



CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE



CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

La revue annuelle CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE est une publication
du DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE (SPW-Éditions/DGO4).

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie

Département du patrimoine

Pierre Paquet, inspecteur général a.i.

Rue des Brigades d'Irlande, 1

B – 5100 Jambes

Comité de rédaction

Gaëlle Dumont (Département du patrimoine, Direction de l'archéologie) avec la collaboration de Hélène Remy
(Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles)

Coordination éditoriale

Liliane Henderickx (Département du patrimoine)

Infographie

Fabien Cornélusse (Département du patrimoine, Direction de l'archéologie)

Éditeur responsable

Pierre Paquet, inspecteur général a.i. (Département du patrimoine)

IMPRESSION, VENTE ET DIFFUSION

Institut du Patrimoine wallon – Service Publications

Rue du Lombard, 79 – B – 5000 Namur – T. : +32(0)81 23 07 03 – F. : +32(0)81 65 90 97

publication@idpw.be – www.idpw.be

Possibilité également d'acquérir les ouvrages à la boutique de l'IPW : Résidence du Grand Cortil, place des Célestines, 21
(derrière l'hôtel Ibis), B – 5000 Namur – ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour tout renseignement complémentaire : +32(0)81 65 41 54



MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Bietlot, Gilly

CONCEPTION GRAPHIQUE

Fabien Cornélusse, Ken Dethier et Aude Van Driessche (Département du patrimoine, Direction de l'archéologie)

Couverture

Minières de « Petit-Spiennes » à Mons (photo © J.-L. Dubois, SRPH)

Tous droits réservés pour tous pays

D/2014/13.063/3

ISBN 978-2-930711-07-2

ISSN 1370-5202

CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

21

-

2014



Service public de Wallonie
Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire,
du logement, du patrimoine et de l'énergie
Département du patrimoine
Direction de l'archéologie

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Directeur : Jean PLUMIER

Rue des Brigades d'Irlande, 1

B – 5100 Jambes

Secrétariat :

T. : +32(0)81 33 24 75 – F. : +32(0)81 33 24 79

E-mail : darc.dpat.dgo4@spw.wallonie.be

Les adresses des Services de l'archéologie des Directions extérieures sont :

Direction du Brabant wallon

Responsable : Didier WILLEMS

Rue de Nivelles, 88

B – 1300 Wavre

T. : +32(0)10 23 12 62 – F. : +32(0)10 23 11 84

E-mail : didier.willems@spw.wallonie.be

Direction du Hainaut I

Responsable : Martine SOUMOY

Place du Béguinage, 16

B – 7000 Mons

T. +32(0)65 32 80 94 – F. : +32(0)65 32 80 22

E-mail : martine.soumoy@spw.wallonie.be

Direction de Liège I

Responsable : Jean-Marc LÉOTARD

Avenue des Tilleuls, 62

B – 4000 Liège

T. : +32(0)4 229 97 11 – F. : +32(0)4 229 97 59

E-mail : jeanmarc.leotard@spw.wallonie.be

Direction du Luxembourg

Responsable : Denis HENROTAY

Rue des Martyrs, 22

B – 6700 Arlon

T. : +32(0)63 23 05 43 – F. : +32(0)63 23 05 45

E-mail : denis.henrotay@spw.wallonie.be

Direction de Namur

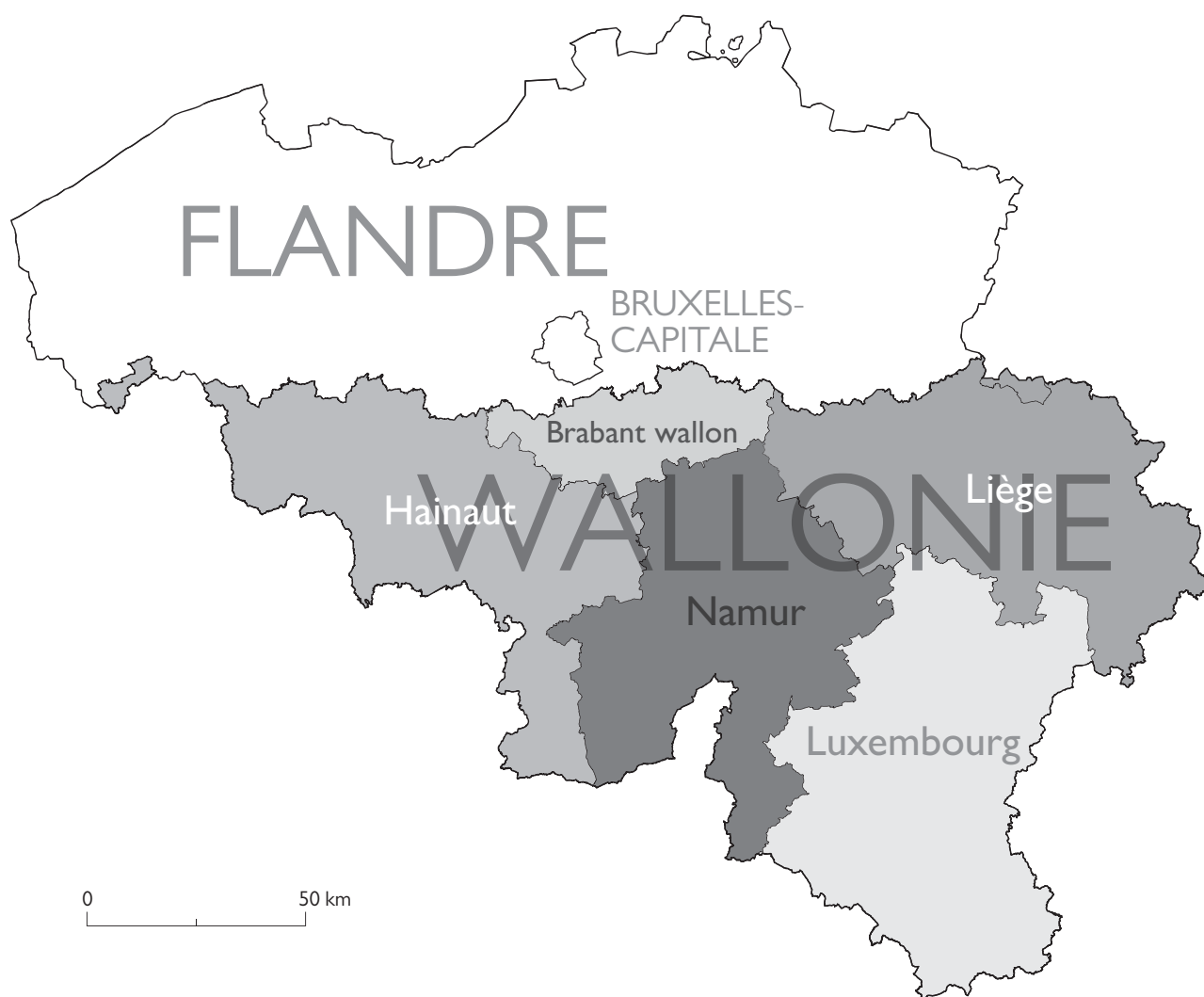
Responsable : Christian FRÉBUTTE

Route Merveilleuse, 23

B – 5000 Namur

T. : +32(0)81 25 02 70 – F. : +32(0)81 25 02 71

E-mail : christian.frebutte@spw.wallonie.be



Les articles sont à envoyer au :
Comité de rédaction de la Chronique de l'Archéologie wallonne
Gaëlle Dumont
Direction de l'archéologie
Rue des Brigades d'Irlande 1, B – 5100 Jambes
T. : +32(0)81 33 24 84 – F. : +32(0)81 33 24 79
E-mail : gaelle.dumont@spw.wallonie.be

Avant-propos

Comme dans tous les secteurs des Administrations fédérales et régionales, l'archéologie a ressenti les effets des premières restrictions budgétaires entamées en 2011 et 2012. Alors que le nombre d'interventions est en constante augmentation, celles-ci doivent être abordées avec des ressources humaines en forte baisse et des moyens de fonctionnement plafonnés. Parallèlement, les budgets alloués aux partenaires institutionnels, universitaires ou associatifs étant diminués, des choix stratégiques ont naturellement dû être opérés.

Cette situation n'est pas propre à la Wallonie ; nos collègues européens, même s'ils profitent d'un financement alternatif généré par l'archéologie préventive (et sa dommageable privatisation), vivent également des moments de récession. À cette situation s'ajoutent les questions relatives à la qualité de la recherche, à la production des rapports et au sort des collections et archives produites par les fouilles et l'archéologie du bâti.

« Faire plus avec moins ». Cette problématique suppose une réflexion et une adaptation ! C'est dans cette optique que la Direction de l'archéologie a entamé une démarche d'analyse des processus en cours, d'amélioration de la transversalité entre les services extérieurs et la centrale et de rationalisation des moyens disponibles.

Parmi les opérations majeures de l'année 2012, les grands travaux urbains ou ruraux ont nécessité, à côté de suivis plus modestes, des interventions d'envergure.

Dans les zones d'activité économique, les contacts s'intensifient avec les intercommunales chargées du développement économique, comme à Baelen, Nereth (Lg), où les résultats de ces décapages extensifs sont impressionnants.

Des lotissements, comme à Quévy/Quévy-le-Grand (Ht) ou Nivelles (Bt), ont également livré leur lot de découvertes inattendues.

D'autres conditions d'urgence ou délicates sont illustrées par les fouilles d'Arlon (Lx) où les archéologues ont été confrontés à la qualité du sous-sol, parfois fortement pollué.

Les développements urbains – Dinant (Nr), Rebecq (Bt), Virton (Lx) – ont également suscité des interventions archéologiques sous la forme de suivis de chantiers ou de fouilles préventives visant à éclairer la genèse et le développement de ces centres anciens ou d'édifices religieux connus.

Le projet du Trilogiport à Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau (Lg) est à l'origine d'une grande campagne de fouilles extensives sur plusieurs hectares et a révélé, entre autres, la présence d'une nécropole protohistorique à incinérations. À Antoing/Fontenoy (Ht), des occupations protohistoriques ont été repérées et fouillées dans le cadre du projet d'extension de la sucrerie ISCAL Sugar. À Wanze (Lg), c'est l'aménagement d'un golf qui a mené à la découverte d'une vaste occupation gallo-romaine.

À Waterloo (Bt), dans le cadre du permis d'urbanisme lié à l'aménagement du site historique, une découverte fortuite a fait la une de la presse : la découverte d'un corps abandonné sur le champ de bataille en 1815.

À Mons/Spiennes (Ht), les travaux de construction du Centre d'interprétation des minières néolithiques de silex de « Petit-Spiennes » sur le site même ont permis de mener une campagne de fouilles préalables sur ce site du Patrimoine mondial UNESCO. L'ouverture de ce pavillon d'accueil du visiteur est prévue en 2015 ; il valorisera, de manière permanente, les recherches effectuées par la SRPH (Société de Recherche préhistorique en Hainaut) et le SPW depuis plus de cinquante ans sur le site.

On trouvera, dans les pages qui suivent, les comptes rendus relatifs à toutes ces interventions menées par les archéologues des services extérieurs, avec l'appui des collègues de la centrale, qui témoignent de l'investissement de toutes les équipes opérant dans des conditions souvent exigeantes. Des partenaires associés pour la circonstance y ont aussi contribué. Enfin, les fouilles autorisées (7 autorisations délivrées en 2012) font l'objet ici d'une présentation synthétique et complètent le bilan des activités.

En matière de publications, on épinglera la sortie de la monographie consacrée aux recherches archéologiques dans et aux alentours de la cathédrale de Tournai, sous la direction de R. Brulet. Trois volumes et un portefeuille de plans rassemblent des contributions scientifiques concernant les occupations anciennes (romaines) et les églises antérieures à la phase romane visible aujourd'hui.

D'autre part, le zonage archéologique, évoqué antérieurement, a fait l'objet de toutes les attentions. Fin 2013, la Wallonie sera couverte, en continu, par cet outil cartographique permettant de gérer les risques en matière d'atteinte au sous-sol archéologique. Il devrait être le document de référence légalisé au sein même du CWATUPE qui fait aujourd'hui l'objet d'une révision en profondeur, notamment pour le patrimoine archéologique. L'objectif poursuivi est de positionner l'archéologie le plus en amont possible des processus décisionnels de l'aménagement du territoire afin de faire intervenir l'archéologie préventive le plus tôt possible sous forme d'avis, d'évaluations et de fouilles le cas échéant.

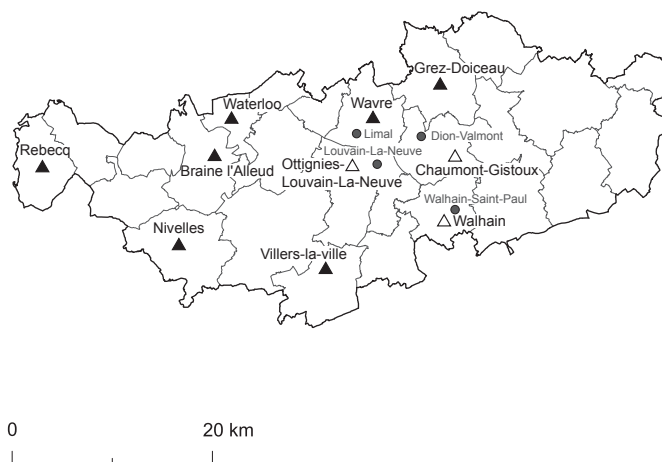
Enfin, au seuil de cette chronique se rapportant aux activités 2012 de la Direction de l'archéologie, il faut souligner l'investissement efficace du groupe de travail constitué autour de l'Année de l'archéologie. « Archéo2014 » sera l'occasion de fédérer plus de 150 événements avec 80 partenaires autour du concept « L'archéologie partout, pour tous ». Tous les publics sont conviés à participer aux expositions, colloques, balades, conférences, chantiers ouverts... De nombreuses publications verront le jour en 2014, dont un remarquable coffret de 11 Carnets du Patrimoine. Le programme détaillé est consultable sur le site : www.archeo2014.be.

Jean PLUMIER
Directeur



Brabant wallon

Rebecq, fouilles de la Grand-Place (photo D. Willems, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).



Carte administrative des communes de la province du Brabant wallon visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

Éditorial

Durant l'année 2012, les interventions archéologiques entreprises en Brabant wallon ont pour la plupart été conditionnées par des travaux urbanistiques d'envergure.

Parmi les évaluations menées, certes essentiellement dans la moitié occidentale de la province, des sites de minime ou moyenne importance ont été révélés, comme à Gastuche (Grez-Doiceau) ou à Braine-l'Alleud au lieu-dit « Paradis ». Le Parc de l'Alliance, également situé sur le territoire brainois, a quant à lui livré des puits de minières. Ce type de structure n'est pas rare mais peut se révéler très contraignant pour la stabilité et s'avérer plus que surprenant lorsqu'il s'agit d'un effondrement, tel que celui lié à l'exploitation de craie à Grez-Doiceau. Aussi atypiques que puissent être ces découvertes, d'autres sont à épinglez comme le squelette isolé, sans sépulture, d'un militaire sur le champ de bataille de Waterloo ou, à l'opposé, un caveau familial à Limal (Wavre), aux abords de l'église Saint-Martin, abritant les époux Debroux-Minet et apparentés. Quasi tout aussi fortuite est la mise au jour des vestiges d'une cave romaine sur le site du « Fond Delvaux » à Dion-le-Mont (Chaumont-Gistoux). Classiques par leur nature, ils confirment néanmoins une occupation romaine en ce lieu, témoin qui n'a d'ailleurs pas été condamné puisqu'intégré au sous-sol de la nouvelle habitation.

Parallèlement à ces interventions ponctuelles, des fouilles ont été menées sur la Grand-Place de Rebecq et sur l'incontournable abbaye cistercienne de Villers-la-Ville. La première a permis de compléter singulièrement les connaissances relatives à l'église paroissiale ancienne et son cimetière ainsi que de révéler des structures particulières, dont les reliquats d'un four à cloche. Signalons que, si l'opération archéologique était initialement perçue avec réticence, car engagée parallèlement au réaménagement de l'espace public, elle s'est révélée à terme très constructive, en termes de considération de la part des aménageurs et de choix stratégiques. Autre cadre, autre contexte, le site abbatial de Villers-la-Ville fait partie de ces biens classés qui, à travers restaurations et affectations, provoquent une collaboration étroite entre les services du Département du patrimoine et les promoteurs, ce qui engendre une maîtrise plus large des projets dans une perspective de valorisation. Même en ce lieu, les surprises ont encore leur place ; les récentes recherches nous amènent à porter un nouveau regard sur l'implantation et l'évolution de l'institution.

En dehors de l'archéologie préventive au sens strict, les fouilles menées au cœur de Nivelles entre mars 2009 et le printemps 2011 ont suscité un nouvel intérêt pour le sous-sol de la collégiale Sainte-Gertrude, espace autorisant à « revisiter » son évolution depuis sa fondation.

En marge de ces chantiers, l'Université catholique de Louvain (CRAN) a poursuivi ses recherches sur son site-école du château de Walhain-Saint-Paul (Walhain) ; la campagne de l'équipe belgo-américaine consista en l'investigation de la haute cour afin de comprendre au mieux la transition du Moyen Âge au début des Temps modernes.

Enfin, si ces dernières années, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) s'est manifestement taillé la plus grande part du gâteau, il faut admettre qu'il n'aurait pas été en mesure d'assumer pleinement ses missions sans l'aide de collègues attachés à d'autres services, le bénévolat et le recours aux marchés publics, faute de moyens suffisants, ainsi que l'apport d'institutions externes, fût-ce pour des études complémentaires...

Didier WILLEMS

Walhain/Walhain-Saint-Paul, vue générale de la haute cour du château médiéval.



ÉPOQUE ROMAINE

**Chaumont-Gistoux/Dion-Valmont :
renaissance d'une cave romaine
à la rue de Brocsous, à Dion-le-Mont**

Didier WILLEMS et Aude VAN DRIESSCHE

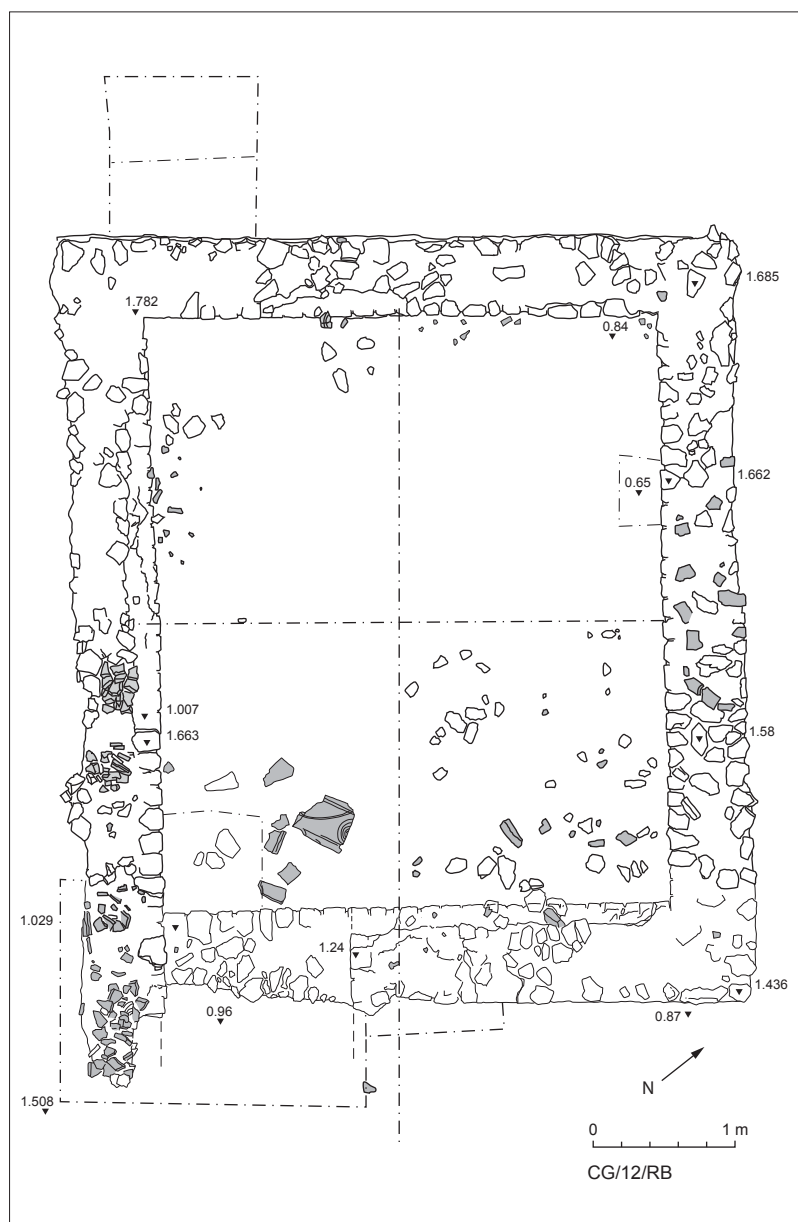
Contexte de la découverte

La littérature ancienne évoque la présence de vestiges liés à une occupation antique au lieu-dit « Fond Delvaux », à Dion-le-Mont. Ainsi, J. Tarlier et A. Wauters (1864, p. 177) mentionnent que *sur le chemin conduisant de la Chapelle Saint-Antoine à Brocsous, à environ 300 m.*

de cette chapelle ou 500 m. O.-S.-O. de l'église, existent des substructions très-étendues, dont on a démolé la plus grande partie pour en prendre les matériaux. On nous a dit y avoir vu des tuiles romaines ; le mortier était mêlé de brique pilée. Ces renseignements trouvent écho dans divers ouvrages (Schayes, 1877, p. 74 ; Cloquet, 1894, p. 372) ou sont repris quasi mot pour mot, comme dans l'article de J. Martin (1950, p. 445). Si De Maeyer (1940, p. 13) mentionne la présence de fragments de sigillées

portant les estampilles VITALIS et BIGA, il ferait un amalgame entre ledit site, localisé à l'est de Wavre, et un second du même nom situé près de Beauraing, en province de Namur (Desittere, 1963, p. 43). Bien que repris à l'inventaire archéologique comme villa, le site n'est attesté que par la collecte de matériel et la mise au jour de quelques structures éparses, comme des fosses, fossés et/ou négatifs (CG/03/BRO I) et des fondations (CG/04/BRO II).

La demande de permis introduite en 2011 par M. et M^{me} Lengrand-Baty ne concernant pas un lotissement mais uniquement l'édification d'une habitation unifamiliale, sur une parcelle d'environ 23 ares en bordure occidentale de la rue de Brocsous (Chaumont-Gistoux, 4^e Div., Sect. C, n^o 93^{bis}), l'exécution du permis fut subordonnée à une intervention archéologique menée parallèlement aux travaux projetés. Tardivement averti, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) n'était pas en mesure d'envoyer du personnel sur le chantier au moment opportun ; il fut dès lors convenu que le propriétaire signale-tout découverte fortuite dans les plus brefs délais. Ce qui devait arriver arriva, les terrassements dévoilèrent les fondations d'un édifice ou reliquats d'une cave, d'époque antique ou médiévale (coord. Lambert 72 : 170017 est/154053 nord) ; les quelques petits fragments de tuiles dégagés aux abords penchaient en faveur d'un établissement romain. Grâce à l'appui du



Plan de la cave.



Vue générale de la cave, au terme de l'intervention.

Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine), des opérateurs du Brabant wallon ont pu être détachés du chantier de la Grand-Place de Rebecq afin d'intervenir dès le 10 avril et clôturer l'opération le 27 du même mois au plus tard.

Nature des vestiges mis au jour

Les premiers dégagements confirmèrent l'appartenance des vestiges à une cave, de surcroît isolée. Aucune autre structure, fût-ce une fosse ou des trous de poteau, n'a été observée à proximité.

De plan rectangulaire, l'espace mesure 3,60 m sur 4,20 m en interne pour 4,80 m sur 5,48 m en externe, et plus de 6 m en incluant l'accès ; il est orienté sud-est/nord-ouest. Ses murs sont conservés sur une hauteur oscillant de 0,58 à 0,90 m, soit l'équivalent de 5 à 8 assises de moellons (altitudes relatives extrêmes : 0.924 à 1.782). Leurs épaisseurs varient entre 0,56 et 0,60 m ; fait exception à cette règle celle du mur érigé au sud-est, dont la moyenne se situe à 0,70 m. Le matériau de prédilection est la pierre, type calcaire gréseux de Gobertange, liée au mortier de chaux de teinte jaune verdâtre ; néanmoins, certains joints du mur sud-est présentent une nuance chromatique prononcée

rose-rouge. Des fragments de tuiles, voire de briques plates, ont été employés dans le cœur des maçonneries. Les moellons visibles de l'intérieur sont appareillés avec soin et présentent tous la face équarrie.

Aucun des sondages ouverts au pied des parois n'a révélé l'existence d'un radier de fondation. Les murs auraient été érigés sur le niveau de coffre et contre les bermes de la large tranchée, dont les limites correspondaient à quelques centimètres près aux dimensions externes de ladite cave.

Même si les pierres manquantes dans les parois nord-ouest et sud-ouest peuvent trahir l'existence de soupis, aucun aménagement de ce type n'a été clairement identifié.

L'accès s'effectuait par l'angle sud. Largement arasée, l'entrée était constituée de la prolongation du mur sud-ouest et d'un pendant, un retour d'angle vers le sud du mur sud-est. Le couloir ainsi créé abritait une cage d'escalier de 1,30 m de large. Des marches, il n'en subsiste que le point d'appui, à savoir les premières assises inférieures du mur sud-ouest de la cave. Vu les indices, certes maigres, il est vraisemblable qu'elles étaient en bois.

Dans l'angle interne septentrional se distinguait une couche terreuse, brun foncé, pouvant être interprétée comme les traces d'un sol de circulation en terre battue.

La cave était comblée de trois dépôts majeurs successifs. Le premier, épandu sur le fond, était terreux et de teinte brun moyen. Plus ou moins uniforme, d'une épaisseur variant entre 0,28 et 0,40 m, il intégrait quelques inclusions tels du mortier et de petits éclats de tuiles ainsi que quelques tessons de céramique. L'absence de liserés dus à une stagnation d'eau s'expliquerait par une condamnation rapide de la cave après son abandon ou une suppression tardive de la couverture. Par la suite, un remblai de destruction fut déversé en quantité, depuis l'angle septentrional semble-t-il. Bien que constitué essentiellement de blocs de pierre et de mortier ainsi que de nombreux fragments de tuiles, il ne s'agirait pas d'un éboulement à proprement parler ; il contenait parcimonieusement quelques tessons de céramique. Enfin, un comblement plus terreux, contenant également des matériaux de construction, mais en proportion plus faible, de même que quelques ossements d'animaux, fut répandu au moins jusqu'aux niveaux d'arasement tels qu'observés lors de la découverte des structures. Toutefois, vers le centre et l'est de la cave, ce comblement est associé à un remblai (ou recoupé par une fosse ayant servi pour des rejets) de teinte brunâtre beaucoup plus foncée incluant, outre des matériaux de construction, des nodules de charbon de bois et du petit bois calciné.

Parallèlement au dégagement et à l'étude de la cave, une approche géo-pédologique a été sollicitée auprès d'Olivier Collette (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine). Celle-ci permet notamment de constater qu'une érosion postérieure à l'occupation romaine s'était produite, et ce sur plusieurs dizaines de centimètres.

Matériel extrait

Dans l'angle sud, en limite supérieure de la couche de fond, fut découverte une *tegula* quasi complète. Large d'environ 0,32 m maximum et longue d'au moins 0,38 m, elle présente des traces digitées, consistant en cinq demi-cercles parallèles, en bordure d'un des petits côtés conservé presque intact.

Si de la céramique a été extraite lors de la fouille de la cave et de son comblement, c'est a posteriori, dans les déblais et grâce à l'action de la pluie, que les exemples les plus significatifs ont été découverts. Parmi ceux-ci sont dénombrés des fragments de couvercles, mortiers, anses, *dolia*, fonds et bords mais également le profil quasi complet d'une coupelle sigillée. Celle-ci, d'un diamètre externe estimé à 10 cm, serait de type Dragendorff 27 (b ou c) et de fabrication sud-gauloise (entre 40 et 120 apr. J.-C.).

Dénouement

Cette découverte de Dion n'est pas exceptionnelle et pourrait être considérée comme anodine aux yeux de certains ; cependant, elle constitue une contribution capitale à la connaissance du site de la villa de Brocsous.

Aussi simple et peu complet soit-il, ce témoin ne disparaîtra ni du sous-sol ni de la mémoire puisqu'une intégration au nouveau bâti est en cours ; que l'initiative privée soit ici soulignée.

Avec la collaboration de Frédéric Heller.

Bibliographie

- BEQUET A., 1889. Nos fouilles en 1888 : Saint-Gérard ; Dion-le-Mont ; Villers-Deux-Églises ; Dourbes ; Laneffe, *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVIII, p. 289-300 (Dion-le-Mont [Beuraing], cimetière romano-franc, p. 295-296).
- CLOQUET N., 1894. Excursion archéologique dans la vallée de la Dyle et de la Lasne, *Annales de la Société archéologique de Nivelles*, IV, p. 353-386.
- DE MAEYER R., 1940. *De overblijfselen der Romeinsche villa's in België. De archeologische inventaris*, Antwerpen (Rijksuniversiteit Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 90).
- DESITTERE M., 1963. *Bibliografisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de Bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles (Centre national de Recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques, III).
- MARTIN J., 1950. Répertoire archéologique du canton de Wavre à l'époque romaine, *Latomus*, 9, p. 439-455.
- PASSELAC M. & VERNHET A., 1993. Céramique sigillée sud-gauloise, *Lattara*, 6, p. 569-580.
- SCHAYES A.G.B., 1877. *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, quatrième partie, Bruxelles – Leipzig, C. Muquardt.
- TARLIER J. & WAUTERS A., 1864, *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Canton de Wavre*, Bruxelles, A. Decq, p. 174-180.

MOYEN ÂGE

Nivelles/Nivelles :
collégiale Sainte-Gertrude

Frédéric CHANTINNE et Philippe MIGNOT

En 2009 et 2010, le réaménagement de la Grand-Place de Nivelles entraîna une opération archéologique autour de la collégiale Sainte-Gertrude (Chantinne, Van Hove & Willems, 2012). Ce fut l'occasion de compléter les observations faites un demi-siècle plus tôt, entre 1950 et 1961, par Joseph Mertens pour le Service national des Fouilles. La fouille de l'église disparue dédiée à saint Paul livrait des nouvelles informations qu'il paraissait utile de comparer aux vestiges retrouvés lors des fouilles en la collégiale. De plus, en 2011, la pose d'un nouveau chauffage par le sol ainsi que des travaux d'électricité amenaient la Direction de l'archéologie (DGO4 / Département du patrimoine) à suivre ces travaux à l'intérieur de l'édifice ; par ailleurs, un projet de nettoyage de ses parements extérieurs, à l'étude, devrait offrir de nouvelles observations utiles. Cette confrontation s'est avérée d'autant plus indispensable que ces fouilles archéologiques, qui occupent une place de première importance dans la connaissance des origines de l'architecture monastique en Occident, n'ont fait l'objet que de présentations synthétiques et succinctes, mais n'ont, en réalité, jamais été publiées, contrairement aux fouilles des églises disparues de Saint-Paul et de Notre-Dame.

Depuis le début des années 1950, les tombes et les murs des constructions antérieures au monument conservé en élévation sont accessibles au public, à l'abri sous une dalle en béton. Cet espace prolonge sous la nef centrale la « vraie » crypte médiévale.

Les premières recherches

Le 14 mai 1940, le cœur de Nivelles est frappé par plusieurs bombes incendiaires allemandes. Très vite, le Commissariat général à la Restauration, sous contrôle allemand, engage les travaux de consolidation et d'études préalables à la restauration-reconstruction. C'est dans ce cadre que Jacques Breuer, à la tête du Service des Fouilles de l'État, procède en 1941 aux premières tranchées de sondage dans la nef centrale et à l'emplacement présumé du tombeau de Gertrude. Les fouilles sont interrompues au bout de quelques semaines. Arrêtés en 1943, les travaux de restauration reprennent en 1948 et concernent avant tout les toitures, la nef centrale étant restée à ciel

ouvert durant tout ce temps. Les fouilles sont relancées seulement en 1950. Cette fois, Jacques Breuer les confie à Joseph Mertens et selon ses mots *réussit à (lui) inoculer le virus de l'archéologie médiévale*. Mertens abandonna la méthode de fouilles en tranchées pour celle en aire ouverte tout en multipliant les coupes stratigraphiques. Les dernières observations sont consignées en 1953. En 1979, Mertens se voit contraint de rouvrir le dossier. En effet, après bien des palabres, la reconstruction de l'avant-corps touchait à sa fin et il était grand temps de clôturer le dossier des dommages de guerre. Il revint sur le terrain, sous la dalle de béton, reprit des cotes de niveaux d'altitude et retoucha quelques profils dessinés plus de 25 ans plus tôt. Il en tira une plaquette de 32 pages destinée à servir de guide de visite de la crypte archéologique ouverte au public. Mertens proposa de décliner l'évolution des églises antérieures à 1046, date adoptée unanimement pour l'édifice actuel conservé en élévation, en cinq grandes phases.

Pour ce réexamen, nous disposons, conservés dans les archives de la Direction de l'archéologie, de carnets de notes, de plans de fouilles et de nombreux profils dessinés en couleurs sur papier millimétré, de quelques photographies de la main de Breuer et de Mertens mais aussi bien entendu des vestiges conservés en place. La première étape du travail a consisté à réaliser un relevé pierre à pierre du sous-sol archéologique conservé et de reprendre l'ensemble des coupes de Mertens pour la plupart encore observables. Très vite, à la lecture du plan général de fouilles inédit, il est apparu que dans son interprétation, la part des restitutions s'avérait importante, rendant par exemple l'hypothèse d'un atrium à l'ouest difficilement compatible avec un avant-corps primitif. De plus, en ce qui concerne le mausolée de Gertrude et son intégration au dispositif de chœurs successifs, il y avait là aussi des inversions commises dans les publications mais pas dans les minutes de travail de 1952-1953. Mais surtout, ce dont personne jusqu'à présent n'a tenu compte, des niveaux de sol retrouvés en fouilles se trouvent être en connexion avec des élévations actuelles considérées de facto comme des fondations. Cet élément permet d'envisager autrement les étapes de construction et leur chronologie. Le travail est en cours et se poursuivra en 2013.

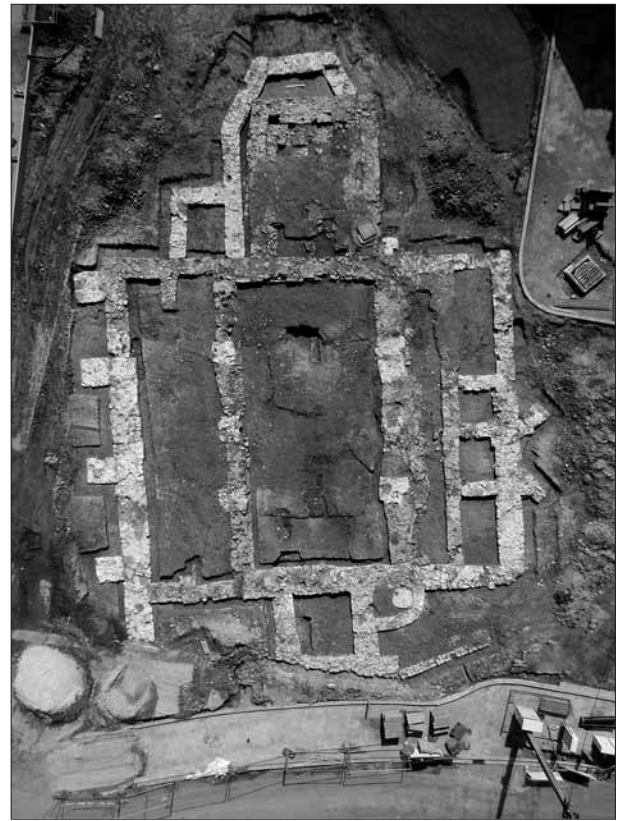
Bibliographie

- CHANTINNE F., VAN HOVE M.-L. & WILLEMS D., 2012. Nivelles/ Nivelles : clôture des interventions archéologiques menées sur la Grand-Place, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 30-34.
- MERTENS J., 1962. Recherches archéologiques dans l'abbaye mérovingienne de Nivelles. In : *Miscellanea archaeologica in honorem J. Breuer*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 61), p. 89-113.
- MERTENS J., 1979. *Le sous-sol archéologique de la collégiale de Nivelles*, Nivelles.
- MERTENS J., 1984. L'abbaye de Nivelles avant 1046, *Le Folklore brabançon*, 243-244, p. 567-582.

Rebecq/Rebecq : fouilles sur la Grand-Place à l'emplacement de l'église Saint-Géry

Dominique BOSQUET, Marie-Laure VAN HOVE, Benjamin VAN NIEUWENHOVE, Jessica CEREZO-ROMAN, Sophie CHALLE, Sandrine FIEVEZ, Stéphanie LOZET, Chloé VANDENBRANDEN, Frédéric HELLER et Didier WILLEMS

Les travaux de réaménagement de la Grand-Place de Rebecq, actuellement occupée par un parking, ont été l'occasion pour le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) de réaliser une fouille de sauvetage à l'emplacement de l'église Saint-Géry et de son cimetière paroissial, détruits en 1865 préalablement à la construction de l'église actuelle. Le nom du village



Vue aérienne de la fouille (cliché BubbleView, 2012).

apparaît pour la première fois en 877 sous l'appellation *Rosbacem* dans un diplôme de Charles le Chauve qui attribue plusieurs *villae*, dont celle de Rebecq, à l'abbaye de Nivelles.

Il faut attendre le milieu du 11^e siècle pour avoir la certitude de la présence d'une église Saint-Géry à Rebecq, grâce à un diplôme de l'empereur Henri IV daté de 1059. En l'absence de toute iconographie concernant cet



La phase de sondages préventifs à la Grand-Place de Rebecq.

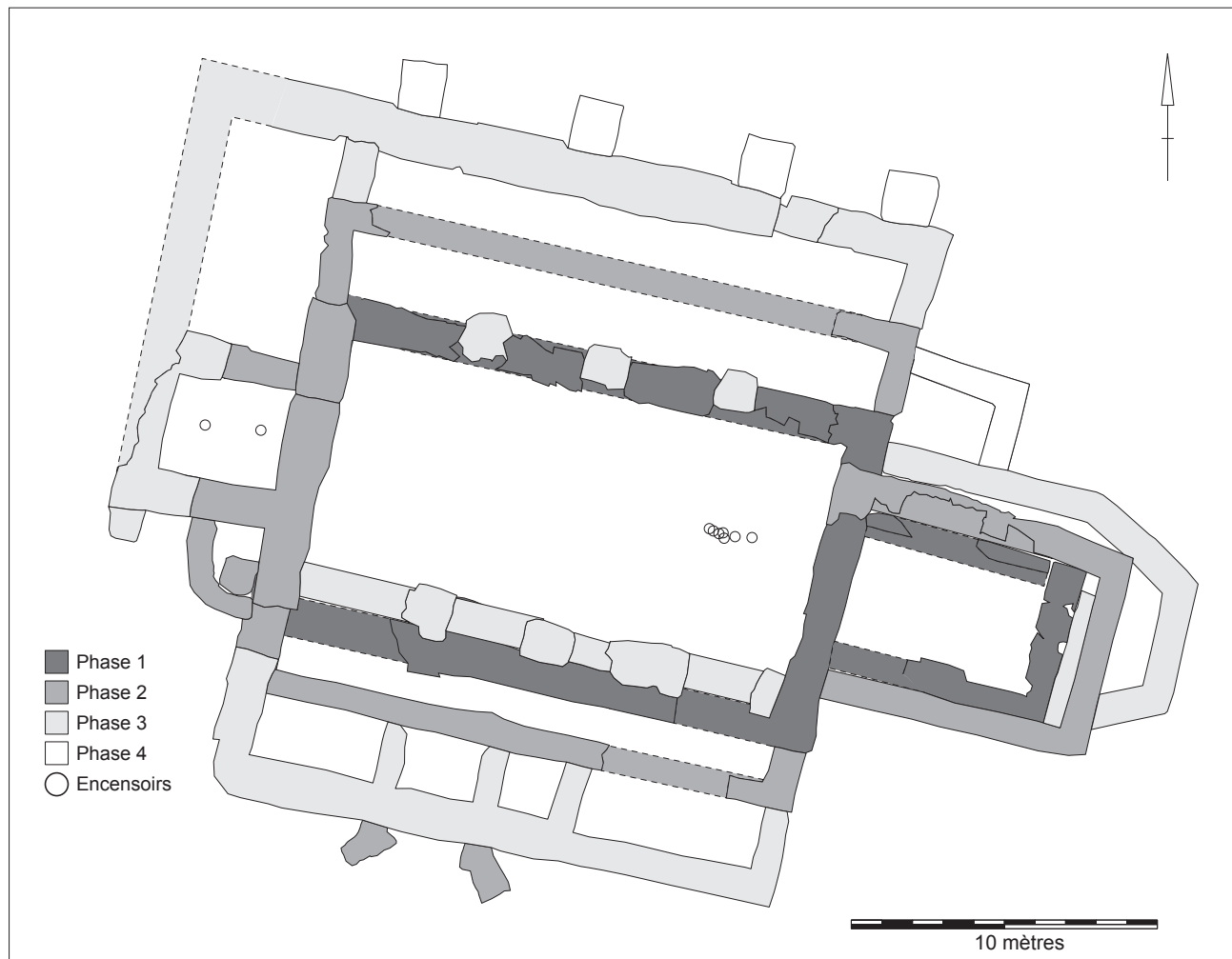
édifice, on ignore tout de son importance et de son aspect. En 1865, l'architecte Coulon, qui dirige la construction de la nouvelle église, dresse un plan, des coupes et des élévations de façades de l'ancienne église et en fait une description succincte avant sa destruction (Denys & Delporte, 1997). Selon lui, l'église daterait pour l'essentiel du 16^e siècle avec, d'après A. Wauters, un remaniement de la tour et des collatéraux au 18^e siècle (Tarlier & Wauters, 1869, p. 173). C'est cette église qui est reprise sur la carte de Ferraris (1771-1778), l'Atlas des Chemins vicinaux (1845) et le plan Popp (vers 1860) sur lesquels figurent également le cimetière et son mur de clôture.

Afin d'appréhender au plus vite l'importance du site et le degré de conservation des vestiges, une phase d'évaluation a été réalisée. Après avoir tracé au sol l'emplacement de l'église en se basant sur le plan de Coulon, l'équipe archéologique a procédé à l'ouverture d'une série de sondages ayant pour objectif de repérer les fondations du bâtiment mais aussi de préciser l'étendue du cimetière paroissial et la profondeur d'enfouissement des vestiges. L'opération a répondu aux attentes, permettant une intervention ciblée. Les vestiges, enfouis entre 20 et 60 cm de profondeur sous la surface du parking, se situaient

dans bien des cas juste sous le tarmac. Ces sondages ont également contribué à isoler deux zones apparemment vierges de vestiges dans le quart nord de la place. Au vu des résultats, une fouille extensive a été décidée. Eu égard au temps imparti pour effectuer l'opération – deux mois environ – il a fallu faire des choix drastiques, notamment en ce qui concerne l'investigation du cimetière. En outre, durant le dernier mois, la fouille archéologique s'est poursuivie alors que les travaux avaient déjà commencé, de sorte qu'il a fallu combiner les exigences d'une démarche scientifique avec celles d'un chantier de construction qui ne pouvait en aucun cas être retardé. Grâce à la bonne volonté et à la bonne entente qui ont prévalu entre les autorités communales, l'entreprise Eurovia et les archéologues, cette délicate combinaison a été fructueuse.

Les églises successives

Des murs, pour la plupart en fondation, ont été mis au jour, vestiges des états de construction de l'église à travers les siècles. La compréhension de l'agencement des éléments architecturaux et la restitution de



Hypothèse de restitution des phases de construction de l'église Saint-Géry à Rebecq.

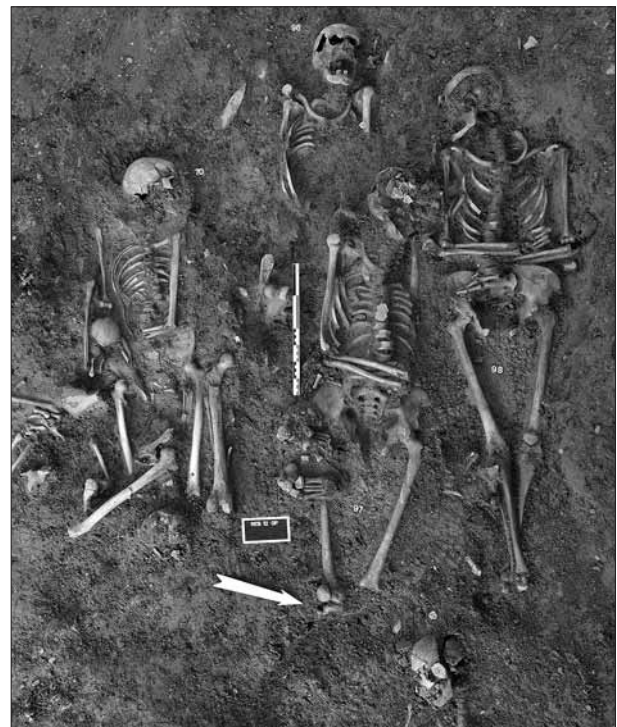
la chronologie des aménagements n'en sont encore qu'à une version préliminaire. Plusieurs éléments ont cependant permis, dès la phase de terrain, d'appréhender la succession des événements.

La phase 1 de construction observée concernerait une église mono-nef dotée d'un chœur à chevet plat. Cette phase, que nous ne sommes pas en mesure de dater pour l'instant, ne comprendrait pas de tour à l'avant de l'église. La phase 2 consisterait en un élargissement de la nef et un agrandissement du chœur, qui conserve toutefois le même plan. Le clocher, de forme carrée, et la petite tourelle d'angle arrondie au sud-ouest en seraient contemporains ; leur datation demeure elle aussi inconnue. Durant la phase 3, qui correspondrait grosso modo au plan de Coulon, l'église est à nouveau élargie par l'ajout de bas-côtés ; la voûte de la nef centrale est probablement surélevée et soutenue par des piliers. Le chœur est agrandi et son chevet comporte à présent trois pans. Des fonts baptismaux sont également aménagés à l'avant de l'église, dans l'angle nord-ouest. Ces travaux datent probablement du 16^e siècle. Les archives mentionnent un dernier remaniement de l'église au 18^e siècle (Marchand, 2002, p. 148), époque possible de l'adjonction des contreforts soutenant le mur nord et de la petite sacristie qui occupe le coin formé par le chœur et le bas-côté nord de l'église.

Le cimetière

Au total 86 individus ont fait l'objet d'un dégagement minutieux, ce qui représente probablement moins de 10 % du nombre total de corps inhumés sous la Grand-Place, si on suppose une utilisation continue du lieu durant au moins sept siècles. Les ossements présentent des états de conservation très variables ; la moitié des squelettes sont incomplets à divers degrés. Les sépultures sont orientées soit classiquement est/ouest, soit nord/sud, les deux types coexistant parfois dans un même secteur du cimetière. D'une manière générale, l'agencement des sépultures est extrêmement complexe, les recouvrements et chevauchements étant très nombreux. Il s'agit dans la plupart des cas de sépultures individuelles, les défunts étant inhumés en position dorsale, le plus souvent les mains jointes sur l'abdomen. Excepté deux bagues, quelques épingles et deux encensoirs (cf. infra), aucun objet n'a été trouvé en association avec les corps. Les premières observations permettent de conclure à la présence d'inhumations d'individus de tous âges et de tous sexes, en pleine terre, avec ou sans linceul et/ou vêtements, et en cercueils, dont les clous et quelques éléments de bois ont pu être observés. L'analyse ostéologique des restes humains, en cours actuellement, semble prometteuse. Jusqu'ici ont été identifiés un jeune enfant (0 à 2 ans), un enfant (2 à 12 ans), un adolescent (12 à 18 ans) et dix-sept

adultes (plus de 18 ans au moment du décès), dont six hommes et onze femmes. Les individus sont affectés de plusieurs pathologies, parmi lesquelles les maladies dégénératives des surfaces articulaires et de la colonne vertébrale sont particulièrement intéressantes. Les maladies articulaires sont liées à l'arthrite et peuvent être primaires ou idiopathiques, lorsqu'aucune cause n'est évidente, ou secondaires, lorsqu'elles sont liées à d'autres maladies ou à des événements particuliers (Aufderheide & Rodríguez-Martin, 1998). Il peut s'agir, entre autres, de traumatismes, de dislocations congénitales, d'infections, de problèmes métaboliques (rachitisme, ochronose), vasculaires (ostéochondrite disséquante), neurologiques (neuropathie périphérique) ou d'autres types d'arthrite, notamment rhumatoïde (Aufderheide & Rodríguez-Martin, 1998). Aujourd'hui, ces maladies affectent des individus à partir de 40 ans et plus (Aufderheide & Rodríguez-Martin, 1998 ; Ortner, 2003 ; Waldron, 2009) alors qu'à Rebecq on les détecte chez de jeunes adultes, entre 18 et 35 ans. Bien que peu fréquent, ceci a déjà été observé pour les populations médiévales, mais aucune étude systématique n'a encore été faite à ce sujet. Il faudrait notamment établir s'il existe ou non un lien entre ces maladies et le sexe des individus. D'autres pathologies sont également présentes : ostéomyélite, périostite et fusion des vertèbres. Enfin, l'étude révèle des maladies dentaires telles que caries, tartre, gingivite, périodontose, hypoplasie et abcès. Ces résultats préliminaires montrent que la poursuite des analyses permettra de mieux cerner l'état sanitaire et les conditions de vie de la population de Rebecq au Moyen Âge.



Sépultures en cours de fouille.

Les structures liées à la métallurgie et les dépôts d'encensoirs

Signalons quelques découvertes particulièrement intéressantes, parmi lesquelles les vestiges d'un four à cloche. Bien connu, ce type d'installation est rarement aussi bien conservé. Plus exceptionnel est le moule d'un objet métallique en forme de croix, découvert à l'extérieur de l'église au sud. Le type d'objet coulé reste indéterminé mais on songe notamment à des ancras des maçonneries telles qu'elles apparaissent sur le relevé de Coulon ou la croix ornant le sommet de la tour d'entrée. Enfin, deux dépôts d'encensoirs ont été mis au jour, l'un situé dans la tour avant comprenant deux vases, et un autre au milieu de la nef contenant huit vases. Il s'agit de pichets et de pots globulaires usuels percés de quelques trous. Ils sont remplis de charbon de bois et la surface interne de certains d'entre eux porte des traces d'une matière noire et visqueuse, probablement des résidus d'encens. Ces récipients datent du 12^e siècle au 14^e siècle. Ceux qui composent le dépôt de la nef ne semblent pas associés à une sépulture, ce qui autorise l'hypothèse de leur utilisation lors de la consécration de l'église de la phase 1 ou 2 puis de leur enfouissement comme dépôt votif. Les deux récipients de la tour étaient par contre associés à deux sépultures, un cas de figure plus classique.

Perspectives

En plus d'une étude approfondie de tous les relevés, photos, plans et coupes enregistrés durant les fouilles, de nombreuses analyses devront maintenant être effectuées sur le matériel archéologique recueilli. L'étude anthropologique des ossements, réalisée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, est déjà en cours (cf. supra). Des datations ¹⁴C seront réalisées

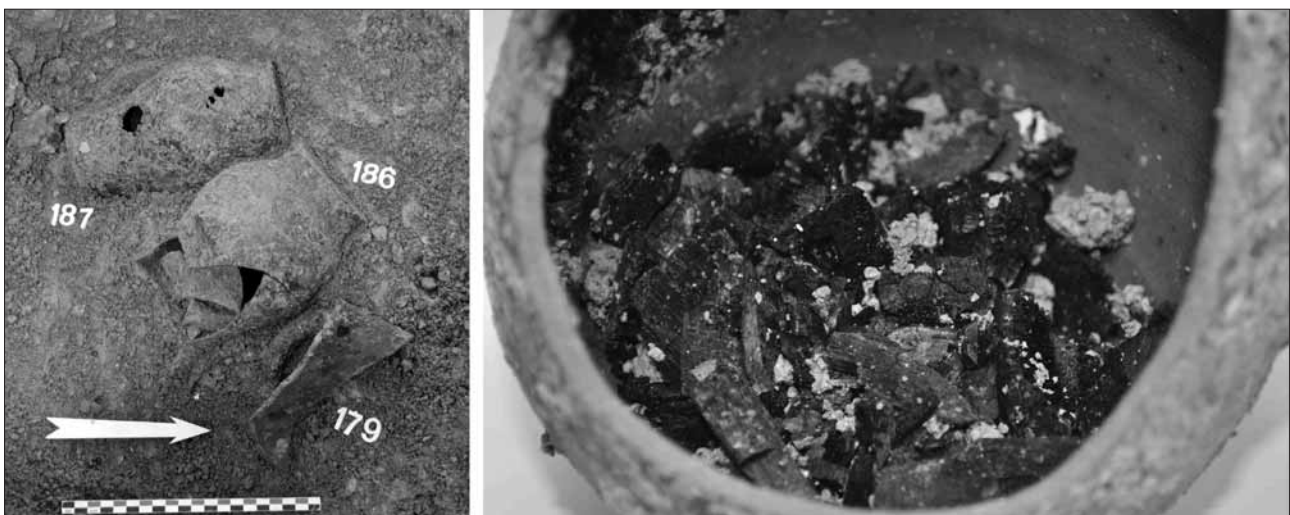
sur ces ossements, en particulier ceux qui étaient en contact avec les éléments d'architecture, afin de préciser la chronologie des phases de construction. Des analyses paléomagnétiques sont également menées à l'Institut de Physique du Globe (IRM, Dourbes, Belgique) sur les structures liées à la métallurgie afin de les dater et de mesurer les températures atteintes. Parallèlement, des analyses paléoenvironnementales seront lancées sur les sédiments ainsi que les charbons de bois prélevés sur le site et dans les encensoirs. Enfin, une analyse spectrométrique sera effectuée sur les résidus conservés dans les encensoirs afin d'en déterminer la nature exacte.

Remerciements

Il reste à exprimer notre gratitude à l'égard de toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces fouilles. Nous avons déjà évoqué l'esprit de collaboration et d'entente dont l'équipe archéologique a pu bénéficier grâce aux autorités communales et à l'entreprise Eurovia, qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Nous adressons un merci plus que mérité aux opérateurs des Services de l'archéologie des Directions extérieures du Brabant et du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) pour la qualité du travail fourni dans des conditions climatiques parfois difficiles. Quant à la population de Rebecq, elle mérite elle aussi une mention toute particulière pour sa curiosité et ses encouragements répétés à notre égard.

Bibliographie

- AUFDERHEIDE A.C. & RODRÍGUEZ-MARTIN C., 1998. *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOSQUET D., VAN HOVE M.-L., VANIEUWENHOVE B., HELLER F. & WILLEMS D., 2012. Les fouilles archéologiques sur la Grand Place de Rebecq, *Rebecq à la une*, novembre, p. 4-7.



Dépôt d'encensoirs de la nef en cours de fouille et contenu du vase 187.

- CHALLE S., DE GROOTE K. & LEBLOIS É., à paraître. Les céramiques funéraires en Belgique entre le XII^e et le début du XV^e siècle. In : Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e s.). Regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest, Actes du colloque, Caen, 30-31 mai 2012, *Archéologie Médiévale*.
- CHALLE S., DE GROOTE K. & LEBLOIS É., 2013. Les céramiques funéraires en Belgique entre le XII^e et le début du XV^e siècle, *Archaeologia Mediaevalis*, 36, p. 32-34.
- DENYS R. & DELPORTE L., 1997. *Un grand chantier du XIX^e siècle : la construction de la nouvelle église Saint-Géry à Rebecq*, Rebecq-Tubize (Dossiers du CHIREL Rebecq-Tubize, 3), 53 p.
- MARCHAND B., 2002. L'ancienne église Saint-Géry de Rebecq, *Annales du Cercle d'Histoire Enghien-Brabant*, 3, p. 129-149.
- ORTNER D.J., 2003. *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains*, 2^e éd., San Diego, Academic Press.
- TARLIER J. & WAUTERS A., 1869. *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et Histoire des communes belges. Province de Brabant. Canton de Nivelles (communes rurales)*, Bruxelles, A. Decq, p. 165-173.
- WALDRON T., 2009. *Palaeopathology*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Manuals in Archaeology, 9).

Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : un barrage de terre cistercien

Éric DE WAELE et Frédéric HELLER

Un impressionnant barrage de terre qui devait retenir un plan d'eau se dresse dans le bois de Bachet à environ 650 m au nord-nord-ouest de l'église du village de Villers-la-Ville et à quelque 320 m au sud-ouest de l'ancienne ferme abbatiale. Ces vestiges n'apparaissent pas sur les cartes IGN (1/25 000, 39/7-8 : Nivelles-Genappe ; 1/10 000, 39/8). L'emprise de l'ouvrage au sens large, tant en amont qu'en aval, concerne plusieurs propriétés privées actuelles dont la situation cadastrale est, du nord au sud : Villers-la-Ville, 1^{re} Div., Sect. A, 1^{re} feuille, n^{os} 15^c, 16^a, 139^b, 140^d, 141/2, 139^c, 142^c et 142^b. Cette zone correspond à une partie de l'extension de classement (AR du 06-09-1991) du site de l'abbaye de Villers-la-Ville et ses abords (classée comme monument et site par AR du 23-05-1972). Le barrage est connu de la tradition locale qui l'associe à l'existence d'un ancien vivier.

Le barrage barre sur toute sa largeur le vallon du ruisseau Goddiarch qui creuse d'ouest en est le versant ouest de la vallée de la rivière Thyle, celle-ci coulant du sud vers le nord directement au pied du versant. Le Goddiarch se jette dans la Thyle à une distance de quelque 220 m à vol d'oiseau en contrebas du barrage. L'enceinte de l'abbaye est visible depuis cet endroit de confluence. En effet, au nord, à une distance de 35 m,

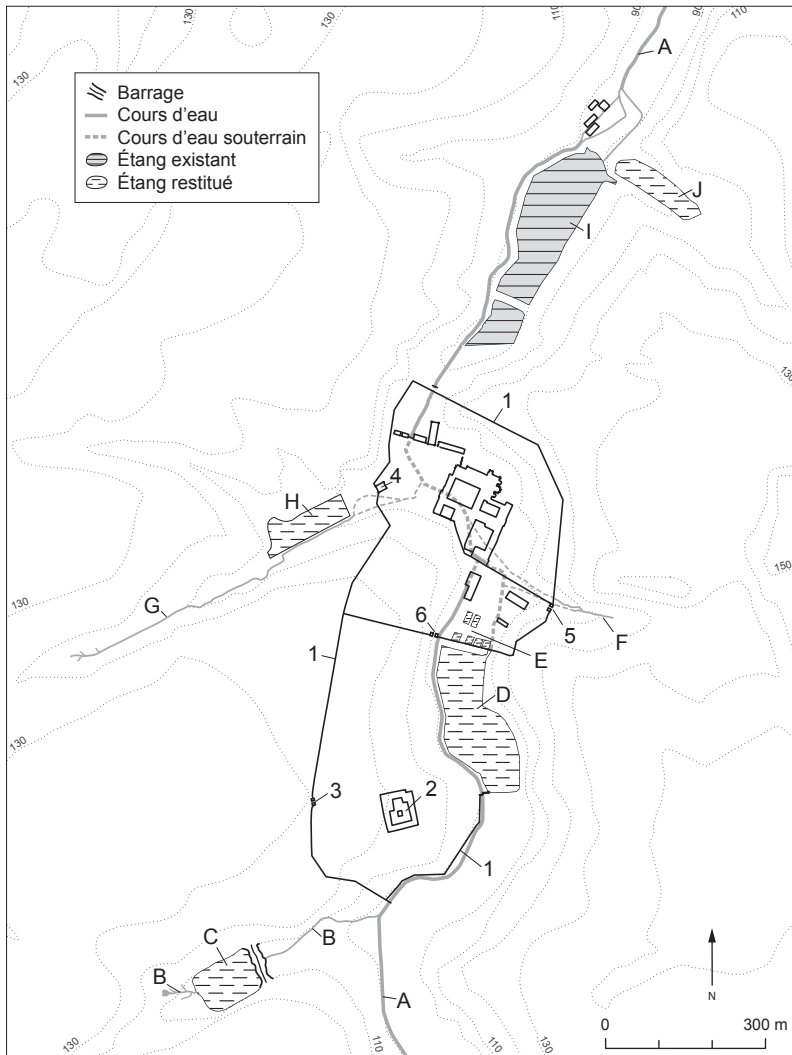
la muraille enjambe la rivière par une arche et s'achève net sur le bord même de la rive droite du cours d'eau ; vers l'ouest, elle grimpe rapidement sur le versant nord du vallon du Goddiarch. Le barrage de terre se trouve donc en dehors de l'enceinte abbatiale, à environ 200 m au sud-ouest de celle-ci.

Dans une étude consacrée à l'hydraulique de l'abbaye (De Waele, Heller & de Fays, 2004), nous avons déjà signalé l'existence de cet ouvrage de terre, sans le décrire toutefois : [...] *aux sources du Goddiarch, un petit affluent de la Thyle, [...] une gigantesque digue de terre, encore visible aujourd'hui, barre le vallon.* (p. 119). Nous n'en avons pas moins souligné son importance pour l'histoire de l'abbaye et localisé son implantation, avec sa retenue d'eau, sur une *Carte orohydrographique de la région autour de l'abbaye de Villers avec les quatre étangs disparus* (p. 119), ainsi que sur un *Plan général de l'abbaye de Villers dans la vallée de la Thyle.* [...] *E : étang disparu du Goddiarch.* (p. 121). Nous utilisons à dessein le terme « barrage », de préférence à celui de « digue », pour caractériser la fonction de cet ouvrage, qui est de barrer un cours d'eau, mais aussi pour le distinguer d'aménagements similaires qui servent également à contenir l'eau mais sont nettement moins élevés (tels les redressements de berges, les levées de terre, etc.), et enfin pour souligner sa monumentalité.

Si nous reprenons dans ces pages l'examen de ce barrage de terre et du plan d'eau disparu, c'est non seulement parce que leurs vestiges sont méconnus mais aussi parce que le site revêt une importance historique réelle en ce qui concerne la naissance de l'abbaye cistercienne de Villers (1146-1796). En effet, la chronique de l'abbaye rapporte que les moines, partis de Clairvaux « après l'octave de Pâques » [7 avril] 1146, s'installèrent d'abord ici, « à proximité de la source Goddiarch », *iuxta fontem Goddiarch*, mais qu'ils n'y séjournèrent « qu'un certain temps », le lieu se révélant peu propice à une occupation humaine, avant de descendre dans la vallée de la Thyle après la visite que saint Bernard effectua sur le site même le 23 janvier 1147 (Coomans, 2000, p. 41, 60-61 ; Noël, 1998, p. 32 ; mais surtout de Moreau, 1909, p. 3-16). L'étude ci-dessous se fonde uniquement sur des observations extérieures de l'ouvrage de terre et du vallon que nous avons recommencées durant l'hiver 2012-2013 en excluant tout procédé invasif d'investigation.

Le cadre topographique

Le bois de Bachet recouvre entièrement le vallon du Goddiarch jusqu'au plateau qui l'environne sur trois côtés et jusqu'à la rivière Thyle dans la vallée. De forme plus ou moins rectangulaire, il couvre une superficie de plus de 22 ha pour une longueur est/ouest d'environ 750 m et une largeur nord/sud d'environ 300 m. Le



Carte orohydrographique de la vallée de la rivière Thyle avec l'abbaye de Villers ainsi que quatre étangs disparus. 1. Enceinte ; 2. Ferme abbatiale ; 3. Porte de Nivelles ; 4. Porte de Bruxelles ou porterie ; 5. Porte de Namur ; 6. Porte de la ferme ; A. Thyle ; B. Ruisseau Goddiarch ; C. Étang disparu du Goddiarch ; D. Grand étang amont comblé ; E. Viviers comblés près du moulin ; F. Ruisseau des Affligés ; G. Ruisseau Saint-Bernard ; H. Étang disparu du Saint-Bernard ; I. Étang aval de Chevelipont ; J. Étang disparu de Chevelipont (infographie A. Van Driessche, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).

vallon présente une longueur approximative de 600 m pour une largeur variable autour de 100 m. Le passage entre la crête du vallon et le plateau environnant se situe entre 130 m et 140 m tandis que le plateau culmine à 150 m. Dans la vallée, la Thyle coule à une altitude de 96 m au-dessus du niveau de la mer. La dénivellation entre le pied aval du barrage et la Thyle est de 5,30 m pour une distance de 220 m. La cote d'altitude de la crête du barrage peut être placée à 108,50 m, celle du plan d'eau disparu à 107,50 m et celle du ruisseau dans sa traversée du barrage à quelque 101,50 m. La source du Goddiarch, quant à elle, se trouve à 109,50 m.

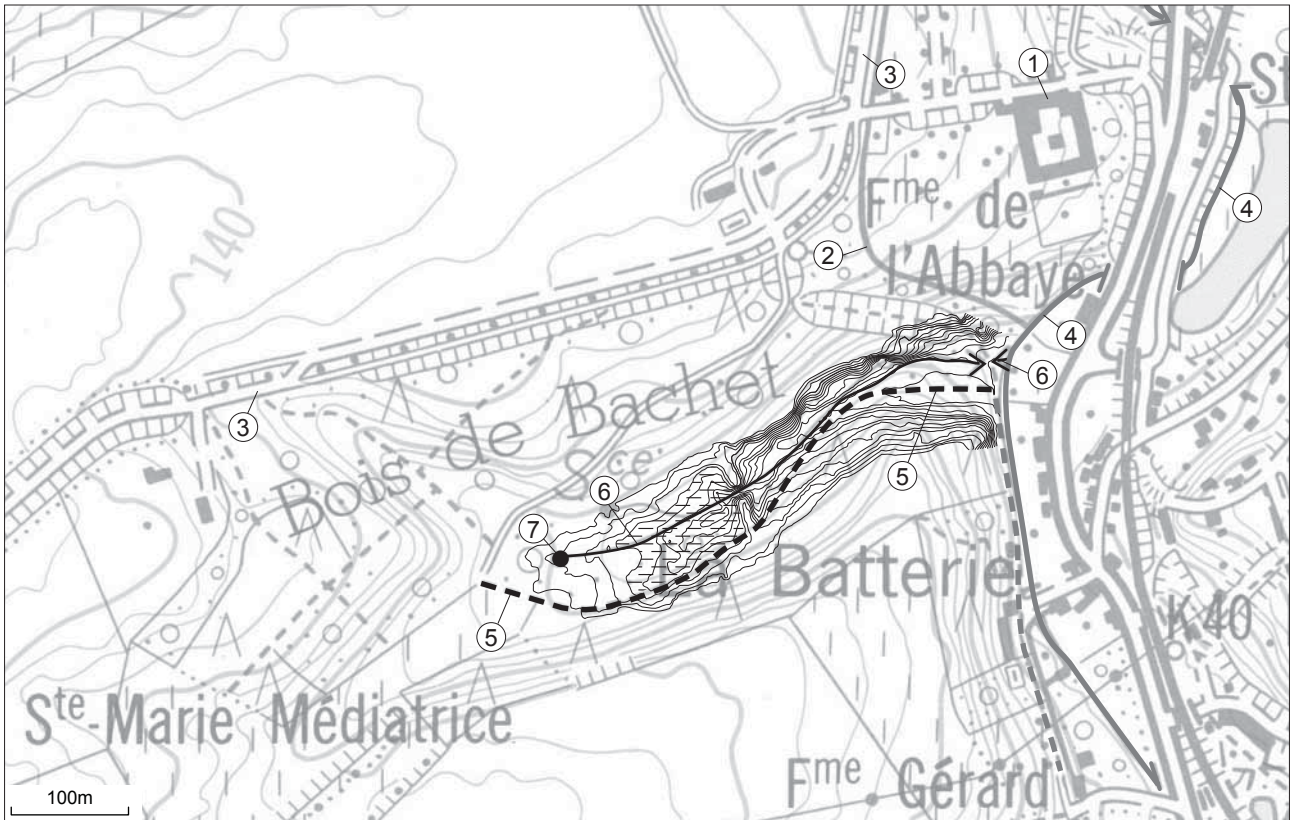
Sur ses côtés nord, ouest et sud, le bois de Bachet est entouré de terres de culture ou de prairies. Du côté est, vers la vallée, il est directement délimité par la rive gauche de la rivière Thyle ; sur la rive droite de

celle-ci donnent les jardins des habitations construites le long de l'avenue Speeckaert qui relie le village de Villers-la-Ville au sud et les ruines de l'abbaye au nord. Le côté nord du bois de Bachet est bordé par un tronçon long de 600 m de la drève des Quatre Chênes. À l'est, ce tronçon vient buter contre l'enceinte abbatiale puis se redresse plein nord pour longer la muraille sur près de 650 m et atteindre le carrefour de la porte de Bruxelles, porterie historique de l'abbaye. La drève des Quatre Chênes, actuellement une route à praticabilité médiocre, relie au sud-ouest le village de Sart-Dames-Avelines distant d'environ 4 km à l'important carrefour devant la porte de Bruxelles au nord-est, où elle rencontre trois autres routes, celle vers Baisy-Thy et Genappe, celle vers Court-Saint-Étienne et Ottignies, enfin celle conduisant à Mellery ou à Villers-la-Ville.

Comme le bois de Bachet, le vallon du Goddiarch est orienté sud-ouest/nord-est. Vers l'amont il se termine par deux pointes, la principale au sud-ouest dans l'axe du thalweg, la seconde au nord-ouest, plus courte, venant buter contre la drève des Quatre Chênes. Le barrage se situe au tiers de la longueur du vallon depuis son débouché dans la vallée. Encaissé vers l'aval, le thalweg se transforme rapidement, à partir du barrage et vers l'amont, en une zone peu pentue, s'étalant assez largement. Du côté ouest, à la pointe principale du vallon, une prairie en forme de rectangle très allongé et aux contours bien nets, enclavée dans le bois sur toute la longueur (env. 200 m) de la pointe, se trouve exactement dans

l'axe du thalweg et du ruisseau Goddiarch. Cette prairie résulte d'un essartage qui avait pour but de mettre en communication le plateau au sud-ouest avec le vallon du Goddiarch et, vers le nord-est, avec la drève des Quatre Chênes et la ferme de l'abbaye ; un chemin, en effet, prend naissance à l'extrémité orientale de la prairie dans le bois, s'élève en parcourant le versant nord du vallon du Goddiarch et rejoint la drève à environ 70 m de l'enceinte abbatiale.

Pour accéder au barrage depuis la vallée, en venant du village de Villers, on emprunte le chemin qui longe la Thyle sur sa rive gauche et, peu avant la confluence de la rivière avec le ruisseau Goddiarch, on s'engage dans le bois en prenant à gauche un sentier en pente régulière aménagé dans le versant sud du vallon. Assez largement ouvert à son débouché sur la rivière, le fond du vallon



Extrait de la carte IGN (1 / 10 000) avec l'ancienne ferme abbatiale (1), l'enceinte de l'abbaye (2), la drève des Quatre Chênes (3), la rivière Thyle (4), le sentier dans le vallon au départ de la vallée (5), le ruisseau Goddiarch (6) et la source (7). Micro-relief du vallon du Goddiarch montrant le barrage en terre et l'emprise du plan d'eau disparu (infographie A. Van Driessche, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).

se resserre ensuite rapidement et ce jusqu'au barrage. Le bois, en friche, est densément couvert de feuillus et de taillis, et du bois mort jonche le sol en quantité. Après une marche d'environ 150 m, le barrage apparaît sur la droite bien que partiellement dissimulé par la végétation. D'emblée, le regard est attiré par l'impressionnante rupture vers son milieu ; c'est elle qui donne toute la mesure de la hauteur et de la largeur au sol de la construction. Après avoir parcouru encore 50 m, on arrive à hauteur du barrage où l'on peut alors passer, de plain-pied et sans transition, du sentier sur la crête aplanie et relativement large de l'ouvrage de terre. En amont du barrage, là où jadis s'étendait le plan d'eau, la configuration du fond du vallon change : il s'élargit notablement, son aspect encaissé a disparu tandis que sa déclivité diminue au point d'être peu perceptible. Bien que les siècles et la nature aient estompé les aménagements dus à l'homme, il apparaît encore clairement que cette zone a fait l'objet de grands travaux de terrassement. Le long côté méridional du plan d'eau, notamment, a été creusé et les déblais utilisés pour élever une digue servant aussi de sentier. Aujourd'hui encore celui-ci, à peine pentu, surplombe de plusieurs mètres par endroits le niveau de fond du plan d'eau disparu. Plus loin vers le sud-ouest, le chemin s'engage dans une zone relativement plate, humide et inondable,

où l'eau excédentaire pouvait se répandre en cas de fortes pluies ; le petit côté ouest du plan d'eau, correspondant à sa limite amont, n'était donc pas artificiellement endigué. Obliquant ensuite vers le nord-ouest, il longe alors l'extrémité de la prairie enclavée, puis se redresse complètement vers le nord-est avant de sortir du vallon et de se diriger vers l'enceinte abbatiale. Sur le long côté nord, le sentier digue est fortement estompé et ne se marque plus que par endroits dans le paysage. Il semble, en effet, que l'on ait fait l'économie de travaux d'endiguement sur ce côté. En outre, contrairement au sentier digue du long côté sud qui relie la vallée de la Thyle au plateau, celui-ci servait exclusivement au plan d'eau et au barrage ; il serait donc tombé en désuétude dès l'abandon de l'ouvrage.

Le barrage du Goddiarch

Le barrage de terre barre le vallon à un endroit propice, là où les versants en vis-à-vis du fond du vallon sont assez proches et où le relief directement en amont s'étale assez largement. L'ouvrage est coupé en deux vers son milieu, sur toute sa hauteur, par une large saignée en forme de trapèze renversé et au bas de laquelle coule le Goddiarch. Il est entièrement couvert d'une végétation basse et trois grands hêtres y poussent. La hauteur



Le barrage en terre dont la rupture médiane est traversée par le ruisseau Goddiarch. Au premier plan, le fossé d'évacuation du trop-plein de la retenue d'eau, rejoignant le ruisseau dans le coin inférieur gauche du cliché. Vue vers le sud.

du barrage diminue bien entendu progressivement sur les deux côtés pentus du thalweg. S'il n'y avait cette impressionnante rupture médiane, on ne percevrait ni la monumentalité de l'ouvrage ni sa morphologie trapézoïdale. Celle-ci caractérise le barrage à gravité ou barrage-poids dont l'épaisseur diminue à mesure qu'il s'élève.

Les principales dimensions du barrage sont les suivantes. Long. totale (mesurée sur la crête) : env. 80 m. Cette longueur totale est l'addition des trois longueurs suivantes : long. du talus sud : env. 32 m ; long. du talus nord : env. 31 m ; long. de la rupture au niveau de la crête : 17 m. Long. de la rupture au niveau du ruisseau (c.-à.-d. larg. du ruisseau) : env. 1 m. Haut. max. (à la verticale au-dessus du ruisseau) : 7 m. Larg. max. (prise à la base des deux pans de la rupture) : env. 20 m ; larg. min. (prise au sommet) : env. 2 m.

Observée depuis le fond du thalweg, la rupture au milieu du barrage apparaît comme une trouée dans un énorme massif de terre, étroite au niveau du ruisseau, mais s'évasant très fortement vers le haut entre deux parois talutées et abruptes (longueurs prises sur ces parois : 10 m). Ces deux parois, les côtés inclinés de l'ouverture, descendent de manière régulière jusqu'au ruisseau. Toutefois, de part et d'autre de celui-ci, la pente s'adoucit sur une longueur de moins de 1 m en une espèce de berge sans doute formée de coulées de terre recouvrant un plat qui bordait à l'origine le ruisseau. Le Goddiarch coule ici dans un canal profond d'environ 0,40 m dont les berges verticales semblent résulter d'un creusement artificiel. Observée depuis le sommet du barrage, la rupture impressionne tant par sa hauteur que par sa largeur. Ses deux parois trapézoïdales présentent une surface régulière et quasi plane comme

si elles avaient été aménagées ainsi au moment de la construction et ensuite soigneusement laissées en l'état au moment de l'abandon du barrage, c'est-à-dire au cours des travaux de récupération des éléments en bois de la structure du déversoir. En effet, c'est à l'emplacement de cette grande ouverture que se trouvait le mécanisme de la vanne de décharge qui permettait d'évacuer l'eau de la retenue et de vidanger l'étang. La vanne était levée dès que l'eau accumulée dépassait les besoins et risquait d'endommager les aménagements et installations. Le trou de vidange, pratiqué dans la partie la plus basse de l'ouvrage de terre, utilisait vraisemblablement le lit du ruisseau canalisé sous la forme d'un pertuis maçonné et voûté. Aucun débris de construction, bloc de pierre taillée ou autre, n'est toutefois visible au sol.

La crête du barrage présente, malgré l'érosion, une largeur de 2 m environ tout à fait suffisante pour circuler, même en chariot, et avoir aisément accès aux commandes de la vanne. Sur sa moitié sud, la surface est plane et n'a pas subi de dommages. Vers le sentier, la crête s'évase au point d'atteindre une largeur de près de 20 m à l'endroit où elle se confond avec lui ; cet élargissement, dont la végétation basse masque le profil et la réelle ampleur, était sans doute destiné à renforcer l'ouvrage au point faible de sa jonction avec le versant et, secondairement, à faciliter le passage du sentier à la crête et vice versa. De l'autre côté du sentier, dans l'axe du barrage, le coteau est entamé, sur une longueur de 35 m et une profondeur de 12 m environ, par une excavation semi-circulaire qui a servi à l'extraction de matériaux. Sur sa moitié nord, la crête est relativement plane sur une quinzaine de mètres à partir de la rupture, puis elle s'élargit comme à l'extrémité sud, mais de manière irrégulière et sa jonction avec le

versant est très imprécise ; en outre, deux dépressions creusent la surface du sol bouleversé. Ces perturbations semblent indiquer que le trop-plein se trouvait à cette extrémité nord du barrage ; elles résulteraient des travaux de récupération des éléments et matériaux de ce dispositif d'évacuation, mais aucun vestige n'est visible aujourd'hui à la surface du sol. Ce déversoir de crue était indispensable car il permettait d'éviter la submersion du barrage, cause principale de rupture. D'autre part, l'installation du trop-plein dans l'un des deux angles aval du plan d'eau est conforme aux normes hydrauliques. Elle semble d'ailleurs confirmée par la présence d'un fossé creusé en pente douce dans le versant aval et reliant cette extrémité nord du barrage avec le ruisseau en contrebas dans lequel devait se déverser le trop-plein. Enfin, directement au-delà du barrage, une zone d'extraction creusée à flanc de coteau, longue de 70 m sur 20 m environ, s'étend sur le bord de la retenue d'eau disparue ; sa longueur indique qu'elle a fourni des matériaux non seulement à la construction du barrage mais aussi à l'aménagement de la berge nord de la retenue d'eau. Il convient également de supposer qu'une partie importante des remblais constitutifs du barrage et des digues ait été prélevée sur l'assiette même du plan d'eau.

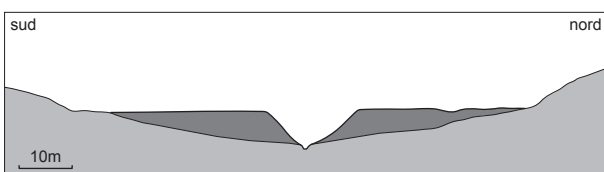
Globalement, la configuration primitive du barrage se définit encore assez bien, même si la nature et le temps en ont estompé les formes et les lignes. Selon toute apparence, l'érosion due aux intempéries n'a pas provoqué de gros dégâts à l'ouvrage ; la végétation qui le recouvre et le bois qui le renferme ont sans doute contribué à éviter ravinements et affaissements. D'importants dépôts recouvrent la partie inférieure du talus amont des deux moitiés du barrage. En l'absence de sondages, sans écarter le processus de coulées de terres du talus, on ne peut affirmer s'ils résultent d'une sédimentation accumulée par l'eau, s'ils ont été rapportés pour renforcer la base ou s'ils sont la conséquence d'une action combinée de la nature et de l'homme. Les pentes des deux talus, calculées à l'endroit de la rupture, là où le profil initial est le mieux conservé, sont de 33° pour le talus amont et de 23° pour le talus aval. La plus grande surface au sol du talus aval répond à une contrainte de stabilité tandis que la pente plus raide du talus amont offre moins de prise à l'érosion et au sapement. En ce qui concerne le talus aval, la base de sa moitié sud est soulignée par une dépression peu profonde et aux limites imprécises qui

s'élargit notablement, jusqu'à une dizaine de mètres, vers le ruisseau ; les terres et pierres extraites de cette zone d'emprunt ont probablement servi à la construction ou à la réfection de cette partie du barrage. Au pied de la moitié nord du talus aval, vers le ruisseau, le sol forme une proéminence peu marquée, étendue et irrégulière, beaucoup trop légère pour y voir le résultat d'éboulis provenant de la rupture du barrage.

La retenue d'eau, la source du Goddiarch et le ruisseau

La retenue d'eau avait, grosso modo, la forme d'un rectangle orienté sud-ouest/nord-est comme le vallon et son assiette présentait une superficie approximative de 10 000 m². Actuellement, deux côtés en sont bien définis, l'un par le barrage au nord-est et l'autre par le sentier digue délimitant le long côté sud-est. Au nord-ouest, sur l'autre long côté, le versant aménagé, plus proche et plus abrupt qu'au sud, servait de rive. Enfin, au sud-ouest, vers l'amont, la retenue n'était pas endiguée et n'avait donc pas de limite permanente, cette zone étant inondable en fonction des pluies et de la nature du sol. De ce fait, les dimensions du plan d'eau étaient variables. Sa longueur pouvait atteindre 120 m environ (cette longueur a été calculée en tendant une horizontale depuis un point de référence sur le barrage à 1 m sous son sommet, ce point étant considéré comme le niveau maximum de l'eau). La profondeur de l'eau près du barrage, là où elle était la plus grande, pouvait atteindre 6 m. La largeur maximale du plan d'eau, correspondant à peu près à la longueur du barrage, était d'un peu moins de 80 m. Aux deux extrémités du barrage, la jonction avec les digues représentait un point faible ; elle était donc renforcée par un apport de terres supplémentaires de façon à mieux résister à la pression de l'eau ainsi qu'au phénomène d'érosion lié au clapotis. Enfin, au vu de la complète recolonisation par la végétation aujourd'hui, il est extrêmement malaisé d'imaginer que le plan d'eau formait jadis une vaste clairière au milieu du bois.

La source principale du Goddiarch se situe dans le coin nord-ouest du vallon. Se trouvant en amont du plan d'eau, elle restait donc accessible en permanence. Des deux sources qui sont représentées sur la carte IGN au débouché de la pointe nord du vallon, elle est la plus occidentale. C'est elle que désigne la chronique de l'abbaye, dans la locution *iuxta fontem Goddiarch*, pour situer le lieu de la première et éphémère installation des moines « à proximité de la source Goddiarch ». De fait, elle se différencie des autres par son émergence dans une dépression présentant les caractéristiques d'un bassin aménagé par la main de l'homme. L'excavation, profonde par endroits de près de 2 m, présente des



Profil du barrage barrant le fond du vallon (infographie A. Van Driessche, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).

parois plus ou moins verticales et une forme trapézoïdale (dimensions maximales : 15 m sur 10 m environ). L'eau s'écoule par une brèche pratiquée dans le long côté situé vers l'aval ; de là et jusqu'au barrage, le ruisseau est canalisé dans une tranchée creusée dans le sol, aux parois verticales, dont la profondeur varie de 0,30 m à 0,60 m.

Aujourd'hui, le ruisseau traverse donc l'assiette de la retenue sur une grande partie de son parcours. Son eau est pure, son débit constant, sa profondeur atteignant à peine 0,10 m. Un ruisseau secondaire, prenant sa source à environ 80 m à l'est de celle du Goddiarch, le rejoint à plus ou moins 50 m en amont du barrage. Avant leur confluence, les deux ruisseaux, au parcours sinueux, apparaissent comme les deux branches d'une fourche, drainant de la sorte la vingtaine (?) de sources visibles dans l'emprise du plan d'eau disparu. À une trentaine de mètres en amont du barrage, une chute (haut. : env. 0,80 m) a été aménagée au moyen d'une grosse pièce de bois placée en travers du lit du ruisseau ; cette différence brutale de niveau indique d'importants travaux de terrassement sur l'assiette du plan d'eau. Directement en amont du barrage, le ruisseau, légèrement décentré vers le sud par rapport à l'ouverture du barrage, fait un double coude en équerre pour la traverser en ligne droite ; il reçoit en outre un ruisseau de moindre importance, provenant du nord, et coulant quasi parallèlement à la moitié nord du barrage.

Synthèse

La tradition orale, que nous avons personnellement pu recueillir sur place, est affirmative : le barrage, bien connu des passionnés d'histoire locale, servait à retenir l'eau d'un vivier et appartenait à la première abbaye désertée. Cette tradition trouve par exemple écho dans un guide touristique ancien des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville et des environs (Cosyn, 1932, p. 29) dans lequel on peut lire, à propos de la promenade entre la ferme de l'abbaye et le village : *Nous coupons un vallon touffu et solitaire dénommé le vallon de Goddiarch ; c'est à cet endroit que les moines s'établirent en 1146, avant d'adopter l'emplacement définitif. Il y existe des restes d'un barrage rompu par les eaux et qui marque l'emplacement d'un vaste étang disparu depuis plusieurs lustres.*

Ce barrage de terre est-il lié, comme énoncé ci-dessus, à la première et éphémère installation des moines à Villers ? La seule certitude en ce sens pourrait être fournie par l'archéologie, grâce à la datation de matériaux ou d'objets piégés dans l'ouvrage au moment de sa construction. Il n'en reste pas moins qu'un faisceau d'éléments plaide fortement en faveur de l'attribution

de cet ouvrage à la première (Villers I, d'après la classification de Coomans, 2000, p. 59-62) des trois abbayes qui se sont succédé à Villers.

C'est la chronique de l'abbaye de Villers qui apporte les arguments les plus probants pour attribuer le barrage à la première abbaye Villers I. On y apprend, en effet, que l'abbé Laurent, douze moines et cinq convers quittèrent Clairvaux après le 7 avril 1146 et *s'établirent près de la source Goddiarch et, là même, ils acquirent huit bonniers de terre arable et quelques autres terres accidentées et de peu de valeur.* (trad. du latin dans Noël, 1998, p. 32 ; cf. aussi Coomans, 2000, p. 41, 59-62, 583 ; de Moreau, 1909, p. 3-16 ; Despy, 1957 ; Wauters, 1856, p. 8-11). Or, la proximité du barrage avec la source est indiscutable : il en est distant d'environ 170 m, la limite amont du plan d'eau ne se trouvant qu'à quelques dizaines de mètres. Il ne s'agit que d'un barrage, il est vrai, et non des vestiges des bâtiments de Villers I. Ceux-ci n'ont pas été repérés à ce jour ; construits en pans de bois, ils n'ont laissé que peu de traces. À l'inverse, le barrage a été protégé grâce à son implantation dans un thalweg encaissé et inculte, recolonisé par la végétation après son abandon. La présence de la source a joué un rôle indéniable dans le choix du site de l'abbaye Villers I puisqu'elle est citée comme seule et unique référence de situation. Or, c'est principalement l'eau de cette source que retenait le barrage. Il serait donc difficile de ne pas envisager l'appartenance de cet ouvrage de terre à la première abbaye de Villers. Par ailleurs, la description paysagère contenue dans la chronique correspond assez bien à la topographie des environs de la source du Goddiarch puisque celle-ci associe des terres arables ou des pâturages, que l'on trouve sur le plateau, et d'autres terres, « accidentées et de peu de valeur » qui, elles, caractérisent le vallon. Enfin, la construction du barrage et la création du plan d'eau ont nécessité des travaux de terrassement considérables tout en exigeant d'indispensables compétences en matière d'hydraulique. Qui d'autre, si ce n'est la communauté cistercienne, était capable d'entreprendre et mener à bien un tel projet ?

Mais la chronique poursuit : *alors qu'ils étaient installés à cet endroit depuis un certain temps, ils y endurent une telle disette qu'ils pensèrent regagner la maison de Clairvaux.* Ainsi, le choix du site s'avéra ne pas être judicieux et le 23 janvier 1147, saint Bernard vint en personne à Villers : *Après que saint Bernard eut visité le lieu même et les frères et eut béni la source de cet endroit, estimant qu'ils souffraient du manque d'eau courante, il les invita à descendre dans cette vallée dans laquelle nous sommes installés, [...]* (Noël, 1998, p. 32). C'est donc le débit insuffisant du ruisseau Goddiarch qui a provoqué l'abandon de l'abbaye Villers I : l'infrastructure hydraulique, primordiale pour toute abbaye cistercienne, était déficiente. Ce passage de la chronique confirme aussi

que Villers I ne se trouvait pas dans le fond de la vallée de la Thyle, puisqu'il fallait y descendre pour édifier la nouvelle abbaye Villers II. Le site de la source du Goddiarch correspond donc bien à la situation topographique que décrit la chronique.

D'emblée nous avons utilisé le terme de barrage pour souligner la taille particulièrement imposante de l'ouvrage de terre qui barre le vallon. Si sa longueur (env. 80 m) est assez courante pour les digues, en revanche, sa hauteur (env. 7 m) est tout à fait remarquable ainsi que, mais dans une moindre mesure, la largeur de sa base (env. 20 m). En effet, la largeur moyenne à la base des digues d'étangs est d'environ 10 m pour une hauteur d'environ 2 m (Liegard & Fourvel, 2004, p. 219). Le rapport entre la largeur à la base et la hauteur est donc de 5 à 1 pour les digues alors qu'il est de 5 à 1,8 pour le barrage du Goddiarch. Ce rapport plus audacieux, dû à la configuration topographique, n'en traduit pas moins une tradition et une maîtrise techniques dans l'art de construire ce type d'ouvrage.

L'état de conservation du barrage peut être qualifié de bon, voire très bon, compte tenu du principal matériau utilisé, la terre. La trouée médiane, à l'emplacement de la vanne, n'est pas accidentelle, mais bien volontaire. En effet, il est extrêmement risqué de laisser à l'abandon une retenue d'eau qui, comme celle-ci, barre un vallon relativement encaissé et pentu ; l'eau finit par créer une brèche qui, en cas de forte crue, provoque une inondation particulièrement brutale de la zone aval. D'autre part, l'ouvrage ne présente aucun indice de sapement ou de submersion. Son abandon a donc été programmé et l'ouverture maîtrisée (le terme de rupture se révélant à la limite inadéquat). Le dispositif d'évacuation et de régulation d'eau de l'étang a été proprement démonté et les matériaux soigneusement récupérés ; en effet, les deux parois latérales de l'ouverture, sur lesquelles venait s'appuyer ce dispositif, ne présentent aucune trace de dégât brusque ou violent et aucun débris ne jonche le sol. Les mêmes observations de démontage et récupération des éléments de structure s'appliquent au système du trop-plein.

Le fait de barrer le cours du ruisseau Goddiarch a permis de créer une réserve d'eau. Mais à quoi servait cet étang ? En aval du barrage le thalweg est encaissé et pentu, le fond parsemé de sources est très humide et la superficie exploitable vraiment réduite. Cette configuration écarte des projets tels que l'assainissement du sol, son irrigation ou la construction d'un moulin. Quant à l'eau potable elle était fournie par les sources en amont du plan d'eau. En revanche, la fabrication de glace en hiver, la culture de plantes hygrophiles pour la vannerie et pour la construction de bâtiments, voire l'utilisation des curures riches en azote pour amender les terres de culture, sont certainement des

objectifs plus directement utiles et réalisables (Liegard & Fourvel, 2004, p. 216). Cependant, la principale raison d'être de cet étang était sans doute la pisciculture. Toutes les abbayes cisterciennes possédaient un ou plusieurs viviers. La règle interdisant de manger de la viande de mammifère, les moines élevaient principalement des carpes pour la consommation, mais aussi pour la vente sur les marchés ; le poisson pouvait également être transformé et commercialisé sous la forme de salaisons (Gaud & Leroux-Dhuys, 1999, p. 107). Une exploitation piscicole répondait donc aux besoins élémentaires de subsistance de la communauté, en particulier aux débuts de son installation. À ce sujet, on notera que la mention « vivier Bachet », inscrite dans une parcelle triangulaire aux contours bien nets, apparaît sur une carte figurative de la première moitié du 17^e siècle (Coomans, 2000, p. 58). Ce vivier, cependant, ne peut être identifié avec le plan d'eau retenu par le barrage car il est situé dans la vallée, au débouché du vallon du Goddiarch, au bord même de la rivière Thyle. Par ailleurs, ni le barrage avec sa retenue d'eau, ni le ruisseau Goddiarch ne sont représentés sur cette carte. Il n'en reste pas moins que ce vivier des Temps modernes témoigne sans doute d'une tradition piscicole dans le vallon du Goddiarch.

Bibliographie

- COOMANS T., 2000. *L'abbaye de Villers-en-Brabant*, Bruxelles et Brecht (Studia et Documenta, XI).
- COSYN M., 1932. *Guide pratique des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville et des promenades aux environs*, Bruxelles, publié sous les auspices du Touring Club de Belgique.
- DE MOREAU E., 1909. *L'Abbaye de Villers-en-Brabant aux XII^e et XIII^e siècles. Étude d'histoire religieuse et économique*, Bruxelles.
- DESPY G., 1957. La fondation de l'abbaye de Villers (1146), *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 28, p. 3-17.
- DE WAELE É. & HELLER F., 2013. Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : l'ancienne abbaye, découvertes aux abords de la porte de la ferme, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 43-51.
- DE WAELE É., HELLER F. & DE FAYS R., 2004. L'hydraulique de l'abbaye de Villers-en-Brabant à Villers-la-Ville. In : BOULEZ V. et al. (coord.), *Les chemins de l'eau. Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du nord de la France et de Wallonie*, Namur (Les Dossiers de l'IPW, 1), p. 119-128.
- GAUD H. & LEROUX-DHUYS J.-F., 1999. *Cisterciënzer Abdijen. Geschiedenis en architectuur*, Köln, Könemann.
- LIEGARD S. & FOURVEL A., 2004. Étude de deux digues d'étangs « en terre » recoupées par le tracé de la RCEA à Pierrefitte-sur-Loire et Coulanges (Allier), *Revue archéologique du Centre de la France*, 43, p. 209-222.
- NOËL S., 1998. La cronica de Villers (1146-1333), *Villers. Revue trimestrielle de l'abbaye*, 5, p. 27-33.
- WAUTERS A., 1856. *L'ancienne abbaye de Villers. Histoire de l'abbaye et description de ses ruines*, Bruxelles.

Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : à propos de l'abbaye primitive, 1146-1147

Éric DE WAELE

Les deux dates 1146-1147, habituellement considérées comme couvrant l'existence de l'abbaye primitive (Villers I), méritent toutefois commentaires et ajustements. En effet, la réalité que le regard archéologique permet d'approcher apparaît moins évidente. Nous tenterons donc de préciser davantage cette réalité par le biais d'une réflexion sur les aspects humains et matériels tant de la première installation des moines à Villers (Villers I) que de leur déménagement sur le site de la deuxième abbaye (Villers II, 1147-1197). Il n'en reste pas moins vrai que le point de vue archéologique ne tire toute sa pertinence que dans sa complémentarité ou sa confrontation avec les sources textuelles. La *cronica* de l'abbaye de Villers viendra donc en contrepoint de notre réflexion sur les premiers mois de l'existence de l'abbaye de Villers-la-Ville dont les ruines actuelles (Villers III, 1197-1796) correspondent à la troisième et définitive implantation (Coomans, 2000, p. 41-46, 59-68, 545-559). Cette réflexion se situe dans la continuité de l'étude sur le barrage de terre du Goddiarch attribuable à Villers I et s'appuie sur les informations nouvelles qui y sont développées (cf. notice supra).

Villers I : une abbaye à redécouvrir via l'archéologie

Les vestiges du barrage et du plan d'eau qu'il retenait dans le vallon du Goddiarch, directement au sud de l'abbaye, éclairent d'un jour nouveau la première abbaye de Villers, en particulier les circonstances et les conditions de son installation mais aussi la durée réelle de son existence. En effet, témoignant d'une entreprise de grande envergure en temps et en main-d'œuvre, incluant de considérables travaux de terrassement, faisant appel à un savoir technique confirmé en matière de construction hydraulique, le barrage et son étang apparaissent en désaccord avec deux informations extraites de la chronique de l'abbaye et généralement reçues : d'une part, le groupe venu de Clairvaux en vue de fonder l'abbaye n'aurait été composé que d'un abbé, douze moines et cinq convers, et d'autre part, l'abbaye Villers I n'aurait connu qu'une existence éphémère d'à peine moins d'un an, voire de quelques mois seulement (Coomans, 2000, p. 545). Nous examinerons plus loin la composition du groupe, celle-ci étant l'une des conditions nécessaires à la fondation d'une nouvelle abbaye. De même nous reviendrons sur la durée de l'existence de l'abbaye Villers I qui se préciserait comme suit : les moines venus

de Clairvaux se seraient installés au Goddiarch à la fin avril 1146 et le transfert de l'abbaye Villers I vers le site de Villers II aurait suivi de peu la visite de saint Bernard, datée du 23 janvier 1147 (Coomans, 2000, p. 41, 61, 545 et surtout de Moreau, 1909, p. 3-16).

La *cronica* de l'abbaye de Villers

Au préalable, il est indispensable de signaler que la section de la *cronica* de Villers concernant les cinquante premières années (1146-1197) de l'abbaye a été rédigée tardivement, à la fin du 13^e siècle (Noël, 1998, p. 28) ou vers 1333 (Coomans, 2000, p. 60) ; son auteur vivait donc dans l'abbaye Villers III qui n'était distante que de 1 km de Villers I. Il est avéré en outre que ce texte abonde en lieux communs et erreurs de dates reflétant une information déficiente et que le chroniqueur ne disposait pas d'une *narratio foundationis* (récit de fondation) ancienne (Noël, 1998, p. 31).

La chronique commence ainsi : *Comme saint Bernard était venu en Brabant pour y prêcher et, comme en d'autres contrées, y acquérir quelque fruit, il se rendit à l'abbaye d'Afflighem, et y fit deux sermons. [...] Comme il aurait voulu les unir à l'ordre cistercien mais n'y était pas parvenu, il se rendit au monastère de Gembloux, [...]. Parti de là et, à proximité du monastère de Foigny, supplié par certaines personnes d'envoyer une communauté de moines dans le Brabant, il promit de le faire. Comme il était rentré à Clairvaux, il se souvint de son engagement. Après les avoir bénis, il envoya là-bas douze moines avec un abbé comme treizième ainsi que cinq convers. Et ils quittèrent Clairvaux après l'octave de Pâques [...], ils s'établirent près de la source Goddiarch et, là même, ils acquirent huit bonniers de terre arable et quelques autres terres accidentées et de peu de valeur. [...] Un monastère et un oratoire ayant été construits en ce lieu, ils s'installèrent. Dom Laurent, homme fervent et instruit de la discipline (monastique) fut abbé en ce lieu, l'an du Seigneur 1146, [...]. Après avoir été abbé pendant une année, dom Laurent démissionna et dom Gérard fut fait second abbé de Villers.* (Noël, 1998, p. 32).

Ainsi présentée, la séquence des faits et des lieux n'est pas crédible. En effet, saint Bernard n'était pas dans nos régions au début de l'année 1146 (avant avril si l'on en croit la séquence) : en route vers l'Allemagne, il se rendit à Affligem et Gembloux seulement à l'automne 1146, et ce n'est qu'au retour, le 23 janvier 1147, qu'il passa par Villers sans même y loger (Noël, 1998, p. 31). D'autre part, l'abbaye Sainte-Marie de Villers est nommée dans une charte certainement antérieure à la fin novembre 1146 ; à défaut d'autres sources plus précises, on admettra que les moines ont quitté Clairvaux « après l'octave de Pâques » [7 avril] 1146 comme le renseigne la chronique (de Moreau, 1909, p. 5-6). Il est possible

que le chroniqueur ait imaginé que saint Bernard soit venu préalablement en Brabant dans le but de faire de la fondation de l'abbaye une décision personnelle de sa part et de placer ainsi le monastère directement sous son égide. Dans le même ordre d'idées, la référence à Pâques pour situer le départ de Clairvaux conférerait un ton symbolique au texte, mais il ne faut pas exclure non plus que le départ fût réellement placé sous le signe de la fête de la résurrection. Enfin, il est admis que la fondation de l'abbaye Villers I se situe entre le 13 mai et le 13 juin 1146 (Coomans, 2000, p. 61, reprenant Despy, 1957, p. 4).

En revanche, vu leur concision et leur précision, les informations contenues dans les dernières phrases de ce paragraphe semblent fiables. Elles portent sur la localisation de l'abbaye Villers I (« près de la source Goddiarch »), mentionnent des constructions, citent le nom du premier abbé, Laurent, précisent tant l'année du début de son abbatiat (« 1146 ») que sa durée (« pendant une année ») et, enfin, donnent le nom de son successeur, Gérald. L'expression « abbé en ce lieu » certifie l'existence d'une abbaye tout en insistant sur sa localisation ; les mots « en ce lieu » reviennent à deux reprises et dans deux phrases successives. La précision « 1146 » signifie que l'abbatiat de Laurent débuta en 1146. Par contre, la durée d'« une année » est contredite par l'extrait qui suit (voir ci-dessous) selon lequel saint Bernard est venu à Villers alors que Gérald a déjà succédé à Laurent ; en effet, la visite de saint Bernard est bien datée par ailleurs du 23 janvier 1147 (de Moreau, 1909, p. 7-8).

La chronique poursuit donc : *Celui-ci [dom Gérald], l'année même de sa nomination, fit mettre le lieu et nos possessions sous la protection du pape Eugène. Or, alors qu'ils étaient installés à cet endroit depuis un certain temps, ils y endurèrent une telle disette qu'ils pensèrent regagner la maison de Clairvaux. L'apprenant, saint Bernard survient, console de leur pusillanimité ses fils bien-aimés. Après que saint Bernard eut visité le lieu même et les frères et eut béni la source de cet endroit, estimant qu'ils souffraient du manque d'eau courante, il les invita à descendre dans cette vallée dans laquelle nous sommes installés, [...]* (Noël, 1998, p. 32).

Ce deuxième paragraphe débute en fournissant un élément de chronologie sûr avec la mention du « pape Eugène III » (1145-1153) mais qui n'apporte aucune précision concernant l'abbaye Villers I. L'information suivant laquelle les moines « étaient installés à cet endroit depuis un certain temps » concerne quant à elle la durée de l'existence de Villers I mais son imprécision, proche du lieu commun, la rend inexploitable. En revanche, le reste du paragraphe fournit plusieurs renseignements d'importance capitale ayant trait à la topographie du site de l'abbaye Villers I. On y apprend

que saint Bernard a visité « le lieu même » et qu'il a béni « la source de cet endroit ». Confirmation est donc donnée que la première abbaye se trouve à proximité de la source du Goddiarch et qu'elle est située sur les hauteurs puisque saint Bernard invite les moines à « descendre » dans la vallée de la rivière Thyle « dans laquelle nous sommes installés » (le chroniqueur, rappelons-le, vit dans l'abbaye Villers III bâtie depuis un siècle déjà dans la vallée et correspondant à l'actuel site des ruines). Ce passage se termine par l'évocation de la translation de Villers I vers Villers II. Celle-ci aurait eu lieu dans les premiers mois de l'année 1147, puisque le pape Eugène III confirma la nouvelle abbaye Villers II le 5 mai 1147 (de Moreau, 1909, p. 11).

Une confrontation éclairante : l'archéologie et le texte

Une série de questionnements découle donc de la confrontation entre le fait archéologique d'une part, et le témoignage de la chronique et son interprétation généralement reçue d'autre part. Comment le petit groupe arrivé de Clairvaux a-t-il pu mener à bien la construction du barrage et l'aménagement de l'étang, sinon avec l'aide d'une main d'œuvre engagée sur place et grâce à des travaux dont la durée doit être évaluée, au minimum, entre trois et six mois (pour une trentaine de travailleurs) ? On est donc amené à se demander : quand et par qui les travaux d'édification du barrage et de creusement de l'étang ont-ils été exécutés ? Mais aussi, quand et par qui les bâtiments et locaux indispensables au logement, à la vie quotidienne et à la pratique religieuse ont-ils été construits ? Et combien de temps ces travaux d'infrastructure ont-ils duré ? Comment et de quoi la petite communauté a-t-elle vécu durant les premiers mois de son installation ? Que répondre ? On peut difficilement concevoir que le groupe soit arrivé au Goddiarch comme au milieu de nulle part : dans



Le barrage de terre barrant le vallon du Goddiarch. Vue depuis l'aval vers le sud.



Le barrage de terre du Goddiarch : la trouée médiane dans laquelle coule le ruisseau. Vue depuis l'amont vers le sud.

une organisation telle que l'était l'ordre cistercien, l'improvisation n'était certainement pas de mise.

D'autre part, on apprend que la communauté avait à disposition un monastère et un oratoire. Mais le texte latin, *Ibique constructo monasterio et oratorio, quieverunt*, [...] (Coomans, 2000, p. 583), ne permet pas d'affirmer que le sujet du verbe « quieverunt », c'est-à-dire les moines partis de Clairvaux, soit l'auteur des constructions évoquées dans l'ablatif absolu. Autrement dit, il n'est pas possible de préciser le rôle qu'ont joué ces moines dans l'édification du monastère et de l'oratoire. La question se pose donc de la façon suivante : les bâtiments ont-ils été construits par les moines eux-mêmes après leur arrivée ou par d'autres (ceux-ci pouvant être n'importe qui) avant qu'ils n'arrivent ? Dans la première hypothèse, est-ce par eux-mêmes seuls ou par eux-mêmes aidés par d'autres, et combien de temps les travaux ont-ils duré ? Dans la deuxième hypothèse, il convient de se demander : par qui et depuis quand ? Ces interrogations sont loin d'être anodines. En effet, elles soulèvent nombre de questions, à propos des ressources humaines, des moyens matériels, des relations avec l'autorité et les propriétaires locaux, de l'apport de main d'œuvre par la population locale, des salariés laïcs par exemple, etc., dans le cadre des travaux divers préalables à la nouvelle implantation. Mais elles suggèrent en outre que le groupe de Laurent ne fut pas le premier

parti de Clairvaux pour fonder Villers. En effet, il n'est pas plausible que les dix-huit personnes qui le composaient aient pu mener à bien, seules, d'aussi considérables travaux de terrassement, d'endiguement du plan d'eau et d'édification du barrage durant les quelques mois de leur résidence sur le site du Goddiarch, sans parler de la construction du monastère et de l'oratoire attestée par la chronique ! Enfin, suivant une troisième hypothèse, les moines auraient pu prendre possession de bâtiments préexistants à leur arrivée, initialement destinés à d'autres fins et auxquels ils auraient attribué de nouvelles fonctions. Mais cette éventualité est en contradiction avec la chronique.

Le bon sens et la raison invitent à penser que d'autres ont précédé le groupe de Laurent pour entreprendre les prospections et repérages indispensables, pour permettre à Laurent et aux siens de se loger et de se nourrir dès leur arrivée, pour mettre en place l'infrastructure hydraulique, pour construire les bâtiments nécessaires à la vie quotidienne et religieuse, pour assurer le ravitaillement et les moyens de subsistance, bref, pour préparer le terrain. On parlerait aujourd'hui de logistique. Par ailleurs, aucun vestige ni du monastère ni de l'oratoire évoqués par la chronique n'a été découvert à ce jour sur le site de la source du Goddiarch ou dans ses environs. Érigés en matériaux légers, ayant donc laissé peu de traces visibles hors sol, les bâtiments ont

pu trouver place en amont de la source, à l'amorce du plateau et sur celui-ci. Selon la chronique, en effet, les moines « s'établirent près de la source Goddiarch et, là même, ils acquirent huit bonniers de terre arable et quelques autres terres accidentées et de peu de valeur ». Or, les terres arables se situent sur le plateau tandis que les terres « accidentées et de peu de valeur » caractérisent le vallon encaissé et humide en aval de la source. En outre, le vallon se termine par deux pointes, l'une vers le nord-ouest, l'autre plus importante vers le sud-ouest dans l'axe du vallon, qui constituent des accès naturels, relativement dégagés, au plateau (cf. notice supra). On observera enfin que le texte de la chronique n'en réclame pas moins la réalité matérielle de la découverte archéologique, et ce malgré la précision topographique apparente des quelques mots *iuxta fontem Goddiarch*, « près de la source Goddiarch ». Que signifie, en effet, la locution « près de » ? Quelques dizaines de mètres ou quelques centaines ?

Villers I : une implantation d'abbaye volontiers inadéquate

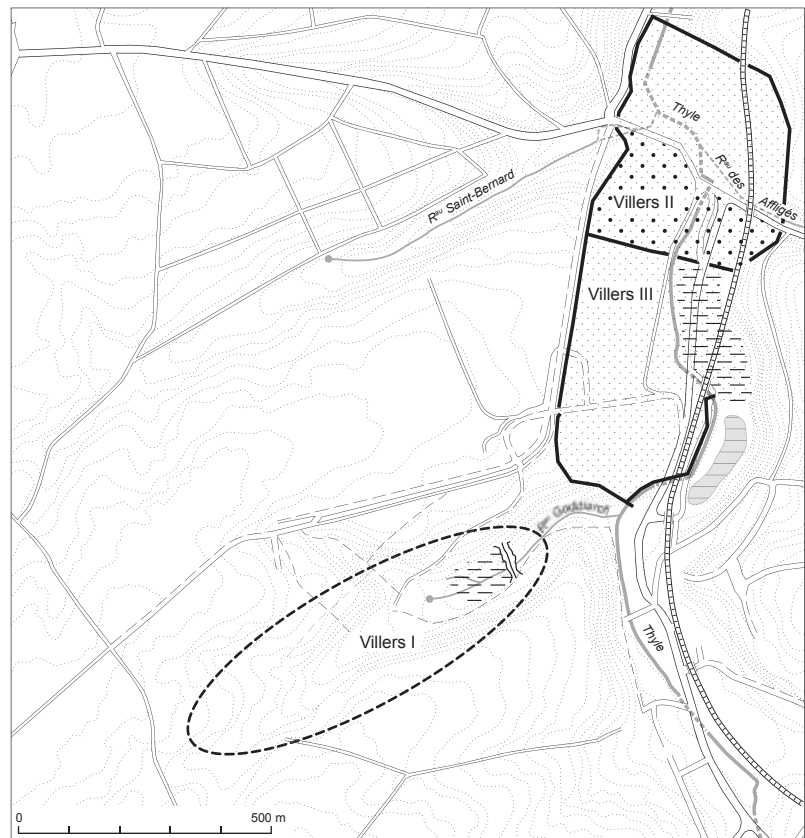
L'implantation de Villers I vers le haut d'un vallon et sur un plateau ne laisse pas d'étonner car elle ne répond pas aux normes qui régissent habituellement le choix de l'emplacement d'une abbaye. En effet, dans le but de vivre en complète autarcie, les cisterciens s'installaient dans la forêt, en fond de vallée le long d'une rivière et à proximité de sources. La forêt fournissait le bois de construction et le combustible, la vallée offrait des espaces à bâtir, la rivière générait la force motrice pour les moulins, irriguait les jardins et les vergers, alimentait les viviers, collectait les eaux usées, vidangeait les latrines, etc., tandis que les sources fournissaient l'eau potable (Coomans, 2000, p. 49-53 ; Gaud & Leroux-Dhuys, 1999, p. 45-48). Or, ces composantes nécessaires à l'implantation d'une abbaye ne se trouvaient pas réunies aux abords de la source du Goddiarch où il manquait presque tout. Pourtant, c'est en cet endroit même, là où la chronique situe la première abbaye de Villers, que l'on trouve les vestiges d'un barrage de terre et d'un plan d'eau.

Pourquoi les moines ont-ils donc accordé leur préférence à ce lieu élevé, éloigné de la rivière et du fond de vallée ? L'explication la plus plausible est que ce choix était prémédité, voire tactique. Il s'agissait en effet d'occuper le terrain en attendant d'obtenir

un meilleur emplacement après négociations avec l'autorité politique. À ce sujet, l'explication donnée par le chroniqueur pour abandonner le site du Goddiarch et descendre dans la vallée, à savoir que le ruisseau ne fournissait pas assez d'eau, ne résiste pas à l'examen : l'impossibilité d'établir, sur le long terme, une abbaye en cet endroit devait être évidente d'emblée aux yeux des auteurs de projet cisterciens. En fait, le procédé n'était pas inhabituel : le choix d'un site favorable revêtait une importance telle que la plupart des abbayes n'ont été, dans un premier temps, qu'un habitat provisoire avant d'être transférées définitivement vers un site propice répondant à la règle de l'autarcie complète, tout en étant proche du réseau des voies de communication (Gaud & Leroux-Dhuys, 1999, p. 46-48).

La durée de l'existence de l'abbaye Villers I

Combien de temps les moines sont-ils restés au Goddiarch ? En d'autres mots, quelle fut la durée de vie de cette première abbaye de Villers ? Si l'on se réfère à la chronique, les moines pionniers seraient arrivés sur le site à la fin du mois d'avril 1146. Quant à la date de la translation de Villers I vers Villers II, elle peut



Carte orohydrographique de la vallée de la Thyle situant l'abbaye Villers III (1197-1796) ainsi que son grand étang remblayé. Proposition de localisation de l'emprise des abbayes disparues Villers II (1147-1197) et Villers I (1146-1147). Le chemin de fer suit la vallée et traverse le site du nord au sud (fond de carte IGN ; infographie A. Van Driessche, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).



Vue partielle de l'emprise présumée de l'abbaye Villers II disparue, montrant des constructions postérieures. 1. Porte de la ferme ; 2. Mur d'enceinte intérieur ; 3. Grand moulin ; 4. Chevet de l'église abbatiale. Cliché pris depuis un parking à l'emplacement du grand étang remblayé. Vue vers le nord.

être cernée grâce à deux informations. D'une part, la nouvelle abbaye est confirmée le 5 mai 1147 par le pape Eugène III ; elle aurait donc été édifiée peu avant. D'autre part, on sait que saint Bernard est venu rendre visite aux moines le 23 janvier 1147 sur le site de l'abbaye Villers I et qu'il les a invités à descendre dans la vallée pour s'y installer ; on peut penser qu'ils ont répondu assez rapidement à cette recommandation, tout en prenant le temps cependant de construire des bâtiments en pans de bois sur le nouveau site de Villers II (De Waele & Heller, 2013) et peut-être d'attendre la fin de l'hiver.

La première abbaye de Villers aurait dès lors connu une existence d'à peu près une année, à dater de l'arrivée du groupe sous l'autorité de Laurent. Du point de vue archéologique, toutefois, cette réponse n'est ni complète ni satisfaisante. En effet, comme on le verra ci-dessous, la construction de la première abbaye a dû être entreprise plusieurs mois avant l'arrivée de Laurent et de ses compagnons. Par ailleurs, on ne peut nullement exclure la possibilité que les deux établissements, Villers I et Villers II, à peine distants de 1 km, aient coexisté durant un certain temps. À cet égard, la question des conditions et des modalités de l'abandon de l'abbaye Villers I, et partant de la date de cet abandon (réelle et non officielle), mérite d'être posée avec toute la relativité nécessaire en présence d'un événement régi par des facteurs humains et matériels. Il semble par exemple difficile d'imaginer que l'étang vivier du

Goddiarch ait été abandonné dès 1147, au moment du transfert de l'abbaye Villers I sur le site de l'abbaye Villers II. Nous pensons au contraire qu'il a pu subsister au moins jusqu'à la création du grand étang dans la vallée, vers 1200, et pourquoi pas durant les siècles ultérieurs. Cette hypothèse se fonde uniquement sur le bon sens qui voudrait qu'on n'abandonne pas un vivier dont l'aménagement a nécessité des travaux considérables, dont l'exploitation peut se poursuivre à moindres frais et dont la production fournit une nourriture de base.

Conditions nécessaires à la fondation d'une abbaye

La première compilation législative connue de l'ordre définit, dans les décisions capitulaires datant d'environ 1130, les conditions nécessaires à la fondation d'une nouvelle abbaye. *Le neuvième chapitre stipule qu'au minimum douze moines et un abbé composeront la communauté initiale et qu'ils doivent disposer des livres liturgiques indispensables et de locaux adéquats qui leur permettront de mener une vie régulière dès leur arrivée sur les lieux. Il s'y trouvera obligatoirement un oratoire, un réfectoire, un dortoir, une hôtellerie et une porterie. L'interdiction de construire des logements à l'extérieur de la porterie, sauf pour les animaux, impliquait l'existence d'un enclos ou d'une enceinte.* (Coomans, 2000, p. 59). Tout d'abord, on remarquera que la composition

du groupe arrivé au Goddiarch est celle, minimale et obligatoire, d'une communauté à ses débuts, soit douze moines et un abbé. Mise à part la symbolique du chiffre douze sous la conduite d'un maître, cette composition est soit purement formelle ou littéraire (le chroniqueur valorisant le groupe, vu qu'il est restreint, par rapport aux difficultés de l'entreprise), soit elle respecte réellement le minimum imposé. Ensuite, la petite communauté ne s'est pas établie en *terra incognita*. Au contraire, les questionnements que nous avons posés plus haut montrent clairement l'invraisemblance d'une telle situation. En outre, le texte législatif de l'ordre le confirme : à son arrivée aux abords de la source du Goddiarch, le groupe a dû trouver une abbaye, certes précaire, mais comprenant néanmoins les bâtiments imposés, construits en bois et torchis, à l'intérieur d'une palissade, ainsi que le barrage avec son étang vivier. Le terrain avait donc été préparé et bâti, par des moines et des convers, épaulés sans doute par des salariés laïcs recrutés sur place vu l'ampleur de la tâche à accomplir. Force est de conclure que la construction de l'abbaye Villers I avait déjà débuté plusieurs mois avant l'arrivée du groupe de l'abbé Laurent en avril 1146.

Les témoignages archéologiques du site du Goddiarch ne se limitent pas au barrage et au plan d'eau. Il y a aussi le grand bassin creusé dans le sol autour de la source (cf. notice supra) qui confère au choix du site cistercien sa dimension mystique et spirituelle. L'eau n'est pas seulement exploitée pour nourrir la terre et les hommes, elle est aussi symbole, celui du lien qui unit le moine cistercien à son cadre de vie. D'autre part, saint Bernard bénit cette source lorsqu'il vint à Villers le 23 janvier 1147. Il est donc peu probable que les moines aient laissé cette « fontaine sacrée » (Wauters, 1856, p. 10) à l'abandon lorsqu'ils s'en allèrent pour fonder Villers II, puis Villers III dans la vallée. À cet égard, il serait intéressant de vérifier, sur la base des textes, dans quelles conditions la source du Goddiarch a continué à être l'objet d'une vénération par la suite et en corollaire, dans quelle mesure le lien avec le site de Villers I a été maintenu tout au long de l'existence de l'abbaye. Il paraît en effet difficile d'imaginer que le symbole même de la fondation de l'abbaye, béni par saint Bernard, ait pu tomber dans l'oubli au cours des générations suivantes de moines.

Synthèse

L'objectif de cette brève étude est de rendre à l'homme, en l'occurrence le groupe de moines venu de Clairvaux à Villers, la place qui lui revient dans l'histoire des tout débuts de l'abbaye. Dans l'introduction nous avons qualifié cette démarche d'archéologique. De fait, notre préoccupation fut de questionner l'implantation de

l'abbaye Villers I sous trois aspects qui placent l'homme au centre du projet de l'époque : les moyens humains, les conditions matérielles de réalisation et la topographie du site. Nous avons donc privilégié la fondation matérielle, celle qui implique l'homme confronté à tout ce qui l'entoure, et non la fondation historique, celle qui a été fixée à un moment donné dans les textes.

Pour autant, nous n'avons pas négligé les sources textuelles, quoique nous nous soyons volontairement limité à la consultation directe d'une seule d'entre elles, la *chronica* de l'abbaye. Les faits et dates historiques suggèreraient que l'abbaye Villers I aurait été occupée à peine dix à douze mois par les moines. Toutefois, à côté de cette durée d'existence officielle de l'abbaye Villers I, les vestiges du barrage et du plan d'eau mais aussi les travaux d'infrastructure préalables à l'arrivée du groupe de l'abbé Laurent invitent à faire remonter de quelques mois dans le temps son existence matérielle. Par ailleurs, il est plausible que le site de Villers I n'ait jamais été complètement abandonné, des bâtiments y ont peut-être été maintenus et l'étang vivier du Goddiarch a sans doute encore été exploité par les moines des abbayes Villers II et Villers III toutes proches.

Cette étude a été l'occasion de mettre en exergue la stratégie politique qui a présidé à la fondation de l'abbaye. Si Bernard exhorte ses moines à abandonner Villers I et à descendre dans la vallée pour y fonder Villers II, c'est qu'un nouvel emplacement, plus propice, a été rendu disponible à la suite de tractations. La preuve en est donnée par la phrase qui suit l'exhortation : *Ils l'écoutèrent : ils choisirent ce lieu* [le site de l'abbaye Villers II] *pour l'habiter après que tout droit sur ce lieu en tant qu'alleu libre que disaient détenir l'abbé de Florennes, nommé Wazelin et d'autres, eut été annihilé et abandonné.* (Noël, 1998, p. 32 ; voir aussi de Moreau, 1909, p. 10-11). En somme, les abbayes successives Villers I et Villers II doivent être considérées comme deux camps de base ayant précédé l'installation définitive de la communauté sur le site de Villers III.

D'autre part, cette contribution confirme, si besoin était, que le mot « fondation » d'une abbaye peut refléter des réalités diverses, échelonnées dans le temps. Il peut désigner par exemple le jour où les moines ont quitté l'abbaye mère, celui où ils prennent possession des bâtiments claustraux, la date de l'inauguration solennelle de ces bâtiments ou encore celle fournie par un texte officiel de dotation ou de reconnaissance du monastère. Dans ces pages, face aux vestiges archéologiques et à la topographie en lien avec la chronique, nous avons mis en avant les conditions humaines et matérielles de la « fondation ».

Ainsi, grâce à l'enquête archéologique, les données abstraites de la chronique se sont concrétisées dans un environnement paysager, celui de la source et du vallon

du Goddiarch. Les vestiges du barrage et du plan d'eau témoignent de travaux considérables que le groupe de Laurent n'a raisonnablement pu prendre en charge à son arrivée à Villers mais qui, au contraire, avaient déjà été entrepris pour les recevoir. La chronique confirme ce raisonnement archéologique et amplifie sa portée, puisqu'elle impose un préalable à l'installation des moines, à savoir la construction d'un monastère et d'un oratoire, indispensables en effet pour se loger, se nourrir, travailler et prier. Autant d'arguments qui invitent à supposer que le site de l'abbaye Villers I a été occupé plusieurs mois avant l'arrivée de Laurent et de ses compagnons. On est donc amené à penser que 1145 refléterait la vraie réalité, celle des hommes, des préparatifs et des constructions sur le terrain, 1146 étant l'année officielle de fondation de l'abbaye.

Bibliographie

- COOMANS T., 2000. *L'abbaye de Villers-en-Brabant*, Bruxelles et Brecht (Studia et Documenta, XI).
- DE MOREAU E., 1909. *L'Abbaye de Villers-en-Brabant aux XII^e et XIII^e siècles. Étude d'histoire religieuse et économique*, Bruxelles.
- DESPY G., 1957. La fondation de l'abbaye de Villers (1146), *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 28, p. 3-17.
- DE WAELE É. & HELLER F., 2013. Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : l'ancienne abbaye, découvertes aux abords de la porte de la ferme, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 43-51.
- DE WAELE É., HELLER F. & DE FAYS R., 2004. L'hydraulique de l'abbaye de Villers-en-Brabant à Villers-la-Ville. In : BOULEZ V. et al. (coord.), *Les chemins de l'eau. Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du nord de la France et de Wallonie*, Namur (Les Dossiers de l'IPW, 1), p. 119-128.
- DE WAELE É., HELLER F. & VAN DRIESSCHE A., 2013. Des bâtiments à pans de bois dans l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville, *La Lettre du Patrimoine*, 30, p. 19-20.
- GAUD H. & LEROUX-DHUYSS J.-F., 1999. *Cisterciënzer Abdijen. Geschiedenis en architectuur*, Köln, Könemann.
- NOËL S., 1998. La *cronica* de Villers (1146-1333), *Villers. Revue trimestrielle de l'abbaye*, 5, p. 27-33.
- WAUTERS A., 1856. *L'ancienne abbaye de Villers. Histoire de l'abbaye et description de ses ruines*, Bruxelles.

TEMPS MODERNES

Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : puits de minières au Parc de l'Alliance

Frédéric HELLER

Le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) est intervenu au lieu-dit « Le Saussois » à Braine-l'Alleud (coord. Lambert 72 : 150568 est/151147 nord), suite à l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme par la société Parc de l'Alliance pour la construction de trois immeubles résidentiels, voiries et abords (parc. cad. : Braine-l'Alleud, 4^e Div., Sect. D3, n^o 293^{B4} pie).

La surface totale à évaluer était de 3,34 ha, dont seuls 2,61 ha étaient accessibles ; le reste de la parcelle était occupé par un fossé, un bois et un bassin d'orage. L'évaluation archéologique s'est déroulée du 11 au 17 avril 2012. Vingt-huit tranchées parallèles continues, espacées de 10 m, ont été ouvertes à la pelle mécanique.

L'opération a mis en évidence une zone d'anciens puits sur environ 1,5 ha, positionnés sur un axe orienté sud-est/nord-ouest. Six d'entre eux sont apparus dans les tranchées d'évaluation et un septième a été localisé au nord ; ce dernier est encore ouvert à ce jour. Ces puits sont de trois types : effondré avec une tête large, de 6 à 7 m de diamètre en moyenne (1 à 5) ou comblé avec une petite tête, d'un diamètre de 2,50 m (6), ou partiellement comblé (7) ; dans les deux derniers cas, le haut du cuvelage ne s'est pas effondré.

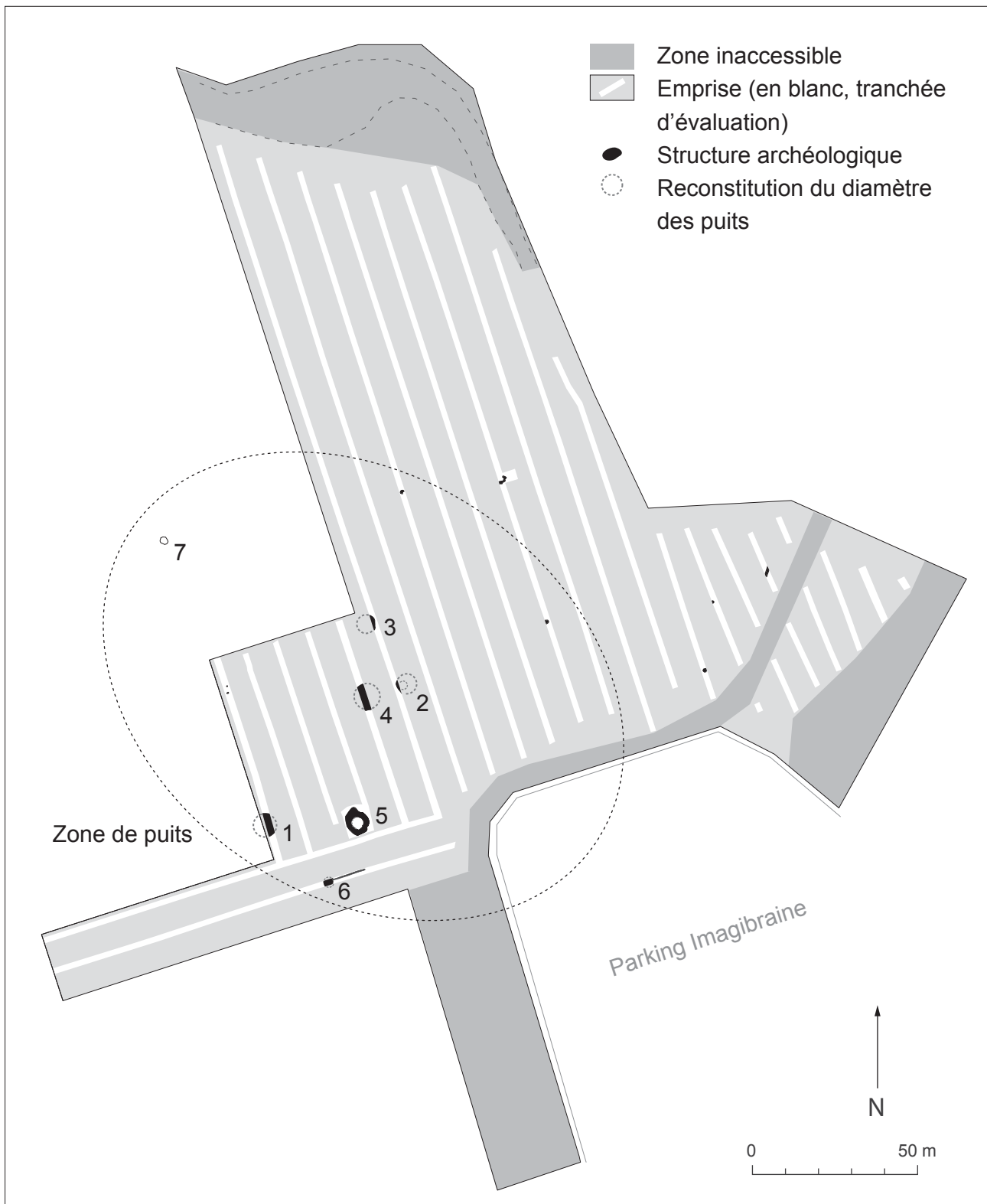
Comme à la St John's International School de Waterloo (Funcken, 2011 ; Vrielynck *et al.*, 2013), il s'agit probablement de puits de minières d'extraction de blocs de grès calcaires présents dans le sable bruxellien. Sur le site de Braine-l'Alleud, ce sable apparaît dans le puits 7 à une profondeur de 4 m sous la surface actuelle. Dans le cas de Waterloo, ce ne sont pas moins de 15 m de développé de galeries qui se trouvent autour du fond du puits à 12 m de profondeur. Les exemples rencontrés au « Saussois » (Parc de l'Alliance) sont probablement similaires ; l'étude du puits 7 en particulier permettrait d'élucider les techniques de forage et d'exploitation ainsi que leur datation. Les fragments de houille extraits du remplissage de la structure 1 situeraient le comblement de celle-ci au 16^e-18^e siècle au plus tôt.

Bibliographie

■ VRIELYNCK O., FUNCKEN L., DELABY S. & BLOCKMANS S., 2013. Waterloo/Waterloo : mise au jour d'un puits d'extraction à la St John's International School, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 57-58.

Sources

■ FUNCKEN L., 2011. *Rapport d'inspection relatif à l'effondrement survenu à l'arrière du terrain de football de la St John's International School à Waterloo.*



Braine-l'Alleud, Parc de l'Alliance : plan des tranchées d'évaluation (infographie A. Van Driessche, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon).

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

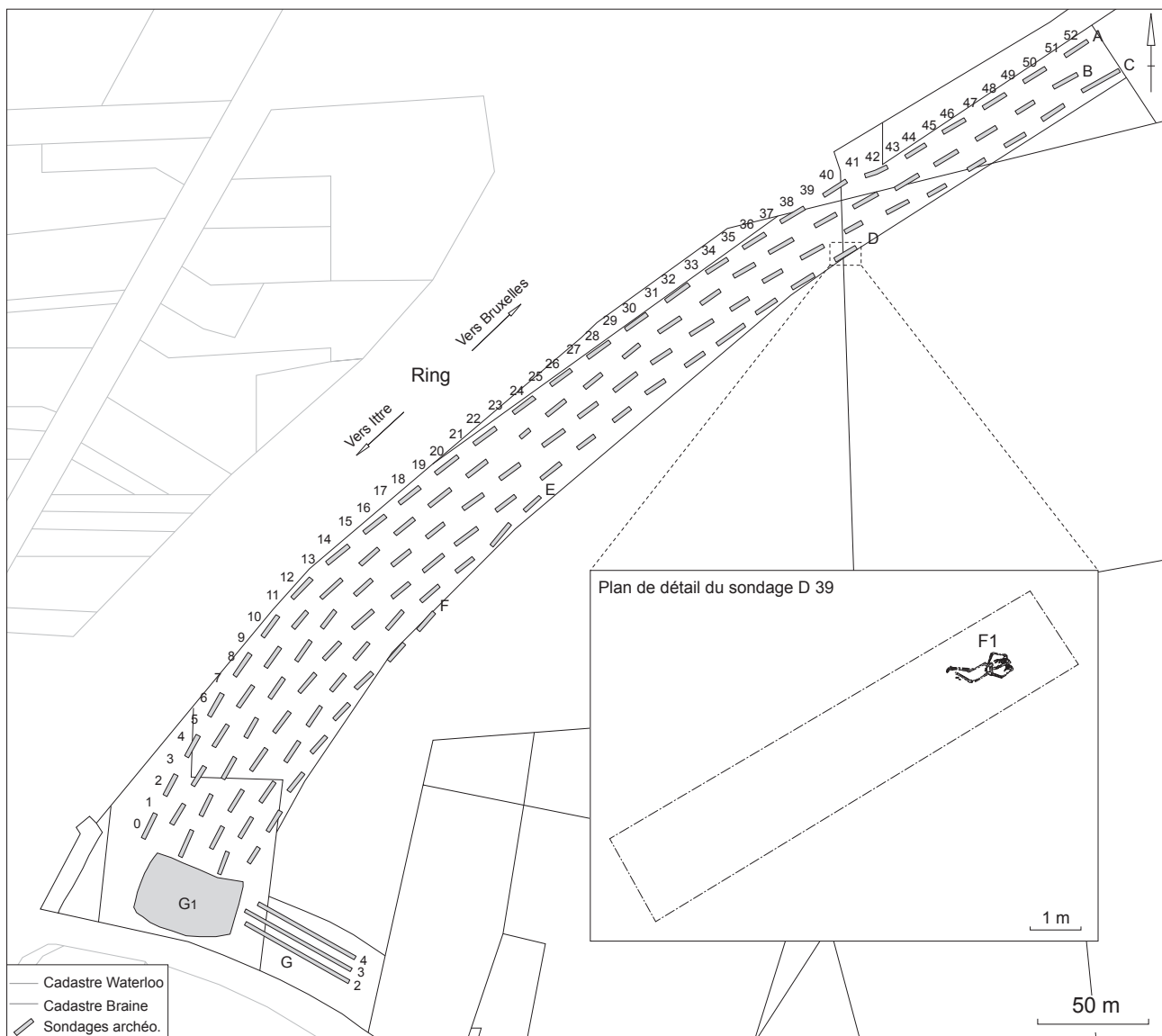
Waterloo/Waterloo : découverte d'un squelette de soldat sur le site de la bataille

Dominique BOSQUET, Geneviève YERNAUX et Alain FOSSION

Préalablement à la construction d'un parking, dans le cadre du réaménagement du site de la bataille par l'asbl Intercommunale Bataille de Waterloo 1815 en vue du bicentenaire de 2015, une opération d'archéologie préventive a été menée en juin 2012 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine). Les parcelles concernées, localisées entre la route du

Lion et le Ring Est vers Bruxelles (coord. Lambert 72 : 152627,1 est/152595 nord), couvrent une superficie de 23 000 m². Les travaux sont réalisés par l'entreprise Eurovia.

Le terrain évalué se situe à 500 m au sud de la butte du Lion, dans un vallon orienté nord-ouest/sud-est dont les versants présentent une assez forte déclivité (entre 120 m et 129 m d'altitude sur 200 m environ). Une culture de froment occupait la zone au moment de l'intervention archéologique. D'un point de vue pédologique, le B₁ holocène a été rencontré sous la couche



Waterloo : plan général de l'évaluation archéologique et détail du sondage D 39 ayant livré le squelette.

arable dans 51 tranchées, tandis que dans 28 autres cet horizon était présent sous une couche de colluvions de 10 à 60 cm d'épaisseur. Les autres tranchées ont révélé une couche de sables grossiers mêlés à des galets de silex roulés. À la rupture de pente et sur les pentes, l'érosion est importante, le B₁ ayant parfois été totalement détruit, soit d'au moins 1,4 m, valeur qui n'est pas exceptionnelle en contexte agricole, a fortiori lorsque comme ici les pentes sont prononcées.

L'essentiel de la zone a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode classique (tranchées A à F / 0 à 52 ; évaluation à 10 %), tandis que des tranchées en long ont été ouvertes sur l'aire réservée aux bureaux d'Eurovia (tranchées G 2 à G 4 ; évaluation à 24 %). Un décapage extensif ayant déjà été effectué par Eurovia à l'entrée du site, il a fait l'objet d'un nettoyage mécanique afin de s'assurer qu'aucun vestige ne s'y trouvait (tranchée G 1).

Le parking actuel est construit sur l'espace où en 1815 était positionné l'arrière des lignes alliées, soit à quelques centaines de mètres de l'ambulance (Y. Vander Cruysen, communication personnelle) et à proximité des troupes hollando-belges, du Nassau, du Hanovre – dont la King's German Legion – et du Brunswick, et ce à 7h du matin, soit probablement quatre heures environ avant le début de la bataille (Damamme, 2003, p. 199-217).

La tranchée D 39 a livré un squelette accompagné de plusieurs objets, tandis que les autres sondages se sont révélés négatifs.

Le squelette F 1

Le squelette F 1 a été mis au jour à 40 cm sous la couche arable, soit à 80 cm sous la surface actuelle, au sein d'une couche de colluvions accumulées depuis plus d'un siècle suite à l'exploitation agricole intensive dont la zone fait l'objet depuis la bataille. Cette sédimentation a progressivement protégé le corps des charruages mais il reste que ces derniers l'ont probablement aussi perturbé tout comme le décapage mécanique qui a occasionné la découverte. En outre, la proximité de la couche humique a pu elle aussi accentuer l'altération des ossements.

En l'absence d'un anthropologue au moment de la découverte, l'étude de la disposition des ossements sur le terrain est basée sur l'enregistrement photographique. L'analyse anthropologique préliminaire a ensuite permis de préciser quelque peu la morphologie du soldat ainsi que les pathologies dont il était affecté.

Si le squelette est bien représenté dans son ensemble, certains os sont néanmoins manquants et dans la mesure où aucune trace d'amputation ou de traumatisme n'a été observée – bien qu'on ne puisse totalement exclure cette possibilité – cet état serait dû aux circonstances évoquées plus haut. C'est le cas de la plus grande partie du crâne, dont seuls quelques fragments sont conservés,

du genou gauche et des os des pieds et des mains. Le crâne, le genou et le pied droits ont été touchés par le bac de la pelleteuse, mais il ne semble pas que ce soit le cas du pied gauche et des mains.

Le corps repose en décubitus dorsal ; il n'y a pas de contrainte au niveau des épaules. Le bassin et les jambes sont légèrement tournés vers la gauche et le tronc est courbé vers la droite. Les bras sont fléchis, le droit à angle droit et le gauche selon un angle obtus. La main gauche devait se trouver sur l'abdomen et la droite au niveau du bassin. Les jambes sont fléchies, la gauche toujours en équilibre instable, le genou étant surélevé par rapport au reste du corps. Les os du pied gauche (le premier métatarsien et sa première phalange) ont semble-t-il été déplacés. Pour le reste du squelette, les os sont pour la plupart toujours en connexion anatomique, certains présentant des équilibres instables. De légers déplacements se sont faits dans le volume du corps et la dynamique des ossements atteste la décomposition en pleine terre d'un individu au moins partiellement vêtu, même si aucun bouton n'a été retrouvé sur ou à proximité du corps. Les observations anthropologiques confortées par les découvertes archéologiques montrent que cet homme portait un pantalon. De la même façon, le léger déplacement dans le volume du corps au niveau de la cage thoracique, de l'épaule droite et des avant bras suppose ici aussi la présence



Le squelette in situ.

d'un vêtement, et une chemise et/ou une veste. S'il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation, on peut toutefois supposer que l'individu aurait été projeté ou aurait basculé en arrière et puis aurait été recouvert de terre et conservé in situ. Quoi qu'il en soit, si la sépulture est volontaire, elle a dû se faire dans l'urgence, sans prêter attention à la position du corps.

Il s'agit d'un individu adulte, de sexe masculin (Bruzek, 2002 ; Murail *et al.*, 2005). Sur base de l'analyse du bassin (Schmitt, 2005), l'âge au moment du décès est estimé entre 20 et 29 ans, ce que confirment les observations faites sur le reste du squelette, tant au niveau des clavicules que des vertèbres sacrées, dont la synostose est toujours en cours. D'après les dimensions du fémur (Olivier & Aaron, 1978), l'individu devait mesurer 161,6 cm ($\pm 2,98$ cm). Le squelette paraît de morphologie assez gracile et les humérus semblent proportionnellement légèrement plus courts que les autres os longs.

La mandibule est fragmentée au niveau de la branche montante et ne montre pas de perte de dent in vivo. Le maxillaire est très incomplet et fragmenté. Il y a agénésie possible des troisièmes molaires inférieures et de la troisième molaire supérieure gauche. Une fine couche de tartre est visible sur la plupart des dents. L'individu a souffert de parodontopathie surtout au niveau des dents labiales, la matrice osseuse ayant commencé à se rétracter. Cette maladie parodontale regroupe toutes les atteintes des tissus de soutien de la dent : la gencive, l'os et la racine qui est implantée dans l'os, et peut aller jusqu'au déchaussement ou à la perte de la dent. On note également la présence d'hypoplasie linéaire de l'émail sur toutes les dents encore en place, de très légère à plus marquée ; l'hypoplasie dentaire témoigne de stress subis durant la formation de la dent qui peuvent avoir pour origine des déficiences nutritionnelles, des infections pulmonaires, des fièvres éruptives, des viroses ou plus rarement des causes héréditaires. Il n'a pas de carie. L'usure des dents indique une occlusion imparfaite de la mâchoire, le sujet étant légèrement prognathe ; en effet les incisives inférieures sont usées sur la face linguale, tandis que pour les incisives supérieures c'est la face labiale qui est usée, la mâchoire inférieure étant légèrement projetée vers l'avant. Des dents jugales inférieures gauches, surtout la première molaire et la deuxième prémolaire, montrent une altération de la face vestibulaire de la couronne que l'on n'observe ni du côté droit, ni au niveau des deux dents jugales supérieures conservées à gauche. Il s'agit de stries parallèles orientées perpendiculairement au sens de la mâchoire et il est possible que cette usure témoigne d'une activité particulière et répétitive telle que l'ouverture avec les dents des cartouches de poudre emballées de papier en usage à l'époque.

Le sujet a souffert d'une malformation congénitale, une forme de *Spina bifida*, comme l'atteste l'absence totale de fusion des arcs vertébraux des vertèbres sacrées. Seules les trois premières vertèbres sacrées sont conservées et à ce niveau, le canal sacral est dépourvu de paroi postérieure, tandis que l'écartement des parois latérales montre qu'il devait en être de même pour les deux dernières vertèbres sacrées. Il est probable, dans ce cas-ci, qu'il s'agisse de *Spina bifida occulta*, forme bénigne de cette malformation et la plus répandue. Elle peut passer inaperçue à la naissance et aussi longtemps que des problèmes liés à l'anomalie ne sont pas mis en évidence. Le sujet semble aussi affecté d'une cyphose de la colonne vertébrale qu'il est probablement possible de corréliser aux atteintes arthrosiques rencontrées sur les vertèbres dorsales. Il existe également une légère arthrose au niveau de certains os du tarse, que l'on ne peut mettre en relation avec l'usure articulaire due à l'âge. Les os sont forts altérés et si les côtes droites, où a été trouvée la balle, ne semblent pas montrer de trace d'impact, par contre un cal osseux a été relevé au niveau d'une côte, séquelle probable d'une ancienne fracture. Enfin, des nodules de Schmorl (sorte d'hernie discale) sont visibles sur plusieurs vertèbres thoraciques.

En conclusion, ce jeune homme adulte, plutôt frêle et probablement légèrement bossu, a souffert d'un *Spina bifida*, malformation congénitale qui aurait normalement dû l'empêcher d'effectuer les déplacements éprouvants tels que ceux opérés par les armées de cette époque et qui aurait surtout dû lui éviter de participer aux combats. Les atteintes arthrosiques que l'on peut peut-être corréliser à l'existence d'une cyphose de la colonne vertébrale pourraient quant à elles être liées à une activité particulière : on pense ici à la marche et au port d'un équipement assez lourd comme l'était le paquetage de ces hommes. Notons également qu'un lien existe parfois entre cyphose et *Spina bifida*. L'état du squelette ne permet pas de faire d'autres observations.

Les objets associés au squelette

Plusieurs objets ont été découverts sur ou à proximité du squelette.

Une balle de plomb était située au milieu des côtes droites. Elle pèse 23 g et mesure 16,4 mm de diamètre, calibre qui permet de conclure que le projectile est français (U. Delicourt, communication personnelle) et adapté au mousquet de 1777, familièrement appelé « la clarinette à cinq pieds, six pouces » en raison de sa taille (Logie, 2003, p. 17). Les balles anglaises étaient en effet de calibre plus important, soit 32 g et 19 mm de diamètre.

Une vingtaine de pièces de monnaie se trouvaient à l'articulation fémur-bassin droite, auxquelles était

collée une pièce de tissu de 25 cm² environ et de facture assez élaborée. Une observation sous binoculaire à divers taux de grossissement a permis d'identifier sur une face une maille assez serrée sur laquelle ont été cousues des perles en verre de couleur jaune, dont la plupart ont disparu mais qui ont laissé sur le tissu des petites dépressions concaves bien visibles. On peut également voir, sur la même face, des débris de verre de couleur verte, dont la nature et la provenance sont à ce jour indéterminées. Au revers, l'aspect fibreux du tissu évoque un feutre. Étant donné l'emplacement de ce fragment, on songe ici à un vestige de la bourse du soldat. Ces bourses, aussi appelées réticules ou aumônières, étaient fréquemment utilisées au 19^e siècle, certaines étant fermées par une petite sphère brodée ou une perle ; une petite sphère rouge façonnée dans une matière indéterminée, trouvée au même endroit, pourrait avoir rempli cette fonction.

Deux pierres à fusil neuves en silex accompagnaient encore le défunt. Elles ont été façonnées par troncature d'une lame en silex (Barnes, 1937, p. 330-333, fig. 6 et 7c) gris foncé à grain fin et mesurent 31 mm de large sur 38 mm de long, pour une épaisseur de 11 mm. Le type de silex et les dimensions de ces pièces permettent de conclure qu'elles étaient destinées à être montées sur un mousquet de modèle British Land Pattern, plus communément appelé « Brown Bess », en service entre 1750 et 1850 (K. Charpier, communication personnelle ; Logie, 2003, p. 17). Les pierres à fusil françaises étaient également façonnées par troncature de produits laminaires, mais exclusivement dans un silex blond, très facile à distinguer de la variété anglaise (K. Charpier, communication personnelle ; Schleicher, 1927, p. 367).

À quelques centimètres du corps à hauteur de la jambe droite a été trouvée une cuillère à laquelle était accolé un objet de bois indéterminé sur lequel sont gravées les initiales « CB » et, à côté et sous le fémur droit, deux objets en fer, dont une boucle de ceinture et un objet indéterminé. Les pièces métalliques ont été radiographiées à la Faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg par P. Hamoir. Cette analyse a été réalisée en préalable à la restauration de ces pièces, afin d'en préciser la nature et de s'assurer qu'elles ne portaient aucune griffe régimentaire susceptible d'identifier le corps d'armée auquel le soldat appartenait et que la restauration des objets aurait risqué d'effacer. Les clichés ont permis de reconnaître, outre la cuillère et la boucle de ceinture déjà identifiées lors de la fouille, un objet plat et allongé percé d'un trou. Malheureusement, aucune marque ou griffe régimentaire n'est apparue.

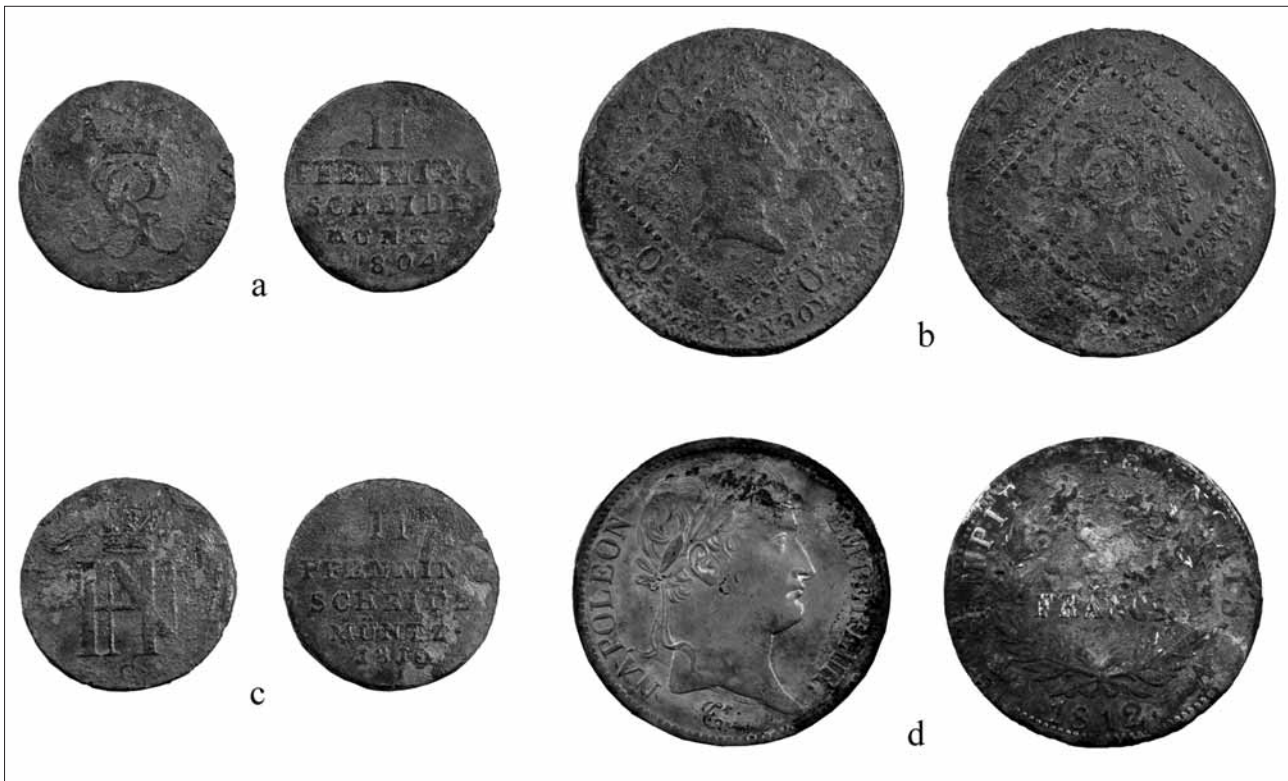
Enfin, accolée à l'arrière de la colonne vertébrale se trouvait une autre pièce de tissu de facture également soignée. Elle mesure 14,8 cm de long sur une largeur variable, jusqu'à 6,2 cm maximum. Sur la face qui était

en contact avec la colonne vertébrale, on distingue nettement des fibres tressées ainsi que des petits tubes finement ciselés probablement en cuivre ou en laiton à en juger par la couleur verte de l'oxydation. L'envers de la pièce offre l'aspect d'un feutre assez grossier, fait de fibres entremêlées. L'objet n'est pas encore identifié, mais il est possible que ce soit un élément d'uniforme.

L'ensemble des objets a été pris en charge par C. Cappucci et M.-H. Schumacher, responsables du laboratoire de restauration de la Direction de l'archéologie (DGO4 / Département du patrimoine). La cuillère et une partie des pièces de monnaies sont restaurées au moment de rédiger cette notice, pour les autres objets le traitement est en cours.

Les monnaies

Parmi les monnaies étudiées, on en identifie une venant d'Autriche, deux – et très probablement une troisième – du Hanovre et cinq qui ont été frappées à Paris. Au total, notre militaire dispose de 12,5 francs en monnaies d'argent, auxquelles il faut ajouter quelques monnaies de cuivre, ce qui représente un peu plus d'un mois de solde pour un homme de troupe. Dans les armées européennes du début du 19^e siècle, la solde est généralement composée de plusieurs parties. Une somme d'argent est remise au militaire. Un fusilier de l'armée française reçoit 0,30 franc par jour, un caporal de grenadier, 0,50 franc. Un chef de bataillon d'infanterie reçoit 10 francs par jour. Un soldat britannique perçoit entre 8 pence et 3 shillings (12 pence = 1 shilling = 5,6 g d'argent à 925 ‰ ; 1 franc = 5 g d'argent à 900 ‰). L'échelle des salaires est donc beaucoup plus grande parmi les hommes de troupes et sous-officiers anglais que dans l'armée française (Holmes, 2001). Les soldats du Hanovre perçoivent des soldes inférieures aux Anglais et aux Français. Sur cette solde, le soldat, quelle que soit sa nationalité, doit retirer une partie pour payer son équipement, généralement le linge, l'uniforme et les chaussures. Cette participation varie selon les armes et les années. Plus on s'approche de 1815, plus les conditions matérielles du soldat s'améliorent. Enfin, et de façon théorique, les armées nourrissent la troupe, soit avec un complément de solde, soit en fournissant pain, viande et boissons. Dans l'armée britannique, qui influence fortement les troupes du Hanovre, un groupe de six hommes reçoit 2,7 kg de pain, 4,5 kg de viande et 2 pintes de rhum. Mais, de toute évidence, l'intendance est déficiente dans les nations. La solde est irrégulière, les approvisionnements ne suivent pas. La seule solution pour ces armées en mouvement est donc le pillage dans les villages environnants. Napoléon Bonaparte résumera très bien cette pratique en déclarant : *la guerre doit nourrir la guerre*. Signalons également que



Monnaies trouvées à l'emplacement de la bourse du soldat : a. 2 Pfennig ; b. 30 Kreuzer ; c. 2 Pfennig ; d. 5 francs.

le salaire d'un ouvrier en France varie, en moyenne, de 1 à 2 francs par jour (Paillot, 1951). L'ouvrier est donc mieux payé que le militaire.

Pour pouvoir créer un lien entre les monnaies et la nationalité du soldat, il faut observer la circulation monétaire durant l'Empire.

En France, au sortir de la Révolution, l'anarchie monétaire règne. Celle-ci est encore aggravée par l'émission d'assignats puis des mandats territoriaux. Bonaparte, Premier Consul, crée le « franc germinal » par la loi du 7 germinal an XI. Son objectif est de remettre de l'ordre en matière monétaire. Il n'aura de cesse de lutter contre les contrefaçons, la circulation des monnaies étrangères et des anciennes monnaies royales. Cependant, l'Administration des Monnaies, malgré des instructions précises et des moyens accrus, n'arrive pas à fournir les nouvelles monnaies en nombre suffisant. En conséquence, les anciennes monnaies royales continuent à circuler avec l'assentiment de l'administration. Sur les marchés, à travers toute la France, on assiste régulièrement à des altercations car les commerçants refusent les monnaies autres que celles de l'Empire. Ils craignent une brusque démonétisation de ces anciennes espèces. Le 18 frimaire an XII (10 décembre 1803), une circulaire est envoyée aux commissaires des monnaies afin de faire pression en vue d'obtenir un plus grand nombre de monnaies divisionnaires. En 1808, l'Empereur décrète que *tous les paiements à faire par notre Trésor Impérial ne se feront qu'en monnaie d'argent sauf*

pour les fractions au-dessous de 5 francs mais aussi que tous les paiements entre particuliers de sommes au-dessus de 5 francs pourront aussi être exigés en monnaies d'argent, sauf pour les fractions au-dessous du franc. Napoléon est toujours forcé d'accepter la circulation des anciennes monnaies de cuivre. En 1810, la lutte pour une circulation monétaire épurée continue : *les pièces de métal de cloche cesseront, à compter dudit jour 1^{er} novembre d'avoir cours de monnaie [...] les pièces de 6 et 12 sous n'auront plus cours de monnaie.* Au fil du temps, malgré les difficultés de production dans tous les ateliers monétaires de l'Empire, la circulation s'uniformise et se compose essentiellement des monnaies en argent de l'Empereur.

Par ailleurs, les guerres de la Révolution puis de l'Empire amènent la conquête de nouveaux territoires. Une partie d'entre eux sont rattachés à la France en tant que départements, d'autres deviennent des états vassaux. Partout la France impose sa monnaie ou, à tout le moins, une tarification du cours des changes. Napoléon Bonaparte crée le Royaume de Westphalie en 1807. Il est formé principalement de Hesse-Kassel, du Brunswick, de territoires hanovriens et de territoires prussiens situés à l'ouest de l'Elbe. Jérôme Bonaparte, désigné par son frère, établit sa capitale à Cassel. La bourse de notre soldat contient des monnaies hanovriennes... Jusqu'en 1807, les monnaies sont frappées au nom de Georges, duc de Brunswick, Luneburg, Callenberg, Hannover, qui est aussi roi de Grande-Bretagne. Le 7 septembre

1807, la Constitution westphalienne stipule en son article 17 que le système monétaire français est établi dans tout le royaume. Cette obligation est très mal accueillie. Jérôme Bonaparte se voit dans la nécessité de frapper monnaie également dans le numéraire traditionnel des anciens pays. Le royaume utilise donc à la fois le système allemand avec des thalers et des pfennigs et le système français avec des francs et des centimes.

Bien évidemment, déterminer la nationalité d'un squelette sur base de quelques monnaies est une gageure. L'idéal est de se servir d'un faisceau d'indicateurs qui peuvent être renforcés par l'analyse de l'origine des monnaies. En 1815, la monnaie de l'Empire est répandue dans toute l'Europe continentale. Les Français se voient interdire l'utilisation d'autres monnaies. Nous savons qu'une balle de calibre français a été retrouvée au niveau du poumon droit. Deux pierres à fusil du modèle utilisé par les Anglais et les Hanovriens forment un indice supplémentaire. L'emplacement du corps correspond à la zone occupée notamment par les troupes du Hanovre sur le champ de bataille. A priori, un Français n'aurait pas eu de monnaies d'origine germanique dans sa bourse. Un Anglais n'aurait pas été en possession de monnaies françaises et germaniques mais bien de celles de son pays. Par contre, les monnaies françaises circulent dans les troupes du Hanovre en même temps que les monnaies de leur propre pays. L'hypothèse que ce soldat appartient bien aux troupes du Hanovre peut être posée.

Conclusion

La découverte de Waterloo est unique en son genre. Le seul squelette retrouvé jusqu'ici, le fameux hussard exposé depuis 1912 au Musée du Caillou à Vieux-Genappe, est en réalité composé des squelettes de deux personnes et doit en conséquence être considéré comme un faux (Y. Vander Cruysen, communication personnelle). La découverte de 2012 restera aussi – et probablement pour longtemps – la seule, aucune des 120 tranchées ouvertes sur cette zone n'ayant livré d'autres vestiges.

On aurait donc affaire ici à un cas particulier que la fouille et les premières analyses ont permis de cerner.

Ainsi, l'étude des monnaies que le soldat portait sur lui permet de proposer qu'il était probablement hanovrien. Dans ce cas, l'enfouissement rapide du cadavre après le décès constitue une particularité, les alliés ayant emporté leurs morts sitôt après la bataille.

Conjointement, la présence des monnaies, qui indique que la dépouille n'a pas été pillée, vient également à l'appui de cette interprétation. La position du corps montre quant à elle que l'ensevelissement a été soit accidentel, par exemple suite à une explosion, soit

effectué intentionnellement mais dans l'urgence. Les restaurations et analyses en cours permettront peut-être de savoir à quel régiment appartenait cet homme, mais en l'absence de marque régimentaire sur les quelques objets en métal mis au jour, cette éventualité est compromise. L'espoir principal repose aujourd'hui sur l'examen de la pièce d'uniforme trouvée derrière la colonne vertébrale.

Reste l'image d'un jeune homme assez frêle, légèrement bossu et atteint d'une malformation congénitale de la colonne vertébrale qui, sans aucun doute, lui aurait aujourd'hui valu d'être immédiatement réformé. En l'absence de combat de ce côté du champ de bataille, il a pu arriver là seul, blessé, s'éloignant par exemple du front afin de trouver un peu de repos. Il a pu aussi avoir été transporté jusque-là par l'un ou l'autre camarade, à moins qu'il ait été abandonné déjà mort à l'endroit de la découverte.

Les ossements et les objets issus de la fouille demeureront dans les différents laboratoires de la Direction de l'archéologie le temps de la restauration et de l'étude. Leur mise en valeur dans le nouveau mémorial pourrait alors être envisagée.

Remerciements

À Yves Vander Cruysen pour sa disponibilité et son amabilité tout au long du traitement de ce dossier.

À Uriel Delicourt pour les renseignements fournis sur le calibre des balles françaises et anglaises.

À Kevin Charpier pour les renseignements fournis sur les pierres à fusil.

À Philippe Hamoir pour sa disponibilité et son amabilité lors de la séance de radiographies effectuées sur les objets métalliques.

À Jan De Coster pour les précieux renseignements fournis sur l'équipement des armées en présence.

Bibliographie

- BARNES A.S., 1937. L'industrie des pierres à fusil par la méthode anglaise et son rapport avec le coup de burin tardenoisien, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 34 (7-8), p. 328-335.
- BRUZEK J., 2002. A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.
- COLBECK C., 1905. *The Public Schools Historical Atlas*, Austin, University of Texas, 6 p. et 101 maps.
- DAMAMME J.-C., 2003. *La Bataille de Waterloo*, Paris, Perrin, 414 p.
- DEMEY J. & POINDESSAULT B., 1971. *Répertoire des monnaies napoléonides*, Bruxelles.
- DEROUSSEAU S., 2012. *Les monnaies en circulation en France sous Napoléon*, Paris.

- GADOURY V., 1983. *Monnaies françaises 1789-1983*, Monte-Carlo.
- HOLMES R., 2001. *Redcoat : the British soldier in the age of horse and musket*, London.
- KRAUSE C.L. & MISHLER C., 1999. *Standard catalog of World coins 1801-1900*, Iola, Krause Publications.
- LOGIE J., 2003. *Waterloo – La campagne de 1815*, Bruxelles, Racine, 243 p.
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F. & CUNHA E., 2005. DSP : a Tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (3-4), p. 167-176.
- NICOL N.D., 1998. *Standard catalog of German coins*, Iola, Krause Publications.
- OLIVIER G. & AARON C., 1978. New estimation of stature and cranial capacity in modern Man, *Journal of human Evolution*, 7, p. 513-518.
- PAILLOT P., 1951. Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830), *Revue économique*, 2, p. 767-776.
- SCHLEICHER C., 1927. Une industrie qui disparaît. La taille des silex modernes (pierres à fusil et à briquet), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1927, 24 (10), p. 367-369.
- SCHMITT A., 2005. Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, p. 1-2.

Sources

- BOSQUET D. & YERNAUX G., 2012. *Waterloo « Lion », rapport d'évaluation archéologique*, Wavre, Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon, SPW-DGO4, inédit.
- FOSSION A. & BOSQUET D., 2013. *Waterloo « Lion ». Les monnaies*, Wavre, Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon, SPW-DGO4, inédit.

Wavre/Limal : un caveau familial sous le parvis de l'église Saint-Martin

Didier WILLEMS

Un projet de réaménagement urbain a été mis en chantier à Limal autour de l'église Saint-Martin (parc. cad. : Wavre, 4^e Div., Sect. C). Le parvis, ayant jadis accueilli le cimetière paroissial, allait immanquablement être perturbé. Néanmoins, faute de moyens suffisants, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) écarta toute intervention préventive pour ce projet.

Si les multiples tombes traversées par la pose d'impétrants n'ont pas suscité de réactions, tant de la part du personnel des entreprises impliquées que des riverains,

il en fut tout autrement pour la mise au jour d'un caveau familial. Ainsi, M^{me} Carine Mahy (CHAW et Roma asbl), relayant le témoignage de M. Gérard Zone, fit part d'une découverte fortuite au devant de l'édifice religieux (coord. Lambert 72 : 164480 est/153608 nord). Une visite sur place s'imposait ; le vendredi 10 août 2012, les faits furent constatés et les vestiges partiellement relevés.

Contexte historique de l'église et du cimetière paroissial

Le testament de Pirart Del Yauwe prouverait qu'une église s'élevait déjà en 1475. Durant tout le 16^e siècle, l'édifice, dépendant notamment du Chapitre métropolitain de Cambrai, aurait été trop peu entretenu, voire délaissé ; une décision de justice de 1595 aurait obligé l'abbesse d'Aywiers à remplir ses devoirs. En 1621, Don Thomas Lopez acheta la seigneurie de Limal, dont il en devint baron douze années plus tard. C'est lui qui initia la démolition de l'église, à l'exception du chœur et de la tour, en 1648 et sa reconstruction en style baroque. La consécration fut célébrée par l'évêque de Namur le 5 octobre 1671 (Martiny, 1959, p. 257-262). En 1843, l'architecte Dumont proposa un projet de restauration (Martiny, 1959, p. 270, 305). Le bombardement du réseau ferroviaire d'Ottignies le 20 avril 1944 ayant notamment provoqué la fissuration de la tour et l'écroulement d'une travée latérale, l'édifice fut reconstruit et rendu au culte le 28 mai 1950 (Martiny, 1959, p. 274-276).

Le cimetière adjacent est connu depuis 1601 au moins ; ses murs de clôture auraient été érigés vers 1700-1720 (Martiny, 1959, p. 262, 301, 303 ; Limal, 1974, p. 290). Ayant accueilli la dernière demeure de maints citoyens, il fut définitivement abandonné et désaffecté en 1910 (Martiny, 1959, p. 301).

Description du caveau familial

Originellement, le caveau devait être couvert d'une dalle ou surmonté d'un monument.

La partie enterrée est entièrement construite à l'aide de briques (dim. : 19/20 × 9,5 × 5/6 cm) liées au mortier de chaux de teinte crème, en ce y compris le sol, et orientée est/ouest ; elle mesure en interne 2,90 m de large sur environ 4 m de profondeur. Les têtes des murs, hauts d'environ 1,68 m, supportent une voûte surbaissée ; la hauteur totale au centre de l'espace avoisine les 2,13 m.

L'accès s'effectuait par l'est, grâce à un escalier de 0,84 m de large positionné dans l'axe central longitudinal ; sa longue demeure inconnue. À l'entrée de la pièce, la marche inférieure s'évase pour atteindre 1,08 m de large ; sa contremarche, haute de 0,32 m, se situe



Vue générale du caveau du couple Debroux-Minet et apparentés.

dans le plan vertical du mur oriental. Le bouchage de condamnation a été maçonné sur la troisième marche à partir du bas ; les briques sont d'un gabarit similaire à celui des matériaux employés pour la pièce mais la teinte du mortier est grisâtre (mortier de ciment ou « décoloration »). Au vu des hauteurs des marches (0,29 et 0,32 m) et de l'espace cavé, en ce compris l'épaisseur de la voûte, il est permis de supposer que l'escalier se composait d'au moins sept degrés.

Face à l'escalier se présentent six logettes d'inhumation, contenant les membres d'une famille décédés entre 1863 et 1902. Cinq d'entre elles sont posées sur une plateforme. Celle-ci se compose de cinq poutrelles métalliques (0,25 m de haut sur 0,05 m d'épaisseur) ancrées perpendiculairement dans les longs murs et espacées de 0,45 m ; elles sont reliées par un système de voussettes en brique dont les parties sommitales ont été aplanies et lissées au mortier. Un dispositif identique couvre la partie supérieure des caveaux ; celui-ci sert d'assise pour la sixième logette dont les parois se prolongent jusqu'à l'intrados de voûte du caveau. Une différence notoire est à épingle pour cette dernière : le mortier utilisé est composé de ciment, de teinte grisâtre, comparable à celui du rebouchage de l'accès.

Les défunts appartiennent tous à la famille Debroux (ou de Broux) et apparentés. Les épitaphes mentionnent :

- J.-B^{te} DEBROUX, né à Limal le 3 avril 1797, époux de Joséphine MINET, décédé à Limal le 16 août 1863 ;
- Joséphine MINET, née à Rixensart le 31 août 1807, épouse de J.-B. DEBROUX, décédée à Limal le 1^{er} janvier 1875 ;
- Victor DEBROUX, né à Wavre le 17 juillet 1877, décédé à Nil-Saint-Vincent le 12 octobre 1877 ;
- Délima RUCQUOY, née à Namur le 28 octobre 1852, épouse de Auguste DEBROUX, décédée à Noirhat le 2 septembre 1882 ;
- Ernest DEBROUX, né à Limal le 29 juillet 1842, époux de Émilie MICHIELS, décédé à Wavre le 3 août 1886 ;
- Élisabeth Pulvie DE BROUX, née à Limal le 10 janvier 1836, y décédée le 6 avril 1902.

Si les corps ont été déposés successivement de la droite vers la gauche (du nord vers le sud), au gré des inhumations, il y a inversion entre Victor Debroux et Délima Rucquoy. Le corps du premier a pu être déplacé ou positionné de manière définitive lors de l'enterrement de la dame.

Dans l'angle sud-est, quatre compositions florales artificielles étaient encore accrochées. Deux d'entre elles, superposées sur le mur d'entrée, sont conservées chacune dans un grand écriin circulaire à face vitrée ; l'inscription [...] 1886 [...] BIEN AIMÉ [...] encore visible sur la supérieure autorise à associer ce témoignage au décès d'Ernest Debroux. Les deux autres étaient des couronnes sur ossature métallique.

Identités des défunts

Les quelques recherches, rapidement menées, n'ont permis que de déterminer le statut social des individus, les liens de parenté nécessitant des investigations plus ciblées. Dans l'état actuel, et en l'absence de toute critique, il en ressort que le premier inhumé serait Jean-Baptiste, petit-fils de Jean-Antoine de Broux (1710-1783), fermier au château de Limal et bourgmestre de sa commune.

Délima Rucquoy (1852-1882) épousa Auguste Debroux (1837-1914) en 1869 ; le couple n'eut aucune descendance. Bien qu'il soit tentant de considérer le couple Debroux-Minet comme parents d'Auguste Debroux, rien n'est moins sûr. En effet, un document daté de 1885 (Jurisprudence générale du royaume, 1885, p. 277) précise que le décès du père dudit Auguste survint le 16 avril 1868. Le même texte mentionne également que sa veuve et les cinq enfants fondèrent une société en commandite le 12 juin de la même année pour l'exploitation de la papeterie de Noirhat (Bousval) (Jurisprudence générale du royaume, 1885, p. 276) ; or, cette papeterie aurait été créée en 1858 dans les bâtiments d'une filature

sur ordre d'un certain J.B. De Broux, bourgmestre de Limal (<http://www.lesamisdebousval.be/>).

Quant à Ernest Debroux (1842-1886), mari d'Émilie Michiels, il fut notaire à Wavre et lui aussi bourgmestre de Limal.

Enfin, les relations familiales de Victor Debroux, mort à 3 mois, et d'Élisabeth-Pulvie De Broux, décédée à l'âge de 76 ans, n'ont pu être à ce jour identifiées.

En conclusion, l'espace cavé mis au jour lors des terrassements entrepris sur le parvis de l'église Saint-Martin est clairement un caveau familial, construit pour les époux Debroux-Minet, dont le mari fut une figure du pouvoir civil à Limal, et quelques membres apparentés. Le bouchage de l'entrée date au plus tôt de l'inhumation du dernier membre, à savoir Élisabeth-Pulvie De Broux, en 1902. Le cimetière ayant été condamné au début du 20^e siècle, les monuments ont été ôtés, effaçant de la sorte en surface toute trace d'inhumation.

Au moment des travaux, l'idée d'un maintien en l'état de la chambre funéraire avec pose d'une dalle de couverture en béton était proposée.

Bibliographie

- DE VOS C., 1962. Inventaire des registres paroissiaux du canton de Wavre. Limal et Rixensart, *Wavriensia*, XI, 5, p. 132-136.
- Jurisprudence générale du royaume, 1885. *Jurisprudence générale du royaume en matière civile, commerciale et criminelle*, ou *Journal des audiences de la Cour de cassation et des Cours royales*, deuxième partie, p. 276-278.
- Limal, 1974. Limal. Église paroissiale St-Martin. In : *Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 2), p. 289-291.
- MARTINY V.G., 1959. Étude historique et archéologique de l'église St. Martin à Limal, *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, X, p. 247-345.

Sources

- <http://genealogie.deprelledelanieppe.be/individual.php?pid=I9824&ged=prellenieppe> (Notes)
- http://www.lesamisdebousval.be/patrimoine/indus_papeterie_debroux.php
- http://www.pixelsbw.com/baselexique/lexique2.asp?id=287&lettre_sess=c

TOUTES PÉRIODES

Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : évaluation préventive à l'emplacement du nouveau mémorial

Dominique BOSQUET et Marie-Laure VAN HOVE

La construction d'un mémorial de la bataille de Waterloo par l'asbl Intercommunale Bataille de Waterloo 1815, entre la route du Lion et le chemin des Vertes Bornes (coord. Lambert 72 : 152505,3 est/152129,4 nord) a donné l'occasion au Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) de mener une opération préventive sur la zone touchée par les travaux.

Le terrain évalué, d'une superficie de 9 010 m², se trouve au pied de la butte du Lion, sur un plateau culminant à 132,5 m d'altitude. Jusqu'il y a peu, il était occupé par deux parkings, quatre bâtiments et plusieurs grands arbres. Au moment de l'intervention archéologique, les arbres et trois bâtiments avaient déjà été détruits, les deux dernières maisons étant en cours de démolition. Les parkings ont été conservés au début du chantier, afin de permettre aux engins lourds de l'entreprise Duchêne de circuler sur un terrain stable, raison pour laquelle ces zones n'ont pas été évaluées.

Il a été procédé à l'ouverture de 19 sondages de longueur variable sur une largeur de bac (1,80 m). Les tranchées ont été ouvertes en parallèle et disposées de façon à couvrir le plus complètement possible les zones à évaluer, le taux d'évaluation atteignant 26 % si l'on exclut l'aire correspondante au parking. La profondeur des sondages correspond à l'épaisseur de la couche arable et des colluvions récentes, soit entre 30 et 60 cm.

Le mémorial est construit au sein des lignes anglaises telles qu'elles étaient disposées le 18 juin 1815 vers onze heures, soit entre les brigades Alten et Halkett



Vue de l'évaluation prise de la butte du Lion.

(Colbeck, 1905, map 101). On se situe donc sur la ligne de front, à l'endroit du choc initial (Damamme, 2003).

Malgré la conservation du B₁ holocène sur la totalité de l'emprise, les parcelles se sont avérées vierges de tout vestige archéologique.

Bibliographie

- COLBECK C., 1905. *The Public Schools Historical Atlas*, Austin, University of Texas, 6 p. et 101 maps.
- DAMAMME J.-C., 2003. *La Bataille de Waterloo*, Paris, Perrin, 414 p.

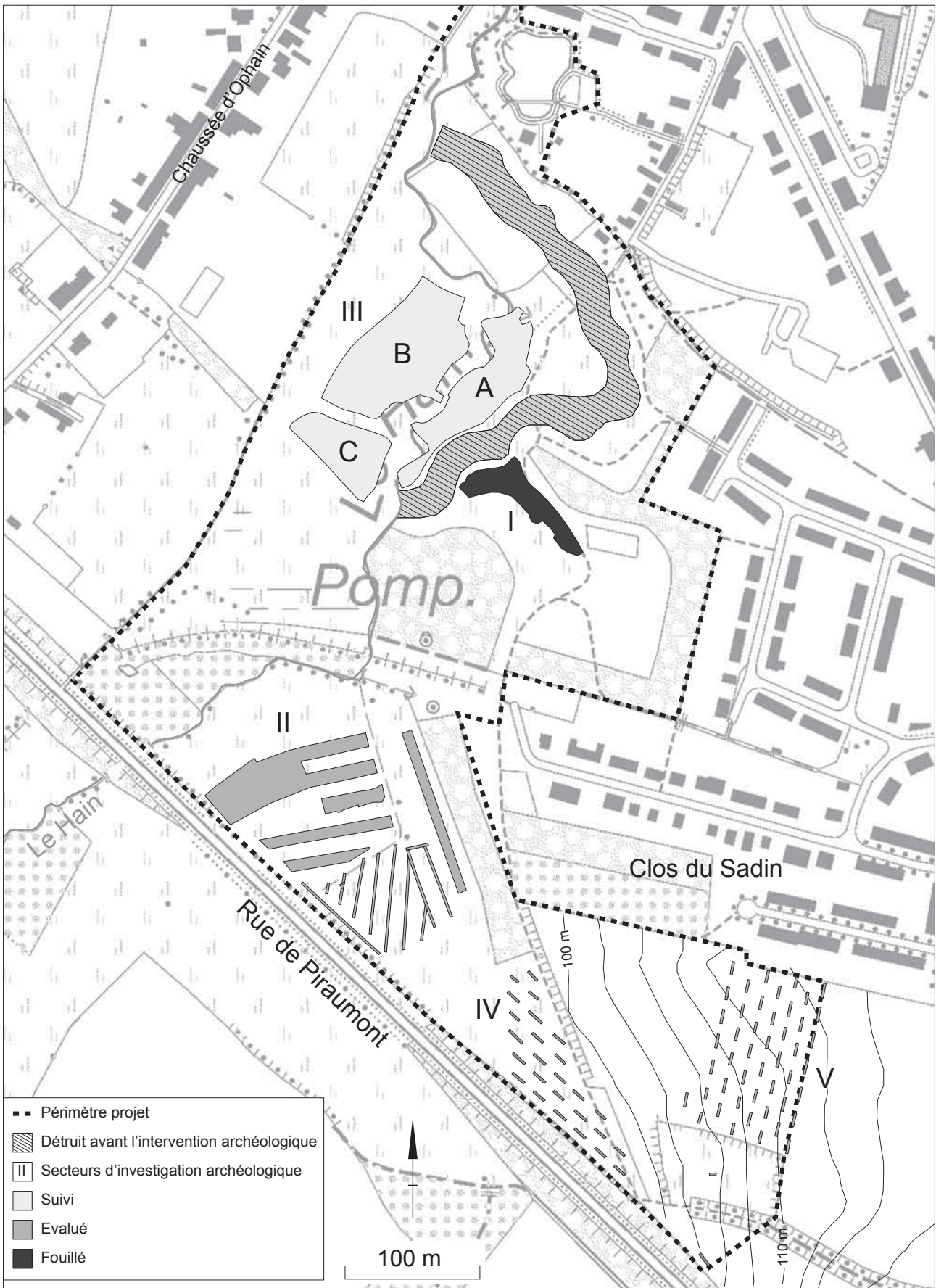
Sources

- BOSQUET D. & VAN HOVE M.-L., 2012. *Braine-l'Alleud « Mémorial »*. Rapport d'évaluation archéologique, SPW-DGO4-Service de l'archéologie-Direction extérieure du Brabant wallon, Wavre, inédit.

Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : intervention archéologique sur le site du « Paradis »

Dominique BOSQUET, Elisa PLEUGER
et Marie-Laure VAN HOVE

Suite aux travaux de terrassements réalisés par l'entreprise Meuse Travaux sprl pour l'aménagement d'un canal de dérivation du Hain, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) a négocié avec la commune de Braine-l'Alleud une intervention archéologique dans le cadre du vaste projet d'installation comprenant un bassin tampon, une zone de loisirs et une piscine. L'espace concerné correspond au fond de la vallée du Hain et à son versant oriental (coord. Lambert 72 : 149921 est/151515 nord). Le fond de vallée, marécageux, est traversé par une ancienne ligne vicinale matérialisée par un talus de 4 m de haut environ et de 15 m de large à sa base. Au-delà de la rive droite du Hain, le marécage fait place à une pâture bordée par la rue de Piraumont. Le versant oriental, en pente assez prononcée, est occupé en grande partie par une



Braine-l'Alleud, site du « Paradis » : situation des secteurs archéologiques.

propriété et un captage de la société Vivaqua, le reste correspondant à une zone de loisirs boisée et gazonnée, située en contrebas du lotissement du Clos du Sadin, et à un champ d'escourgeon moissonné se situant à l'arrière des maisons du même lotissement, le long de la rue des Saussois.

L'examen de l'inventaire des sites archéologiques du Service de l'archéologie n'indique pas de site dans l'emprise du bassin d'orage, mais le site du Clos du Sadin, qui a livré du matériel préhistorique, romain et médiéval en prospection pedestre, se trouve au bord de la limite sud de l'emprise. Par ailleurs, aucun bâtiment ne figure sur la carte de Ferraris (1771-1778).

Différentes méthodes ont été appliquées sur le site du « Paradis », en fonction du contexte géomorphologique et d'impératifs dictés par l'entrepreneur. Cinq secteurs sont ainsi définis où ont été pratiqués une fouille (secteur I), des évaluations (secteurs II, IV et V) et un suivi (secteur III).

Le secteur I

Un premier suivi archéologique mené en juillet 2012 (Bosquet, 2012) sur la zone des terrassements réalisés par l'entreprise Meuse Travaux a permis la découverte fortuite de deux fosses. Ensuite, un décapage de la couche arable et un nettoyage des terrassements ont été réalisés sur une aire de 709 m² autour des deux structures repérées (F1 et F2), de façon à atteindre le sol en place et à rendre lisibles les faits archéologiques.

Il s'agit d'une petite occupation médiévale située en bordure du canal de dérivation du Hain, en partie détruite par les travaux, et dont l'importance était probablement assez modeste, dans la mesure où aucune

trace archéologique n'a été mise au jour au-delà du canal, dans le secteur III. Au total et sans compter le fait F2 détruit, neuf faits anthropiques (F1, F3, F5, F6, F7, F8, F9, F10 et F11) et un fait non anthropique (F4) ont été fouillés.

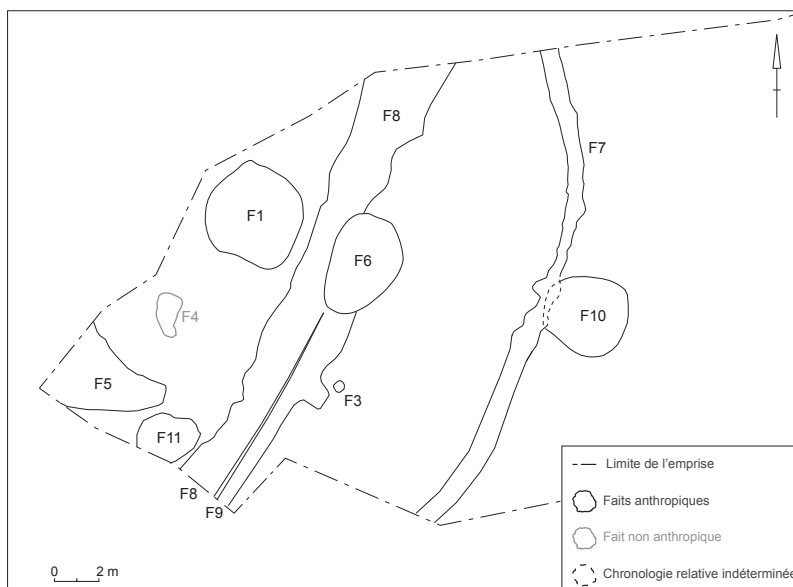
Le matériel mis au jour lors du décapage et de l'ouverture des carrés de fouille du secteur I concerne principalement la Préhistoire, les Âges des métaux, le Moyen Âge et les Temps modernes.

Les quelques artefacts préhistoriques en silex, présents aussi bien dans les remplissages des fosses et des fossés qu'en surface, suggèrent l'existence d'un habitat de cette période dans les environs immédiats, peut-être sur le plateau actuellement occupé par le lotissement du Clos du Sadin. Ce site aurait alors été détruit sans avoir fait l'objet d'un suivi archéologique.

Le Moyen Âge est représenté par une céramique attribuable aux 12^e-13^e siècles recueillie dans les faits F1, F5, F6 et F8-F9. D'un point de vue stratigraphique cette céramique se trouve mélangée entre 0 et 30 cm de profondeur au matériel attribuable aux autres périodes, alors que plus bas dans les remplissages elle est isolée. Ceci permet de supposer que les creusements ont été effectués au plus tôt aux 12^e-13^e siècles. Ils ont été rebouchés vers les 18^e-19^e siècles, vraisemblablement lors d'un nivellement du site, pour une raison qui ne peut être précisée. Les Temps modernes sont documentés par de la céramique vernissée et par des grès datant au plus tôt du 18^e siècle.

Les secteurs II, IV et V

Le secteur II, en fond de vallon, correspond à l'emprise d'un petit bassin secondaire et d'un parking prévus dans le projet d'aménagement. L'aire du parking ayant déjà été terrassée, il a été procédé à un simple nettoyage mécanique de la zone sur quelques centimètres en vue de détecter d'éventuels vestiges. Dans la moitié nord de la zone du bassin, afin d'éviter l'accumulation d'eau dans les sondages archéologiques, l'entrepreneur a proposé l'ouverture de tranchées en long parallèles au sens de la pente et sur une largeur de 10 m et demandé de ne pas procéder au rebouchage, une découverte de toute la zone étant prévue. Dans la moitié sud du futur bassin, la largeur des tranchées a été réduite à 1,8 m, de façon à gagner du temps. Dans les secteurs IV et V, c'est la méthode d'évaluation systématique classique qui a été adoptée, soit l'ouverture de sondages disposés en quinconce touchant plus ou moins 10 % de



Plan des vestiges dégagés dans une partie du secteur I.

la surface concernée. Les trois secteurs couvrent une superficie totale de 37 000 m².

Excepté un élément de maçonnerie moderne en brique, aucune structure n'a été mise au jour dans le secteur II, mais trois objets ont été trouvés hors de tout contexte. Il s'agit d'un col de cruche datant au plus tôt du 18^e siècle, d'un tessou de céramique atypique, qui peut être situé entre le Néolithique et les Âges des Métaux et de deux éclats de silex dont un brûlé, à replacer dans une fourchette chronologique plus large, incluant les périodes paléolithiques. Le secteur V a quant à lui livré trois artefacts en silex et un éclat de phtanite. Excepté une lamelle Montbany du Mésolithique récent, il s'agit de pièces atypiques, attribuables à la période préhistorique sans plus de précision.

La présence de ces quelques artefacts renforce encore l'hypothèse de la présence d'un habitat préhistorique ou des Âges des Métaux à l'emplacement du lotissement du Clos du Sadin.

Le secteur III

Le secteur III concerne les zones A, B et C. Il s'agit de l'aire correspondant au bassin principal où les terrassements réalisés par l'entrepreneur ont été suivis au jour le jour. À cet endroit le fond de coffre fixé à peine une dizaine de centimètres sous l'interface entre la terre végétale et le sol en place, correspondait à un niveau permettant une lecture correcte d'un point de vue archéologique. Ces suivis, qui ont couvert 6 798 m², se sont avérés négatifs.

Remerciements

À Messieurs Forget et Parvais, respectivement architecte communal et Président du CPAS de Braine-l'Alleud, pour leur disponibilité et leur amabilité lors de nos échanges.

À Monsieur Cornélis, chef de chantier chez Meuse Travaux sprl, pour sa collaboration constructive lors des différentes phases de terrain du chantier archéologique du « Paradis ».

Sources

- BOSQUET D., 2012. *Braine-l'Alleud « Paradis »*. Rapport de suivi archéologique, SPW-DGO4-Service de l'archéologie-Direction extérieure du Brabant wallon, Wavre, inédit.
- BOSQUET D., PLEUGER E. & VAN HOVE M.-L., 2012. *Braine-l'Alleud « Paradis »*. Rapport d'intervention archéologique, SPW-DGO4-Service de l'archéologie-Direction extérieure du Brabant wallon, Wavre, inédit.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Braine-l'Alleud, pl. 78.

Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : effondrement d'une carrière souterraine

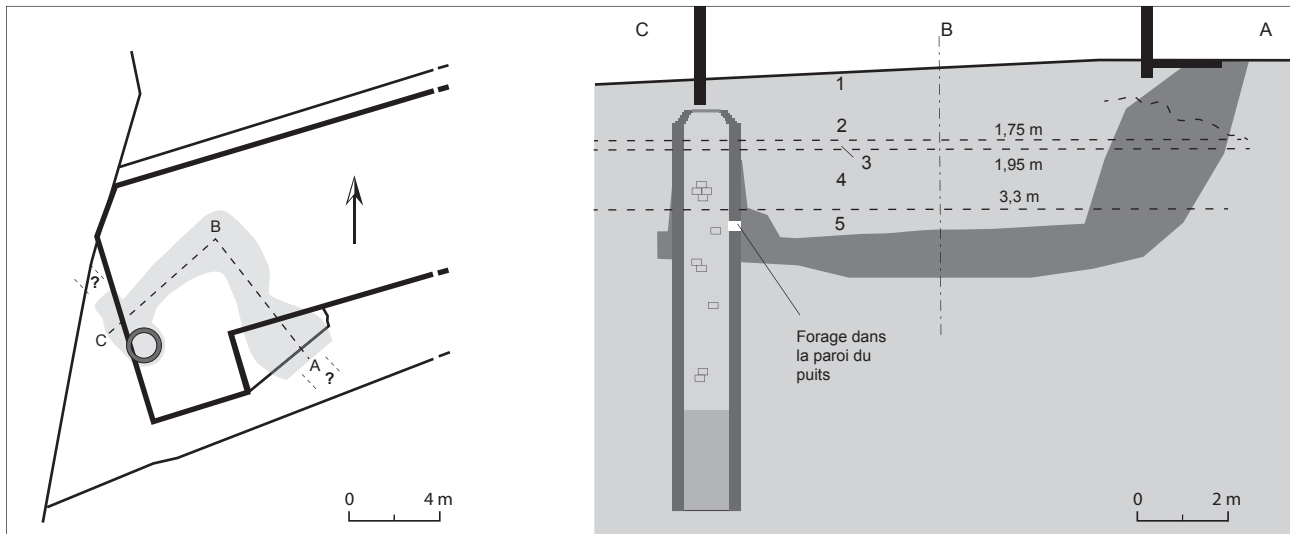
Olivier VRIELYNCK, Sabine BLOCKMANS
et Luc FUNCKEN

Un effondrement de terrain s'est produit le 5 mai 2012 au 34 rue du Chauffour, sur la propriété de M. Laurent Piette, alors que ce dernier enterrait des câbles le long de sa maison (parc. cad. : Grez-Doiceau, 1^{re} Div., Sect. A, n° 284^e). L'effondrement a eu lieu au niveau d'une poche de dissolution du substrat crayeux, située au-dessus d'une ancienne galerie souterraine d'exploitation de craie. Des infiltrations d'eau ont suffi à déstabiliser cette zone fragilisée du toit de la galerie. Ce n'est semble-t-il pas la première fois que des affaissements de terrain ont lieu dans cette partie du village. Le relevé topographique de la galerie a été effectué par le Service public de Wallonie (Direction de la Géotechnique, DGO1et Direction de l'archéologie, DGO4). Un relevé géologique a été réalisé par l'un des auteurs, géologue à l'Université de Namur et en charge du levé de la nouvelle carte géologique de Belgique dans la région de Grez-Doiceau (Duisburg-Hamme-Mille, 32-5/6 et Wavre-Chaumont-Gistoux, 40-1/2).

La carrière

Étant donné l'importance du volume situé sous l'effondrement, soit une dizaine de m³, il est probable que cet espace corresponde à la partie haute d'une petite salle ou d'un croisement de galeries. Vers le sud, un espace ouvert mais non pénétrable a été observé le long de la paroi. Une tentative d'inspection par caméra endoscopique a été tentée mais en vain. Vers le nord-ouest, une galerie longue de 5 m aboutit à une sorte de petite salle d'environ 2 × 2 m, conservée sur une hauteur de 1 m. La galerie se poursuit ensuite vers le sud-ouest sur 7,5 m. Elle semble ensuite obliquer vers le nord-ouest mais est entièrement comblée à cet endroit. Le sol de la galerie n'est accessible nulle part. Sa voûte est irrégulière.

La galerie, du moins sa partie haute, est creusée dans la formation de Gulpen. Celle-ci se présente sous la forme de craie indurée blanc crème, fort fracturée horizontalement et verticalement (débitage prismatique). Ces fractures, parfois élargies par dissolution, sont remplies d'un sédiment sablo-terreux brun (phosphate de chaux ; Leriche, 1935), riche en galets du type du cailloutis sus-jacent (nodules phosphatés). Ce niveau est également très bioturbé et comporte des bélemnites. Dans le remplissage de la galerie se trouvaient des débris de craie blanche traçante riche en éléments



Plan et coupe schématique de l'effondrement et de la galerie d'exploitation. 1. Zone remaniée, argile sableuse, poches d'argiles plastiques ou marnes ; 2. Sable fin crayeux blanc à jaunâtre, à abondants grains noirs ; 3. Niveau de silex ; 4. Sable fin crayeux blanc gris, riche en éléments lithiques, bioturbé. Lit de galets à la base ; 5. Craie indurée blanc crème fort fracturée (Formation de Gulpen).

lithiques noirs, ainsi que des silex noirs irréguliers de taille pluridécimétrique.

Un puits, dont le propriétaire du lieu ignorait l'existence, recoupe la galerie. Un forage étroit effectué dans la maçonnerie a permis d'en faire le relevé approximatif. Il est cylindrique (diamètre extérieur : 1,5 m), régulier, construit en briques rouges de $10/11 \times 5,5/6 \times 19$ cm liées au mortier. Son ouverture est obturée par une dalle en pierre. Il est profond d'au moins 8,5 m sous la surface actuelle du sol. Lors de notre visite, le niveau d'eau se trouvait 2,2 m au-dessus du fond. Une canalisation en plomb est fixée à la paroi intérieure du puits, vestige d'un ancien système de pompage d'eau. Un sondage à la bêche effectué devant la façade a permis de retrouver le sommet du parement ouest du puits.

L'exploitation de la craie à Grez

Le terrain concerné par l'effondrement se trouve à moins de 1 km des carrières souterraines de Biez, encore accessibles aujourd'hui. La craie y a été exploitée jusqu'en 1903 pour faire de la chaux. Quelque 9,5 km de galeries y sont connues, un tiers d'entre elles étant sous eau. Un plan a été dressé en 1950 et publié en 1956 dans les *Annales de la Société géologique de Belgique*. Les galeries ont servi de champignonnière durant l'entre-deux-guerres. En 1950, le site a été aménagé pour le captage d'eau potable. Il est actuellement exploité par la Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening.

Ces carrières ont été précédées par d'autres situées à Grez même, carrières qui s'étendaient jusqu'à la rue du Chauffour. L'exploitation de la craie y remonterait

au milieu du 17^e siècle. Elle fut importée par un bourgeois de Wavre, qui apprit à ceux de Grez, dit le baron Le Roy, « à faire de la chaux d'une certaine pierre », vers 1650. Il pratiquait des puits, dont la hauteur variait selon que l'on attaqua un point plus ou moins élevé de la montagne des Loïs. Avant d'arriver à la couche exploitable, on traversait un terrain aquifère, on épuisait l'eau à l'aide de seaux jusqu'à ce que l'on soit arrivé au niveau de la craie : à cette profondeur, l'eau s'écoulait par les anciens travaux. Les galeries rayonnaient autour du puits, elles avaient de 2 à 7 m de hauteur sur 2 à 6 m de largeur. La craie est employée à faire soit de la chaux, soit du petit blanc. Pour cette dernière fabrication la craie était d'abord concassée au fléau, puis broyée au moulin. Une quinzaine de fabricants s'occupaient de cette préparation et faisaient des couleurs



Six « fosses à craie » sont mentionnées à l'est du village de Grez. Il y a déjà un bâtiment au 34 rue du Chauffour (encerclé). Extrait de la carte de Ferraris, Jodoigne, pl. 113, © Bibliothèque royale de Belgique.

communes de plusieurs nuances, en mélangeant au petit blanc diverses matières colorantes. L'exploitation de la craie se déplaça et abandonna Grez pour se transporter à Biez : les puits qui avaient été creusés sur le versant occidental de la montagne des Loïs se sont successivement épuisés ; on en a pratiqué d'autres, au versant méridional, vers l'ancien bois des vignes. En 1860, il y avait encore deux puits sur le territoire de Grez, et le nombre des chauffours était réduit à trois. (Delooz, 1997, p. 16).

Sur la carte de Ferraris sont indiqués six puits, qui s'étalent sur environ 350 m le long de la rue des Lowas et au sud-est de celle-ci. On connaît encore aujourd'hui au croisement entre la rue des Lowas et la rue des Campinaires un de ces anciens puits d'accès à des galeries, utilisé après l'arrêt de l'exploitation comme captage d'eau. Sur le cadastre Popp, les exploitations ne sont plus indiquées mais l'endroit porte le lieu-dit « Campagne des Chaux-Fours ». Le cadastre actuel a gardé le nom « Champ des fours à chaux ». Le nom de la rue, du « Chauffour », renvoie également à la fabrication de la chaux.

Bibliographie

- DELOOZ R., 1997. *Grez-Doiceau et Incourt*, Lonzée.
- LERICHE M., 1935. Sur le Crétacé supérieur du Hainaut et du Brabant, *Annales de la Société géologique de Belgique*, 58, p. B118-B140.

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de Grez-Doiceau.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Jodoigne, pl. 113.

Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : évaluation préventive à Gastuche

Dominique BOSQUET

La construction d'un lotissement par la Régie foncière du Brabant wallon à Grez-Doiceau (Gastuche), entre la chaussée de Louvain, la rue Joseph Decooman et la rue des Thils (coord. Lambert 72 : 169969,2 est/158108,8 nord), a nécessité une évaluation préventive, menée en novembre 2012 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine).

Située en rive droite de la Dyle, l'emprise du lotissement couvre 8 ha sur un petit vallon orienté sud-ouest/nord-est, au tracé légèrement courbe, avec un talweg

bien marqué. Le point le culminant se situe au sud-ouest à 75 m d'altitude et le plus bas se trouve au nord-est à une altitude de 42,5 m. Au moment de l'intervention archéologique, l'entièreté de la surface était couverte d'une pâture.

C'est la méthode d'évaluation systématique classique qui a été adoptée, soit l'ouverture à la pelle mécanique de sondages disposés en quinconce de façon à couvrir plus ou moins 10 % de la surface totale et, lorsqu'une découverte est faite, un doublement de la surface évaluée est réalisé par l'ouverture de tranchées en long. Les fosses devant faire l'objet d'une fouille ultérieure ont été couvertes d'un géotextile et toutes les tranchées ont été rebouchées sitôt après l'ouverture. Le secteur I, d'une superficie de 7 ha, a été ouvert en deux temps, cette notice concernant la première phase intervenue en novembre 2012 sur 4 ha.

La rive droite de la Dyle recèle de nombreux vestiges romains et des Âges des Métaux, notamment une série de tombelles répertoriées par le Service de l'archéologie. Les plus proches du site de Gastuche – les tombelles du bois des Vallées – se trouvent à 380 m au sud du secteur II à peine. Le site romain du bois de Bock se trouve quant à lui à 1 km en face de Gastuche sur l'autre rive de la Dyle. Par ailleurs, un habitat protohistorique a dernièrement été mis au jour à 4 km au sud-ouest de Gastuche, lors d'une évaluation systématique menée en juin 2012 par le Service de l'archéologie (Heller, 2012) à Louvranges, à l'emplacement d'un futur lotissement Lotinvest.

Vestiges découverts

Les sondages ont mis au jour trois fosses protohistoriques, vestiges probables d'un petit habitat. Le fait F1 est une petite fosse sub-circulaire, au contour net et assez régulier d'un diamètre maximum de 110 cm. Le remplissage est constitué d'un rejet détritique classique, incluant des tessons, du charbon de bois et de la terre brûlée. Le fait F4 est une petite fosse sub-ovale, au contour diffus et assez régulier, de 108 cm de long pour une largeur de 86 cm. Le remplissage est gris charbonneux avec quelques tessons de céramique et des taches argileuses de texture plastique, la fosse étant creusée dans un substrat sableux. Le fait F5 enfin est une fosse piriforme, au contour diffus et assez régulier de 200 cm de long et 180 cm de large. Le remplissage est similaire à celui de F4 et quelques tessons de céramique ont également été recueillis au décapage. Les faits F2, F3, F6 et F7 sont des trous d'obus datant probablement de la Seconde Guerre mondiale (Pied, 1991 ; 1994).

Les fosses F1, F4 et F5 ont livré quelques tessons de céramique tous attribuables aux Âges des Métaux, sans



plus de précision en l'absence d'éléments typologiques discriminants. Signalons encore la présence de trois artefacts lithiques hors de tout contexte dans les tranchées O8, E2 et P11. Il s'agit d'un aiguisoir d'époque indéterminée, d'un éclat préhistorique atypique en silex gris foncé à grain grossier et d'un nucléus laminaire épuisé en silex gris de Hesbaye, probablement mésolithique. La découverte de ce type d'objets hors contexte est assez fréquente en contexte rural. Elle signale soit le passage de populations préhistoriques sur le site, soit

la proximité d'un habitat. Le nucléus mésolithique en particulier pourrait être l'unique vestige d'un campement de cette époque ayant été totalement détruit par l'agriculture récente.

En conclusion, une fouille extensive devra être menée autour des trois faits protohistoriques mis au jour. Cette fouille devrait couvrir une superficie de 5 000 m² environ, surface qui doit être considérée comme un minimum, dans la mesure où il n'est pas possible de prévoir le nombre de faits qui seront découverts ni selon quelle



Plan de détail des faits découverts.

disposition spatiale. L'expérience acquise lors des évaluations passées permet néanmoins de considérer que la découverte de trois fosses lors d'un décapage à 20 % peut amener à la mise au jour de dix à vingt fosses sur un décapage à 100 %, ce dernier pouvant tout aussi bien se solder par un résultat négatif.

Nous remercions vivement Madame Caroline van Hoobrouck, de la Régie foncière autonome du Brabant wallon, pour son amabilité et son efficacité lors du traitement de ce dossier.

Bibliographie

- BOSQUET D., VAN HOVE M.-L., TIMMERMANS J., HANUT F. & NIKIS N., 2013. Nivelles/Thines : phase II de l'évaluation sur le site de la « Vieille Cour », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 33-40.
- PIED R., 1991. *Wavre, centre antichar et les défenses environnantes sur la ligne K. W. 1939-1940*, Wavre, Syndicat d'initiative de la ville de Wavre, 2^e édition.
- PIED R., 1994. *L'enfer de la Dyle. Wavre et environs. Mai 1940*, Wavre, Syndicat d'initiative de la ville de Wavre.

Sources

- BOSQUET D., 2013. *Grez-Doiceau « Gastuche ». Rapport d'évaluation archéologique*, SPW-DGO4-Service de l'Archéologie-Direction extérieure du Brabant wallon, Wavre, rapport inédit.
- HELLER F., 2012. *Wavre/Louvranes. Chemin de Vieusart. Rapport d'évaluation archéologique*, SPW-DGO4-Direction extérieure du Brabant wallon, Wavre, rapport inédit.

Ottignies-Louvain-la-Neuve/ Louvain-la-Neuve : évaluation rue de Rodeuhaie

Dominique BOSQUET, Sandrine FIEVEZ
et Stéphanie LOZET

La construction d'une voirie par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) rue de Rodeuhaie à Louvain-la-Neuve (coord. Lambert : 167829,7 est/150102,3 nord) a occasionné une campagne d'évaluation systématique, réalisée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) sur une superficie de 2,7 ha.

Le terrain évalué correspond à un bord de plateau culminant à 147,5 m d'altitude et au sommet du versant attenant à ce plateau, en faible déclivité du nord-ouest vers le sud-est. La parcelle était occupée par un semis de betteraves. Le B_t holocène est conservé sur la majeure partie de l'emprise mais affecté d'une érosion parfois importante. Un dépôt de colluvions, dont l'importance varie en fonction du micro-relief, est présent sur la partie basse de la parcelle à l'est.

Aucun site n'est repris à l'inventaire cartographié des sites archéologiques du Service de l'archéologie à cet endroit précis, mais des vestiges romains sont signalés à 1,1 km au sud-ouest du site (site du « Ruchaux » à Court-Saint-Étienne) et à 1,4 km au sud-sud-est (site de « La Taille Jamotte » à Mont-Saint-Guibert/Corbais).

L'évaluation, qui totalise 115 sondages, s'est avérée négative.

Sources

- BOSQUET D., 2012. *Louvain-la-Neuve « Rodeuhaie ». Rapport d'évaluation archéologique*, Wavre, Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon, SPW-DGO4, inédit.



Vue de l'évaluation prise d'ouest en est.

Walhain/Walhain-Saint-Paul : les fouilles 2012 dans la haute cour du château

Laurent VERSLYPE, Bailey K. YOUNG et Dana BEST

Les recherches au château de Walhain sont conduites quatre semaines par an. Ce rythme lent d'acquisition des données est lié à l'organisation du chantier-école belgo-américain chaque mois de juillet, qui bénéficie d'un contexte favorable étant donné que le site est classé et non sujet à aménagement. Après plusieurs campagnes d'expertise (relevés topographiques et photogrammétriques, étude de stabilité), la commune propriétaire qui autorise et facilite les fouilles ainsi que l'asbl Les Amis du Vieux Château qui les soutient depuis 1998, ont commandé et accompagnent respectivement une première phase de travaux de conservation et de valorisation, entamée en 2013.

Les travaux conduits en 2012 ont visé trois objectifs limités : la fouille des sols de la pièce orientale de l'aile résidentielle, l'étude des espaces intérieurs des tours d'angle nord et est, ainsi que l'exploration complémentaire des annexes et des niveaux de circulation dans les angles de ces deux tours et de la courtine orientale. La fouille des niveaux d'une aire de service de l'aile

résidentielle méridionale a été achevée. Le pignon de cette pièce, établie dans l'angle de la cour sud-est, s'appuie contre la tour d'angle du 13^e siècle. Nous avons donc fouillé le niveau de sol semi-enterré de cette tour, refait en briques lors de sa transformation en cellier au 16^e siècle. Un escalier fut alors percé à travers la fondation pour le relier à l'aile moderne. Les modifications de cet escalier révélées par les enduits conservés au rez-de-chaussée de la *palas*, par le remblai de son emmarchement et par la maçonnerie de sa condamnation en sous-sol, témoignent des transformations de la résidence jusqu'au 18^e siècle. Un second escalier était utilisé au droit de la porte médiévale, ouvrant sur la cour depuis sa construction. Plusieurs niveaux de sols extérieurs se superposent à son débouché, aux côtés de structures artisanales dont la succession illustre la transformation profonde de la cour dans le courant du 16^e siècle. En témoignent successivement l'arasement d'une base de fourneau, les modifications de l'accès externe à la pièce de service résidentielle, la clôture de ce secteur en petite cour. Parmi ces transformations, on notera l'identification d'une baie contiguë à la tour ouvrant vers les fossés nord-est. Cette ouverture, réalisée lors des importants rehaussements et réfections de sol post-médiévaux évoqués, remplace vraisemblablement la poterne du 14^e siècle dont les étapes de la



Niveaux de sol des occupations modernes successives (16^e-18^e siècles) et nouvelle poterne (à l'arrière-plan), établis entre les annexes de la cour (à gauche) et la tour d'angle médiévale orientale (à droite).

condamnation avaient été enregistrées en 2010. Les vestiges modernes recouvrent donc quasiment partout les niveaux médiévaux des 14^e et 15^e siècles qui, étant donné l'option prise de ne démonter qu'un strict minimum de structures sur ce site classé, restent largement inexplorés. Nous avons par ailleurs continué l'exploration de la tour septentrionale, du début du 14^e siècle. L'objectif était d'en dégager complètement les meurtrières originelles, transformées en canonnières, et de documenter l'édifice appuyé contre la courtine orientale et le parement de cette tour. En marge du puits de la cour refait au 18^e siècle, fouillé en 2011, une annexe s'appuie contre ce tronçon de courtine dont les élévations trahissent plusieurs réaménagements et placages réalisés quand elle en constituait le mur intérieur. Dépourvue de sol structuré, la pièce a livré une profonde structure circulaire enterrée en briques. Il s'agit de la fondation d'un foyer à l'aire d'alimentation accessible en demi-sous-sol dont la fonction n'a pas été déterminée avec certitude.

Ces travaux étaient donc surtout guidés par la problématique du passage de l'occupation médiévale à celle du 16^e siècle, et par la nécessité de compréhension des niveaux de sols et des solutions de circulation plus récemment transformés aux abords des tours d'angle médiévales. Ce dernier point d'attention vise à documenter le dossier de conservation, de restauration et de mise en valeur du monument ruiné dont les choix devront bientôt être posés.

Wavre/Wavre : évaluation préventive à proximité de la villa gallo-romaine de l'Hosté

Dominique BOSQUET, Elisa PLEUGER
et Marie-Laure VAN HOVE

La réalisation d'un forage aquifère par l'Intercommunale des Eaux du Centre Brabant wallon (IECBW) à 270 m à l'est de la villa romaine a été l'occasion pour le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Brabant wallon (DGO4 / Département du patrimoine) de réaliser une évaluation préventive des parcelles concernées, soit sur une superficie de 10 072 m² (coord. Lambert 72 : 168042 est/157672 nord).

Les parcelles, en friche au moment de l'intervention archéologique, occupent la partie inférieure du versant nord de la Dyle, recoupé d'ouest en est par la chaussée de l'Hosté, entre les cotes de 50 m et 45 m d'altitude correspondant à une pente de 3 % environ.

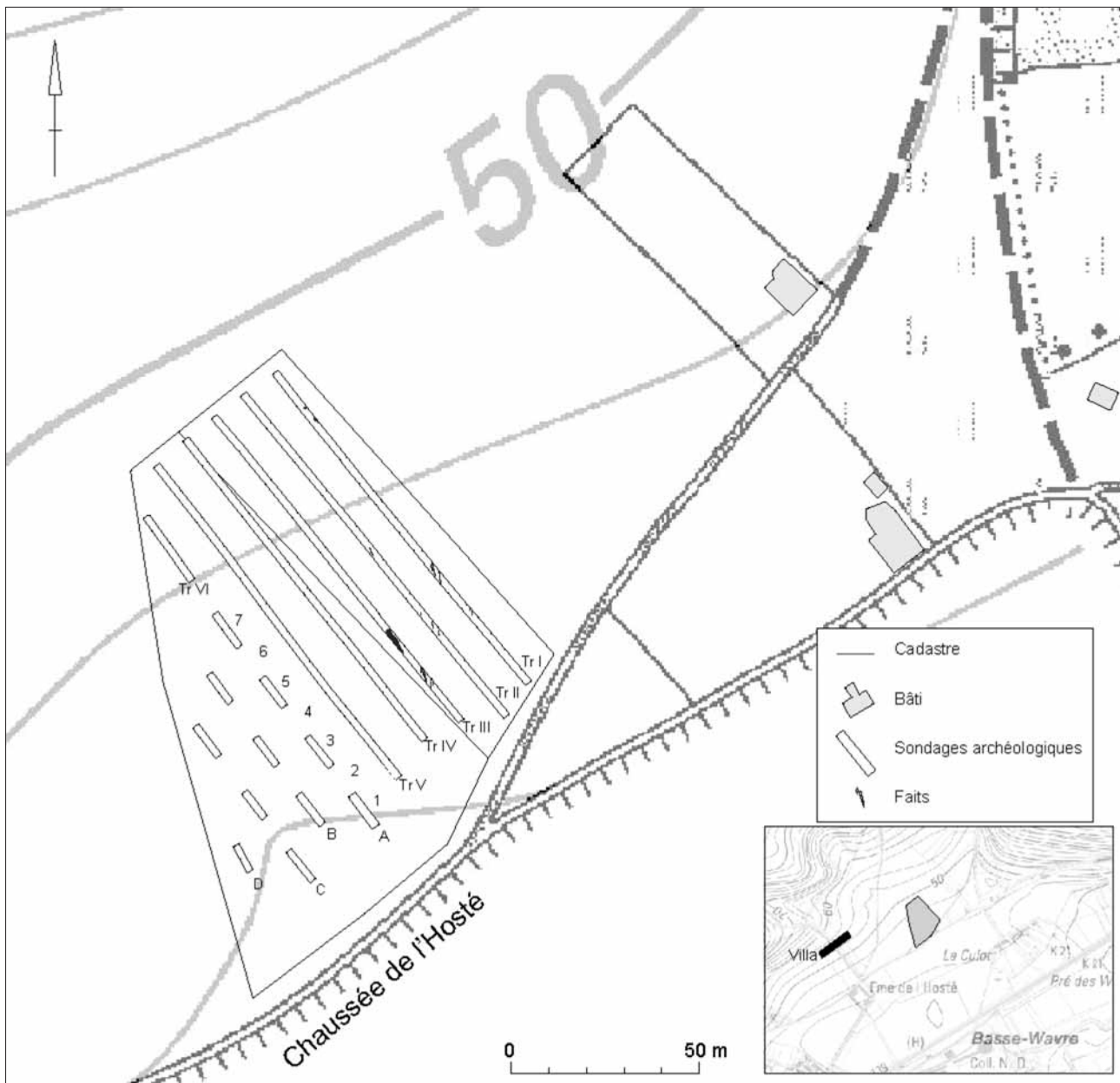
La villa gallo-romaine de Basse-Wavre, située à 270 m à l'ouest des parcelles évaluées, est connue depuis 1863, mais elle ne sera formellement identifiée qu'en 1904 lors des premières fouilles sur le site, dirigées par C. Dens et J. Poils de la Société d'Archéologie de Bruxelles (Siebrand & Paridaens, 2002, p. 145-146). Enfoui à nouveau au moment de la guerre 1914-1918, le site sera classé le 6 novembre 1961 à l'initiative de l'asbl Les amis de la villa gallo-romaine de Basse-Wavre, réunissant des habitants de la région et plusieurs personnalités parmi lesquelles M.-E. Mariën, conservateur des Musées royaux d'Art et d'Histoire. En 1987, des prospections pédestres sont effectuées sur la zone par une équipe de l'ULB dirigée par le professeur G. Raepsaet, permettant notamment de mettre en évidence l'existence de bâtiments annexes (Raepsaet, 1987). Dans les années 1990 enfin, un projet de reprise des fouilles est élaboré conjointement par l'ULB et le Service public de Wallonie, mais il n'a malheureusement jamais abouti (Siebrand & Paridaens, 2002, p. 149-150), de sorte que depuis 1904 le site n'a plus jamais été fouillé.

La possibilité de réaliser des sondages sur une superficie de 1 ha en bordure de la zone archéologique représentait ainsi une réelle opportunité de poursuivre les recherches sur ce site exceptionnel. On pouvait notamment espérer découvrir l'un ou l'autre bâtiment annexe à la villa ou des vestiges liés à des activités pratiquées hors de ses murs : poterie, métallurgie...

Dans un premier temps, six tranchées en long, dont la longueur varie entre 109 m et 20 m pour une largeur de 1,8 m, ont été ouvertes à partir de la limite est des parcelles (TR I à TR VI), de façon à couvrir environ 20 % de la surface. Ensuite, l'évaluation a été achevée suivant la méthode classique des tranchées de 10 m sur 1,8 m disposées en quinconce de façon à couvrir 10 % de la surface à évaluer (tranchées A à D / 1 à 7).

Le B_t holocène est conservé sous une couche de colluvions qui s'épaissit à l'approche du bas de versant, pour atteindre 2,4 m le long de la chaussée de l'Hosté. Au milieu de la pente, le B_t a subi une érosion importante, qui peut être évaluée à 80 cm sur base de la profondeur de l'horizon à doublets (Langhor, 2001, p. 112-113), dont le sommet a été repéré à 60 cm sous la surface actuelle. Plus bas sur le versant, le B_t semble mieux conservé.

En plus de quelques faits naturels observés dans les tranchées TR I et TR III, dont certains pourraient être liés à la présence d'anciennes haies d'arbres bien visibles sur la carte de Ferraris (1771-1778 ; Carte de Cabinet, 1965), une série de traces longilignes et parallèles ont été mises au jour dans la moitié sud des tranchées TR I à TR III. Orientées nord/sud, elles évoquent soit des ornières de charrettes liées à la présence d'un ancien chemin, soit le vestige d'un ancien labour. L'absence



Plan de l'évaluation et situation par rapport à la topographie et à la villa romaine de l'Hosté.

de traces de compression bien développées de même que celle de tout chemin sur les cartes anciennes amène à privilégier plutôt la seconde hypothèse.

Aucun matériel archéologique n'ayant été découvert lors de l'évaluation, la période durant laquelle ces traces de charruage se sont formées ne peut être définie avec précision, mais dans la mesure où elles se trouvent au sein des colluvions, il est fort probable qu'elles datent d'une période relativement récente, sans doute postérieure au 17^e siècle.

Nous tenons à adresser nos remerciements à Madame Anne Masson, Présidente, et Monsieur Alain Gillis, Directeur général de l'IECBW, pour leur amabilité et leur efficacité lors du traitement de ce dossier.

Bibliographie

- Carte de Cabinet, 1965. *Carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris (1771-1778)*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, Pro Civitate, Wavre, pl. 95 (E⁸) (2).
- LANGHOR R., 2001. L'anthropisation du paysage pédologique agricole de la Belgique depuis le Néolithique ancien – Apports de l'archéopédologie, *Étude et Gestion des Sols*, 8-2, p. 103-118.
- RAEPASET G., 1987. La villa romaine de l'Hosté à Basse-Wavre. Perspectives nouvelles, *Wavriensia*, XXXVI, p. 173-174.
- SIEBRAND M. & PARIDAENS N., 2002. Basse-Wavre. La villa gallo-romaine revisitée, *Wavriensia*, LI, p. 142-179.

Sources

- BOSQUET D., PLEUGER E. & VAN HOVE M.-L., 2012. *Wavre « Hosté ». Évaluation à proximité de la villa gallo-romaine*, Wavre, Service de l'Archéologie en province de Brabant wallon, SPW-DGO4, inédit.
- *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Vander Maelen, 1846-1854.*





Hainaut

Vue aérienne du château de Quévy-le-Grand à Quévy (photo P.-P. Sartieaux, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).



Carte administrative des communes de la province du Hainaut visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

Éditorial

L'année archéologique hainuyère 2012 se dévoile au travers de cette Chronique : 29 communes concernées ; activité importante de prospections et d'opérations préventives ; nombreuses découvertes de sites pré- et protohistoriques ou gallo-romains ; thématiques prépondérantes de l'habitat et de l'artisanat ; mise au jour d'un château méconnu ; 7 721 sites répertoriés à l'inventaire ; préparation du dossier du zonage, de l'année de l'archéologie, du chantier des collections et du site patrimoine mondial à Spiennes.

Le Hainaut est ainsi impliqué comme les autres provinces dans l'organisation des événements qui marqueront l'année de l'archéologie en 2014 : expositions, Carnets du Patrimoine, colloques, conférences et émissions télévisées.

Les équipes ont également participé aux formations à la conservation du matériel archéologique. Le dépôt provisoire des Casemates à Mons est peu à peu organisé et les collections reconditionnées.

Le dossier de l'aménagement du Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes par la Ville de Mons a requis beaucoup d'énergie : fouilles préventives, réunions de concertation et rédaction de documents se sont enchaînées tout au long de l'année.

En 2012, 61 clauses d'opération préventive ont été prescrites et déboucheront sur des suivis ou des évaluations ultérieures en fonction du planning des aménageurs. Cinquante hectares ont été évalués avant l'aménagement de zones d'activité économique, de lotissements ou de grosses infrastructures telles carrière ou sucrerie.

Plusieurs sites d'habitats ont été fouillés, le plus énigmatique et le plus impressionnant est celui du château de Quévy/Quévy-le-Grand, grand carré à tours d'angle précédé d'une succession d'occupations entre les 5^e et 13^e siècles.

L'habitat le plus ancien fouillé en 2012 remonte au Néolithique ; il s'agit de la dernière campagne de recherches de Claude Constantin à Belœil/Aubechies au « Coron-Maton ». Méritent également l'attention les sites d'habitat protohistorique découverts en évaluation à Antoing/Fontenoy, Leuze-en-Hainaut et Antoing/Bruyelle.

Pour la thématique de l'« industrie », on recensera les ateliers de taille du silex à Mons/Spiennes, la meunerie de Liberchies à Pont-à-Celles, le travail du métal à Quévy/Quévy-le-Grand, la scierie de la pierre à Soignies ou encore le four à cloche de Tournai. Aussi remarquable que l'habitat qui y fut mis au jour, on épinglera les fours de l'Âge du Bronze à Antoing/Fontenoy dont l'étude est très attendue.

Outre Chièvres, Lessines et Tournai, l'aspect « culte » a été abordé à Aiseau-Presles où les traces d'un sanctuaire précoce et d'un temple à cella ont été minutieusement dégagées. On notera encore une intéressante relecture de la chapelle du Vieux Cimetière à Soignies lors des travaux d'aménagement des abords.

Enfin, des découvertes de plus en plus fréquemment relatées sont celles liées aux guerres : les descriptions d'un campement du 17^e siècle à Frameries, des sépultures de la bataille de Fontenoy et du conflit 1940-1945 à Antoing/Bruyelle figurent dans ce volume.

Concluons sur des encouragements et des remerciements à tous les généreux descripteurs de découvertes de prospection, aux opérateurs, techniciens et archéologues qui œuvrent pour la sauvegarde du patrimoine dans des conditions souvent ingrates liées aux délais, aux conditions météorologiques ou aux relations parfois difficiles avec certains aménageurs.

Évaluations négatives réalisées à :

Ath/Ath : rue de Lessines ;
 Frameries/Noirchain : chaussée romaine ;
 Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut : rue de l'Énergie ;
 Mons/Mons : rue de l'Oasis ;
 Soignies/Soignies : rue Tour de Bras de Fer.

Suivis négatifs réalisés à :

Ath/Ath : boulevard des Glacis ;
 Ath/Ath : boulevard de Mons ;
 Ath/Ath : couvent des Carmes ;
 Ath/Mainvault : chaussée Brunehaut ;
 Beaumont/Beaumont : rue Gonce ;
 Belœil/Ellignies-Sainte-Anne : chaussée Brunehaut ;
 Binche/Waudrez : route de Mons ;
 Charleroi/Charleroi : rue du Manbour ;
 Comines-Warneton/Ploegsteert ;
 Jurbise/Masnuy-Saint-Jean : chaussée Brunehaut ;
 Leuze-en-Hainaut/Blicquy : chaussée Brunehaut ;
 Mons/Ghlin ;
 Quiévrain/Baisieux : château d'eau ;
 Soignies/Chaussée Notre-Dame-Louvignies : église ;
 Soignies/Soignies : chemin des Théodosiens ;
 Tournai/Tournai : quartier Saint-Jacques ;
 Tournai/Tournai : Corne des Sept Fontaines.

Martine SOUMOY

PRÉHISTOIRE

Belœil/Aubechies : le site rubané de « Coron-Maton »

Claude CONSTANTIN

Les fouilles ont été effectuées en 2012 sous la direction de Claude Constantin, CNRS (France) en partenariat avec le Cercle de Tourisme et de Recherches archéologiques Blicquy-Aubechies sur le site découvert par Léonce Demarez (1975) et fouillé partiellement au cours de sept campagnes échelonnées entre 1978 et 2002 (coord. Lambert : 101950 est/139750 nord ; parc. cad. : Belœil, 10^e Div., Sect. B, n^{os} 130^f et 139^b). Non accessible depuis 2003, la parcelle cultivée a été libre en 2012 ce qui nous a permis, à l'aide d'un reliquat de subvention ancienne, de procéder à une ultime campagne de fouille. Nous remercions l'exploitant, Monsieur Jean-Pierre Anseuw.

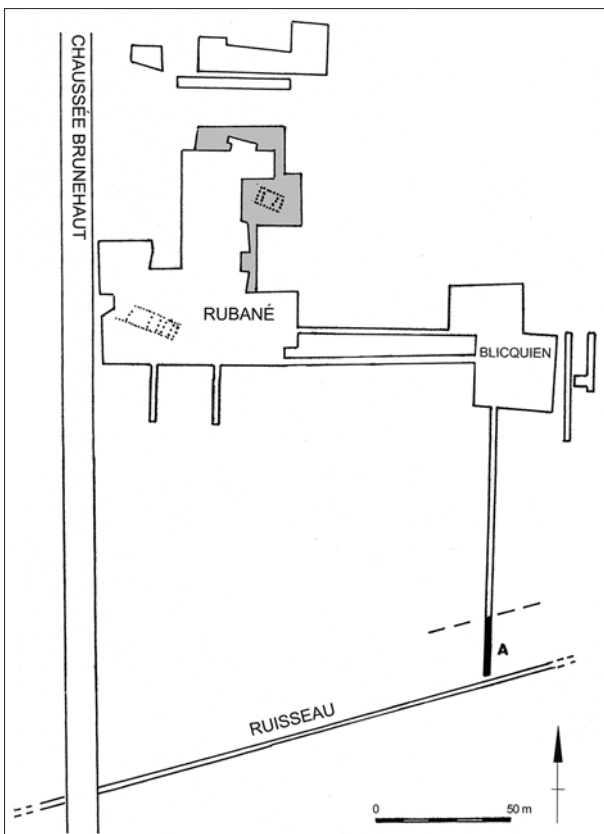
Les objectifs de la fouille étaient les suivants : élargir les surfaces fouillées en continuité spatiale avec les interventions précédentes, découvrir éventuellement un bâtiment au nord des fosses 7, 8 et 9 où la surface déjà explorée en

semblait dépourvue et, c'était l'objectif principal, faire de nouvelles découvertes de céramique du Limbourg. Précisons ce dernier point. Aubechies est semble-t-il le site qui a fourni le plus grand nombre de vases Limbourg, vases dont le statut et l'origine restent incompris. Au vu de la quantité de ces vases sur le site, on peut peut-être accéder à leur fonction par une étude contextuelle portant sur les types de fosses et les types d'objets qui leur sont associés. C'est ce que nous avons entamé (Constantin, Allard & Demarez, 2010). La fouille de 2012 était, à cette fin, située près d'une zone déjà fouillée dont quelques fosses avaient livré des vases Limbourg en grande partie conservés (en particulier les fosses 7, 128 et 150) dont la présence est évidemment plus significative que celle de quelques petits tessons rejetés.

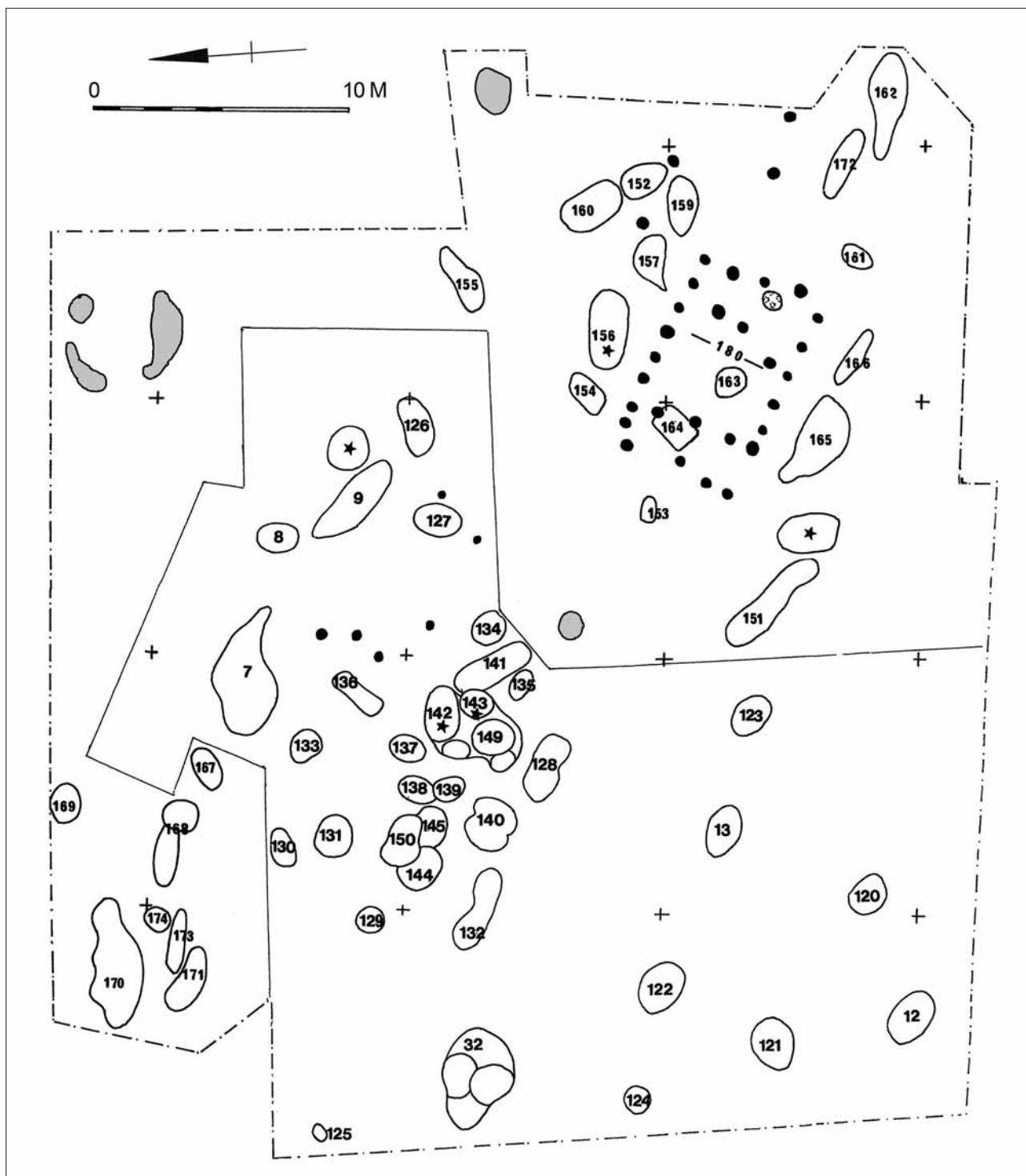
Indiquons sans attendre que ce dernier objectif n'a pas été atteint, les nouvelles découvertes de tessons Limbourg peu nombreux et de petite taille ne se prêtant pas à une étude contextuelle convaincante. D'autre part, si aucun bâtiment n'a été découvert dans la zone attendue, la fouille en a cependant livré un, de petite longueur.

Une surface de 800 m² a été décapée puis fouillée. Vingt et une fosses rubanées de plusieurs types ont été découvertes : profondes et à parois verticales de type silo ou peu profondes et allongées de type fosse de construction. Leur richesse est très variable. Deux structures creusées par l'homme étaient stériles : l'une est possiblement rubanée et l'autre, de forme strictement rectangulaire, doit être d'une époque différente, mais inconnue. Parmi les fosses rubanées, une quinzaine étaient peu riches (moins de 40 objets de toute nature) et six autres ont fourni entre 100 et 500 objets.

Le bâtiment (structure 180) est de petite taille. Il mesure 5,5 m de large et 8,5 m de longueur. Son orientation, angle de l'axe de la maison vers l'ouest par rapport au nord magnétique, est de 61°, très proche de celle de l'unique bâtiment (structure 40) déjà découvert, 64°. Il est divisé en trois espaces dont les deux situés à l'avant et à l'arrière mesurent 1,5 à 2 m de profondeur et le central 4 m environ. Des bâtiments similaires et par leur structure et par leur longueur sont connus aux Pays-Bas et en République tchèque. Si l'on exclut les fosses très pauvres, il reste les structures 156 et 165 qui peuvent contenir des objets rejetés par ce bâtiment. Ces deux fosses ont cependant un profil qui les apparente à des silos et non à des fosses de construction. S'ils sont



Aubechies, « Coron-Maton », plan général des fouilles. En grisé, les fouilles de 2012 ; en A : mise en évidence d'un sol néolithique sous des colluvions.



« Coron-Maton », plan général des fouilles de 2012 (fosses 151 à 174). En gris : anomalies naturelles. Étoiles : fosses partiellement ou entièrement fouillées lors de la découverte du site en 1973. Trait fin : limite des fouilles en 2012.

antérieurs à la construction du bâtiment, ce qui reste inconnu, ils peuvent en contenir les rejets.

Le matériel lithique comprend 696 pièces dont 7 petits galets amenés par l'homme sur le site, 8 fragments d'ocre, 39 fragments de meules ou molettes ou simples fragments du même matériau en grès compact, 21 fragments de polissoirs, à rainure ou à plage, ou simples fragments du même matériau en grès granuleux, et une

douzaine d'éclats de roches dures provenant de la taille de transformation d'herminettes. Les autres objets sont en silex. Quatre des fosses les plus riches ont livré des séries d'esquilles qui témoignent d'une activité de taille, ou d'un rejet de déchets de taille, à proximité.

Le matériel céramique est constitué de 866 tessons. On peut faire le décompte des individus (NMI), c'est-à-dire des éléments de vases différents dont le dessin

apporte une information utile concernant leur forme ou leur décor. Soixante et un individus sont des vases rubanés décorés, 38 des vases rubanés non décorés de céramique dite grossière et 8 sont des vases de céramique du Limbourg.

Comme nous l'avons déjà remarqué (Constantin, Allard & Demarez, 2010) et comme cela existe sur d'autres sites rubanés, précisons qu'au moins 5 vases de céramique rubanée non décorés, reconnaissables à leurs moyens de préhension caractéristiques, sont dégraissés à l'aide de fragments d'os calciné, ce qui témoigne de l'utilisation de cette technique par les Rubanés.

La céramique décorée des fouilles précédentes avait permis de périodiser l'occupation du site (Constantin, Allard & Demarez, 2010). On distinguait trois étapes qu'on caractérisera ici d'une façon très simplifiée : la plus ancienne ne connaît pas les décors au peigne qui apparaissent dans l'étape moyenne et sont utilisés en impressions basculantes dans l'étape récente. L'étude en cours des décors découverts en 2012 permet déjà d'annoncer quelques résultats. L'étape récente est absente sur les fouilles de 2012. Deux ensembles se distinguent parmi les fosses les plus riches : le groupe 156, 160, 165 d'une part, la fosse 162 d'autre part. Cette dernière fosse paraît plus récente par plusieurs caractères dont les plus marquants sont : la quantité des décors au peigne plus élevée et, concernant les décors sous le bord, la disparition de ceux-ci en une seule ligne d'impression, leur diminution à deux lignes d'impression et leur augmentation à trois lignes. La fosse 162 peut être rangée dans la seconde étape de notre périodisation tandis que les trois autres fosses présentent des associations de décors proches de ceux de notre étape ancienne dont elles ne se distinguent que par un unique décor au peigne dans la fosse 156 (parmi 37 vases décorés). On peut donc considérer que les nouvelles fouilles permettent de confirmer la périodisation du site proposée antérieurement.

Outre des vases dont le décor semble typiquement Limbourg, deux des vases rangés dans cet ensemble appartiennent à ce que nous avons nommé la « céramique du Limbourg à plages décorées d'impressions au poinçon » (Constantin, Allard & Demarez, 2010).

Des morceaux de torchis étaient présents dans une fosse sur deux, spécialement dans les fosses les plus riches qui, en général, contenaient le plus de fragments de charbon de bois. Des prélèvements à fin d'identification des espèces ont été effectués dans six fosses. De très rares et petits fragments d'os calcinés ne permettront aucune spécification.

Cette campagne de fouille étant la dernière dont je prendrai la responsabilité, je voudrais émettre le souhait que l'exploration du site se poursuive. Sa situation en Hainaut, sa grande étendue et la place exceptionnelle qu'y occupe la céramique du Limbourg le justifient. Au

sujet de l'étendue du site, elle n'est un peu connue que du sud au nord, soit au moins sur les 300 m entre nos fouilles et le tracé du TGV sur lequel ont été découvertes des fosses rubanées. L'extension du site rubané est entièrement ignorée d'ouest en est, de même que la partie blicquienne qui n'a été que très partiellement fouillée. Une campagne d'exploration du site à l'aide de moyens appropriés serait bienvenue.

Bibliographie

- CONSTANTIN C., 1985. *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, Oxford (BAR International Series, 273), 2 vol.
- CONSTANTIN C., ALLARD P. & DEMAREZ L., 2010. Le site rubané d'Aubechies « Coron-Maton » (Hainaut), fouilles de 1984 à 2002, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXX, p. 5-111.
- DEMAREZ L., 1975. Aubechies : Rubané récent, *Archéologie*, 1, p. 14.

Belœil/Stambruges : Grandglise, le « Mont-des-Chèvres », site du Paléolithique moyen à instruments bifaciaux

Michel VAN ASSCHE

Pour le préhistorien, le site des sablières « Brouillard », sur le « Mont-des-Chèvres » à Grandglise (« Petite sablière Brouillard », coord. Lambert : 103100 est/131590 nord ; « Grande sablière Brouillard », coord. Lambert : 102780 est/131560 nord), évoque des découvertes répétées d'artefacts paléolithiques depuis plus d'un siècle (André, 1995 ; Van Assche, 2009). Il fait partie de l'une des principales concentrations de sites de plein air du Paléolithique moyen en Belgique qui couvre le bassin de la Haine (Di Modica, 2011). La partie centrale de ce bassin (région de Spiennes, Mesvin et Saint-Symphorien), où la conservation des gisements est décrite comme exceptionnelle (Pirson, Haesaerts & Di Modica, 2009), a retenu davantage l'attention des chercheurs que la partie occidentale (région de Bleton et Stambruges) dont les gisements, comme ceux du « Mont-des-Chèvres », sont globalement réputés mal conservés et provenant d'horizons remaniés sur pentes. Ces sites, dès lors moins connus, relèvent le plus souvent de fouilles et prospections anciennes dont les collections très dispersées ne favorisent pas les études d'ensembles.

À Grandglise « Mont-des-Chèvres », une série d'artefacts récoltée durant les années 1960 dans la

plus ancienne des deux sablières (« Petite sablière Brouillard ») par Marcel Leclercq restait inédite. Grâce à Jean Dufrasnes que nous remercions, nous avons pu accéder à cet ensemble lithique et mener une étude technologique et typologique. La publication détaillée de ce matériel est parue récemment (Van Assche, 2012).

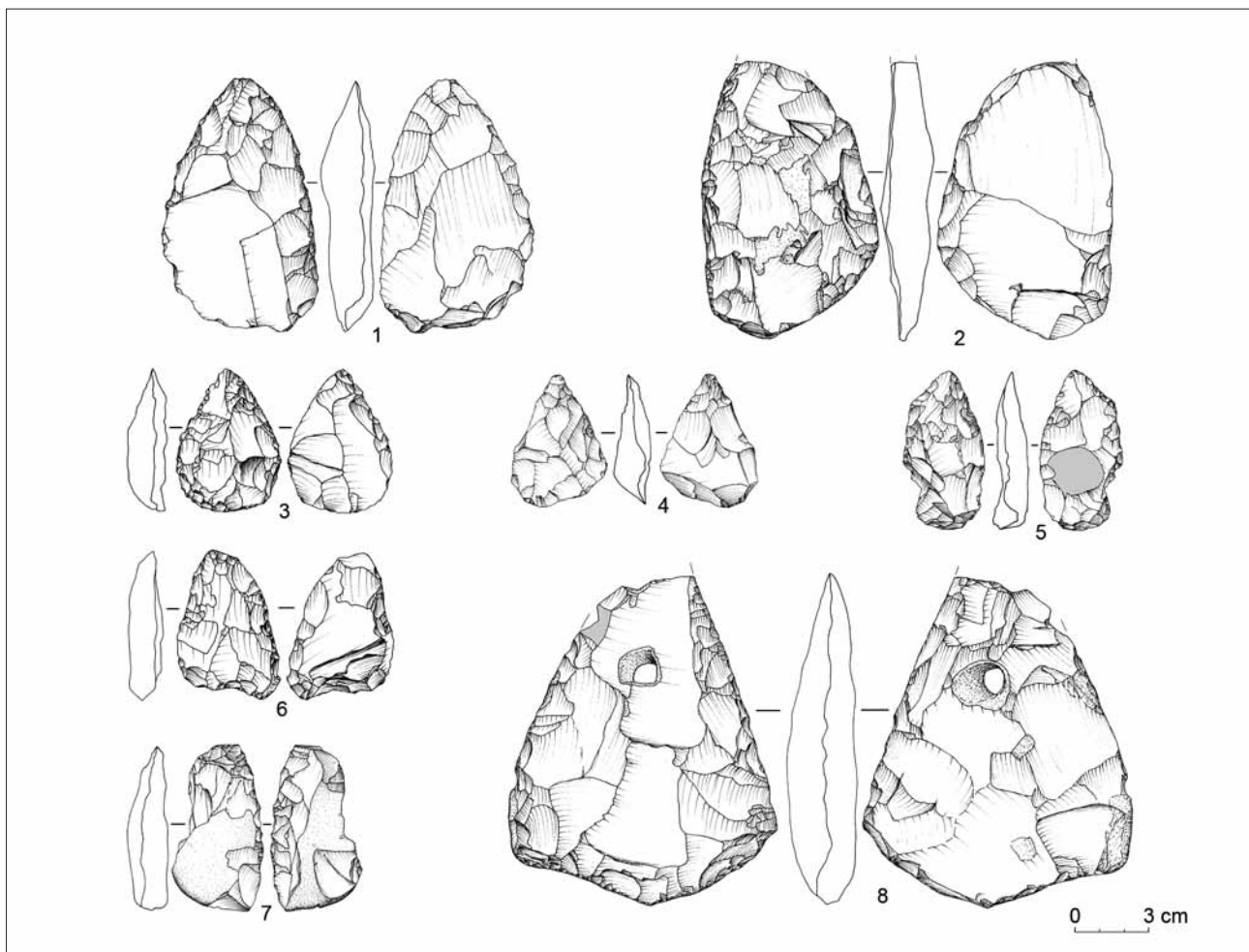
La série comprend 149 silex, dont 102 (55 éléments bruts issus du débitage et 47 outils) présentent des caractéristiques techno-typologiques qui nous permettent de proposer une attribution générale au Paléolithique moyen. Nous n'avons malheureusement pas d'information sur la position stratigraphique des artefacts récoltés.

Les catégories d'outils représentées comprennent divers types de racloirs aux dimensions parfois importantes, le plus souvent réalisés à partir de supports issus du débitage Levallois.

Les outils bifaciaux qui sont particulièrement bien représentés, constituent l'élément le plus original de la série. Ils peuvent être comparés soit aux bifaces illustrant les ensembles attribués au Moustérien de tradition acheuléenne, soit aux pièces à retouche

bifaciale apparentées aux outils représentatifs des *Keilmessergruppen*, faciès courants en Europe centrale et orientale. Parmi ceux-ci nous soulignons particulièrement la présence de pièces foliacées bifaciales.

L'examen des schémas opératoires de façonnage et de retouche, basé sur l'observation de certains outils tant unifaciaux que bifaciaux, permet de déterminer des zones fonctionnelles passives et actives qui par leur transformations successives illustrent un recyclage fréquent des outils. Ceux-ci offrent probablement la diversité fonctionnelle nécessaire à une panoplie d'instruments qui, quel que soit le nombre d'occupations réellement représentées, est dédiée à l'accomplissement des multiples tâches réalisées sur un site d'habitat ou une halte de chasseurs. Bien que cet emplacement soit peu éloigné des sources régionales de roches siliceuses, une fonction comme site d'acquisition ou de débitage du silex semble ici exclue. Par leur grande taille, beaucoup d'outils semblent encore indirectement témoigner d'une « jeunesse » relative. La succession des remises en forme et aménagements par retouche apparaît cependant bien amorcée et leur existence en tant que



Outils bifaciaux : 1, 2 et 5. Bifaces plats foliacés ; 3. Biface cordiforme ; 4. Biface subtriangulaire ; 6. Racloir foliacé à retouche bifaciale ; 7. Couteau à dos à retouche bifaciale ; 8. Biface triangulaire.

« pièces mobiles » – qualificatif régulièrement affecté aux bifaces – semble déjà bien effective.

Bibliographie

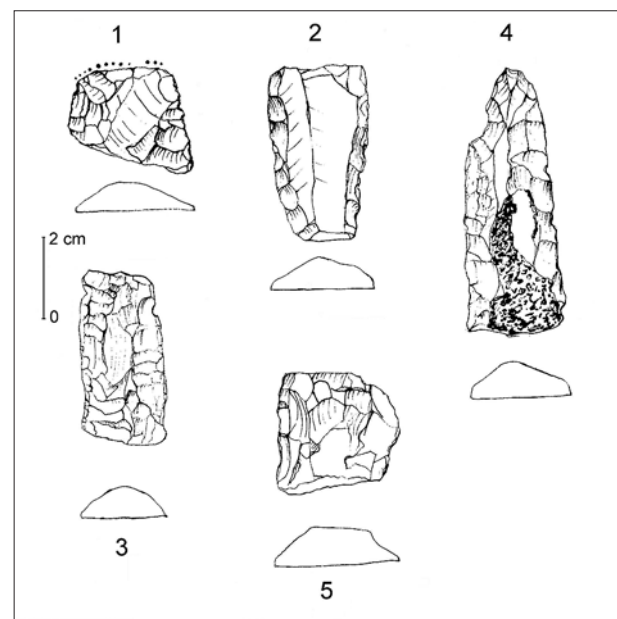
- ANDRÉ F., 1995. Les découvertes archéologiques effectuées dans les anciennes communes composant l'entité de Belœil, de 1883 à 1993 : essai d'inventaire. *Le Paléolithique, Un siècle de découvertes archéologiques dans l'entité de Belœil*, Belœil (Documents de l'A.S.P. Belœil, 2), p. 13-16.
- DI MODICA K., 2011. La documentation du Paléolithique moyen en Belgique aujourd'hui, état de la question. In : TOUSSAINT M., DI MODICA K. & PIRSON S. (éd.), *Le Paléolithique moyen en Belgique. Mélanges Marguerite Ulix-Closset*, Liège (Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie, hors-série 4 ; Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 128), p. 75-104.
- PIRSON S., HAESAERTS P. & DI MODICA K., 2009. Cadre chronostratigraphique des principaux gisements du Paléolithique moyen du bassin de la Haine : un état de la question. In : DI MODICA K. & JUNGELS C. (dir.), *Paléolithique moyen en Wallonie. La collection Louis Éloy*, Bruxelles (Collections du Patrimoine culturel de la Communauté française, 2), p. 58-77.
- VAN ASSCHE M., 2009. Belœil/Stambruges : silex taillés paléolithiques provenant des sablières « Brouillard », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 28-29.
- VAN ASSCHE M., 2012. Le Paléolithique moyen du « Mont-des-Chèvres » à Grandglise/Stambruges (Belœil) : la collection Marcel Leclercq, *Société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XIII, 4, p. 71-136.

Brunehaut/Hollain : poignards en silex exogène

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK
et Philippe SOLEIL

Au cours de l'hiver 2012-2013, Philippe Soleil et Christian Fourmeaux, membres de la STGPA (Société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie), ont récolté un intéressant matériel lithique lors de prospections sur les champs compris entre la chaussée romaine et l'ancienne voie ferrée (actuellement le RAVeL) à l'est de la Pierre Brunehaut (coord. Lambert : 82830 est/135390 nord). Le nombre élevé de fragments en silex exogène témoigne de ramassages moins intensifs dans cette zone, d'où son intérêt. Parmi les vingt-neuf pièces récoltées figurent plusieurs fragments de poignards en silex importés : trois en Grand-Pressigny, un autre, brûlé, vraisemblablement originaire de cette même région, et un en matériau tertiaire, originaire du Bassin parisien (au sens géologique du terme).

Le premier objet est un fragment mésial de lame translucide, relativement large, peu épaisse et amincie par enlèvements longs. Ses bords ont été aménagés par retouche fine. Après fracture, une extrémité a été réutilisée comme briquet, ainsi qu'en témoigne l'émoissé bien caractéristique de ce genre de réaffectation (long. 26,3 mm ; larg. 29,8 mm ; ép. 7 mm ; Code Munsell 10 YR 5/4). Le deuxième outil est un fragment mésial à l'aspect truité, présentant de nombreux points scintillants. Issu d'une robuste lame à deux pans, ses longs bords, usés, ont été aménagés par retouche semi-abrupte ; la fracture transversale la plus large présente des traces d'écrasement suggérant une possible réutilisation comme retouchoir (long. 45,2 mm ; larg. 25,4 mm ; ép. 10 mm ; Code Munsell 7.5 YR 5/2). Bien que réduite à l'état de fragment mésial, la troisième pièce fait partie des belles lames pressigiennes de section semi-ovale, à bords parallèles et dos régularisé par fins enlèvements plats, longs à envahissants (long. 43,4 mm ; larg. 21,9 mm ; ép. 8,3 mm ; Code Munsell 10 YR 4/3). Le quatrième fragment est une robuste partie distale de poignard ayant subi l'action du feu, ce qui a écaillé la face plane et conféré un aspect grumeleux (« sugary structure ») à certains endroits de l'avvers, ainsi qu'à la fracture transversale. La teinte très foncée de l'objet (Code Munsell 7.5 YR 2) ne nous semble pas due au feu qui, s'il est intense, colore le plus souvent les silex en blanc gris, voire, s'il est moins vif, confère aux pièces pressigiennes un rouge foncé à l'aspect gras. Au vu de la forme de l'objet et de sa teinte, nous pensons qu'il s'agit d'un poignard confectionné en silex de Larcy, autre atelier pressigien de production de



Brunehaut/Hollain : 1-4. Poignards en silex du Grand-Pressigny ; 5. Poignard en silex tertiaire.

grandes lames de couleur noire, dont deux fragments ont déjà été découverts à Hollain (long. 67,6 mm ; larg. 27 mm ; ép. 12 mm).

Le dernier élément est un large fragment mésial de poignard en matériau tertiaire de section semi-ovale, dont le dos abîmé conserve les négatifs d'éclats longs, plats, et les bords le reliquat d'une fine retouche (long. 32,4 mm ; larg. 32,6 mm ; ép. 11,7 mm ; Code Munsell 10 YR 5/3 zone foncée ; 10 YR 7/3 zone claire).

La diffusion de ces poignards vers nos contrées se situe au Néolithique final/Chalcolithique.

Le Rœulx/Le Rœulx : découverte d'une hache polie en silex de Spiennes au lieu-dit « Bois de la Noire Haine »

Hélène COLLET, Philippe DOUMONT
et Amandyne ROSART

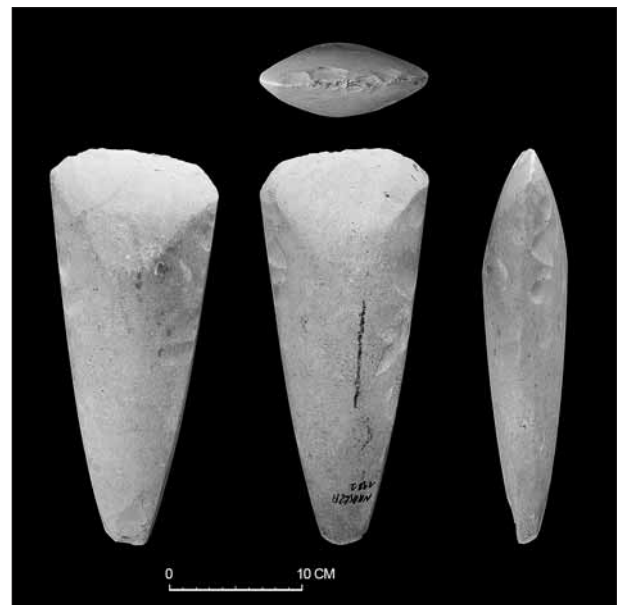
En 1981, Monsieur Philippe Doumont a recueilli lors de prospections sur le territoire de la commune du Rœulx à l'orée nord du « Bois de la Noire Haine » (parc. cad. : Le Rœulx, 1^{re} Div., Sect. A, n° 152^{C7} selon le PLI 07 ; coord. Lambert 1972 : 131478 est/134797 nord) une hache polie en silex de Spiennes. Cette pièce fut découverte non loin d'une légère éminence située au nord du même bois, où M. Doumont a collecté divers outils et déchets de taille attribuables au Néolithique (parc. cad. : Le Rœulx, 1^{re} Div., Sect. A, n° 152^{W12} selon le PLI 07 ; coord. Lambert 1972 : 131342 est/134864 nord). La consultation de l'inventaire cartographié des sites archéologiques en Région wallonne indique que ce site est repéré de longue date (communication A. Guillaume). Il est repris dans la littérature sous le nom de « Bois-Royal-du-Pitoire » (de Munck, 1931) ou « Bois royal de la Pitoire » (Lesenne, 1987) mais est aujourd'hui désigné sur la carte IGN comme « Bois de la Noire Haine ». Des vestiges de même nature sont également signalés à proximité au lieu-dit « L'Enfer » (de Loë, 1905) ou « Hameau de l'Enfer » (de Munck, 1931). Outre des silex paléolithiques, Émile de Munck y a recueilli un grand nombre de fragments et éclats de haches polies en silex de Spiennes et dans un silex identique à la matière première du site du « Cernaux » à Saint-Symphorien (de Munck, 1931).

La hache d'une longueur de 150 mm, de 65 mm de large et de 32 mm d'épaisseur pour un poids de 305 g a une forme biconvexe trapézoïdale, un talon étroit rectiligne et une section ovale. Les bords sont aplatis. Le tranchant convexe présente une série d'esquillements et

une asymétrie imputables à l'utilisation. Le corps de la hache offre une parfaite symétrie bifaciale et bilatérale. Il a fait l'objet d'un polissage intégral soigné. Il subsiste néanmoins quelques faibles plages non polies sur les deux faces correspondant à des enlèvements trop profonds qui n'ont pu être atteints par le polissage. Une facette de polissage localisée dans l'axe morphologique de la pièce est visible sur chaque face. Les stries et les cupules thermiques dues à l'abrasion intensive de la surface sont disposées de manière subparallèle. Les nervures marquant la transition entre le corps de la hache et le tranchant indiquent que cette hache était probablement à l'origine plus longue et que son tranchant a été refaçoné puis à nouveau poli. Le polissage de cette zone est plus intense. Il a un aspect glacé avec de fines stries encore visibles dans les zones les moins polies en périphérie. Sur la face B, son orientation est oblique par rapport à l'axe morphologique de la pièce.

Bibliographie

- DE LOË A., 1905. Examen du lieu-dit « L'Enfer », au Rœulx (province de Hainaut), *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 19, p. 270.
- DE MUNCK É., 1931. Notes relatives à un ensemble de stations néolithiques du Hainaut et du Brabant et aux voies de communication qui les relient, *Bulletin de la Société d'Anthropologie et Préhistoire*, 46, p. 341-349.
- LESENNE M., 1987. *Répertoire bibliographique des sites et trouvailles archéologiques de la Province du Hainaut depuis la Préhistoire jusqu'au VIII^e siècle après J.-C. Arrondissement de Soignies*, Bruxelles, Centre national de Recherches archéologiques en Belgique (Répertoires archéologiques : répertoires bibliographiques. Série A, XIV), p. 28-29.



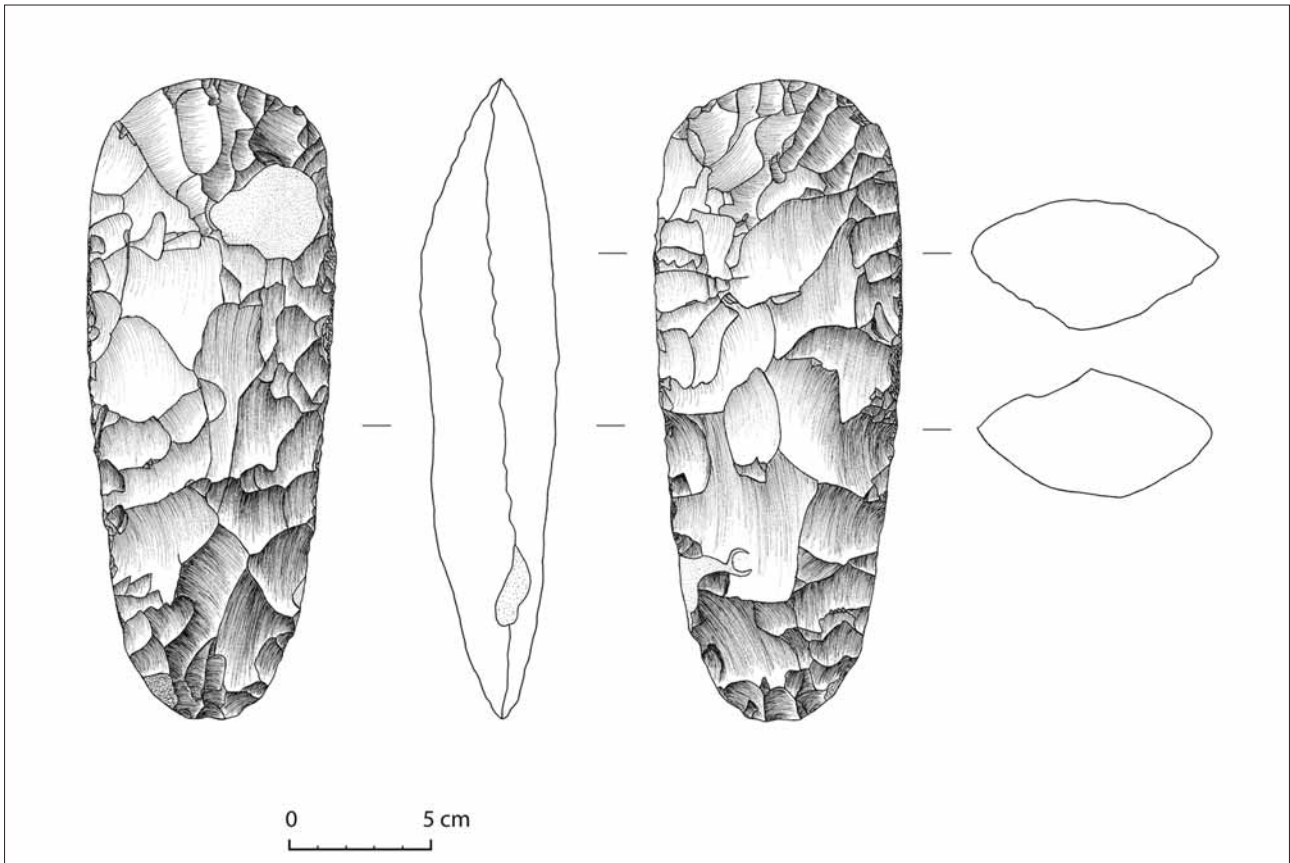
Hache polie trouvée au Rœulx (photo M. Woodbury, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

Le Rœulx/Le Rœulx : découverte d'une hache taillée en silex de Spiennes à Gottignies

Hélène COLLET, Philippe DOUMONT
et Amandyne ROSART

En 1988, Monsieur Philippe Doumont a recueilli lors de prospections sur le territoire de la commune du Rœulx, à Gottignies, à 229 m au sud du lieu-dit « La Payelle » (parc. cad. : Le Rœulx, 5^e Div., Sect. B, n° 396 selon le PLI 07 ; coord. Lambert 1972 : 129716 est/131915 nord), une pièce bifaciale de grande dimension probablement en silex de Spiennes. Elle mesure 226 mm de long, 88 mm de large et 46 mm d'épaisseur pour un poids de 966 g. Son tranchant est légèrement plus étroit que la largeur maximale de la pièce. Il mesure 81 mm. La hache de forme très faiblement trapézoïdale a un tranchant convexe, un talon large arrondi et une section biconvexe. Il s'agit d'une hache taillée prête pour le polissage. Elle offre, en effet, une grande symétrie bilatérale et bifaciale ainsi que des arêtes rectilignes. Ces dernières présentent des écrasements sur la majeure partie d'un bord et sur la moitié distale de l'autre. Ceux-ci ont été produits par bouchardage. Cette technique a été mise en évidence sur des productions de lames de hache en silex,

notamment dans le bassin parisien (Bostyn *et al.*, 2012). Le tranchant est régulièrement convexe à l'exception d'un petit enlèvement réfléchi qui en rompt la perfection. La finition du tiers distal de la pièce et de son talon a été obtenue par de fins enlèvements bifaciaux arqués. L'aspect vibré des négatifs indique l'utilisation pour ce faire d'un percuteur tendre en matière organique. La finition du tranchant a été complétée par quelques enlèvements à la pression. L'utilisation de la percussion indirecte pour la régularisation des haches, sur laquelle J. Pelegrin (2012) a récemment attiré l'attention, n'a quant à elle pas pu être formellement mise en évidence. Bien que cette hache soit d'une grande régularité dans son ensemble, elle présente plusieurs défauts. Il s'agit tout d'abord d'une petite zone située le long de la partie basale d'une des deux arêtes qui s'est révélée réfractaire à la taille et a provoqué un enlèvement profond au-delà de l'arête. Le tailleur a contourné la difficulté en laissant subsister une plage corticale à cet endroit plutôt que de risquer un accident. Quelques enlèvements réfléchis occasionnant de légers surplombs peuvent être observés sur chacune des faces. Ce type de défaut est mineur et peut être résorbé par le polissage (Pelegrin, 2012). À l'inverse, une série d'enlèvements trop profonds sur la face B, visibles lorsque l'on regarde la hache en section, sont plus problématiques pour le polissage. On peut se demander si ces défauts ne se sont pas avérés



Hache taillée trouvée à Gottignies.

rédhibitoires et expliquent qu'elle ait été laissée à l'état de pièce taillée.

Bibliographie

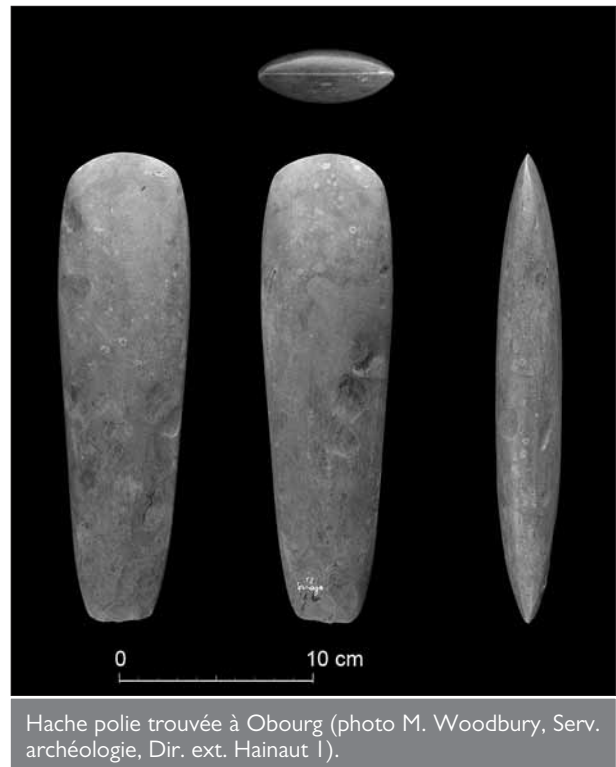
- BOSTYN F., COUDERC J., GILIGNY F., LETHROSNE H., LE MAUX N., LO CARMINE A. & RIQUIER C., 2012. La production de haches dans l'Ouest de l'Île-de-France (Yvelines, Val-d'Oise). Approche typo-technologique et spatiale. In : DE LABRIFFE P.-A. & THIRAUULT E. (dir.), *Produire des haches au Néolithique. De la matière première à l'abandon*, Actes de la Table ronde de Saint-Germain-en-Laye, 16-17 mars 2007, Musée des Antiquités nationales (Séances de la Société préhistorique française, 1), p. 153-172.
- PELEGRIN J., 2012. Observations sur la taille et le polissage de haches en silex. In : DE LABRIFFE P.-A. & THIRAUULT E. (dir.), *Produire des haches au Néolithique. De la matière première à l'abandon*, Actes de la Table ronde de Saint-Germain-en-Laye, 16-17 mars 2007, Musée des Antiquités nationales (Séances de la Société préhistorique française, 1), p. 87-106.

Mons/Mons : découverte d'une hache polie de grandes dimensions en silex à Obourg

Hélène COLLET, Philippe DOUMONT et Amandyne ROSART

En 1981, Monsieur Philippe Doumont a recueilli une hache polie de grandes dimensions lors de prospections sur le territoire de la commune de Mons, à Obourg, dans le bois de Saint-Macaire (localisation approximative : parc. cad. : Mons, Obourg, 10^e Div., Sect. B, n^o 117^g selon le PLI 07 ; coord. Lambert : 125095 est/129425 nord). L'endroit de la découverte a aujourd'hui été emporté par l'avancée de l'exploitation des carrières d'Obourg.

La pièce présente une patine rendant l'identification du silex difficile. Il s'agit d'un silex gris moyen comprenant des inclusions gris clair compatible avec certaines variétés de silex de Spiennes. La hache d'une longueur de 220 mm, de 62 mm de large et de 32 mm d'épaisseur pour un poids de 561 g a une forme très légèrement biconvexe, un talon large rectiligne, un tranchant convexe et une section ovale. Les bords sont nervurés formés par deux facettes de polissage. La pièce d'une symétrie bilatérale et bifaciale remarquable a été intégralement polie. Il subsiste néanmoins quelques faibles plages non polies sur les deux faces correspondant à des enlèvements trop profonds qui n'ont pu être atteints par le polissage. Le polissage de la moitié distale est particulièrement soigné. Il présente un aspect poli et doux au toucher. De fines stries parallèles sont encore visibles.



Hache polie trouvée à Obourg (photo M. Woodbury, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

Le polissage de la moitié basale est moins poussé. Des cupules thermiques et des stries plus marquées subsistent. Sept facettes de polissage localisées dans l'axe morphologique de la pièce sont également perceptibles sur la face A, et quatre sur la face B. Celles-ci permettent de penser que la pièce a été immobilisée dans un passe-partout pour être polie. Le fil du tranchant extrêmement aigu et la continuité du polissage entre les différentes parties indiquent que cette pièce n'a probablement jamais été utilisée.

Mons/Spiennes : complément d'intervention préalable à la construction d'un bâtiment d'accueil des visiteurs au lieu-dit « Petit-Spiennes »

Hélène COLLET et Michel WOODBURY

De mars à octobre 2011, le Service public de Wallonie a réalisé en collaboration avec la Société de Recherche préhistorique en Hainaut (SRPH) une intervention archéologique à l'emplacement du futur bâtiment d'accueil des visiteurs des minières néolithiques de silex de Spiennes, au lieu-dit « Petit-Spiennes » (parc. cad. : Mons, 19^e Div., Sect. B., n^{os} 406^b et 406^c ; coord. Lambert : 122550 est/123298 nord).



Vue du puits 010-11-80 à l'issue de la fouille.

Ce pavillon, dont la construction est financée par les Fonds européens de l'Objectif de Convergence du Feder, la Région wallonne et la Ville de Mons, sera érigé au-dessus des minières que la SRPH a patiemment fouillées et mises en valeur depuis 1953 (Gosselin, 1986).

Outre la mise au jour de nombreux puits d'extraction du silex et d'un fossé des Temps modernes, l'intervention archéologique a permis la fouille d'une portion d'ateliers de taille datant du Néolithique dont la conservation était exceptionnelle (Collet & Woodbury, 2013).

En 2012, la construction du pavillon d'accueil des visiteurs n'ayant pas encore débuté, des fouilles complémentaires ont été demandées par les architectes du bureau Holoffe et Vermeersch. Il s'agissait d'approfondir de 30 cm les fouilles menées à l'emplacement des futurs piliers afin que les fondations soient érigées sur un terrain stable. Quelques carrés supplémentaires de l'atelier de taille ont pu également faire l'objet d'une investigation. Cette intervention s'est déroulée du 23 juillet au 22 août 2012. Elle a bénéficié du concours d'étudiants de la KU Leuven, de l'UGent et de l'UCL.

Cette intervention d'ampleur limitée a permis la mise au jour d'un nombreux mobilier néolithique constitué essentiellement de pièces lithiques. Celles-ci confirment que cette aire était dévolue à la production de pièces bifaciales.

Bibliographie

- COLLET H. & WOODBURY M., 2013. Mons/Spiennes : intervention préalable à la construction d'un bâtiment d'accueil des visiteurs au lieu-dit « Petit-Spiennes », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 66-69.
- GOSSELIN F., 1986. Un site d'exploitation du silex à Spiennes (Hainaut), au lieu-dit « Petit-Spiennes », *Vie archéologique*, 22, p. 33-160.

Mons/Spiennes : conservation préventive des minières néolithiques en 2011

Nancy VERSTRAELEN, Hélène COLLET,
Jean-Philippe COLLIN et Luc FUNCKEN

Le site des minières néolithiques de silex de Spiennes est un vaste centre d'extraction et de taille du silex remontant à la fin de la Préhistoire. D'une superficie d'environ 100 ha, il occupe deux plateaux de part et d'autre de la Trouille, au sud et au sud-sud-ouest du village de Spiennes. Les exploitations souterraines les plus anciennes remontent au Néolithique moyen (4 350 ans av. notre ère) et les plus récentes probablement à la fin du Néolithique (2 300 ans av. notre ère). Entre ces deux époques, des milliers de mines ont été creusées pour exploiter les bancs de silex, roche recherchée pour la fabrication de haches et de longues lames. Ces exploitations alimentaient le travail d'artisans spécialisés dont les ateliers de taille étaient situés sur le site même, à proximité des puits en activité. Les déchets de silex à la surface des champs en témoignent. Deux ensembles miniers explorés anciennement sont restés accessibles à l'issue des fouilles. Le premier, situé au « Camp-à-Cayaux » sous l'actuel Centre de recherche archéologique (parc. cad. : Mons, 19^e Div., Sect. A, n^o 33^h ; coord. Lambert : 123186 est/123289 nord), comporte des puits d'accès s'enfonçant jusqu'à 15-16 m sous la surface du sol. C'est à cette profondeur que des galeries ont été creusées pour y extraire des blocs de silex tabulaires très volumineux. Le second, localisé au lieu-dit « Petit-Spiennes », permet la descente dans des minières de 8 à 9 m de profondeur explorées depuis 1953 par la Société de Recherche préhistorique en Hainaut (parc. cad. : Mons, 19^e Div., Sect. B., nos 406^b et 406^c ; coord. Lambert : 122550 est/123298 nord). Ce



Minières de « Petit-Spiennes » (photo © J.-L. Dubois, SRPH).

sont ces dernières qui en raison de leur facilité d'accès et de leur qualité esthétique font actuellement l'objet d'un projet de mise en valeur par la Ville de Mons. Le site est remarquable tant par ses dimensions que par sa durée d'exploitation et par le large éventail des techniques d'extraction qui y ont été mises en œuvre. Le potentiel archéologique qu'il offre constitue un réservoir majeur de recherche pour les générations futures. Il est aussi l'un des seuls sites d'extraction du silex néolithique directement associé à un habitat contemporain de l'exploitation minière. Ces nombreuses particularités ont permis son classement sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000.

Le monitoring des minières de « Petit-Spiennes » et du « Camp-à-Cayaux »

Le site de « Petit-Spiennes » est la propriété de la Ville de Mons depuis 1994. La Société de Recherche préhistorique en Hainaut participe toujours activement à l'étude, l'entretien et la conservation de ces minières en collaboration notamment pour ce dernier aspect avec le Service public de Wallonie. La Direction de la Géotechnique (DGO1 ; Luc Funcken) assure le suivi au niveau de la stabilité et les Services de l'archéologie des Directions extérieures du Hainaut 1 (Hélène Collet) et de Liège 1 (Nancy Verstraelen) (DGO4 / Département du patrimoine) s'occupent de la problématique générale de la conservation et du monitoring. Au sein de la Société de Recherche préhistorique en Hainaut, Jean-Philippe Collin est l'interlocuteur privilégié pour ce qui concerne la conservation. Il assure le monitoring sur place. Le suivi de la stabilité est effectué dans les minières du « Camp-à-Cayaux » depuis 2001 et de « Petit-Spiennes » depuis 2010. Il consiste en des inspections régulières appuyées par des relevés photographiques permettant de visualiser l'évolution de l'ensemble des structures.

En mars 2011, une première expertise est effectuée dans les minières afin de proposer des recommandations relatives à la préservation de ce patrimoine fragile. Il apparaît essentiel d'instaurer rapidement un programme de conservation et de mettre en place un monitoring spécifique pour définir précisément les conditions de conservation actuelles, préalablement aux aménagements prévus dans le cadre de l'ouverture au public du site de « Petit-Spiennes » notamment. Les minières du « Camp-à-Cayaux » ne sont accessibles que dans le cadre de recherches scientifiques. À l'issue de cette première visite, on observe des développements biologiques mineurs à proximité des points lumineux actuels ainsi que des infiltrations d'eau pluviale pour le site de « Petit-Spiennes », tandis que des problèmes de stabilité sont ponctuellement mis

en avant pour les deux minières. Néanmoins, l'état de préservation des deux sites accessibles est globalement satisfaisant.

Principes de la conservation préventive

La conservation préventive et la protection de biens patrimoniaux sont des disciplines spécifiques et complexes qui requièrent une connaissance approfondie du site et de son environnement naturel (milieu aérien et souterrain). Elles permettent de définir les conditions environnementales idéales grâce à une réflexion générale fondée sur des études scientifiques spécifiques dans diverses disciplines telles que la géologie, l'hydrogéologie, le climat, la biologie, la chimie... afin de définir et de comprendre le fonctionnement interne du site, mais aussi les liens existant avec son environnement naturel pour évaluer les facteurs altéragegens réels ou potentiels, naturels ou anthropiques, anciens ou récents, susceptibles de perturber et d'entraver la conservation des vestiges archéologiques. L'aboutissement de ce processus permet la définition d'un programme de maintenance reprenant des interventions directes et indirectes à planifier, la définition des paramètres discriminants et donc la mise en place d'un monitoring spécifique pour assurer la pérennité des vestiges.

C'est en ce sens que les études préalables fondées sur un principe de concertation et de collaboration d'un groupe de recherches pluridisciplinaires sont indispensables, car elles affinent nos connaissances du bien et précisent les interventions nécessaires à sa survie en prenant en compte tous les facteurs en présence ainsi que les mécanismes d'interaction qui les lient. Idéalement initiées en amont du projet, elles permettent d'orienter ce dernier en définissant les conditions indispensables relatives à l'accessibilité du public afin d'assurer sa pérennité pour les générations futures.

Cinq domaines d'études doivent être envisagés soit par une compilation des informations existantes revues selon la problématique de la protection et de la conservation préventive, ce qui est notamment le cas de l'hydrogéologie, la géologie et la stabilité, soit par le biais d'études spécifiques telles que climatique et biologique, afin de préciser la nature et les processus évolutifs des foyers biologiques identifiés ainsi que la dynamique climatique générale. En ce sens, il est impératif de prendre en compte tous les paramètres relatifs à la structure qui va englober et protéger les vestiges. L'enveloppe, véritable interface, complexifie les mécanismes des transferts entre les différents milieux et des précautions doivent être prises pour éviter toute modification des conditions climatiques, du taux de renouvellement de l'air, de l'orientation des flux et de l'éclairage notamment pour préserver l'équilibre installé

depuis plusieurs dizaines d'années. Même s'il existe des mécanismes d'autorégulation et d'autoépuration naturelle, l'écosystème des cavités souterraines est fragile et la modification même légère d'un paramètre peut entraîner dans certaines conditions des conséquences dommageables et parfois irréversibles. Afin de disposer du maximum d'informations et de données utiles à la compréhension du fonctionnement du site, les minières ont été équipées d'instruments de mesure permanents qui seront complétés par des analyses plus ponctuelles et complémentaires afin de disposer de données climatiques, biologiques, hydrogéologiques et chimiques avant le début des travaux d'aménagement dans la cavité « au repos ».

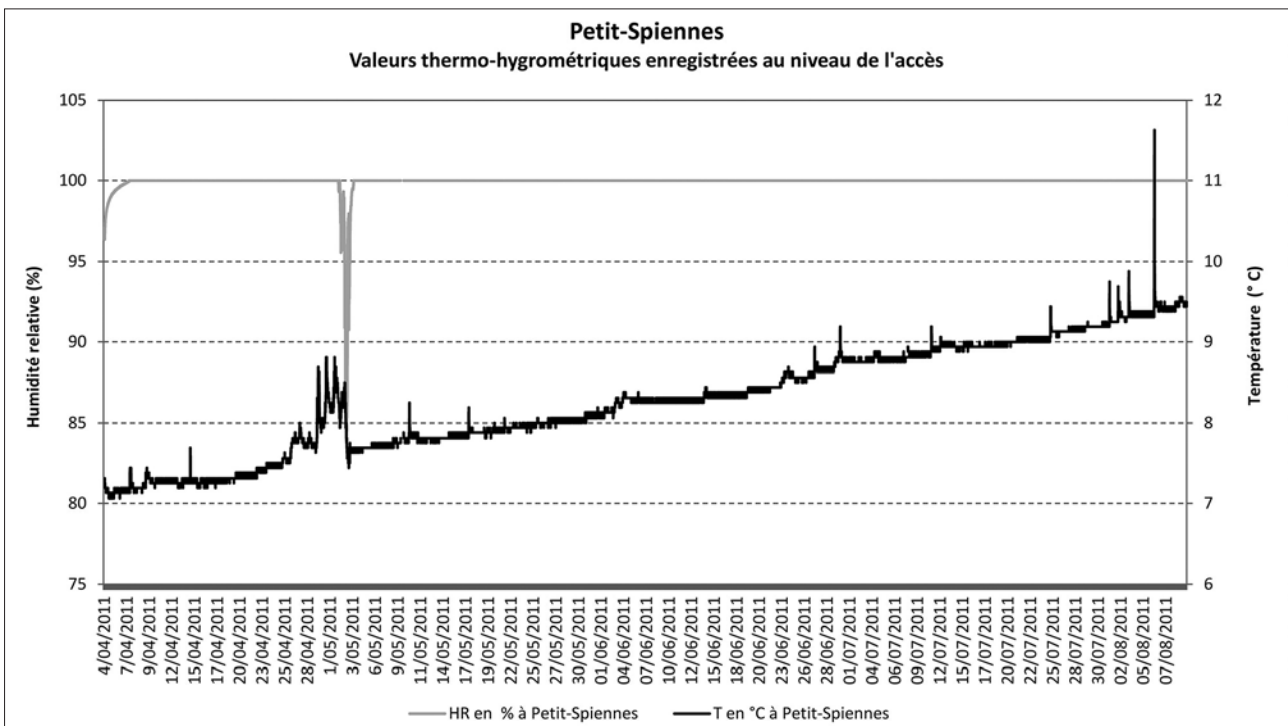
Le monitoring

Il consiste actuellement en la mise en place de *data-loggers* à enregistrements autonomes de la température et de l'humidité relative en plusieurs points à l'intérieur et à l'extérieur de la mine, de sondes automatiques de la température et du niveau de la nappe phréatique dans un piézomètre situé à proximité, ainsi que d'une sonde mesurant la température de la roche. Cette instrumentation est complétée par la réalisation de relevés photographiques précis, par la mise en place et la surveillance de témoins de plâtre pour surveiller la stabilité de certaines structures et enfin par des campagnes de mesures du radon dont les concentrations atteignent des niveaux nettement supérieurs aux recommandations formulées par les instances compétentes.

Enseignements suite aux premières mesures réalisées à « Petit-Spiennes »

Les conditions climatiques particulières et sévères des minières, caractérisées par une humidité élevée et condensée une grande partie de l'année, nécessitent un matériel adapté afin d'éviter les nombreuses pannes et dysfonctionnements des *data-loggers* traditionnels dont nous disposons. Les données valides pour l'année 2011 sont partielles tandis qu'en 2012, une solution provisoire est mise en place en attendant l'acquisition d'un matériel adéquat afin de remédier à cette situation.

Au niveau hydrogéologique, il est essentiel de ne pas modifier le fonctionnement et le niveau de l'aquifère afin d'assurer au substrat géologique une frange capillaire stable et donc favorable à la conservation des artefacts encore présents au sein des réserves archéologiques, mais également afin de ne pas perturber le régime climatique de la mine. La proximité d'une importante station de captage d'eau potable et d'une carrière de craie impose de maintenir cette surveillance. Les mesures piézométriques à proximité du « Camp-à-Cayaux » et de « Petit-Spiennes » mettent en avant le caractère cyclique et annuel de l'aquifère en relation avec les phases saisonnières de recharge. Certaines divergences apparaissent néanmoins entre les deux sites et ce notamment par rapport aux variations quotidiennes qui s'avèrent cinq à six fois supérieures à « Petit-Spiennes », variations liées au pompage de la SWDE. Le niveau piézométrique y est également inférieur d'environ 70-80 cm par rapport au « Camp-à-Cayaux ».



Histogramme illustrant les données thermo-hygro-métriques enregistrées à « Petit-Spiennes ».

Au niveau climatique, la température interne de la mine de « Petit-Spiennes » présente une courbe atténuée mais sensiblement similaire à l'onde climatique extérieure caractérisée par une phase de réchauffement en période estivale suivie d'une phase de refroidissement. L'amplitude thermique annuelle est de faible intensité, probablement autour de quelques degrés ; entre le 21 mars et le 31 décembre 2011, les températures enregistrées au fond de la cavité s'échelonnent entre 7,52° C et 10,085° C pour la sonde Mini Troll (sonde installée en mars 2011 et mise à disposition par la Direction de la Géotechnique). L'atmosphère des mines est saturée en permanence excepté lors d'interventions anthropiques comme ce fut précisément le cas la première semaine du mois d'avril 2011, où l'on a constaté une importante perturbation. Cette dernière, dont la nature précise est inconnue, se développe sur plusieurs jours et se caractérise par une influence supérieure du climat extérieur sur la dynamique interne. Une intervention anodine comme l'enlèvement ou le placement d'une bâche sur une partie du site ou au droit d'un puits d'extraction, ou l'ouverture de la porte du cabanon positionné au dessus d'un ancien puits d'accès à la mine... pourrait être à l'origine de l'anomalie visible sur le graphe. Si les fluctuations hygrométriques sont plutôt limitées, au niveau thermique, de nombreuses perturbations sont répertoriées consécutivement aux visites et à des interventions humaines dans le site souterrain mais également en surface à proximité de celui-ci. Dans un milieu saturé, les risques de condensation sont importants et notamment liés à la température superficielle de la roche qui, lorsqu'elle est inférieure au point de rosée, engendre l'apparition de gouttelettes d'eau sur les parois et donc un risque de ruissellement sur les vestiges, ce qui s'observe régulièrement de l'automne jusqu'au printemps dans les mines de « Petit-Spiennes ». Les températures mesurées au niveau de la paroi crayeuse et celles de l'atmosphère de la mine sont très proches. Néanmoins, on observe une inversion des courbes durant la période estivale. En effet, à cette époque, la température ambiante s'avère supérieure à la température de la roche, et inversement en période hivernale. Ce phénomène s'explique par le fait que la température constante et stable du substrat géologique agit comme un tampon en limitant l'impact des tendances extérieures saisonnières, il aide à conserver des températures fraîches en période estivale tandis qu'en hiver il permet de conserver des températures positives.

Les données climatiques disponibles pour les deux cavités confirment la vulnérabilité supérieure du site de « Petit-Spiennes ». L'ouverture de l'accès et la présence de visiteurs engendrent systématiquement des perturbations dont la fréquence va s'accroître lors de l'ouverture officielle de « l'Espace Découvertes ». Cette

sensibilité est en étroite relation avec les spécificités du site telles que son volume restreint, sa faible profondeur, l'existence de nombreux puits d'accès favorisant les échanges avec la dynamique climatique extérieure, ainsi qu'un renouvellement d'air significatif.

Lors des travaux d'aménagement de l'espace muséal ainsi que par la suite, lors de la réouverture des mines de « Petit-Spiennes », il conviendra d'être prudent et de veiller à ne pas en modifier le régime climatique. Les visites devront se dérouler dans le respect du site en limitant au maximum les perturbations, et une attention particulière sera apportée aux développements biologiques, actuellement relativement limités et peu invasifs, mais dont l'emprise pourrait évoluer en fonction d'un apport supplémentaire de lumière et/ou d'un échauffement thermique. Les mesures conservatoires ne doivent pas être considérées comme une entrave à l'accessibilité touristique, il s'agit d'inclure cette dimension et la réalité écologique en expliquant précisément leurs enjeux. La problématique de la vulnérabilité du milieu souterrain à « Petit-Spiennes » constitue un atout pédagogique intéressant qui accentuera la valeur intrinsèque des vestiges archéologiques aux yeux de ses visiteurs privilégiés.

PROTOHISTOIRE

Antoing/Fontenoy : une succession d'occupations protohistoriques

Caroline SORNASSE et Frédéric HANUT

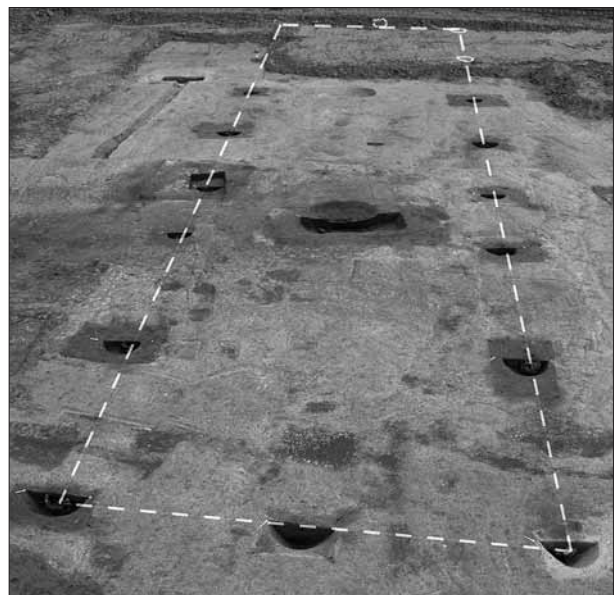
Le projet d'agrandissement de la sucrerie ISCAL Sugar s.a. à Fontenoy ainsi que la richesse du contexte historique du lieu, ont permis au Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) et à l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie de mener conjointement un diagnostic suivi d'une fouille archéologique en 2012. Réalisée sur une emprise de 5,5 ha, l'opération a révélé la présence d'un site avec une succession d'occupations (parc. cad. : Antoing, 2^e Div., Sect. B., n^{os} 464^s, 467^b, 468^c et 469^{d/Pie} ; coord. Lambert : 86784 est/140564 nord et 86666 est/140646 nord). Les premières phases répertoriées datent de l'époque protohistorique, tandis que la découverte de huit fosses à inhumation collective est attribuée à l'époque moderne, plus précisément à la Bataille de Fontenoy (11 mai 1745). L'étude du site n'ayant pas encore été réalisée, il s'agit ici d'une présentation succincte des structures protohistoriques.

Un habitat sur poteaux remarquable

Un décapage, réalisé sur une surface de 1 375 m², a mis en évidence un bâtiment matérialisé au sol par 18 trous de poteaux dont l'organisation permet d'identifier un édifice de plan rectangulaire orienté ouest/est (22,20 m × 6,35 m, d'une superficie au sol d'environ 141 m²). Les alignements de ces structures fossoyées sont définis par deux caractéristiques : la régularité d'intervalle (3,15 m) et leur symétrie. Les trous de poteaux, circulaires, varient de 0,44 m à 0,52 m de diamètre ; leur profil présente un creusement en U conservé sur une profondeur moyenne de 0,16 m. Le comblement est composé d'un limon argileux de teinte gris à brun foncé, avec inclusions de charbon de bois et de terre rubéfiée. Les pieux, de section quasi circulaire, ont pu avoir 0,20 m à 0,26 m de diamètre (calibre moyen). Ils sont soit à fond plat et aux parois verticales, soit légèrement en cuvette ; leur état de conservation varie de 0,03 m à 0,23 m de profondeur. Les poteaux sont matérialisés par un limon argileux gris foncé à noir cendré avec des traces de rubéfaction et des inclusions de charbon de bois ; onze poteaux ont révélé des éléments de calage (terre rubéfiée/couche indurée). Ce bâtiment semble dépourvu de poteaux internes, supposant la présence

de contreventements. L'espace domestique est donc libre de circulation, aucun poteau n'encombre la surface couverte. Aucune trace de tranchées de fondation n'a été relevée.

Deux structures de combustion, remarquables par leur contenu, ainsi que deux petites fosses ont été mises au jour au sein de la construction. Les deux fours rudimentaires sont matérialisés par des creusements à parois verticales et présentent les caractéristiques usuelles des structures de combustion : des traces de rubéfaction intense relevées sur les parois et la présence d'un horizon charbonneux en fond de fosse. Leur remplissage est constitué d'un limon argileux gris à noir cendré avec des morceaux de terre rubéfiée et comporte une quantité abondante de céramiques superposées les unes sur les autres. Le four principal est de plan circulaire (1,40 m de diamètre) ; son profil légèrement en cuvette est conservé sur une profondeur de 0,65 m. De plus petites dimensions, le second four est de forme ovoïde (1,02 m × 0,80 m) et présente un état de conservation de 0,14 m de profondeur. Ces structures, distantes de 6,30 m, devaient fonctionner de manière synchrone. Le matériel issu des deux fours se compose de rebuts de cuisson avec des fragments de poteries complètement déformées en cours de fabrication. Cette production se compose notamment de grandes jarres à ouverture évasée rehaussée d'impressions au doigt et



L'habitat sur poteaux vu depuis l'ouest. Au centre, le four principal.

panse décorée d'un cordon appliqué, également orné d'impressions au doigt. D'après un examen préliminaire de la céramique, l'occupation daterait du Bronze final (Hallstatt B2-B3). Les fouilles de l'habitat « Sur les Caves » à Saint-Georges-sur-Meuse ont livré des jarres similaires (Destexhe, 1983 ; 2012).

Il s'agit de l'un des rares sites d'habitat répertorié pour cette période. À terme, un examen complet du lot céramique (en cours de traitement), une étude comparative du bâtiment, une analyse ^{14}C permettant d'affiner les datations et les résultats de l'étude archéomagnétique des échantillons prélevés sur l'une des structures de combustion (étude en cours par J. Hus) apporteront une contribution certaine à la connaissance des habitats de cette période dans l'ouest de la Belgique.

Une occupation laténienne

Plus au nord-ouest (à environ 50 m), le site est occupé durant la Protohistoire récente ; les vestiges laténiens sont marqués par le creusement d'un réseau de fossés et par une série de fosses. Ces structures, sur base d'un examen préliminaire du lot céramique, ont pu être datées du Second Âge du Fer et témoignent d'une seconde phase d'occupation du site. L'expertise céramologique a porté plus particulièrement sur le mobilier céramique issu d'une fosse détritique (F014) de forme oblongue (6,85 m \times 3,35 m) et orientée selon un axe nord/sud. Cette fosse fut au départ excavée dans le but d'en extraire l'argile ; elle fut ensuite comblée par divers déchets associés à l'occupation et/ou l'abandon du site. Elle est caractérisée par un remplissage

stratifié et un matériel dense, et son profil au fond plat présente un état de conservation variant de 0,38 m à 0,88 m de profondeur. La fosse-dépotoir est composée de deux sédiments différents : la couche inférieure est constituée d'un limon argileux gris clair avec des traces d'oxydes de manganèse ; le comblement supérieur présente un limon argileux cendréux comportant des rejets divers (charbon de bois, terre rubéfiée, esquilles osseuses et céramiques). Les composantes de l'assemblage céramique permettent de dater le mobilier de La Tène ancienne, dans la seconde moitié du 5^e siècle av. J.-C./début du 4^e siècle av. J.-C. Parmi les formes identifiées, on retiendra une coupe parasol ou « jatte à bord festonné », les fragments de gros vases de stockage dont la panse est décorée d'arêtes verticales et le bord d'une écuelle carénée à col court tronconique et lèvre évasée. Des écuelles similaires ont été retrouvées dans plusieurs sites occupés à la fin de La Tène A comme l'habitat du « Tierceau » à Orp-le-Grand, ou les fosses détritiques 1 et 4 du site de Momalle, en Hesbaye liégeoise (Destexhe, 1986). Une écuelle du même type, au profil archéologiquement complet, figure dans la fosse 4 du site de Remicourt dont l'occupation est datée de La Tène A-B par G. Destexhe (1984 ; 1987). En Champagne, plusieurs écuelles ont été exhumées dans le remplissage du silo 32 de l'habitat des Petites Loges, sur le tracé du TGV Est (Saurel, 2004) ; le mobilier de cette structure est daté au tournant des 5^e et 4^e siècles av. J.-C. (fin de La Tène A). Les plus grandes écuelles peuvent atteindre 30 cm au niveau de l'ouverture même si le diamètre de la majorité d'entre elles tourne autour de 20 cm (Saurel, 2004).



Sélection de quelques ratés de cuisson de jarres mis au jour dans le four principal.

Bibliographie

- BOURGEOIS J., BOURGEOIS I. & CHERRETÉ B., 2003. *Bronze Age and Iron Age communities in North-Western Europe*, Bruxelles, 299 p.
- DESTEXHE G., 1983. Les sites de Pitet, de Saint-Georges et d'Oleye. Premier aspect du Bronze final en Hesbaye, *Archéologie hesbignonne*, 2, p. 3-106.
- DESTEXHE G., 1984. Un site de La Tène à Remicourt, *Archéologie hesbignonne*, 4, p. 4-42.
- DESTEXHE G., 1986. Un site de La Tène à Momalle, *Vie archéologique*, 21, p. 37-60.
- DESTEXHE G., 1987. La Protohistoire en Hesbaye centrale, du Bronze final à la romanisation, *Archéologie hesbignonne*, 6, 446 p.
- DESTEXHE G., 2012. Le musée communal d'archéologie hesbignonne à Saint-Georges-sur-Meuse. 100 000 ans d'histoire des habitants de la Hesbaye, *Archéologie hesbignonne*, 21, 199 p.
- SAUREL M., 2004. Vaisselle banale et vaisselle d'exception : la céramique de deux structures d'habitats de La Tène ancienne du tracé du TGV Est, *Lunula. Archaeologica protohistorica*, 12, p. 93-104.

Bernissart/Bernissart : un second tranchet de l'Âge du Bronze découvert à Harchies

Jean DUFRASNES

Un petit objet en bronze fut découvert en 2011 en surface d'un champ à Harchies. L'inventeur, ignorant tout de sa nature et de son usage, n'a pas relevé avec une grande exactitude l'endroit où il gisait. Néanmoins celui-ci peut être situé dans une zone entourant un point correspondant aux coordonnées Lambert suivantes : 101150 est/130100 nord.

En 2012, cet artefact nous fut soumis pour identification. Il s'agit d'un tranchet à languette, à l'aspect plat, revêtu d'une patine verte. Ses bords, faiblement incurvés, se rejoignent pour former une pointe opposée à un tranchant convexe. À ce niveau, les joues sont plus lisses que la partie étroite (long. : 5,6 cm ; larg. : 2,3 cm ; ép. : 0,4 cm).

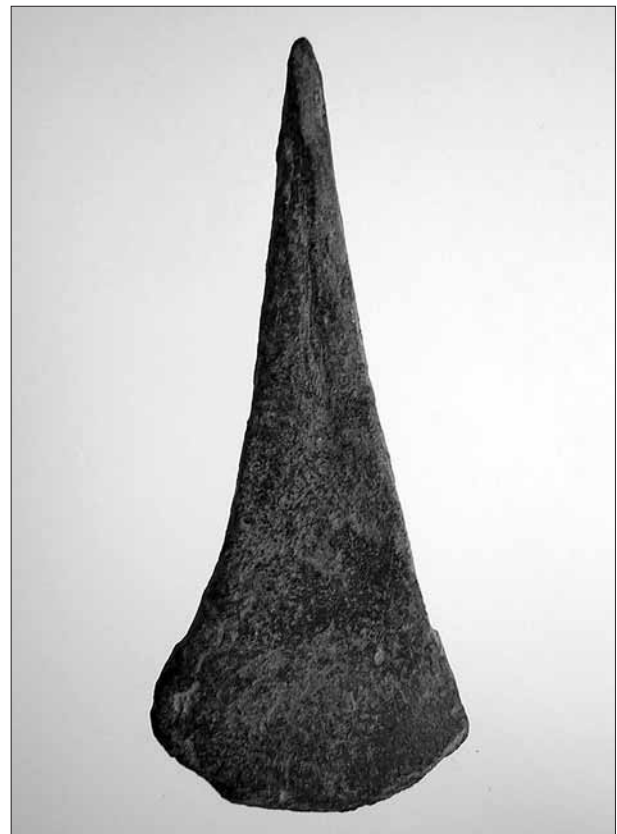
Ce tranchet s'apparente aux exemplaires découverts à Larnaud (Jura), à Vénat (Charente) ou encore à un autre, sans provenance, conservé au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Ce type d'outil apparaît dans les dépôts du Bronze final III (Nicolardot & Gaucher, 1975, p. 107).

Cette découverte s'est effectuée, selon les informations recueillies, à moins d'une centaine de mètres de l'endroit où, en 2006, Serge Parent ramassa un fragment de

languette d'épée en bronze (Dufrasnes & Parent, 2009 ; Leblois, 2009, p. 14-15 ; Dufrasnes & Parent, 2010). Il appartenait vraisemblablement à une arme contemporaine de celles exhumées lors de fouilles exécutées anciennement dans le jardin de la « Maison Cauchies » à Harchies (Mariën, 1975). Ces épées datent, selon É. Leblois (2009, p. 24), du tout début du premier Âge du Fer, plus précisément d'une période que certains auteurs dénomment « phase Gündlingen » ou Hallstatt C0 (entre 825/800 et 725/700 avant J.-C.).

Rappelons qu'un autre tranchet, également de l'Âge du Bronze, mais d'un autre type, fut trouvé lors de prospections à quelque 700 m plus au nord-est de celui décrit ici (Dufrasnes, 2010). Un exceptionnel petit marteau à douille en bronze (long. : 5,4 cm ; larg. : 3 cm ; ép. : 2 cm) pourrait, lui aussi, provenir d'Harchies (Dufrasnes, 2005).

Les terrains prospectés situés à l'ouest d'Harchies livrèrent, outre ceux mentionnés ici, de nombreux menus objets d'époques variées, la plupart en alliages cuivreux. Leur présence s'explique par des épandages, quantitativement importants, de matières destinées à l'engraissement de ces sols sablonneux et localement caillouteux. Il serait donc possible que ces objets de l'Âge du Bronze n'aient pas été abandonnés ou perdus in situ, mais proviennent de lieux assez éloignés d'Harchies. Cependant, la nécropole de la « Maison Cauchies », ainsi que la découverte de quatre lingots de



Le tranchet d'Harchies, vue de face.



Le tranchet d'Harchies, vue de trois-quarts.

bronze vers 1879 (Lesenne, 1985 ; Leblois, 2011, p. 140-141), attestent que le territoire de ce village connut une occupation assez intense à cette époque.

En 1995 (Dufrasnes, 1995, p. 174-176), nous notions qu'une « tranchée », reliant Harchies à Blaton, coupe une chaîne de collines et constitue un point d'accès intéressant à la vallée de la Haine ; cette configuration particulière du relief, associée à la proximité de la rivière, en fit un lieu de passage privilégié et favorisa vraisemblablement des implantations humaines plus ou moins sédentaires. Les prospections, menées principalement par Serge Parent, conduisirent à la découverte d'un important matériel lithique, s'échelonnant du Moustérien à l'Âge du Bronze. Les époques romaine et mérovingienne sont aussi bien représentées par quelques trouvailles. Le résultat de ces recherches fit l'objet de publications, trop nombreuses pour que, dans le cadre de cette notice, nous puissions en fournir la liste exhaustive.

Que l'inventeur, qui conserve ce tranchet à son domicile, trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements pour nous en avoir autorisé l'étude et la publication.

Bibliographie

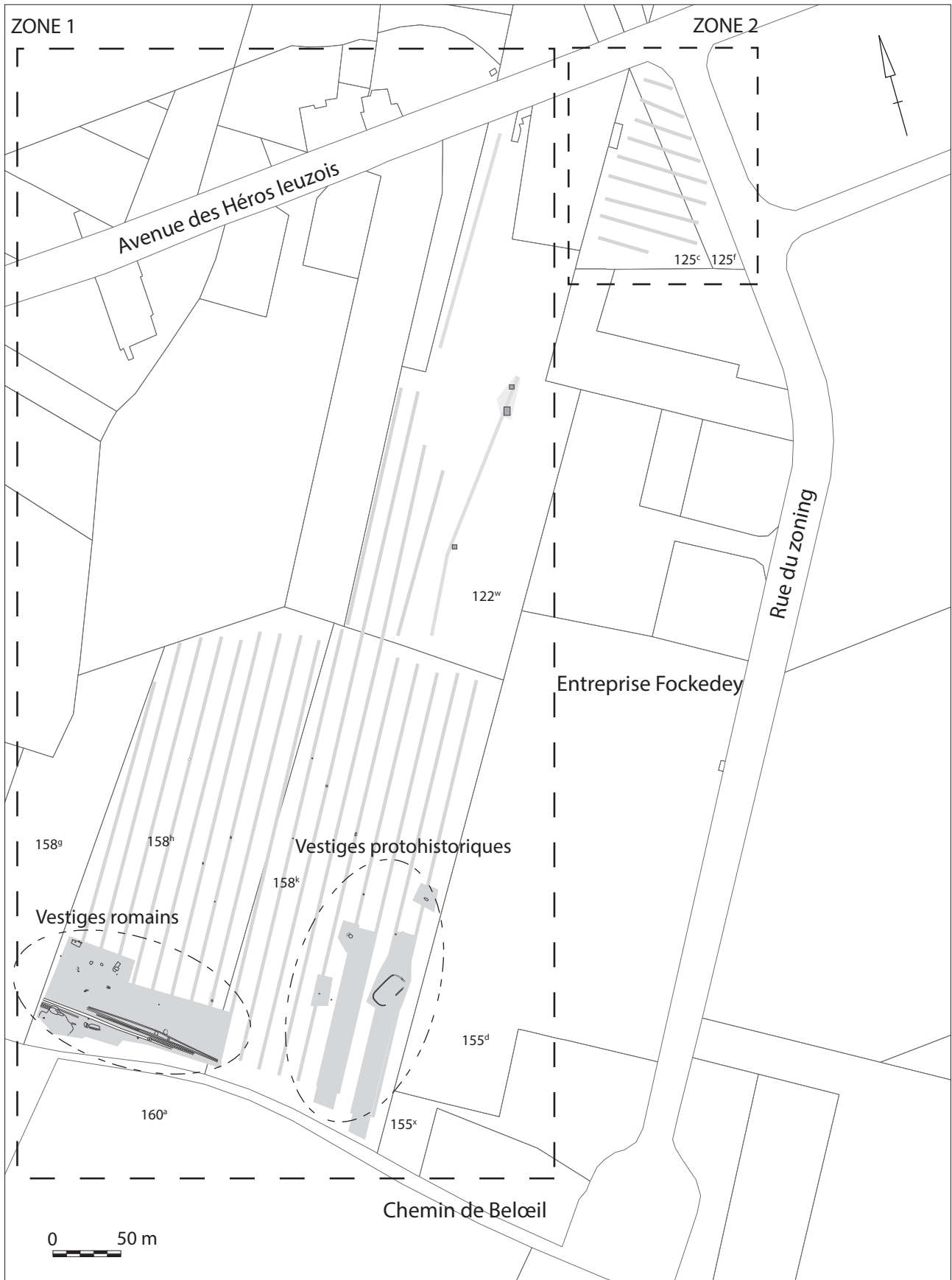
- DUFRASNES J., 1995. Recherches sur les voies de communication antiques dans la région de Belœil. In : *Un siècle de découvertes archéologiques dans l'entité de Belœil*, Belœil (Document de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Belœil, 2), p. 174-194.
- DUFRASNES J., 2005. Un marteau et un fragment de hache à douille en bronze provenant du bassin inférieur de la Haine, *Vie archéologique*, 64, p. 69-72.
- DUFRASNES J., 2010. Bernissart/Bernissart : un tranchet de l'Âge du Bronze trouvé à Harchies, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 56-57.
- DUFRASNES J. & PARENT S., 2009. Harchies : nouveau fragment d'épée hallstattienne. In : *L'archéologie en Hainaut occidental 2004-2008. Catalogue de l'exposition organisée à Flobecq du 8 février au 19 février 2009*, Flobecq (Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, VIII), p. 25-29.
- DUFRASNES J. & PARENT S., 2010. Bernissart/Bernissart : un fragment de languette d'épée en bronze à Harchies, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 55-56.
- LEBLOIS É., 2009. À propos de la nécropole protohistorique d'Harchies « Maison Cauchies », *Mercuriale*, 23, p. 11-28.
- LEBLOIS É., 2011. À propos de la nécropole hallstattienne d'Harchies « Maison Cauchies », *Bulletin de la Société tournaise de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XII, 5, p. 132-145.
- LESENNE M., 1985. *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province du Hainaut (depuis la Préhistoire au VIII^e siècle après J.-C.) (arrondissements d'Ath, de Mouscron et de Tournai)*, Bruxelles, Centre national de Recherches archéologiques en Belgique (Répertoires archéologiques. Série A : répertoires bibliographiques, XIII).
- MARIËN M.-E., 1975. Épées de bronze « proto-hallstattiennes » et hallstattiennes découvertes en Belgique, *Helinium*, XV, p. 14-37.
- NICOLARDOT J.-P. & GAUCHER G., 1975. *Typologie des objets de l'Âge du Bronze en France. Fascicule V : outils*, Paris, Société préhistorique française, Commission du bronze.

Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut : les vestiges protohistoriques sur le site de la ZAE de Leuze Europe

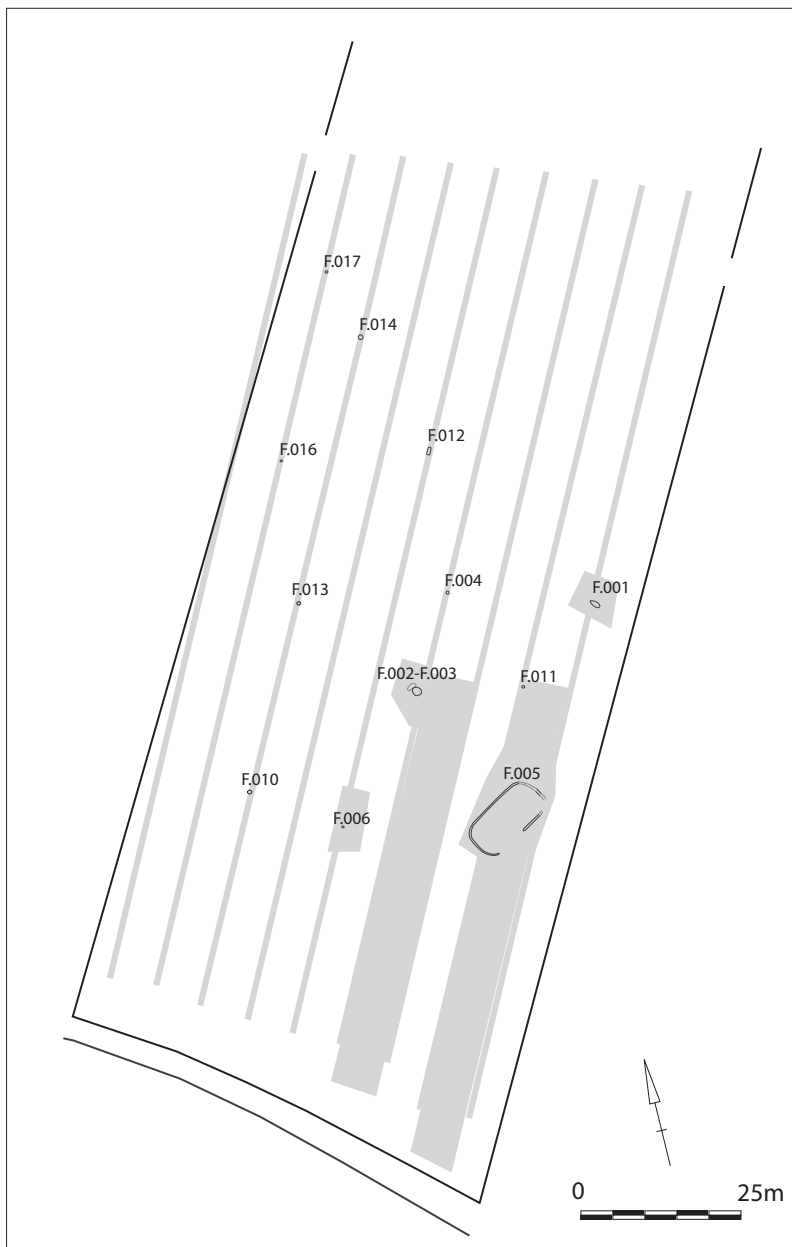
Véronique DANESE et Frédéric HANUT

Depuis plusieurs années la commune de Leuze-en-Hainaut fait l'objet de campagnes d'évaluations archéologiques et/ou de fouilles, réalisées lors de divers travaux tels que la construction de la ligne TGV, le contournement oriental de la ville ou encore l'extension de la zone d'activité économique Leuze Europe. En effet, depuis 2008, un grand projet concernant cette ZAE est en cours et fait l'objet de toutes les attentions de la part du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine).

Du 24 octobre 2011 au 17 février 2012, 7 ha ont été évalués (parc. cad. : Leuze-en-Hainaut, 1^{re} Div., Sect. B, n^{os} 158^h ; 158^k ; 122^w ; 125^c et 125^f), répartis en zone 1 et zone 2. Vu la fréquence des intempéries cet hiver,



Leuze-en-Hainaut : plan général des fouilles (relevé et infographie V. Danese, T. Briers, RPAW, et P.-P. Sartieaux, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).



Plan de la zone 1 des fouilles, secteur protohistorique.

le chantier a dû régulièrement être fermé durant plusieurs jours consécutifs. L'évaluation a été réalisée par une archéologue, un technicien et un ouvrier de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW), soutenus par une équipe d'un à quatre opérateurs du Service de l'archéologie.

Deux zones de travail distinctes ont été définies. La zone 1 se situe entre le chemin de Belœil, l'entreprise Fockedey et l'avenue des Héros leuzois. La zone 2 se situe à l'arrière de l'entreprise Fockedey, le long de la rue du zoning. Des tranchées d'évaluation parallèles et distantes de 10 m, réalisées à la pelle mécanique, ont été creusées du nord au sud dans la zone 1, d'est en ouest dans la zone 2. De plus, six décapages extensifs ont été réalisés dans la zone 1 afin de dégager l'entièreté

des vestiges découverts et/ou de vérifier la présence de structures supplémentaires. Dans la zone 2, le résultat du diagnostic s'est révélé négatif sur l'ensemble des tranchées ouvertes.

Ont été mis au jour des vestiges d'époques protohistorique et romaine (cf. notice infra), ainsi que quelques structures plus récentes ou non datables.

Le site protohistorique se situe en bordure orientale de la zone 1, le long de l'entreprise Fockedey. Il est plus que probable que des vestiges liés à ce site aient été détruits lors de la construction de l'entreprise. Le site, situé sur un terrain en pente douce vers le nord, se compose de six fosses, de quelques chablis dont deux ont servi de poubelles (F.010 ; F.013), de deux trous de poteaux et d'un enclos fossoyé. Tous ces aménagements peuvent être datés du Second Âge du Fer. Les fosses-dépotoirs (F.001 ; F.002 ; F.003 ; F.012 ; F.014 et F.016), conservées sur 10 à 50 cm de profondeur, sont de plan ovoïde irrégulier. L'enclos est matérialisé par un fossé périphérique (F.005) de 17,30 × 8,75 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest et ses angles sont arrondis. Une interruption sur 7 m du fossé oriental suggère que l'accès se faisait en cet endroit. Le fossé, à profil en cuvette, est large de 40 cm et est conservé sur une profondeur maximale de 20 cm. Son remplissage, homogène, se compose de limon beige finement lité dans sa partie inférieure. La présence de phénomènes d'oxydo-réduction dans le sol en place sous le fossé indique la présence d'eau stagnante. Ces phénomènes sont plus marqués à l'extrémité nord de l'enclos, situé au niveau le plus bas. Le comblement,

entièrement fouillé, n'a livré aucun objet. Toutefois la forme et la localisation de l'enclos incitent à le dater, avec les réserves d'usage, de la période protohistorique. Les trous de poteaux (F.006 et F.009 non localisé sur le plan) mis au jour n'ont pas non plus fourni de matériel archéologique. Leur localisation disparate ne permet pas de regroupement significatif. La présence des fosses détritiques indique qu'il s'agit certainement d'un habitat mais la majorité des vestiges ont sans doute été détruits par l'érosion. Dans ces fosses, où figurent parfois l'un ou l'autre élément intrusif romain, le mobilier se compose de formes (jattes, bols et jarres de stockage) qui indiqueraient le 3^e siècle av. J.-C., ou plus exactement la fin de La Tène B2 et La Tène C1. Le matériel de la fosse F.002 pourrait même être encore plus récent ; on y retrouve,

en effet, des fonds de grandes bouteilles d'exécution soignée telles qu'on en connaît à La Tène moyenne et La Tène finale.

Quévy/Givry : occupation protohistorique le long de la chaussée de Brunehaut

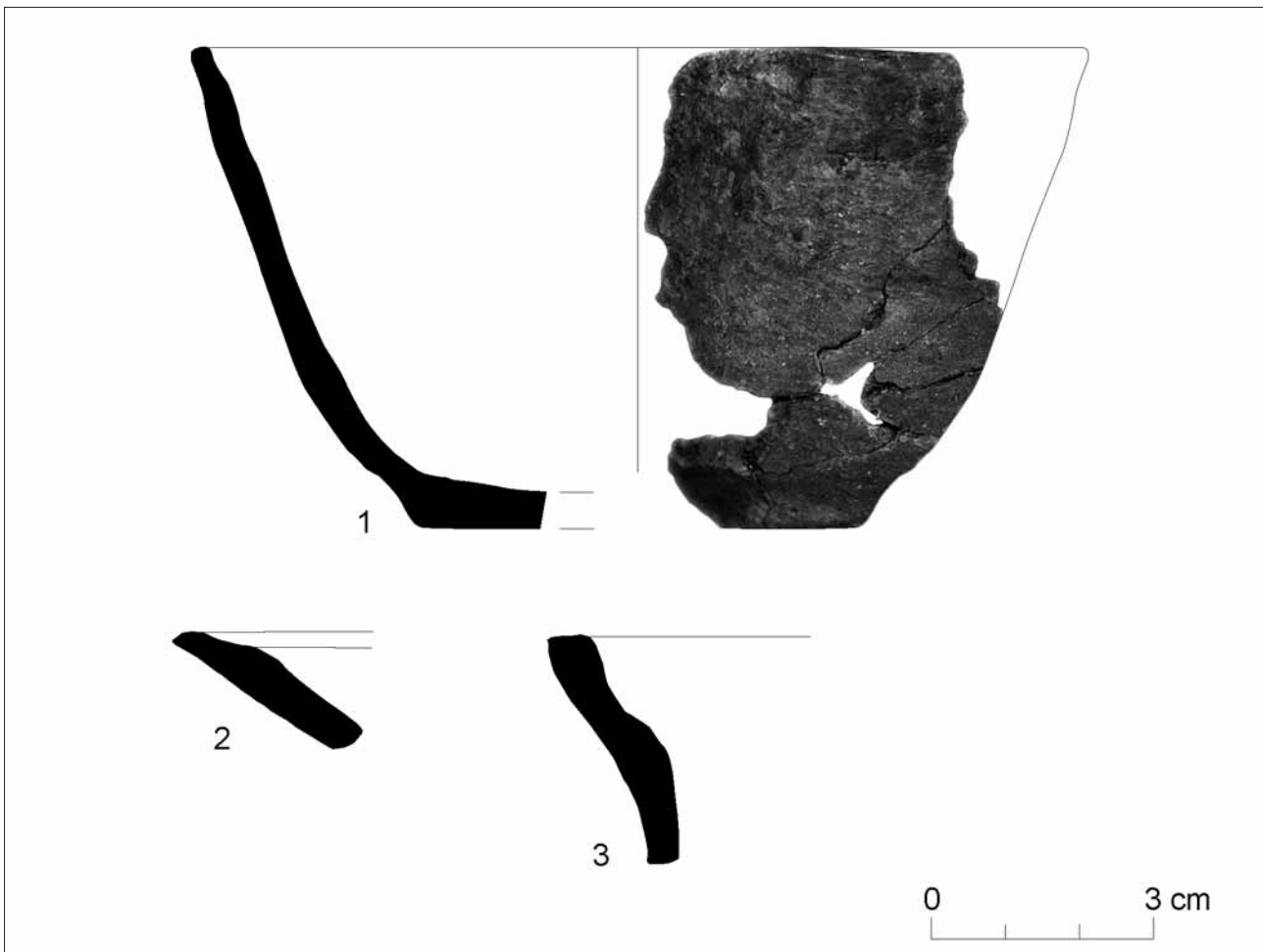
Nicolas AUTHOM et Alain GUILLAUME

Lors d'une opération d'archéologie préventive réalisée en octobre 2012 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine), une aire de 1 020 m² a été décapée en vue de la création d'un hangar agricole. Ces travaux de terrassement, situés le long de la chaussée de Brunehaut (parc. cad. : Quévy, 4^e Div., Sect. D, n^{os} 1017^a et 1015 ; coord. Lambert : 125806 est/118004 nord) ont révélé deux fosses espacées de 2,50 m. L'état de conservation de celles-ci est médiocre ; leur creusement est

conservé sur quelques centimètres (profondeur maximum : 0,10 m à 0,20 m au centre de la cuvette). La première, dégagée partiellement car elle se prolonge hors de l'emprise, est de plan ovoïde (1,68 m × 1,12 m minimum) alors que la seconde, ovale, est plus petite (1,10 m × 0,65 m). Le remplissage des deux fosses est identique et se compose d'un limon gris clair à gris sombre, hétérogène et fortement bioturbé, très compact et extrêmement sec.

Un total de 26 fragments de céramique a été récolté au sein des deux fosses : sont majoritairement représentés des récipients peu « typés », à pâte épaisse, grossière et assez friable avec un dégraissant à la chamotte. Toutefois, notons la présence dans cet ensemble de quelques céramiques fines dont deux individus possèdent un profil attribuable au Bronze final : un bol à fond plat (n° 1) avec paroi hémisphérique et bord affiné (un exemplaire identique à Ath/Ormeignies : Henton & Demarez, 2005), et un bord de jatte (n° 2) affiné vers l'intérieur (comme à Péruwelz/Braffe : Henton, 1996).

Si l'objectif premier de l'opération préventive visait la mise au jour de structures gallo-romaines, la parcelle étant située au sein de l'hypothétique bourgade antique



Les céramiques fines attribuables au Bronze final.

de Givry (H[erinckx], 2008), la découverte de vestiges protohistoriques, plus précisément de l'Âge du Bronze, n'est pas surprenante dans un paysage où se côtoient des sites comme la « Bosse del Tombe » (Michel & Tabary-Picavet, 1979) ou le fossé circulaire du « Champ de la Bruyère » à Havay-Givry (Demelenne *et al.*, 2011).

Bibliographie

- DEMELENNE M., JADIN I., COLLETTE O., DAMBLON F. & HERMAN M., 2011. Havay-Givry (Hainaut, Belgique) : un fossé circulaire de l'âge du Bronze moyen au lieu-dit *Champ de la Bruyère*, *Anthropologica et Praehistorica*, 122, p. 133-170.
- HENTON A., 1996. Péruwelz/Braffe (Ht). Trois mille ans de l'histoire d'un petit village. In : REMY H. & SOUMOY M. (dir.), *Sur la voie de l'Histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, Fouilles, 2) p. 85-92.
- HENTON A. & DEMAREZ L., 2005. L'âge du Bronze en Hainaut belge. In : BOURGEOIS J. & TALON M. (éd.), *L'âge du Bronze de la France dans son contexte européen*, Paris, Éditions du CTHS, p. 83-101.
- H[ERINCKX] A.-M., 2008. Quévy, Givry. In : BRULET R. (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Éditions Racine, p. 361-363.
- MICHEL J. & TABARY-PICAVET D., 1979. La Bosse de l'Tombe à Givry (Hainaut). Tumulus protohistorique et occupation néolithique épi-Ressen, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 90, p. 5-83.

ÉPOQUE ROMAINE

Aiseau-Presles/Presles :
seconde campagne de fouilles
(2012) sur le sanctuaire gallo-romain
de « La Taille Marie »

Nicolas PARIDAENS, Antoine DARCHAMBEAU,
Stéphane GENVIER et Claude JACQUES

Sur base d'un signalement de J. Kaisin en 1878, le site de « La Taille Marie » a fait l'objet d'une série de sondages réalisés par J. Gabriel et l'Office de Recherches archéologiques (ORA) de Mettet en 1983 et 1987-1988 (pour l'historique des recherches, voir Paridaens, 2012). Ceux-ci avaient livré un important matériel archéologique, resté inédit et acquis par le Musée archéologique de Namur suite au décès de J. Gabriel. Depuis 2011, le CReA-Patrimoine de l'ULB mène un programme de recherches consacré d'une part à l'examen des archives de fouilles et du matériel archéologique de l'ORA (Paridaens, 2012 ; Vokaer, 2012) et d'autre part à la reprise des fouilles (Paridaens, 2013^a).

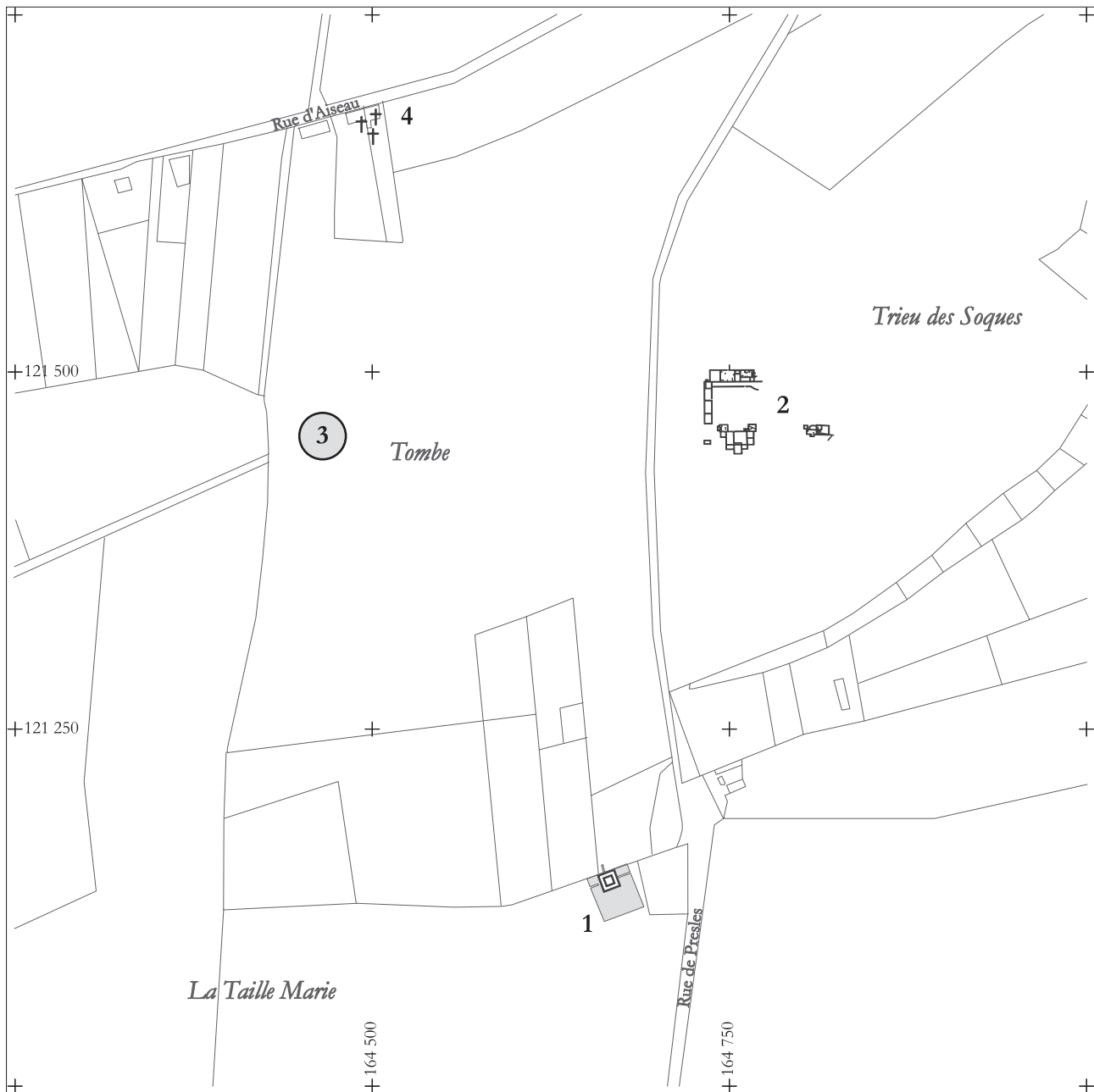
Une seconde campagne de fouilles a été menée durant l'été 2012 au lieu-dit « La Taille Marie » (parc. cad. : Presles, 2^e Div., Sect. B, n° 13^{M2} ; coord. Lambert 72 : 164625 est/121125 nord ; coord. Lambert 2008 : 664630 est/621127 nord). L'équipe, dirigée par N. Paridaens, était constituée de chercheurs du CReA-Patrimoine, d'opérateurs, de bénévoles et d'étudiants de l'ULB (C. Angeli, E. Caruso, L. Cattelain, J. Chaidron, A. Darchambeau, L. de Merode, S. Genvier, P.-B. Gérard, G. Gilbert, N. Godrie, S. Guarella, F. Huyvaert, C. Jacques, R. Nicolas, T. Rhul, D. Stennier, C. Van Eetvelde, O. Van Eyck, M. Van Geert, G. Verly et M. Zeebroek). Ces recherches, financées par le Service public de Wallonie, avaient pour objectif de dégager la seconde moitié du temple découvert en 2011 ainsi que ses abords.

Deux nouveaux secteurs de fouilles (B et C) ont été définis au nord et à l'ouest du secteur excavé en 2011. Le premier s'étendait sur une longueur totale de 30 m avec une largeur variant de 6 à 4 m, tout en s'adaptant à la rupture de pente du talus qui marque la limite nord du site et à la présence de nombreux arbres. Le secteur C, de 10 m sur 25 m, était directement contigu au secteur A, côté oriental. À cet endroit la pente naturelle du terrain s'accroît vers l'est, avec un pendage sud-ouest/nord-est atteignant 4°. Au niveau du temple, les niveaux archéologiques sont apparus directement sous la couche de labours, épaisse de 30 cm. Au nord et

à l'est, ils étaient recouverts d'une couche de colluvions, de 10 à 20 cm d'épaisseur, caractérisée par du limon brun orange pauvre en artefacts. Une berme témoin orientée sud-ouest/nord-est a été préservée entre ces trois tranchées à l'emplacement du temple, à l'exception d'une zone située au niveau de la galerie occidentale. Dans le prolongement du secteur B, un sondage de 1 m de large a été réalisé au sein du talus sur une longueur totale de 5 m.

Le sanctuaire de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. et du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Le premier sanctuaire est caractérisé par un horizon de limon naturel gris-brun clair, très lessivé dans certaines zones, et particulièrement perturbé. Au niveau du temple – postérieur – il est souligné par une fine couche de compression formée d'une croûte de particules de fer et de manganèse, sans doute liée au piétinement répété de la zone. Au sein de cet horizon, on note des zones de concentration de matériel archéologique qui se répartissent grosso modo à l'emplacement du futur temple gallo-romain. Cinq zones de plusieurs mètres carrés « d'épandage » de matériel ont été relevées au cours des campagnes 2011 et 2012, auxquelles il faut ajouter la « fosse nord » dégagée par l'ORA et que l'on peut maintenant localiser avec certitude directement à l'ouest du temple. Elles ont livré plusieurs milliers de tessons de céramique, des dizaines de petits vases complets, des fibules, des monnaies, des restes fauniques ainsi que des objets en fer, notamment des socs d'araires en fer miniatures illustrant une pratique religieuse inédite dans le nord de la Gaule (Paridaens, 2012). La datation de ce matériel s'échelonne du milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. à la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. En l'absence de contextes stratigraphiques complémentaires liés au début de l'occupation du site, nous proposons de faire débiter cette dernière durant la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. sur la base du matériel contenu dans ces « épandages ». Enfin, un trou de poteau (F 12) et une fosse (F 25), pouvant être interprétée comme un second trou de poteau, sont situés dans le même secteur. Datés de la seconde moitié du 1^{er} siècle



Plan cadastral d'Aiseau-Présles avec l'emplacement du sanctuaire (1) et des fouilles de « La Taille Marie » (en grisé), de la villa d'Aiseau (2), du tumulus dit « La tombe du Chef » (3) et de la nécropole de la « Maison Lemince » (4) (relevés, réalisation et DAO : N. Paridaens, © CReA-Patrimoine/Université libre de Bruxelles).

apr. J.-C., ils pourraient témoigner d'une première structure religieuse (temple ?) sur poteaux.

Le temple gallo-romain

Un temple gallo-romain à cella carrée et galerie périphérique est construit juste en bordure du talus. Grâce à la campagne de fouilles 2012, on peut maintenant restituer le plan complet de l'édifice, et ce malgré la récupération systématique des matériaux de construction issus des murs et de leurs fondations. La cella mesurait 6,75 m sur 6,55 m et la galerie 12,75 m sur 12,30 m de côté

hors tout. Les murs sud et est présentaient une tranchée à profil en T, sans qu'il soit possible de discerner si cette caractéristique est liée à construction ou au démantèlement du bâtiment. À un seul endroit, les fondations de la cella étaient conservées : elles étaient constituées de grosses pierres brutes en calcaire, disposées très serrées dans une tranchée de fondation large de 0,80 m. Côté ouest, une tranchée de récupération large de 2,80 m située dans la galerie pourrait, de par ses dimensions et sa position axiale, marquer l'entrée vers la cella. Sur base du *terminus post quem* fourni par le matériel issu des contextes archéologiques antérieurs au temple et du



Sanctuaire de « La Taille Marie ». Plan général des structures et localisation des secteurs fouillés en 2011 (A) et 2012 (B et C) (relevés : L. Cattelain, N. Venant et N. Paridaens ; DAO : N. Bloch, © CReA-Patrimoine/Université libre de Bruxelles).

matériel issu de l'empierrement, contemporain à celui-ci, nous pouvons émettre l'hypothèse que le temple en dur a été construit à la charnière des 1^{er} et 2^e siècles de notre ère. Il semble avoir été abandonné au 4^e siècle, comme en témoignent les nombreuses monnaies datées des années 270-320/330, retrouvées dans les tranchées de récupération et qui illustrent vraisemblablement la dernière phase de sa fréquentation.

Déjà repéré en 2011 au sud du temple, un empierrement s'étend sur trois des côtés de l'édifice, sur une surface de 7 à 10 m de large. Il se prolonge encore au-delà de la zone fouillée, à l'ouest et à l'est. Formé d'une couche épaisse de 10 à 15 cm de fragments de tuiles et de petites pierres calcaires, ce niveau était très probablement destiné à stabiliser la surface limoneuse aux abords du temple. Au sein de cet empierrement

fut également récolté une grande quantité de matériel archéologique (céramique, monnaies, fibules, objets en fer) daté des 2^e, 3^e et 4^e siècles, mêlé à du matériel résiduel des 1^{er} siècles av. et apr. J.-C.

Le site de « La Taille Marie » est délimité au nord par un talus naturel orienté est/ouest, lié au retrait de la Sambre et correspondant aujourd'hui à la limite des entités géomorphologiques du Houiller et de la Basse-Marlagne. Un sondage de 1 m de large a été implanté perpendiculairement à celui-ci à travers tout le dénivelé afin de repérer d'éventuelles traces d'aménagement. Le talus, présentant aujourd'hui une dénivellation de 2,50 m, semble avoir gardé la même morphologie que dans l'Antiquité, avec néanmoins des niveaux rehaussés de 1 m environ, suite à l'accumulation de sédiments et de colluvions, retenus par la haie. Si aucune structure ancienne n'a été signalée, cette coupe a toutefois permis de voir que le temple fut installé de manière judicieuse à la limite de la rupture de pente, à moins de 60 cm de celle-ci. Utilisant le talus comme podium naturel, il dominait de la sorte tout le vallon d'Aiseau et la grande villa (Kaisin, 1878) qui s'y était implantée.

Deux fosses (F 23 et F 27) liées à des activités rituelles ont été dégagées en 2012. Situées de part et d'autre du temple, elles s'ajoutent à deux autres structures (F 17 et F 19) fouillées en 2011 au sud-ouest de ce dernier. Toutes les quatre sont situées au niveau de l'empierrement et présentent des caractéristiques communes : une fosse de creusement, de petite taille, de 0,50 à 1 m de diamètre pour une profondeur d'une trentaine de centimètres sous l'horizon de labours, présentant un comblement rapide, limoneux et très riche en charbon de bois. Au sein de celui-ci, on retrouve des récipients en céramique souvent complets. L'une d'entre elles (F 23) présente un matériel particulièrement intéressant associé à du limon cendreux, dont trois récipients complets en céramique : un pot à col concave en *terra nigra* présentant des coups de feu, une assiette en sigillée Drag. 32 portant une estampille au nom de Bracisillus et une coupe en sigillée Drag. 40. Un as d'Antonin-le-Pieux frappé à Rome entre 145 et 161 ainsi qu'une fibule type Riha 7.1 complètent ce dépôt daté de la seconde moitié du 2^e siècle de notre ère. Ces fosses semblent témoigner de l'activité culturelle pratiquée autour du temple. Il pourrait s'agir des restes des repas partagés avec les dieux au cours des cérémonies religieuses ou d'offrandes, en partie alimentaires et/ou végétales.

Le matériel archéologique récolté au cours des deux premières campagnes de fouilles s'avère être extrêmement abondant. La céramique des niveaux précoces a déjà fait l'objet d'une caractérisation lors de l'étude de la « fosse nord » découverte par l'ORA (Vokaer,

2012), avec de la céramique non tournée sombre lissée, de la proto-*terra nigra*, de la commune non tournée, de la *terra nigra* et de la *terra rubra* engobée. Le début de l'occupation au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. a maintenant été précisé par la découverte de fibules datées de la fin du La Tène D et de l'époque augustéenne (« Nauheim », Gaspar 4), de nombreux potins « au rameau », d'une monnaie en bronze à la légende *viros*, de bronzes de types *avavcia* et de monnaies datées de la première partie du règne d'Auguste (semis au taureau, etc.). Le matériel, tant céramique que monétaire, s'échelonne ensuite jusqu'au 4^e siècle. Cette quantité de matériel archéologique – plusieurs milliers de tessons, une cinquantaine de vases « miniatures », 156 fibules, 152 monnaies, plus de 200 socs d'aires miniatures, 226 objets en fer, 56 objets en alliage de cuivre – témoignent d'une fréquentation importante et, sans doute, continue du sanctuaire. Les pratiques rituelles exercées, qui nous échappent en grande partie, sont illustrées par des supports tantôt fréquents (monnaies, fibules, céramiques miniatures), tantôt inédits (socs d'aires miniatures). Une languette en plomb inscrite pourrait quant à elle témoigner de pratiques magiques (Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2013).

Conclusions

Les fouilles menées en 2012 ont permis de mieux cerner le sanctuaire précoce et d'aboutir au dégagement complet du temple gallo-romain découvert en 2011. En outre, les fouilles ORA et l'abondant matériel qui en était issu ont été recontextualisés. La présence de la grande villa d'Aiseau, du tumulus dit « La tombe du Chef » et de la nécropole de la « Maison Lemince », situés à 250 m au nord, nous pousse à croire qu'aux 2^e et 3^e siècles, il s'agit d'un sanctuaire rural, privé, lié à un domaine agricole. Si le statut du sanctuaire précoce reste lui plus problématique, la quantité de matériel qui s'y rapporte montre cependant une forte fréquentation dès la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et durant tout le 1^{er} siècle apr. J.-C. Durant cette phase, les restes de l'activité culturelle ont été abandonnés à même le sol ; ils témoignent de pratiques religieuses effectuées en plein air, probablement sous la forme de rassemblements ou de banquets. Les activités rituelles se marquent différemment après la construction du temple en dur, avec l'apparition de petites fosses au sein de l'empierrement qui l'entoure.

Les prochaines campagnes de fouilles porteront sur les alentours du temple afin d'y repérer d'éventuelles structures annexes (enceinte, autel). Nous remercions les propriétaires et exploitants des parcelles fouillées (C. d'Oultremont, s.a. Sogesa) et tout spécialement

la famille J. Pierard pour sa disponibilité et son aide logistique.

Bibliographie

- KAISIN J., 1878. La villa belgo-romaine d'Aiseau. Rapport de la fouille, *Documents et Rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, IX, p. 145-234.
- PARIDAENS N., 2012. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht) : bilan des recherches 2011, *Signa*, 1, p. 91-97.
- PARIDAENS N., 2013^a. Aiseau-Presles/Presles : (re)découverte d'un sanctuaire gallo-romain au lieu-dit « La Taille Marie », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 74-76.
- PARIDAENS N., 2013^b. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Seconde campagne de fouilles (2012), *Signa*, 2, p. 116-120.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. & RAEPSAET G., 2013. Une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire d'Aiseau-Presles, *Signa*, 2, p. 149-151.
- VOKAER A., 2012. Étude du mobilier céramique provenant des fouilles de l'O.R.A. à Aiseau-Presles (1983), *Signa*, 1, p. 98-110.

Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie »

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER
et Georges RAEPSAET

Une languette en plomb portant une inscription a été découverte en 2012 dans le sanctuaire de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Elle provient de l'empierrement situé à l'ouest du temple (Paridaens, 2013), juste avant le talus marquant la limite nord du site.

Description

Bandeau en plomb torsadé portant une inscription gravée en capitales soignées avec *apices*. L'objet mesure 54 mm de long, 12 mm de haut et 2 mm d'épaisseur (Inv. AP12.025). Il pèse 11 grammes. Les lettres ont une hauteur de 8 mm. Il n'y a pas de points de séparation entre les lettres. Lecture : IIALTINN[-] ou HALTINN[-]

La lamelle est complète à gauche et cassée à droite. L'inscription est bien calibrée, contenue à la partie inférieure par une très légère et fine ligne de cadrage (*ordinatio*) à peine perceptible. Une fine ligne horizontale est également perceptible au bord supérieur qui correspond au pli de cassure et qui coupe partiellement

les lettres, à environ un quart de leur hauteur réelle supposée. À l'extrémité droite le pli et la cassure se sont produits dans la haste verticale droite du second N. Il n'est pas clair si le fin trait entre les deux hastes verticales du début correspond à un trait volontaire qui donnerait un H ou dérive d'un accident. Les lettres étant incomplètes dans le haut, surtout à gauche, toute lecture sûre est impossible.

La technique d'écriture des lettres est assez particulière. Les lettres sont « frappées » à l'aide d'un ou plusieurs instruments ou poinçons ou coins, par lettres ou membres de lettres. La graphie est très soignée et proche de celle des inscriptions lapidaires.

Lecture

La lecture proprement dite des lettres et leur compréhension restent problématiques notamment parce qu'il ne s'impose ni coupure ni division et que la suite des lettres en elle-même ne fait pas immédiatement sens. Toutefois on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit probablement d'un nom.

Si l'on envisage un nom romain sous la forme de *tria nomina*, il faut supposer des abréviations ; aucune hypothèse n'est satisfaisante.

II (incomplet) pourrait correspondre au prénom Ti(berius). Le seul gentilice qui serait alors envisageable serait Altius attesté à Xanten (*CIL*, XIII, n° 8614). Altianius est un dérivé et Altilius n'est connu qu'en Italie (2 att.). Le seul *cognomen* possible serait Inn[ocens/centius] (unique occurrence à Cologne : *CIL*, XIII, n° 8324).

I (incomplet) pourrait correspondre au prénom T(itus). Le seul gentilice serait alors (Ialius ou) Iallius pour ne pas proposer des noms indigènes rarissimes très peu probablement abrégés comme Ialdanius ou Ialehenius. Le surnom serait inédit stricto sensu, formé sur un gentilice Tinnius italien et très rare.

Si l'on adopte la lecture H, aucun prénom n'existe. Un gentilice commençant par H ou HAL renvoie à quelques rares noms indigènes habituellement non abrégés.



La lamelle en plomb torsadée. On distingue, au centre, les lettres AL (© CReA-Patrimoine / Université libre de Bruxelles).

L'autre possibilité serait de considérer que nous avons affaire à un nom unique de pérégrin (qui aurait pu être suivi du nom du père au génitif à la ligne suivante).

Il faudrait alors lire Haltinn[us ?]. Ce nom est inconnu. Toutefois on pourrait songer à une graphie avec le H aspiré germanique qui donnerait un nom apparenté à Caldinius (*CIL*, XIII, n° 8215 à Cologne, p. ex.). D'autres noms comme Haldacco (*ILB*, n° 35 à Namur), Haldania (*CIL*, XIII, n° 8387 à Cologne) sont construits sur la même racine **hald* que *haldan/haltan* « tenir » avec des variantes d'orthographe liées d'une part aux évolutions linguistiques de l'indo-européen au germanique (en particulier C, K, Ch, H) (Weisgerber, 1968, p. 146-148) et à la difficulté d'écrire des noms indigènes en lettres latines dans un contexte romain. Songeons par exemple aux variations Ahucco, Hahuco, Chaucus, Cauchus et Matronae Ahueccanae en Germanie inférieure.

Avec toutes les réserves qu'imposent le doute sur le déchiffrement et l'absence de parallèle immédiat, c'est la lecture que nous proposerons. Un nom germanique en pays tongre ne constitue en effet aucune difficulté puisque la grande majorité des noms indigènes de la cité sont germaniques (Raepsaet-Charlier, 2011).

Interprétation

L'objet est particulièrement énigmatique et on ne peut actuellement, dans l'état de nos recherches, proposer de pièce comparative satisfaisante. Il ne semble pas que l'on puisse penser à une simple étiquette de marchandise ni à un plomb de douane comme on en a retrouvé de nombreux à Trèves car, en dehors du matériau, toutes les caractéristiques techniques seraient différentes. La lamelle doit sans doute être interprétée comme une offrande à caractère magique. Les recherches de ces dernières années dans le monde antique, y compris les régions gallo-romaines, ont mis en évidence une grande diffusion des rituels magiques, faisant corps avec les pratiques religieuses classiques et souvent intégrés à des sanctuaires officiels. Cette magie pouvait être positive comme dans le cas des vases de Chartres récemment publiés, qui présentaient des prières inscrites, ou encore dans le cas de la tablette en or inscrite de Baudecet (*AE*, 1993, n° 1203 = *ILB*², n° 167), difficile à lire et à interpréter de manière définitive, mais dont le matériau noble par excellence en faisait un objet à valeur éminemment positive. On notera que cet objet provenait avec d'autres offrandes d'un petit temple situé dans la même cité des Tongres. Le matériau de la lamelle d'Aiseau-Presles, le plomb, présente par contre une forte connotation négative qui en fait le support des tablettes de malédiction (*defixiones*)

qui étaient rédigées pour faire condamner par la divinité implorée une personne haïe que l'on poursuivait pour vol, abandon, trahison, tromperie, adultère etc. Le texte de ces défixions comprenait au minimum le nom de la (ou des) personne(s) maudite(s), souvent celui de la divinité priée et la formule d'exécration, mais aussi des explications sur le crime ou des descriptions des sanctions espérées. Le texte était gravé sur une mince feuille de plomb, à la pointe, en écriture cursive. On recourt parfois à des lignes de guidage. Un exemple a été retrouvé dans le petit temple d'Autelbas, dédié sans doute à Mars Camulus (*AE*, 1989, n° 537 = *ILB*², n° 171). Des défixions étaient fréquemment déposées dans des sanctuaires, comme à Bath en Grande-Bretagne (déesse Minerva Sulis) ou à Mayence (Cybèle et Isis). On en trouve aussi dans des sépultures ou dans des lieux de mort comme les coulisses des amphithéâtres (à Trèves par exemple). La lamelle d'Aiseau-Presles ne peut toutefois pas être identifiée comme une pièce de ce type. L'écriture est en capitales soignées, la plaquette de plomb est épaisse et il y a eu manifestement à la fois une coupure de la plaquette et une torsion systématique. On s'apparente donc plutôt soit à un objet « sacrifié » comme une offrande religieuse délibérément cassée ou tordue pour en faire la propriété unique du dieu : dans ce cas toutefois l'usage du plomb est problématique. Soit à un objet « tordu » pour accentuer l'effet magique nuisible comme dans le cas des pratiques magiques négatives que certains chercheurs apparentent aux rites « vaudous ».

Bibliographie

- AUDOLLENT A., 1904. *Defixionum Tabellae*, Paris.
- BEVILACQUA G., 2010. *Scrittura e magia. Un repertorio di oggetti iscritti della magia greco-romana*, Rome, Quasar.
- GORDON R. & MARCO SIMON F. (éd.), 2010. *Magical Practice in the Latin West*, Leiden, Brill.
- KIERNAN P., 2009. *Miniature Votive Offerings in the Roman North-West*, Mainz, Rutzen.
- MARTIN M., 2010. *Sois maudit ! Malédiction et envoûtements dans l'Antiquité*, Paris, Errance.
- PARIDAENS N., 2013. Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Seconde campagne de fouilles (2012), *Signa*, 2, p. 116-120.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2011. Les noms germaniques. In : DONDIN-PAYRE M. (éd.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain*, Bordeaux, Ausonius, p. 203-234.
- REY-VODOZ V., 2006. Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In : DONDIN-PAYRE M. & RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (éd.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, p. 219-258.
- WEISGERBER L., 1968. *Die Namen der Ubier*, Köln-Opladen.

Ath/Meslin-l'Évêque : sigle de tuilier découvert lors de prospections sur le site de la villa

Éric LEBLOIS

Nous avons signalé en son temps qu'un fragment de *tegula* (épaisseur moyenne : 2 mm) portant un sigle de tuilier avait été ramassé sur le site de la villa de Meslin-l'Évêque lors de prospections pédestres (Leblois, 2006). Son inventeur, Bernard Duez, nous a permis de l'examiner. Nous l'en remercions.

Le sigle est incomplet. Les caractères (hauteur moyenne : 17 mm) sont imprimés en relief dans un cartouche rectangulaire. Certains d'entre eux sont en contact direct avec son bord inférieur. On y lit CAVTITIT[– la lettre ligaturée au A pouvant être un V ou un N. La barre horizontale du premier et du troisième T est à peine marquée. Il correspond à l'estampille CAVTITITICAE, qui figure également sur au moins deux autres fragments inédits de *tegulae* découverts lors des fouilles menées sur ce site par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine ; Isabelle Deramaix, communication personnelle). Sous la forme abrégée CAVTI, qui présente la particularité de n'apparaître que sur la



Sigle de tuilier de Meslin-l'Évêque.



Sigle de tuilier de Meslin-l'Évêque.

tranche des tuiles, ce nom est aussi signalé à Soignies (sept occurrences) et à Harelbeke (deux occurrences) (De Poorter & Claeys, 1989, p. 34-36 ; Leblois, 2006).

Toutes variantes confondues, une vingtaine d'estampilles attribuées à ce tuilier sont actuellement répertoriées (Guillaume Lebrun, communication personnelle). De récentes découvertes situent son atelier à Bouvignies, au lieu-dit « Le Champ à Cailloux » (France, département du Nord ; Louis & Thuillier, 2007, p. 136-137). Il s'agit de l'un des nombreux sites de production de terres cuites architecturales récemment localisés dans la région d'Orchies (Louis & Thuillier, 2007 ; Lebrun *et al.*, 2012). Des analyses actuellement en cours (Université de Lille 3) permettront de confirmer que le fragment découvert par Bernard Duez provient bien de cet atelier, situé à 50 km au sud-ouest de Meslin-l'Évêque, ce qui contribuera à une meilleure connaissance de l'aire de diffusion des tuiles de cette région.

Merci à Isabelle Deramaix et Guillaume Lebrun qui ont enrichi cette notice de données inédites.

Bibliographie

- DE POORTER A. & CLAEYS P.-J., 1989. *Les sigles sur matériaux de construction romains en terre cuite en Belgique*, Leuven (Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae, 1).
- LEBLOIS É., 2006. Soignies/Soignies : sigle de tuilier découvert au lieu-dit « La Coulbrie », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 57.
- LEBRUN G., MUNSCHY M., NODOT É. & LOUIS É., 2012. Les ateliers de tuilier du Nord de la Gaule : étude de cas de la région d'Orchies (59). In : *Du Néolithique aux Temps Modernes : 40 ans d'archéologie territoriale. Mélanges offerts à Pierre Demolon* (Revue du Nord, Hors série. Collection Art et Archéologie, 17), p. 191-205.
- LOUIS É. & THUILLIER F., 2007. La basse vallée de la Scarpe : une région de production de terres cuites architecturales en Gaule romaine, *Revue du Nord-Archéologie*, 89, 373, p. 131-140.

Binche/Waudrez : surveillance archéologique sur le tracé de la chaussée romaine

Nicolas AUTHOM

Une surveillance archéologique a été menée à Waudrez, rue Chaud Crotté (parc. cad. : 6^e Div., Sect. A, n^{os} 99^h et 99^k ; coord. Lambert : 134438 est/122829 nord), lors de l'installation de deux cabines (électrique et gaz) et du creusement d'une tranchée pour la pose de câbles. Les parcelles concernées bordent l'emprise d'une zone déjà sondée et fouillée en 1994 lors de la création du rond-point entre la route de Mons et la route N563

(Deramaix, 2006). Les travaux devaient offrir la possibilité d'observer une coupe presque transversale de la chaussée romaine dans le prolongement du tracé restitué par la fouille de 1994. Cette tranchée était limitée à 1,20 m de profondeur et les travaux en avaient perturbé les extrémités. Malgré ces contraintes, différents niveaux horizontaux et rectilignes ainsi que des couches de remblais ont été observés (recharge de la voirie ?) ; ces derniers ne comprennent qu'une faible quantité de matériel céramique et ferrugineux qui devra encore être analysée. Bien que les informations recueillies soient restreintes et la confrontation avec les données de la fouille de 1994 malaisée, une étude plus approfondie de la stratigraphie relevée dans la tranchée permettra d'affiner les connaissances et de prolonger le tracé connu de la chaussée romaine.

Bibliographie

- DERAMAIX I., 2006. *Binche, Waudrez. Chaussée romaine, constructions riveraines et nécropoles. Rapport de fouilles menées lors d'aménagements modernes*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 11).

**Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut :
quelques vestiges gallo-romains
découverts sur le site de la ZAE
de Leuze Europe**

Véronique DANESE et Frédéric HANUT

Lors de l'évaluation archéologique réalisée fin 2011-début 2012 à Leuze-en-Hainaut (cf. notice supra) un site gallo-romain a été mis au jour à l'extrémité sud-ouest de la zone 1. Il se poursuit vers le sud sous le chemin de Belœil, vers l'ouest dans la parcelle cadastrale n° 158^s et sûrement au-delà. Ont été relevés une couche d'occupation, un fossé, une série d'ornières, une trentaine de fosses de dimensions variables et onze trous de poteaux. Une douzaine de structures ont fourni du matériel daté de la seconde moitié du 2^e siècle apr. J.-C. Les autres vestiges sont datés par recoupement stratigraphique.

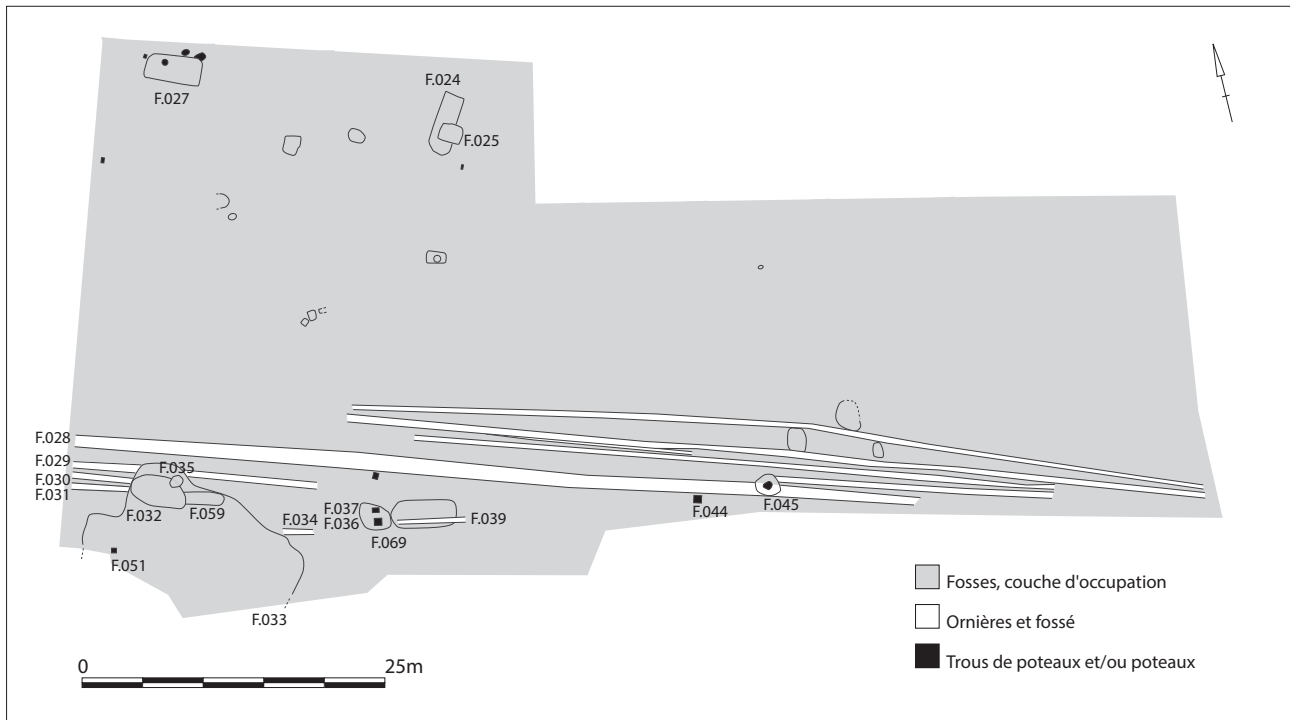
Une dizaine d'ornières orientées est/ouest, globalement parallèles, ont été relevées en bordure sud de la zone de fouille. Cette « voie » large d'une dizaine de mètres a été observée sur 95 m de long et est quasiment parallèle au chemin actuel. Elle se poursuit dans la parcelle cadastrale n° 158^s et se perd vers l'est, du fait de l'érosion. Un fossé (F.028) parallèle aux ornières passe au milieu de celles-ci. Les ornières sont conservées

de manière discontinue sur 5 à 80 m de long selon les tronçons. Assez semblables en plan et profil, elles se présentent comme des traces longilignes régulières larges d'environ 50 cm et profondes de 20 cm maximum. Leur profil, souvent régulier, est en cuvette évasée à fond relativement plat. Les comblements sont tous constitués de limon beige lessivé et sont bordés de migrations de fer et de manganèse. Il n'y a que deux recoupements d'ornières entre elles. Une ornière (F.034) recoupe une des fosses (F.039). D'autres (F.029 à F.031 ; F.034) sont recoupées par des fosses (F.032 ; F.035 ; F.059 ; F.069). Quelques ornières étaient partiellement scellées par une couche d'occupation. Le fossé, large de 95 cm, a été relevé sur un peu plus de 70 m. Comme pour les ornières, son tracé se perd vers l'est à cause de l'érosion. Il est recoupé par un chablis, lui-même traversé par un trou de poteau (F.045).

Sous la couche d'occupation le sol en place est marqué d'une épaisse zone de migration de fer et de manganèse, indiquant une stagnation d'eau. La couche (F.033), limoneuse et hétérogène, contient de la céramique et des fragments de meule. Postérieure au réseau d'ornières, cette couche est recoupée par plusieurs fosses et un trou de poteau.

Les trous de poteau sont de plan quadrangulaire ou circulaire. Sur les onze identifiés, seuls trois poteaux (F.036 ; F.044 et F.051) alignés semblent pouvoir être associés. Ils sont massifs, de section presque carrée et à fond plat (sections : 45 × 40 cm, 64 × 60 cm et 40 × 50 cm). Ils sont distants de 4 m. Les trous de poteaux F.036 et F.037 recoupaient un chablis et un troisième trou de poteau (F.045) recoupait un second chablis.

Vingt-cinq fosses ont été repérées et, pour la plupart, fouillées. Six d'entre elles, de plans et de profils variés, étaient principalement comblées de rejets de foyer – cendres, charbon de fer, nodules de terre rubéfiée – auxquels se mêlaient des tessons de céramique en petites quantités. Huit fosses se distinguent par leur plan rectangulaire (dimensions : de 40 × 60 cm à 120 × 150 cm). De profils en cuvette ou rectangulaire, elles étaient conservées sur une vingtaine de centimètres au maximum. Le matériel issu du remplissage des fosses est assez homogène dans son ensemble. Parmi les traits généraux du répertoire céramique, on signalera la présence de terre sigillée de Gaule centrale (Lezoux), plusieurs pots et gobelets en céramique fine sombre dont les formes sont héritées de la *terra nigra* de la fin du 1^{er} siècle, plusieurs fragments de cruches en pâte rougeâtre d'origine scaldienne, quelques cruches en pâte savonneuse d'origine nervienne et plusieurs exemplaires de mortiers à lèvres en collerette horizontale de la région de Bavay. Les tessons d'amphores méditerranéennes découverts dans ces ensembles appartiennent aux deux amphores les plus répandues dans les habitats



Leuze-en-Hainaut : plan de la zone I des fouilles, secteur romain.

du 2^e siècle : l'amphore à vin de Narbonnaise Gauloise 4 et l'amphore à huile d'olive de Bétique Dressel 20. Certaines données céramiques permettent d'envisager une occupation du site jusque dans la première moitié du 3^e siècle. De manière générale, on retient la rareté de la vaisselle fine d'importation (terre sigillée, céramique engobée et céramique métallescente).

En plus de quatre petits tessons, la fosse F.062 (150-230 apr. J.-C.) renfermait la moitié supérieure d'un gobelet pansu à col court concave et ouverture évasée en céramique fine sombre et une fibule en alliage cuivreux à ressort apparent de quatre spires et corde interne. Cette fibule possède un arc bombé en ruban avec un décor estampé en son centre. Il s'agit du type Almgren 16/Liberchies 1.1 (Almgren, 1897 ; Brulet, Dewert & Vilvorder, 2008). C'est le modèle de fibule le plus répandu dans le territoire des Tongres et des Nerviens au cours du 2^e siècle et au début du 3^e siècle, tant dans les habitats qu'en contexte funéraire. On trouve dans la fosse F.043 (180-250 apr. J.-C. ; la localisation de cette fosse n'a pu être prise par GPS, ce qui explique son absence du plan général) l'élément le plus récent de l'ensemble du mobilier retrouvé sur le site, à savoir un petit tesson de paroi d'un mortier en terre sigillée de l'est de la Gaule du type Drag. 45 (Dragendorff, 1895). Cette forme n'apparaît pas avant les deux dernières décennies du 2^e siècle et est surtout répandue dans les habitats du 3^e siècle. La fosse F.060 (seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.) serait le plus ancien ensemble romain de la fouille. Le matériel

est très pauvre car, outre de nombreux fragments de torchis qui sont absents des contextes 2^e siècle, nous avons un tesson de panse de jarre ou *dolium* avec décor éclaboussé, un tesson de paroi d'un *dolium* de Sirault et un fragment de panse de cruche en pâte scaldienne.

Les grandes fosses F.024 et F.027, aux profils rectangulaires, se distinguent des autres. Les parois de la fosse F.024 (4,9 × 1,7 m) présentaient les traces de planches, matérialisées par des liserés de limon argileux gris-bleu à noir de 3 cm d'épaisseur. En de rares endroits, les planches se sont déplacées vers l'intérieur de la structure. Il n'y avait ni clous, ni traces d'un autre mode de fixation. Cette structure aux parois aménagées d'un coffrage en bois pourrait être un cellier, mais



Fibule en alliage cuivreux et la partie supérieure d'un gobelet en céramique fine sombre, fosse F.062 (photo R. Gilles, Dir. archéologie).



Estampille VARIATVS F sur un mortier de l'atelier de Pont-sur-Sambre, près de Bavay, fosse F.027 (photo R. Gilles, Dir. archéologie).

aucun accès n'a été observé. Après son abandon, elle a été comblée d'une succession de couches limoneuses de teintes brunes et gris-bleu en alternance, déposées en suivant un profil en cuvette très évasée. Certaines couches contenaient une forte concentration de cendres et de charbon de bois. Une fois comblée, la structure a été perturbée par le creusement d'une petite fosse de plan rectangulaire (F.025) au comblement également détritique. La seconde grande fosse rectangulaire (F.027) n'a pu être fouillée à cause des intempéries, et n'a été observée qu'en plan. Son pourtour (4,50 × 2,20 cm) était bordé d'une croûte de migration de fer de 5 à 20 cm de large. Son remplissage, observé uniquement en surface, consistait essentiellement en limon hétérogène brun clair à gris bleuté, mêlé à des tessons de céramique, des nodules de terre rubéfiée et du charbon de bois. Une étroite bande de limon brun-rose, compact, homogène et exempt de matériel longeait les parois nord et ouest de la fosse. Dans le tiers sud de la structure, une zone presque carrée de 2 m de côté présentait une plus grande concentration de cendres, charbon de bois et tessons de céramique. Elle était délimitée par deux bandes de 20 × 1,5 cm de limon argileux noir, correspondant probablement à deux planches en bois disposées sur chant. La fosse F.027 (170-230 apr. J.-C.) renfermait plusieurs mortiers de la région de Bavay dont un exemplaire en pâte savonneuse avec la double estampille VARIATVS F(ecit) dans un cartouche rectangulaire imprimé de part et d'autre du déversoir. Le potier Variatus est actif dans l'atelier de Pont-sur-Sambre, au sud de Bavay. Dans le groupe des fabricants de mortiers de la région de Bavay, les productions de Variatus sont tardives. Son activité débute dans le dernier quart du 2^e siècle. Les mortiers estampillés VARIATVS ou VARIATVS F ont connu une large diffusion dans le nord de la Gaule ; on les retrouve à Amiens, Reims, Vervoz, Liberchies, Braives et Liège. Ils ont même été exportés dans le nord

de l'Allemagne et aux Pays-Bas, à Xanten, Nimègue et Arentsburg (Loridant & Ménard, 2002). Nous trouvons également une cruche à une anse et ouverture en entonnoir multilobé en pâte savonneuse et un pot à cuire globulaire en céramique commune sombre avec deux impressions de doigt sur l'épaule du type Nervien M1 (Clotuche & Willems, 2007).

Conclusion

Tous ces vestiges correspondent vraisemblablement à un tronçon de voie romaine secondaire bordée d'un habitat. En raison de son orientation est/ouest et de la grande proximité avec l'agglomération secondaire de Blicquy (4 km), cette voie pourrait correspondre à celle qui relie les centres de Blicquy et de Tournai. À 3,5 km plus au sud, sur le tracé du TGV Tournai-Bruxelles, les fouilles ont mis au jour en 1993 une portion de route romaine orientée nord-est/sud-ouest, à Leuze-en-Hainaut/Tourpes, entre le chemin de Damas et la rue de la RAF (Frébutte, 1996). Un petit cimetière du Haut-Empire bordait cette voie le long du côté occidental. La voie venait peut-être rejoindre la route Blicquy-Tournai un peu plus au nord, vraisemblablement à proximité des vestiges du site de la ZAE Leuze Europe.

Il n'y a apparemment aucune continuité entre les occupations laténiennes et romaines sur le site de la ZAE. En effet, les faits de la période romaine datent pour l'essentiel des 2^e et 3^e siècles apr. J.-C. ; le seul fait qui aurait livré du matériel caractéristique du 1^{er} siècle apr. J.-C. est la fosse F.060 mais cette dernière apparaît isolée par rapport aux autres aménagements du Haut-Empire.

Bibliographie

- ALMGREN O., 1897. *Studien über nordeuropäische Fibelformen der erste nachchristlichen Jahrhunderte*, Stockholm.
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F., 2008. *Liberchies V, Vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 102).
- CLOTUCHE R. & WILLEMS S., 2007. Morphologie et typologie des productions rencontrées en Hainaut occidental en contexte rural. In : *SFECAG, Actes du Congrès de Langres*, Marseille, p. 275-294.
- DRAGENDORFF H., 1895. Terra Sigillata. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher*, 96-97, p. 18-155.
- FRÉBUTTE C., 1996. Leuze-en-Hainaut/Tourpes (Ht). Cimetière et chemin gallo-romains, occupations de l'Âge du Fer. In : REMY H. & SOUMOY M. (dir.), *Sur la voie de l'Histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, série Fouilles, 2), p. 99-101.
- LORIDANT F. & MÉNARD R., 2002. Les mortiers dits « de Bavay ». Une des productions de Pont-sur-Sambre (Nord). In : *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux*, Marseille, p. 431-435.

Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2012 de Pro Geminiaco au vicus des Bons-Villers à Liberchies

Jean-Claude DEMANET, Éric LURQUIN,
Willy BAYOT, Xavier SOLLAS, Philippe CLAVEL
et Pascal VERGAUTS

De juillet à septembre 2012, l'asbl Pro Geminiaco a complété, en l'étendant vers le sud, la fouille de la zone explorée en 2011 sur la parcelle cadastrée Liberchies, Sect. B, n° 170^P (Demanet *et al.*, 2013). Ce secteur, situé au sud de la chaussée antique, est compris entre

le diverticule de la Fontaine des Turcs à l'est et le vallon du ruisseau de Monplaisir à l'ouest, sur un terrain en déclivité assez forte vers ce vallon.

Deux tranchées parallèles à celles de 2011, larges de 5 m, séparées par des bermes de 1 m, ont été ouvertes respectivement sur 35 et 28 m de longueur. Leur orientation est de 45° par rapport à l'axe de la chaussée antique. À leur extrémité nord un remblai alluvionnaire de près de 1 m d'épaisseur recouvrait les vestiges archéologiques dans un sol très humide à cet endroit proche du vallon. Inversement, à leur extrémité sud, les vestiges apparaissaient immédiatement sous la couche arable dans un substrat sableux sec et dense.



Le vicus des Bons-Villers à Liberchies : plan des fouilles de 2011-2012.



Pièces en fer de l'axe d'une meule rotative.

La fouille de ces deux tranchées a permis de compléter le plan du bâtiment mis au jour l'année précédente, en dégagant son extrémité méridionale. Légèrement trapézoïdal, ce bâtiment présente une longueur totale de 28,50 m dans le sens nord/sud et une largeur de 14,50 m. Son mur occidental, dont seul un petit tronçon a été dégagé avec l'angle nord-ouest en 2011, était relativement mal conservé sauf à son extrémité nord sur 10 m de long environ et, plus au sud, sur un tronçon de 3,50 m où il effleurait une fosse comblée plus ancienne. Le mur oriental, quant à lui, reconnu déjà sur 16 m de longueur dans sa partie nord, se poursuit vers le sud où l'érosion n'en laissait plus qu'une trace rectiligne très ténue de débris de construction de 7 m de long. Au-delà, à quelque 5 m plus loin, quatre trous de pieux imposants (1 à 4), formaient un alignement perpendiculaire aux murs est et ouest, matérialisant l'extrémité sud du bâtiment.

L'absence totale de pieux dans la partie du bâtiment construite sur fondations en pierre rend peu vraisemblable la possibilité d'un état antérieur en terre et bois

de l'ensemble de la construction. Il faut donc admettre que l'extrémité sud du bâtiment en pierre ait été fermée par une structure contemporaine plus légère, sur pieux de bois, jugée suffisante en raison de la nature ferme et sèche du sol à cet endroit. Un cinquième pieu (5), situé à l'est du mur oriental, à 5 m de la paroi sud, suggère l'existence d'une annexe extérieure, en terre et bois également, contre l'extrémité sud-est du bâtiment, symétrique à celle observée à son extrémité nord-est.

La partie principale du bâtiment est divisée en deux parties inégales. Le local nord mesure 7,50 m sur 11 m. Il a été décrit avec la fouille de 2011 (Demanet *et al.*, 2013). Le local méridional, plus de deux fois plus grand, mesure 10 m sur 21 m et est en grande partie inclus dans la fouille de cette année.

Dans l'angle nord-ouest de ce grand local fut mis au jour, sur le sol naturel, un ensemble de deux canaux (6) larges de 0,35 m et conservés sur 4,50 m de long ; perpendiculaires entre eux, ils forment une croix. Leurs parois n'avaient conservé qu'un seul lit de pierres et leur fond ne comportait aucune trace de revêtement sur le sable en place. Cette structure un peu énigmatique ne semble pas correspondre à un hypocauste sommaire en l'absence de vestige de *praefurnium*. L'hypothèse d'un système de drainage du sol n'est pas satisfaisante non plus.

Un remblai riche en céramique et en petits objets recouvrait le sol de cette partie du bâtiment principalement du côté nord où il était recouvert lui-même d'un lit de fragments de tuiles. Le matériel céramique date essentiellement de la seconde moitié du 2^e siècle et du début du 3^e siècle. Une douzaine de monnaies vont de la période gauloise à Constantin et même plus tard dans le 4^e siècle, ce qui s'explique par la proximité du sanctuaire tardif décrit dans le volume *Liberchies V* (Bulet, Dewert & Vilvorder, 2008).

Quelques fosses parsemaient le fond du bâtiment et ses abords immédiats. Seules deux d'entre elles (7 et 8) contenaient de la céramique plus précoce, de la période flavienne et du début du 2^e siècle. Le mur oriental recouvrait l'une de ces fosses, confirmant la construction relativement tardive du bâtiment, durant l'apogée du *vicus*, vers le milieu du 2^e siècle, puis abandonné lors des destructions du siècle suivant.

La découverte d'un axe en fer (9) complet de meule à grain dans une des fosses située dans l'aire du grand local et l'abondance des restes de *dolia* (un NMI de 67 dont 50, y compris un exemplaire complet écrasé, dans ce même local) donnent un éclairage à la destination de ce bâtiment : il paraît très probable que l'on ait affaire à une meunerie et dans ce contexte le réseau de canaux de l'angle nord du local peut être interprété comme le vestige d'une aire de séchage du grain avec ventilation sous-jacente.

À quelque 5 m au sud du bâtiment a été repérée la construction nantie d'une cave (10) fouillée par P. Claes il y a un demi-siècle, décrite dans le secteur C (Brulet, 1987). Aucune trace du diverticule n'a été retrouvée dans ces tranchées, soit qu'il ait été effacé par l'érosion du terrain, soit qu'il se situait plus à l'est en s'écartant du bâtiment.

Bibliographie

- BRULET R. (éd.), 1987. *Liberchies I. Vicus gallo-romain*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 54).
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (éd.), 2008. *Liberchies V. Vicus gallo-romain*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 102).
- DEMANET J.-C., LURQUINÉ., BAYOT W., SOLLAS X. & VERGAUTS P., 2013. Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2011 de Pro Geminiaco au vicus des Bons-Villers à Liberchies, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 82-83.
- DEMANET J.-C. & VILVORDER F., 2013. Une meunerie dans le vicus de Liberchies (Pont-à-Celles, Ht), *Signa*, 2, p. 48-52.

Rumes/Taintignies : intaille originale

Marianne DELCOURT-VLAEMINCK
et Christian FOURMEAUX

Lors de prospections pédestres à Taintignies, au lieu-dit « Clairmaie », Christian Fourmeaux a récolté une intaille en cornaline d'un thème original (long. 15,8 mm ; larg. 12,9 mm ; ép. 2,3 mm ; inv. M07977). On y voit quatre personnages drapés. L'un debout à gauche, de semi-profil, semble faire porter son poids sur la jambe gauche, le pied droit quasi de face. Bras droit replié sur la poitrine, il se tient face aux autres, avant-bras gauche tendu, la main tenant un objet en forme d'anneau. Face à lui, les trois autres, de semi-profil également, ont pris place sur des sièges dont deux pieds sont figurés par des traits verticaux. L'individu au centre porte le bras gauche replié sur la poitrine, main vers le haut, les deux autres ont le bras gauche posé sur la cuisse. Seul le personnage le plus à droite est représenté avec ses deux jambes ; dans le cas des deux autres, la jambe droite est masquée partiellement, voire totalement par la gauche et les plis du drapé. Un trait horizontal matérialise la ligne de sol.

L'intaille pourrait être attribuée à la période romaine, d'autant que le village et ses environs ont déjà livré des éléments de cette période. Quant à la signification de la scène, nos recherches sont restées infructueuses. Jeune individu devant ses maîtres ? Jugement de Pâris ? Mais



Intaille en cornaline (photo P. Soleil).

pourquoi les déesses seraient-elles assises sans arborer leurs attributs ? Nous espérons une réponse de la part de spécialistes.

Saint-Ghislain/Sirault : les polissoirs romains découverts en 1998, indices d'une forge spécialisée ?

Aurélie THIÉBAUX, Cécile ANSIEAU,
Peter HENRICH et Éric GOEMAERE

Introduction

En 1998, la pose d'une conduite de gaz au lieu-dit « Le Happart », sur l'ancienne commune de Sirault, a révélé la présence d'un four de potier et d'une vingtaine de structures fossoyées d'époque romaine. Le matériel céramique, trouvé dans plusieurs fosses et dans le remblai de la fosse de travail du four, date de 50 à 150 apr. J.-C. (Wibaut & Mathieu, 1999).

Lors de prospections menées par S. Parent, sept polissoirs subsphériques à multiples facettes d'usure ont été ramassés dans les environs du four de potier. L'inventeur les avait alors signalés dans son article (Parent, 1999) en les qualifiant de molettes, sortes de petits broyeurs. Malgré les nombreux artefacts préhistoriques en silex récoltés sur ces terrains, ces pierres facettées doivent plutôt être attribuées à l'activité gallo-romaine du site.

L'étude récente du four, de même que celle de sa production, a amené à une révision synthétique et plus approfondie du contexte local du territoire de Sirault à l'époque romaine. Les terres que recèle, à cet endroit, le sous-sol du versant nord de la Haine sont propices à l'activité potière et à la production de produits manufacturés en terre cuite. Durant tout le Haut-Empire s'y

est développé un artisanat voire une industrie de la terre cuite. Plusieurs fours de potiers et de tuiliers ainsi que de nombreux rebuts de cuisson ont été mis au jour dès le 19^e siècle ; les diverses fouilles du 20^e siècle ont livré de nombreux témoins de ces productions dont les rares antéfixes exposés au Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

La présence de ces ateliers, vraisemblablement saisonniers, à proximité de routes amenant à la chaussée romaine Bavay-Velzeke, et non loin du port romain, mis au jour à Pommerœul (commune de Bernissart) sur la Haine, induit immanquablement l'existence d'habitats de même que celle d'autres ateliers utiles à la fabrication et la réparation d'objets usuels ou liés aux modes de transport nécessaires à l'arrivée sur place des matières premières et à l'acheminement des produits finis vers des centres de diffusion.

Six pièces parmi les polissoirs découverts à Sirault ont fait l'objet d'un examen approfondi. Les auteurs remercient S. Parent de leur avoir confié ce matériel inédit. Cet article vise à mieux décrire ces objets particuliers et à identifier leur nature lithologique, la provenance possible de leur matériau ainsi que leur fonction, en établissant des comparaisons avec des outils similaires retrouvés en Gaule et en Germanie supérieure et inférieure.

Présentation et description du corpus

Les six pierres découvertes à Sirault présentent une forme proche d'une sphère légèrement aplatie aux pôles. Pour une pièce (pierre 1), l'aplatissement est plus important ; la forme se rapproche alors de celle d'un disque. Dans tous les cas, il ne s'agit pas de la forme originelle de l'outil car, à l'exception de quelques surfaces, toutes les pièces sont maintenant façonnées par l'usure.

Cette usure se manifeste par la présence d'une douzaine de facettes couvrant, presque en totalité, la surface

des pierres. Ces facettes sont soit planes soit légèrement convexes. La proportion entre facettes planes et convexes diffère d'une pierre à l'autre, mais les facettes planes dominent. Ces dernières se recoupent entre elles selon des arêtes tantôt nettes, tantôt peu marquées. À ces facettes s'ajoutent des micro-facettes supplémentaires de surface très limitée ($< 1 \text{ cm}^2$) à section triangulaire. Toutes les pierres montrent une ou plusieurs facettes abîmées par les travaux agricoles.

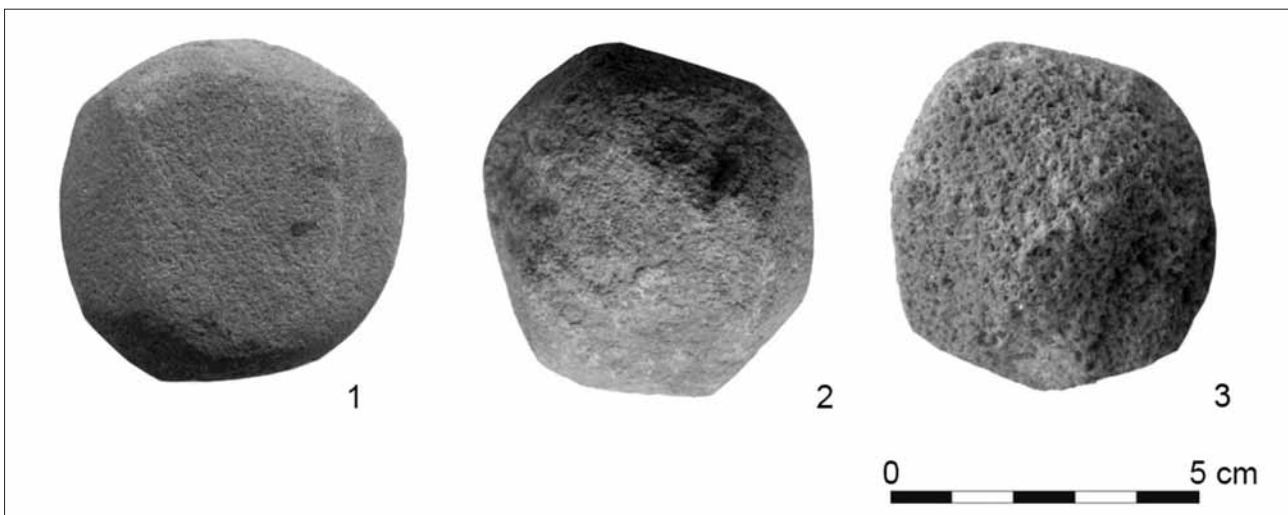
Le diamètre des pierres fluctue entre 4 et 6 cm, l'épaisseur entre 2,5 et 4 cm et le poids entre 97 et 140 g.

Nature du matériau et recherche de provenance

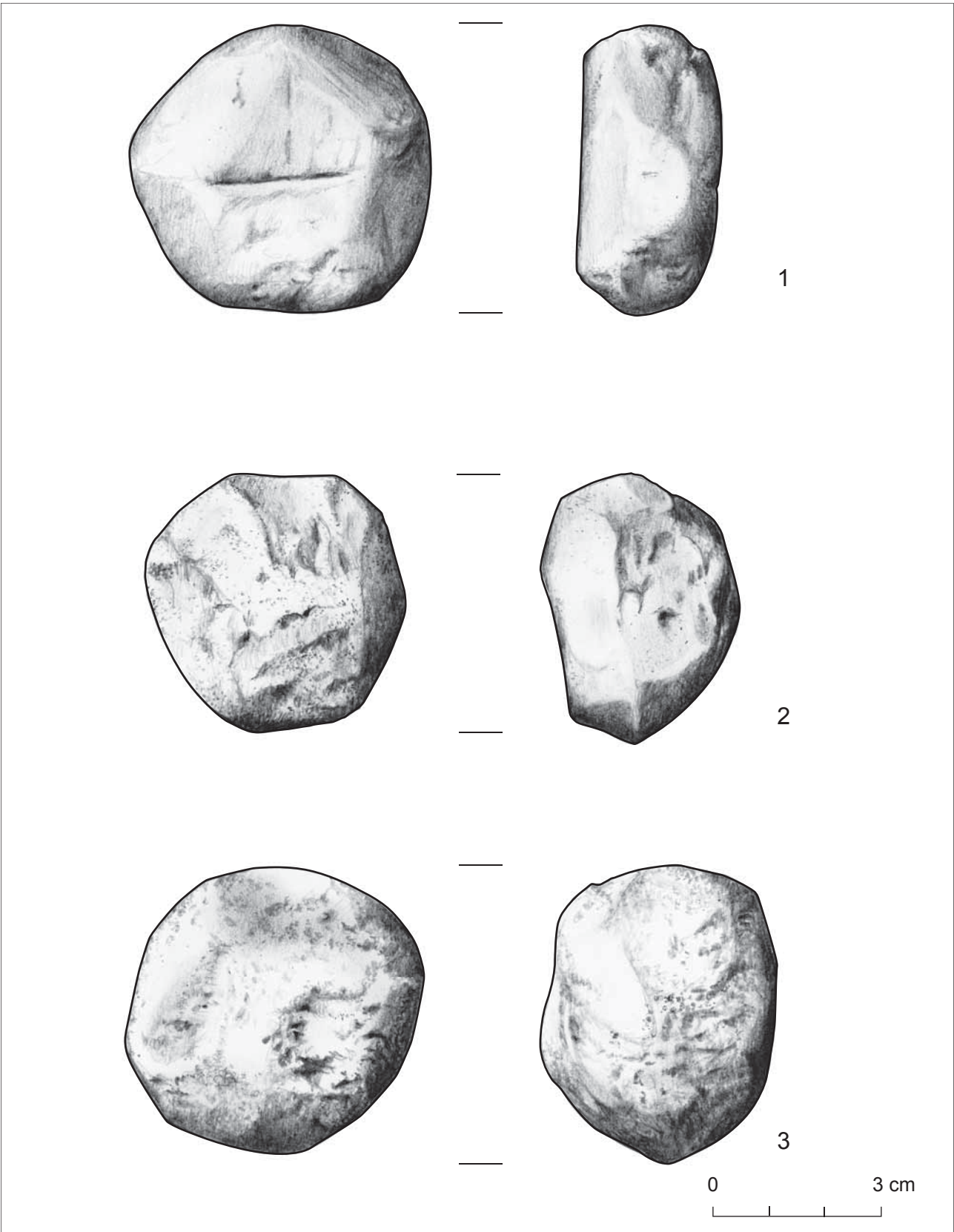
Les matériaux ont fait l'objet d'observations sous la loupe binoculaire sans qu'aucune analyse destructive n'ait été réalisée. Les six polissoirs sont fabriqués dans un même matériau : un grès quartzueux moyen (0,25 mm – 0,50 mm) à grossier (0,50 mm – 1 mm, pièces n^{os} 5 et 6), très bien classé et à maturité élevée. Les matériaux sont beige clair mais sont plus sombres pour les pierres les plus grossières.

La stratification n'est pas visible. Le quartz domine très largement l'assemblage. Quelques débris de roches claires parsèment le matériau. La glauconite est absente et les micas blancs (muscovite) sont rares. Il n'y a aucune empreinte de fossiles mais l'existence de radicules est supputée. Des traces d'oxy-hydroxydes de fer sont présentes. Des glomérules inframillimétriques de goéthite sont visibles en surface et sur les fractures sans qu'il soit possible de dater leur cristallisation.

La cimentation du grès est observable sur les zones abîmées par les pratiques agricoles et montre deux types de silicification : le premier est syntaxial (faces cristallines visibles par accroissement autour des grains) et le second remplit partiellement les espaces



Polissoirs découverts à Sirault.



Polissoirs découverts à Sirault (dessins P.-P. Sartieaux, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

Site	N° d'inv.	D (cm)	É (cm)	P (g)	F. convexes	F. planes
Sirault (B)	Pierre 1	5,2	2,5	97	5	5
	Pierre 2	4,5	3,6	109	12	1
	Pierre 3	4,5	4	140	6	5 à 6
	Pierre 4	5,8	3,4	118	± 10	2
	Pierre 5	5,1	4	100	4	6
	Pierre 6	4	3,8	98	2	2
	Moyenne	4,9	3,6	110		
Villa, Oberbettingen (DE) (Henrich, Mischka & Perret, 2008)	97/134	6,5	6	337	Grandes facettes planes, facettes de taille moyenne convexes et parfois concaves, cannelures en V ou en U. Le nombre de facettes est compris entre 8 et 15.	
	97/49	6,7	5,8	267		
	97/528	7,1	4,5	230 (*)		
	97/48	7,5	6,4	400		
	97/440	8,3	5,1	335		
	----	9,4	4,2	354		
	97/46	9,3	4,3	306		
	97/439	7,6	5	300		
	97/52	6,6	3,7	221		
	97/441	6,1	3,5	99 (*)		
	97/257	6,2	2,7	148		
	97/321	7,4	4,2	156		
	Moyenne	7,4	4,7	267 (**)		
Villa, Buy (CH) (Serneels, 1999)	CX99/15772-3	5	4	70	Douzaine de facettes planes ou convexes	
	CX99/15770-2	5	4	50	Dizaine de facettes planes ou convexes	
	CX99/15770-1	5	4	160	± 8 faces planes ou convexes	
	CX99/15782-1	7	4	250	± 6 faces planes ou convexes	
	CX99/15778	5,5	4	160	5/6 faces planes ou convexes	
	Moyenne	5,5	4	138		

Tableau comparatif des polissoirs à multiples facettes découverts à Sirault, à la villa d'Oberbettingen (DE) et dans la forge associée à la villa du Buy (CH). D : diamètre maximum de la pièce, É : épaisseur, P : poids, F : nombre de facettes.

(*) Poids fortement sous-estimé car pièce incomplète. (**) Moyenne calculée uniquement à partir des pièces entières.

poraux. Ceci devrait être confirmé par une observation microscopique.

La porosité du matériau, son degré de cimentation incomplet, la nature siliceuse des grains de quartz et du ciment confèrent au matériau une forte abrasivité. Toutes les pièces examinées ont les mêmes caractéristiques minéralogiques et texturales. Seule la granulométrie change légèrement d'une pièce à l'autre. Elles ne sont donc pas fabriquées à partir du même bloc de roche mais présentent néanmoins une identité de sources géologique et géographique.

Deux sources géographiques et géologiques sont possibles pour ces grès :

– Des grès (parfois appelés quartzites) sont présents localement dans le Groupe de Landen (ancien Landenien, Tertiaire). Ces grès tertiaires silicifiés affleurent à plus de 4 km du site de Sirault. Le « Landenien » (terme obsolète) était divisé en Landenien inférieur (L1) composé de dépôts marins dont des grès et en Landenien supérieur (L2) composé de dépôts continentaux dont des grès blancs. Les grès L1 sont décrits comme des grès fins souvent colorés de vert, brun ou rouille en raison de l'altération de la glauconite, minéral et couleur absents des outils examinés. Les grès L2, par contre, sont plus grossiers, de teinte blanche et

exempts de glauconie et représentent un meilleur candidat.

- Plus loin de Sirault, au sud-est et à l'est (distance supérieure à 20 km), affleurent des grès de la Formation de Bruxelles (ancien Bruxellien) qui renferment, dans les sables grossiers, des niveaux de grès silicifiés à des degrés divers.

Une analyse pétrographique est requise pour départager ces deux possibilités régionales. Une source plus lointaine n'est cependant pas à exclure.

Identification fonctionnelle : des polissoirs pour le travail du métal ?

Les pierres retrouvées à Sirault présentent des caractéristiques morphologiques communes et appartiennent donc à un même groupe d'outils mobiles, engagés dans des opérations de polissage et d'abrasion. Leur découverte, en prospection et donc hors contexte, ne permet pas de les rapprocher d'une activité particulière ; leurs caractéristiques permettent difficilement de les associer avec le travail de la céramique en lien avec le four de potier mis au jour à proximité.

Toutefois, des outils similaires ont été retrouvés, en contexte cette fois-ci, dans d'autres parties de la Gaule ainsi qu'en Germanie supérieure et inférieure. Il est important de souligner que cet article ne se veut pas comme un catalogue exhaustif des sites où l'on a découvert ce type d'artéfacts. D'autres exemples existent sans aucun doute encore. De plus, l'une des difficultés, dans l'étude de l'outillage macro-lithique, réside dans le peu d'intérêt qu'il suscite (bien que les choses commencent à évoluer). De nombreuses découvertes de polissoirs facettés ont très bien pu ne pas être documentées lors des fouilles ou alors ne pas avoir été prises en compte lors des publications.

Un petit nombre de sphères facettées ont été mises au jour dans les fouilles de la forge de la villa du Buy en Suisse, dans le canton de Vaud. Elles ont été reliées au polissage du métal après son forgeage. En effet, cette opération ainsi que le martelage de la pièce métallique laisse un dépôt noirâtre d'oxydes ainsi qu'une surface irrégulière. Le polissage permet, par enlèvement de matière, l'obtention de surfaces lisses et brillantes (Serneels, 2009). Ces pierres présentent des dimensions semblables à celle de Sirault).

En Allemagne, les prospections pédestres effectuées sur le site de la villa d'Oberbettingen en Rhénanie-Palatinat ont également permis la découverte de ce type d'outils. Ils étaient associés à de la céramique de l'Antiquité tardive (fin 4^e siècle-début 5^e siècle) ainsi qu'à des scories de forge. Cette association amène également les auteurs à postuler leur utilisation comme polissoir pour le métal après les opérations de forge

(Henrich, Mischka & Perret, 2008). Deux formes globales peuvent être distinguées : une forme sphérique identique à celle de Sirault (4 pièces) et une autre forme où les pierres sont plus aplaties (discoïdes et polygones irréguliers ; 8 pièces). Les pierres d'Oberbettingen présentent des dimensions plus grandes que celles de Sirault et de la villa du Buy. Le matériau utilisé est le même pour les deux groupes. Il s'agit de grès moyen à grossier beige, rose ou rougeâtre à gravillons de quartz blanc et débris lithiques (roches dures et clastes de shale) d'âge Buntsandstein (Trias). Les affleurements de ces grès abondent à proximité du site ce qui explique peut-être la taille plus élevée des polissoirs d'Oberbettingen. Étant donné la disponibilité du matériau, ces derniers sont fréquemment remplacés et ne sont pas utilisés jusqu'à l'extrême limite comme sur les sites où les grès sont plus éloignés (Saalburg, Sirault).

La fouille du Lycée militaire d'Autun a révélé la présence, dans une forge romaine, d'une centaine de petits polissoirs mobiles facettés, associés eux aussi au travail de polissage du métal. Toutefois, leur forme s'éloigne de la sphère pour être plus irrégulière. De plus, ils présentent des facettes généralement planes et concaves, rarement convexes (Serneels, 1999).

Ce type de sphères facettées a également été découvert dans trois autres sites mais sans qu'aucun lien avec une activité spécifique n'ait pu être mis en évidence : dans les forts de Saalburg (étude en cours, A. Thiébaux) et de Heldenbergen (DE) sur le limes ainsi que dans des baraquements du camp de la Classis Germanica à Cologne. Le fort d'Heldenbergen a toutefois livré les traces d'une forge et d'activités sidérurgiques (Czysz, 2003). Dans le cas de Cologne, de nombreuses traces d'activités artisanales ont été découvertes dans ces baraquements (métaux non ferreux, verre, cuir, os...). L'auteur inclut ces pierres dans les traces liées au travail du métal sans négliger l'option d'une association au travail du cuir (Höpken, 2009).

Par comparaison avec les sites de Buy, d'Oberbettingen et d'Autun, les polissoirs sphériques multifacettés découverts à Sirault seraient à associer au polissage du métal après sa mise en forme par martelage. Malheureusement, ces pièces ne présentent pas de traces résiduelles de métal qui auraient pu appuyer cette hypothèse. À notre connaissance, aucun polissoir de ce type n'a jamais été retrouvé dans un atelier de potier ou bien associé au travail de la céramique.

Ce type de pièces est rare, comparativement aux sites de forges fouillées, ce qui implique, si on retient cette hypothèse, qu'il s'agit de forges spécialisées dans la fabrication de produits plats et courbes. Si la présence de facettes planes se comprend aisément dans ces opérations de polissage, celle de facettes convexes

s'expliquerait par le travail sur des surfaces courbes et concaves (intérieur de vaisselle en métal, de chaudron...). Il faut espérer de nouvelles découvertes en Wallonie !

Bibliographie

- CZYSZ W., 2003. Heldenbergen in der Wetterau, *Limes Forschungen*, 27, p. 182-193, Taf. 50.
- HENRICH P., MISCHKA C. & PERRET S., 2008. Die römische Villa mit spätantiker Schmiede von Oberbettingen « Hillingswiese », Landkreis Vulkaneifel, *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 40, p. 84-94.
- HÖPKEN C., 2009. Metallverarbeitung im römischen Flottenlager Köln Alteburg, *Kölner Jahrbuch*, 42, p. 787-793.
- PARENT S., 1999. Saint-Ghislain/Sirault : occupation préhistorique au lieu-dit « Le Happart », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 29.
- SERNEELS V., 1999. Le petit outillage lithique. In : CHAUDRON-PICAULT P. & PERNOT M., *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun*, Paris (Documents d'Archéologie française, 76), p. 103-105.
- SERNEELS V., 2009. Les outils lithiques. In : REYMOND S. (dir.), ESCHBACH F. & PERRET S., *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Etagnières (Canton de Vaud, Suisse)*, Lausanne (Cahiers d'Archéologie romande, 115), p. 117-121.
- WIBAUT T. & MATHIEU S., 1999. Saint-Ghislain/Sirault : découverte d'un four de potier gallo-romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 37-38.

Saint-Ghislain/Sirault : vestiges gallo-romains sur la « Couture des Anglés »

Jean DUFRASNES et Éric LEBLOIS

Au nord-ouest de l'entité de Saint-Ghislain, le territoire de Sirault est particulièrement riche en sites archéologiques. En 1999, l'un de nous (J.D.) y a notamment mis en évidence une importante occupation néolithique au lieu-dit « Couture des Anglés », sur un terrain en pente vers le sud-ouest (parc. cad. : Saint-Ghislain, 6^e Div. [Sirault], Sect. A, sud-ouest de la parc. 90^a, ouest de la parc. 80^a, centre est de la parc. 81^a) (Dufrasnes, 2009). Un peu plus de 8 000 artefacts y ont été répertoriés à ce jour. Les prospections systématiques effectuées sur ce site et sur les terrains proches depuis près de quinze ans y ont également révélé la présence de vestiges gallo-romains. Ceux-ci se répartissent en trois zones.

Sur le site néolithique

Du matériel gallo-romain très dispersé a été recueilli sur le site néolithique, principalement vers le bas de la pente. Il s'agit de deux monnaies du Haut-Empire, trop corrodées pour être identifiées, de rares fragments de *tegulae* et de quelques dizaines de tessons. Parmi ces derniers, notons la présence de fragments de récipients :
 – en terre sigillée du Centre de la Gaule : une assiette Drag. 18, une assiette Drag. 18/31, une assiette Drag. 31, une coupelle bilobée Drag. 27 et un récipient indéterminé ;
 – en *terra nigra* : une assiette à paroi moulurée et lèvre pendante en bourrelet Deru A5.2 (horizons III à VI, ca 5-1 av. J.-C. à 85-90 apr. J.-C.) en pâte champenoise, un pot-tonnelet à décor gaufré Deru P13 (horizons II à V ou VI) et un pot Deru P41-53 (horizons V à VIII) en pâte septentrionale, trois assiettes Deru A42 (horizons VI à VIII) et un petit pot globulaire Deru P12 (horizons VI à VIII) en pâte savonneuse ;
 – en céramique à vernis rouge pompéien : un plat Blicquy 5 originaire des Rues-des-Vignes (seconde moitié du 2^e siècle/3^e siècle) ;
 – en céramique commune sombre : une jatte à lèvre légèrement oblique Ner M2/Liberchies J4 caractéristique des batteries de cuisine Bv BII (époque flavienne) et Bv BIII (fin du 1^{er} siècle/trois premiers quarts du 2^e siècle) (Lepot & Espel, 2010, p. 230-231) ;
 – en céramique modelée : une marmite à décor peigné et un bol à lèvre rentrante Blicquy II (époque flavienne/première moitié du 2^e siècle).

Ce matériel révèle la proximité d'une occupation gallo-romaine qui remonte à l'époque flavienne, voire au milieu du 1^{er} siècle, et qui se prolonge au moins jusqu'au troisième quart du 2^e siècle.

Signalons aussi la présence anecdotique de quelques fragments de récipients médiévaux en terre cuite grise (pot à provisions et anse d'un probable pichet, 13^e/15^e siècle).

Notons également la découverte, au nord de cette zone, d'une monnaie du 4^e siècle et de l'empreinte en bronze d'un petit bassin de coulée (Dufrasnes, 2009).

À l'ouest du site néolithique

Une « concentration » de tessons gallo-romains et de menus fragments de *tegulae* inscrite dans une aire circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre se remarque au centre de la parcelle 81^a, à environ 120 m à l'ouest de la zone précédente, en dehors de l'aire de dispersion des artefacts néolithiques (50°31'20" nord/3°45'04" est). D'année en année, elle est plus ou moins visible selon l'état du terrain et l'intensité des précipitations météorologiques.

À l'exception de quelques fragments de plats Blicquy 5 en céramique à vernis rouge pompéien, de cruches en céramique commune claire ou de *dolium*, il s'agit presque exclusivement de tessons en céramique commune sombre. On y reconnaît des récipients essentiellement attribuables aux batteries de cuisine de la région de Bavay Bv BIII (fin du 1^{er} siècle/trois premiers quarts du 2^e siècle) et Bv BIV (fin du 2^e siècle/trois premiers quarts du 3^e siècle) :

- des marmites Ner M1 (Bv BII, BIII et BIV), Ner M2 (Bv BII et BIII), Ner M3 (Bv BIII), Ner M8/NPc J26 (Bv BIV) et Ner M10 (Bv BIV). Un fragment de panse orné de bandes lissées pourrait provenir d'une marmite Ner M4 ;
- des jattes Ner J2 (Tn BII) et Ner J5 (Bv BIII et BIV) ;
- des couvercles NPc CV3.

Mentionnons-y aussi un fragment d'une jatte à lèvres rentrante moulurée Blicquy II en céramique modelée (époque flavienne/première moitié du 2^e siècle).

Ce matériel témoigne peut-être de la présence d'un petit bâtiment occupé aux 2^e et 3^e siècles.

De futures recherches permettront peut-être d'établir un lien entre ces deux zones apparemment distinctes situées dans un secteur riche en occupations contemporaines.

À l'est du site néolithique

À quelque 500 m à l'est de cette « concentration », un site assez discret, lui aussi, a également été repéré par l'un de nous (J.D.), à la fin des années 1990. Peu étendu, il n'a livré qu'un petit nombre de tessons peu significatifs et quelques fragments de tuiles (parc. cad. : Saint-Ghislain, 6^e Div. [Sirault], Sect. A, sud de la parc. 106^e ; coord. Lambert : 106650 est/134710 nord).

Sur leur carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons, Alfred de Loë et Émile de Munck (1890) placent un rectangle correspondant à une construction de type indéterminé juste à cet endroit. Nous ignorons ce qui les y a amenés. Il pourrait s'agir d'une imprécision dans la localisation d'une autre occupation contemporaine connue à l'époque, d'autant plus qu'une carte archéologique régionale plus récente (Haubourdin, 1937) n'y indique rien.

Bibliographie

- BLONDIAU L., CLOTUCHE R. & LORIDANT F., 2001. Mise en évidence de répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens : l'apport des fouilles récentes. In : *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule. Actes du congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, p. 41-64.
- COLLECTIF CÉRAMIQUE-ABG, 2010. Mise en évidence d'un faciès céramique dans le nord-ouest de la Belgique romaine. In :

Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule. Actes du Congrès de Chelles, p. 207-224.

- DE LOË A. & DE MUNCK É., 1890. Essai d'une carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons, *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, 4, p. 403-429.
- DUFRASNES J., 2009. Sirault : parcelle 81^A – importante occupation préhistorique et vestiges gallo-romains. In : *L'archéologie en Hainaut occidental 2004-2008. Catalogue de l'exposition organisée à Flobecq du 8 février au 19 février 2009*, Flobecq (Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, VIII), p. 146-147.
- HAUBOURDIN L., 1937. Les découvertes archéologiques faites par Edmond Haubourdin à Stambruges et lieux circonvoisins, *Bibliothèque d'Études régionales*, 29, p. 412-432.
- LEPOT A. & ESPEL G., 2010. Analyses techno-typologique et spatiale des céramiques communes culinaires en Gaule septentrionale. In : *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule. Actes du Congrès de Chelles*, p. 225-240.

MOYEN ÂGE

Mons/Saint-Symphorien : découverte fortuite d'un caveau funéraire

Caroline SORNASSE

L'opération archéologique à Saint-Symphorien, sur une parcelle sise Sentier Sébille n° 5, fait suite à la découverte fortuite d'un caveau funéraire survenue lors du terrassement d'une future habitation unifamiliale (parc. cad. : Mons, 14^e Div., Sect. B., n° 411^{s/Pie} ; coord. Lambert : 124203 est/125014 nord). Cette intervention d'une journée consista essentiellement en une fouille de sauvetage des vestiges archéologiques. La fouille et l'étude de ces vestiges furent menées par l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW) en collaboration avec le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). À notre arrivée, la sépulture était déjà partiellement dégagée en plan et l'intérieur du caveau avait été fortement remué.

Ce caveau, construit en moellons équarris (craie/tuffeau ?) de moyenne dimension, adopte un plan rectangulaire (2,38 m × 0,66 m hors tout) et présente une orientation nord/sud. Les parois est et ouest sont conservées sur trois assises dont la hauteur maximale conservée varie de 0,22 m à 0,31 m. La paroi est présente un dévers régulier de quelques centimètres. Le chevet (paroi sud) est matérialisé par un seul bloc, alors que le pied (paroi nord) se compose de deux blocs assemblés. L'appareil réglé et assisé est lié à l'aide d'un limon argileux brun foncé ; le fond du caveau (intérieur 0,45 m × 1,98 m) se matérialise par un limon argileux brun clair à brun foncé avec par endroits quelques fragments de craie. Aucune trace négative d'un cercueil en bois n'a été repérée lors du dégagement. L'inhumation du défunt présente des restes osseux fragmentaires (partie supérieure de la boîte crânienne, mandibule inférieure, quelques fragments d'humérus et de fémur) ; ces derniers étaient hors connexion anatomique au moment du prélèvement. Ces perturbations sont les indices d'un remaniement à associer vraisemblablement aux travaux de terrassement, et peut-être également les conséquences d'un pillage antérieur aux travaux. Cette tombe, isolée stratigraphiquement et dépourvue de tout dépôt matériel, ne permet pas d'avancer une datation précise. Toutefois, par comparaison avec les quatre sépultures découvertes à Dour/Élouges en 2009 (Denis, 2009 ; 2011), les techniques de construction du

caveau semblent de tradition mérovingienne ou carolingienne. Si l'inventaire archéologique situe la parcelle concernée dans une aire d'habitat romaine, cette intervention a permis d'appréhender et de confirmer l'existence d'une occupation du Haut Moyen Âge du site. De plus, la présence de cette sépulture témoigne probablement de l'existence d'un ensemble funéraire plus vaste.

Bibliographie

- DENIS M., 2011. Dour/Élouges : découverte fortuite dans le cadre d'une perquisition judiciaire, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 88-89.

Sources

- DENIS M., 2009. *Fouille archéologique de sauvetage. Élouges – Monceau*, rapport inédit.



Le caveau funéraire vu depuis le nord.

Quaregnon/Quaregnon : datation archéomagnétique d'une structure de combustion de la Grand'Place

Souad ECH-CHAKROUNI, Jozef HUS, Marceline DENIS et Raoul GEERAERTS

En 2008 et 2009, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine), en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie, prit en charge la réalisation de fouilles préventives sur le site de la Grand'Place de Quaregnon (code du site QUA-09-GR'PL ; coordonnées : 3,865°est/50,443° nord).

Cette intervention mit notamment au jour les vestiges d'un établissement rural datant du Haut Moyen Âge caractérisé par la présence de fosses, fossés, silos et fonds de cabane. Parmi ces derniers, une cabane excavée équipée d'une fosse de combustion interne (F440) retint particulièrement l'attention des archéologues. La typologie de cette structure, ainsi que les restes carpologiques recueillis dans ses comblements successifs, oriente les dernières interprétations vers l'identification d'une structure de séchage ou de grillage des récoltes avant ensilage. Afin d'affiner la datation de ce contexte particulier, une analyse archéomagnétique du foyer

rubéfié fut commandée auprès du Centre de Physique du Globe de l'Institut royal météorologique de Belgique.

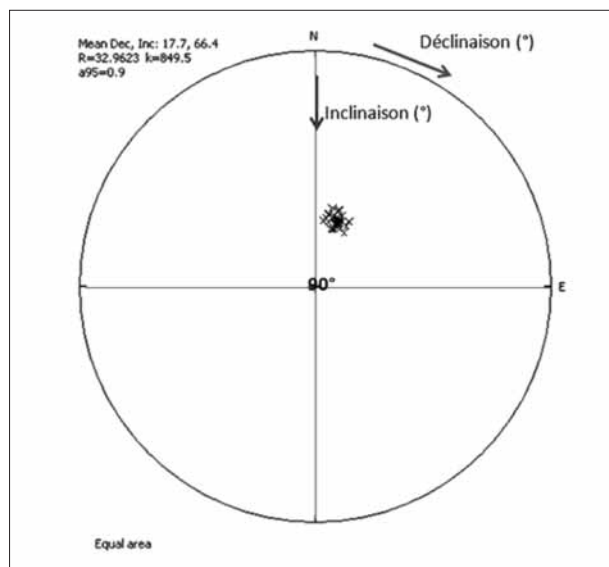
La sole du foyer de cette structure de combustion correspond à une aire de limon brûlé d'environ 1 m × 0,7 m. Sa surface présente une teinte noire sur les 1 à 1,5 cm supérieurs, puis est caractérisée en profondeur par une rubéfaction observable sur 1 à 3 cm. Le limon qui la constitue contient des silex anguleux qui ont été manifestement brûlés dans la strate rubéfiée. La structure avait été coupée du côté sud par un égout. Elle se trouve à une profondeur d'environ 70 cm sous la surface supérieure des limons et à 1,10 m sous le revêtement de la Grand'Place. Des échantillons orientés furent prélevés le 3 juillet 2009 en vue d'une datation archéomagnétique.

Mesures

Des blocs décimétriques (au total 38) qui ont été enrobés de plâtre et orientés par rapport au plan horizontal local et par rapport au nord géographique, avec une précision meilleure qu'un demi-degré d'arc, ont été prélevés dans le foyer. Au laboratoire, ils ont été découpés en cubes de 4 cm de côté, appelés spécimens, tout en gardant la direction repère. Trois échantillons pris près du bord de l'aire brûlée ne contenant pas assez de terre cuite ont été abandonnés.



Structure de combustion F440 : le foyer est limité à la plage de teinte noire, cernée d'une bordure rubéfiée côté ouest.



Projection à égale surface des directions individuelles de l'aimantation rémanente caractéristique ChRM de tous les échantillons retenus.

Rappelons que les minéraux magnétiques, principalement des oxydes de fer, contenus dans les matériaux cuits et brûlés acquièrent une aimantation rémanente dite thermorémanente au moment de leur refroidissement dans le champ magnétique terrestre. Cette thermorémanence enregistre la direction définie par la déclinaison D et l'inclinaison I et l'intensité du champ magnétique ambiant. La mesure de cette rémanence et la connaissance de la variation séculaire du champ dans le passé permettent de dater ces matériaux.

Après la mesure de la rémanence magnétique naturelle ou de la rémanence « in situ » de tous les spécimens (66 au total) dans un magnétomètre cryogénique 2G

à trois axes, l'aimantation rémanente caractéristique stable (ChRM) de tous les spécimens a été déterminée après désaimantation partielle en appliquant successivement des champs alternatifs croissant de 15, 20 et 25 mT (Ech-Chakrouni *et al.*, 2012).

Analyses

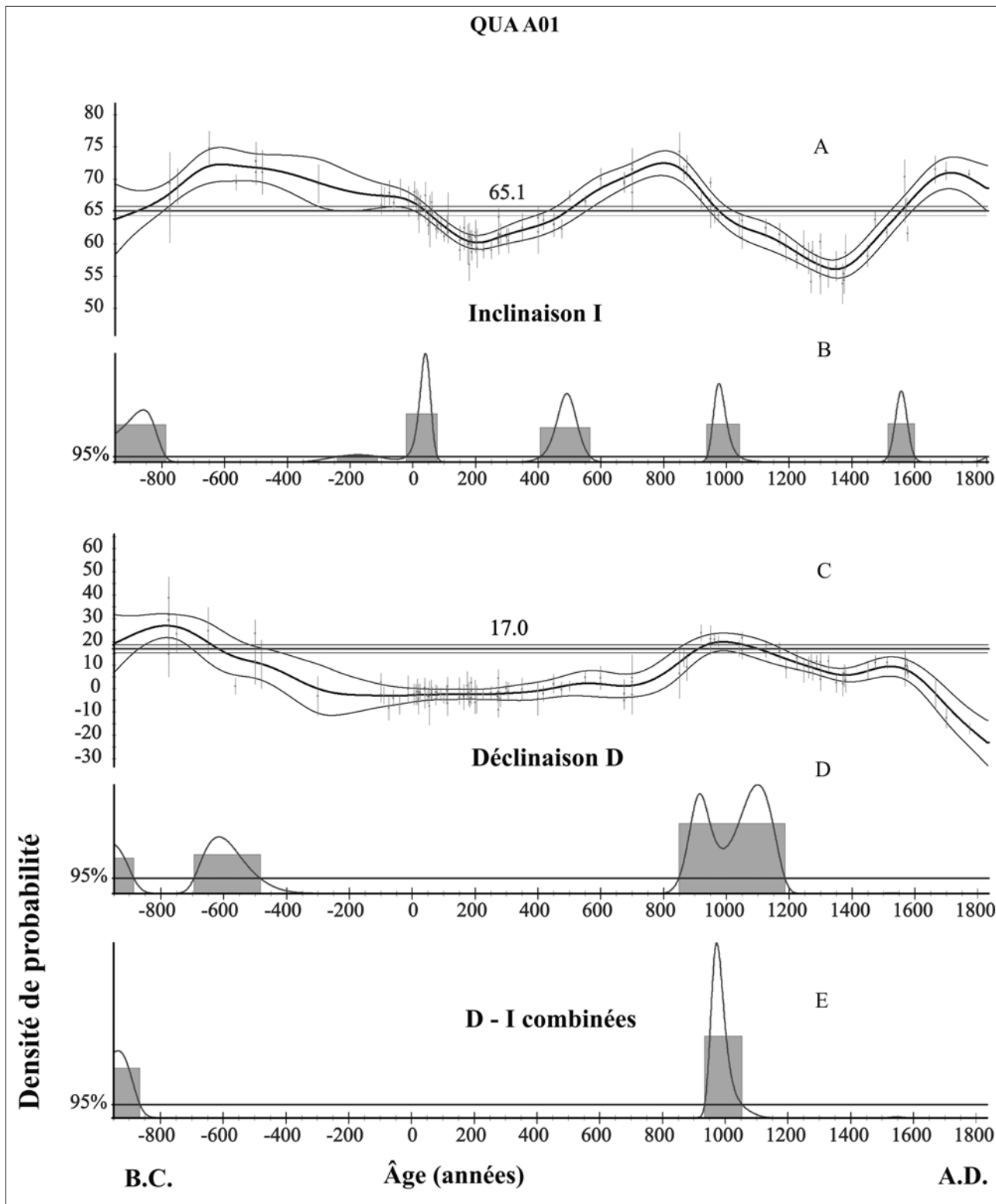
La direction moyenne de la ChRM de chaque spécimen pour les trois étapes de désaimantation a été déterminée par une régression linéaire sans ancrage du segment droit à l'origine. Les spécimens dont l'écart angulaire entre les directions individuelles de l'aimantation rémanente caractéristique et la direction moyenne est plus grand que 10° ont été écartés. Il s'agit de trois spécimens. Par la suite, la direction moyenne de l'aimantation caractéristique stable ChRM de tous les échantillons analysés a été calculée en appliquant la statistique de Fisher. Elle consiste à calculer la somme vectorielle des vecteurs unitaires des directions individuelles de chaque échantillon. La projection à égale surface qui donne une représentation graphique des directions individuelles de la ChRM de tous les échantillons retenus montre qu'elles sont bien groupées. En effet, le facteur de précision ou de concentration K est élevé et l'angle de confiance α_{95} est petit ou la confiance de la direction moyenne est importante. Le tableau 1 indique la direction moyenne de l'aimantation rémanente caractéristique ChRM du foyer avec N : le nombre d'échantillons retenus, D_m : la déclinaison moyenne en degrés, I_m : l'inclinaison moyenne en degrés, K : le facteur de concentration ou de précision et α_{95} : le rayon du cercle de confiance centré sur la moyenne calculée en degrés.

Code site	Code archéologique	Code archéomagnétique	N	Dm (°)	Im (°)	K	α_{95}
QUA09 GR'PL	F440	QUAA01	33/63	17,7	66,4	849	0,9

Tableau 1.

Code archéologique	Code archéomagnétique	Intervalles d'âges possibles à 95%	Âge le plus probable
F440	QUAA01	[935, 1063] [-950, -866]	994 A.D.

Tableau 2.



Datation du foyer de la structure de combustion F440 : A. Courbe de référence de la variation séculaire de l'inclinaison du champ à Paris pour environ les trois derniers millénaires ; B. Densités de probabilité des âges possibles sur base de l'inclinaison I ; C et D. Idem pour la déclinaison D ; E. Densités de probabilité des âges possibles en combinant D et I.

Datation archéomagnétique

Pour les datations des matériaux et structures cuits ou brûlés mis au jour dans les sites archéologiques en Belgique, nous nous référons actuellement aux

courbes standards de la variation séculaire de la déclinaison et de l'inclinaison du champ magnétique dans le passé pour la France avec Paris comme localité de référence (Gallet, Genevey & Le Goff, 2002 ; Lanos, 2004). Avant de comparer la déclinaison moyenne

Dm et l'inclinaison moyenne Im de la ChRM du foyer aux courbes standards, les valeurs correspondantes au même moment à celles atteintes à Paris ont été calculées. Ainsi des dates archéomagnétiques possibles de la dernière mise à feu de l'aire brûlée F440 ont été obtenues. Le tableau 2 indique les intervalles d'âges possibles à un niveau de confiance de 95 % pour le dernier fonctionnement du foyer et l'âge le plus probable. Deux intervalles d'âges sont obtenus à un niveau de probabilité de 95 % : le premier entre 950 et 866 BC et le second entre 935 et 1063 AD. Ce dernier, le plus récent, donne 994 AD comme âge le plus probable, défini par le maximum de la distribution de la densité de probabilité. En admettant que le foyer est post-romain, cet intervalle d'âges possibles devient [934, 1054] avec 973 AD comme âge le plus probable.

Conclusion

L'étude archéomagnétique a montré que la structure de combustion F440 a enregistré le champ ancien d'une manière fidèle. La confiance de la direction de l'aimantation rémanente moyenne est élevée, étant donné que l'angle de confiance atteint une valeur de 0,9°.

En se référant aux courbes standards de la variation séculaire de la déclinaison et de l'inclinaison du champ magnétique à Paris et en admettant que le foyer est post-romain, l'intervalle d'âges possibles obtenu est [934, 1054] avec 973 AD comme âge le plus probable. La dernière mise à feu de la structure de combustion a eu lieu donc pendant la deuxième moitié du 10^e siècle.

Bibliographie

- DENIS M., 2010. Quaregnon/Quaregnon : fouilles préventives aux abords de la tour Saint-Quentin : campagne 2008, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 89-91.
- DENIS M., 2011. Quaregnon/Quaregnon : fouilles préventives sur la Grand'Place, campagne 2009, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 98-99.
- ECH-CHAKROUNI S., HUS J., GEERAERTS R., SPASSOV S. & MEES N., 2012. Eghezée/Liernu : premiers résultats archéomagnétiques des structures cuites du site du Haut Moyen Âge, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 228-231.
- GALLET Y., GENEVEY A. & LE GOFF M., 2002. Three millennia of directional variations of the Earth's magnetic field in western Europe as revealed by archaeological artifacts, *Physics of The Earth and Planetary Interiors*, 131, p. 81-89.
- LANOS P., 2004. Bayesian inference of calibration curves : application to archaeomagnetism. In : BUCK C.E. & MILLARD A.R. (éd.), *Tools for Constructing Chronologies : Crossing Disciplinary Boundaries*, London, Springer-Verlag (Lecture Notes in Statistics, 177), p. 43-82.

Quévy/Quévy-le-Grand : un site médiéval à la rue du Culot, château et activité artisanale. Campagne de fouilles 2012

Aurélie LECOMTE

Dans le courant de l'année 2011, un projet de lotissement, prévu entre les rues du Culot, des Sœurs et de la Fontaine, dans la commune de Quévy-le-Grand, attire l'attention du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). L'îlot (parc. cad. : 2^e Div., Sect. C, nos 562^d, 560^{02c}, 559^g, 558^c, 564^m et 564^l), actuellement couvert de prairies et sillonné du nord au sud-ouest par un étroit cours d'eau, jouxte l'imposante ferme d'Épinlieu. Outre la superficie concernée par le projet (2 ha), l'examen de documents cartographiques anciens, dont la carte de Ferraris (1771-1778) et le plan parcellaire de Popp (vers 1850), motive l'organisation d'un diagnostic archéologique. En effet, ceux-ci montrent un complexe de bâtiments organisés en carré, le long de la rue des Sœurs. Plusieurs documents l'identifient d'ailleurs comme le couvent des Sœurs quotidiennes.

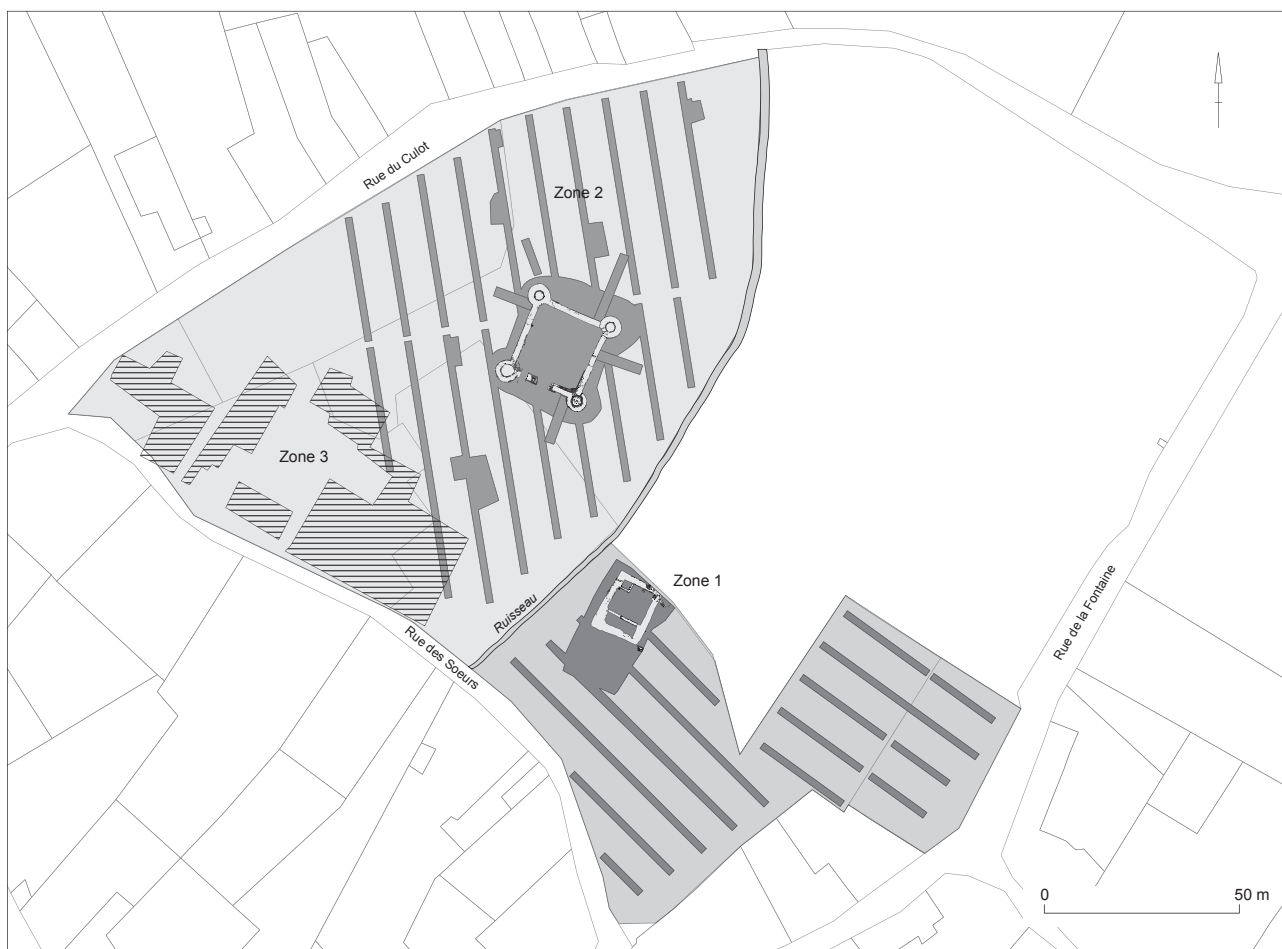
En juin 2012, une évaluation préventive est réalisée sur l'ensemble du terrain, en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.

L'opération, matérialisée par 24 tranchées continues distantes de 10 m, met en évidence trois ensembles de vestiges : une occupation en bord du cours d'eau (zone 1), des vestiges implantés sur un plateau artificiel (zone 2) et le couvent (zone 3). Les deux premières entités, exposées dans cette notice, font l'objet d'une campagne de fouille préventive entre juin et décembre 2012. Une seconde campagne, prévue au printemps 2013, visera la mise au jour des bâtiments conventuels sis à la rue des Sœurs.

Les zones 1 et 2 livrent des découvertes inattendues dont les relations chronologiques et fonctionnelles doivent encore être établies. Néanmoins, un premier aperçu des vestiges mis au jour peut être exposé.

Occupation en bord du cours d'eau, zone 1

Le décapage en aire ouverte de la zone 1 s'étend sur 500 m². L'espace révèle, en bordure de la berge est du ru, un bâtiment rectangulaire ainsi que les vestiges d'une activité liée au travail du fer. Orientée dans un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, la construction présente des dimensions de 15 m sur 11 m. Les fondations



Plan général des investigations archéologiques présentant le bâtiment en zone 1, le château en zone 2 et la projection du couvent en zone 3 (infographie C. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1).

se caractérisent par d'épais murs en moellons de grès ébauchés liés au mortier de chaux. L'espace interne de l'édifice est divisé aux proportions un tiers/deux tiers par un mur de refend. Deux pièces carrées se cloisonnent également contre le mur nord du bâtiment. La

mise au jour de deux portions de murs orientés différemment, aux coins nord-est et sud-est du bâtiment, laisse présager une prolongation de l'édifice vers l'est. L'intérieur de la construction révèle une grande quantité de comblements et de traces d'occupations hétérogènes.



Zone 1 : le bâtiment rectangulaire vu depuis le sud-est.

Citons notamment une fine couche de mortier concassé s'apparentant à un sol construit dans l'une des pièces nord, ainsi que six fosses de taille et de comblements variables. L'établissement de liens entre ces données sera favorisé par l'étude du matériel céramique prélevé lors de la fouille.

Au sud de la construction, outre une couche d'occupation ou d'abandon riche en matériel archéologique, la fouille met en évidence la présence de cinq fosses se recoupant mutuellement. De plan et de profil irréguliers, elles révèlent un comblement composé de scories, de coulées métalliques, de charbon et de terre rubéfiée. La taille et la quantité des déchets de métaux recensés induit une activité métallurgique proche.

La conservation des vestiges de cette zone reste relative. Une grande partie des pierres de construction a été récupérée, laissant à peine un tiers de l'édifice en place et perturbant la lecture de la stratigraphie antérieure. La chronologie des vestiges peut probablement se diviser en plusieurs phases qu'il conviendra d'identifier. Selon une première approche du matériel céramique, l'occupation du site s'étendrait entre le 10^e et le 16^e siècle.

Vestiges implantés sur un plateau artificiel, zone 2

La pente naturelle de la zone 2, qui occupe 1 000 m², a été modifiée par l'apport d'un important remblai, engendrant la création d'un plateau. Cet apport semble avoir été réalisé en plusieurs étapes, plus ou moins espacées dans le temps, et accueille une succession d'activités anthropiques, parmi lesquelles se distingue l'établissement d'un château. Deux grandes étapes sont aisément décelables sur ce site : les témoins d'occupations antérieures au château et les vestiges du bâtiment défensif en lui-même.

Les premières phases d'occupation se matérialisent par un grand nombre de vestiges. Citons d'abord un réseau de trois fossés à l'intérieur du décapage et deux autres fossés tracés sur les pourtours nord et ouest du château mais antérieurs à celui-ci, atteignant un maximum de 6 m de large pour 1,40 m de profondeur. La

zone fouillée comporte sept fosses de rejet ou d'aménagement ainsi que quatorze trous de poteaux, dont neuf sont organisés en un double alignement orienté nord-est/sud-ouest. Certains d'entre eux sont conservés jusqu'à 0,50 m de profondeur et présentent une semelle de compression. À proximité, un foyer atteint 1,70 m de diamètre et comporte une importante zone de rubéfaction. Enfin, trois fosses distinctes mais adjacentes contiennent respectivement les ossements de deux chevaux et d'un poulain. Un niveau de circulation, riche en matériel céramique, peut être associé à une partie de ces vestiges. Une approche préliminaire de l'ensemble du matériel découvert dans ce contexte place la succession d'occupations entre le 5^e et le 13^e siècle.

L'implantation d'un château carré à tours d'angle circulaires vient perturber les occupations précitées. Il s'agit d'une imposante construction de 19 m de côté avec quatre tours au diamètre de 5,50 m. Son orientation est similaire à celle du bâtiment situé en zone 1. L'accès à l'édifice se matérialise par une ouverture percée dans le mur sud du château, d'une largeur de 2,50 m et sans parement de finition. La maçonnerie, conservée sur une à huit assises d'élévation selon les tronçons, se compose de moellons de grès équarris et mortier de chaux. Les murs sont soigneusement parementés à l'intérieur comme à l'extérieur et présentent une épaisseur de 1,50 à 1,90 m. Les fondations, maçonnées en fosse, atteignent jusqu'à 1,50 m de profondeur.



Zone 2 : le château vu du sud.

Trois ouvertures rectangulaires similaires sont observées dans les murs sud, ouest et est du bâtiment. D'environ 1,25 sur 0,50 m en plan, elles accusent une pente vers l'extérieur du château et se terminent dans le parement externe des fondations. Deux barreaux en métal ferment verticalement chacune des ouvertures.

L'unique niveau de circulation associé au château se matérialise par les seuils d'entrée des quatre tours. Les remblais de destruction ou d'abandon du château observés dans ces dernières ont livré une importante quantité de vaisselle de cuisine datée approximativement du 15^e siècle au début du 16^e siècle.

Ce château suscite un certain nombre de questions. Plusieurs incohérences ou spécificités ont, notamment, été observées au cours des recherches. Citons d'abord l'absence de fossés ou de douves alors que des ouvertures extérieures ont pu être observées sous le niveau de sol. Ensuite, les quatre chaînages d'attente destinés à accueillir des murs de refend dans le château restent inexploités. Par ailleurs aucune trace ne peut être directement assimilée à l'utilisation de ce dernier. Le manque d'informations historiques liées à un tel édifice est également singulier. L'hypothèse d'un projet fortement modifié ou même avorté pourrait être avancée au vu de ces particularités. De manière générale, une vision globale de cette succession d'occupations sur le plateau doit être envisagée.

Un éventuel lien avec le bâtiment rectangulaire découvert juste de l'autre côté du ruisseau est à prendre en compte dans la mesure où les deux constructions sont de même orientation et de facture similaire. De plus, le matériel céramique qui leur est respectivement associé fournit une chronologie comparable pour les deux sites.

L'examen des données archéologiques à venir se verra complété par l'étude du matériel (vaisselle, tuiles, pierres taillées), ainsi que des prélèvements bioarchéologiques réalisés in situ. Par ailleurs, l'opération archéologique prévue pour 2013 s'annonce riche et probablement complémentaire à cette première fouille menée à Quévy-le-Grand.

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de Quévy-le-Grand.
- *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778)* de Joseph-Johann-Franz Comte de Ferraris, Havay, pl. 55B.

TEMPS MODERNES

Antoing/Fontenoy : vestiges de la bataille de Fontenoy (11 mai 1745)

Caroline SORNASSE et Geneviève YERNAUX

Si Fontenoy est bien connue des historiens pour avoir laissé son nom à une célèbre bataille, le dialogue que Voltaire a su si habilement nous insuffler, *Messieurs les Anglais, tirez les premiers...*, s'est perpétué dans la mémoire populaire et continue de raviver le souvenir de cette bataille (Bologne, 2007). Récemment des fouilles, réalisées à Fontenoy, ont mis en avant la présence d'une aire d'habitat sur poteaux datée du Bronze final et d'une occupation laténienne (cf. notice supra). Outre avoir livré ces vestiges protohistoriques, ce terrain (5,5 ha) fut également le théâtre de la bataille de Fontenoy, évènement militaire majeur. Cette intervention archéologique fait suite au projet d'agrandissement de la sucrerie ISCAL Sugar s.a. à Fontenoy (parc. cad. : Antoing, 2^e Div., Sect. B., n^{os} 464^s, 467^b et 469^{d/Pie} ; coord. Lambert : 86799 est/140574 nord). À la demande du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine), la fouille et l'étude des vestiges archéologiques ont été confiées à l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW).

La bataille de Fontenoy est un des nombreux épisodes de la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748). En 1713, Charles VI, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême et empereur d'Allemagne, promulgue une nouvelle loi, dite la « Pragmatique Sanction », selon laquelle faute de descendance masculine, sa succession sera assurée par sa lignée féminine ; cette loi est approuvée en 1725. La mort de Charles VI d'Autriche, le 19 octobre 1740, ouvre une grave crise de succession. Sa fille Marie-Thérèse d'Autriche hérite des États héréditaires de la maison des Habsbourg et la guerre dite de Succession d'Autriche éclate. La bataille de Fontenoy, située en marge du siège de Tournai, se déroula le 11 mai 1745 ; l'armée française dirigée par le maréchal de Saxe (1696-1750) s'opposa à une garnison anglo-hanovrienne du duc de Cumberland (1721-1765) sur la plaine de Fontenoy. La victoire, longtemps disputée, se décida en faveur des Français.

Plus de cinq mille morts jonchaient le champ de bataille ; autant d'hommes furent sévèrement blessés et pris en charge par le service médical français. Deux mille cadavres de chevaux gisaient également sur le site. Le lendemain, prisonniers et civils furent réquisitionnés pour ensevelir les milliers de corps sans vie. Les morts furent déposés rapidement et sommairement dans des fosses sur les lieux mêmes du combat ou à proximité immédiate. Le 13 mai 1745, il ne restait de la bataille de Fontenoy qu'un champ retourné, un paysage bouleversé, et un village détruit.

Cette bataille, livrée en présence du roi Louis XV et du Dauphin, constitua l'une des plus grandes victoires des troupes françaises sous l'Ancien Régime ; elle assura au maréchal de Saxe et à ses troupes la prise de Tournai le 22 mai 1745 ainsi que de l'ensemble des Pays-Bas autrichiens. Le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, mit un terme à la guerre de Succession d'Autriche ; les terres furent rétrocédées sans contrepartie à l'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche prit place sur le trône (Bois, 2012 ; Gandilhon, 2008).

Les témoins de cette bataille, livrés récemment, se traduisent par la présence de six fosses à inhumation collective dont le nombre d'individus varie de trois



Vue générale d'une fosse à inhumation collective d'où neuf squelettes ont été exhumés.

à neuf par fosse, soit vingt-quatre squelettes de soldats. Certains portaient les traces d'impacts de projectiles, alors que d'autres possédaient encore, dans la cavité crânienne, la balle de mousquet qui leur fut fatale ; éléments qui permirent d'associer très rapidement ces individus à la bataille de Fontenoy. Deux fosses supplémentaires contenant des restes osseux, sans aucun doute des chevaux de la cavalerie, furent localisées à proximité immédiate des charniers. Ces découvertes viennent compléter le tableau des vestiges déjà connus et datés de l'époque moderne, tels que plusieurs charniers totalisant environ une centaine de soldats, révélés lors d'importants travaux de construction de bâtiments annexes de la sucrerie ISCAL Sugar s.a. réalisés entre 1990 et 1994, ainsi que les neuf squelettes de chevaux découverts lors des campagnes archéologiques menées de 2003 à 2007 sur les terres visées par l'extension des carrières d'Antoing (Soleil, Tripnaux & D'Hulst, 1994 ; Authom, 2008).

Seul le contenu des trois fosses relevées lors du diagnostic réalisé au printemps 2012 a été prélevé minutieusement et fait l'objet d'une étude anthropologique (par G. Yernaux, en cours). Les cinq fosses supplémentaires repérées lors des travaux de terrassement ne furent que partiellement fouillées.

L'analyse des ossements devrait notamment permettre, dans le cas d'inhumation collective à la suite d'un conflit, d'identifier diverses pathologies traumatiques et d'en constituer un référentiel. Il s'agira aussi de distinguer la chronologie ou la simultanéité du dépôt ; l'analyse de ces gestes permettra de mieux comprendre les comportements dans ces contextes particuliers d'inhumation (Rigeade, 2008).

La première fosse d'une surface d'environ 2,6 m × 1,5 m contenait quatre individus, la seconde, de mêmes dimensions, renfermait trois squelettes. La troisième, de dimension carrée (3 m × 3 m), a livré neuf individus dont sept reposaient sur le ventre (« procubitus » ventral) et deux sur le dos (décubitus dorsal). Le maintien des connexions anatomiques et la persistance de volumes attestent d'une inhumation où les corps ont été rapidement agencés et ensevelis, ils ont gardé leur position de dépôt. La fouille révéla que les corps furent déposés simultanément tête-bêche dans des fosses exiguës. L'absence de matériel indique que les soldats ont probablement été dépouillés avant l'enfouissement, chose courante dans ce type d'inhumation.

La découverte de corps portant les traces d'une mort violente (ex. impacts de projectiles) interpelle. Une approche de la gestion funéraire sur les champs de bataille, à partir des données de terrain (position des corps, simultanéité des dépôts) et des résultats de l'étude anthropologique, permet une meilleure compréhension des événements historiques. L'estimation de l'âge et de



Détail de deux crânes portant les traces d'impacts de projectiles.

la taille des soldats devrait permettre d'appréhender les questions de recrutement. Au 18^e siècle, en France, l'armée était permanente et composée de volontaires s'engageant au minimum pour six ans. Les officiers faisaient carrière et percevaient un traitement régulier. L'autorisation de recruter était accordée uniquement aux capitaines par commissions signées de la main du roi. Le soldat volontaire devait être apte au service, c'est-à-dire avoir entre 17 et 35 ans, et être sain de corps et d'esprit. Un âge épars au sein des inhumations témoignerait de la présence de soldats de métier, alors que l'âge uniforme des soldats peut révéler qu'il s'agissait de recrues ou de soldats engagés en vue du conflit. Le recrutement en période de guerre avait recours pour compléter et/ou conserver les effectifs en place à plusieurs moyens : le maintien en activité des engagés en fin de contrat, l'amnistie des déserteurs et la création de nouvelles formations. Par ailleurs, que la taille soit uniforme ou pas, cela suggère une appartenance des combattants à un même groupe et qu'ils aient été assemblés en fonction de cette dernière ; par exemple, pour entrer dans un régiment de grenadiers, une haute taille était exigée (Gandilhon, 2008).

Les premiers résultats de cette étude ont révélé, lorsque l'état des ossements le permettait, qu'il s'agissait d'individus masculins, éléments confirmés par les

sources historiques. L'état de conservation médiocre peut s'expliquer en partie à cause de l'enfouissement des corps réalisé à faible profondeur (à 0,50 m). Certains charniers furent probablement détruits, entre 1745 et aujourd'hui, suite aux mécanismes d'érosion et aux techniques de labours modernes. Considérant que nous sommes au cœur de l'affrontement, le nombre de squelettes découverts semble dérisoire comparé au nombre de victimes évoqué dans les récits historiques.

Bibliographie

- BOIS J.-P., 2012 [1998]. *Fontenoy 1745. Louis XV, arbitre de l'Europe*, Paris, Economica.
- BOLOGNE J.-C., 2007. *Qui m'aime me suit. Dictionnaire des allusions historiques*, Paris, Larousse.
- COSSE A., 2007. Antoing/Antoing : campagne d'évaluation 2005 sur une partie de la zone d'extension des carrières d'Antoing, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 71-72.
- GANDILHON D., 2008. *Fontenoy. La France domine l'Europe*, Paris (Histoire et Collections, Des batailles et des hommes).
- GHIGNY A.-C. & VENDITTI L.-E., 2004. Antoing/Antoing : enclos funéraire romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 41-44.
- RIGEADE C., 2008. Approche archéo-anthropologique des inhumations militaires, *Socio-anthropologie*, 22, p. 93-105.
- SORNASSE C. & YERNAUX G., à paraître. Mourir au champ de bataille. Sépulture collectives de soldats tombés à la bataille de Fontenoy à Antoing. In : DOSOGNE M. (coord.), *L'archéologie en Wallonie. Les temps modernes et l'époque contemporaine*, 2, Namur (Carnets du Patrimoine).

Sources

- AUTHOM N., 2008. *Antoing – Carrières 2007. Compilation de la documentation de terrain des fouilles précédentes*, rapport inédit.
- AUTHOM N., SORNASSE C. & DI STAZIO G.V., 2008. *Antoing – Carrières 2008. Rapport de l'évaluation archéologique 2008*, rapport inédit.
- SOLEIL P., TRIPNAUX A. & D'HULST A., 1994. *Rapport des interventions de la « Cellule Fouilles » du C.R.R.A.H. sur les sites de la Bataille de Fontenoy (juillet 1990-décembre 1993)*, article inédit.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Braine-le-Comte/Braine-le-Comte : découverte d'un ossuaire

Nicolas AUTHOM et Gérard BAVAY

L'ouverture d'une tranchée pour la pose d'une conduite de gaz destinée à alimenter une nouvelle construction à la rue de l'Église (Authom & Bavay, 2012, p. 80-82) a mis au jour une importante quantité d'ossements humains. Ces derniers étaient vraisemblablement agglutinés dans une fosse dont aucune limite n'a été repérée vu l'étroitesse de la tranchée et l'effondrement des parois lors de l'opération de sauvetage menée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). Des os longs et épais ont principalement été observés dans la tranchée et les terres de déblais. La présence d'un ossuaire, à cet endroit précis (coord. Lambert : 133643 est/144728 nord), n'est pas étonnante : il borde le parc de l'église Saint-Géry qui a abrité anciennement un cimetière, plus tard désacralisé et réaménagé en un espace public (aujourd'hui renommé parc des Arbalétriers). Les données historiques quant à l'abandon de cette aire funéraire au profit du nouveau cimetière, installé au bout de la rue Édouard Moucheron sans doute vers la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle, sont malheureusement mal documentées. Pour aborder cette problématique et cadrer chronologiquement la fréquentation des sites funéraires de Braine-le-Comte, un dépouillement des registres de délibération du conseil communal devra être réalisé tout comme l'étude du cadastre et des actes notariaux mentionnant l'achat du terrain affecté au nouveau cimetière.



Détail de l'ossuaire traversé par la tranchée destinée à la conduite de gaz.

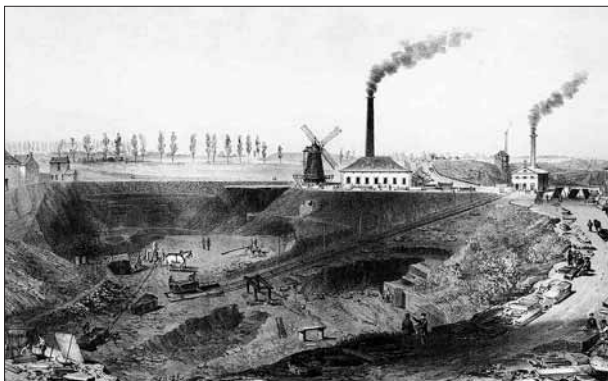
Bibliographie

- AUTHOM N. & BAVAY G., 2012. Braine-le-Comte/Braine-le-Comte : interventions archéologiques sur l'enceinte médiévale, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 79-82.

Soignies/Soignies : la Grande Carrière P.J. Wincqz, restauration et réaffectation d'un site industriel

Nicolas AUTHOM

Le site de la Grande Carrière à Soignies fait l'objet d'un vaste projet de restauration et de réaffectation en centre de formation aux métiers de la pierre, coordonné par l'Institut du Patrimoine wallon. Cet important complexe industriel a été l'un des fleurons de l'activité d'extraction de la pierre bleue à l'époque contemporaine. Dès la première moitié du 19^e siècle, les membres de la famille Wincqz qui se sont succédé à la tête de l'entreprise n'ont eu de cesse de la moderniser et de la doter d'outils à la pointe (machine à feu et machine à vapeur). Une lithographie d'Adrien Canelle de 1852, publiée dans *Belgique industrielle*, offre une vue remarquable sur les différents bâtiments de l'entreprise et sur l'organisation du travail. Dans le cadre du projet, deux sondages ont été réalisés, sous la surveillance du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine), afin de compléter les études de faisabilité. Le premier, au sein même de la scierie, a été mené pour analyser l'état du sol originel du bâtiment recouvert d'une dalle de béton ; ont été observés quatre bases de colonne en fonte qui soutenaient la machinerie, un système de plan incliné en pierres calcaires et un réseau d'évacuation d'eau remarquablement conservés. Un relevé sera réalisé quand la dalle de béton aura été entièrement ôtée afin de compléter les informations et de les confronter avec les documents historiques qui détaillent des machines similaires utilisées dans d'autres carrières. Le second sondage, à l'extérieur, a permis de dégager un tronçon de mur circulaire, fondation d'un moulin à vent également représenté sur la lithographie. Le rôle de ce moulin pose question : servait-il au fonctionnement de la scierie ou à l'exhaure ? Et pourquoi prendre le risque



« La Grande Carrière Wincqz » dans *Belgique industrielle* (1852-1855).

des aléas du vent alors qu'on maîtrise la technique de la vapeur à cette époque ? La fouille archéologique de ce moulin, avant sa restauration, permettra de mieux comprendre les choix techniques posés à un moment où les progrès mécaniques et industriels révolutionnent les habitudes de travail.

Bibliographie

- BAVAY G., 1994. *La « Grande Carrière » P.-J. Wincqz à Soignies*, Namur (Carnets du Patrimoine, 3).
- La Grande Carrière Wincqz, lithographie de A. Canelle. In : *Belgique industrielle. Vue des établissements industriels de la Belgique*, 1852[-1855], Bruxelles, éditions Geruzet.

Soignies/Soignies : réfection de la place du Millénaire

Nicolas AUTHOM et Aurélie LECOMTE

Au début du printemps 2012, le Service des travaux de la Ville de Soignies a entrepris la réfection du revêtement de la place du Millénaire ainsi que des voiries des rues Audiger et Chanoine Scarmure qui enserrant cet espace côtés sud et nord (parc. cad. : Soignies, 2^e Div.,



Détails de l'intérieur d'une des caves conservées.

Sect. F, n° 358^a; coord. Lambert au centre de la parcelle : 128959 est/141027 nord). Cette place publique, créée à partir de 1963, était auparavant un quartier urbanisé au sein duquel se trouvaient des habitats ainsi que l'hôtel de ville. Celui-ci a été détruit en 1956 suite à une explosion de gaz et les bureaux de l'Administration communale transférés vers la place Verte, dans le complexe des anciennes tanneries Van Cutsem.

Les travaux de réfection se limitaient principalement aux actuels niveaux de circulation avec, ponctuellement, des creusements plus importants pour stabiliser les endroits où des affaissements de terrain sont apparus au cours du temps ; ceux-ci s'expliquent par la présence dans le sous-sol de puits qui équipaient certaines demeures antérieures à la place.

Le suivi archéologique des travaux a permis de relever des tronçons de murs anciens caractérisés par un mortier de chaux jaune clair assez friable, des alignements rectilignes de pierres (rigoles, limites de voirie ?), les têtes de murs de deux puits ainsi que deux caves dont l'une d'elles, non remblayée, est intégralement conservée.

Les contraintes imposées par le chantier qui se limitait à des travaux de surface ne nous ont offert qu'une vision limitée des structures archéologiques, principalement des habitats du milieu du 19^e et 20^e siècle. Des projets visant l'aménagement d'un parking souterrain sous la place du Millénaire pourraient voir le jour ; notre service reste bien entendu attentif quant au développement de tels projets qui, le cas échéant, offriraient une opportunité unique d'appréhender les origines de ce quartier d'habitat, situé au cœur de l'intra-muros de la ville et à quelques encablures de son point central, la collégiale Saint-Vincent.

TOUTES PÉRIODES

Antoing/Bruyelle et Calonne : ouverture d'une carrière, rive gauche de l'Escaut. Vestiges protohistoriques, gallo-romains et contemporains

Caroline SORNASSE et Frédéric HANUT

La fouille du site d'Antoing s'inscrit dans le programme de recherches des terrains destinés à une future carrière. Le projet Obesco₂, initié par Holcim, repose sur l'ouverture d'une nouvelle carrière de calcaire sur les terrains situés sur la rive gauche de l'Escaut, sur les communes d'Antoing et de Tournai, afin d'alimenter l'usine d'Obourg ; il devrait couvrir une surface de 162,5 ha.

L'objectif de cette première campagne, entamée début octobre 2011, consistait à évaluer une zone de 15 ha localisés sur les localités de Bruyelle et Calonne. Le site a été, pour des raisons pratiques évidentes, subdivisé en trois secteurs bien distincts. Excepté pour le Secteur 01 délimité à l'ouest de l'ancienne Carrière de Californie (parc. cad. : Antoing, 6^e Div., Sect. B, n^o 309^e ; coord. Lambert : 83723 est/140461 nord), le diagnostic des deux autres secteurs s'est révélé rapidement positif. La mise au jour d'une cinquantaine de vestiges d'époques différentes résulte d'un diagnostic systématique réalisé conjointement par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) et l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.

Occupation protohistorique

Concentrées dans la partie sud-ouest du Secteur 03 (5,5 ha), seize fosses, dont deux identifiées comme foyers, ont été mises au jour en bordure de la chaussée de Tournai (parc. cad. : Antoing, 5^e Div., Sect. B, n^{os} 188^d, 190, 191^{Pie} – 6^e Div., Sect. B, n^{os} 426^{e/Pie}, 427^{f/Pie} ; coord. Lambert : 83023 est/140071 nord). Le matériel céramique, recueilli dans la moitié des structures, témoigne d'une occupation protohistorique. Les fosses sont soit de forme oblongue (la longueur varie de 0,60 m à 3,25 m pour une largeur de 0,46 m à 2,50 m), soit de plan circulaire (diamètre allant de 1 m à 2,20 m). La fosse F014, à fonction détritique, est de plan oblong (2,10 m × 1,64 m) et orientée selon un axe ouest/est. Son profil présente un fond plat et l'état de conservation varie de 0,18 m à 0,26 m de profondeur. Son comblement unique est constitué d'un limon argileux

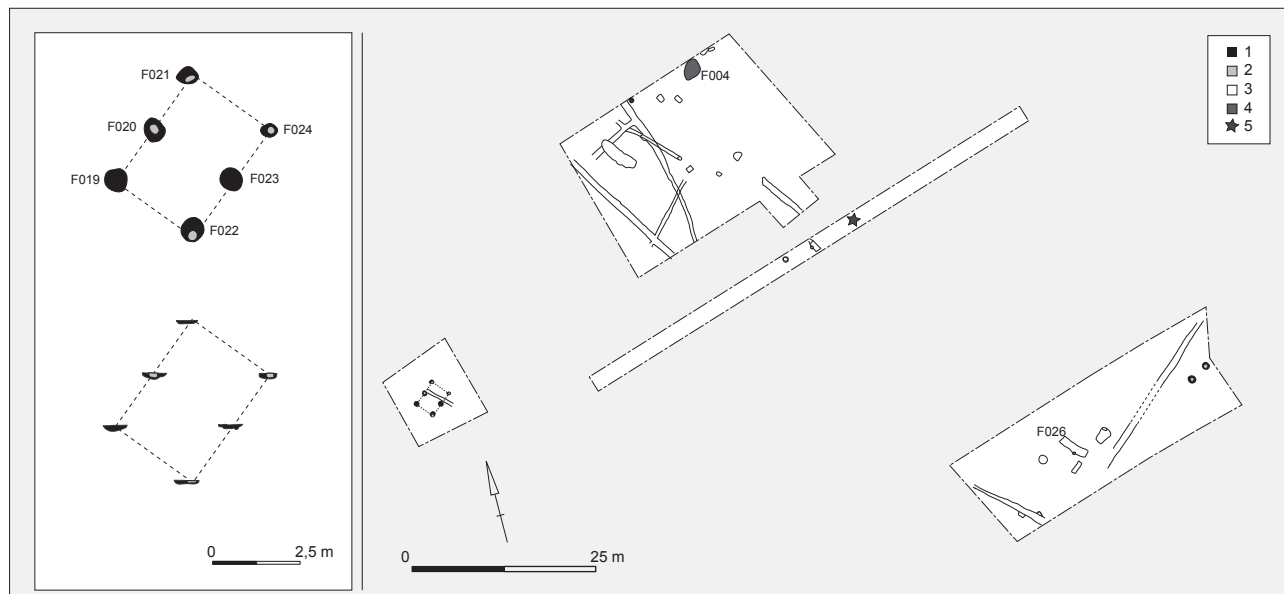
brun foncé à noir cendreau concentré en rejet divers (charbon de bois, terre rubéfiée, pierres et céramiques). Un premier examen des tessons issus de cette fosse-dépotoir a permis de distinguer de grands pots à col concave et décor d'impressions au bâtonnet sur la panse ainsi que des fragments de vases de stockage avec cordon appliqué rehaussé d'impressions. L'ensemble de ce mobilier permet de dater, de façon préliminaire, cette occupation du Bronze final (Hallstatt B) ou des débuts du premier Âge du Fer (Hallstatt C).

Occupation romaine

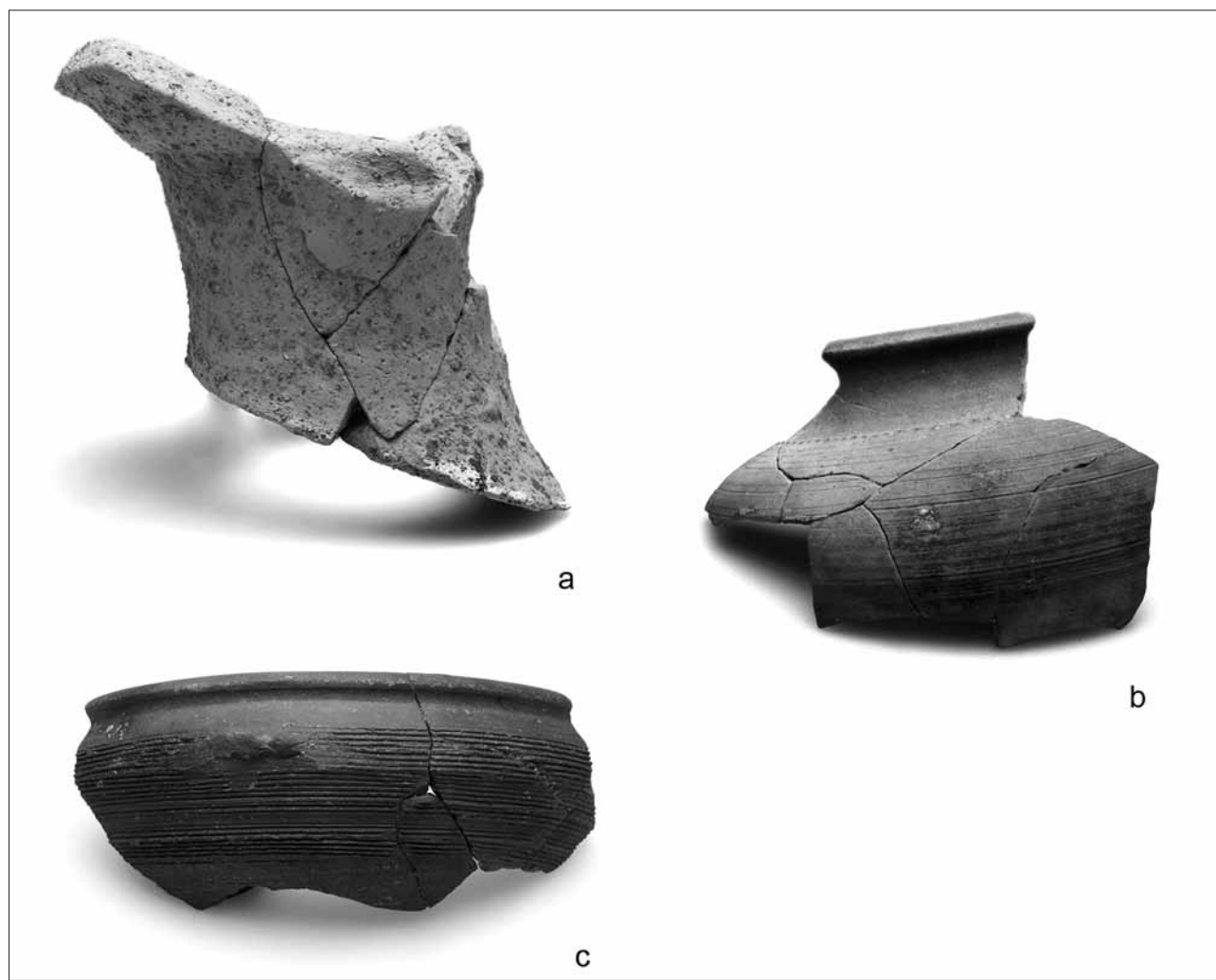
Au sud-ouest, à environ 600 m de ce site, la fouille du Secteur 02 (6,5 ha) a mis en évidence de nombreux vestiges (parc. cad. : Antoing, 5^e Div., Sect. B, n^{os} 218^{a/Pie}, 220^{a/Pie}, 220^{c/Pie}, 221^{e/Pie}, 222, 223^{Pie}, 224^{Pie}, 225^{Pie} – 6^e Div., Sect. B, n^{os} 314ⁿ, 314^{m2}, 314^{t2}, 316^e, 394^{a/Pie}, 397^a, 398^a, 399^{bc/Pie}, 399^d, 399^{e/Pie}, 400^{a/Pie}, 401^{a/Pie}, 402^{a/Pie}, 404^{Pie}, 405^{Pie}, 407^{a/Pie}, 408^{c/Pie} ; coord. Lambert : 83498 est/140283 nord). Cette zone comporte une quinzaine de fosses, un réseau de neuf fossés, trois structures fossoyées interprétées comme trous de poteaux ainsi qu'un bâtiment sur poteaux.

Cet aménagement, orienté selon un axe nord/sud, se compose de deux alignements parallèles de trois poteaux, équidistants de 1,7 m qui s'inscrivent dans un plan rectangulaire (4 m × 3,10 m, soit une superficie de 12,4 m²). De plan ovoïde, leurs dimensions varient de 0,33 m à 0,58 m, et leur profondeur n'excède pas 0,16 m. Le remplissage des trous de poteaux comporte un limon gris clair à foncé avec quelques traces d'oxydes de manganèse. Des négatifs de pieux sont parfois visibles, ils présentent un diamètre de 0,20 m, un fond plat et sont conservés sur 0,12 m de profondeur. Les négatifs de poteaux sont constitués d'un limon argileux brun foncé homogène avec des inclusions de charbon de bois et de terre rubéfiée ; aucun élément de calage n'a été repéré.

Tous ces vestiges, grâce au mobilier ou par recoupement, ont pu être datés de l'époque romaine. Un premier examen de l'ensemble du mobilier céramique révèle une concentration de structures attribuées à la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. ; aucun élément



Plan général du Secteur 02, occupation romaine : 1. Trous de poteaux ; 2. Négatifs de poteaux ; 3. Fosses et fossés ; 4. Fosse détritique ; 5. Vestiges militaires de 1938-1940.



Sélection de céramiques issues de la fosse F004 : a. Goulot d'une amphore à saumure de Lyon du type Dressel 9 *similis*/Lyonnaise 3B (diam. ouverture : 15 cm) ; b. Vase en céramique commune sombre de fabrication régionale : pot à cuire globulaire décoré d'une simple rangée d'impressions au bâtonnet sur l'épaule et sillons concentriques sur la panse (diam. ouverture ; 15 cm) ; c. Vase en céramique commune sombre de fabrication régionale : écuelle à lèvre épaissie rentrante, dotée d'une prise latérale et décorée de sillons concentriques (diam. ouverture : 16 cm) (photo R. Gilles, Dir. archéologie).



Fragments d'une jatte à profil en S en céramique non tournée de la fosse F026 (diam. ouverture : 22 cm). Lissage du col et de la lèvre et deux rangées d'impressions au bâtonnet sur l'épaule (photo R. Gilles, Dir. archéologie).

ne permet d'affirmer une fréquentation des lieux au début de l'époque romaine, avant 50 apr. J.-C. En outre, le secteur semble avoir été déserté au 2^e siècle apr. J.-C. De manière générale, les mêmes composants céramiques se retrouvent à travers l'ensemble des vestiges. La fosse F004 a particulièrement retenu notre attention pour son contenu ; elle a livré un matériel très riche et homogène. Cette fosse détritique, de forme oblongue (2,68 m × 1,88 m), semble avoir été comblée par des déchets liés à l'occupation et à l'abandon/destruction d'une zone d'habitat ou artisanale située en périphérie. Elle est constituée d'un seul remplissage, un limon argileux gris cendré comportant de nombreux rejets (charbon de bois, nodules de terre rubéfiée, céramiques).

Parmi les traits généraux, on constate la rareté des vases en terre sigillée. Les quelques tessons découverts appartiennent à des productions de La Graufesenque, dans le sud de la Gaule. La céramique fine est dominée par les productions en *terra nigra* originaires de Champagne et d'ateliers régionaux (Taintignies, commune de Rumes) ; les cruches proviennent de la région de Bavay. Des fragments de *dolia* fabriqués à Sirault (commune de Saint-Ghislain) ont été identifiés dans plusieurs ensembles (Ansieau *et al.*, 2012). La batterie de cuisine, quant à elle, s'inscrit dans le faciès scaldien (Hanut, 2008) ; elle est dominée par le pot à cuire de tradition indigène à col concave et lèvre simple évasée. Ce dernier est décoré d'une ou de deux rangées d'impressions au bâtonnet sur l'épaule. Néanmoins, le site n'est pas dépourvu de toute importation à longue distance. En effet, le mobilier récolté dans la fosse F004 comprend les restes d'une amphore à salaison/sauce de poisson (*muria*) fabriquée dans la région de Lyon. Elle correspond au type Dressel 9 *similis* ou Lyonnaise 3B qui est attesté dans l'atelier lyonnais de Bas-de-Loyasse à la période flavienne (Desbat & Dangréaux, 1997). Cette fosse, à fonction détritique, a livré un matériel

très riche et homogène, tels que les *dolia* de Sirault, une assiette en terre sigillée de La Graufesenque, une bouteille à épaule carénée et moulurée en *terra nigra* savonneuse, un nombre élevé de pots à cuire de tradition indigène en céramique commune sombre de fabrication régionale, les fragments d'une grande cruche à deux anses de la région de Bavay, quelques assiettes en *terra nigra* de fabrication champenoise et plusieurs assiettes en *terra nigra* locale. Ces dernières ont été produites dans l'atelier du « Rû Faluche » à Taintignies, situé à proximité de la fouille (Amand, Dudant & Trobec, 1982). L'assemblage céramique peut être daté des années 60/70-

100 apr. J.-C. Notons également l'ensemble céramique de la fosse F026 comprenant notamment des tessons de panse de *dolium* de Sirault, ainsi que de nombreux fragments d'une jatte profonde à profil en S en céramique non tournée avec deux rangées d'impressions au bâtonnet sur l'épaule. Le col et la lèvre de ce vase ont été soigneusement lissés.

Témoins de la Seconde Guerre mondiale

Outre cette occupation romaine, signalons, dans le Secteur 02, la découverte d'une fosse attribuée à l'époque contemporaine. Cette fosse contenait le paquetage d'un soldat (masque à gaz et deux cartouches, un couteau, des munitions, une gourde, une gamelle et une fourchette, deux boîtes de cirage, une grande quantité de boucles – probablement de musette –, ainsi que deux fragments de crayons), néanmoins elle était dépourvue de restes osseux. À ce stade-ci de la recherche, un examen rapide du matériel a permis d'avancer qu'il s'agissait d'un équipement anglo-saxon daté de 1938-1940.

Bilan et perspectives

Cette intervention archéologique a confirmé une succession d'occupations du site depuis le Bronze final (Hallstatt B) ou les débuts du Premier Âge du Fer (Hallstatt C) à la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. ainsi que des vestiges contemporains. Les perspectives de recherches pour les campagnes suivantes devraient permettre d'appréhender le reste des vestiges enfouis, et d'y voir ou non une continuité entre les occupations protohistorique et romaine. Par ailleurs, les vestiges d'époque contemporaine présentent un intérêt indéniable autant archéologique que patrimonial, dans la mesure où cette découverte entre dans le champ de nos mémoires collectives.

Bibliographie

- AMAND M., DUDANT A. & TROBEC A., 1982. Céramiques gallo-romaines du Rû Faluche à Taintignies (prov. de Hainaut), *Vie archéologique*, 2, 7, p. 20-38.
- ANSIEAU C., COLLETTE O., DANESE V. & HANUT F., 2012. Le four de potier du « Happart » et l'artisanat de la céramique à Saint-Ghislain/Sirault et ses environs (province du Hainaut), *Signa*, 1, p. 5-10.
- DESBAT A. & DANGRÉAUX B., 1997. La production d'amphores à Lyon. In : DESBAT A. (éd.), *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2^e partie : Les ateliers du 1^{er} s. après J.-C.*, *Gallia*, 54, p. 73-104.
- HANUT F., 2008. Les ustensiles de cuisine et de la table. La vaisselle régionale d'usage ordinaire. In : *Boisson d'immortalité. Regards sur Pommerœul gallo-romain*, Ath (Collections du Patrimoine culturel de la Communauté française, 1), p. 107-126.

Ath/Ath : travaux de dépollution dans la cour de l'Institut technique libre

Isabelle DERAMAIX

Lors de travaux de dépollution consécutifs à des fuites d'une citerne à mazout située sous la cour de l'Institut technique libre à Ath (parc. cad. : Ath, Sect. A, n° 80^{F64}), des maçonneries en pierre ont été découvertes le 16 août 2012. Le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) en a été averti le jour même et les terrassements ont repris le 20 août 2012 sous la surveillance d'une équipe de fouilles.

Le site

Le site se trouve dans le périmètre du château Burbant, fondé au 12^e siècle, qui comprend encore aujourd'hui un donjon et une enceinte circulaire délimitant une haute cour augmentée de bâtiments érigés entre les 16^e et 17^e siècles. Au 13^e siècle, cette forteresse est dotée à l'est d'une basse-cour. Elle était ceinturée d'un fossé alimenté par un bras de la Dendre. C'est précisément en bordure de ce fossé et entre celui-ci et un autre lit du cours d'eau (maintenant canalisé) que se place la zone de fouilles. Au sud-ouest de ce secteur est implanté au 16^e siècle un pont-levis donnant accès directement aux édifices de la haute cour (Deramaix & Dupont, 2009, p. 8-9 ; de Waha & Ducastelle, 2004).

Au 14^e siècle se greffent au nord-ouest et au sud-ouest de ce château les fortifications de la ville qui se déploient vers l'est (Deramaix & Dupont, 2009, p. 11 ; Dugnoille & de Waha, 1983, p. 183). Dès le 16^e siècle, cette défense

communale est renforcée par l'ajout d'aménagements destinés à accueillir des canons (Dubuisson, 2008). Entre 1580 et 1582, la plateforme aménagée à cet effet derrière le jardin de la cour du château est amplifiée. En outre le fossé à cet endroit est dégagé vers le nord (Dubuisson, 2008, p. 202). Au 17^e siècle une demi-lune protège le château au sud-ouest (Cannuyez & Depluvrez, 1984, p. 10).

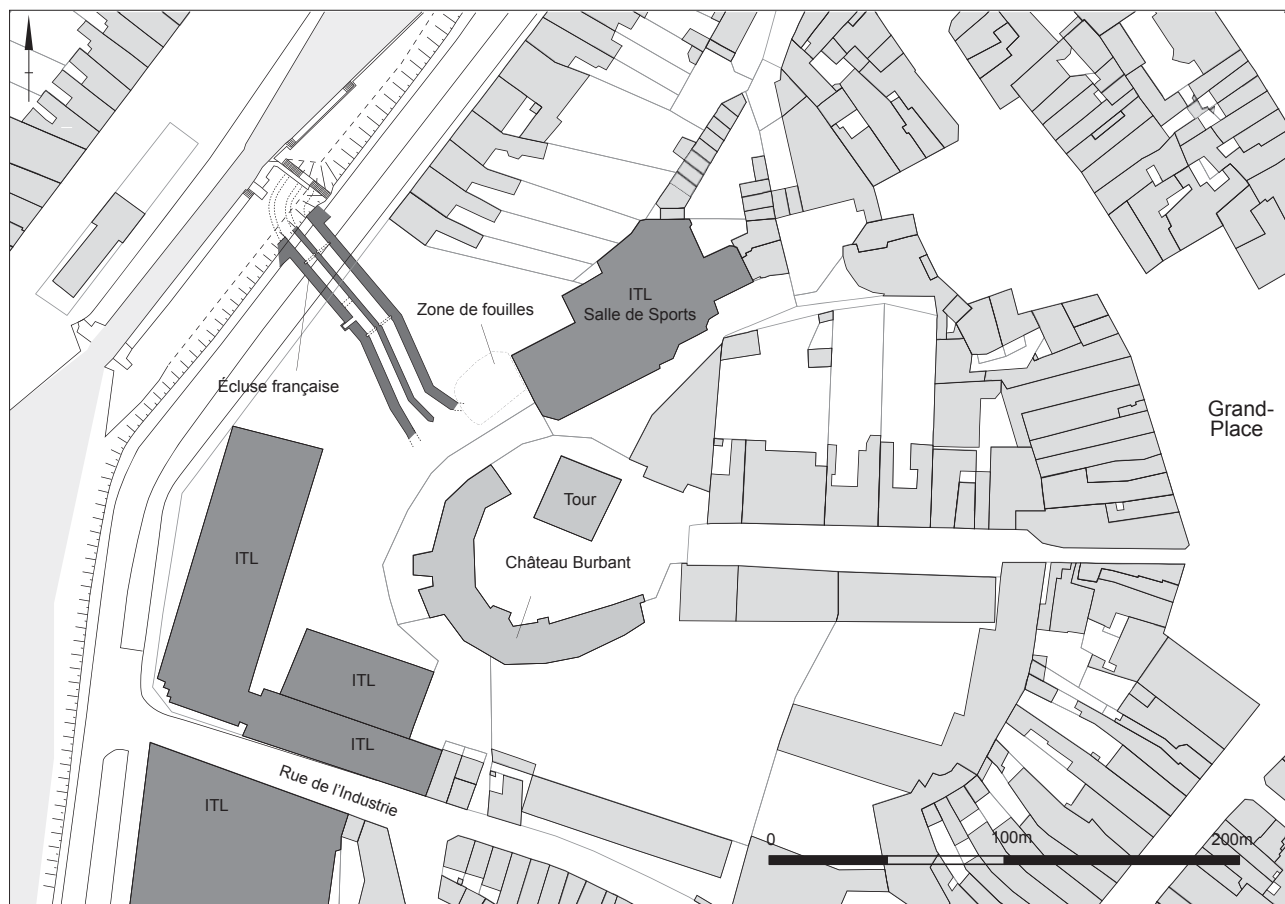
Entre 1668 et 1672, Vauban entreprend la mutation de la ville en une place forte (Deramaix & Dupont, 2009, p. 11 ; Dugnoille & de Waha, 1983, p. 186). Cette nouvelle fortification compte huit bastions séparés par des courtines défendues par une tenaille précédée d'une demi-lune. Le bastion d'Artois protège le château. Il est surélevé et contient un cavalier (Dugnoille & de Waha, 1983, p. 187). Le démantèlement de la ville, ordonné par les Français en 1745, n'affecte que les ouvrages externes. Les bastions et courtines maintenus sont ensuite intégrés dans la rénovation de l'enceinte entamée par les Hollandais de 1815 à 1826 (Deramaix & Dupont, 2009, p. 11).

À la fin de l'année 1852 commence la démolition de la place forte athoise (Ducastelle, 1984, p. 55). Entre 1857 et 1860, les boulevards sont réalisés, ainsi que des travaux de canalisation de la Dendre et l'établissement d'une jonction avec le nouveau canal Blaton-Ath (1863-1868) (Ducastelle, 1984, p. 59). Sur la carte d'État-Major de 1869, l'ouest du château est alors formé d'un monticule de remblais.

En 1873, une nouvelle voirie (rue de l'Industrie) traversant l'ancien bastion d'Artois est créée en comblant et voûtant la dérivation de la Dendre qui passe à cet endroit. Les terres de colmatage sont issues du nivellement des terrains voisins (Ducastelle, 1984, p. 61).

Entre 1880 et 1882, la firme Cambier construit une nouvelle usine de transformation du bois, entre la gare et le faubourg de Tournai, en bordure du canal de jonction (Ducastelle, 1980, p. 251). Les terrains entre la rue de l'Industrie et le boulevard à l'ouest du château sont destinés au stockage et au traitement des grumes.

En 1937, des responsables religieux cherchent à fonder une nouvelle école professionnelle répondant aux besoins des entreprises locales travaillant le bois et le métal. André Cambier permet l'implantation de celle-ci dans les anciens locaux de son école privée, rue de l'Industrie. Cet établissement ne va cesser de croître, rachetant même à partir de 1950 les bâtiments des usines Cambier. Des classes, des bureaux et une cour sont construits et aménagés en 1965 à l'endroit réservé auparavant au stockage des grumes. Une salle de gymnastique est édifiée à l'extrémité de la cour en 1985. À cette occasion ont été repérés les pertuis de l'écluse aménagée sous Louis XIV et destinée à rediriger hors de la nouvelle muraille les eaux du bras de la Dendre



Ath, cour de l'Institut technique libre : plan du site (DAO P.-P. Sartieaux, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

qui alimentait jadis le fossé autour de l'enceinte castrale. Un relevé de cet aménagement a été alors réalisé par le géomètre Fagnot.

Les fouilles

Entre 1985 et 1988, la tour Burbant fait l'objet d'importants travaux de restauration (Ducastelle, 2006, p. 183). Ceux-ci sont l'opportunité de dégager le terre-plein qui butait contre les constructions et de créer une venelle à l'emplacement de l'ancienne douve.

L'excavation de dépollution réalisée en 2012 descend en moyenne à environ 5,50 m de profondeur. Une partie des structures était déjà arasée par l'entreprise et n'était perceptible que dans les parois du sondage. Vu la hauteur et la verticalité de ces profils ainsi que la sécheresse des sédiments, le nettoyage de ces constructions a été impossible. Seules celles apparues lors du suivi archéologique ont donc été dégagées. Toutefois, cette intervention a été réalisée à la hâte, vu l'odeur pénétrante du carburant et les conditions de sécurité restreintes. Pour les mêmes raisons une maçonnerie effleurée à la limite d'emprise n'a pas été enregistrée.

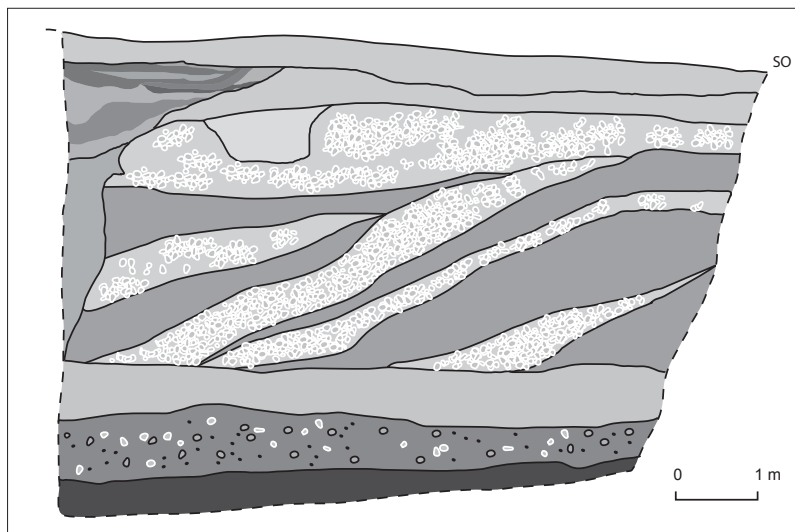
Le fond du sondage atteint un niveau argileux noir où l'eau affleure. Celui-ci est surmonté d'un limon brun non homogène contenant des fragments de briques, des

poussières de mortier ainsi que localement du mobilier archéologique dont des céramiques datées majoritairement du 15^e siècle et quelques-unes de la première moitié du 16^e siècle.

Vient par-dessus un autre limon brun, plus organique dans la partie supérieure et recelant davantage de rejets de construction. Ces trois couches sont relativement horizontales. Elles sont traversées à des degrés divers par toutes les constructions exhumées.

Quasi les deux tiers supérieurs du profil observé au sud-est de l'excavation sont constitués d'une succession de remblais de pierres et mortier alternant avec des limons non homogènes brun-jaune. Ces couches offrent un pendage allant du sud-ouest vers le nord-est. Elles correspondent vraisemblablement au démantèlement des fortifications et au nivellement des terrains subséquent.

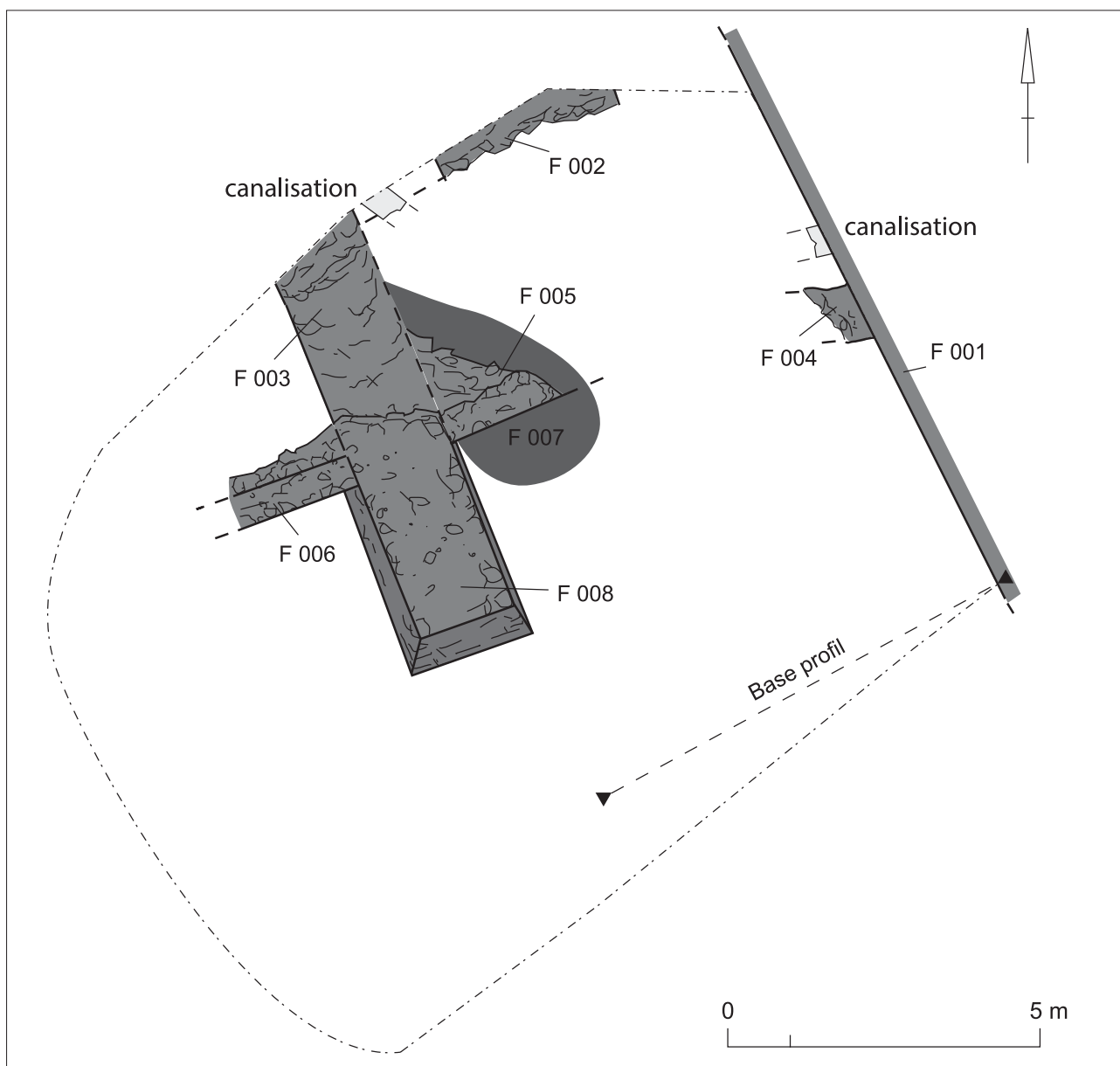
Sur l'extrémité septentrionale du profil se discerne une tranchée de fondation liée à la construction du mur F 001 qui sert de soutènement à celui de la salle de sport. Ce creusement recoupe toutes les couches précédemment décrites. Il est donc postérieur au démantèlement des fortifications. Il est lui-même perturbé par un autre terrassement traversant du poussier moderne et qui s'interrompt à la base des assises en brique de la partie supérieure du mur.



Profil sud-est (DAO C. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

En fonction de cette stratigraphie, les vestiges exhumés peuvent se répartir en trois ensembles : le remblai induré, les constructions appartenant aux fortifications françaises et le mur de soutènement de la salle de sport de l'école.

La couche inférieure de limon brun est indurée par endroits (F 007). L'emprise exacte de ce phénomène est difficile à définir parce qu'une grande partie des terrassements autour de cette zone à l'est était déjà terminée avant l'intervention archéologique, conférant à cet ensemble dégagé une forme arbitraire oblongue. Toutefois il semble circonscrit autour des maçonneries du côté occidental.



Plan des vestiges (DAO P.-P. Sartieaux, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

Il est par ailleurs aussi malaisé de déterminer ce qui a provoqué ce compactage des limons, d'autant que l'état pollué du site n'autorise aucune analyse chimique. Néanmoins, il est possible qu'il s'agisse d'un phénomène de pétrification des sédiments provoquée à la fois par percolation de la chaux dans ceux-ci et la pression exercée par le poids des constructions.

Les témoins des fortifications françaises sont en fondation et réalisés en moellons calcaire cimentés dans un mortier de chaux disposés dans un appareil irrégulier. Le niveau d'arasement correspond approximativement à celui de circulation dans les voiries avoisinant le site. Cette observation montre que le démantèlement opéré au 19^e siècle n'a démolé que les parties des ouvrages militaires situées en élévation à l'époque, phénomène déjà relevé à l'Esplanade (Deramaix & Sartieaux, 1999, p. 46 ; 2001, p. 62).

Le mur F 003-F 008, orienté nord-ouest/sud-est, est suivi sur 7 m de long. La partie septentrionale (F 003) se poursuit au-delà du profil de la tranchée de ce côté. À cet endroit s'observe sa destruction supérieure marquée par une poche de remblais. Cette dernière est recoupée vers l'est par une tranchée destinée à l'installation d'une canalisation dont seul l'arrachement est encore perceptible sur le flanc de l'excavation. À l'opposé, le mur (F 008) est conservé sur une hauteur de 1,20 m. Toutes ses parois présentent un fruit compris entre 24 et 27° maximum. Sa base atteint le niveau d'argile noir. Elle mesure alors 2 m de large.

À cette construction s'accrochent perpendiculairement deux murets (F 005 et F 006) fortement perturbés. Celui situé vers l'est (F 005) est large d'au moins 0,70 m. L'autre, à l'ouest, dispose d'un ressaut de 0,50 m au sud. Son épaisseur maximum est de 1m.

La maçonnerie F 002 n'a été relevée que dans le profil septentrional de la tranchée. Comme elle n'a pu être nettoyée, il est impossible d'en estimer ni la largeur, ni l'orientation. En outre, il est probable que sa partie sud-est ait été détruite pour l'agencement de la canalisation précitée et qu'elle se poursuivait jusqu'au muret F 005.

L'arrachement d'une autre maçonnerie (F 004) est également recensé dans celle du mur F 001. Cette construction pouvait rejoindre l'intersection des murs F 002 et F 005. Mais cette relation demeure hypothétique, faute d'être préservée.

Vu les circonstances de fouilles, il est difficile de comprendre l'organisation exacte entre toutes ces maçonneries. Il s'agit de fondations limitant vraisemblablement le terre-plein du bastion d'Artois du côté intra-muros. Par contre, le mur effleuré en bordure de l'excavation semble appartenir davantage à l'écluse, voire au parapet qui limitait le fossé à cet endroit.

Le mur de la salle de sport s'appuie sur un mur plus ancien (F 001). Il est traversé dans sa partie inférieure

par la canalisation mentionnée ci-dessus. Il est principalement constitué de moellons en pierre cimentés par un mortier à base de chaux. Seul le parement occidental est visible, il est non soigné. Les six à huit assises supérieures conservées sont toutefois réalisées en briques disposées dans un appareil soigné. Cette partie pourrait constituer l'élévation du mur. Toutefois, le recreusement observé en stratigraphie jusqu'à ce changement de matériau pourrait suggérer un réaménagement sur le mur. La base de la construction n'a pas été atteinte, pas plus que les extrémités. Ces dernières semblent dépasser celles de la salle de sport actuelle.

Ce mur semble appartenir à une aire de stockage des grumes de l'usine Cambier. Il est clairement identifié sur un cliché de l'IRPA de 1943 (inv. a 56292). Il délimite une zone en contrebas du terre-plein principal, sorte de bassin auquel s'adjoint la canalisation observée.

Ce chantier de dépollution a montré à nouveau que les fondations des fortifications de la ville sont encore bien présentes dans le sous-sol athois (Deramaix, Dupont & Sartieaux, 2007, p. 72). Malgré les conditions particulières de ces travaux, les informations recueillies précisent le tracé de ces murailles mais aussi offrent des informations sur la mise en œuvre des éléments de la défense dont notre connaissance est souvent limitée aux élévations indiquées sur les plans anciens.

Avec la collaboration de Sophie Challe et Adrien Dupont.

Bibliographie

- CANNUYEZ C. & DEPLUVREZ J.-M., 1984. Les fortifications d'Ath durant la période espagnole. Un état figé ou des dynamiques nouvelles ? In : *Les enceintes urbaines en Hainaut. Les fortifications d'Ath (supplément au catalogue général)*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, p. 5-14.
- DERAMAIX I. & DUPONT A., 2009. *Le patrimoine d'Ath*, Namur (Carnets du Patrimoine, 59).
- DERAMAIX I., DUPONT A. & SARTIEAUX P.-P., 2007. Ath. Les fortifications françaises et hollandaises redécouvertes par la revitalisation urbaine. In : DEJARDIN V. & MAQUET J. (dir.), *Le Patrimoine militaire de Wallonie*, Namur, p. 70-75.
- DERAMAIX I. & SARTIEAUX P.-P., 1999. Ath : clinique de l'Esplanade, vestiges de la fortification de Vauban, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 45-46.
- DERAMAIX I. & SARTIEAUX P.-P., 2001. Ath/Ath : dégagement, à l'Esplanade, de la porte de Bruxelles construite sous Vauban, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 61-62.
- DE WAHA M. & DUCASTELLE J.-P., 2004. Ath. La tour de Burbant. In : DEVESELEER J. (dir.), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, p. 91-94.
- DUBUISSON L. & L., 2008. 1575-1583 : Les fortifications d'Ath en chantier, *Bulletin du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, 11, 41^e année, n° 242, p. 189-209.

- DUCASTELLE J.-P., 1980. Les industries du bois. In : *Le patrimoine du Pays d'Ath. Un premier bilan*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, II), p. 249-254.
- DUCASTELLE J.-P., 1984. Le démantèlement des fortifications et l'aménagement urbanistique d'Ath (1852-1896). In : *Les enceintes urbaines en Hainaut. Les fortifications d'Ath (supplément au catalogue général)*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, p. 55-67.
- DUCASTELLE J.-P., 2006. Le patrimoine architectural (1977-2006). In : *Le patrimoine du Pays d'Ath. Un deuxième Jalon (1976-2006)*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, XIX), p. 175-233.
- DUGNOILLE J. & DE WAHA M., 1983. Ath. In : *Les enceintes urbaines en Hainaut*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, p. 183-198.

Beloeil/Thumaide : trois sites archéologiques découverts lors de l'implantation d'éoliennes

Dolores INGELS

En 2008, la s.a. Windvision introduit une demande de permis d'urbanisme visant la construction de 12 éoliennes au nord de Thumaide, non loin de la ligne TGV. L'administration autorise 9 installations mais les travaux ne commencent qu'en mars 2012.

La zone d'implantation se trouve en bordure d'une région particulièrement riche en occupations néolithiques, protohistoriques et gallo-romaines, ce qui justifie une surveillance archéologique des travaux par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). Les terrassements concernent essentiellement l'aire de montage de 40 m de long sur 22 m de large qui se trouve au pied de chaque mât. La surveillance est rendue difficile par l'emploi quasi systématique du bulldozer dont les chenilles occultent les vestiges et contribuent à leur destruction. Lorsque des traces sont repérées, l'équipe archéologique dispose de quelques heures avant le chaulage du terrain. Malgré ces conditions de travail pénibles, des structures sont fouillées et relevées à l'emplacement de 3 éoliennes.

Lors du terrassement de l'aire de montage de l'éolienne WT7 (coord. Lambert : 97532 est/138436 nord), deux fosses sont observées. La partie encore visible du creusement de l'une d'elles (F002 ; diamètre : 1,25 m ; profondeur conservée : 0,66 m) évoque la forme d'une cloche inversée, caractéristique d'un silo. La seconde (F001 ; diamètre : 1,60 m ; profondeur conservée :



Aire de montage de l'éolienne WT1, coupe transversale du fossé F003.

0,44 m) appartient probablement à la même catégorie de fosses. Comme en attestent les comblements de terre mêlée de cendre, de charbon de bois, de torchis et de céramique, ces structures sont réutilisées comme dépotoirs. Elles témoignent d'un site d'occupation vraisemblablement assez important. La céramique récoltée a été datée provisoirement du Bronze final.

À un peu moins de 500 m de WT7, le décaissement destiné à l'éolienne WT1 révèle un fond de fosse et deux fossés (coord. Lambert : 97251 est/138938 nord). L'observation du plan autorise plusieurs hypothèses. En effet, en prolongeant les deux fossés (F001 et F003, respectivement 0,80 m et 1,60 m de large pour 0,18 m et 0,40 m de profondeur conservée), qui sont orientés est/ouest et nord/sud, on constate qu'ils pourraient se croiser à angle droit. La jonction n'a pu être étudiée vu la méthode de terrassement mise en œuvre. Les fossés peuvent appartenir à un parcellaire, à un enclos, voire participer à un système d'irrigation bien que leur remplissage ne soit guère marqué par la présence d'eau. Les fragments de céramique retrouvés dans les comblements remontent à l'époque gallo-romaine.

La fosse (F002 ; longueur : 1 m ; largeur : 0,8 m ; profondeur conservée : 0,04 m) est très mal conservée et ne contient pas de matériel archéologique. Il est possible qu'elle soit l'une des dernières traces d'une occupation circonscrite dans l'enclos ou le parcellaire matérialisé par les fossés mais cela reste du domaine de la spéculation.

À quelques centaines de mètres des éoliennes WT1 et WT7, l'aire de montage de WT6 (coord. Lambert : 97185 est/138417 nord) livre une fosse ovale (F001 ; longueur : 1,4 m ; largeur : 0,6 m) fortement arasée. Le comblement, préservé sur quelques millimètres seulement, est surtout composé de charbon de bois, de cendre et de terre indurée orange provenant probablement d'un foyer. Il trahit donc une utilisation ou réutilisation de la fosse comme dépotoir. L'absence de tout élément datable est à déplorer.

Même si elles sont peu parlantes, les structures découvertes et la céramique qui en est issue confirment l'importance de l'occupation de la région durant la Protohistoire et la période romaine. L'état de conservation des vestiges suggère une érosion partielle des sites, qu'elle soit naturelle – une légère pente a généralement été observée – ou la conséquence d'un labour important. Cependant, les abords des trois éoliennes concernées doivent faire l'objet de l'attention des archéologues car il est probable que d'autres traces y subsistent encore.

Bibliographie

- LEMAN-DELERIVE G. (dir.), 1990. *Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.*, Catalogue d'exposition (Musée des Beaux-Arts de Valenciennes), Bruxelles, Crédit communal de Belgique.
- REMY H. & SOUMOY M. (dir.), 1996. *Sur la voie de l'Histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, série Fouilles, 2).

Boussu/Boussu : le cimetière paroissial (7^e-19^e siècle). Seconds résultats de l'étude anthropologique

Caroline POLET, Rosine ORBAN,
Jean RANS, Marie THÉRY, Caroline TILLEUX
et Valérie DECART

Le cimetière paroissial de Boussu, dépendant de l'église Saint-Géry, a été fouillé par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) et l'asbl Gy Seray Boussu, dans le cadre d'une intervention archéologique pré-



Spondylarthritis : vertèbres dorsales 16 à 18 fusionnées, vue ventrale (photo M. Théry et C. Tilleux, © IRSNB).

ventive préliminaire à la construction d'un nouveau bâtiment pour la Justice de Paix.

La fouille, effectuée entre le 20 avril et le 20 août 2010, n'a concerné que l'emprise du nouveau bâtiment, lequel couvre une superficie de 70 m² pour une profondeur de 2,20 m. Dans cette portion du cimetière paroissial, abandonné en 1832, une cinquantaine de sépultures ont été mises au jour. Toutes étaient situées entre 0,85 m et 2,27 m en dessous du niveau de sol actuel. Certaines sépultures étaient perturbées. Il semblerait qu'il y ait eu une continuité d'occupation du site entre le 7^e siècle et 1832.

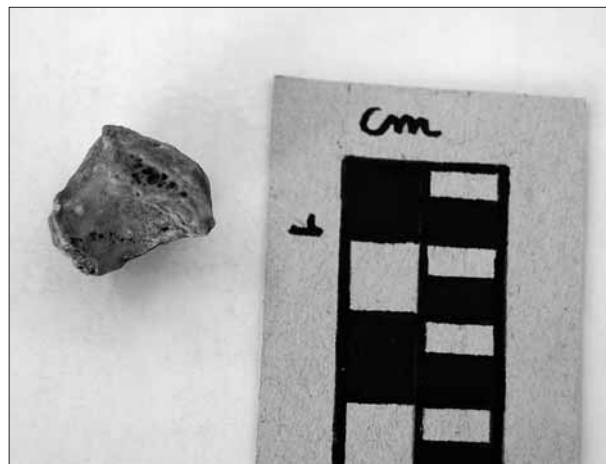
La totalité du mobilier funéraire provient des deux tombes les plus anciennes, d'époque mérovingienne (7^e siècle). Ce mobilier se constitue d'un vase biconique avec décor à la molette, d'une fusaiöle et d'une perle.

L'étude archéologique, toujours en cours, devrait permettre d'affiner la chronologie du site.

C'est à l'équipe de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRNSB) que l'étude anthropologique a été confiée. Après le nettoyage et le marquage des squelettes à l'encre de Chine, sept individus ont tout d'abord été étudiés (n^{os} 1, 3, 4, 6, 10a, 10b et 37) par les étudiants de l'ULB en 2011, dans le cadre du cours de paléoanthropologie de 2^e année de master en archéologie et histoire de l'art. Ces premiers résultats ont fait l'objet d'une chronique dans *Anthropologica et Praehistorica* (Polet, Orban & Rans, 2011). Sur base de cette première étude, quatre individus supplémentaires (n^{os} 2, 5, 7a et 8) ont été analysés par deux archéologues bénévoles à l'IRSNB.

Bibliographie

- POLET C., ORBAN R. & RANS J., 2011. Le cimetière paroissial de Boussu (Hainaut, VII^e-XIX^e siècle). Premiers résultats de l'étude anthropologique, *Anthropologica et Praehistorica*, 122, p. 189-192.



Lunatum gauche : aspect poli dû à de l'arthrose, vue dorsale (photo M. Théry et C. Tilleux, © IRSNB).

Individu	ICA* (%)	Sexe	Âge (ans)	Stature (cm)	Pathologies	Particularités
2	59,1	♀	21-23	157-161	- Spondylarthrite de la 12 ^e v. dorsale et de la 1 ^{re} v. lombale	- Insertions musculaires marquées au niveau des humérus
5	64,2	♂	50-70	168-174	- Arthrose au niveau de la tête fémorale droite - Spondylarthrite de l'atlas et l'axis, des 11 ^e et 12 ^e v. dorsales, des 16 ^e à 18 ^e v. dorsales et des 3 ^e et 4 ^e v. lombales	- Insertions musculaires marquées au niveau des fémurs - Sacralisation de la 5 ^e v. lombale
7a	40,3	♂	24-30	180-183		- Insertions musculaires marquées sur l'ensemble du squelette
8	55,7	♂	mature	172-176	- Arthrose au niveau du lunatum gauche	

Par individu, indice de conservation anatomique (ICA) du squelette, sexe, estimation de l'âge au décès et stature, ainsi que pathologies et particularités les plus remarquables.

*ICA = indice de conservation de Dutour. Selon la valeur obtenue, la préservation des squelettes se classe en mauvaise (0-10 %), médiocre (10-20 %), assez bonne (20 à 40 %), bonne (40-60 %), très bonne (60-80 %) et excellente (80-100 %).

Boussu/Boussu : site du château renaissant, suivi du terrassement partiel des douves et premières recherches archéologiques relatives à l'orangerie

Caroline Rossez

Le projet de sauvegarde et de mise en valeur des ruines du château de Boussu fut mis en chantier dès novembre 2010. Il porte sur le corps d'entrée comprenant le châtelet, inscrit au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, et la galerie, ainsi que sur leurs abords immédiats. L'ensemble architectural, érigé au plus tard au milieu du 16^e siècle et occupé jusqu'en 1944, est localisé dans un parc communal classé comme site archéologique pour sa partie renaissante (parc. cad. : Boussu, 1^{re} Div., Sect. A, n^{os} 235⁵⁶ et 240^b [château] ; coord. Lambert : 109186 est/125357 nord). Le suivi archéologique est assuré par l'asbl Gy Seray Boussu, en partenariat scientifique avec le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles. Il s'inscrit dans un vaste programme de fouilles entrepris dès 1991

par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). Ce dernier a partiellement couvert les secteurs concernés par les travaux de restauration et a ainsi constitué une base de travail essentielle pour les nouvelles interventions. De juin à août 2012, l'accompagnement du terrassement des douves autour du châtelet oriental et en façade est de la galerie permet de compléter les données acquises entre 1997 et 2002. Par ailleurs, une première tranchée d'évaluation a été creusée en avril 2012 à l'entrée du parc (parc. cad. : Boussu, 1^{re} Div., Sect. A, n^o 238²⁰), préalablement à l'aménagement d'un parking.

Terrassements des douves

Le suivi des terrassements s'est intéressé à la stratigraphie du comblement des douves et aux structures annexes construites sur ces remblais. En façade est du châtelet, le creusement d'une nouvelle tranchée (Z1 T20), dans les limites restreintes du talutage final des douves, soit sur une longueur de 9,70 m et une largeur maximale de 4 m en surface, a ainsi livré des indications significatives relatives à la condamnation des douves. La poursuite des fouilles entamées en 2001

à l'est de la galerie a également contribué à poser de nouveaux jalons chronologiques quant aux phases de réaménagement contemporaines et/ou postérieures à la condamnation des douves.

Stratigraphie et profil des fossés

Observée sur une hauteur approximative de 2,50 m, la stratigraphie voit se développer sur une épaisseur de 1,50 m une série de remblais d'origine anthropique et d'aspects divers. Un total de trente-trois US différentes ont ainsi été attribuées. D'étendue et d'épaisseur variable, ces horizons présentent un pendage abrupt du sud au nord et d'ouest en est. Ils ont livré un matériel abondant, l'un d'eux se distinguant par une quantité importante de tessons de céramique grise à parois fines pouvant provenir de la forteresse médiévale désormais bien attestée sur le site (Ansieau, 1996-1997, p. 45 ; Capouillez, 1998, p. 31 ; Willems, 2000, p. 66 ; Decart, 2010, p. 75). Mis en perspective avec les données recueillies au sud du châtelet, ils confirment un remblaiement rapide et systématique des douves lors de grands travaux de réaménagement, laissant supposer la préexistence d'une vaste dépression à proximité immédiate du châtelet d'entrée jusqu'au début du 19^e siècle au plus tard. Dès 1810, le comte de Caraman, héritier

des seigneurs de Boussu, entreprend en effet la création d'un jardin pittoresque autour de ce qui devient alors le nouveau corps de logis tandis que l'ancienne résidence seigneuriale est arasée.

Les niveaux les plus anciens n'ont pas été atteints par les terrassements afin de préserver le radier en bois supportant les soubassements des édifices renaissants et en raison du temps limité de l'intervention. La présence de comblements plus anciens scellant les dépôts sur le fond des douves, situé entre 3 et 4 m sous le niveau de circulation actuelle, n'a donc pas pu être vérifiée dans ce secteur.

Structures annexes à la galerie : les phases d'aménagement

Au nord du châtelet, de nouvelles structures prenant place dans et sur ces premiers remblais ont été mises au jour. Parmi celles-ci, un moignon de maçonnerie arasée a été dégagé à l'occasion d'un sondage ouvert sur une surface de 1 625 m², entre les fondations du sas d'entrée d'une cave annexe à la galerie, déjà partiellement investiguée et démontée (Willems, 2002). Accolée au soubassement de la façade est de la galerie, elle est conservée sur des dimensions minimales de 1,16 m de longueur, 0,95 m de largeur et 0,52 m de



Vue du sas d'entrée septentrional de la cave annexe en cours de fouilles. À l'avant-plan : mur nord de la cave annexe ; au centre : sondage entre les murs en soubassement du sas et découverte d'un moignon de maçonnerie accolé à la façade est de la galerie.

hauteur. La maçonnerie massive comprend des briques posées à plat de façon régulière et utilise en remploi des pierres bleues sculptées. La face parementée est orientée vers l'est. Elle est composée d'éléments de remploi, fragments de bandeaux en pierre bleue de différents formats, assisés. Cette structure prend appui sur une fine semelle de mortier, l'ensemble reposant directement sur un épais remblai composé de terre et de débris de construction.

Si l'identification de cet aménagement reste problématique, il paraît lié à la maçonnerie de briques découverte en 2001 de l'autre côté du mur de cave et démontée entretemps. Celle-ci était également accolée au soubassement de la galerie, dans l'axe d'un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur, avec un niveau d'arasement plus haut d'une vingtaine de centimètres seulement. Cette hypothèse est étayée par la mise en œuvre du mur de cave dont les deux faces sont caractérisées par des joints dégueulants localisés principalement contre la galerie et à la base du mur, témoignant d'une construction en tranchée creusée à travers les maçonneries existantes et les remblais sous-jacents. Celle-ci n'apparaît donc plus comme contemporaine ou de peu postérieure aux premiers comblements de condamnation des douves en tant qu'espace aquatique (Willems, 2002, p. 64). Elle succède manifestement à une phase de transition (phase I) qui voit le maintien d'une vaste dépression autour du châtelet d'entrée et la création de nouvelles structures qui lui sont directement associées. Ces découvertes font écho à d'autres vestiges projetés contre les façades du corps d'entrée (Willems, 1999, p. 43 ; 2000, p. 67) et qu'il faut probablement dater de la seconde moitié du 18^e siècle, période pour laquelle les sources historiques disponibles sont largement déficientes. Ces conclusions nous amènent à considérer la construction de la cave annexe comme un événement concomitant de la condamnation systématique des douves et d'un remaniement du parement de la façade orientale de la galerie (phase II). Une nouvelle phase de travaux (phase III) sera marquée par l'adjonction du sas d'entrée mais rien n'exclut qu'elle ait pris place après un court laps de temps. Cette structure était encore matérialisée au moment de l'intervention en 2012 par ses deux pans de murs en soubassement, d'une épaisseur moyenne de 1 m, disposés à angle droit. Ceux-ci forment une maçonnerie massive constituée de briques et de pierres liées au mortier de chaux. Ils s'installent à travers les remblais de condamnation définitive des douves desquels ils intègrent une partie des débris de construction ; ils butent contre la face externe du mur nord de la cave annexe et le mur de la galerie remanié à cet endroit.

À l'est de la cave, une citerne pourrait être plus récente que ces derniers aménagements. Déjà repérée en 1992,

le suivi des terrassements a permis d'en établir l'implantation exacte à 2,65 m de la façade nord du châtelet. Sa base n'a toutefois pas pu être atteinte. Accessible par un puits d'accès vertical au nord-est, elle présente des dimensions intérieures de 4 m de long sur 2,50 m de large, soit une superficie de 10 m², pour une hauteur maximale de 1,80 m sous la voûte. Construite en briques liées au mortier broyeur, elle fut mise en chantier par l'ouverture d'une tranchée à travers les remblais des douves, probablement dans la seconde moitié du 19^e siècle, comme en témoignent les joints dégueulants observés sur la face extérieure du mur sud. Une canalisation en grès et un collecteur maçonné en briques installés dans les remblais supérieurs des douves, à proximité immédiate de la façade du châtelet, pourraient lui être associés.

Deux nouveaux tâcherons portés à notre connaissance

Lors des démontages opérés en façade est de la galerie, une observation étonnante fut faite au niveau du soubassement en moellons de grès de Bray de l'édifice renaissant. Bien qu'encore énigmatique, elle mérite d'être signalée. Il s'agit de la première découverte de tâcheron sur grès de Bray a priori en place faite sur le site. Deux moellons, disposés sur deux assises superposées, sont marqués d'une croix de Saint-André incisée en surface. Un exemplaire similaire avait été rencontré en remploi dans le dispositif d'accès méridional tardif à la galerie en 2011 (Rossez, 2011).

Vestiges de l'orangerie

La construction de l'orangerie prend place dans le contexte du jardin pittoresque créé au 19^e siècle : elle est sise dans la partie orientale de celui-ci, soit au sud de l'ancienne basse-cour du 16^e siècle. Abattue dans le cadre des projets de lotissement entre 1970 et 1985, l'orangerie est encore peu documentée. Outre le plan de 1834, des photographies anciennes montrent un bâtiment en ruines entre 1945 et 1967 (Capouillez, De Jonge & Van de Vijver, 1998, p. 54). Celui-ci se composait d'un corps central de plan rectangulaire, orienté ouest/est et flanqué de deux pavillons moins hauts et légèrement plus étroits.

Les décapages réalisés en 2012 ont recoupé l'extrémité nord-ouest de l'orangerie sur une surface de 9,60 m de long et 2 m de large, pour une profondeur maximale de 0,80 m. Ils ont mis en évidence quatre murs en briques arasés directement sous le niveau de circulation actuel. Les maçonneries présentent un appareillage irrégulier de briques entières et fragmentaires (23 × 9,5 × 7 cm) liées au mortier de teinte crème.



Vue des vestiges de l'orangerie du 19^e siècle mis au jour à l'entrée du parc prise depuis le nord-est. À l'avant-plan : mur de façade nord du corps central ; à l'arrière-plan : fondations du pavillon occidental.

Vers l'ouest, un premier espace de 5,20 m de long sur 3,15 m de large correspond vraisemblablement au pavillon occidental. Accolé au corps central de l'orangerie, ce dernier est essentiellement conservé au niveau des murs de fondations, épais de 0,70 m et formant ressaut par rapport aux murs qu'ils supportent. Ces derniers, conservés sur tout au plus trois assises, contrastent avec ceux délimitant le corps central. Le mur de façade nord de cette partie de l'édifice a été mis en évidence sur une longueur de 7,50 m. Large de 1 m, ses fondations n'ont pas pu être situées en raison de la limite de fond de coffre. Celle-ci a toutefois permis d'établir l'existence d'une cave voûtée sous le corps central. On y pénétrait vraisemblablement depuis l'extérieur par un escalier aménagé dans le mur de façade nord.

L'horizon de destruction du bâtiment, localisé en façade nord directement sous la couche arable, a été rencontré sur une profondeur de 0,50 m. Il se compose essentiellement de matériaux de construction dont certains éléments structurants des élévations. D'après les photographies anciennes, les élévations en briques dont les angles étaient ornés d'une chaîne en pierre harpée reposaient sur un soubassement en pierres. Il semble que toutes les baies étaient surmontées d'un arc

en plein cintre composé de moellons en pierre blanche d'Avesnes. Un bandeau en même matériau, localisé au niveau de la base des arcs, assurait quant à lui une continuité visuelle entre les différentes façades du bâtiment. Lors des fouilles, ont été récoltées des briques de grand format (24 × 7 × 9,5 cm) et de nombreux moellons en pierre blanche, certains sculptés, tels que claveaux, corniches moulurées et éléments de bandeau.

Avant leur démolition, l'abandon des lieux est matérialisé par une quantité non négligeable de débris de verre découverte dans le même remblai. L'étude du matériel recueilli pourrait permettre de vérifier l'hypothèse d'une zone de rejet de la brasserie voisine.

Bibliographie

- ANSIEAU C., 1996-1997. Boussu : les fouilles du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, p. 45-46.
- CAPOUILLEZ M., 1998. Historique du château. In : DE JONGE K. (dir.), *Le château de Boussu*, Namur (Études et Documents, Monuments et Sites, 8), p. 29-42.
- CAPOUILLEZ M., DE JONGE K. & VAN DE VIJVER D., 1998. L'environnement du château. In : DE JONGE K. (dir.), *Le château de Boussu*, Namur (Études et Documents, Monuments et Sites, 8), p. 45-66.

- DECART V., 2010. Boussu/Boussu : l'aile est de la résidence seigneuriale du château de Boussu, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 75-77.
- ROSSEZ C., 2011. Boussu/Boussu : suivi archéologique des travaux de restauration du corps d'entrée du château renaissant, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 91-92.
- WILLEMS D., 1999. Boussu/Boussu : aménagements tardifs autour de la galerie d'entrée du château de la Renaissance, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 42-43.
- WILLEMS D., 2000. Boussu/Boussu : site du château de la Renaissance, évolution des douves et de l'accès à la demeure seigneuriale, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 66-68.
- WILLEMS D., 2002. Boussu/Boussu : clôture des recherches sur l'aire d'entrée du château renaissant, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 62-64.

Chièvres/Chièvres : évaluation archéologique au pied de l'église Saint-Martin

Dolores INGELS

Historique

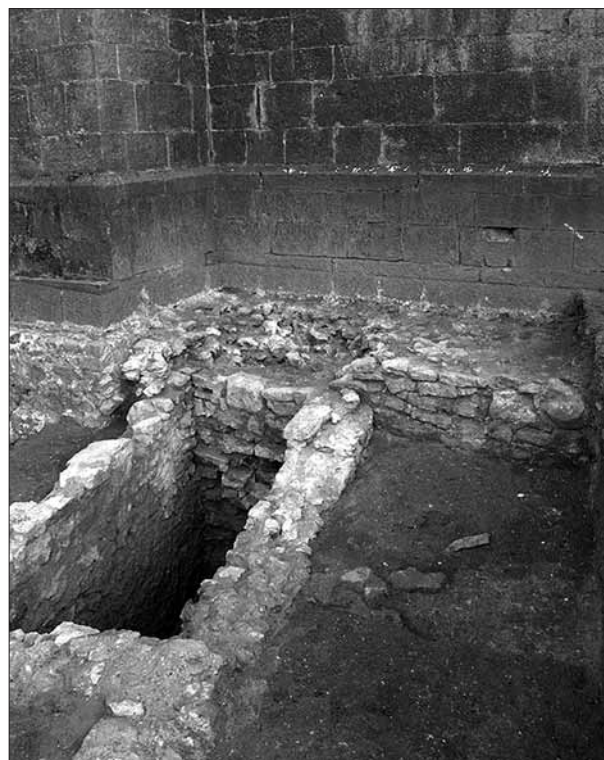
L'église paroissiale Saint-Martin se dresse sur un éperon rocheux situé au nord-ouest de la ville, dans l'intra-muros, non loin de la tour de Gavre (15^e siècle). Elle se trouve au cœur d'un parc arboré, vieux cimetière désaffecté aux pierres tombales branlantes. La première mention connue de cet édifice date de 1108. Il ne s'agit probablement pas du sanctuaire le plus ancien car la villa de Chièvres est attestée dès 828. L'église actuelle est élevée au 14^e siècle et se rattache au groupe gothique hennuyer. Elle comprend alors une tour en façade, une nef de trois travées avec bas-côtés à berceaux de bois transversaux et un chœur plus étroit flanqué d'une chapelle et d'une sacristie. Les travaux menés de 1504 à 1543 sont l'occasion de reconstruire un chœur plus grand à trois pans, d'ajouter une chapelle contre le flanc sud du chœur et de créer un pseudo-transept. Ces éléments reçoivent des voûtes d'ogives, tout comme les bas-côtés et les anciennes sacristie et chapelle accolées au nord du chœur. La nef centrale est également modifiée avec notamment la mise en place d'un berceau lambrissé. L'ossature de celui-ci, aux blochets sculptés d'anges et de saints, subsiste au-dessus des voûtes d'ogives posées dans la deuxième moitié du 16^e siècle ou dans le courant du 17^e siècle. Dès 1506, un campanile à fine flèche surmonte la croisée du pseudo-transept mais sa

suppression est décidée en 1686. La tour, foudroyée en 1504, est remaniée, haussée et pourvue de quatre tourelles d'angle vers 1535. En 1684, lors de la guerre des Réunions, les Français la font sauter. Sa restitution à partir des ouïes remonte à 1872-1877. Enfin, les dommages de guerre subis en 1943-1944 sont réparés en 1950-1955.

L'église Saint-Martin, classée en 1949, nécessite aujourd'hui de nouvelles restaurations. Dans ce cadre, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) effectue une fouille d'évaluation en septembre-octobre 2012 le long du bas-côté nord et dans l'angle formé par ce bas-côté et la tour (coord. Lambert : 110172,9 est/142122,8 nord).

La tour de l'église

La tour subit au cours des siècles maintes destructions, transformations et réparations. La partie la plus ancienne connue à ce jour est, logiquement, l'imposante fondation dégagée face nord au cours de la campagne de fouille 2012. Cette construction date du 14^e siècle ou est antérieure ; elle est intégrée dans l'aménagement de latrines utilisées dans le courant du 14^e siècle et détruites à la fin du 14^e-début du 15^e siècle. La fondation du contrefort le plus à l'est est postérieure ; elle prend place contre la fondation même de

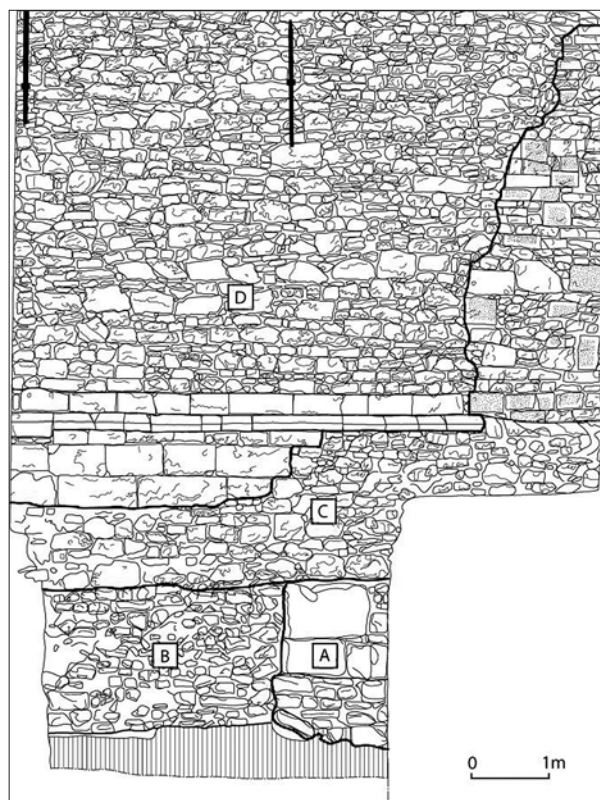


Église Saint-Martin : à l'arrière-plan, fondations et élévations de la tour et d'un de ses contreforts ; à l'avant-plan, l'habitat et ses latrines.

la tour dont elle diffère de par ses matériaux. C'est certainement aussi le cas pour les cinq autres contreforts qui, comme celui étudié, ont vraisemblablement été rendus nécessaires vers 1535, lors du rehaussement de la tour et de l'ajout des quatre tourelles d'angle. D'après les trois gouaches des albums de Croÿ (vers 1598 ; Duvosquel, 1987), ils s'élevaient jusqu'aux tourelles alors qu'aujourd'hui ils s'interrompent bien avant. Rappelons qu'en 1684 les Français font sauter la tour et qu'une restitution assez complète a lieu de 1872-1877. Alors en charge des travaux, Jean-Baptiste Mottrie prend vraisemblablement le parti de ne plus prolonger les contreforts vers le haut. Une autre décision importante pour l'aspect général de l'édifice est peut-être également à attribuer à l'architecte athois. Elle concerne le parement extérieur de la tour. En effet, au vu du nombre d'interventions menées au fil des siècles, l'appareillage actuel de l'élévation, constitué de pierres de taille disposées en assises réglées, est paradoxalement peu parlant. Son homogénéité résulte probablement de la restauration menée dans la seconde moitié du 19^e siècle. Un élément va en ce sens : le motif de petits traits soulignant perpendiculairement les bords des blocs et encadrant ainsi la zone centrale bouchardée. Ce décor se retrouve sur maintes pierres utilisées dans la région pour des constructions du 19^e siècle. On peut donc avancer l'hypothèse d'une réfection complète du parement de la tour lors de l'importante restauration menée par J.-B. Mottrie.

Le bas-côté nord de l'église

Au minimum trois phases de construction se distinguent pour la façade ouest du collatéral nord. La fondation d'un premier édifice se marque par un chaînage d'angle composé de pierres équarries (A). Certains éléments sont de teinte rougeâtre et pourraient avoir été récupérés d'un bâtiment incendié. Cette fondation appartient peut-être à l'église mentionnée en 1108 dans les archives et est en tout cas antérieure au 14^e siècle. En effet, les spécialistes s'accordent en général pour faire remonter la structure globale de l'édifice religieux actuel, dont notamment les collatéraux couverts de berceaux de bois transversaux et rythmés de pignons aigus, à cette époque. L'élément mis au jour appartient à un bâtiment soit plus petit, soit décalé vers le sud et arasé pour laisser place à l'édifice connu aujourd'hui. Il est intégré dans la fondation du collatéral nord et prolongé par un blocage (B) avec lequel il sert de base à l'élévation. Cette dernière, mêlant moellons bruts et pierres de taille de récupération, n'est préservée que pour une portion du soubassement et, jusqu'à une certaine hauteur, au niveau de l'angle formé avec la tour (C). Le collatéral est donc partiellement détruit et relevé avant



Fondation et élévation de la façade ouest du bas-côté nord (DAO A. Merckx, RPAW).

la campagne de travaux qui s'étire de 1504 à 1543. C'est en effet à cette époque qu'a lieu l'ajout des voûtes sur les bas-côtés et, par conséquent, le renforcement des maçonneries à l'aide de contreforts. Or, ces derniers s'appuient contre les façades et n'ont guère de cohésion avec elles, ce qui confirme bien la préexistence des façades et l'absence de projet de voûtement au moment de leur reconstruction. Les nouvelles élévations (D) se marquent par un soubassement de pierres de taille pour le mur ouest et à l'appareillage irrégulier de moellons bruts pour le côté nord. Dans les deux cas, la dernière assise est de pierres taillées, chanfreinées ; elle est surmontée d'un rang de pierres de taille au-dessus duquel se dresse un appareillage irrégulier de moellons bruts. La porte supposée « du Paradis », aménagée dans cette façade et murée à une date inconnue (peut-être 1842), se caractérise par ses piédroits biseautés et son linteau monolithique en bâtière sur coussinets profilés. Cette ouverture est parfaitement intégrée à la reconstruction et semble donc bien contemporaine de celle-ci. Chronologiquement, elle se positionne donc entre le 14^e siècle et le tout début du 16^e siècle.

Pour en revenir aux contreforts ajoutés au 16^e siècle, ceux-ci sont généralement placés par paire au niveau de chaque angle, perpendiculairement aux murs qu'ils soutiennent. Pourtant, l'angle nord-ouest du collatéral nord n'en compte plus qu'un de nos jours, oblique. La fouille démontre l'existence de deux fondations décalées



Façade nord du bas-côté nord : fondation, élévation et porte supposée « du Paradis ».

par rapport à l'élévation actuelle, ce qui implique une transformation survenue en cours de travaux ou a posteriori. Cette modification entraîne une fragilisation de l'ensemble et contribue aux dégradations visibles aujourd'hui. À noter enfin que ce contrefort, comme celui présent entre les deux pignons aigus du flanc nord, est bâti en élévation à l'aide de pierres de taille de réemploi marquées d'anciens trous d'ancrage. Apparemment, dans la seconde moitié du 19^e siècle, J.-B. Mottrie intervient aussi au niveau de la façade ouest du collatéral. En effet, le pan de l'ancienne élévation (C), conservé contre le vaisseau central, porte les traces d'une réfection. Le liant visible par endroits est similaire à celui utilisé pour le parement de la tour. En outre, des pierres de taille brisées, placées de manière incohérente dans la maçonnerie comme pour en combler des vides, montrent le motif de petits traits et de zones bouchardées déjà décrit pour cette même tour. La partie supérieure du soubassement est chanfreinée maladroitement pour assurer un semblant de cohérence visuelle avec le reste de la façade. Les assises de pierre qui le surmontent sont également retravaillées dans le même objectif. Cette restauration peu soignée s'explique par la position de ce pan de mur partiellement masqué par un contrefort. Des dégâts occasionnés par le ruissellement des eaux depuis

les toitures de la nef centrale, du collatéral et du clocher l'ont sans doute imposée.

Le cimetière

Six inhumations, étagées sur trois niveaux, sont fouillées et relevées au cours de la campagne archéologique. Les cinq localisées dans l'angle formé par la tour et le collatéral nord concernent des enfants, alors que la sixième le long du flanc nord contient un adulte. Tous les corps sont placés en position de décubitus dorsal, en pleine terre, sans cercueil, ni même apparemment de linceul. Les orientations varient probablement en fonction de l'ancienneté ; ainsi, les quatre inhumations dont le niveau est le plus bas sont plus ou moins parallèles à l'église actuelle avec la tête à l'ouest, tandis que les deux plus hautes sont perpendiculaires avec le crâne au nord. Plusieurs creusements ont été repérés à diverses profondeurs. La plupart peuvent correspondre à des sépultures bouleversées par les constructions, d'autant que les comblements contiennent des ossements humains dispersés. L'une des plus anciennes fosses est partiellement détruite lors de la construction des fondations de l'édifice religieux du 14^e siècle. À noter la présence d'un trottoir de briques aménagé le long de la tour et perturbé par des tombes récentes. Enfin, signalons que les monuments funéraires les plus récents encore en place remontent à la fin du 19^e siècle et contribuent à situer l'époque de désaffectation du cimetière.

L'habitat

Des latrines et les fondations de deux murs en pierres appartiennent à un habitat – peut-être l'ancienne cure – accolé au flanc nord de la tour. La fosse d'aisance, plus ou moins rectangulaire et parementée de moellons bruts, s'appuie directement contre la fondation de la tour. Son comblement inférieur résulte de son utilisation et contient de la céramique datée du 14^e siècle. Le reste du remplissage, dû à l'abandon et à la destruction de la structure, révèle du matériel de la fin du 14^e-début du 15^e siècle. La céramique recueillie dans une fosse-dépotoir creusée à l'intérieur de l'habitat confirme la démolition de celui-ci dans le courant du 15^e siècle. La petite parcelle de terre ainsi libérée est nivelée et réaffectée en lieu de sépultures.

Le parc actuel

Après sa désaffectation à la fin du 19^e siècle, le cimetière est aménagé en parc ; une terre végétale est mise en place et engazonnée, des sentiers sont tracés et l'ensemble est boisé.

Synthèse, perspectives et recommandations

En ce qui concerne l'église Saint-Martin, ces sondages ponctuels permettent l'analyse des fondations remontant au 14^e siècle et de constater leur relatif bon état. La mise au jour d'une maçonnerie antérieure, même sur un court tronçon, attire l'attention sur le potentiel du sous-sol de l'édifice religieux. Notre connaissance des sanctuaires chiévrais précédents, très lacunaire, pourrait être considérablement améliorée grâce à une opération archéologique. Enfin, l'observation du bâti actuel révèle des événements importants, comme la destruction et reconstruction entre le 14^e siècle et le début du 16^e siècle du bas-côté nord ou la modification de son système de contrefort. Elle permet aussi de mieux appréhender l'ampleur de la campagne de travaux menée de 1872 à 1877 et de son impact visuel sur l'édifice.

Seul un échantillon des nombreuses tombes que compte le cimetière désaffecté entourant l'église a été étudié, par nécessité. Certaines inhumations sont antérieures à l'édifice actuel. Dans le cas où ce lieu de sépulture serait menacé, il serait utile de procéder à sa fouille complète. L'analyse anthropologique des corps permettrait d'établir un profil (physique, social...) relativement complet de la population locale à travers les siècles. Les coutumes funéraires pourraient également être cernées.

La découverte d'un habitat des 14^e et 15^e siècles, collé à la tour de l'édifice religieux, est inattendue. En effet, aucun témoignage de son existence ne nous était parvenu à ce jour. Sa fouille n'a été que partielle vu l'emprise limitée dévolue aux sondages. Cependant, une intervention archéologique préventive devra être envisagée en cas de travaux dans cette zone. Les prélèvements réalisés dans les latrines seront analysés par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et contribueront ainsi à une meilleure connaissance des habitudes alimentaires des utilisateurs de ces commodités.

Bibliographie

- BERCKMANS O., GHISLAIN J.-C. & SANSEN R., 1980. *Le patrimoine architectural*. In : *Le patrimoine du Pays d'Ath. Un premier bilan*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, II), p. 113-221.
- BRIGODE S., 1949. L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique, *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, I, p. 85-353.
- DE WAHA M., 2010. *Du Carolingien à la base aérienne, heurs et malheurs de Chièvres*, Namur (Carnets du Patrimoine, 70).
- DUVOSQUEL J.-M. (dir.), 1987. *Album de Croÿ*, t. V, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, p. 150-151, 246-247 et 286-287.

Dour/Élouges : découvertes d'époque romaine et vestiges d'exploitations houillères, rue des 34

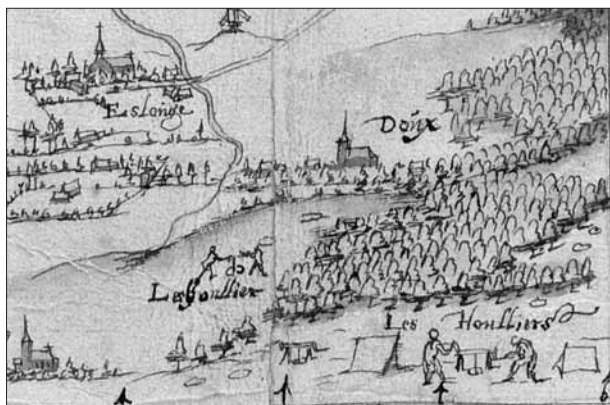
Marceline DENIS

L'intervention survenue à Élouges, rue des 34 (coord. Lambert 72 : 106088 est/120844 nord), fait suite à l'introduction d'un permis de lotir pour 13 unités familiales sises sur différentes parcelles contiguës. Bien que totalisant une faible surface, l'aménagement s'établit dans une zone archéologique sensible ayant livré par le passé les vestiges d'un établissement d'époque romaine et une nécropole mérovingienne.

Le site investigué est positionné en bordure d'un plateau délimitant la vallée du hameau du Monceau. C'est précisément à l'extrémité nord des parcelles étudiées (parc. cad. : Dour, 4^e Div., Sect. B, n^{os} 309^f, 136^{b2z}, 136^z et 1047^f) que divers indices d'une occupation attribuable à l'époque romaine furent découverts. D'importants niveaux de remblais déversés depuis le plateau, à hauteur de la rupture de pente, ont pu être étudiés. Ces dépôts, largement dominés par des rejets de matériaux de construction, prennent appui sur des horizons humifères préservés sous les strates anthropiques. Une intervention menée en 2009 sur une parcelle proche, occupant la même position topographique, avait révélé



Réseau d'ornières matérialisant un cheminement (époque romaine) et fosses d'enfouissement des rejets schisteux liées à l'exploitation houillère du site (date indéterminée).



Représentation d'une exploitation houillère au début du 17^e siècle dans la région de Dour. On y observe des installations sommaires et les mineurs activant un treuil sur un puits d'extraction (détail de Le Poivre, 1616, © Bibliothèque royale de Belgique).

une zone d'épandage similaire (Denis, 2011). Ces deux zones de déversement identifiées sont probablement liées à l'activité d'un établissement romain établi sur le plateau et exploré dès le 19^e siècle. L'occupation antique du site se poursuit par la présence d'un réseau de profondes ornières traçant un cheminement orienté suivant un axe est/ouest et plongeant visiblement vers la vallée encaissée du hameau voisin. Un fossé de même orientation borde son flanc septentrional à 5 m de là. Ces différentes structures, ainsi que quelques fosses de faible ampleur positionnées dans cet espace réduit du site, livrèrent un matériel céramique très fragmentaire attribuable au 3^e siècle apr. J.-C.

L'occupation suivante illustre une toute autre problématique, orientée vers l'analyse des structures liées à l'exploitation houillère. En effet, la région connut une activité d'extraction importante du charbon attestée depuis le Moyen Âge et se poursuivant jusqu'au 20^e siècle. Un premier puits d'exploration minière de plan quadrangulaire a pu être partiellement repéré en fouille. La documentation relative aux concessions minières du 20^e siècle a permis d'identifier et cartographier cette exploitation avec précision. Il n'en va pas de même pour les autres vestiges mis au jour pour lesquels aucun indice ne permet une identification ni la détermination d'une période d'activité précise. La typologie des exploitations semble en effet avoir peu varié au cours du temps. De plus, l'étude de ces structures est bien souvent limitée à la seule observation du plan et en l'exploration sommaire des niveaux supérieurs. On dénombre sur ce site d'une trentaine d'ares pas moins de vingt-deux structures liées à cette activité. Il s'agit notamment d'un important puits de plan circulaire dont l'étude des niveaux supérieurs a pu mettre en évidence l'utilisation d'un bardage interne en matériaux périssables. Ce puits était accompagné de quatre petits puits circulaires ou tourets de 1 m de diamètre correspondant à des canaux

secondaires d'accès et/ou d'aération. Complétant le dispositif, plus d'une dizaine de fosses quadrangulaires sont disposées en cercle autour de ces premières installations. Elles semblent correspondre à des fosses d'enfouissement du substrat schisteux excédentaire. Des sources documentaires hainuyères disponibles pour le 18^e siècle attestent en effet d'une ancienne pratique de remise en état du terrain exploité par enfouissement en fosses des rejets inutilisés. Bien qu'il soit malaisé à l'heure actuelle de dater ces vestiges, leur étude, même succincte, peut contribuer à l'établissement d'un corpus typologique pour les interventions futures.

Bibliographie

- DENIS M., 2011. Dour/Élouges : découverte fortuite dans le cadre d'une perquisition judiciaire, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 88-89.

Sources

- LE POIVRE P., 1616. Description topographique de la rivière de Hainne. In : *Recueil de plans de villes et de châteaux, de fortifications et de batailles, de cartes topographiques et géographiques, se rapportant aux règnes de Charles-Quint, de Philippe II et d'Albert et Isabelle*, document cartographique (Bibliothèque royale de Belgique), pl. 16.

Écaussinnes/Écaussinnes-d'Enghien : diagnostic et fouille préventive au domaine de Bel Air

Nicolas AUTHOM

Durant l'été 2012, une vingtaine d'hectares ont été diagnostiqués à Écaussinnes-d'Enghien par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) en vue de l'agrandissement du domaine résidentiel de Bel Air (parc. cad. : 1^{re} Div., Sect. B, n^{os} 10^{b4}, 10^x, 11, 12^a, 34^a, 35^a, 35/02, 36/02, 39^a, 40, 41, 42, 43, 44, 45^a, 55^c et 60^a ; coord. Lambert (au centre de la parcelle) : 134905 est/139692 nord). Les indices d'une présence humaine se résumaient, selon l'inventaire cartographié des sites archéologiques du service de l'Archéologie, à un moulin à vent et à la ferme « Bel Air » (anciennement ferme Derideau, du nom de ses propriétaires qui exploitaient à proximité une carrière de petit granit ; Baguet, 1985, p. 33-39). Lors des sondages, trois types de vestiges ont retenu notre attention : les tronçons d'un chemin, des structures de combustion et des drains présentant une facture particulière et soignée.



Détail d'une structure de combustion à mi-coupe.

Le chemin, large de 2,30 m à 2,70 m, se présente soit sous la forme d'un cailloutis posé à même le sol, soit sous la forme de gros blocs de granit dont les faces supérieures sont aplanies, placés côte à côte et formant un alignement rectiligne. Ce chemin figure déjà sur les cartes du Dépôt de la Guerre de 1869 ; il est aligné avec le porche d'entrée de la ferme « Bel Air » et relie celle-ci à un sentier qui mène au « Quartier central », le centre ancien du village.

Le diagnostic a révélé trois structures de combustion identiques qui semblent unies tant chronologiquement que fonctionnellement bien qu'aucune organisation spatiale ne les relie. Toutes trois sont de plan circulaire (diamètre allant de 1,70 m à 2 m) et aménagées en fosse avec une profondeur conservée qui varie entre 0,08 m et 0,30 m. Les parois et le fond sont rubéfiés à des degrés différents : certaines zones sont simplement rougies alors que d'autres endroits sont indurés et même parfois vitrifiés. Une seule des trois structures comprenait une importante couche de charbon de bois, les deux autres étant comblées par un même remplissage : un limon gris brun clair, hétérogène, fortement bioturbé et sans aucun matériel archéologique. Faute d'information probante et de mobilier, ces trois structures de combustion n'ont



Tronçon de drain de type « canalisation », avec dalle de couverture.

pu être ni datées ni interprétées (s'agit-il des foyers qui ont servi lors du déboisement de terres ?).

Enfin, un important réseau de drains occupe la partie basse du terrain. À côté des drains modernes en terre cuite ou en plastique, quelques éléments édifiés en pierre ont nécessité une étude plus approfondie afin d'être appréhendés et identifiés. Parmi ceux-ci se distinguent deux types différents mais complémentaires dont la facture traduit vraisemblablement des procédés anciens. Le réseau principal se présente sous forme de « canalisations » construites en petit granit ; celles-ci sont de dimensions diverses d'un sondage à l'autre mais leur canal est généralement large de 0,30 m et profond de 0,20 m. Ce dernier est formé par des blocs équarris sur la face intérieure, maintenus à l'arrière par un blocage ; ils sont posés à sec sur des pierres de fond et surmontés de dalles de couverture de tailles importantes (min. 0,50 m de côté et épaisses de 0,05 m). Le second type de drains vient se greffer perpendiculairement à ces canalisations ; il se caractérise par un empierrement rectiligne, large de 0,35 m à 0,70 m, composé de petites pierres irrégulières posées à même le sol. Isolés dans un sondage, ces drains étaient premièrement interprétés comme des fondations de mur avant qu'une jonction avec un drain du premier type n'ait été trouvée. Les canalisations ont été vidées du limon homogène gris qui les comblait mais, à part quelques pierres, aucun matériel n'y a été trouvé. Aucun élément de datation pour la pose de ces drains n'a été mis au jour, seul un tronçon a été recoupé par le chemin d'accès à la ferme « Bel Air » suggérant une chronologie relative. Si la nature argileuse du sédiment à cet endroit et l'humidité du sol peuvent expliquer la présence de drains, les moyens mis en œuvre sont eux assez inhabituels en milieu rural. De tels aménagements se rencontrent plus généralement en milieu urbain, comme récemment à la porte de Bordial à Namur (Tilmant, 2013, p. 280) ou en bord de chaussée comme collecteurs. Des informations orales recueillies relatent l'existence d'un étang à proximité ; les canalisations auraient pu alimenter ce dernier mais les informations manquent pour étayer cette hypothèse. Quant à l'utilisation du petit granit pour ces constructions, elle s'explique vraisemblablement par la proximité des carrières locales dont il faut rappeler ici que les premiers propriétaires de la ferme « Bel Air » étaient eux-mêmes carriers.

Bibliographie

- BAGUET L., 1985. Historique des Carrières d'Écaussinnes, *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, XXXI, 300 p.
- TILMANT P.-H., 2013. Namur/Namur : interventions archéologiques complémentaires à la porte de Bordial, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 277-281.

Frateries/Frateries : vestiges de campements militaires (fin 16^e-début 17^e et 18^e siècle)

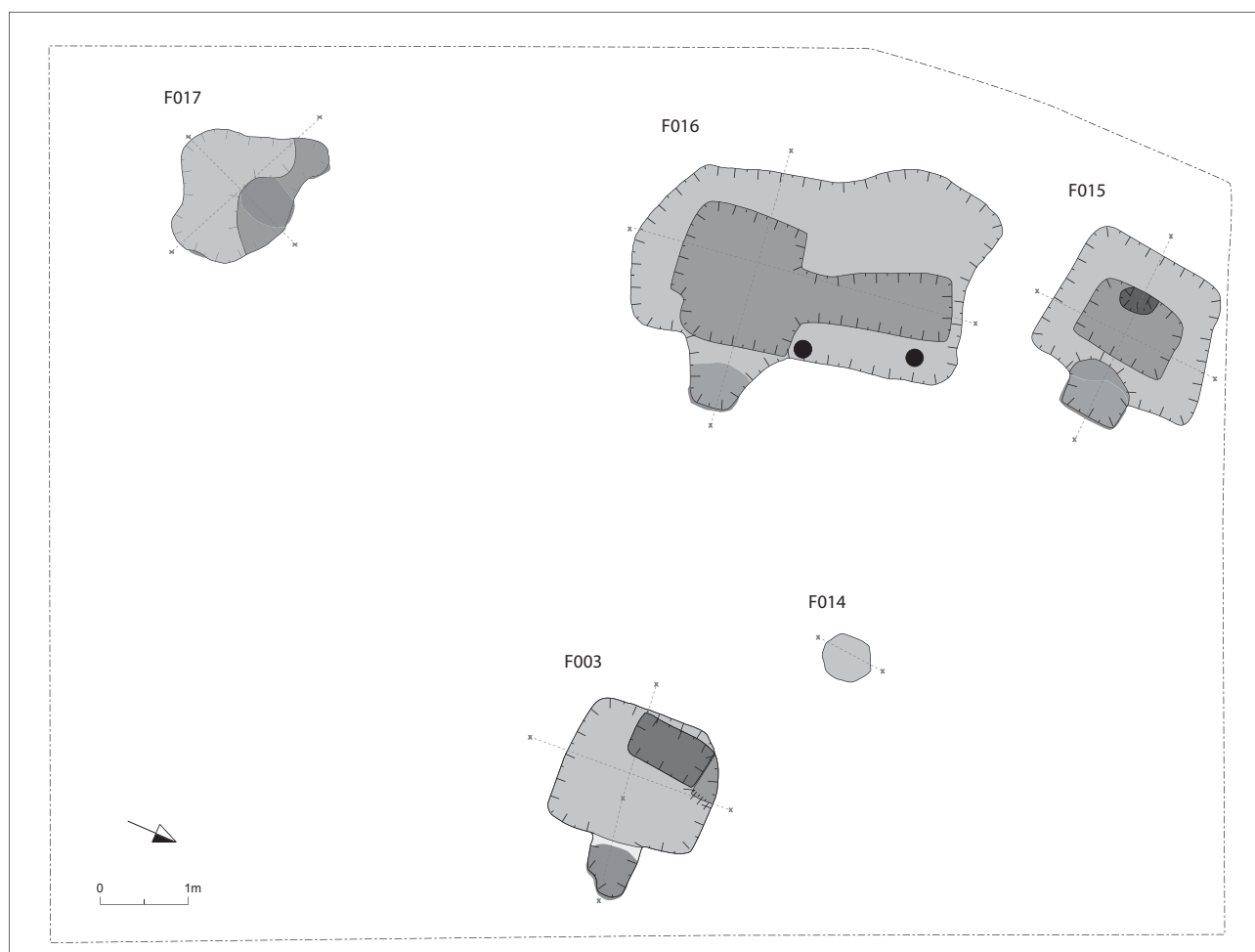
Marceline DENIS

En février 2012, une intervention archéologique s'est tenue sur le site d'un futur lotissement de 3,75 ha situé sur l'entité de Frateries (parc. cad. : Sect. A, n^{os} 203^F, 207, 208, 206, 205^{E2} ; coord. Lambert 72 : 117393 est/122551 nord). Cet espace était jusqu'alors documenté comme site d'extraction de craie avec une importante activité de fours à chaux et d'exploitations houillères attestées dès le 18^e siècle. L'évaluation en tranchées continues, complétée par quelques extensions ponctuelles, révéla les vestiges d'occupations militaires isolées en deux secteurs distincts.

Une structure rubéfiée circulaire (F001, hors plan de détail) atteignant près de 4 m de diamètre fut observée au nord des parcelles. Cet élément est caractérisé par la présence d'un creusement en « fer à cheval » positionné autour de l'aire de combustion. L'excavation présente des parois verticales et un fond plan jonché par endroits

de fragments de charbon de bois. La fouille de cette structure a permis d'identifier trois états distincts du fait (utilisation – comblement partiel – réutilisation), probablement très proches dans le temps. Le matériel céramique associé n'a pu être daté avec précision. Par comparaison, cette structure peut être rapprochée d'un exemplaire similaire découvert récemment sur le site de Famars « Mont Houy » (France, dép. du Nord ; Clotuche, 2012). Cette structure, identifiée comme « foyer de campement », fait partie d'un vaste campement militaire établi par l'armée française de Louis XIV lors du siège de Valenciennes en 1669. L'exemplaire mis au jour à Frateries peut se comprendre comme un foyer de plein air et ses aménagements. La présence d'une tranchée périphérique pourrait tout aussi bien s'expliquer par la volonté de préserver le campement des incendies en isolant le foyer que par le souhait de disposer d'une banquette où s'asseoir.

À une trentaine de mètres plus au sud, quatre structures excavées furent découvertes (F003, F015, F016 et F017). Elles sont positionnées à faible distance l'une de l'autre, comme établies en batterie. Ces structures sont composées de deux parties distinctes : d'une part une fosse quadrangulaire à fond plan et globalement



Plan de détail. Vestiges de campement : structures excavées correspondant à des aménagements sous tentes.

horizontal ; d'autre part un foyer extérieur rectangulaire. La fosse principale présente des dimensions relativement réduites et variables : entre 1 et 3 m². Deux structures (F015 et F016) présentent dans la fosse principale des banquettes périphériques étroites et semblent avoir comporté un à deux aménagements accueillant d'étroits poteaux. Le foyer, de dimension réduite, est toujours situé légèrement plus haut que le fond de la structure excavée principale. L'extrémité de cet aménagement est caractérisée par une forte rubéfaction des parois et du fond. Chacune de ces structures présente un dépôt lié à sa phase d'utilisation, de même, chaque foyer présente encore des rejets cendreaux liés à sa dernière phase de fonctionnement. Le matériel archéologique issu de leur comblement d'abandon (céramique – essentiellement de la vaisselle à boire –, pipes en terre cuite, clous et outils en alliage ferreux) correspond à des contextes de la fin du 16^e siècle et du tout début du 17^e siècle. Le collage de tessons provenant de fosses distinctes, et la similarité des ensembles matériels recueillis laissent à penser que toutes ces structures furent comblées simultanément. Ces structures excavées peuvent être rapprochées d'exemples typologiquement identiques découverts à Marcq-en-Barœul « Le Cheval Blanc » (France, dép. du Nord ; Cense-Baquet, 2010), d'autres ensembles mis au jour sur le site d'Étaples-sur-Mer « Camp de Montreuil » (France, dép. du Pas-de-Calais ; Lemaire, 2010), ou encore sur le site de Gasperich « Grossfeld » (Luxembourg ; Wagner, 2011). Sur ces trois sites, les structures excavées ont été identifiées avec certitude comme vestiges de campements militaires documentés par les sources historiques (troupes en stationnement ou bivouac plus temporaire selon les cas). Bien que ces trois exemples soient issus de contextes plus tardifs que ceux découverts à Frameries, ils illustrent clairement le même type d'établissement. Nous pouvons donc voir en chaque fosse le vestige de tentes de camp aménagées de petits foyers extérieurs. Les creusements placés sous les tentes peuvent se comprendre comme la volonté d'augmenter la hauteur sous toile ou de réduire la prise au vent de l'installation. La profondeur initiale des creusements devait avoisiner au minimum les 50 à 80 cm. Les foyers extérieurs, disposés systématiquement suivant la même orientation, sont positionnés à l'extrémité des tentes. Les toiles sont positionnées sous les vents dominants pour éviter incendie et enfumage. L'étroitesse de certaines installations (inférieure à 1 m²) pourrait évoquer les cuisines de camp, mais la présence de logements individuels plutôt inconfortables et exigus n'est pas à exclure. L'abondante présence de restes de clous dans le comblement abandonné des foyers pourrait indiquer l'emploi de bois de récupération pour le chauffage, l'éclairage ou la cuisine. Quant au matériel, il évoque

les découvertes effectuées sur les sites similaires : reliefs de repas, cruches, pipes en terre cuite témoignent de la vie quotidienne des soldats.

Trois autres structures équipées d'un petit foyer (F004, F008 et F012, hors plan de détail) ont été repérées au sud des parcelles investiguées. Leur typologie et le matériel associé diffèrent sensiblement des structures rencontrées précédemment si bien que ce second ensemble peut être considéré comme une occupation militaire différente. À nouveau, les structures encavées sont composées de deux parties : d'une part une fosse oblongue, aux contours difficilement cernables ; d'autre part un foyer positionné sur le flanc nord-est du creusement principal. Les parois fortement rubéfiées du foyer présentent des aménagements réalisés en briques superposées ou le négatif de celles-ci. Ces structures, moins bien conservées et pauvres en matériel, peuvent être globalement datées du 16^e ou 17^e siècle sans plus de précision.

Selon toute vraisemblance, ces vestiges illustrent deux installations militaires distinctes dans l'espace et le temps. Campement de siège, bivouac de troupes en transit ou quartiers d'hiver... aucune indication ne permet de l'établir. La présence de vestiges de camps militaires dans ce secteur peut sans doute s'expliquer par la position du site, situé à 5 km des murs de la ville de Mons et dominant le paysage. Il est impossible à ce stade de la recherche d'identifier les acteurs de ces installations : aucun indice matériel probant n'a été révélé. De même, les premières recherches historiques et cartographiques réalisées au sortir de la fouille n'ont pas permis d'associer ces vestiges à un événement militaire particulier. Cette première étude a néanmoins permis de localiser à proximité immédiate du site différentes positions stratégiques privilégiées par les troupes assiégeant la ville de Mons au cours du temps.

On peut aisément se représenter la configuration de tels campements, en se référant aux nombreuses illustrations livrées par leurs contemporains. Sièges de ville, campagnes militaires et déplacements de troupes furent autant d'occasions de représenter la grandeur des armées et, au passage, de témoigner de la vie quotidienne des camps.

Les découvertes wallonnes en matière d'archéologie des campements militaires des Temps modernes sont rares. Du moins, c'est ce qui laisse supposer la bibliographie disponible. Au vu de l'histoire mouvementée de nos régions au cours des siècles, il y a fort à penser que des sites similaires sont conservés un peu partout en Wallonie, avec une préférence pour la proximité des villes fortifiées, des champs de batailles documentés et les zones de contrôle frontalier. Bien heureusement, grâce à la découverte de vestiges de campements

militaires situés à Namur/Bouge en 2012 (cf. notice infra), le nombre de cas répertoriés en Wallonie a été doublé...

Bibliographie

- CENSE-BAQUET D., 2010. Un petit campement militaire temporaire au cours du conflit franco-autrichien de 1792-1794 sur le site de Marcq-en-Barœul « Le Cheval Blanc » (Nord), *Revue du Nord*, 92, 388, p. 19-37.
- CLOTUCHE R., 2012. Famars, technopôle 2010. *Revue de Presse, Archéothéma*, 18, janvier-février, p. 87.
- LEMAIRE F., 2010. Les camps napoléoniens d'Étapes-Sur-Mer (Camp de Montreuil 1803-1805). Recherches en cours, *Revue du Nord*, 92, 388, p. 39-49.
- WAGNER R., 2011. Fouilles archéologiques préventives Gasperich – « Grossfeld ». Aménageurs et archéologues : un dialogue réussi, *Musée Info. Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg*, juillet-août-septembre.

Lessines/Lessines : suivi des terrassements dans la cour de la ferme de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose

Michèle DOSOGNE

Durant la première quinzaine du mois de mars 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) a assuré le suivi de travaux de terrassements réalisés dans la cour de la ferme de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose (parc. cad. : Lessines, 1^{re} Div., Sect. D, n° 111¹).

Le site de l'hôpital rassemble l'institution hospitalière devenue musée et une ferme accueillant un centre culturel. Les deux ensembles sont séparés par la Dendre. La ferme compte trois ailes dont la première au nord a été reconstruite dans la seconde moitié du 18^e siècle et la deuxième à l'est en 1838. La troisième aile au sud a récemment fait place à un nouveau bâtiment. Cette aile est directement reliée à l'hôpital par une galerie surplombant la Dendre. À l'ouest, en bordure de la Dendre, la cour est fermée par un mur en moellons de calcaire (Deveseleer, 1997^a ; 1997^b). Si l'hôpital, fondé en 1242, a bénéficié de plusieurs campagnes d'investigations archéologiques dans le cadre d'un projet de restauration (Deramaix, 2003), la ferme, mentionnée dès le milieu du 13^e siècle (Duhaut, 1992, p. 157), n'avait jusqu'ici jamais fait l'objet de fouilles.

Trois tronçons de canalisations en brique, un tronçon de mur isolé ainsi que le mur enserrant l'ancienne fosse à fumier mis au jour au sein de la cour n'ont qu'un intérêt tout relatif. Les vestiges archéologiques les plus

intéressants ont été dégagés à l'ouest, le long du mur bordant la rivière. Ces vestiges se succèdent en trois phases chronologiques.

De la première phase, seul subsiste un mur en brique partiellement dégagé et renseignant sur l'existence d'aménagements dont la nature et l'étendue n'ont pas pu être définies.

Dans un deuxième temps, un petit bâtiment tricellulaire (12,40 m × 2,60 m) est construit parallèlement au cours d'eau. Il est peut-être associé à une aile en retour d'angle au sud. Les fondations en moellons de moyen appareil présentent une largeur suffisante pour supposer l'existence d'un étage. Aucun équipement interne n'a été identifié mais un niveau de sol pavé bordant le bâtiment au nord semble y être associé. Pignons et refends présentent des traces d'arrachement côté Dendre qui pourraient attester d'un effondrement ou d'un glissement de la berge de la rivière peut-être à l'origine de la démolition du bâtiment. Dans l'état actuel des recherches, ce bâtiment n'est pas daté avec précision.

Une troisième phase voit la construction d'un nouvel édifice en brique plus étendu (17,35 m max. × 2,60 m) mais prenant partiellement assise sur le précédent. L'apparition de cet édifice s'accompagne d'une consolidation du mur de clôture occidentale de la cour par la pose de tirants. Le bâtiment, subdivisé en petites cellules (1,82/1,90 m × 2,60 m), correspond aux porcheres visibles sur de nombreuses photographies et encore décrites peu avant leur démolition dans la notice relative à l'hôpital dans l'inventaire du patrimoine monumental (Deveseleer, 1997^b, p. 542). L'auteur se réfère à des critères d'ordre stylistique pour proposer une datation au 19^e siècle. Nous rattachons à cette troisième phase l'installation d'un système d'évacuation des eaux usées en brique parallèle à la façade du bâtiment. Ce dispositif sera quelque peu modifié et perfectionné dans un second temps, la conduite en brique étant remplacée par une canalisation tubulaire en ciment associée à des puisards.

Au terme de cette intervention, les résultats préliminaires permettent un premier phasage des vestiges découverts à l'occasion de ces travaux. Une étude plus complète devrait permettre de préciser la chronologie voire la fonction des aménagements les plus anciens, notamment grâce à l'examen des sources d'archives de l'institution.

Bibliographie

- DERAMAIX I., 2003. *Lessines. Hôpital Notre-Dame à la Rose. L'intervention archéologique*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, 17).
- DEVESELEER J., 1997^a. Hôpital Notre-Dame à la Rose. In : DEVESELEER J. & VANHOVE-GENICOT J. (coord.), *Hainaut*.



Lessines, cour de la ferme de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose. Les vestiges en cours de dégagement.

Arrondissement de Soignies, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 23²), p. 535-541.

- DEVESELEER J., 1997^b. Ferme de l'Hôpital. In : DEVESELEER J. & VANHOVE-GENICOT J. (COORD.), *Hainaut. Arrondissement de Soignies, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 23²)*, p. 541-542.
- DUHAUT R., 1992. La basse cour de l'hôpital, *Annales du Cercle d'Histoire de l'entité de Lessines*, 5, p. 157-204.

Mons/Havré : intervention sur les berges de la Haine

Cécile ANSIEAU

En 2010, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) est averti par l'Ir V. Scuffleire (attaché au SPW – DGO3, Direction des Cours d'Eau non navigables, district de Mons) de futurs travaux de réfection des berges de la Haine dans sa traversée d'Havré tant en amont qu'en aval du château ; son attention avait été attirée par la présence d'un aménagement construit sur la berge droite en amont du moulin et de la passerelle

permettant la traversée du cours d'eau. Après une visite sur place, la possibilité était offerte aux archéologues de bénéficier de l'engin mécanique au moment des travaux pour dégager partiellement cet ouvrage afin de procéder aux relevés et d'en déterminer la nature.

L'intervention, réalisée en octobre 2012, a permis le dégagement de la dense végétation superficielle et de la terre végétale sur près de 1 m d'épaisseur. Elle a mis en évidence plusieurs assises irrégulières dont la mise en œuvre montre que les blocs de pierres calcaires équarries sont liés avec peu de mortier directement sur la rive droite de la rivière.

Conservé sur 8,30 m de long, l'ouvrage se présente sous la forme d'un mur de soutènement parallèle à la berge avec un décrochement en oblique aux deux tiers de sa longueur avant d'épouser de nouveau la berge en aval sur près de 1 m ; un couloir d'une largeur interne de 1,45 m et perpendiculaire au cours de la Haine et du mur se situe juste en amont de celui-ci. Une pierre de seuil détachée de l'appareil atteint le niveau de l'eau actuel mais se trouve parfois submergée. De la paroi amont de cette construction, ne reste que le blocage interne constitué de blocs informes liés au mortier. Le parement a disparu vraisemblablement suite aux crues successives et à la force du débit de l'eau butant contre cet obstacle. L'ensemble n'a pu être entièrement dégagé en vue d'une étude complète de cet aménagement et



Vue de l'aménagement en berge droite de la Haine à Havré.

a été ré-enfoui en fin d'opération. Des gabions ont été déposés en amont afin de le protéger.

Cette structure liée à la rivière amène à se poser plusieurs questions tant par sa nature que sa position. L'examen de cartes anciennes permet d'éliminer certaines hypothèses. Construction unique sur une des berges, il ne peut s'agir d'un aménagement de traversée d'autant qu'aucun chemin ou accès n'atteint cet endroit isolé. La fonction d'accostage pour un débarquement ou embarquement de marchandises paraît difficilement acceptable et devrait être écartée pour la même raison d'une part ; d'autre part, rien ne lie la structure au moulin situé 250 m plus en aval pas plus qu'aux habitations proche de ce dernier ; aucune autre activité n'apparaît à proximité sur les cartes et plans pris en considération. Le seul élément plausible reste un bras secondaire de la Haine (déviation intentionnelle), coulant au nord du lit principal et dont le départ semble être localisé à cet endroit précis. Déjà visible sur une carte de 1692 alors que la représentation détaillée du lieu par P. Le Poivre (datée de 1616) ne présente que le bras principal de la Haine, il est systématiquement présenté sur les cartes postérieures jusqu'en 1871 (carte du Dépôt de la Guerre) et il est parfois nommé « fausse Haine ». Les parcelles où il coule sont ensuite occupées par le dépôt du terril dès la fin du 19^e siècle et ce bras de la Haine disparaît. Si

le mur de l'ouvrage parallèle à la rive pouvait bien constituer un renforcement de la berge à la confluence, la présence du couloir n'abonde pas dans ce sens dans la mesure où l'eau ne peut emprunter elle-même cette direction à angle droit et être dirigée vers l'autre bras. Des recherches plus poussées et des comparaisons permettront peut-être de mieux interpréter ces vestiges d'aménagements liés au cours d'eau.

Cette intervention de courte durée mais efficace a permis de jeter un pont entre deux Directions par le biais d'échanges d'informations, une excellente coordination de chantier ; elle est la preuve d'un intérêt commun pour un patrimoine souvent oublié et fragilisé par le milieu aquatique et dynamique dans lequel il se trouve.

Sources

- *Carte Particulière des environs de Mons*, carte manuscrite signée dans l'angle inférieur droit « St Paul ingénieur », 1692. Crayon, aquarelle sur papier (S.H.A.T. Génie, Art. 14, Mons, tabl. 4).
- LE POIVRE P., 1585-1622. Épisode du siège du château de Havré en 1578 ; rencontre de cavaliers espagnols et français dans le bois de Havré. In : *Recueil de plans de villes et de châteaux, de fortifications et de batailles, de cartes topographiques et géographiques, se rapportant aux règnes de Charles-Quint, de Philippe II et d'Albert et Isabelle*, document cartographique (Bibliothèque royale de Belgique), pl. 21.

Mons/Mons : îlot de l'ancienne caserne Léopold. Habitat, rempart et casernes du 13^e au 19^e siècle

Marceline DENIS

Dans la continuité des opérations menées en 2011 sur le site de l'ancienne caserne Léopold (parc. cad. : Mons, 3^e Div., Sect. G, n^{os} 59^d, 59^e, 59^w, 59^{z/pie}, 632^s et 632^{m/pie} ; coord. Lambert 72 : 120813 est/ 127557 nord), une nouvelle campagne de fouilles a été programmée sur l'emprise de futures constructions. Cette fois, l'intervention archéologique a pu prendre la forme d'un suivi et d'une fouille préventive de l'espace menacé, autorisant le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) à réaliser une étude presque exhaustive des 250 m² disponibles. Ce secteur correspond à un quartier occupé jusqu'au milieu du 20^e siècle par le domaine militaire. Situé en retrait du centre historique de Mons, l'îlot de la caserne Léopold se loge en bordure interne du rempart médiéval, à proximité immédiate de la tour Valenciennoise, seul vestige conservé de l'enceinte communale des 13^e et 14^e siècles.

De l'habitat médiéval aux casernes

Les plus anciens vestiges sont matérialisés par des niveaux de piétinement développés dans un environnement de prairies sableuses humides. Ces empreintes ont pu être plus attentivement étudiées aux abords d'un réseau de fossés contemporains concentrés sur une portion congrue du site. Il est relativement malaisé de dater cette première occupation anthropique. En effet, ces niveaux de circulation ont révélé deux objets lithiques et un fond de pot biconique d'époque mérovingienne qui pourraient très bien occuper une position secondaire. L'abandon de ce réseau complexe de fossés est provoqué par l'ensablement progressif des creusements. La



Puits ou latrines. Aménagement de surface réalisé à l'aide de tuiles superposées, 14^e siècle.

stratigraphie met en évidence une longue période d'accumulation de sédiments alternant avec des niveaux de circulation plus ou moins marqués. Une activité du site, essentiellement tournée vers le pâturage ou l'exploitation potagère, pourrait expliquer ce développement de substrat sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur.

L'occupation plus intensive du site semble s'amorcer au 13^e siècle. Des fosses détritiques, mais également des puits, ont livré un matériel abondant illustrant des productions essentiellement d'origine locale. L'affleurement de la nappe phréatique dans ce secteur et les contraintes imposées par le fond de coffre des aménagements ont toutefois empêché l'exploration complète des structures les plus profondes. L'habitat associé à cette occupation n'a pas été repéré. Sans doute faut-il le localiser en bordure de la voirie qui traversait originellement le site de part en part, oblitéré par les occupations ultérieures. C'est en effet le long du tracé original de la rue des Trois Boudins qu'apparaissent les premiers indices d'un parcellaire borné et de constructions. La parcelle accessible à la fouille présente en premier lieu une cellule d'habitat caractérisée par des aménagements de façade en grès (15^e siècle au plus tard). L'édifice exploré fut maintes fois transformé, laissant percevoir jusqu'à quatre campagnes de reconstruction employant exclusivement la brique (occupation entre le 16^e et le 19^e siècle). L'ensemble de l'occupation du site est documentée par des fosses riches en matériel, établies en retrait de la voirie.

La modification des parcelles survint en 1838 lorsque le site fut choisi pour l'implantation de la caserne de cavalerie Léopold. Déjà cernée à l'ouest par les casernes espagnoles (fouille 2011 : Denis, 2013), au nord et au sud par les casernes françaises élevées par Vauban en 1691 (partiellement observées en fouille), cette cellule d'habitat fit place à la plaine des manœuvres qui s'établit devant les édifices de casernement et les écuries.

Une section du rempart communal

Le suivi de travaux réalisés à proximité immédiate de la tour Valenciennoise fut motivé par la découverte de fondations imposantes lors d'une phase de sondages préalables exécutés par l'entreprise. Ce secteur avait déjà été partiellement exploré en 2003 par nos services (Dehon, 2004), mais les contraintes techniques de cette intervention n'avaient pas permis l'exécution de sondages profonds sur l'ensemble de la parcelle.

Les vestiges rencontrés en 2012 correspondent à une section du rempart communal. L'orientation du mur, l'étude des matériaux constitutifs et la nature des remblais environnants permirent cependant d'y voir, non pas une section du rempart initial élevé aux 13^e et 14^e siècles, mais bien un élément complémentaire de celui-ci ajouté entre 1581 et 1621. En effet, le rempart

initial fit l'objet de nombreux compléments destinés à renforcer les positions les plus sensibles. C'est ainsi que différents bastions à orillons et doublement du mur de rempart furent développés face au tracé primitif. Les environs de la tour Valenciennoise furent ainsi complétés par un mur d'escarpe détaché élevé en briques (fondation, parement de la partie inférieure extra-muros, élévation et parement intra-muros) et en tuffeau (fondation et parement supérieur extra-muros). L'intervention archéologique mit en évidence un profil conservé sur plus de 3 m révélant la présence de dispositifs de parements tardifs apportés intra-muros.

Bibliographie

- DEHON D., 2004. Mons/Mons, étude archéologique du sous-sol et archéologie du bâti de la tour Valenciennoise, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 65-67.
- DENIS M., 2013. Mons/Mons : îlot de l'ancienne caserne Léopold, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 121-122.

Mons/Mons : réaménagement de la place du Marché aux Herbes et d'une partie de la rue de la Coupe

Cécile ANSIEAU et Marceline DENIS

La place du Marché aux Herbes se situe à quelques pas de la Grand'Place de Mons, entre les tracés de la première et de la seconde enceinte de la Ville (coord. Lambert 72 : 120452 est/126953 nord). Créée à la fin du 16^e siècle par acquisition d'une série de demeures et jardins positionnés rue de la Coupe, elle s'étend jusqu'à la rue de la Clef, percée à la même époque. Ce « Nouveau Marchiet » prend la forme d'une longue et étroite place pavée épousant la déclivité de la colline de Mons. Une campagne de rénovation de cet espace, ainsi que d'un tronçon de la rue de la Coupe, démarra en novembre 2012, projetant la création d'un nouveau réseau d'égouttage, une légère modification du relief global et le remplacement des revêtements. L'ensemble de ces opérations fut encadré par un suivi archéologique jusqu'en avril 2013.

La pose du nouvel égouttage permit de lire d'est en ouest le profil stratigraphique de la moitié sud de la place. Celui-ci était caractérisé par la présence d'importants niveaux de remblais, visibles sur une hauteur de 1,50 m à 2 m, ponctués de niveaux de circulation intercalaires sommairement aménagés. La présence de fosses et de fondations de murs parcellaires en tuffeau s'explique par la destination primitive de cet espace en tant que jardins. Des caves et des citernes, encore en usage, se développent

fréquemment sous la voirie et l'emprise de la place. Elles trouvent leur origine dans la récupération des niveaux encavés des maisons antérieure à l'ouverture de la place et dans une autorisation communale d'extension sous voirie en vigueur dès le 16^e siècle.

La place du Marché aux Herbes était originellement dotée de plusieurs puits publics et fontaines destinés à alimenter riverains et commerçants. L'un de ces puits, positionné au nord de la place, fut repéré en fouille. Son usage est attesté jusqu'en 1864 où il est fermé par un dôme de briques et équipé d'un système de pompe mécanique. Son cuvelage primitif est exécuté en moellons de grès et de tuffeau, matériaux couramment employés jusqu'au 15^e siècle pour ce type d'installation. Cependant aucun indice matériel complémentaire n'a permis de confirmer cette datation.

Sur le reste de l'emprise des travaux, les décaissements effectués pour la rénovation des revêtements ne permirent pas d'atteindre les niveaux archéologiques.

Quiévrain/Quiévrain : découvertes de bois assemblés et de matériel métallique dans la rivière La Grande Honnelle

Marceline DENIS

La pose d'une conduite d'égouttage sous le lit de la rivière La Grande Honnelle (coord. Lambert 72 : 100938 est/121940 nord) en 2011 révéla la présence de vestiges archéologiques signalés bien heureusement par quelques riverains et le conducteur de chantier.

Les bois apparurent dans un premier temps en rive droite de La Grande Honnelle, semblant se poursuivre sous le mur de soutènement de la parcelle contiguë. Ensuite, dans une seconde phase des travaux, d'autres fragments furent découverts en rive gauche de la rivière et sous celle-ci, complétant le dispositif observé quelques semaines auparavant. Aucun de ces éléments ne fut observé en position initiale par l'équipe du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) (observation des bois dès 1 m sous le lit du cours d'eau). Des photographies réalisées par le conducteur de chantier et un riverain, prises lors de la mise au jour, permettent cependant d'apprécier la localisation de ces éléments.

Différents types de sections de bois furent découverts. La fragilité des matériaux et les dimensions imposantes des éléments de bois (jusqu'à 3,20 m de long) orientèrent notre intervention vers un relevé des différents gabarits disponibles et vers le prélèvement de deux sections destinés à une éventuelle analyse dendrochronologique.

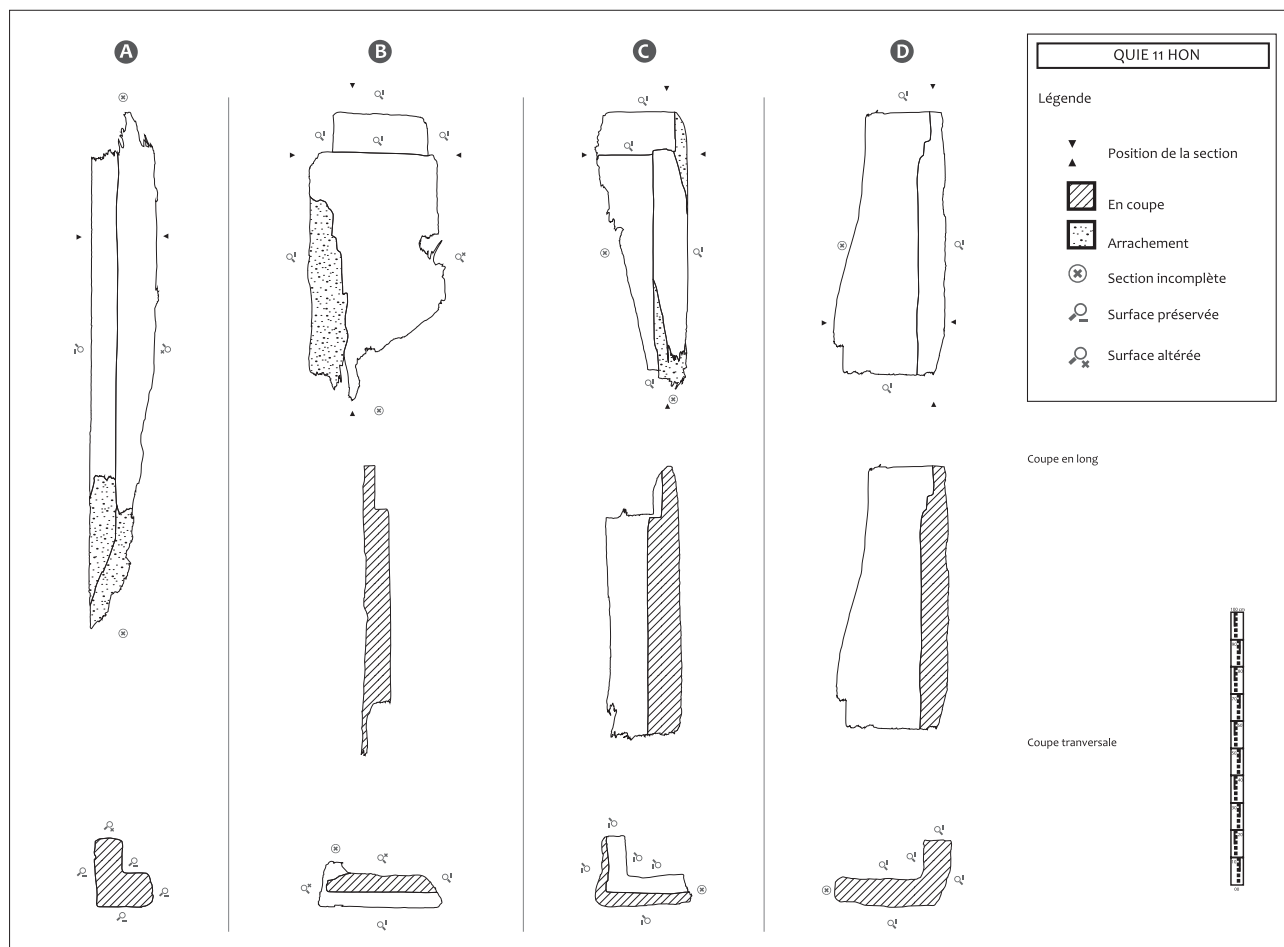


Planche comparative des différents gabarits de bois mis au jour.

Quatre types de sections de bois furent observés : des cornières de grandes dimensions (env. 200 cm) et dont les parois sont probablement d'égales largeur, longueur et épaisseur (type A) ; des cornières de petites dimensions (env. 94 cm) dont une paroi est deux fois plus large que l'autre (type D) ; des cornières de petites dimensions (env. 90 cm) et de grandes dimensions (au moins 320 cm) munies d'un tenon cornier rectangulaire à l'une de leur extrémité (type C) ; et enfin des planches de petites dimensions (env. 110 cm) munies d'un tenon rectangulaire présent au centre de leur extrémité (type B).

Les pièces de bois, présentant toutes un excellent état de conservation, semblent entrer dans la composition d'une structure assemblée, conservée sous le niveau actuel de la rivière. Cependant, ces fragments de bois étudiés n'ont pu être comparés à des typologies similaires ni à des structures semblables révélées par d'autres sites. Ces vestiges, non datés à l'heure actuelle, n'ont pu être associés à l'une ou l'autre activité ayant pu prendre place par le passé dans l'environnement immédiat du site. Si aucun moulin ou aucune activité artisanale ne sont référencés dans cet espace, il faut néanmoins noter la proximité avec le château médiéval des seigneurs de Quiévrain dont le site, entièrement détruit, est

actuellement occupé par le lotissement contigu à cette section de La Grande Honnelle.

Non loin de là, à l'emplacement de l'ancien passage à gué et du pont enjambant le cours d'eau, divers objets furent recueillis dans les graviers de rivière par le conducteur des travaux en cours de réalisation. On dénombre divers fers à cheval ainsi qu'une épée à poignée et pommeau ouvragés, avec inscription gravée face à la garde, pouvant être datée provisoirement du 15^e ou 16^e siècle.

Soignies/Soignies : chapelle du Vieux Cimetière

Marceline DENIS

L'intervention archéologique menée à la chapelle du Vieux Cimetière de Soignies (parc. cad. : Soignies, 2^e Div. Sect. F, n^o 55^B ; coord. Lambert 72 : 128916 est/141163 nord) s'est inscrite dans le cadre d'une procédure de certificat de patrimoine initiée

en 2012. La chapelle du Vieux Cimetière, attestée dès le 13^e siècle, nécessite en effet diverses interventions destinées à la préserver et, le cas échéant, à réparer les dommages du temps. La première phase de travaux envisagés nécessitera le creusement d'une tranchée périphérique l'isolant par conséquent de son contexte stratigraphique immédiat. Les discussions menées pour la rédaction du certificat de patrimoine soulignèrent dès lors la nécessité d'une intervention archéologique préalable. L'intervention du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) a été planifiée en deux temps : une première opération en 2012, en amont du projet, consistant en la réalisation de sondages ponctuels et localisés afin d'évaluer l'impact de ces travaux sur le monument ; une seconde opération, planifiée durant les travaux d'aménagement (prévus en 2013) étant destinée à suivre l'évolution des travaux au jour le jour.

Neuf sondages archéologiques, positionnés sur le tracé des travaux et limités à leur fond de coffre, furent prescrits par le Service de l'archéologie. Cette opération se concentra sur l'analyse des fondations de la chapelle, leur contexte d'origine et leur relation avec l'élévation. L'étude archéologique réalisée à l'issue de cette intervention s'attarda sur la remise en contexte des informations de terrain, notamment en regard des sources historiques et des analyses archéologiques documentant déjà l'édifice.

Le plan atypique de la chapelle du Vieux Cimetière (à l'origine, une nef sans démarcation du chœur avec chevet plat) avait suscité diverses réflexions sur de possibles modifications ou reconstructions de l'édifice au cours du temps. Toutefois, l'ensemble des vestiges observés en fondations semble attester de la parfaite contemporanéité des fondations et de l'élévation ainsi que de l'authenticité du plan de l'édifice. L'ensemble de la chapelle peut, selon toute vraisemblance, être considéré comme une structure homogène n'ayant subi que des remaniements d'ordre mineur depuis sa création (modification des ouvertures, de la couverture et agrandissement par une chapelle latérale).

La chapelle du Vieux Cimetière possédait jusqu'au 19^e siècle un niveau de sol interne situé plus bas que le sol actuel, si bien qu'il fallait descendre deux marches depuis l'extérieur pour accéder à l'édifice. Cet état des choses semblait résulter d'un enterrement progressif de la chapelle par le cimetière. Cependant, l'observation combinée de la tranchée de fondation et de la mise en œuvre des matériaux indique clairement que les sections de murs observées ont été conçues pour être enterrées (absence de jointoiement de parement des moellons, débordements de mortier) et que celles-ci n'ont jamais été mises à nu (l'interface de creusement de la tranchée

de fondation est encore visible dans bien des cas). Un ressaut visible sur toute la périphérie de la fondation indique l'altitude minimale du niveau de circulation extérieur d'origine (altitude probablement proche du niveau de circulation actuel). Les observations réalisées durant cette intervention tendent ainsi à prouver que la chapelle a été conçue pour être légèrement enterrée dans son environnement.

La présence d'inclusions dans le substrat encaissant indique un site déjà occupé voire remanié avant l'établissement de la chapelle. La vocation initiale du site ou la datation de cette première occupation ne peuvent toutefois être abordées faute d'indice chronologique pertinent. Une dizaine de sépultures furent relevées au cours de cette intervention. Aucune d'elles n'est antérieure à l'édifice.

Les modestes sondages réalisés en 2012 ont permis d'évacuer quelques hypothèses mais également d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche. En 2013 se déroulera le suivi des travaux d'aménagement. Cette intervention offrira l'occasion de compléter utilement les données recueillies en 2012 et d'alimenter de nouvelles réflexions.

Tournai/Tournai : évaluation archéologique sur le site de l'Hôtel des Anciens Prêtres

Raymond BRULET

Le sondage conduit au printemps de l'année 2011 a fait apparaître que les structures anciennes étaient localisées à très grande profondeur (Bouche, 2013). Il a fallu organiser une autre intervention, constituant la seconde phase de la fouille, en élargissant considérablement la zone investiguée pour permettre de descendre plus en profondeur dans les sédiments anciens, la difficulté majeure provenant du fait que toutes les terres de remblai devaient être évacuées à l'extérieur du site. Cette seconde recherche a pris à nouveau la forme d'une collaboration mise en œuvre entre le Service public de Wallonie et le Centre de Recherches d'Archéologie nationale (CRAN-UCL), en automne 2011, l'université étant représentée sur place par Valérie Ghesquière.

La structure la plus ancienne, constituée d'une paroi et d'un fond de four à chaud, remonte à l'Antiquité romaine. Un doute subsiste cependant sur sa datation qui peut se rattacher à la fin du Haut-Empire ou au Bas-Empire. Ce type d'activité n'est pas inconnu



La structure du moule à cloche, vue générale (© CRAN-UCL).

ailleurs en ville. On se trouve ici en périphérie du *castrum* tardo-antique. Plusieurs strates en lien avec cette structure ont livré un abondant matériel céramique du Bas-Empire, notamment de la terre sigillée et dérivées et de la commune sombre qui ont été quantifiées (4^e-début 5^e siècle). Les couches superposées à cette structure offrent de la céramique des 5^e-début 6^e siècles. Un amas considérable de terre noire est entassé sur les niveaux décrits précédemment. Ces terres noires sont bien connues dans l'environnement de la cathédrale, si ce n'est qu'ici, comme dans l'espace dit du « quadrilatère », elles sont surtout constituées de matières organiques, surtout du bois, et ne renferment pas de mobilier archéologique, à l'exception peut-être d'un peu de céramique carolingienne qui a été récoltée dans le haut de la couche.

Un bâtiment en pierres très partiellement examiné marque le site à la fin de la période médiévale. Ce bâtiment médiéval a été réutilisé aux 16^e et 17^e siècles dans le cadre d'une demeure privée (Bouche, 2013) ; il a été rehaussé puisque les murs anciens sont réutilisés ou surmontés de murs en briques.

À en juger par la datation proposée par son comblement de tuiles, un four à cloche placé derrière la construction médiévale, est datable au plus tôt de la seconde moitié du 14^e siècle.

L'exploration de cette construction a été poursuivie au cours de la seconde phase de fouilles. Les vestiges consistent en une fosse de coulée conservée sur 1,80 m de hauteur. La paroi de la fosse se présente sous la

forme d'un fer à cheval de 2 m de large aux bras de longueur inégale (1,30 m et 2 m) s'ouvrant vers le nord-est. La fouille étant limitée par les banquettes de sécurité, il n'a pas été possible de déterminer comment se présentait l'ouverture de la fosse, en pente ou en escalier. Le parement de la paroi constitué de gros moellons calcaires et recouvert d'argile talochée présente des traces de chauffe importante. Le fond a été mis au jour à l'altitude de 19,70 m, soit à une profondeur de 3,92 m. Une sole faite de tuiles et de moellons calcaires liés à l'argile est traversée par deux canaux de chauffe de 0,40 m de profondeur qui se croisent perpendiculairement en son centre. Les parois de ces canaux, de largeur différente, sont également recouvertes d'argile rubéfiée.

Le quadrant sud-est de la sole porte les traces d'une structure annulaire d'un diamètre externe de 1,60 m composée d'argile fine et d'une rangée de pierres alignées sur le rebord extérieur, dont les parois présentent une forte rubéfaction. Cette structure conservée sur 0,10 m de hauteur correspond au noyau du moule au centre duquel un foyer était allumé. Le diamètre du noyau suggère que la cloche ait pu avoir un diamètre maximal de 1,60 m et, par conséquent, un poids pouvant atteindre 2,5 tonnes.

Le comblement principal de la fosse était constitué d'argile sablonneuse comprenant une forte



Structure annulaire rubéfiée sur la sole (© CRAN-UCL).

proportion de fragments de tuiles médiévales et de matériaux organiques carbonisés, de scories et de déchets de bronze ainsi que quelques pierres. Un grand nombre de morceaux de chape pouvant aller jusqu'à 0,50 m² ont été retrouvés dans le fond du remblai. Ils sont formés de couches très fines de terre sableuse mélangée à un élément organique, appliquées en plusieurs étapes. Les sources mentionnent principalement du chanvre ou du crottin de cheval. Plusieurs présentent un décor de listels horizontaux mais aucun ne porte de trace d'une inscription ou d'un élément figuratif. La surface extérieure de certains fragments porte la trace d'un cerclage en métal appliqué sur la chape afin de pouvoir la soulever lors de la destruction de la fausse cloche. Ce cerclage sert également à renforcer la chape afin qu'elle ne se brise pas à cause des pressions exercées dans le moule lors de la coulée. Aucun élément des parties supérieures du moule à cloche n'a été retrouvé.

Les tuiles retrouvées en grand nombre dans le remblai proviennent du four de fonte du métal, situé au dessus de la fosse de coulée et détruit une fois la cloche terminée. En effet ces tuiles présentent de nombreuses traces de chauffe et celles qui formaient la paroi intérieure du four se présentent sous la forme de blocs de tuiles liés à l'argile dont certaines faces vitrifiées ont gardé des traces de lut et des coulées de bronze. Quatre bouchons d'évents de ce four, à la pointe vitrifiée, ont également été retrouvés, comme un bouchon du cône de coulée. La typologie des tuiles ainsi que les rares fragments céramiques retrouvés dans le comblement de la fosse datent celle-ci de la fin du 14^e-début du 15^e siècle. L'étude de ces éléments est en charge de Laurent Delehouzée (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine).

Les résultats engrangés à l'occasion de cette recherche débouchent donc sur trois enseignements : une reconnaissance des strates anciennes qui confirme les observations stratigraphiques effectuées dans le cloître voisin, même si, ici, la hauteur des sédiments modernes est plus importante ; la localisation d'une construction médiévale puis d'une maison des Temps modernes dans un environnement canonial antérieur à 1754 (construction de l'Hôtel des Anciens Prêtres) ; la découverte d'une structure intéressante pour la fabrication d'une grande cloche (fin du Moyen Âge) dont l'édifice d'accueil fut peut-être la cathédrale elle-même.

Bibliographie

- BOUCHE Y., 2013. Tournai/Tournai : Hôtel des Anciens Prêtres : première campagne de fouilles, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 132-133.

Tournai/Tournai : suivi de terrassements à la rue As Pois

Isabelle DERAMAIX

Les travaux d'aménagement d'un parking semi-soustrait, au n° 4 de la rue As Pois à Tournai (parc. cad. : 1^{re} Div., Sect. G, n^{os} 111^c, 109^{d2} et 109^{e2}) ont fait l'objet d'un suivi archéologique mené par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine) les 27 et 28 novembre 2012.

Une partie des constructions en élévation avait été démolie avant l'intervention archéologique. Ne subsistaient que le bâtiment le long de la rue As Pois et celui qui ferme le site au sud. Ce dernier appartient à la propriété voisine et a été restauré en 2007-2008. Si les travaux de terrassements sur cette parcelle ont fait l'objet d'un suivi archéologique (Dumont, 2009), les immeubles n'ont toutefois pas été soumis à une étude du bâti. Or ceux-ci ont été agencés entre les 17^e et 19^e siècles et certains appartenaient à l'abbaye des moines de Saint-Médard. De même, il aurait été intéressant de prolonger cet examen sur les constructions qui encadraient la parcelle fouillée en 2012 avant que certaines d'entre elles ne disparaissent.

Lors des démolitions, l'entreprise a pratiqué certaines excavations notamment au pied des fondations des constructions périphériques. Ces creusements ont détruit quelques murs, rendant parfois difficile la lecture des liaisons entre les vestiges observés. Les terrassements du parking étaient profonds de 2 m au nord-est de la parcelle et d'à peine 0,50 m du côté de la rue As Pois, à l'opposé.

Le site correspond à un îlot inséré à l'arrière des constructions bordant la place de Lille et l'église Sainte-Marguerite, entre les rues As Pois et Dorée. Ce quartier est englobé entre 1277 et 1282 dans le tracé de la seconde enceinte communale alors en construction (Dury & Nazet, 1983, p. 232). Selon Bozière, le nom de la rue As Pois viendrait d'un personnage dit *Has Pois* qui y habitait (Bozière, 1864, p. 218). Toutefois l'appellation apparaît dès le 13^e siècle, or la présence de cet individu n'est attestée qu'à la fin du 14^e siècle (Hocquet, 1982, p. 11).

Une chapelle dédiée à sainte Marguerite existe déjà au 13^e siècle dans ce quartier. En 1288, une paroisse est créée autour de cet édifice. En 1363 une nouvelle église est érigée (Bozière, 1864, p. 397). Elle comprend un cimetière paroissial établi à sa périphérie.

Lorsque les chanoines réguliers de Saint-Médard sont contraints de quitter leur abbaye située dans le quartier Sainte-Catherine et qui doit faire place à la



Vue générale du chantier de la rue As Pois.

citadelle de Louis XIV, ils obtiennent, en 1674, de l'évêque Gilbert de Choiseul, l'autorisation d'occuper l'église Sainte-Marguerite comme abbatiale ainsi que le presbytère et leurs annexes. Le roi consignera cette attribution le 28 février 1676 (Bozière, 1864, p. 397 ; Jacques, 2010, p. 10 ; Pycke & Jacques, 2008, p. 39). Dès juillet 1675, de nouveaux bâtiments conventuels sont construits. Le plan en relief de 1701 reflète cet ensemble. De même un dessin conservé à l'abbaye de Maredsous illustre ce monastère (Pycke & Jacques, 2008, p. 40-41). D'imposants immeubles formant un T bordent la rue As Pois et s'accrochent à l'église. La propriété s'étendait jusqu'à l'actuelle place Roger de la Pasture où un porche d'accès est encore conservé aujourd'hui. Ce dernier est l'œuvre de Guillaume Hersecap et est daté de 1693 (R. As-Poids, 1978, p. 506 ; Jacques, 2010, p. 10 ; Pycke & Jacques, 2008, p. 67).

Durant la nuit du 23 décembre 1733, un incendie détruit complètement l'abbatiale hormis sa flèche. Les travaux de reconstruction d'une nouvelle église ne débiteront qu'en 1756 (Jacques, 2010, p. 10 ; Pycke & Jacques, 2008, p. 41).

Les chanoines réguliers de Saint-Médard quittent cet ensemble monastique en 1779 pour rejoindre l'ancien collège des Jésuites, dans la rue du même nom (Jacques, 2010, p. 11 ; Pycke & Jacques, 2008, p. 44 et 51). Ils en restent néanmoins encore les propriétaires. L'abbatiale retrouve son statut d'église paroissiale la même année (Jacques, 2010, p. 11 ; Pycke & Jacques, 2008, p. 67). Le cimetière semble avoir persisté durant l'occupation abbatiale et est désaffecté suite à l'édit de Joseph II du 26 juin 1784 (Legge, 2000, p. 515-516).

Avec les mouvements révolutionnaires de 1792, les biens de l'abbaye de Saint-Médard sont placés sous la sauvegarde de la République et sont mis en vente. Le domaine est scindé et le n° 4 est acheté le 29 juillet 1798 par Paul-Joseph Bruneau, ancien greffier du tribunal civil de première instance de Tournai, par le biais du notaire Guelton de Mons. En 1803, ce dernier, disciple de la loge maçonnique « Les Frères réunis », accueille celle-ci dans ces lieux. En 1820, la loge acquiert cette propriété (Antoine & Preud'homme, 1984, p. 89 et 93). Elle la vend en 1861 à Charles Vansprangh et Norbert Michel, *fabricants associés* à Tournai (Antoine & Preud'homme, 1984, p. 113). Le premier d'entre eux possédait déjà le n° 6, voisin, ce qui permit à ces deux industriels d'étendre leur activité dans le quartier (Pycke & Jacques, 2008, p. 69). Se sont alors succédé filatures et bonneteries jusqu'à la fin du 20^e siècle (Pycke & Jacques, 2008, p. 67).

Ces implantations industrielles ont forcément causé des restructurations et des transformations des bâtiments abbatiaux du 17^e siècle (Pycke & Jacques, 2008, p. 67). Les cadastres du 19^e siècle rendent compte partiellement de cette situation.

Les vestiges relevés peuvent se classer comme suit : les murs de parcelles, les vestiges de l'abbaye de Saint-Médard et le cimetière de l'église Sainte-Marguerite.

Quatre murs orientés nord-ouest/sud-est traversent la parcelle en largeur dans la partie nord-est du site (F 001-F 003, F 004-F 005, F 009 et F 006). Un cinquième mur (F 002) fait la liaison entre les tronçons F 001, F 003, F 004 et F 009 auxquels il est chaîné. Les premiers poursuivent le découpage parcellaire dessiné

par les propriétés bordant la place de Lille et observé sur les cadastres du 19^e siècle et/ou encore partiellement perceptible aujourd'hui. Ils sont tous constitués de moellons équarris et ébauchés liés par un mortier à base de chaux et disposés en appareil irrégulier. La largeur moyenne est comprise entre 0,40 et 0,60 m, sauf pour le mur F 006 où elle atteint 0,80 m.

Le mobilier archéologique découvert lors de cette intervention est peu abondant. Les rares tessons recensés autour des murs F 001-F 003, F 004-F 005, F 009 permettent de situer leur construction entre la fin du 15^e siècle et le début du 16^e siècle. En outre ces maçonneries ne recèlent aucune trace d'aménagement pouvant imaginer qu'ils formaient des bâtiments. De même les remblais qui les encadrent sont plutôt de nature organique avec peu de rejets d'activités humaines. Il semble donc qu'ils délimitaient des espaces non construits (jardins, cours).

Cet état non bâti d'un cœur d'îlot est assez surprenant pour Tournai, car les fouilles menées dans les quartiers voisins, sur le site des Douze Césars et à la rue des Bouchers-Saint-Jacques, tendent à démontrer une intensification des constructions au 16^e et au début du 17^e siècle (Deramaix & Sartieaux, 2002 ; 2007).

Le mur F 006 sépare la zone d'habitat du cimetière de l'église Sainte-Marguerite. Il est en élévation à l'est, où il dispose d'un appareil assisé, et en fondation du côté opposé, ce qui laisse supposer que le niveau du terrain de la nécropole a été plus haut que celui des jardins voisins. Le mur a pu être appréhendé sur en moyenne 1 m de haut. Il s'appuie sur une maçonnerie en léger ressaut d'une dizaine de centimètres, observée partiellement à l'est, à la limite du radier de la fouille. Il est possible qu'il s'agisse d'un mur antérieur plutôt que de sa fondation. Cette hypothèse est étayée par le fait que quelques sépultures ont été perturbées par la construction du pan F 006. En outre, son érection est antérieure au 17^e siècle, puisque les limons contenant de la céramique de cette période s'appuient contre lui. La réfection de cette limite de parcelle semble par ailleurs récurrente dans le temps. En effet, une autre maçonnerie a été refaite en surplomb du côté oriental. Mais ce réaménagement s'est effondré lors de son dégagement et n'a pu être enregistré.

L'extrémité sud-est du mur F 006 a été détruite par un massif de maçonnerie contemporain des constructions de l'abbaye de Saint-Médard. Ce massif (F 008) est réalisé en briques et moellons bruts de pierre calcaire liés par un mortier blanchâtre à particules de chaux. Il a été relevé le long du bâtiment qui ferme le site au sud-est. Il est fortement perturbé par les terrassements, de ce fait il est devenu irrégulier et sa forme précise est difficile à appréhender. Il semble présenter des parois internes, mais celles-ci sont très limitées.

L'emprise de cette construction est estimée à 9 m de long sur 4,75 m de large. Sa bordure nord-est correspond à la fois à l'axe du mur du cimetière et à la découpe qui marque l'angle du bâtiment qui formait jadis une aile à l'abbaye de Saint-Médard. En outre il était manifestement chaîné à cet édifice, comme l'indiquent les arrachements sur ce dernier. Ceux-ci ne sont toutefois présents qu'au niveau des fondations de l'immeuble, ce qui indiquerait que cet aménagement était enfoui. Son état de destruction ne permet pas de lui donner une fonction.

Le niveau supérieur du cimetière de l'église Sainte-Marguerite est constitué d'un remblai de limon brun peu compacté et recelant de nombreux ossements humains épars. Sous cette couche se trouve un limon brun-jaune plus compacté dans lequel apparaissent des sépultures encore en place. Toutefois les terrassements étant moins profonds dans cette partie du site et remontant progressivement vers le sud-ouest, seule la zone orientale de cette nécropole a livré des inhumations. Le reste des tombes demeure donc préservé sous les futurs aménagements.

Trois de ces sépultures (F 010 à F 012) sont orientées perpendiculairement au mur F 006 à une cinquantaine de centimètres de celui-ci. Deux d'entre elles se superposent, l'une (F 010) perturbant l'autre (F 011). La sépulture (F 007) est coupée par le massif F 008 et s'oriente nord-ouest/sud-est.

Les inhumations sont en pleine terre. Le défunt est en décubitus dorsal. Les os des mains lorsqu'ils sont encore présents sont soit sur le bassin (deux cas), soit sur le ventre (un cas). Quelques tessons de céramique ont été récoltés dans les sépultures F 011 et F 012. Ils sont datés respectivement des 13^e-14^e siècles pour la F 011 et du 14^e siècle pour l'autre inhumation.

Le cimetière paroissial se trouvait à la périphérie de l'église et s'étendait manifestement fort loin vers le sud-est comme en témoignent les plans anciens de la ville avant l'implantation des moines de Saint-Médard. Les découvertes archéologiques montrent que les bâtiments construits par ces religieux sont venus perturber cette nécropole. D'ailleurs la partie relevée en 2008 a de nombreuses similitudes avec celle fouillée en 2012. Le niveau des sépultures à cet endroit est très proche de celui du n° 4 et est surmonté d'une couche similaire d'ossements perturbés (Dumont, 2009, p. 64). Il est difficile de dire si les inhumations tant des moines que des paroissiens ont été déplacées ensuite vers un autre lieu ou si elles ont été concentrées dans l'une des deux cours appartenant à l'abbaye. À la vente des biens en 1798, l'espace exploré en 2012 est un jardin assez spacieux comprenant des arbres fruitiers.

Avec la collaboration de Sophie Challe (céramologie) et Michel-Amand Jacques (historien).

Bibliographie

- ANTOINE A. & PREUD'HOMME G., 1984. Esquisse d'une histoire de la loge « Les Frères réunis » de Tournai au XIX^e siècle. In : *In memoriam André et Élisabeth Vormezele. Histoire du droit, laïcité, libéralisme et traditions populaires à Tournai et dans le Tournaisis*, Tournai (Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et Archéologie de Tournai, 1), p. 85-133.
- BOZIÈRE A.-F.-J., 1864 [1976]. *Tournai ancien et moderne*, Bruxelles (réimpression anastatique).
- DERAMAIX I. & SARTIEAUX P., 2002. Fouilles préventives à l'ilot des Douze Césars à Tournai. La zone d'habitat et le cimetière de l'église Saint Quentin. In : *Sixième Congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIII^e Congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Mons. 25, 26 et 27 août 2000. Actes. II*, Mons, p. 143-151.
- DERAMAIX I. & SARTIEAUX P.-P., 2007. Tournai (Ht), rue des Bouchers-Saint-Jacques, évolution d'un quartier depuis le XII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. In : *Journées d'Archéologie en Wallonie 2007. Résumé des communications*, p. 74-75.
- DUMONT G., 2009. Tournai/Tournai : ancienne abbaye de Saint-Médard, rue As Pois, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 64-65.
- DURY C. & NAZET J., 1983. Tournai. In : *Les enceintes urbaines en Hainaut*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, p. 223-254.
- HOCQUET A., 1899 (rééd. 1982). *Les rues de Tournai*, Bruxelles.
- JACQUES M.-A., 2010. Un atout majeur pour Tournai : la seule abbatale tournaisienne conservée, l'église Sainte-Marguerite, *Bulletin de la Fondation Pasquier-Grenier*, 102, p. 9-13.
- LEGGE J., 2000. Des dix cimetières paroissiaux aux deux nécropoles urbaines de la ville de Tournai, ou l'histoire de Mulette et Naviaux. In : *Hainaut et Tournaisis : regards sur dix siècles d'histoire : recueil d'études dédiées à la mémoire de Jacques Nazet : 1944-1996*, Tournai (Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et Archéologie de Tournai, 8), p. 515-525.
- PYCKE J. & JACQUES M.-A., 2008. *L'abbaye tournaisienne de Saint-Nicolas-des-Prés, dite encore de Saint-Médard ou Saint-Mard (1126-1795). Bref historique et patrimoine culturel*, Tournai (Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail, 9).
- R. As-Poids, 1978. R. As-Poids. N^{os} 4 à 8. In : *Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai (T-W). Arrondissement de Mouscron tome 2 (A-T)*, Liège (*Le Patrimoine monumental de la Belgique*, 6²), p. 505-507.

Tournai/Tournai : vestiges de la porte de Marvis à la rue Saint-Brice

Isabelle DERAMAIX et Dolores INGELS

Des travaux de démolition et de reconstruction d'un bâtiment à la rue Saint-Brice à Tournai (parc. cad. : Tournai, 2^e Div., Sect. C, n^{os} 423^v, 423^{m3} et 423^{h2}) ont fait l'objet des courtes interventions archéologiques menées par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure

du Hainaut 1 (DGO4 / Département du patrimoine). L'immeuble se trouve sur le tracé présumé de la première enceinte communale de la ville (1188-1202) et plus particulièrement dans le voisinage de la porte de Marvis. Cette ouverture dans la muraille doit son nom à un cours d'eau qui traverse ce quartier pour se jeter dans l'Escaut. Elle était majestueuse et flanquée de deux imposantes tours. Construit en 1202, l'édifice a été doté d'un arc de triomphe couronné d'un trophée d'armes pour l'entrée de Charles Quint dans la cité en 1531. Lorsque la première enceinte perd son rôle militaire au profit de la seconde (dès la fin du 13^e siècle), la construction est reconvertie d'abord en prison, puis en asile pour aliénés. Elle a été maintenue en élévation, jusqu'en 1771 (Bozière, 1864, p. 26-27 ; du Mortier, 1862, p. 149). De ce fait, elle est illustrée notamment sur le plan en relief de 1701 (Faucherre, Monsaingeon & de Roux, 2007), même si sur cette image, la présence de canonnières est anachronique.

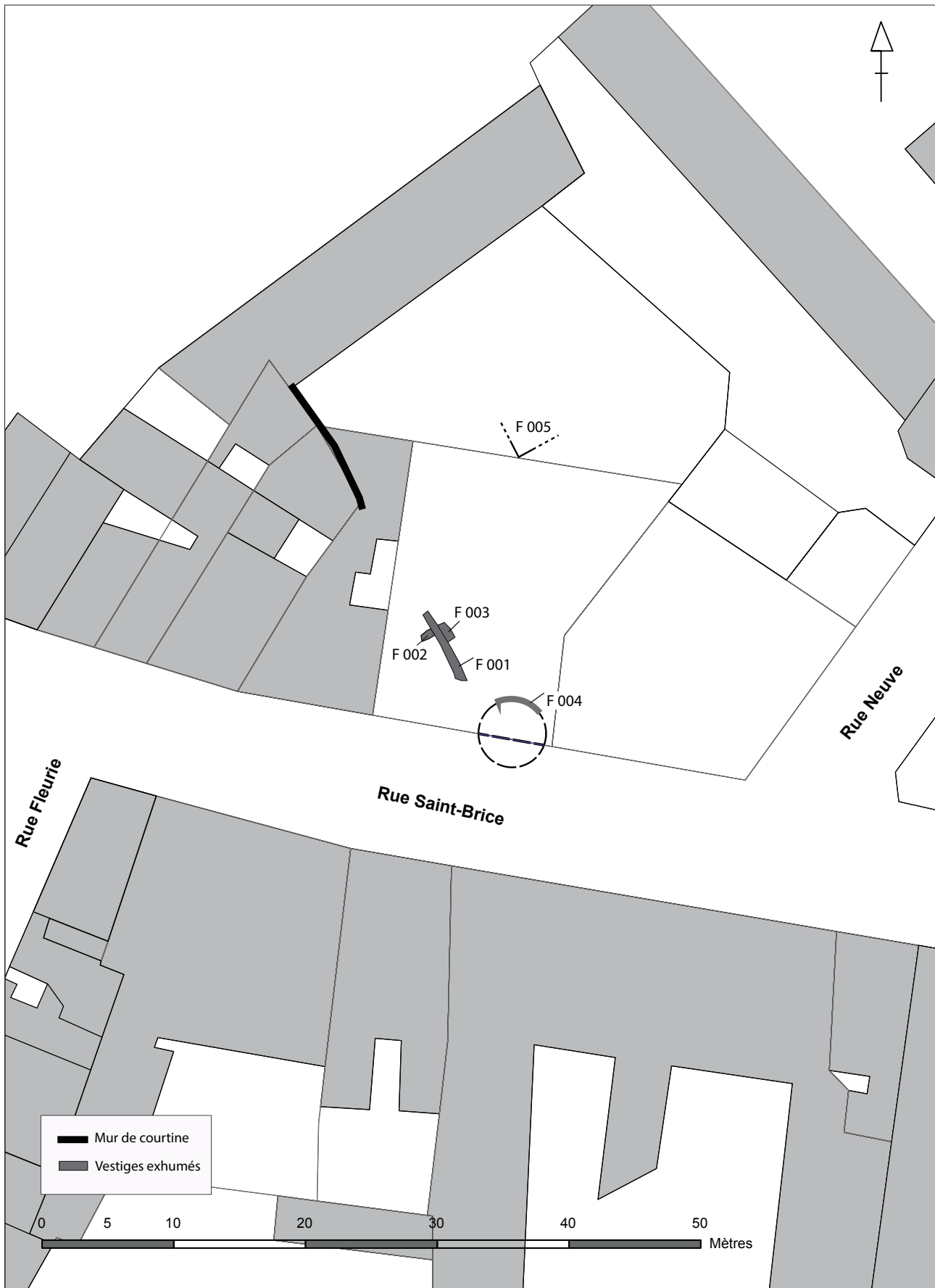
Une première intervention s'est déroulée le 13 janvier 2012 à l'angle sud-ouest de la parcelle concernée, à l'emplacement supposé des restes de la porte de Marvis. Pour la stabilité des constructions voisines, un talutage de 4 m de large a été réservé aux abords de cette propriété et de la voirie. Les excavations effectuées par l'entreprise du maître d'ouvrage ont atteint un niveau d'environ 3,50 m sous celui des trottoirs actuels. La seconde opération a été réalisée le 19 janvier 2012, suite à l'apparition de murs dans les talutages finaux. Les vestiges ont été nettoyés et enregistrés le jour même. Ceux-ci se répartissent en deux catégories : ceux de la porte de Marvis et ceux des constructions domestiques postérieures.

La porte de Marvis

Le tronçon de maçonnerie F 004 appartient à l'une des tours qui flanquaient la porte de Marvis. Il adopte la forme d'un arc de cercle ; de par sa position en bordure sud du chantier, à l'aplomb de la rue Saint-Brice, il n'a été dégagé et relevé que partiellement. La partie visible s'étire sur 2 m de long et, complet, il devait atteindre un diamètre oscillant entre 6 et 9 m. L'épaisseur du mur est inconnue.

Fondation et élévation présentent un appareillage de moellons équarris en pierre calcaire de dimensions moyennes, disposés en assises régulières. Ce type de parement rappelle celui des tours circulaires connues de la première enceinte (Deramaix, Dury & Sartieaux, 2002 ; Deramaix, 2011^a ; 2011^b ; Verslype & Weinkauff, 2009 ; Weinkauff, 2008).

La fondation se distingue par un fruit qui, sur les 0,40 m enregistrés, est estimé à 8 %. L'élévation est conservée sur 0,72 m de haut. Une ouverture, s'étirant



Plan du site de la porte de Marvis rue Saint-Brice (DAO P.-P. Sartieaux et C. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut I).

à la verticale, est aménagée dès l'origine dans la fondation et dans l'élévation. Plus tard, la paroi gauche de la baie est abîmée lors d'un événement occasionnant la perte de quelques pierres de la maçonnerie. La nouvelle brèche est comblée à l'aide de pierres calcaires brutes, de petites et moyennes dimensions, et de mortier. La forme et les dimensions exactes de l'ouverture initiale ne peuvent donc plus être que supposées. La hauteur dépasse en tout cas 0,78 m et la largeur est égale ou inférieure à 0,56 m. Sa position à la base de l'élévation et ses dimensions évoquent les archères qui équipaient la tour du site du Réduit des Dominicains (Weinkauff, 2008) ou encore celles observées au niveau du sous-sol du Fort Rouge (Deramaix, Dury & Sartieaux, 2002).

Les constructions domestiques

Trois maçonneries ont été mises au jour sous le sol des caves du bâtiment démolí, dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Elles constituent deux phases d'aménagement : d'une part les murs F 001 et F 002, chaînés entre eux, et d'autre part la maçonnerie F 003, postérieure.

Le premier mur (F 001) est suivi sur un peu plus de 6 m. Il est orienté nord-ouest/sud-est avec un tracé légèrement courbe. Il est conservé sur au moins 0,70 m de haut et sa base n'a pas été atteinte. Il mesure en moyenne 0,50 à 0,60 m de large. Il est façonné par des moellons de calcaire vaguement équarris à bruts liés par un mortier beige sableux très friable contenant des particules de chaux. L'appareil est irrégulier. Des traces d'un enduit sont observées sur la face orientale.

Le deuxième mur (F 002) est perpendiculaire au précédent. Il n'a toutefois été dégagé que sur une seule assise et sur 1 m de long, dans les limites de l'emprise de la fouille. Il offre les mêmes caractéristiques de construction.

La troisième maçonnerie (F 003) est très large (1,40 m) mais arrachée du côté oriental. Elle n'est donc conservée que sur 0,70 m de long. Elle est arasée au même niveau que le mur F 001 sur lequel elle s'appuie perpendiculairement. Elle est réalisée en pierres calcaires équarrées cimentées par un mortier dur gris-beige avec nodules de chaux et disposées dans un appareil irrégulier. Les parois nord et sud sont recouvertes d'un enduit de mortier gris-beige lissé au doigt. Un parement (US 004) de constitution similaire au mur F 003 est venu renforcer la face externe du mur F 001, du côté de sa paroi orientale et à la limite d'emprise.

Le mur F 001 s'aligne sur le tracé présumé de la première enceinte. Toutefois il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'un tronçon de courtine, car sa faible épaisseur paraît insuffisante pour ce type d'aménagement comme l'ont démontré d'autres interventions archéologiques au sein de la ville (Amand, 1986 ; Deramaix,

Dury & Sartieaux, 2002 ; Deramaix, 2011^a ; Verslype & Weinkauff, 2009 ; Weinkauff, 2008). Par ailleurs, cette faible largeur des murs F 001 et F 002, leur conception ainsi que leur perpendicularité, correspondent davantage à une construction domestique. Celle-ci serait alors accolée contre le rempart qui passerait plus à l'ouest. De tels aménagements existent tant au pied du Fort Rouge (Henton, 1998) que sur le site de l'ancien hôpital Saint-Georges récemment fouillé (Deramaix, 2011^a). Ils ne sont cependant pas illustrés sur l'iconographie ancienne de la ville pour le quartier de Marvis, où le fossé inondé reste présent encore sur le plan en relief de 1701. Mais cette absence est loin d'être significative comme le démontrent les recherches menées au quai Saint-Brice. À cet endroit, le fossé est occupé par des bâtiments déjà au 16^e siècle alors que les plans de la même époque lui accordent encore son importance (Deramaix, 2011^a).

Quelques indices accréditent l'interprétation de l'habitat. Tout d'abord le mur remanié de la courtine qui sépare aujourd'hui les parcelles plus au nord-ouest présente une inflexion vers la voirie à son extrémité méridionale. Comme il est arraché à cet endroit il n'est pas possible de suivre son parcours. Par contre, cette direction laisse sous-entendre que le rempart serait alors sous la bâtisse à la limite occidentale du site. Il faut toutefois rester prudent avec ces observations, car cette bifurcation n'est peut-être effective qu'en élévation où le mur a subi de nombreux bouleversements. Néanmoins, la présence du rempart partiellement sous cette maison mitoyenne à l'ouest est aussi suggérée par le mur fermant la cave du bâtiment démolí dont le parement en pierre offre un léger fruit, type d'inclinaison récurrente sur des fortifications.

La maçonnerie F 003, vu son état fragmentaire, est encore plus difficilement interprétable. Elle peut évidemment appartenir à un habitat agencé contre les constructions précédentes.

Un angle maçonné, vraisemblablement formé par deux murs (F 005), est apparu lors du terrassement à la limite nord du chantier. L'édifice auquel il appartient se trouve essentiellement en dehors de l'emprise, ce qui explique le dégagement et le relevé très partiels.

Ce qu'on suppose être une portion de l'élévation, visible sur 1 m de haut, présente un appareillage irrégulier de cailloux bruts de pierre calcaire. L'angle est chaîné à l'aide de moellons plus gros, certains étant équarris. L'un des côtés présente à la partie inférieure les restes d'un enduit gris moyen, marqué par des traces de doigts s'étirant sur une vingtaine de centimètres au minimum.

Le tracé de la première enceinte communale est assez hypothétique sur la rive droite de l'Escaut faute de vestiges conservés en élévation ou de découvertes



Vestiges de la porte de Marvis dans les talus des terrassements.

archéologiques. Une limite de propriété à la rue Duquesnoy en était jusqu'il y a peu un des rares témoins (Blin, 2011, p. 30 ; Vêche, 1985, p. 46). En 2010, le mur de courtine s'est révélé à l'arrière du site investigué en 2012 lors d'une première phase d'aménagement, mais aucun relevé archéologique n'a été réalisé. La mise au jour d'une portion de maçonnerie de la tour septentrionale de la porte de Marvis permet aujourd'hui d'affiner le parcours de la fortification dans ce quartier de la ville.

Le tronçon de tour dégagé est très restreint par rapport à l'emprise que devait avoir la porte. Par ailleurs, l'absence de liaison avec la courtine laisse de nombreuses interrogations sur le volume exact de l'édifice. Ce dernier pourrait être considérable si on admet que le rempart passe en bordure de parcelle comme le suggèreraient les murs à vocation domestique exhumés. En outre, dans ce cas, la structure de flanquement ne serait pas strictement circulaire. En effet, elle pourrait avoir une partie rectiligne la reliant à la muraille, témoin d'un état primitif quadrangulaire à l'instar de la tour Saint-Georges, de celle du Réduit des Dominicains (Verslype & Weinkauff, 2009 ; Weinkauff, 2008) ou de la porte Sainte-Catherine (Deramaix, 2011^b). Seules de nouvelles investigations le long de la voirie pourront corroborer cette hypothèse. La position de la maçonnerie, en bordure de l'emprise des travaux, assure sa conservation, ce qui permettra peut-être un jour de compléter les données.

Bibliographie

- AMAND M., 1986. Les enceintes médiévales de Tournai : documents inédits. In : *Autour de la ville en Hainaut. Mélanges d'archéologie et d'histoire urbaines offerts à Jean Dugnoille et à René Sansen à l'occasion du 75^e anniversaire du C.R.H.A.A.*, Ath (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées athois, VII), p. 161-174.
- BOZIÈRE A.-F.-J., 1864 [1976]. *Tournai ancien et moderne*, Bruxelles, 1976, réimpression anastatique.
- DERAMAIX I., 2011^a. Fouilles préventives sur le site de l'ancien hôpital Saint-Georges à Tournai. In : *Journées d'Archéologie en*

Wallonie. Namur. 2 et 3 décembre 2011. Résumé des communications, p. 75-76.

- DERAMAIX I., 2011^b. Tournai/Tournai : découverte de la porte Sainte-Catherine à la rue Saint-Piat, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 68-70.
- DERAMAIX I., DOSOGNE M. & WEINKAUF E., 2010. Dernières découvertes concernant les enceintes tournaisiennes, *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, XIII, p. 97-124.
- DERAMAIX I., DURY C. & SARTIEAUX P., 2002. Fouilles préventives à l'îlot des Douze Césars à Tournai. Un nouveau regard sur la première enceinte communale. In : *Sixième Congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIII^e Congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Mons. 25, 26 et 27 août 2000. Actes. II*, Mons, p. 131-141.
- DU MORTIER B., 1862. Recherches sur les principaux monuments de Tournai, *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 8, p. 137-369.
- FAUCHERRE N., MONSAINGEON G. & DE ROUX A., 2007. *Les plans en relief des places du Roy*, Paris, Éditions du Patrimoine.
- HENTON A., 1998. Tournai : fouilles de prévention au pied du « Fort Rouge », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 45-47.
- VÊCHE P.M., 1985. La fortification urbaine à Tournai au Moyen Âge. In : *Les enceintes de Tournai des origines au XIX^e siècle*, Tournai (Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, 2), p. 41-68.
- VERSLYPE L. & WEINKAUF E., 2009. Tournai : fouilles de l'ancien couvent des Dominicains et découverte d'une tour de la première enceinte médiévale. In : *L'archéologie en Hainaut occidental 2004-2008. Catalogue de l'exposition organisée à Flobecq du 8 février au 19 février 2009*, Flobecq (Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, VIII), p. 115-119.
- WEINKAUF E., 2008. Tournai/Tournai : le Réduit des Dominicains, fouille préventive, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 87-88.

Sources

- BLIN F., 2011. *Les enceintes antiques et médiévales de Tournai et les tours Marvis : état de la question, études des sources iconographiques, écrites et architecturales*, Mémoire de Master en Archéologie, Université catholique de Louvain.
- WEINKAUF E., 2008. *Tournai. Réduit des Dominicains*, Louvain-la-Neuve, CRAN, Rapport.



Liège

Liège, Mont Saint-Martin, n° 58, découverte d'une maison médiévale (photo C. Bolle, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).



Carte administrative des communes de la province de Liège visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

Éditorial

Depuis quelques années déjà, l'essentiel de l'activité relève avec une constance certaine du domaine de la prévention. Tant dans le contexte urbain que rural, tant en sous-sol qu'en élévation, notre prise de conscience de ce que les aménagements contemporains compromettent, en matière de patrimoine, n'a cessé de croître. C'est par le biais de l'examen systématique des demandes de permis d'urbanisme, par le suivi attentif des certificats de patrimoine, par celui de nos échanges constants et préalables aux procédures avec l'organisme de gestion des parcs industriels (la SPI+) ainsi qu'avec les initiateurs de quelques grands projets publics (le Triligiport à Hermalle-sous-Argenteau) ou privés (le golf de Wanze) que s'établissent les prémices de l'intervention archéologique. Les données codifiées au sein de la base de données de notre inventaire des potentialités archéologiques et des différentes cartographies mises à notre disposition alimentent les dossiers. Ces remarquables outils compilent des informations autrefois très difficiles d'accès car dispersées ; leur regroupement sous forme de calques informatisés, géo-référencés et en lien avec une base de données descriptive permet de se forger une première opinion sur les enjeux et d'envisager, le cas échéant, le type d'intervention à mettre en œuvre. Ces mécaniques de qualité, qui se rodent peu à peu, ne cessent de contribuer à faire augmenter notre prise de conscience de ce que les aménagements mettent en péril alors qu'en parallèle nos moyens d'intervention ne cessent de décroître. En conséquence, nous percevons avec beaucoup plus d'acuité que dans le passé la quantité d'informations qui sont susceptibles de disparaître sans avoir été perçues, codifiées ; voilà qui, en tout cas, nous contraint à faire de la notion de choix une pratique quotidienne.

Dans ce processus de sélection, un élément supplémentaire, dont l'importance est peut-être moins suspectée, se trouve être très discriminant : le temps qui passe (les sacro-saints délais) mais aussi le temps qu'il fait (essentiellement les intempéries). Nous n'avons à leur égard que bien peu de prise et nous ne pouvons que constater que bon nombre d'aménageurs nous invitent de plus en plus systématiquement à intervenir incessamment, le plus rapidement possible et en dehors de périodes d'utilisation des terrains, c'est-à-dire le plus souvent au beau milieu de l'hiver ! Ainsi se trouvent largement biaisés nos processus décrits plus haut puisque, quelle que soit l'importance des potentialités archéologiques d'un lieu, nous devons tenir compte d'un état de fait qui rend la pratique de notre métier très difficile, voire aléatoire ; cette situation mérite plus qu'un débat occasionnel au risque de voir progressivement disparaître,



Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau. Le dégagement minutieux réalisé en laboratoire d'un dépôt d'incinération engendre de belles émotions et générera bon nombre d'informations nouvelles sur les pratiques funéraires d'alors (photo L. Bruzzese, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

dans certains cas, bon nombre de nos potentiels les plus importants, les plus pertinents, soit une bonne part du patrimoine archéologique wallon.

Sans que cela n'atténue en rien l'importance de l'impact de cette dernière question, il résulte de ce qui précède que moins d'interventions de terrain ont été menées, que davantage d'études, de travaux en laboratoire ont été initiés ou développés et que davantage d'exposés et de publications en sont le reflet.

Jean-Marc LÉOTARD

PRÉHISTOIRE

Modave/Modave : Trou Al'Wesse, fouilles 2012

Rebecca MILLER, Marcel OTTE et John STEWART

La poursuite des fouilles sur la terrasse du Trou Al'Wesse en 2012 comprend les activités suivantes.

- La fouille de l'unité stratigraphique 15 a été poursuivie dans les carrés N 4 à N 8, permettant la division de cette unité en plusieurs sous-couches. Deux concentrations lithiques, attribuées à l'Aurignacien, se situent dans différentes sous-couches. La première concentration, comprenant principalement des lamelles et petits éclats, se trouve vers le sommet de l'unité 15, associée au fragment de pointe osseuse et à un outil composite (grattoir caréné-burin caréné) typiques de l'Aurignacien récent découverts respectivement en 2006 et 2011. La deuxième se trouve vers la base de l'unité 15. La fouille de l'unité 15 dans les carrés K 7-8 et L 7 a livré principalement de la faune et quelques rares petits éclats lithiques.

- Une étude géologique de la plaine alluviale a été réalisée par Keith Wilkinson (géologue, Winchester University). Six carottages ont été effectués, allant de la jonction entre les couches colluviales et alluviales jusqu'au bord du Hoyoux, chacun atteignant la roche-mère. Un sondage est prévu en 2013 pour éclaircir la jonction entre les couches colluviales et alluviales.

Dans le cadre de notre projet « Applications archéologiques et archéométriques de la spectroscopie du proche-infrarouge (NIRS) et de l'imagerie chimique hyperspectrale (HCI) : analyse de la faune du Pléistocène supérieur et de l'Holocène au Trou Al'Wesse (Belgique) » (FNRS n° 2.4621.12), des échantillons de la faune provenant de chaque couche dans la séquence pléistocène et holocène ont été analysés par ces méthodes pour évaluer le degré de préservation de collagène. Les résultats préliminaires sont prometteurs et les applications archéologiques comprennent l'évaluation des échantillons en vue des analyses nécessitant du collagène (datations AMS, analyses de l'ancien ADN, etc.). Des échantillons des sous-couches de l'unité 15 ont été également analysés, parmi lesquels neuf (un par sous-couche) ont été sélectionnés pour datation à Oxford Radiocarbon Accelerator Unit.

L'analyse de l'ancien ADN d'une quinzaine d'espèces est en cours. Les résultats de l'analyse du lemming à collier a été publié (Brace *et al.*, 2012) ; des articles concernant le cerf élaphe et le lagopède des saules sont soumis.

Des récentes publications présentent la séquence holocène (du Mésolithique ancien au Néolithique moyen : Meiklejohn, Miller & Toussaint, sous presse ; Miller *et al.* 2011 ; 2012^a ; 2012^b).

Bibliographie

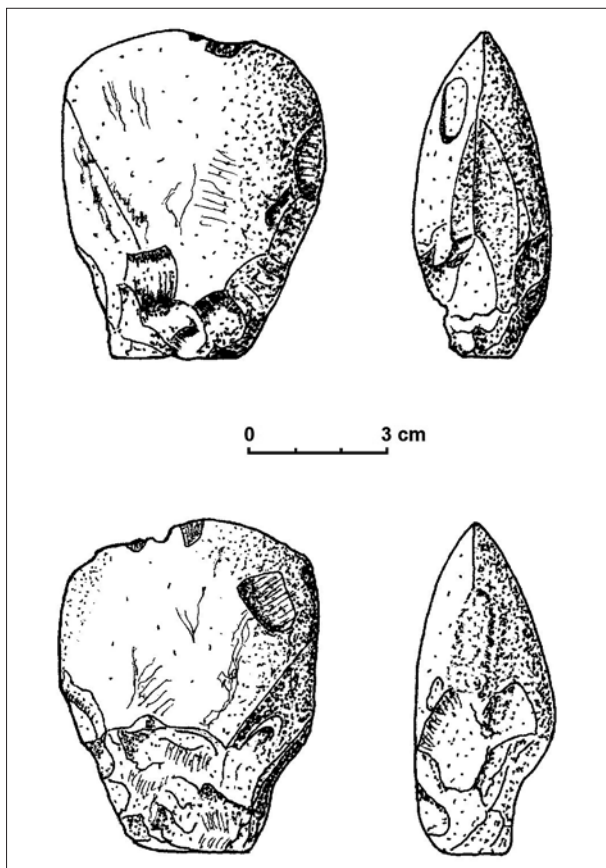
- BRACE S., PALKOPOULOU E., DALÉN L., LISTER A., MILLER R., OTTE M., GERMONPRÉ M., BLOCKLEY S., STEWART J. & BARNES I., 2012. Serial population extinctions in a small mammal indicate Late Pleistocene ecosystem instability, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 109 (50), p. 20532-20536.
- MEIKLEJOHN C., MILLER R. & TOUSSAINT M., sous presse. Radiocarbon dating of Mesolithic human remains in Belgium and Luxembourg, *Mesolithic Miscellany*.
- MILLER R., STASSART É., OTTE M., AUSTIN P. & STEWART J., 2012^a. Interprétation chronostratigraphique de la séquence holocène du Trou Al'Wesse à la lumière des nouvelles datations : du Mésolithique ancien au Néolithique moyen, *Notae Praehistoricae*, 32, p. 133-139.
- MILLER R., STEWART J., ZWYNS N. & NOIRET P., 2011. The Mesolithic of Trou Al'Wesse Cave (Belgique) in regional context. In : OOSTERBEEK L. & FIDALGO C. (éd.), *Proceedings of the XV World Congress UISPP (Lisbon, 4-9 September 2006)*, 47, Oxford (BAR International Series, 2224), p. 217-225.
- MILLER R., ZWYNS N., OTTE M., STEVENS C. & STEWART J., 2012^b. La séquence mésolithique et néolithique du Trou Al'Wesse (Belgique) : résultats pluridisciplinaires, *L'Anthropologie*, 116, p. 99-126.

Neupré/Rotheux-Rimière : hache en silex

Jacques WITVROUW et Raymond POLIS

Découverte fortuitement lors de travaux de jardinage au village de Rotheux (parc. cad. : Rotheux-Rimière, 1^{re} Div., Sect. B, n° 399^F ; coord. Lambert : 228904 est/136464 nord), cette hache nous a été transmise grâce à l'amabilité de M. Jean-Marie Grosjean. Cet outil isolé mérite d'être signalé.

Ce fragment distal de hache offre une section ovale. Initialement de forme allongée, ses bords rectilignes munis de méplats convergeaient vers le talon. La partie conservée de ses deux faces bombées présente un polissage très soigné. Le tranchant est convexe et



Rotheux-Rimière : hache polie.

asymétrique, à fil linéaire. Il est affecté par quelques petites esquilles. L'un des bords est émoussé, l'outil ayant été utilisé comme percuteur.

Le talon de la hache est manquant. L'extrémité brisée a été sommairement réaménagée : par percussion, la cassure a subi l'enlèvement d'une série de gros éclats, la transformant en une sorte de tenon, sans doute pour une nouvelle utilisation en emmanchement.

Cette hache, qui est attribuable au Néolithique moyen ou final, a été réalisée dans un silex gris légèrement grainé (longueur : 73 mm ; largeur : 55 mm ; épaisseur : 28 mm).

PROTOHISTOIRE

Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau :
le champ d'urnes du Bronze final,
dernière campagne de prévention
et fouille en laboratoire

Jean-Philippe MARCHAL, Aubrée GODEFROID,
Claire GOFFIOL, Brigitte NEURAY,
Michel TOUSSAINT, Pierre VAN DER SLOOT,
Nancy VERSTRAELEN et Geneviève YERNAUX

Au début de l'année 2010, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) a entrepris l'évaluation de l'emprise visée par le projet Trilogiport sur le territoire de l'ancienne commune de Hermalle-sous-Argenteau, dans la plaine alluviale de la Meuse, aux lieux-dits « Le Potay » et « Au Buisson » (coord. Lambert : 242500 est/157200 nord). La découverte d'une nécropole à incinération de type champ d'urnes a motivé l'extension de l'évaluation à l'ensemble de l'emprise disponible, soit environ 55 ha, suivie de la fouille systématique des structures repérées (Marchal & Toussaint, 2012 ; Marchal *et al.*, 2012 ; 2013 ; van der Sloot *et al.*, 2013). Les recherches se sont poursuivies pendant l'année 2012 pour s'achever à la fin du mois de septembre.

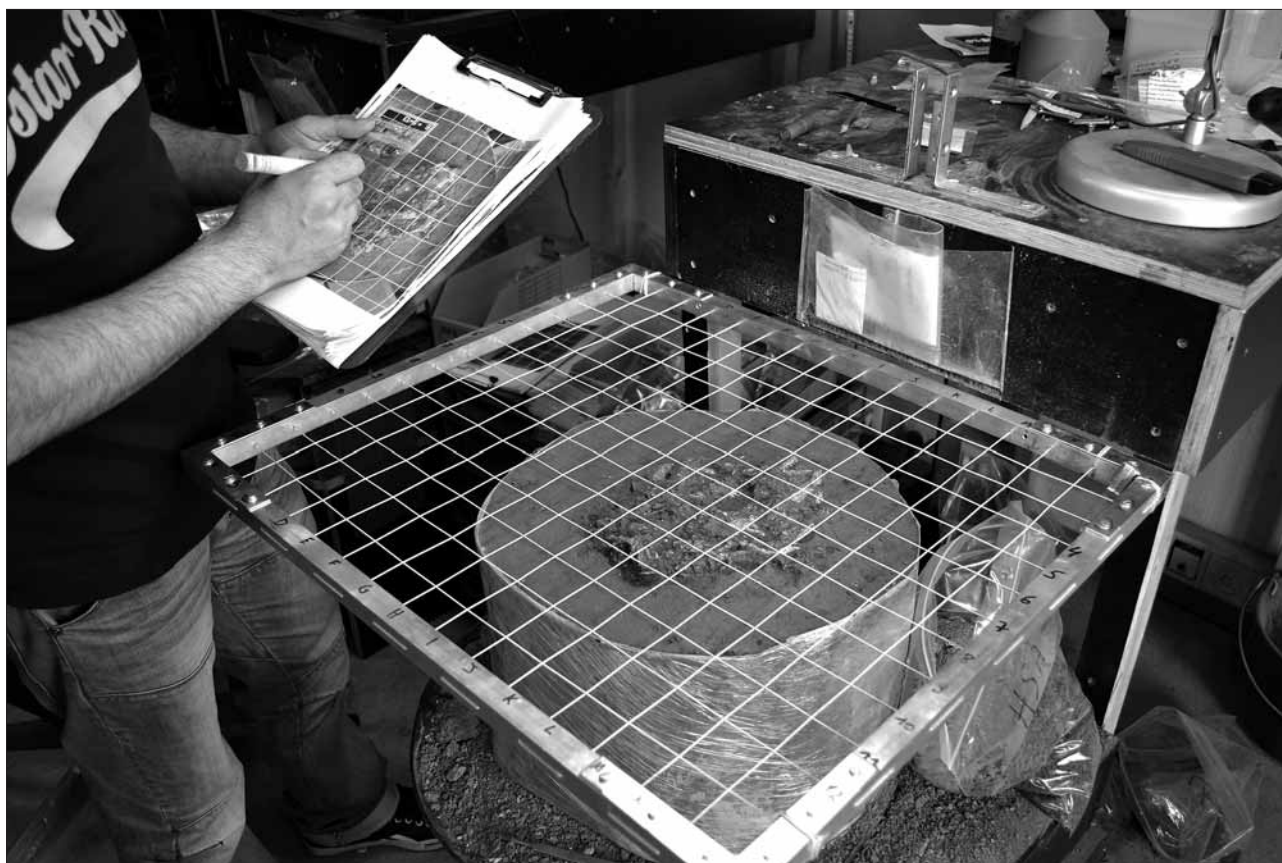
Deux décapages ont été nécessaires pour pouvoir identifier la totalité des structures de la nécropole. Le premier s'est révélé particulièrement délicat ; les fosses de creusement des dépôts de type *Knochenlager*, manifestement calibrées aux dimensions des contenants périssables, n'étaient jamais perceptibles et c'est donc l'apparition des premiers ossements incinérés qui a guidé l'identification de ces structures. Un second décapage, effectué sur l'intégralité de l'emprise, a permis de retrouver les derniers éléments encore présents et de préciser, avec un certain degré de certitude, le nombre et la variété des dépôts funéraires de la nécropole.

Au total, 158 tombes ont été mises au jour. La catégorie de structures la mieux représentée numériquement est celle des dépôts de type *Knochenlager* (74 éléments, soit 47 % du corpus). Toutefois, leur nombre est peut-être surévalué car certains d'entre eux n'ont été identifiés que via de rares ossements incinérés dont on ne peut exclure qu'ils soient la conséquence de bioturbations. Dans le doute et dans l'impossibilité d'en entamer la fouille sur place, ils ont été prélevés en bloc, à l'instar de l'ensemble des structures funéraires. Dix-sept autres structures du même type présentaient

une dalle de fermeture (soit 11 % du corpus). Viennent ensuite les tombes à contenant céramique complet ou partiel (34 éléments, soit 21 %). Seize vases très faiblement enfouis à l'origine et déposés en position retournée ont également été trouvés (soit 11 %). Dans ce cas de figure, seuls l'encolure et quelques ossements nous sont parvenus. Enfin, 16 fosses sépulcrales (10 % du corpus) ont aussi été dégagées. Ces cinq grandes catégories regroupent en outre toutes les variantes rituelles habituellement présentes dans les sépultures de cette époque.

Les structures funéraires étaient accompagnées de 28 fosses de formes et de dimensions variables ; elles ne présentaient généralement qu'un seul niveau de comblement de faible épaisseur. Leur contemporanéité avec les sépultures peut être proposée car, en dépit de la forte densité de structures mises au jour, aucun recoupement n'a été observé. De plus, certaines ont sporadiquement livré des tessons protohistoriques. Cinq de ces fosses présentent un fond partiellement rubéfié en place, sans trace de cuisson intense ; de fortes concentrations de fragments de charbons de bois et de terre brûlée étaient présentes dans leur comblement. Quelques minuscules ossements brûlés y étaient parfois associés sans qu'une détermination anthropologique qui attesterait leur nature humaine ne soit possible. Dans l'optique d'une reconnaissance à caractère funéraire, l'interprétation de ces structures doit rester prudente. *Une esquille d'os brûlée fait-elle la sépulture ? La reconnaissance du fait sépulcral s'avère délicate. Faut-il y voir une « volonté d'accomplir un geste funéraire » ? La question est toujours à l'ordre du jour* (Le Goff & Guichard, 2005, p. 210).

Dix-sept aires de combustion se répartissent en bordure de la nécropole, pratiquement sur l'intégralité de son pourtour, souvent à proximité immédiate des tombes. Seulement trois autres structures foyères se disposent dans l'espace funéraire proprement dit ; une seule d'entre elles recoupe une sépulture. La plupart de ces aires de combustion procède d'un protocole de construction assez stéréotypé, matérialisé par des surfaces foyères ovales ou elliptiques de dimensions relativement proches (115 à 140 cm sur 80 à 110 cm). Les parois s'interrompent systématiquement en



Dépôt en pleine terre en cours de fouille en laboratoire.

ménageant une ouverture vers une fosse de rejet, de dimensions variables, et dont l'orientation apparaît aléatoire. Vu l'absence totale de matériel qui aurait pu en permettre une attribution chrono-culturelle, leur contemporanéité avec la nécropole n'avait, dans un premier temps, été que prudemment envisagée. Après sélection anthracologique, cinq datations ^{14}C ont récemment été réalisées sur un échantillonnage provenant de trois d'entre elles et les résultats s'avèrent sans appel. Calibrées à deux sigmas (probabilité 95,4 %) et en prenant simplement les deux valeurs extrêmes pour l'ensemble des résultats, les dates oscillent entre 573 et 855 AD. La disposition de ces aires de combustion sur le terrain interpelle cependant. À titre purement hypothétique, on pourrait se demander si l'emplacement des sépultures était encore perceptible à cette époque, justifiant un éventuel respect des structures funéraires.

Depuis la fin de la phase de terrain, ces dernières, prélevées in situ en un bloc, sont fouillées en laboratoire par une équipe de trois à quatre personnes, sous le contrôle quasi permanent des anthropologues.

Le contenu des urnes et des dépôts en pleine terre est fouillé par couches successives de 2 cm d'épaisseur. Les vestiges au sein de ces décapages sont prélevés par carrés de 4 x 4 cm lorsqu'ils ne sont pas

identifiables, tandis que ceux qui sont déterminables sont notés avec précision sur des photographies zénithales et prélevés séparément. L'objectif de ce minutieux travail est de déterminer le nombre d'individus par structure, d'estimer leur âge, leur sexe ainsi que les températures approximatives de crémation. Ces données permettront de décoder certains aspects des pratiques funéraires tels que les éventuels gestes de sélection des ossements humains brûlés dans les aires de combustion, l'ordre dans lequel les différentes parties du corps ont été prélevées et, enfin, la présence d'offrandes périssables ou de mobilier. Les gestes funéraires pourraient être déduits de la répartition stratigraphique et planimétrique des vestiges au sein du remplissage des urnes et dépôts en pleine terre, ainsi que de l'analyse pondérale par catégories de fragments osseux (Duday, Depierre & Janin, 2000).

L'examen anthropologique des restes osseux brûlés est malaisé en raison de leur degré de fragmentation et de déformation, ainsi que de la représentation différentielle de certaines parties du corps. L'estimation de l'âge au décès et du sexe des individus se fait selon les méthodes traditionnelles : jusqu'à vingt ans, l'âge est estimé via la croissance dentaire et osseuse. Les sujets immatures sont classés en trois catégories : *infans* I (de 0 à 6 ans), *infans* II (de 6 à 12 ans), *juvenis*

(après 12 ans) (Duday, Depierre & Janin, 2000). Pour les jeunes adultes, l'estimation se fera grâce à la maturation de la clavicule et de la crête iliaque. Après trente ans, lorsque les cartilages de croissance ont disparu, la détermination est moins précise ; l'observation de la surface pré-auriculaire de l'os coxal (c'est-à-dire la zone qui unit le coxal au sacrum) donnera des indications pour les individus de plus de 40 ans. La détermination du sexe n'est possible que sur les sujets matures. Elle est basée sur la morphologie et la morphométrie de l'os coxal, malheureusement rarement conservé.

La couleur des ossements permet d'estimer la température de crémation. Les restes osseux observés à Hermalle-sous-Argenteau sont tous blancs, ce qui signifierait une température d'au moins 500-600° C (Duday, Depierre & Janin, 2000). Cependant, les expérimentations, réalisées sur des ossements décharnés, ne prennent pas en compte la durée d'exposition du corps aux flammes.

La détermination du nombre minimum d'individus repose sur une analyse pondérale des vestiges : au-delà de 2 kg, plusieurs sujets sont généralement présents (Ancel, 2012).

L'étude anthropologique de vestiges brûlés peut, de prime abord, paraître rébarbative en raison de l'extrême fragmentation de certains ossements. Cependant, une telle approche est capitale pour appréhender l'identité des défunts et connaître les pratiques funéraires inhérentes aux crémations. À cet égard, les analyses appliquées au champ d'urnes d'Hermalle-sous-Argenteau, bien qu'abondamment développées en France (Le Goff, 2012), sont novatrices en Wallonie.

Les perspectives d'étude du site sont encore variées. Sur le plan anthropologique, il s'agira de poursuivre la fouille en laboratoire des crémations et d'en commencer l'étude. Des datations radiocarbone des os brûlés sont également programmées. Les études complémentaires (palynologie, anthracologie...) viennent également de débiter. Au terme de toutes ces analyses, le champ d'urnes d'Hermalle-sous-Argenteau, étudié avec les méthodes et techniques actuelles, pourra servir de référence pour la fouille et l'analyse de futures découvertes régionales du même ordre, comme pour une meilleure interprétation des sites similaires exhumés anciennement.

Bibliographie

■ ANCEL M.-J., 2012. *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et Histoire romaine, 23), 654 p.

■ BRUZEK J., 2002. A Method for Visual Determination of Sex Using Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

■ DUDAY H., DEPIERRE G. & JANIN T., 2000. Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : DEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M. & SCHWALLER M. (dir.), *Archéologie de la Mort, archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer. Actes du XXI^e Colloque international de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997)*, Lattes (Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 5), p. 7-29.

■ LE GOFF I., 2012. Percevoir le temps des funérailles : le cas des crémations. In : BONNABEL L. (dir.), *Archéologie de la mort en France*, Paris, La Découverte, p. 62-81.

■ LE GOFF I. & GUICHARD Y., 2005. Le dépôt cinéraire comme indicateur chronologique ; le cas des nécropoles de l'âge du Bronze de la vallée de l'Aisne. In : BOURGEOIS L. & TALON M., *L'âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Paris, CTHS, p. 209-226.

■ MARCHAL J.-P., COLLETTE O., GOFFIOUL C., NEURAY B., PIRSON S., SPAGNA P., TOUSSAINT M., VAN DER SLOOT P. & VERSTRAELEN N., 2012. Fouille de prévention d'un champ d'urnes à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye, province de Liège) : note préliminaire, *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, XX, p. 65-69.

■ MARCHAL J.-P., COLLETTE O., GOFFIOUL C., NEURAY B., PIRSON S., SPAGNA P., TOUSSAINT M., VAN DER SLOOT P. & VERSTRAELEN N., 2013. Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : fouille de prévention d'un champ d'urnes, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 145-147.

■ MARCHAL J.-P. & TOUSSAINT M., 2012. Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : sépulture protohistorique à incinération sur le site de Triligiport, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 134-135.

■ MOORREES C.F.A., FANNING E.A. & HUNT E.E. Jr, 1963^a. Formation and Resorption of Three Deciduous teeth in Children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.

■ MOORREES C.F.A., FANNING E.A. & HUNT E.E. Jr, 1963^b. Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth, *Journal of Dental Research*, 42 (6), p. 1490-1502.

■ MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F. & CUNHA E., 2005. DSP : A Tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (3-4), p. 167-176.

■ OWINGS WEBB P.A. & SUCHEY J.M., 1985. Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females, *American Journal of Physical Anthropology*, 68, p. 457-466.

■ SHEUER L. & BLACK S., 2000. *Developmental juvenile osteology*, San Diego, Academic Press, 578 p.

■ VAN DER SLOOT P., COURT-PICON M., GOFFETTE Q. & SPAGNA P., 2013. Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : évaluation archéologique et étude géologique du lieu-dit « Au Buisson », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 200-204.

Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : conservation de dépôts funéraires provenant d'un champ d'urnes

Nancy VERSTRAELEN

Dans le cadre de l'évaluation archéologique des parcelles destinées à accueillir le parc industriel fluvial Trilopiport, une nécropole de type « champ d'urnes » a été mise au jour. Exceptionnel par le nombre, la qualité des vestiges et la diversité des pratiques funéraires répertoriées, le site révèle plus de 200 structures parmi lesquelles des aires de combustion et des fosses sépulcrales (Marchal *et al.*, 2013). Afin de garantir l'étude scientifique de l'ensemble des dépôts funéraires en regard des délais impartis pour ces investigations archéologiques préalables, des choix méthodologiques ont été posés. Il fut en effet décidé d'extraire mécaniquement toutes les structures pouvant être transportées manuellement tandis que les autres, de dimensions plus importantes comme les foyers ou les structures fossoyées seraient systématiquement explorées sur place.

Problématique de l'extraction des structures

La problématique de la méthodologie d'extraction a été longuement réfléchi afin de garantir l'intégrité des dépôts. L'équipe logistique de Guy Gruselle (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1, DGO4 / Département du patrimoine) a mis au point un système permettant d'extraire des limons fluviaux des blocs préalablement délimités en fonction des observations de l'archéologue. La tâche est délicate et nécessite dans un premier temps, dans le prolongement de la sépulture, la réalisation d'une excavation de +/- 60 cm de large sur 80 cm de long et de 20 cm plus profonde que le fond estimé du dépôt funéraire, afin de positionner l'équipement destiné à sectionner le bloc. Dans un second temps, on procède au dégagement périphérique du dépôt sur les trois autres côtés. Le découpage du bloc s'effectue à l'aide d'un cric hydraulique de 5 tonnes qui commande une plaque métallique affûtée permettant de détacher lentement le prélèvement. Préalablement, le bloc est emballé dans un film cellophane et/ou consolidé à l'aide de bandelettes de plâtre ; il est ensuite déposé sur une plaque d'aggloméré hydrofugé renforcée sur son pourtour par des supports et contreforts en bois.

Le stockage des structures

Le lieu d'entreposage des dépôts funéraires est problématique à de nombreux égards. Composés de sédiments argilo-limono-sableux humides, ils doivent être placés à l'abri de la lumière, dans une ambiance microclimatique stable et caractérisée par une hygrométrie élevée afin de conserver leur humidité naturelle pour assurer leur préservation et faciliter leur exploration future. Il est impératif d'éviter la dessiccation et les phénomènes de retrait des prélèvements, ce qui engendrerait des dommages irréversibles tels que des fissures. Ces dernières risquent de perturber la disposition originelle des ossements, du mobilier et des résidus d'offrandes funéraires qui sont les témoins de rites et de pratiques spécifiques et très diversifiés au sein de la nécropole. À cette dynamique climatique spécifique s'ajoutent les conditions d'accessibilité du lieu d'entreposage, sa disponibilité dans le temps et sa superficie qui doit être suffisamment importante pour pouvoir accueillir l'ensemble des prélèvements. Au terme d'intenses recherches et de multiples visites effectuées dans des lieux aussi différents que des anciennes trémies, sites miniers, carrières et culées de pont... notre choix s'est posé sur une ancienne glacière gracieusement mise à disposition par la Ville de Liège pour une période renouvelable de deux ans.

Les conditions climatiques propres à ce vaste espace, autrefois utilisé pour stocker de la glace et comme abri lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, sont stables et saturées tout au long de l'année. Un *data-logger* a été installé préalablement au transfert des urnes afin de vérifier l'adéquation des paramètres climatiques. En complément de ces mesures préalables, des dispositions ont également été prises concernant l'emballage des dépôts afin de limiter les



Vue générale du conditionnement des dépôts funéraires lors de leur arrivée dans la glacière.



Mesure de la teneur en eau des dépôts avec la sonde ML2x de Delta-T Devices.

phénomènes d'évaporation consécutifs au renouvellement de l'air sur le site.

Conditionnement des urnes

Très rapidement, des moisissures et des développements biologiques importants se sont développés sur l'ensemble des plaques d'aggloméré hydrofugé et des boiseries traitées (fongicides et insecticides) utilisées pour confectionner les supports. Les dépôts ont dû impérativement être déplacés dans des contenants en matériau neutre et non périssable pour stopper ces phénomènes nuisibles et invasifs. De plus, il apparaît que le support en bois, hautement hygrophile, absorbe de manière continue l'eau résiduelle des dépôts qui sous l'effet des forces de la gravité se concentre vers les parties basses et s'évapore suite à la ventilation naturelle du site. Malgré les conditions environnementales caractérisées par une humidité saturée permanente, une grande partie des dépôts affichent les prémices d'un assèchement.

La problématique des contenants est tout aussi délicate à gérer dans la mesure où la majorité des dépôts sont volumineux et lourds, entre 30 et 60 kg. Notre choix s'est finalement porté vers des bacs de manutention de 60 × 80 × 43 mm, renforcés sur le fond et supportant une charge maximale de 125 kg et vers des seaux en plastique mou pour les petits prélèvements.

Le transfert des dépôts est délicat dans la mesure où ils doivent être soulevés avant d'être redéposés dans ces nouveaux contenants plus appropriés. Certains d'entre eux affichent en partie basse une décohésion parfois importante consécutivement à leur extraction sur site. Le dépôt est sanglé, soulevé à l'aide d'un treuil et déposé dans le bac en plastique sans dommage dans la plus grande majorité des cas.

Teneur en eau volumique des prélèvements

L'extraction mécanique des dépôts hors site a considérablement modifié leur situation naturelle et environnementale. Situées dans la plaine alluviale de la Meuse en zone saturée ou de frange capillaire, les couches archéologiques et sédimentaires sont saturées ou proches de l'être. Dès le moment où les blocs sont extraits de leur contexte originel, l'apport d'eau souterrain ou aérien devient inexistant. Il est dès lors primordial de conserver cette eau résiduelle afin qu'ils restent suffisamment humides et plastiques pour éviter les phénomènes de retrait, assurer leur stabilité et donc leur préservation à long terme en attendant leur étude. Cette surveillance s'effectue à l'aide d'une sonde Thetaprobe ML2x de Delta-T Devices, fondée sur la méthode FDR (Frequency Domain Reflectometry). Le principe de la mesure est basé sur une estimation de la permittivité diélectrique du sol par la mesure de la fréquence de résonance d'une onde électromagnétique à haute fréquence de 100 MHz. La teneur en eau volumique est calculée en fonction du temps de retour du signal. Plus l'indice de plasticité est élevé et plus la teneur en eau volumique doit être élevée pour atteindre un état saturé. Un groupe témoin de 12 blocs est sélectionné : F44, F11, F27, F81, F125, F135, F34, F162, F145, F86, F75 et F116. Certains d'entre eux bénéficient de deux mesures, la première au sommet, en position verticale, et la seconde en position horizontale au niveau de la base du dépôt. La plupart des prélèvements mesurés affichent progressivement un assèchement significatif, soit une baisse de la teneur en eau volumique. Ce phénomène est problématique pour les structures dont l'état hydrique initial est faible lors de leur arrivée dans la glacière et ce pour plusieurs raisons dont notamment la période d'extraction et les



Vue générale des dépôts après leur reconditionnement.

conditions d'entreposage mais aussi, et cela concerne l'ensemble des prélèvements, suite aux phénomènes d'absorption des supports en bois choisis pour leur conditionnement.

Les résultats fournis par la sonde sont tels qu'une solution doit être mise en place afin de préserver ces structures d'une dessiccation irréversible. Il apparaît très clairement que sans apport d'eau complémentaire, l'assèchement se poursuit irrémédiablement, quelles que soient la méthode et les précautions d'entreposage et de stockage. Différents tests sont alors initiés sur des éléments témoins afin de préciser l'impact d'une ré-humectation à l'eau déminéralisée sur la teneur en eau des structures, ainsi que de définir la méthodologie la plus appropriée pour effectuer cette intervention. Si l'apport d'eau est positif et permet une ré-humidification du dépôt, il apparaît néanmoins que la durée d'action est limitée (3-4 mois) et que cette intervention doit donc être répétée périodiquement. En corrélation, la mise en place d'un couvercle au-dessus du bac permet d'améliorer les effets de la ré-humectation des dépôts mais ne stoppe malheureusement pas totalement les phénomènes d'évaporation. De plus, il apparaît que le confinement du prélèvement n'est pas une solution envisageable à long terme dans la mesure où il risque d'engendrer la prolifération de bactéries et de moisissures.

Le comportement dynamique de la structure et donc la rétention d'eau au sein du dépôt est déterminé par sa nature mais aussi par les forces de gravité prédominantes. Ce phénomène génère un profil hydrique caractérisé par une distribution des teneurs en eau le long d'une verticale que caractérise un état hydrique inférieur en surface pour la grande majorité des structures. Le transfert de l'eau sous l'action des forces de pesanteur dominantes s'effectue spontanément vers le bas et si la ré-humectation superficielle n'est pas suffisante, le transfert en profondeur ne s'effectue pas. Il faut impérativement que la capacité de rétention d'eau du sol soit dépassée pour engendrer, grâce aux forces de gravité, une humidification des couches inférieures.

Définition de la dynamique climatique

Un thermo-hygromètre est positionné le 4 août 2011 au sein de la glacière afin de surveiller les conditions climatiques qui régissent cet espace souterrain construit à la fin du 19^e siècle. Les premières données révèlent une stabilité thermique ainsi qu'une ambiance hygrométrique saturée qui conjointement à l'absence de lumière naturelle sont favorables à la préservation des dépôts funéraires. L'hygrométrie est en permanence naturellement saturée et les perturbations enregistrées sont soit liées à l'ouverture de la porte d'accès et à des interventions

humaines, soit à la manutention de l'appareil de mesure lors de l'extraction des données ou du remplacement du silicagel placé au contact du boîtier pour préserver les circuits électroniques sensibles aux phénomènes de corrosion. En 2012, l'analyse des données permet de mettre en avant un faible gradient thermique qui s'échelonne entre 8° C et 16,3° C. L'onde thermique suit les tendances climatiques extérieures caractérisées par une phase croissante et décroissante. La moyenne annuelle de la température s'élève à 12,36° C tandis que pour l'humidité relative, on obtient un taux de 98,5 %. Les valeurs cibles doivent se situer entre 5 et 15° C pour la température tandis que pour l'humidité relative, elles s'échelonnent entre 95 % et 100 %. Les taux de conformité par rapport à ces plages sont de 80 % pour la température en raison du réchauffement estival et de 99,9 % pour l'humidité relative. Les fluctuations quotidiennes sont de très faibles amplitudes, soit une moyenne annuelle de 0,11° C pour la température et de 0,17 % pour l'humidité relative. La dynamique quotidienne diurne et nocturne n'a que très peu d'impact sur les conditions d'ambiance de la glacière. Les taux de conformité par rapport aux variations quotidiennes qui doivent être inférieures à 1° C et à 5 %, sont supérieurs à 95 % pour les deux paramètres. La stabilité climatique de cette construction souterraine est particulièrement favorable à la préservation des structures qui y sont déposées. Les taux de radon mesurés sont très variables et parfois élevés (entre 350 et 1671 Bq/m³) ce qui signifie que le renouvellement de l'air est probablement limité mais néanmoins suffisamment important pour entraîner une évaporation de l'eau résiduelle des dépôts funéraires.

Conclusion

La conservation de dépôts funéraires prélevés s'avère complexe et délicate à de nombreux égards. Ces structures composées de sédiments argilo-limoneux humides doivent être placées à l'abri de la lumière, dans une ambiance climatique stable et caractérisée par une hygrométrie élevée et une température basse afin de conserver leur humidité naturelle et ainsi assurer leur préservation. Il est en effet impératif d'éviter la dessiccation et l'induration des dépôts car ces altérations risquent d'engendrer des dommages irréversibles tels que des phénomènes de retrait (fissures) qui vont notamment perturber les conditions de la fouille en laboratoire mais aussi la disposition originelle des ossements, du mobilier et des résidus d'offrandes funéraires au sein de la sépulture. Si le contexte général de cette fouille de prévention justifie la décision d'extraire les dépôts funéraires du site, la problématique n'en demeure pas moins complexe, nécessite des essais et un recul suffisant pour

identifier la méthodologie la plus appropriée. Dans tous les cas, il apparaît que quelles que soient les mesures conservatoires et les dispositions prises, il importe d'accélérer l'étude des dépôts funéraires afin que tous les efforts déjà consentis pour préserver ces découvertes exceptionnelles ne soient pas vains et permettent d'approfondir nos connaissances des pratiques funéraires de ces populations du Bronze final.

Bibliographie

- MARCHAL J.-P., COLLETTE O., GOFFIOUL C., NEURAY B., PIRSON S., SPAGNA P., TOUSSAINT M., VAN DER SLOOT P. & VERSTRAELEN N., 2012. Fouille de prévention d'un champ d'urnes à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye, province de Liège) : note préliminaire, *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, XX, p. 65-69.
- MARCHAL J.-P., COLLETTE O., GOFFIOUL C., NEURAY B., PIRSON S., SPAGNA P., TOUSSAINT M., VAN DER SLOOT P. & VERSTRAELEN N., 2013. Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : fouille de prévention d'un champ d'urnes, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 145-147.



ÉPOQUE ROMAINE

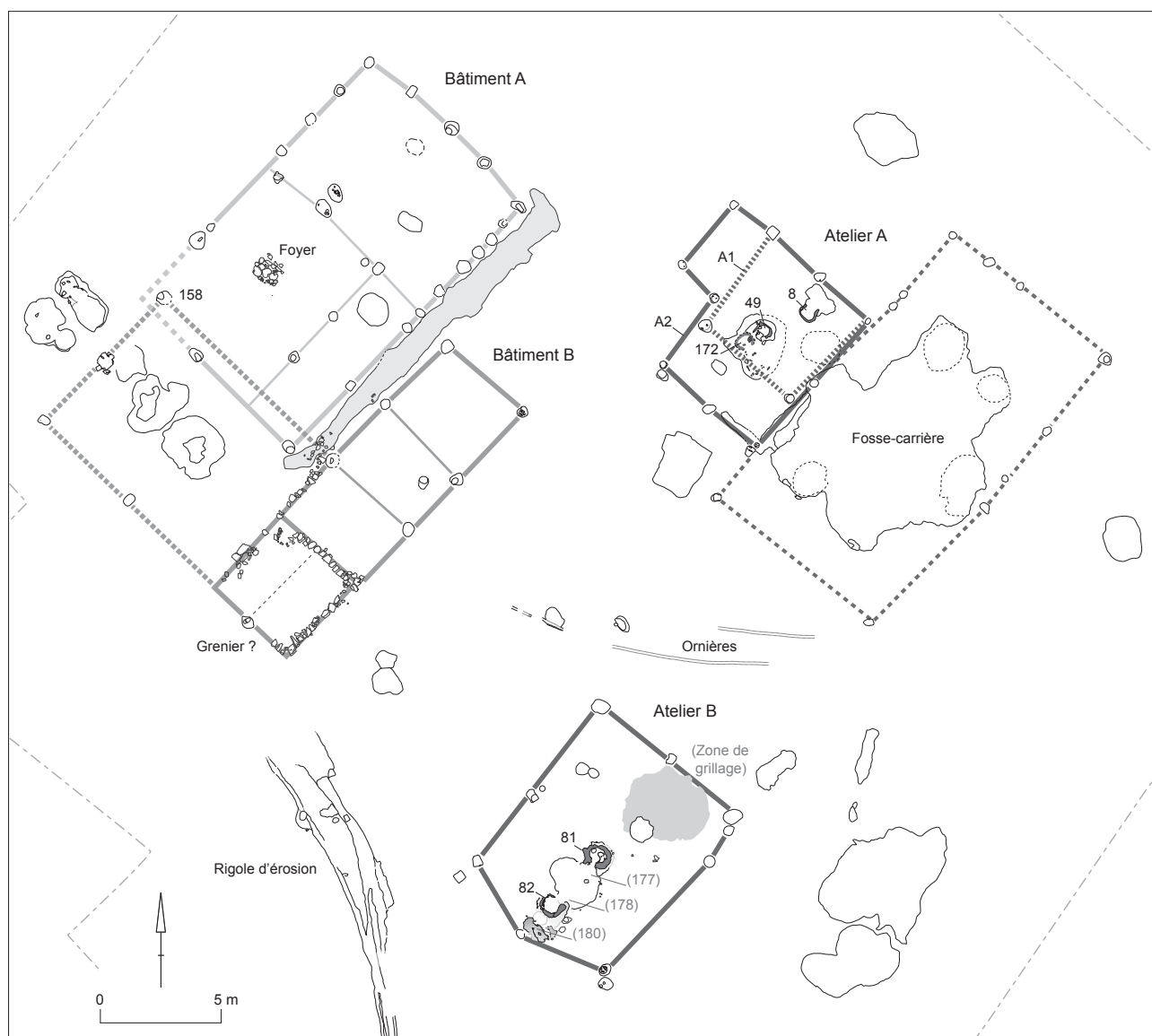
Baelen/Baelen : artisanat paléométallurgique à « Horren »

Heike FOCK, Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER,
Denis HENRARD et Olivier COLLETTE

De janvier à la mi-juin 2012 s'est déroulée la fouille du site « Horren », découvert lors des évaluations préalables à l'extension du zoning East Belgium Park sur la commune de Baelen (Fock & Collette, 2013). Aux 2 000 m² réservés pour les recherches archéologiques se sont ajoutés 500 m² supplémentaires lors de l'expropriation de la parcelle voisine (1^{re} Div., Sect. A, n° 435^D). Le décapage extensif de ces surfaces a été complété par plusieurs séries de carottages devant préciser le contexte

pédologique primitif du fond de vallée creusé par le ruisseau de Baelen, canalisé depuis la première moitié du 19^e siècle. Les résultats des carottages combinés à ceux des tranchées d'évaluation permettent d'affirmer que l'essentiel de l'occupation romaine en rive gauche du ruisseau a pu être circonscrite.

Le site « Horren » comprend deux bâtiments implantés suivant l'axe de la plaine alluviale, en bordure de la zone inondable, ainsi que deux ateliers de réduction de minerai de fer installés en contrehaut, au pied du versant calcaire. Dans l'état actuel des études et analyses, rien ne permet d'établir une chronologie relative



Relevé général de la fouille (infographie A. Mélon et P. Lammerant, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).



Bâtiment A : foyer à sole en plaques de scorie coulée.

entre ces deux zones, ou d'affirmer leur contemporanéité. Au contraire, leurs orientations légèrement divergentes et les natures différentes des comblements d'abandon pourraient évoquer une occupation en phases successives ou distinctes. L'examen du mobilier céramique, assez pauvre en l'occurrence, permettra peut-être de nuancer l'évolution du site, globalement daté des 2^e-3^e siècles. L'interprétation des structures telle que proposée dans le cadre de cet article doit donc être considérée avec les précautions d'usage.

Le bâtiment A

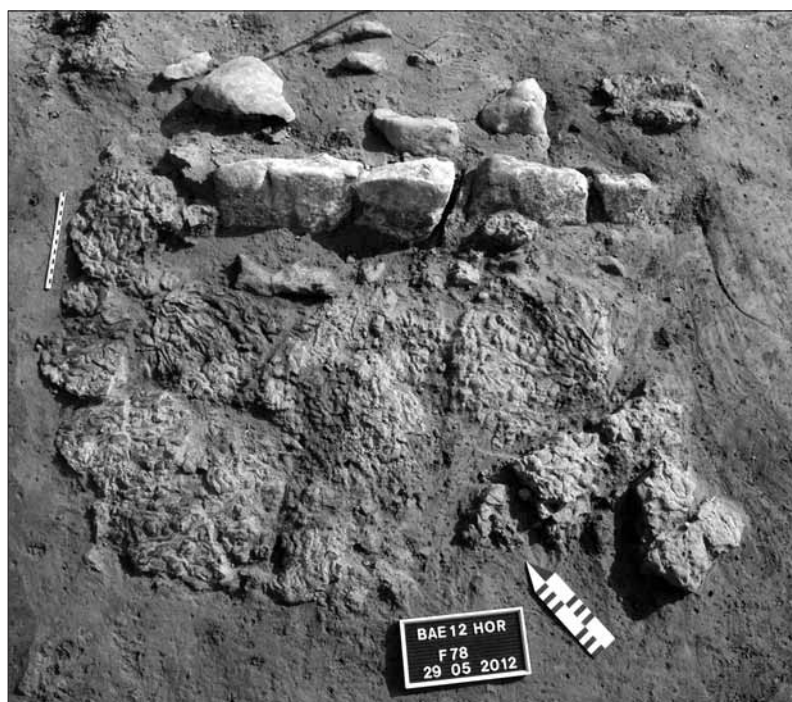
La construction sur poteaux présente un plan rectangulaire dont la longueur maximale – 14,50 m soit 49 *pes monetalis* (pm) – est corroborée par l'extension du fossé qui borde le bâtiment à l'est. Avec une largeur de 8,60 m (29 pm), elle offre une surface d'occupation de 99 m². Les trous de poteaux sont conservés sur une profondeur variable, allant jusqu'à 0,60 m en façade nord-est, mais ne dépassant pas 0,20 à 0,45 m pour les autres côtés de l'édifice. La disposition en vis-à-vis de certains creusements indique l'utilisation d'entrants, et la présence de poteaux internes suggère un cloisonnement en trois cellules : deux

pièces « fermées » et un espace peut-être plus ouvert sur l'extérieur, vu le peu de trous de poteaux découverts dans l'angle ouest du bâtiment. La pièce logée dans cet angle abritait un foyer rectangulaire (1,30 m × 1,00 m) dont la sole, formée de plaques de scorie coulée soigneusement agencées, est délimitée au nord par un alignement de petits blocs de dolomie.

Le fossé qui longe le bâtiment A possède un profil en cuvette évasée, peu profonde (15 cm maximum). L'absence de dépôts colluvionnés au fond du creusement et un remblai unique à forte charge organique indiqueraient une limite parcellaire, régulièrement entretenue, plutôt qu'un fossé de drainage ou de récupération d'eau de ruissellement provenant de la toiture.

Le bâtiment B

Le bâtiment B correspond vraisemblablement à une seconde phase d'aménagement puisque son installation perturbe l'extrémité du fossé, tout en respectant sa présence. La construction en matériaux mixtes présente un plan régulier de 13,90 m (47 pm) de long sur 4 m (13,5 pm) de large. La distribution des poteaux définit une subdivision interne en quatre cellules alignées, mesurant 13,5 pm de large pour celles des extrémités, et 10 pm pour celles du centre. Un soin particulier a été apporté à l'aménagement de la moitié méridionale du bâtiment, et notamment à celui de la cellule sud (grenier ?) : parois érigées sur solins formés de blocs calcaire et grès, sol composé de fragments de scorie coulée, poteaux centrés dans l'axe de l'édifice servant au support de la poutre faîtière. Dans les cellules adjacentes,



Bâtiment B : vue des bas fourneaux 81 et 82 en cours de fouille.

cette dernière devait être soutenue par un poinçon sur entrain.

Plusieurs trous de poteaux conservés au nord-ouest délimitent un espace (couvert ?) de 7,10 m (24 pm) sur 9,50 m (32 pm). L'étude permettra peut-être de déterminer s'il s'agit ici d'une construction strictement contemporaine du bâtiment B, ou si l'espace ainsi délimité devait relier les deux édifices. Le trou de poteau 158 devrait dans ce cas être incorporé dans le plan du bâtiment A.

Les ateliers de réduction

L'infrastructure paléométallurgique est répartie sur deux aires de production, chacune clairement circonscrite par des trous de poteaux témoignant de la couverture qui devait protéger les bas fourneaux des intempéries.

L'atelier A comprend trois bas fourneaux à scorie coulée dont ne subsistent que les fonds de la cuve et de la fosse d'évacuation, preuve que la surface antique a été fortement érodée en ce bas de versant. Il paraît néanmoins évident que les cuves sont de dimensions équivalentes (diam. 0,50-0,60 m). L'évolution chronologique des fours se reflète à travers la transformation du bâti. Un premier abri (atelier A1) de plan légèrement trapézoïdal (7,5 m × 5 m) couvre le four 8 et les deux fosses qui le jouxtent au sud. La toiture repose sur quatre poteaux dont les négatifs, conservés sur une faible profondeur (0,05 à 0,10 m), sont comblés à l'aide d'un sédiment naturel à faible charge anthropique.

La construction du bas fourneau 49, au sein du remblai d'abandon d'une des fosses, puis celle du four 172 dont la cuve est installée dans la fosse d'évacuation du four 49, correspondent à un agrandissement de l'abri. Ses poteaux septentrionaux sont maintenus et intégrés dans une nouvelle structure à deux travées précédée d'un auvent au nord-ouest (atelier A2). Le creusement systématique d'avant-trous, la profondeur des négatifs de poteaux (0,30 à 0,70 m), la présence récurrente de semelles de compression et le dédoublement des poteaux d'angle méridionaux indiquent une construction plus lourde, peut-être partiellement fermée et dotée d'une toiture à simple versant inclinée vers le sud ; les eaux de ruissellement sont récoltées par une rigole creusée au pied des poteaux formant l'angle sud-est.

L'atelier A jouxte une vaste fosse-carrière dont le plan polylobé résulte d'une extraction progressive par creusements circulaires, « à tour de bras ». On prélevait uniquement le substrat limono-argileux (horizon B₁) nécessaire pour la fabrication des cheminées des bas fourneaux ; les colluvions sus-jacentes étaient rejetées. Quant à l'horizon humifère antique dont aucune trace ne se retrouve dans les remblais de la fosse, il a dû être

enlevé et déporté au fur et à mesure de l'avancement de la carrière.

Plusieurs indices suggèrent qu'un bas fourneau (180), apparemment isolé et dépourvu d'abri, s'élevait à l'extrémité sud du site. Abandonné dès la première opération de réduction qui a dû échouer, ce four est détruit pour faire place à l'atelier B. Celui-ci est érigé dans l'alignement de l'enclos qui cerne l'aire d'extraction, au-delà d'un passage dont témoignent encore des traces d'ornières, et adopte un plan similaire à celui de l'atelier A2 tout en couvrant une surface nettement plus importante, avoisinant les 67 m². Dans un premier temps, l'équipement sidérurgique comprend une aire de grillage de minerai de plan ovalaire (3,50 × 3 m) ainsi que des bas fourneaux jumelés (177 et 178). Dans un second temps, ces fours sont rasés, l'aire de grillage est condamnée et l'ensemble nivelé par un remblai limoneux qui surhausse le niveau de sol de 0,15 m. De nouveaux bas fourneaux jumelés (81 et 82) d'une envergure supérieure sont construits au même emplacement. Cette évolution – aussi suspectée sur le site de réduction fouillé à Lontzen, « Krompelberg » (Fock, Mathieu & Collette, 2004) – soulève des questions auxquelles seules des analyses archéométriques pourront répondre : l'abandon de l'aire de grillage est-il dû à l'utilisation d'un autre type de minerai ? Ou éventuellement à un changement de type de combustible ? La meilleure performance ou bien une modification technologique des bas fourneaux construits en dernier lieu rendait-elle ce travail préparatoire superflu ?

Les bas fourneaux jumelés 81 et 82 sont exceptionnellement bien conservés. La cuve du four 81, préservée sur une profondeur de 0,31 m, présentait à l'origine un plan ovalaire de 0,87 m sur 0,65 m maximum. Son volume initial (0,45 m³) s'est cependant réduit au fil du temps, en raison de rechapages successifs, toujours effectués sur la face orientale de la cuve. Ceux-ci trahissent l'emplacement d'un orifice de ventilation forcée que confirme, par ailleurs, la découverte d'une tuyère moulée en argile blanche (kaolin) au sein du comblement d'abandon de la cuve. Le four 82, légèrement plus petit (0,75 m × 0,65 m ; prof. 0,25 m), devait disposer d'un système de ventilation identique. En témoignent une boursouffure scoriacée caractéristique au sommet de la paroi interne et le sol rubéfié par des retours de flammes, à l'est de la cuve.

La base de chacune des cuves comportait une ouverture communiquant avec la fosse d'évacuation de scories. De forme cintrée, ce passage était simplement creusé dans la paroi argileuse ; celui du four 82 était doté d'un « linteau » constitué d'un amalgame de fragments de paroi de four et de scories. La parfaite conservation des deux ouvertures indique que les dernières masses de fer brut produites ont été extraites par un autre orifice,

sans doute celui de la tuyère qui était soit récupérée, soit remplacée après l'opération de réduction. Enfin, l'absence totale de charbon de bois sur le fond de la cuve comme sur celui de la fosse d'évacuation montre que la masse de fer était ôtée après refroidissement complet du bas fourneau, le charbon ayant eu ainsi le temps de se consumer complètement.

Bibliographie

- FOCK H. & COLLETTE O., 2013. Baelen/Baelen et Welkenraedt/Welkenraedt : ZAE East Belgium Park, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 170-174.
- FOCK H., MATHIEU S. & COLLETTE O., 2004. Lontzen/Walhorn : un atelier de réduction de minerai de fer au lieu-dit « Krompelberg », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 113-114.

Liège/Jupille-sur-Meuse : étude archéozoologique du site Jupille-Fabrique d'église

Fabienne PIGIÈRE

Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées sur le site de Jupille-Fabrique d'église entre 2003 et 2005 par le Foyer culturel de Jupille et le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) (Vanguetaine & Gustin, 2007). C'est dans le cadre de l'étude post-fouilles et de la préparation de la monographie consacrée au site que l'étude archéozoologique a été réalisée. Les vestiges fauniques qui s'élevaient à 7 258 restes ont majoritairement été collectés à vue. La faune traitée est issue de septante-deux contextes qui appartiennent tous à la période romaine : ils documentent ainsi l'évolution du sanctuaire et de la voirie jusqu'à la fin du Haut-Empire.

Quatorze contextes consistent en foyers, fosses ainsi qu'en rejets d'occupation qui peuvent être rapportés au fonctionnement du sanctuaire. La majorité des restes osseux issus de ces structures constitue des déchets de consommation qui nous informent sur les pratiques alimentaires en contexte culturel. Les restes d'animaux de la triade domestique (porc, bœuf et caprinés) sont largement prépondérants au sein des assemblages, tandis que la place de la volaille semble en général réduite. Aux différentes phases d'occupation, le bœuf joue un rôle prépondérant dans les pratiques alimentaires liées au fonctionnement du sanctuaire. On constate toutefois une augmentation de la part des caprinés au fil du temps, tandis que celle du porc se réduit. De plus, en ce qui concerne la consommation de viande de bœuf, on

relève une sélection préférentielle des pièces de viande de type côte à l'os. Ceci n'est pas sans rappeler certaines des pratiques alimentaires mises en évidence dans le sanctuaire de Leuze-en-Hainaut/Blicquy « Ville d'Anderslecht », situé en territoire nervien.

La fouille a également livré quarante-huit contextes qui forment des remblais et dix correspondant à des sols intérieurs/extérieurs ou à des empièvements. La faune qui constitue principalement des déchets de consommation se trouve en position secondaire dans ces contextes. Une comparaison avec la composition des lots fauniques associés au fonctionnement du sanctuaire a permis d'apporter des informations sur l'origine a priori inconnue de ce matériel. La question étant de savoir s'il faut considérer qu'il provient des occupations environnantes et qu'il donne un aperçu de la consommation générale de l'agglomération au Haut-Empire ou s'il faut également le rapporter, de façon indirecte, aux pratiques religieuses rendues dans le sanctuaire. Ces vastes assemblages présentent de grandes similitudes avec le faciès des ensembles liés au sanctuaire, ce qui semble indiquer que ce matériel faunique, ou une grande partie au moins, peut être associé au fonctionnement du sanctuaire. L'étude céramologique menée sur ces mêmes contextes apporte des résultats concordants sur l'origine de ces déchets (communication orale A. Lepot).

Bibliographie

- VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2007. Liège/Jupille-sur-Meuse : le sanctuaire gallo-romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 113.

Sources

- PIGIÈRE F., 2013. *Étude archéozoologique du site Jupille-Fabrique d'église. Rapport d'étude final pour le Service public de Wallonie-Direction de l'Archéologie (DGO4)*, 13 p.

Liège/Jupille-sur-Meuse : voirie et bâtiment d'époque romaine, rue Pokiétonov

Catherine COQUELET et Michèle GUSTIN

Au bas de la rue Pokiétonov, un terrain menacé par la construction d'un immeuble à appartements a fait l'objet d'une fouille préventive entre octobre et décembre 2012 (parc. cad. : Liège, 20^e Div., Sect. C, n^{os} 665^e, 665^f, 670^d et 670^e). La fouille a porté sur une surface réduite à 50 m² en raison des problèmes de stabilité engendrés par la profondeur d'enfouissement des vestiges à 2,50 m



Jupille-sur-Meuse, rue Pokiétonov : façade de bâtiment donnant sur une rue empierrée dans un quartier au sud-est de l'agglomération romaine (infographie D. Mattiuz, © FCJW).

sous le sol actuel. Les structures mises au jour consistent en un bâtiment dont la façade donne sur une rue empierrée, dans un quartier situé dans la partie sud-est de l'agglomération romaine.

Orientée nord-est/sud-ouest, la voirie a conservé ses limites initiales malgré les deux réaménagements dont elle a fait l'objet. La première surface, constituée d'une simple couche de galets, est rechargée à l'aide des mêmes matériaux, entraînant un rehaussement de 0,25 m. Un troisième niveau de circulation, fait de galets déposés sur des remblais riches en scories, porte l'épaisseur totale de la voirie à 0,40 m.

Sur son front est, deux petits tronçons de mur en moellons de grès houiller posés à sec succèdent à des alignements de négatifs de piquets. Sur ces vestiges arasés ont été ensuite déposés, en couches successives et peu épaisses, des déchets caractéristiques de l'activité paléoméallurgique (battitures et billes de scorie), suggérant la présence d'un atelier à proximité immédiate. Le bâtiment en pierre est élevé sur ces remblais : sa façade donne directement sur le front de rue et un mur de refend subdivise l'espace interne. Récupérés en grande partie, ces murs reposent sur de solides fondations débordantes en moellons de grès houiller, larges de 0,70 m et profondes de 0,60 m. Sur ces fondations en pierres sèches repose un mur large de 0,50 m, fait de moellons de grès houiller également, liés au mortier blanc.

La destruction des maçonneries, après l'abandon du bâtiment dès la fin du Haut-Empire, est vraisemblablement liée aux nécessités d'approvisionnement en matériaux la bourgade du Bas Moyen Âge. Les récupérateurs ont

principalement emporté les moellons taillés qui permettent de recomposer un petit appareil régulier, en vue d'alimenter un chantier de construction certainement établi non loin des ruines. L'ensemble des vestiges a été ensuite masqué par un dépôt très épais de terres noires humifères, laissant place, sur la carte de Ferraris (1771-1778), à un jardin voisinant avec une nouvelle bâtisse édifiée à l'angle des rues Pokiétonov et Charlemagne.

Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : la composante romaine du site « A Lohincou »

Denis HENRARD et Frédéric HANUT

En 2001, une emprise de 24 ha a pu être diagnostiquée d'un seul tenant dans la zone d'activité économique de Villers-le-Bouillet (Loicq & Marchal, 2002). Les sondages ont permis de déceler des traces d'occupations romaines et protohistoriques au nord de l'évaluation (carte : 1), ainsi qu'un noyau d'occupation du Haut Moyen Âge dans son angle sud-est, au lieu-dit « A Lohincou » (parc. cad. : Villers-le-Bouillet, 1^{re} Div., Sect. A, n^{os} 525^b, 533^l et 549^b). Seul ce dernier site a fait l'objet d'une fouille extensive, révélant quelque 652 structures en creux sur une superficie d'environ 2,65 ha (carte : 2 ; Henrard, 2012). Une partie minime du site « A Lohincou » est attribuable à l'époque gallo-romaine et fait l'objet de cette notice.

L'environnement archéologique du site

Une voie romaine empierrée (carte : 3) a été fouillée au sein de la zone d'activité économique. Son tracé longe la rupture de pente du plateau, probablement en connexion, vers l'est, avec la voie principale Tongres-Arlon, distante de 5 km. En direction de l'ouest, la voie déboucherait sur la vallée de la Mehaigne en contrebas de Wanzoule, où une nécropole à incinération en usage de la fin de l'époque de La Tène au milieu du 3^e siècle a été reconnue, au lieu dit « Bois de Robaumont » (Destexhe, 2010, p. 48).

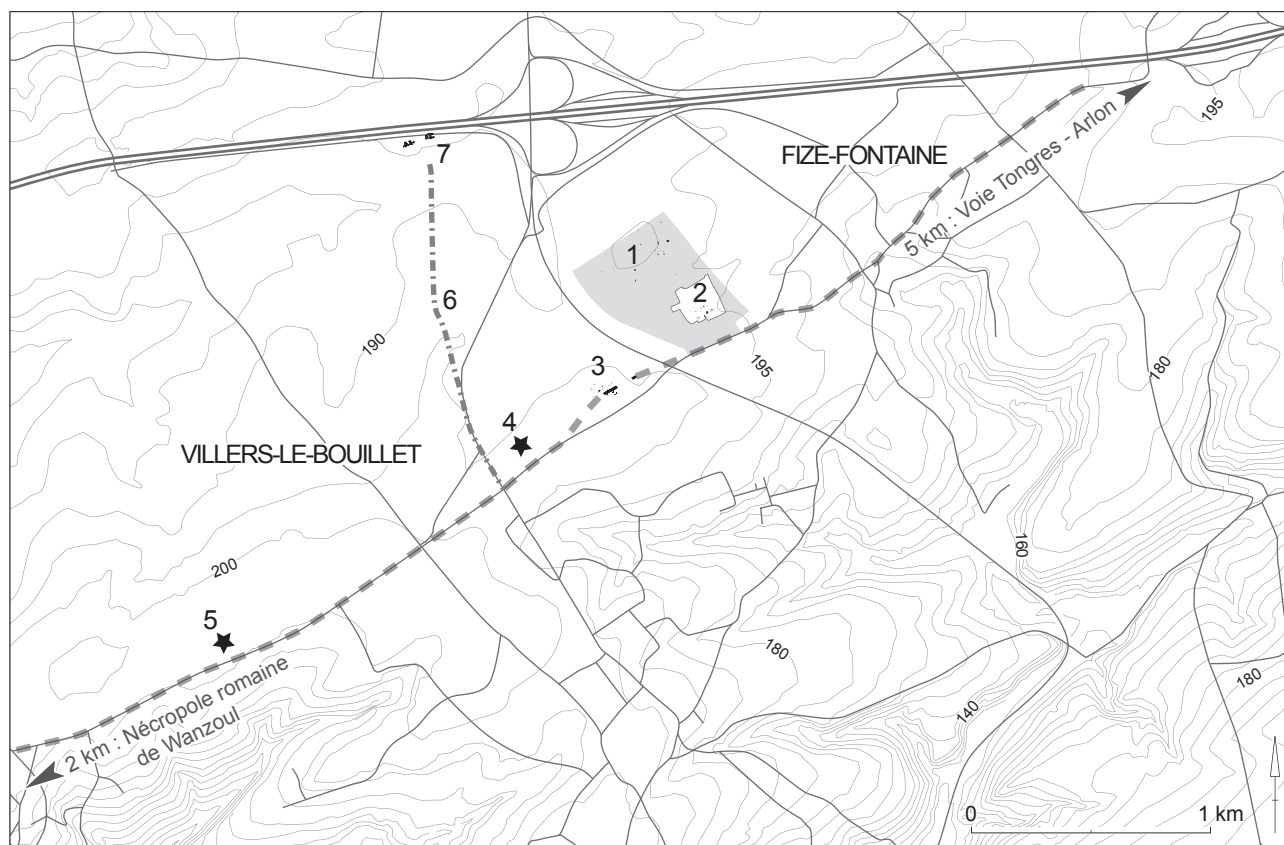
À Villers-le-Bouillet, la voie est jalonnée par deux groupes de sépultures du Haut-Empire (carte : 4 et 5 ; Marchal & Loicq, 2003 ; Gustin & Marchal, 2003) et bordée de traces d'occupations mal définies (Marchal & Gustin, 1999). Elle peut également être mise en relation, via un éventuel diverticule conservé sous la forme d'un chemin agricole (carte : 6), avec une villa de taille imposante, au lieu-dit « A Trou » (carte : 7), environ 1 300 m au nord-ouest du site « A Lohincou ». Le corps résidentiel de cette villa semble désaffecté dans le courant du 3^e siècle, mais livre encore quelques témoins mobiliers du Bas-Empire, tels qu'une monnaie (*aes*) d'Arcadius frappée à Antioche entre 395 et 408 apr. J.-C., de la

sigillée d'Argonne décorée à la molette (groupe 1 de W. Hübener, 1968) et une casserole Alzei 27 en céramique de Mayen (Dandoy & Willems, 1995).

Les vestiges gallo-romains

L'occupation romaine du site est caractérisée par deux bâtiments quadrangulaires (Bât. 1 et Bât. 2), fortement altérés par l'érosion agricole, et conservés sous la forme de tranchées de fondation d'une quinzaine de centimètres de profondeur maximum. L'angle nord-ouest du bâtiment 1 a conservé une assise de blocs de grès agencés en appareillage incliné. Ces deux bâtiments sont alignés de part et d'autre d'un fossé-drain rectiligne (F243) qui a subi une phase de curage à situer, sur base du maigre corpus céramique associé, entre 150 et 280 apr. J.-C.

Le fait F161 consiste en une structure en creux de plan carré (dimensions internes de 125 cm de côté). Ses parois sont parfaitement verticales et parementées à l'aide d'un appareillage soigné, constitué de blocs de grès équarris et liés au limon. La fouille mécanique de cette structure s'est achevée à 380 cm de profondeur, sans en livrer la base. Le matériel céramique associé à son remblai situerait son abandon entre 90 et 140 apr. J.-C. L'ensemble



Carte de l'environnement archéologique du site : 1. Parcelle diagnostiquée (en gris), avec traces d'occupations romaines et protohistoriques ; 2. Emprise et vestiges romains du site « A Lohincou » ; 3. Voie romaine et traces d'occupations riveraines ; 4. Sépultures du Haut-Empire de Villers-le-Bouillet ; 5. Sépultures du Haut-Empire de Vinalmont ; 6. Chemin agricole, éventuel diverticule romain ; 7. Villa romaine « A Trou » (relevé et infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).



formé par les deux bâtiments sur fondations, le fossé F243 et le fait F161 apparaît régi par un schéma d'implantation homogène, certainement influencé par le tracé de la voie romaine qui longe la rupture de pente du plateau, une centaine de mètres au sud du site.

Quelques fosses, concentrées dans la partie méridionale du site, participent également à la composante romaine de l'occupation. Parmi celles-ci, la fosse F47, au profil irrégulier et conservée sur une profondeur de 60 cm, a livré un corpus céramique qui permet de

situer son comblement entre 200 et 280 apr. J.-C. Le fait F237, lui, correspond à un creusement de plan circulaire d'environ 250 cm de diamètre. Ses parois sont parfaitement verticales sur une profondeur de 350 cm. Son fond est plan et montre les restes d'un plancher en bois. F237 pourrait avoir servi d'infrastructure de stockage (silo ou cellier) de grande capacité (environ 25 m³) ou encore s'assimiler à une citerne, alimentée par les eaux de pluie ou l'humidité naturelle du sol. Cinq planches prélevées à la base ont été soumises à une analyse dendrochronologique à l'Institut royal du Patrimoine artistique. Quatre d'entre elles ont permis d'établir une séquence moyenne synchronisée qui place le dernier cerne de croissance conservé en 73 apr. J.-C. (Fraiture & Cremers, 2013). L'absence d'aubier sur les planches échantillonnées invite à situer l'abattage et la mise en œuvre du bois de construction à la fin de l'époque flavienne au plus tôt. Les quelques tessons associés au comblement du fait F237 situeraient son abandon dans le courant du 2^e siècle.

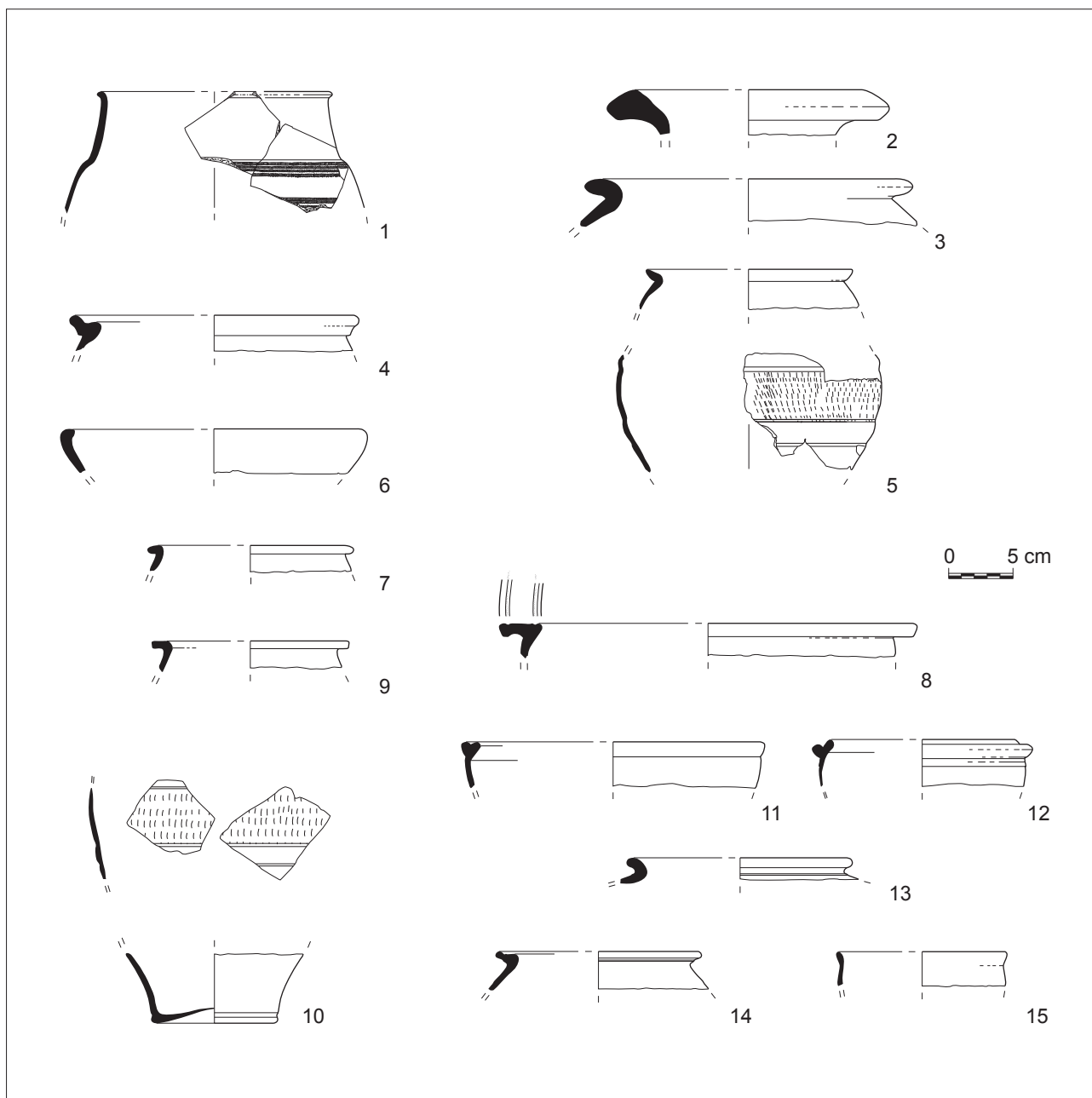
Enfin, la base des structures en creux F128 et F148, décrites précédemment (Henrard *et al.*, 2010), contient un mobilier céramique qui permet tout au plus de les situer en *terminus post quem* à l'époque romaine. Elles pourraient avoir joué un rôle directeur lors de l'implantation de certaines structures du Haut Moyen Âge, par exemple, concernant le fait F128, en tant que puits perdu d'un fossé de drainage (cf. aussi notice infra).

Caractérisation du corpus céramique et chronologie de l'occupation romaine

Le mobilier céramique gallo-romain du site « A Lohincou » est pauvre au regard de la surface explorée. On dénombre un minimum de 56 vases pour un total de 333 tessons. Le mobilier résiduel, présent dans des structures du Haut Moyen Âge, représente environ 18 % du corpus. Une quarantaine de faits archéologiques pourraient être attribués à la période romaine mais l'indigence et le haut degré de fragmentation du matériel céramique sont de sérieux obstacles à l'obtention de datations sûres. Nous ne comptons jamais plus de cinq individus par fait archéologique pour un total d'une quarantaine de fragments au maximum. Cet état de fait, couplé à l'absence de liens stratigraphiques à l'échelle du site, invite à la prudence et constitue un frein à la périodisation de l'occupation.

De manière générale, les catégories les mieux représentées sont celles des céramiques communes claires et des mortiers. La céramique commune claire et la céramique commune fumée dominent la batterie de cuisine des sites mosans et hesbignons entre 150 et 300 apr. J.-C. (Hanut, 2010^a, p. 345). La vaisselle de table ne rassemble qu'un nombre très limité d'individus.

L'étude des provenances du matériel met en lumière la part de la vaisselle d'importation par rapport aux céramiques régionales. Ces dernières sont les plus abondantes, et de loin. Elles sont dominées par les céramiques du groupe de pâtes de la vallée de la Meuse (30 % ; 1-4), originaires d'un ou de plusieurs ateliers établis entre Namur et Liège. Ces officines ont utilisé la même argile (argile kaolinique des plateaux du Condroz dite « blanche derle ») que celle employée par les potiers médiévaux d'Andenne, Mozet, Wierde, etc. (Hanut, 2010^b, p. 61-64). Cette fabrique regroupe de la vaisselle de table (céramique fumée ; 1), des cruches et des amphores régionales (2), des mortiers et de la vaisselle culinaire cuite en atmosphère oxydante ou réductrice (3-4). La présence importante de céramiques de Tirlémont (18 %) est une donnée récurrente pour les sites hesbignons du Haut-Empire (5-9). Les officines de Tirlémont diffusent dans un rayon de plus de 50 km une gamme très variée de vases : assiettes et gobelets en céramique fumée (6-7), cruches, amphores régionales, pots à provisions (9), mortiers et vaisselle culinaire cuite en atmosphère oxydante, avec ou sans enfumage externe (8). À l'instar des céramiques de la vallée de la Meuse, l'apogée de la diffusion de cette fabrique en Hesbaye se situe entre 120 et 280 apr. J.-C. Bien que nous connaissions encore mal les fours de potiers de cette ville, Tongres est un centre de fabrication actif entre 50 et 350 apr. J.-C. (Vilvorder *et al.*, 2010 ; 10-13). Les céramiques de Tongres (7 %) sont présentes partout en Hesbaye mais toujours dans des proportions moindres par rapport à la vaisselle de Tirlémont. Les sites ruraux du centre de la cité des Tongres, implantés non loin de la chaussée Bavay-Cologne et du réseau de routes secondaires qui la desservent, fournissent des proportions non négligeables de céramiques produites en Rhénanie du Nord (7 %). Parmi celles-ci, nous avons la céramique engobée de Cologne, des cruches et de la batterie de cuisine (14). Cologne est le plus grand centre de potiers de la province de Germanie inférieure (Höpken, 2005). Ses productions arrivent chez nous dès la période pré-flavienne et disparaissent après la seconde moitié du 3^e siècle. Parmi les origines plus anecdotiques, citons quelques fragments d'un conteneur à sel, ordinairement repéré dans le nord-ouest de la Belgique, en territoire ménapien, dans la vallée de l'Escaut et dans la partie septentrionale de la cité des Nerviens (Hainaut occidental), ainsi qu'une jatte en céramique commune en pâte à dégraissant de calcaire coquillier. Cette dernière est une importation du territoire trévire. La céramique commune en pâte à dégraissant coquillier abonde dans les *vici* d'Arlon et de Virton ; elle y constitue l'essentiel de la batterie de cuisine des derniers niveaux d'occupation du Haut-Empire (Deru & Paicheler, 2001 ; Hanut, 2009). Quelques céramiques culinaires en pâte



Les poteries du Haut-Empire. La vaisselle de la vallée de la Meuse (1-4), de Tirlémont (5-9), de Tongres (10-13), de Rhénanie (14) et *terra nigra* tardive (15) (dessins F. Giraldo Martín, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

à dégraissant coquillier sont parvenues au 3^e siècle jusque dans le Condroz (Vervoz, Strée), la vallée de la Meuse (Jambes, Lixhe, nécropole de Wanzoul) et même en Hesbaye (Braives, Tongres).

L'essentiel des céramiques romaines, y compris celles retrouvées lors du décapage ou dans des contextes médiévaux, se compose de productions du Haut-Empire. Les catégories les plus anciennes (terre sigillée de La Graufesenque, pot en *terra nigra*) indiqueraient un début d'occupation à l'extrême fin du 1^{er} siècle ou au tout début du 2^e siècle. La sigillée de La Graufesenque correspond aux productions tardives de la fabrique 3 (80-120 apr. J.-C. ; Delage, 2010, p. 85). Cette attribution chronologique pour le début d'occupation du site

est confortée par la datation dendrochronologique obtenue sur le plancher du fait F237, qui situe sa mise en œuvre à la fin de l'époque flavienne au plus tôt.

Les témoignages céramiques les plus abondants concernent la période s'étendant du dernier quart du 2^e siècle au troisième quart du 3^e siècle. Les éléments mobiliers les plus récents de plusieurs contextes archéologiques situeraient la constitution de leur assemblage céramique entre 180 et 280 apr. J.-C. C'est entre ces dates que la présence romaine sur le site semble la plus importante. Parmi les traits caractéristiques de cette période, nous trouvons la céramique engobée de Cologne, les assiettes et gobelets en céramique fumée de Tirlémont ou de la vallée de la Meuse (1, 6-7) et la batterie de cuisine

en commune claire ou en commune fumée de la vallée de la Meuse, de Tirlémont et de Tongres, avec les jattes à lèvres en gouttière Niederbieber 103/Tongeren 508-510 (12 ; Oelmann, 1914 ; Vanvinckenroye, 1991), les pots à cuire globulaires à col court et lèvres épaissies évassées Niederbieber 87/Tongeren 469 (3) et les casseroles à lèvres en gouttière Niederbieber 89/Tongeren 478-479 (4 et 14).

Les céramiques des 4^e et 5^e siècles sont rares. Parmi les tessons romains isolés ou mis au jour en position résiduelle dans le remplissage de faits archéologiques du Haut Moyen Âge, nous retrouvons quelques tessons de l'Antiquité tardive comme le bord d'un bol en *terra nigra* tardive (Chenet, 1941), type 342 (15) ou un fragment de panse d'un vase en céramique rugueuse de Mayen.

Discussion

Les vestiges mis au jour lors de la fouille du site « A Lohincou » rendent compte d'une occupation riveraine d'une voie romaine à Villers-le-Bouillet, entre le tournant des 1^{er} et 2^e siècles et la fin du 3^e siècle apr. J.-C. Ces traces, aussi ténues soient-elles, complètent utilement notre appréhension d'un environnement archéologique local particulièrement bien documenté. Elles illustrent un type d'implantation encore peu défini par rapport aux catégorisations habituelles des formes de peuplement rural pour l'époque gallo-romaine.

Bibliographie

- CHENET G., 1941. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon (Fouilles et Documents d'Archéologie antique en France, 1).
- DANDROY M. & WILLEMS J., 1995. La villa romaine au lieu-dit « A Trou » à Villers-le-Bouillet (Lg.), *Vie archéologique*, 44, p. 28-35.
- DELAGE R., 2010. La sigillée de La Graufesenque (TS-LG). In : BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, p. 60-88.
- DERU X. & PAICHELER J.-C., 2001. La céramique à dégraissant coquillier dans le nord-est de la Gaule. In : DEMAROLLE J.-M. (dir.), *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlolux)*, Montagnac (Archéologie et Histoire romaine, 4), p. 23-35.
- DESTEXHE G., 2010. Évolution du peuplement en Hesbaye centrale de La Tène finale au Haut Moyen Âge, *Archéologie hesbignonne*, 20, p. 23-70.
- GUSTIN M. & MARCHAL J.-P., 2003. Wanze/Vinalmont : nécropole gallo-romaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 105-106.
- HANUT F., 2009. Le commerce des céramiques à Arlon. In : HENROTAY D. (dir.), *Les experts à Arlon. Autopsie d'un vicus*. Catalogue de l'exposition tenue du 10 octobre au 18 décembre 2009

au Musée archéologique Luxembourgeois à Arlon, *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 86, p. 69-83.

- HANUT F., 2010^a. Le faciès céramique de la cité des Tongres : les principaux constituants d'un répertoire. In : SFECAG. *Actes du Congrès de Chelles*, Marseille, p. 331-346.
 - HANUT F., 2010^b. La présence romaine à Andenne et l'artisanat gallo-romain de la céramique dans la vallée de la Meuse (1^{er}-5^e siècles apr. J.-C.). In : GOEMAERE É. (dir.), *Terres, pierres et feu en vallée mosane. L'exploitation des ressources naturelles minérales de la commune d'Andenne : géologie, industries, cadre historique et patrimoines culturel et biologique*, Bruxelles, p. 53-66.
 - HENRARD D., 2011. Villers-le-Bouillet/Fize-Fontaine : l'occupation du Haut Moyen Âge de « Lohincou ». Troisième campagne de fouilles, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 139-142.
 - HENRARD D., 2012. Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : occupation antique et du Haut Moyen Âge « A Lohincou », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 139-142.
 - HENRARD D., MARCHAL J.-P., MALEVEZ A. & YERNAUX G., 2010. Villers-le-Bouillet/Fize-Fontaine : l'occupation du Haut Moyen Âge de « Lohincou ». Deuxième campagne de fouilles, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 118-122.
 - HÖPKEN C., 2005. *Die römische Keramikproduktion in Köln, Mainz am Rhein* (Kölner Forschungen, 8).
 - HÜBENER W., 1968. Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), *Bonner Jahrbücher*, 168, p. 241-298.
 - LOICQ S. & MARCHAL J.-P., 2002. Sondages d'évaluation dans le parc industriel de Villers-le-Bouillet. Rapport d'activités, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 41, p. 71-84.
 - MARCHAL J.-P. & GUSTIN M., 1999. Voie romaine et occupation riveraine à Villers-le-Bouillet, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 39, p. 83-110.
 - MARCHAL J.-P. & LOICQ S., 2003. Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet, nécropole romaine et occupation protohistorique rue Le Marais, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 141-142.
 - OELMANN F., 1914 [1976]. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Bonn (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1).
 - VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Hasselt (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum, 44).
 - VILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A., 2010. La céramique de Tongres, quatre siècles de production d'un *caput civitatis*. In : SFECAG. *Actes du Congrès de Chelles*, Marseille, p. 241-256.
- Sources
- FRAITURE P. & CREMERS S., février 2013. *Structure de type « Silo ». Lohincou, rue de l'Avenir à Villers-le-Bouillet. Rapport d'analyse dendrochronologique*, n° de dossier dendro. P513 (n° de dossier IRPA : 2012.11735), Bruxelles, Institut royal du Patrimoine artistique.

Wanze/Wanze : découverte d'une vaste occupation gallo-romaine

Claire GOFFIOL,
Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER,
Frédéric HANUT, Denis HENRARD,
Jean-Marc LÉOTARD, Jean-Philippe MARCHAL
et Catherine PÉTERS

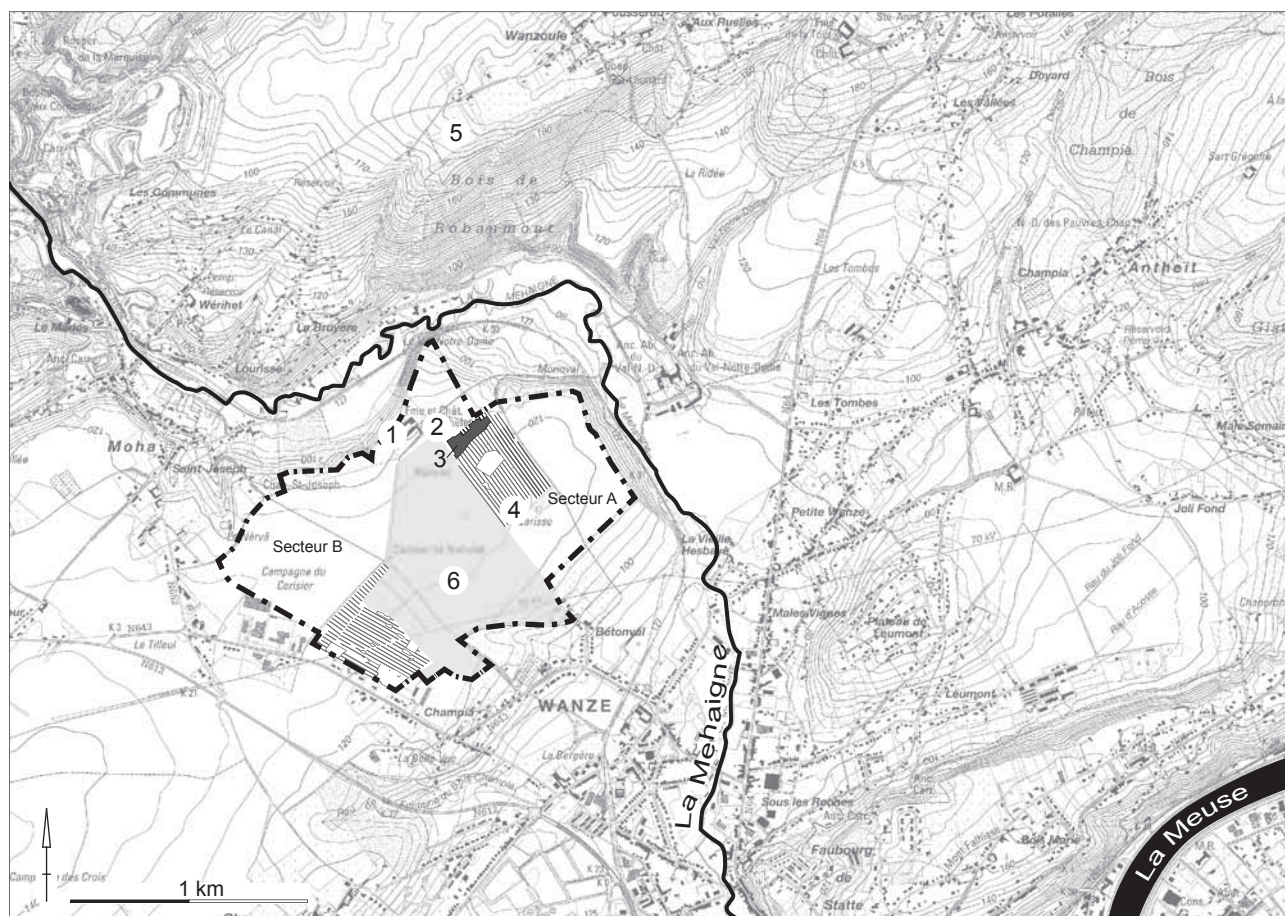
Depuis septembre 2012, une opération archéologique de grande envergure est en cours dans la commune de Wanze, menée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine). L'intervention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un permis pour la création d'un golf, implanté de part et d'autre de la rue Naxhelet, axe reliant Wanze à Moha. L'emprise concernée par les travaux occupe, sur une superficie de 120 ha, une partie du plateau dominant la confluence de la Meuhaigne et de la Meuse. En 2009, l'endroit avait été révélé pour la première fois comme site archéologique potentiel, lors de nos recherches en prospection aérienne (Goffioul, 2011). Le plateau sur lequel est située la ferme Naxhelet

fait face à celui de Wanzoule, surmontant la rive gauche de la Meuhaigne, où pourrait aboutir la voie romaine Tongres-Arlon longeant la rupture de pente du plateau hesbignon sur la rive gauche de la Meuse, et récemment identifiée à hauteur de Villers-le-Bouillet (Marchal & Gustin, 1999). Cette voie déboucherait sur la vallée de la Meuhaigne en contrebas de Wanzoule, où une nécropole à incinération en usage de la fin de l'époque de La Tène au milieu du 3^e siècle a été reconnue, au lieu-dit « Bois de Robaumont » (5) (Destexhe, 1989).

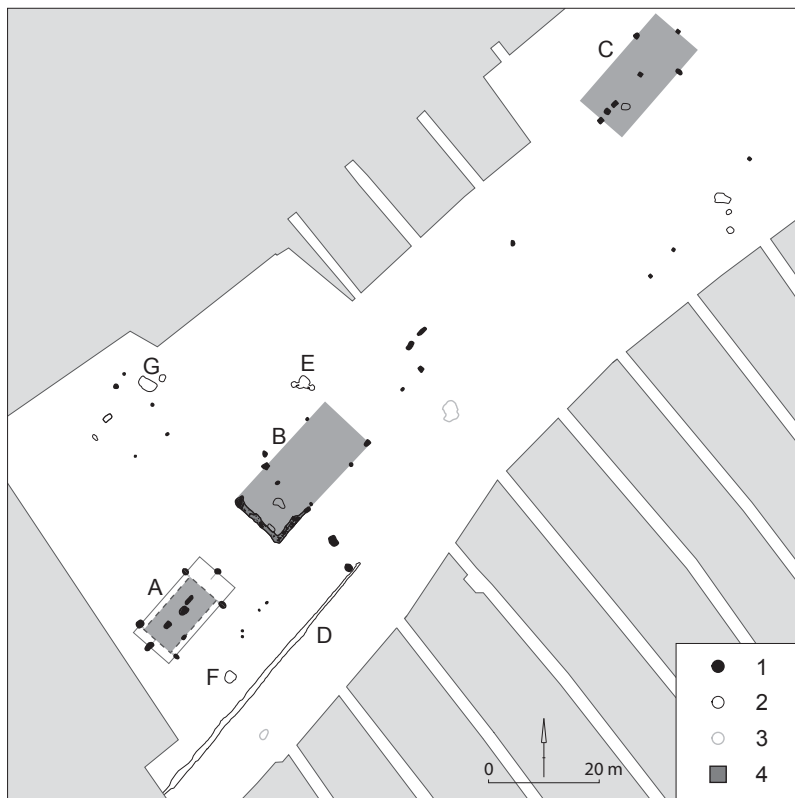
Sur la base de ces indices et en fonction des impératifs liés à l'exécution rapide du chantier, les méthodes d'investigation ont été adaptées.

Un suivi archéologique des travaux réalisé sur les flancs et à l'arrière du plateau a révélé quelques structures d'époque romaine. En position de rupture de pente vers la Meuhaigne, un mur de soutènement (1), très partiellement appréhendé, devait participer au nivellement de la surface d'occupation et quatre fosses dont deux structures d'ensilage (2) ont été repérées sur le pourtour est de la ferme Naxhelet.

Les secteurs A au nord-est et B au sud-ouest du plateau ont été évalués par sondages systématiques. Une vaste occupation romaine occupe le bord nord du



Wanze, Golf. Localisation générale du site et des vestiges romains. 1. Mur de soutènement ; 2. Fosses et structures d'ensilage ; 3. Cour agricole ; 4. Tombe ; 5. Nécropole à incinération de Wanzoule ; 6. Zone restant à explorer (infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1).



Plan général du secteur fouillé en 2012 (dessins F. Giraldo Martin, C. Régimont et F. Taildeman ; infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

plateau (3), surplombant la vallée de la Mehaigne. Une tombe, a priori isolée au regard de notre évaluation, a été mise au jour dans un sondage à quelques centaines de mètres au sud-est (4). Entre ces deux occurrences, plusieurs reliquats d'occupations hallstattiennes ont également été identifiés. Citons également la découverte, dans le secteur B, d'imposantes implantations protohistoriques.

Une première campagne de fouilles a été menée en novembre et décembre 2012 dans la zone riche en vestiges romains (secteur A). Le décapage extensif dévoila des bâtiments alignés et un fossé, l'ensemble étant régi par un schéma d'implantation homogène. Deux fours de type culinaire et des empreintes de poteaux épars complètent l'image archéologique de l'occupation. Ces aménagements pourraient appartenir à une des deux ailes de la cour agricole d'une villa.

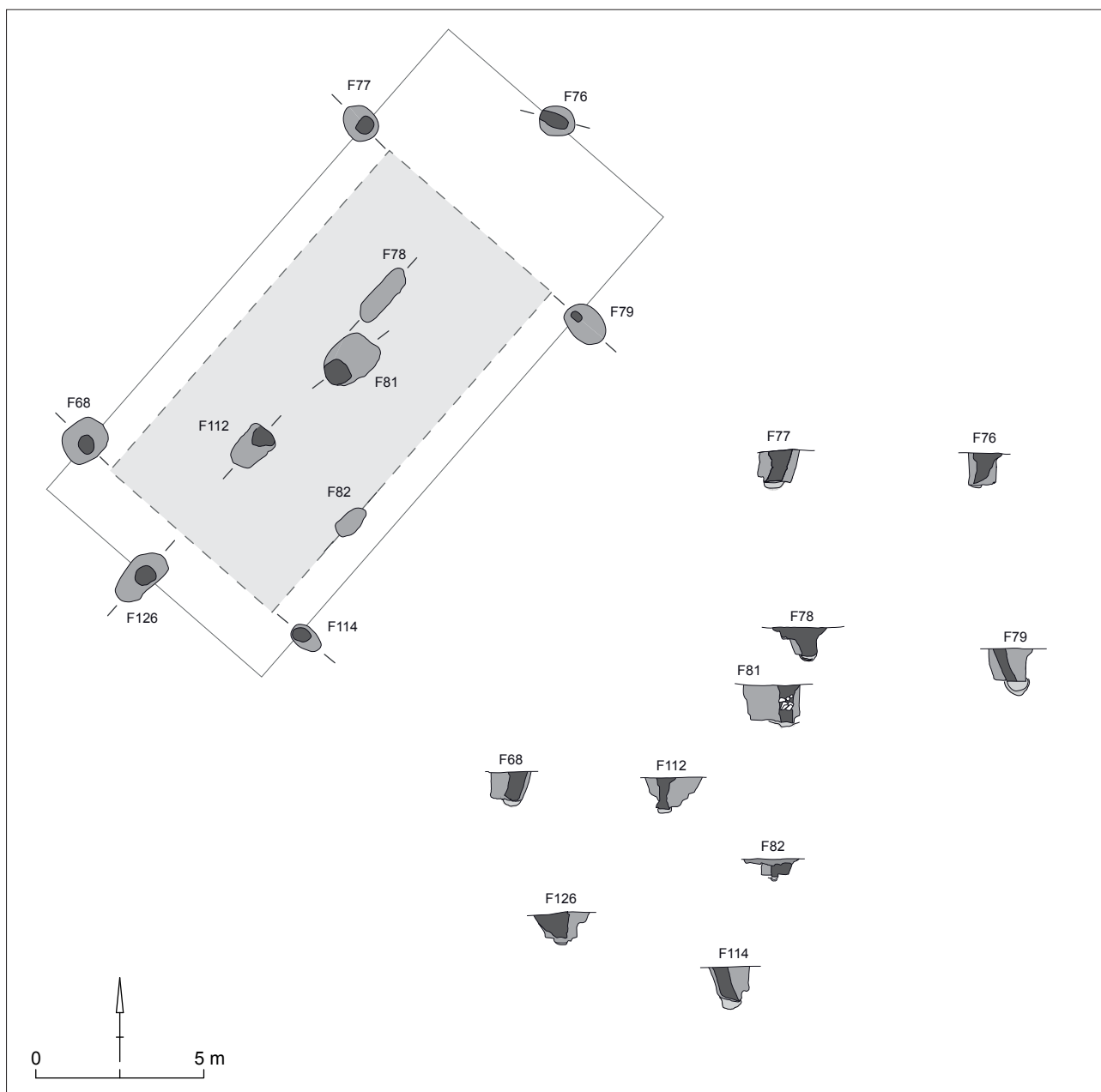
Les bâtiments

Au moins trois constructions sur poteaux (A, B et C) sont alignées, sur une distance de 147 m et selon un axe nord-est/sud-ouest. Les bâtiments A et B sont distants d'une dizaine de mètres. Un fossé (D) parallèle à l'axe d'implantation des bâtiments a été repéré quelque 13 m au sud de ces deux édifices. Le troisième bâtiment C est distant de 70 m par rapport à ce premier ensemble.

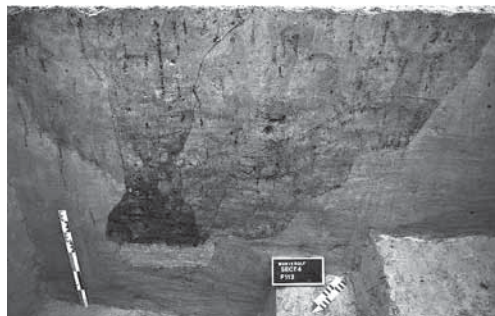
L'espace compris entre les bâtiments B et C pourrait correspondre à l'emplacement d'au moins un autre édifice aligné mais fortement arasé, comme le suggèrent les vestiges de quelques poteaux mal conservés.

Le bâtiment A met en œuvre une technique de construction à supports inclinés, de manière similaire aux édifices sur fondation-châssis présentés lors de la table ronde de Metz en 2005 (Laurelut, Tegel & Vanmoerkerke, 2005). Pour le nord-est de la France, cette technique de construction semble généralement caractéristique de la fin de l'époque de La Tène ou de l'époque augustéenne. Quatre gros poteaux corniers (F68, F77, F79 et F114), installés dans des fosses de creusement aux dimensions importantes, forment une structure rectangulaire de 12,50 m sur 8,50 m. Ces poteaux accusent des pendages de 18 à 25° vers l'intérieur du bâtiment. Leurs fosses de creusement étaient difficilement lisibles, de forme ovale ou subcirculaire, et présentaient un diamètre maximal d'environ 1 m. Les négatifs de poteaux indiquent un diamètre du support compris entre 0,35 et 0,45 m, pour une profondeur conservée

qui varie de 0,85 à 1,05 m. D'importants phénomènes de pressions verticales et latérales ont été observés. Ils traduisent, semble-t-il, la charge importante supportée par ce système de fondation-châssis. À ce dispositif de poteaux corniers semblent avoir été adjoints au moins deux poteaux intérieurs de renforts (F78 et F112), profondément ancrés verticalement dans de larges fosses et légèrement décalés par rapport à l'axe central. Un troisième poteau (F81) occupe précisément le centre de l'espace intérieur. De par sa position particulière, il pourrait participer au support d'une charpente indépendante. En effet, ce poteau central forme un alignement parfait avec deux poteaux extérieurs (F76 et F126) à la fondation-châssis et situés de part et d'autre de ses pignons. Ces trois supports verticaux, équidistants, à la fonction porteuse et eux aussi profondément fichés dans de grandes fosses, forment un axe central idéal pour supporter une couverture à deux pans. Dans cette hypothèse, les débordements de toiture créeraient des espaces au niveau du sol à l'abri des intempéries et des vents dominants. L'ensemble correspondrait à une adaptation de deux principes architecturaux combinant une fondation-châssis pour isoler du sol une large plate-forme centrale, sans doute dévolue au stockage, et celui des poteaux plantés pour couvrir un bâtiment de 20 m sur 10 m, soit un rapport global de 1/2 et une superficie interne de 200 m². Signalons enfin que le



F77



F112



F81

Bâtiment A (dessins F. Giraldo Martin, C. Régimont et F. Taideman ; infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

Fait	Creusement	L × l / diam.	Profondeur conservée	Ø fantôme	Inclinaison
68	ovalaire	1,40 × 1,20 m	0,85 m	0,45 m	Oblique (18°)
76	ovalaire	1,10 × 1 m	0,95 m	0,30 m	?
77	ovalaire	1,20 × 0,60 m	0,90 m	0,45 m	Oblique (20°)
78	ovalaire	1,60 × 0,60 m	0,85 m	0,45 m	Vertical
79	ovalaire	1,30 × 1 m	1 m	0,35 m	Oblique (25°)
81	ovalaire	1,80 × 1,20 m	1,10 m	0,40 m	Vertical
82	ovalaire	1 × 0,60 m	0,50 m	0,20 m	Vertical
112	ovalaire	1,40 × 0,80 m	0,90 m	0,20 m	Vertical
114	ovalaire	1 × 0,60 m	1,05 m	0,40 m	Oblique (20°)
126	ovalaire	1,80 × 1 m	0,85 m	0,45 m	?

Tableau récapitulatif des faits archéologiques situés dans l'emprise du bâtiment A.

trou de poteau F82, moins profondément fiché et dont le négatif a été comblé plus tardivement, n'appartient probablement pas à la phase d'aménagement originelle du bâtiment A.

L'ensemble des négatifs de poteaux, excepté F82, comportait un rejet détritique homogène dont le mobilier céramique situe l'abandon du bâtiment avant le milieu du 2^e siècle apr. J.-C. Le poteau central F81 contenait de nombreux fragments d'une même meule. Ces vestiges ainsi que la fondation-châssis suggèrent une utilisation du bâtiment A liée au traitement du grain.

Le bâtiment B présente un plan rectangulaire de 25 m de long sur 11 m de large, soit une surface de 275 m². L'espace est scindé en trois travées inégales suggérées par deux couples de négatifs de poteaux disposés en vis-à-vis sur les longs côtés. La paroi occidentale a été érodée par le passage répété de charrois, probablement à l'époque moderne. La mixité des techniques de construction employées pour sa fondation le caractérise. Le chevet sud-ouest est matérialisé par une fondation comportant les lambeaux d'un hérisson de pierres calcaires, conservé sur 0,65 à 0,70 m de largeur et 0,05 à 0,15 m de profondeur. La tranchée de fondation se déploie sur la travée méridionale du bâtiment. Aux extrémités du hérisson de pierres, les poteaux ne semblent pas assumer de fonction porteuse, contrairement à ceux situés plus au nord-est, entre la deuxième et la troisième travée, ainsi que l'unique poteau dont l'empreinte est conservée au pignon nord-est. Une large fosse occupe l'espace interne du bâtiment ; rien n'indique qu'elle appartienne à son infrastructure. Le mobilier associé à une petite fosse détritique recoupant la fondation du chevet sud-ouest du bâtiment B situe l'abandon de l'édifice avant le milieu du 3^e siècle apr. J.-C. Cette fosse livre l'assortiment céramique le plus tardif (220/230-280 apr. J.-C.) de la fouille, associant plusieurs tessons de gobelets lisses ou à dépressions en céramique métallescente d'Argonne, de Trèves et de fabrication régionale.

Le bâtiment C présente un plan rectangulaire à deux nefs et trois travées. L'édifice mesure 22 m de long sur 11 m de large, soit un rapport de 2/1 et une surface interne estimée à 242 m². Sept trous de poteaux sont conservés sur une profondeur de 0,10 à 0,55 m. Le négatif de poteau le moins arasé présente une section de 0,30 m et une forme biseautée à la base ; il est fiché dans une fosse rectangulaire de 1,10 m de long sur 0,65 m de large. Cinq empreintes de poteaux s'alignent sur l'axe longitudinal central, dont trois se trouvent proches du côté du pignon méridional. L'ossature de cette construction est complétée par deux supports latéraux en vis-à-vis disposés sur les longs côtés. Ce module architectural, libérant partiellement l'espace intérieur, est connu et est notamment illustré dans la cour de la villa de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001, p. 110). Le bâtiment C existait déjà dans la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C., époque durant laquelle il a subi une réparation importante suite vraisemblablement à un incendie. En effet, la partie inférieure d'un *dolium*, caractéristique des productions du 1^{er} siècle, a servi de base et de calage au remplacement d'un des poteaux centraux. Ce dispositif a, en outre, scellé les restes du poteau originel en place, brûlé (une datation dendrochronologique est actuellement en cours à l'Institut royal du Patrimoine



Vue en coupe du trou de poteau réparé dans le bâtiment C.

artistique). Le mobilier céramique présent dans les négatifs des autres poteaux date l'abandon de l'édifice vers la fin du 1^{er} siècle ou le début du 2^e siècle, certainement avant le milieu du 2^e siècle apr. J.-C.

Les trois bâtiments reconnus sur le site correspondent donc à des types architecturaux très variés, fondés sur l'existence ou non d'une paroi porteuse, d'une plateforme sur fondation-châssis, ou encore d'une fondation en pierres. Ces différents choix techniques pourraient revêtir une connotation fonctionnelle. L'analyse des prélèvements opérés systématiquement dans les traces des poteaux et leurs pré-trous pourra peut-être nous éclairer à ce sujet.

Le fossé

Le fossé (D) longeant les bâtiments a été repéré sur une longueur de 55 m avant de s'estomper vers le nord sous l'effet de l'érosion, à hauteur du bâtiment B. Il accuse un profil en cuvette et n'est conservé que sur 0,35 m de profondeur au maximum. Son comblement comporte quelques fins dépôts d'averses témoignant de sa fonction drainante. Le matériel céramique récolté date son abandon au 2^e siècle apr. J.-C. Vers le sud, hors de l'emprise du décapage extensif, le prolongement de ce fossé a été repéré sur au moins 70 m.

Les fours à pain

Deux structures de combustion (E) partageant la même fosse de travail ont été mises au jour à hauteur de l'angle nord du bâtiment B. Aménagées dans la pente naturelle du terrain, elles sont creusées en sape dans le limon. Ces fours hémisphériques possèdent une sole circulaire d'un diamètre de 1 m. Ils devaient, à l'origine, être couverts d'une voûte construite en argile. Les parois creusées sont conservées sur 0,10 m de hauteur. Ces structures s'apparentent à des fours domestiques, vraisemblablement utilisés pour la cuisson de pains ou galettes. Ces fours sont surtout connus dans les sites ruraux de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge (Bruley-Chabot, 2007). Rares sont les publications qui évoquent l'existence de



Vue générale des fours à pain.

petits fours à pain dans les établissements agricoles du Haut-Empire. En Suisse, dix-neuf sont attestés pour l'époque romaine. Ils se rencontrent aussi bien dans les villes que dans les villas et les installations militaires ; ils apparaissent, par contre, plus rares dans les agglomérations secondaires (Amrein *et al.*, 2012, p. 142). Dans le cas des villas, il est possible que les fours à pain aient fonctionné durant la période des moissons ; ils auraient servi à alimenter les nombreux saisonniers venus travailler dans les domaines à cette période de l'année. Les fours de Wanze ont été construits durant la seconde moitié du 1^{er} siècle ; ils sont contemporains des deux bâtiments sur poteaux A et C. Les poteries issues du remplissage datent leur abandon entre les années 80/90 et 120/130 apr. J.-C. Nous y reconnaissons des fragments de pots biconiques P 54 en *terra nigra* (Deru, 1996), de la céramique dorée du nord-ouest de la France ainsi qu'un mortier estampillé de la région de Bavay portant la marque incomplète (...)ATVS.

Les fosses

Quelques rares fosses ont été mises au jour sans que nous puissions établir un lien direct avec les bâtiments. Une fosse d'extraction (F) a été fouillée entre le bâtiment A et le fossé. Son comblement rapide contenait de la céramique du 2^e siècle apr. J.-C., date de l'époque du démontage des poteaux de l'édifice A, ce qui discrédite l'hypothèse d'une complémentarité fonctionnelle entre les deux structures. L'extraction de limon à cet endroit doit plutôt être mise en relation avec un alignement de trous de petits poteaux, situé à proximité, comblés au 3^e siècle apr. J.-C., et comportant de nombreux fragments de tuiles. Signalons aussi, à l'ouest du bâtiment B, une fosse de curage de structure de combustion (G), datée du milieu du 2^e siècle apr. J.-C., époque où les fours à pain ne sont plus en activité.

Aperçu général du mobilier céramique

Le mobilier céramique découvert lors de ces premiers mois de fouille est assez pauvre, environ 360 tessons au total. Néanmoins, il témoigne d'une occupation des lieux entre la seconde moitié du 1^{er} siècle et le milieu ou le troisième quart du 3^e siècle apr. J.-C. Aucun élément ne signale la présence d'un habitat antérieur au milieu du 1^{er} siècle et les éventuels signes d'une fréquentation durant l'Antiquité tardive n'ont pas encore été révélés.

La tombe romaine

Découverte et fouillée lors de l'évaluation du secteur A, la tombe (4) se situe dans une zone qui, au demeurant, reste à explorer de manière extensive. Cette tombe est



Vue générale de la tombe.

éloignée d'environ 350 m des bâtiments décrits et apparaît à un des emplacements les plus élevés du plateau, offrant une vue panoramique sur les points culminants des vallées de la Meuse et de la Mehaigne. Il s'agit d'une fosse rectangulaire de 1,70 m de long sur 1,40 m de large, conservée sur 0,20 m de profondeur, aux parois verticales et à fond plat. La présence de clous aux quatre coins de la fosse indiquerait l'existence d'un caisson en bois. Ce type d'aménagement rappelle la chambre en bois sans plancher placée dans la fosse sépulcrale (ou caveau) des tumulus de Hesbaye (Massart, 1997). Parmi les offrandes, nous trouvons huit poteries dont deux coupes et une assiette en terre sigillée de La Graufesenque, deux pots biconiques P 54 en *terra nigra*, un pot à cuire en céramique commune sombre d'origine nervienne et deux cruches à une anse dont le goulot a été emporté par le charriage. Hormis quelques esquilles brûlées éparées et non identifiables, on n'a retrouvé aucun amas d'ossements en terre libre : on peut dès lors penser qu'un des pots en dépôt secondaire a été utilisé comme vase ossuaire ; la fouille des vases en laboratoire pourra le confirmer. Nous datons la composition de ce dépôt dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, c'est-à-dire dans la première phase d'occupation des bâtiments mis au jour dans le secteur A. Le nettoyage et la restauration du mobilier funéraire nous permettront de préciser cette chronologie. Cette sépulture et l'exploitation agricole toute proche sont sans doute liées.

Conclusion

Cette première campagne de fouilles dévoile une occupation romaine importante à la confluence de la Mehaigne et de la Meuse, initiée à partir du 1^{er} siècle apr. J.-C. Le bâtiment A sur supports inclinés témoigne d'une technique de construction ancienne, apparemment typique du début de ce siècle. Les deux autres bâtiments reconnus sont construits selon des schémas très différents. L'association de constructions en bois et d'une fondation de pierres en hérisson pour le bâtiment B,

plus vaste, pourrait être considérée comme symptomatique d'une phase plus tardive. La réparation subie par le dernier édifice C permet de maintenir opérationnelle une structure à deux nefs et trois travées. Ces différences architecturales revêtent peut-être une connotation fonctionnelle, liée au traitement du grain pour le bâtiment A mais dont le sens nous échappe encore pour les deux autres constructions. Ces édifices, alignés et parallèles au fossé D, suivent un schéma directeur cohérent qui pourrait s'assimiler à la cour d'exploitation d'une villa dont le plan d'ensemble reste à découvrir.

Certaines fenêtres ouvertes sur l'environnement de l'occupation romaine sont, à ce titre, autant d'indices précieux pour la compréhension globale du site. Il en va ainsi pour la tombe romaine, traditionnellement éloignée de l'habitat de quelques centaines de mètres et souvent située à proximité d'une voie d'accès, de même que pour le mur de soutènement permettant le nivellement d'une terrasse, ou encore pour la zone d'ensilage assez proche des bâtiments fouillés et donc de la cour d'exploitation supposée.

L'ensemble suggère, pour l'époque romaine, une vaste occupation du plateau dont l'exploration du centre devrait se poursuivre dans les prochaines années (6), au fur et à mesure de l'extension du golf... une aubaine pour l'archéologie en quelque sorte !

Remerciements

Notre plus profonde gratitude va à Monsieur et Madame Joly, propriétaires du site, qui ont fait le pari de jongler entre le développement rapide de leur projet et le respect des valeurs patrimoniales. Merci à Monsieur Van de Weyer qui, tel un chef d'orchestre, s'assure que tous les intervenants s'accordent. Nous sommes également reconnaissants envers le Bureau d'études JNC International, concepteur du golf, qui parvient à intégrer nos interventions en parfaite coordination avec les travaux en cours. Merci aussi aux entreprises du chantier, Solgolf, Duchêne, MNTT et de Kock pour leur aide ponctuelle. Notre reconnaissance va enfin aux techniciens et opérateurs de fouilles qui ont travaillé dans des conditions hivernales souvent difficiles et qui ont permis de mener à bien cette première campagne de fouilles.

Bibliographie

- AMREIN H., CARLEVARO E., DESCHLER-ERB E., DESCHLER-ERB S., DUVAUCHELLE A. & PERNET L., 2012. *L'artisanat en Suisse à l'époque romaine. Recensement et premières synthèses*, Montagnac (Monographies Instrumentum, 40).
- BRULEY-CHABOT G., 2007. L'évolution des fours à pain entre le IV^e et le XII^e siècle. In : VERSLYPE L. (dir.), *Villes et campagnes en Neustrie. Société – Économies – Territoires – Christianisation*.

Actes des XXV^{es} journées internationales d'Archéologie mérovingienne de l'AFAM, Montagnac (Europe médiévale, 8), p. 157-166.

- DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation. Chronologie. Phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89).
- DESTEXHE G., 1989. Le cimetière gallo-romain de Wanzoul, *Archéologie hesbignonne*, 8.
- GOFFIOUL C., 2011. Recherches en prospection aérienne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 106-107.
- GOFFIOUL C., DE BERNARDY DE SIGOYER S., HANUT F., HENRARD D., LÉOTARD J.-M., MARCHAL J.-P. & PÉTERS C., 2013. Découverte d'une vaste occupation gallo-romaine à Wanze, *Signa*, 2, p. 74-81.
- LAURELUT C., TEGEL W. & VANMOERKERKE J., 2005. Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine. Table ronde de Metz, 15 novembre 2005, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2, p. 5-51.
- MARCHAL J.-P. & GUSTIN M., 1999. Voie romaine et occupation riveraine à Villers-le-Bouillet, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, XXXIX, p. 83-103.
- MASSART C., 1997. Les tumulus gallo-romains de Hesbaye. In : CORBIAU M.-H. (coord.), *Le Patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, p. 377-381.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A., 2001. *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruzes*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 7).

MOYEN ÂGE

Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2012 sur le site carolingien du « Thier d'Olne »

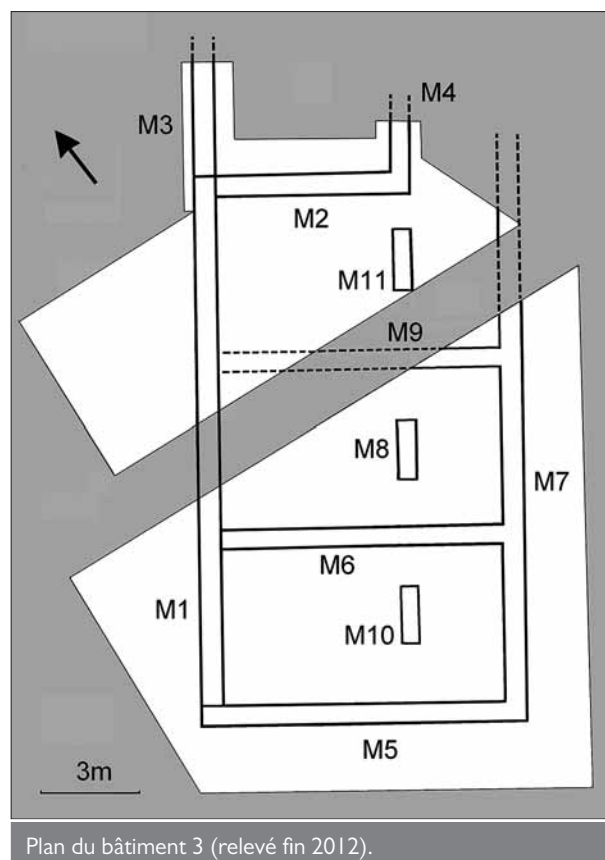
Jacques WITVROUW, Gianni GAVA,
Robert DÉSSERT, Richard BIT,
Jean-Claude MARCHAL et Didier BRICTEUX

La campagne de fouille 2012 avait pour objectif la poursuite de l'étude d'un grand bâtiment carolingien (bâtiment 3) entamée en 2011. Cet édifice occupe l'angle oriental d'un vaste enclos palissadé (parc. cad. : Engis, 3^e Div., Sect. A, n^o 183^p ; coord. Lambert : 218620 est/137950 nord). Il fait partie d'un ensemble de quatre grands bâtiments aux murs maçonnés, construits au 9^e siècle, lors de la dernière phase d'occupation de la résidence aristocratique. Édifiés de part et d'autre d'une grande cour trapézoïdale, les bâtiments 3 et 4 présentent une implantation pratiquement symétrique et des dimensions comparables (Witvrouw *et al.*, 2013).

Le bâtiment 3, dont la fouille se poursuivra en 2013, offre un plan rectangulaire d'une largeur de 10 m, extra-muros. Sa longueur n'a pas encore été reconnue, mais elle dépasse sans doute 24 m. Le plan de l'édifice apparaît dès à présent plus complexe, plus atypique aussi, que celui de son vis-à-vis. En 2012 la fouille a été menée jusqu'au substrat ce qui modifie quelque peu l'interprétation proposée à la fin de la campagne précédente : quatre modules de 8,8 m sur 4,8 m (dimensions internes) y sont juxtaposés dans l'axe de l'édifice, chacun étant subdivisé par une cloison interne. Pour trois d'entre eux, cette cloison est incomplète, formée d'un simple muret central (M8, M10 et M11).

Le bon état de conservation du bâtiment a permis quelques observations sur les techniques de construction utilisées. Ainsi, la face externe des murs périphériques était enduite d'une couche de mortier épaisse de 3 à 5 cm, dont plusieurs placages ont été retrouvés en place. Au contraire, au pied des faces internes des murs, des éléments d'enduits plus fins (avec traces de badigeon) ont été retrouvés en abondance. En plusieurs points ils adhéraient encore aux murs.

On notera aussi qu'à tous les angles de l'édifice, aux jonctions des murs, les maçonneries – lorsqu'elles sont conservées en élévation – présentent systématiquement des « coutures » nettes, caractéristiques d'une construction en plusieurs étapes. Ces dernières paraissent cependant chronologiquement très proches : elles correspondent sans aucun doute aux phases successives



Plan du bâtiment 3 (relevé fin 2012).

d'un même chantier. En témoigne l'identité complète des matériaux utilisés, notamment du mortier.

Comme lors de la campagne précédente, le matériel archéologique récolté est assez abondant. Il comprend des fragments de céramiques, des restes fauniques et de nombreux clous. L'abondance de ces derniers (250 exemplaires actuellement) et leur typologie commune sont très vraisemblablement liées à une toiture de bardeaux dont l'existence est bien attestée par les sources écrites contemporaines. Épinglons aussi deux objets en os (une plaquette fixée par 2 rivets et décorée d'ocelles, un poinçon), ainsi que quelques objets métalliques dont un couteau en fer et une boucle de ceinture en bronze.

Terminons en rappelant qu'en novembre 2012, le « Thier d'Olne » a été classé comme site archéologique de Wallonie. Ceci vient confirmer l'intérêt des vestiges du Haut Moyen Âge et de l'Âge du Fer qui y ont été mis au jour lors des fouilles menées par le Cercle archéologique Hesbaye-Condroy depuis 1985.

Bibliographie

- WITVROUW J., GAVA G., DÉSSERT R., BIT R., MARCHAL J.-C. & HENS J.-L., 2013. Engis/Hermalle-sous-Huy : Campagne de fouille 2011 sur le site carolingien du « Thier d'Olne », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 159-160.

Liège/Liège : anciens hôtels de Sélys et de Méan, découverte d'une épée

Jean-Luc CHARLIER

Durant le chantier de restauration des anciens hôtels de Sélys et de Méan, rue du Mont Saint-Martin, à Liège, une épée de type médiéval a été mise au jour, par un terrassier, dans une couche d'incendie qui s'étend sous une grande partie de la zone concernée par les travaux. Des datations dendrochronologiques réalisées sur des bâtiments très proches nous apprennent que cette couche est antérieure à la fin du 15^e siècle (*terminus ante quem*).

Les dimensions de l'épée, fortement oxydée, sont approximativement les suivantes : la longueur de la poignée (pommeau compris) est de 31,5 cm ; le pommeau est piriforme, facetté, à pans concaves à la base et convexes à l'extrémité, son diamètre maximal est de 5 cm ; la largeur maximale de la soie près de la garde est de 3 cm ; la largeur maximale de la garde cruciforme, formée de deux quillons et symétrique, est estimée à 22 cm ; l'épaisseur d'un quillon, de section hexagonale et terminé en « bouton », est de 1,25 cm ; au talon (près de la garde) la largeur maximale de la lame est de 7,5 cm ; celle-ci est brisée, à peu près à la moitié de sa longueur (50 cm). En l'absence de la partie manquante, nous ne pouvons que deviner sa forme et sa taille par comparaison avec des modèles proches conservés intacts par ailleurs. Sa longueur devait osciller entre un peu plus de 1 m (si la pointe était de forme lancéolée, ogivale) et 1,25 m environ voire un peu plus, dans le cas où elle aurait été rigoureusement triangulaire avec des tranchants à profil rectiligne. Les deux hypothèses sont plausibles. Une conversion en

pouces d'environ 2,5 cm et en pieds de 30 cm des dimensions indiquées ci-dessus donne, de manière significative, des chiffres « ronds ». Aucune marque de poinçon ou inscription quelconque n'est visible sur l'arme dans son état actuel. Les matériaux qui constituaient la poignée proprement dite (sans doute en bois recouvert de cuir) ont disparu. Il n'y a pas non plus de trace de fil métallique. À l'époque, poignées et fourreaux étaient souvent réalisés en grande partie en matériaux organiques périssables (bois, cuir, tissus). Dans le cas présent, si l'arme a connu « l'épreuve du feu », de près ou de loin, il est logique que ces éléments ne nous soient pas parvenus, même en état de décomposition avancé.

Avant d'aller plus loin il n'est pas inutile de s'attarder sur quelques notions. L'épée est une arme blanche équipée d'une lame droite, à un ou deux tranchants, ce qui la distingue en principe du sabre, muni d'une lame courbe à un seul tranchant. Même en se limitant à l'Europe, tout au long de leur évolution, la forme, les dimensions et la qualité des épées varient considérablement, en fonction de multiples paramètres techniques et culturels (utilisation, statut social, moyens et goûts de l'utilisateur, évolution des techniques et des styles de combat, des modes, etc.). Sans entrer dans des détails et considérations d'ordre typologique qui nous mèneraient trop loin, rappelons que les terminologies actuelles ne coïncident pas nécessairement avec celles du Moyen Âge ou de la Renaissance. Les appellations variaient et varient encore d'un maître d'escrime ou d'un spécialiste à l'autre. De plus, sous la plume des auteurs anciens, le même terme pouvait désigner autant un style d'escrime que l'arme elle-même, sans préjuger de la forme ou de la taille de cette dernière.

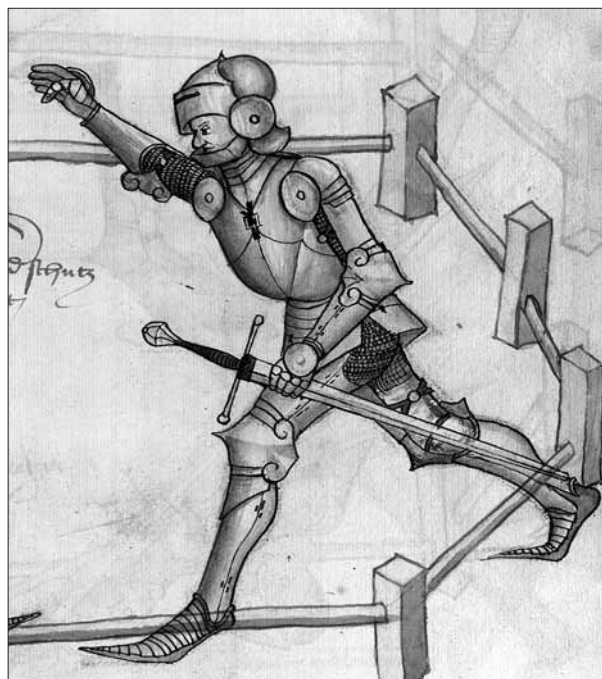
Dans nos régions, au début de l'ère médiévale, l'épée est principalement une arme de taille (les coups sont donnés avec le tranchant) proche de la *spatha* (épée longue de cavalerie) romaine du Bas-Empire, elle-même inspirée de modèles germaniques plus anciens. Elle est utilisée d'une seule main, l'autre tenant le bouclier, tandis que le corps est plus ou moins protégé (pour ceux qui en ont les moyens) de mailles métalliques ou d'une combinaison d'éléments métalliques et/ou de



Épée mise au jour sur le site des anciens hôtels de Sélys et de Méan (rue du Mont Saint-Martin).

cuir et/ou de tissus rembourrés (haubert, haubergeon, broigne, jaseran, etc.). Casques puis heaumes, de plus en plus sophistiqués et enveloppants, protègent la tête, la face, les joues et la nuque. Ces protections corporelles se perfectionnent au cours du temps, notamment grâce à l'apparition de l'armure de plates (le « harnois blanc », constitué de plaques de métal) au cours des 14^e et 15^e siècles. Si la hache et des armes d'hast (armes blanches munies d'un long manche) telles que le vouge ou la hallebarde n'éprouvent aucune difficulté (ou presque) à mettre à mal ce genre de « blindage », tel n'est pas le cas de l'épée. Les coups de taille, plutôt inefficaces en l'affaire, sont remplacés peu à peu par les coups d'estoc (donnés avec la pointe de l'arme) d'autant plus meurtriers qu'ils permettent de cibler précisément les défauts de la cuirasse. Les lames des épées deviennent forcément beaucoup plus pointues et adoptent des profils plus efficaces (forme triangulaire, section en diamant, losangique à pans creux, avec arête centrale de renfort, etc.) et qui permettent des mouvements d'escrime plus rapides et des coups d'estoc plus appuyés. Vu le perfectionnement des armures, le bouclier est abandonné, ce qui permet aux combattants de gagner en souplesse et saisir leur épée (ou tout autre arme offensive) à deux mains le cas échéant.

Vers la fin de la Guerre de Cent Ans, au cours des 14^e et 15^e siècles, apparaît une épée appelée conventionnellement de nos jours « bâtarde » ou « à une main et demie » (afin de la distinguer d'autres modèles, encore plus imposants et en général postérieurs appelés actuellement quant à eux « à deux mains », notamment les « espadons » de la Renaissance qui apparaissent au tout début du 16^e siècle). La poignée et la lame des épées bâtardes sont nettement plus longues (un mètre et plus pour la lame) que celles des épées à une seule main. La bâtarde autorise de par son poids et ses dimensions des coups de taille et d'estoc très efficaces. Le pommeau est massif et sert autant à équilibrer l'arme qu'à assurer sa préhension et sa position. La garde est cruciforme, formée de deux quillons droits ou courbes, parfois torsadés et/ou renflés à leur extrémité ; chaque exemplaire est plus ou moins sobre ou richement décoré en fonction de sa destination (arme civile, de guerre, de prestige...). Plusieurs hypothèses contradictoires et parfois tarabiscotées circulent quant à l'origine de l'appellation « bâtarde ». Les auteurs anciens quant à eux qualifiaient de « bâtardes » soit des épées dont ils ignoraient l'origine, différentes de modèles facilement identifiables pour eux, soit d'une taille intermédiaire entre les épées à une et deux mains ou encore « hybrides » entre deux types. Encore de nos jours, les petits couteaux logés dans l'étui ou le fourreau d'un plus grand (voire d'un coutelas, d'un sabre ou d'une épée) sont appelés « bâtardeaux ».



Hans Talhoffer (ca 1420 – † ca 1490), *Fechtbuch*, 1459, détail d'une miniature.

Malgré son état de corrosion et sa lame cassée, il est facile de voir, de par ses proportions, sa taille et sa forme que notre épée est soit une bâtarde soit une épée à deux mains, de la seconde moitié ou de la fin du 15^e siècle (selon la classification d'Oakeshott : type XVa exceptionnellement grand ou plutôt : type XVIII, b ou c). La longue poignée permet une solide prise à deux mains (celles-ci étant protégées par des gantelets de plates de métal, plus massifs que les gants de mailles). Le pommeau piriforme à pans, facetté, est particulièrement caractéristique de cette époque. À partir du 16^e siècle, ce type de pommeau est plus fréquemment lisse, tandis que les gardes deviennent plus sophistiquées et s'enrichissent peu à peu d'arcs, branches et autres protections de la main. La lame de notre épée, de profil losangique, ce qui favorise sa rigidité, devait être particulièrement



Diebold Schilling l'Ancien (ca 1445 – † ca 1486), *Spiezer Chronik*, 1484-1485, détail d'une miniature.

imposante et suggère, comme la sobriété de l'ensemble, que nous avons affaire à une arme de guerre plutôt que civile. Les types plus anciens et postérieurs avaient une lame plate et en général dotée d'une ou plusieurs gouttière(s) centrale(s).

Des modèles d'épées quasiment similaires à notre exemplaire sont visibles dans les illustrations de divers traités d'escrime de la fin du Moyen Âge : ceux de Hans Talhoffer (ca 1420 – † ca 1490) composés entre 1443 et 1467 et abondamment copiés par la suite, ceux également de Paulus Kal (ca 1420 – † après 1485) dont les enseignements sont conservés dans au moins six manuscrits, rédigés entre 1440 et 1514. Les équipements portés par certains guerriers qui peuplent les miniatures des chroniques de Diebold Schilling l'Ancien (ca 1445 – † ca 1486) nous donnent la même indication quant à l'âge de notre arme.

Les circonstances de sa découverte ne nous permettent pas de déterminer précisément le moment où notre épée a été perdue ou abandonnée. Toutefois, sachant qu'il s'agit d'une arme de guerre remontant clairement à la seconde moitié du 15^e siècle, qui plus est mise au jour dans une couche d'incendie antérieure à la fin du 15^e siècle, il est fort tentant de l'associer aux combats liés à la prise de Liège par les troupes bourguignonnes de Charles le Téméraire en 1468. Difficile en tout cas « d'égarer » un tel objet ailleurs que sur un champ de bataille !

Bibliographie

- OAKESHOTT R.E., 1964. *The Sword in the Age of Chivalry*, London.
- OAKESHOTT R.E., 2007 (rééd.). *Records of the Medieval Sword*, Woodbridge.
- SACH J., 2000. *Les armes blanches*, Paris.
- WANKE T., 2009. *Anderthalbhänder – Zweihänder – Langes Schwert. Zu Klassifikation, Nutzung und Bezeichnung der großen Schwerter des Spätmittelalters und der frühen Neuzeit*, München (Waffen- und Kostümkunde : Zeitschrift der Gesellschaft für Historische Waffen- und Kostümkunde, 51, 2^e partie).

Liège/Liège : découverte d'une maison médiévale au n° 58 de la rue Mont Saint-Martin

Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD

Au cours du premier semestre de l'année 2012, une impressionnante maison, au demeurant non classée, sise au n° 58 de la rue Mont Saint-Martin, siège actuel de la société Gillam-Fei (parc. cad. : Liège, 2^e Div., Sect. B, feuille unique, n° 366^{m2} ; coord. Lambert :

234624 est/148900 nord), a fait l'objet d'une évaluation archéologique conduite par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine). Ces investigations, menées en façades et en caves mais surtout dans les combles préalablement à leur réaménagement, ont d'ores et déjà été mises à profit dans le cadre du colloque « Mal Saint-Martin », tenu à Liège les 4 et 5 mai 2012 (Bolle *et al.*, sous presse).

Les liens de parenté manifestes avec les vestiges de l'infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques, mis au jour place Émile Dupont à Liège (Bolle *et al.*, 2008) et datés de la seconde moitié du 14^e siècle (1363-1388d : Eeckhout & Hoffsummer, 2002), suggéraient que cette maison soit, elle aussi, médiévale. En effet, dans les deux cas, on observe une façade méridionale rythmée par sept travées définies par des baies mitrées ajourant un parement extérieur en calcaire de Meuse, taillé à la broche, que couronne une corniche saillante soulagée par des modillons sculptés en quart-de-rond. Mais alors qu'à l'infirmerie deux niveaux scandent l'élévation, ici, on en compte le double : le premier et le dernier conservent encore leurs fenêtres à simple jour, avec la particularité d'être respectivement dotées d'un linteau en bâtière et d'un linteau droit. Les baies des combles ont également conservé le cordon-larmier formant assise. Quant aux registres intermédiaires, transformés au 18^e siècle, seuls les arcs de décharge les signalent encore et livrent leur largeur primitive. Leur hauteur est quant à elle obtenue grâce à une lecture attentive du parement, révélant qu'une porte était présente dans la troisième travée occidentale, au droit du porche actuel, et que les fenêtres étaient également cernées d'un mince cordon saillant. Quant à la morphologie des encadrements des jours, elle peut être proposée grâce aux vestiges conservés au dernier niveau mais également par comparaison avec ceux mis au jour à l'infirmerie de Saint-Jacques : un chambranle autonome, entaillé d'un cavet, bordait des montants monolithes et un linteau en bâtière, positionnés en léger retrait. Ce chambranle constituait un élément décoratif intermédiaire entre le grand appareil de la façade et l'encadrement des jours ; il articulait le décrochement entre les différents plans.

Si des similitudes sont manifestes en élévation, il en est de même en charpente : la morphologie de celle-ci permettait d'espérer qu'elle soit, elle aussi, médiévale et laissait même augurer son antériorité en raison de l'absence de panne faîtière mais aussi de la présence de quelques assemblages archaïques (à mi-bois). Les analyses dendrochronologiques, confiées au laboratoire de dendrochronologie de l'Institut royal du Patrimoine artistique, ont confirmé ce lien temporel en situant l'abattage des bois des combles entre 1356-1360d, livrant ainsi un précieux *terminus post quem* (Fraiture & Crémer, 2012). Notons néanmoins qu'il ne s'agit



État actuel et essai de reconstitution de la façade méridionale de la maison Gillam-Fei sise n° 58 de la rue Mont Saint-Martin, durant la seconde moitié du 14^e siècle (A. Mélon, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1).

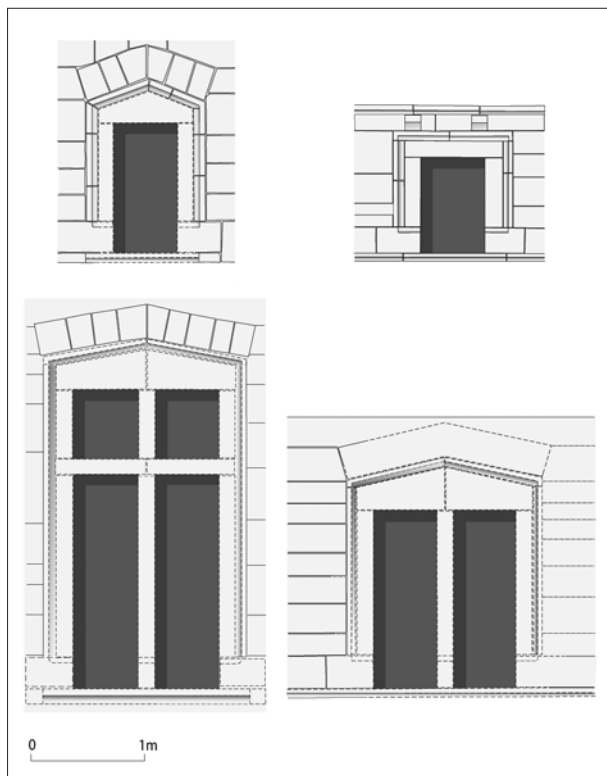
pas d'une construction ex nihilo, la découverte, dans les caves, de maçonneries en grès houiller antérieures à cette phase de construction, bordant apparemment une ruelle pavée, en atteste.

L'observation de la façade septentrionale livre une autre surprise : transformée à la fin des Temps modernes, elle a conservé ses chaînes d'angle médiévales, en calcaire de Meuse. Mais alors que celles-ci sont harpées en façade avant et sur les pignons, elles sont droites en façade septentrionale. De plus, l'anglée nord-ouest sert d'appui à un about de pièce en bois qui ne serait pas synchrone avec le parement récent. Nous émettons l'hypothèse que cette élévation, nettement moins épaisse que son pendant, était constituée au 14^e siècle d'un pan-de-bois. Celui-ci était-il contemporain ou antérieur à l'ouvrage entrepris en cette seconde moitié du 14^e siècle ? Serait-il le vestige d'une maison en pan-de-bois dont les autres façades auraient été finalement

pétrifiées ? L'échec des tentatives de datation par dendrochronologie nous laisse sur notre faim...

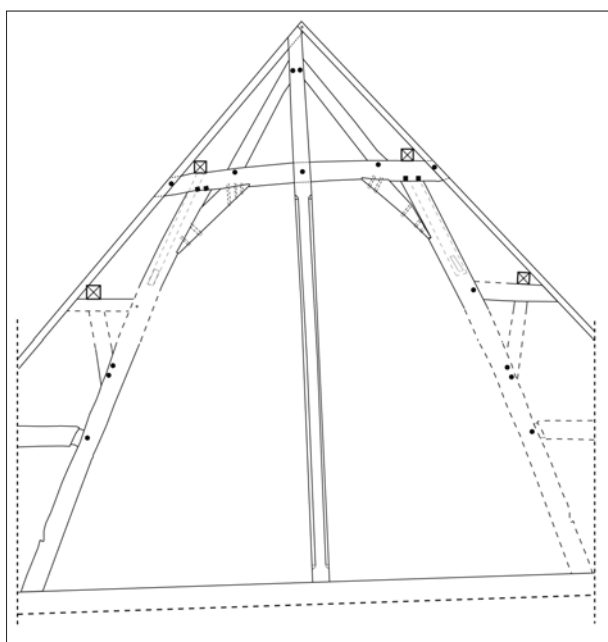
Quoi qu'il en soit, la variété des matériaux relevée dans cet édifice du 14^e siècle se doit d'être soulignée : différents calcaires de Meuse pour la façade principale et les chaînes d'angle mais aussi le grès houiller pour les pignons, le tuffeau pour les parements intérieurs des pignons au moins et enfin le chêne pour la charpente et les planchers, probablement aussi pour le pan-de-bois en façade arrière. Cette diversité semble témoigner d'une hiérarchisation : peut-être d'origine diachronique, tantôt à caractère esthétique (variété des matériaux en relation avec leur localisation), tantôt à caractère technique (notamment l'emploi du tuffeau).

Concernant la structuration et la composition des éléments constituant les baies, les observations d'ouvrages similaires en dehors de la cité liégeoise révèlent que ce courant plonge ses racines dans l'art roman,



Relevés et essai de reconstitution des baies mitrées mises au jour aux premiers et derniers niveaux de l'infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques (à gauche) et de la maison Gillam-Fei (à droite) (A. Mélon, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1).

au moins au 13^e siècle : à l'ancien hôpital du Chapitre Notre-Dame à Sclayn, à l'église de Dave, au moulin de l'abbaye de Floreffe, au donjon de la Tour Renastienne à Poulseur, sur une façade de la rue du Pont à Huy, démontée et replacée sur le site de l'ancienne abbaye



Relevé (vers l'est) de la ferme occidentale de la charpente de la maison Gillam-Fei (L. Bruzzese, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1).

de Neufmoustier, etc. Cette filiation entre l'architecture romane et gothique permet de proposer un continuum dans des contextes privilégiés au moins (bâtiments conventuels, maisons canonales).

Cette découverte confirme donc que le patrimoine médiéval civil liégeois est mieux conservé qu'escompté ; ce qui stimule d'autres recherches dans des édifices similaires restés, à ce jour, inexplorés.

Bibliographie

- BOLLE C., CHARLIER J.-L., COURA G., HENRARD D. & LÉOTARD J.-M., 2008. L'infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège. In : DUBUISSON M. (coord.), *Infirmeries monastiques. Les soins de santé dans les abbayes de Wallonie du Moyen Âge aux Temps modernes*, Namur (Les Dossiers de l'Institut du Patrimoine wallon, 7), p. 43-58.
- BOLLE C., LÉOTARD J.-M., COURA G., BOULVAIN S. & CHARLIER J.-L., sous presse. Liège, et plus particulièrement le Publémont, au XIV^e siècle : l'apport des recherches archéologiques récentes. Actes du colloque « 1312-2012, 700^e anniversaire du Mal Saint-Martin », Liège 4 & 5 mai 2012, *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*.

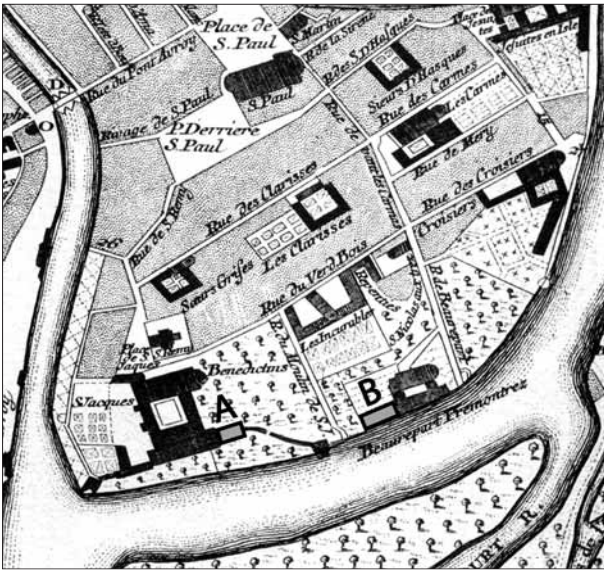
Sources

- EECKHOUT J. & HOFFSUMMER P., 2002. *Bâtiment sis aux n^{os} 9 & 10 de la Place Émile Dupont à Liège. Rapport d'analyse dendrochronologique*, Laboratoire de dendrochronologie/Centre européen d'Archéométrie, Université de Liège, rapport INT-S478, Liège, 21 p.
- FRAITURE P. & CRÉMER S., 2012. *Mont Saint-Martin n^o 58 à Liège, Rapport d'analyse dendrochronologique*, Institut royal du Patrimoine artistique, Rapport INT-P499, Bruxelles, 34 p.

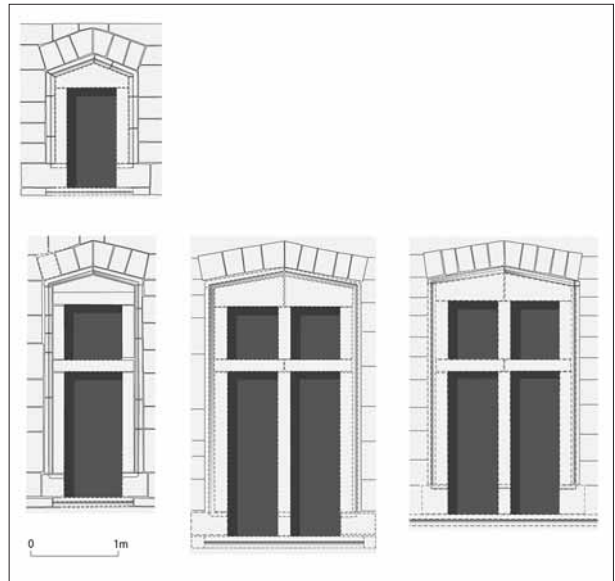
Liège/Liège : premiers résultats de l'évaluation archéologique du palais épiscopal

Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD

Au cours du premier semestre de l'année 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) a procédé à l'évaluation archéologique du palais épiscopal liégeois (parc. cad. : Liège, 3^e Div., Sect. A, feuille unique, n^o 1413^c ; coord. Lambert : 235223 est/148023 nord). Les résultats de ces investigations, menées préalablement à des travaux de rénovation de toitures et portant principalement sur les façades et les charpentes, ont d'ores et déjà été présentés dans le cadre du colloque « Mal Saint-Martin », tenu à Liège les 4 et 5 mai 2012 (Bolle *et al.*, sous presse).



Localisation de l'infirmerie de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques (A) et de l'aile de l'abbaye des prémontrés de Beaurepart (B) étudiée, sur un détail du plan parcellaire de la ville de Liège, 1735-1738, Christophe Maire (infographie L. Bruzzese, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).



Comparaison de baies médiévales mitrées mises au jour à Liège : à l'infirmerie de l'abbaye Saint-Jacques (à gauche et au centre) et au palais épiscopal (à droite) (A. Mélon, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

Depuis la découverte de l'infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques aux n^{os} 9 et 10 de la place Émile Dupont (Bolle *et al.*, 2008) et d'une maison médiévale sise au n^o 58 rue du Mont Saint-Martin (cf. notice supra), la résidence épiscopale bordant le quai van Hoegaarden

retenait particulièrement notre attention. En effet, cette ancienne aile de l'abbaye des prémontrés de Beaurepart, autrefois voisine de celle dédiée à saint Jacques, présente de fortes ressemblances avec les édifices précités, datant de la seconde moitié du 14^e siècle – 1363-1388d



Vue de la façade méridionale du palais épiscopal liégeois avec la mise en évidence de quelques vestiges de baies mitrées ainsi que des cordons qui les cernaient (A. Mélon, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

pour l'infirmerie (Eeckhout & Hoffsummer, 2002) et 1356-1360d pour la maison du Mont Saint-Martin (Fraiture & Crémer, 2012^b) ; à l'instar de ceux-ci, on y observe des parements extérieurs en moyen et grand appareil de calcaire de Meuse échancrés de baies mitrées. Une première approche du bâtiment laissait donc augurer qu'il soit lui aussi médiéval, ce que semblaient confirmer les sources historiques, les prémontrés (installés à cet endroit dès 1288) ayant reçu, en 1351, l'autorisation de la Cité d'ériger des constructions sur la muraille urbaine, le long de la Meuse (Forgeur, 1992, p. 238-239).

L'analyse de la charpente primitive révèle qu'elle couvrait un vaisseau de plus de 30 m de long et qu'elle était rythmée par au moins trois séquences distinctes faisant écho à l'ordonnance de la façade méridionale. La zone orientale, surplombant la chapelle actuelle, était lambrissée de fines lattes de hêtre, suggérant qu'elle avait un statut spécifique – hypothèse renforcée par la composition et la morphologie distinctes des anciennes fenêtres mitrées ajourant la façade méridionale à cet endroit.

La typologie de l'ensemble de la charpente, à chevrons formant ferme sans panne faîtière ni ventrière – l'une des plus anciennes connues dans nos régions (Hoffsummer, 1995, p. 121-134) – indique qu'elle pourrait être antérieure au 14^e siècle ! Mais la première campagne d'analyses dendrochronologiques, effectuée au sommet de la charpente, révèle cependant que la plupart des chevrons datent au plus tôt du premier tiers du 15^e siècle (Fraiture & Crémer, 2012^a). Néanmoins, le seul faux-entrait daté remonte, quant à lui, à la seconde moitié du 13^e siècle, ce qui concorde davantage avec la typologie relevée et avec l'installation des prémontrés sur le site. La charpente aurait-elle été rénovée au 15^e siècle mais son origine serait plus ancienne ? Des investigations approfondies et une nouvelle campagne d'analyses dendrochronologiques devraient éclaircir ce point. Celles-ci devraient être menées en 2013 dans la foulée des travaux de stabilisation des combles et de rénovation des toitures.

Quoi qu'il en soit, ce bâtiment, attribué récemment encore au 16^e siècle (Patrimoine architectural, 2004, p. 279), est antérieur au sac de la ville de 1468 et pourrait même avoir été érigé au 13^e siècle ! Le patrimoine civil médiéval de la Cité ardente se livre peu à peu...

Bibliographie

- BOLLE C., CHARLIER J.-L., COURA G., HENRARD D. & LÉOTARD J.-M., 2008. L'infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège. In : DUBUISSON M. (coord.), *Infirmières monastiques. Les soins de santé dans les abbayes de Wallonie du Moyen Âge aux Temps modernes*, Namur (Les Dossiers de l'Institut du Patrimoine wallon, 7), p. 43-58.
- BOLLE C., LÉOTARD J.-M., COURA G., BOULVAIN S. & CHARLIER J.-L., sous presse. Liège, et plus particulièrement le Publémont, au XIV^e siècle : l'apport des recherches archéologiques récentes. Actes du colloque « 1312-2012, 700^e anniversaire du Mal Saint-Martin », Liège 4 & 5 mai 2012, *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*.
- FORGEUR R., 1992. Les prémontrés à Liège : les abbayes de Cornillon et de Beurepart. In : CHARLIER Y., FONTAINE P. & LAFFINEUR-CRÉPIN M.-H. (dir.), *Le grand séminaire de Liège, 1592-1992*, Liège, p. 235-245.
- HOFFSUMMER P., 1995. *Les charpentes de toiture en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e-XIX^e siècles)*, Namur (Études et Documents, Monuments et Sites, 1).
- Patrimoine architectural, 2004. *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*. Liège, Sprimont, Mardaga et Service public de Wallonie.
- EECKHOUT J. & HOFFSUMMER P., 2002. *Bâtiment sis aux nos 9 & 10 de la Place Émile Dupont à Liège. Rapport d'analyse dendrochronologique*, Laboratoire de dendrochronologie/Centre européen d'Archéométrie, Université de Liège, rapport INT-S478, Liège, 21 p.
- FRAITURE P. & CRÉMER S., 2012^a. *Évêché, Rue de l'Évêché n° 10 à Liège, Rapport d'analyse dendrochronologique*, Institut royal du Patrimoine artistique, Rapport INT-P500, Bruxelles, 38 p.
- FRAITURE P. & CRÉMER S., 2012^b. *Mont Saint-Martin n° 58 à Liège, Rapport d'analyse dendrochronologique*, Institut royal du Patrimoine artistique, Rapport INT-P499, Bruxelles, 34 p.

Sources

Liège/Liège : suivi archéologique sur le flanc sud du Publémont

Guillaume MORA-DIEU

Dans le cadre du suivi du chantier du Trianon, entamé en 2010 à l'extrémité sud de la Cour Saint-Hubert, un bref examen archéologique a été entrepris au mois de mars 2012 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) sur une terrasse intermédiaire de la colline du Publémont, au centre-ville de Liège (parc. cad. : 13^e Div., Sect. F, feuille unique, n° 36^P).

Ce bref suivi a permis la mise en évidence, au centre de la terrasse, d'un petit tronçon de muraille axé est/ouest et en grande partie arasé. Ce lambeau de mur avait déjà été rencontré en 1995, lors des premières explorations archéologiques de la Cour Saint-Hubert, mais la subite clôture du chantier n'avait pas permis de l'apprécier dans son intégralité. La maçonnerie est constituée de petits blocs de grès houiller

grossièrement équarris, liés avec un mortier de chaux jaune possédant une forte charge sableuse. Seule la paroi sud du mur était visible, le côté nord de la muraille ayant été directement enchâssé dans les sédiments en place. Tant dans les matériaux de construction que dans le mode d'implantation, cette structure n'est pas sans rappeler les vestiges de murailles les plus anciens retrouvés sur le site tout proche des hôtels de Séllys-Longchamps et Méan (van der Sloot, Dupagne & Léotard, 2009).

Ce tronçon, antérieur au 14^e siècle, est en tout cas recoupé à ses deux extrémités par les limites cadastrales médiévales qui remontent la pente de la colline, suggérant le fait qu'il ait pu être établi avant l'établissement du parcellaire en lanière et/ou par une autorité pouvant faire fi de revendications privées.

Bibliographie

- VAN DER SLOOT P., DUPAGNE J. & LÉOTARD J.-M., 2009. Liège/Liège : études archéologiques préalables à la construction d'un complexe hôtelier, menées sur le site des hôtels de Séllys-Longchamps et des Comtes de Méan. Examen des terrasses, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 139-142.

Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : première approche de la périodisation de l'occupation du Haut Moyen Âge « A Lohincou »

Denis HENRARD, Sylvie DE LONGUEVILLE et Frédéric HANUT

En 2001, une emprise de 24 ha a pu être diagnostiquée d'un seul tenant dans la zone d'activité économique de Villers-le-Bouillet (Loicq & Marchal, 2002). Les sondages ont permis de déceler des traces d'occupations romaines et protohistoriques au nord de l'évaluation, ainsi qu'un noyau d'occupation du Haut Moyen Âge dans son angle sud-est, au lieu-dit « A Lohincou » (parc. cad. : Villers-le-Bouillet, 1^{re} Div., Sect. A, n^{os} 525^b, 533^l et 549^h). Seul ce dernier a pu faire l'objet d'une fouille extensive (Henrard, 2012). Les vestiges témoignent d'une érosion importante qui a éliminé les surfaces d'occupations. Le décapage mécanique d'une superficie de 2,65 ha a révélé, toutes périodes d'occupations confondues, quelque 652 structures en creux. L'occupation du Haut Moyen Âge s'étend sur une superficie d'environ 1,5 ha, ce qui lui confère une envergure relativement modeste, en comparaison avec

d'autres sites explorés intégralement dans le nord de la France (Peytremann, 2003). La fouille a livré les vestiges traditionnellement associés aux occupations rurales du Haut Moyen Âge (fosses, fossés, fond de cabanes, structures de combustion et empreintes de poteaux). On note également la présence au sein de l'habitat d'un groupe funéraire d'au moins 22 individus (Henrard, 2012).

Une composante minimale du site est attribuable à l'époque romaine et fait l'objet d'une notice dans ce même volume (cf. supra). Les ensembles céramiques afférents comptabilisent au total 333 fragments pour un minimum de 56 individus. L'étude de ce corpus mobilier, ainsi qu'une datation dendrochronologique, permet de situer cette phase d'occupation entre 90 et 280 apr. J.-C.

Les limites de l'étude chronologique

Il faut tout d'abord constater que l'analyse spatiale des vestiges n'offre que peu de clefs de lecture qui permettraient d'appréhender l'organisation interne du site, ainsi que son évolution par phases archéologiques significatives. En l'état de la recherche, aucune restitution de bâtiments, aucune zone d'activités spécifiques, ou encore d'organisation parcellaire de l'habitat, ne se dégage de manière cohérente du plan de fouilles.

Hormis quelques analyses dendrochronologiques, radiocarbone et paléomagnétiques, le seul moyen de dater les faits archéologiques est l'analyse de la céramique qu'ils contenaient. À ce titre, il apparaît que peu de structures fossoyées ont servi de dépotoirs : les lots céramiques occupent le plus souvent une position secondaire au sein d'un remblai et, de ce fait, présentent un degré de fragmentation et d'hétérogénéité assez élevé. Pour l'ensemble du site, seuls 175 faits archéologiques ont livré du matériel céramique. Parmi ceux-ci, 43 contenaient plus d'une dizaine de tessons... L'indigence des ensembles céramiques, couplée à l'absence de séquence chrono-stratigraphique à l'échelle du site, constitue un frein à la datation précise des vestiges et à une périodisation fine de l'occupation.

Il faut également prendre en compte les lacunes des référentiels typologiques régionaux qui, pour certains ensembles mobiliers, n'autorisent qu'une fourchette de datation assez large. Par ailleurs, au stade actuel de la recherche, il nous manque encore tout un panel de sites de comparaison, particulièrement en ce qui concerne l'habitat rural ou encore les ateliers de production des 8^e et 9^e siècles, avant de pouvoir distinguer d'éventuels facteurs de variabilité socio-économiques, plutôt que chronologiques, dans la constitution des lots céramiques consommés dans le bassin mosan au Haut Moyen Âge.

Secteur	Contexte archéo.	Méthode/échantillonnage	Réf. labo.	Résultat labo.	Calibration/interprétation	Source / biblio. contextuelle
VB/FF2/09	« Fosse-silo » F237	Dendrochronologie / planches de chêne	IRPA / P513-M2	Abattage après 73 AD	Mise en place à la fin du 1^{er} siècle ?	Fraiture & Cremer, 2013 ; Henrard & Hanut, ce volume
VB/FF2/10	Four F114	¹⁴ C / Charbon de bois de saule ou de peuplier	GrA-53949	1495 ± 35 BP	438 - 644 AD (2σ)	Henrard, 2012
		¹⁴ C / Charbon de bois de noisetier	GrA-53925	1525 ± 35 BP	432 - 605 AD (2σ)	
VB/FF2/08	Inhumation F160	¹⁴ C / Squelette humain	GrA-43613	1290 ± 30 BP	663 - 775 AD (2σ)	Henrard, 2011
VB/FF2/08	Inhumation F157	¹⁴ C / Squelette humain	GrA-43609	1220 ± 30 BP	692 - 887 AD (2σ)	
VB/FF2/08	Inhumation F139	¹⁴ C / Squelette humain	GrA-43605	1105 ± 30 BP	885 - 1013 AD (2σ)	
VB/FF2/09	Four F72	Archéomagnétisme / Fond de terre cuite du four	IRM - Centre géophysique de Dourbes / VLBA05	Intervalle d'âge à 95 % de probabilité : 884 - 960 AD	884 - 960 AD	Ech-Chakrouni & Hus, 2012 ; Henrard, 2011

Villers-le-Bouillet « A Lohincou » : tableau récapitulatif des datations « absolues ». Les âges ¹⁴C obtenus par datation radiocarbone sont étalonnés par rapport à la courbe de calibration IntCal09.

Traces d'occupation entre le milieu du 5^e et le milieu du 6^e siècle

La période charnière entre la fin de l'Antiquité tardive et le début du Haut Moyen Âge se marque par la présence d'un four (F114) qui occupe une position légèrement excentrée au nord-est de l'implantation générale du site (Henrard, 2012, p. 176-177). La chambre de chaleur et la fosse d'accès de ce four ont livré un ensemble homogène de céramiques (NR : 147 – NMI : 9), pour un poids total de 3,89 kg. Il s'agit visiblement de rebuts de fabrication, avec plusieurs tessons surcuits et d'autres mal cuits, ayant servi à combler le four après son abandon. Le répertoire correspond à des vaisselles à usage culinaire (pots à cuire, jattes, plat à cuire) ; les formes sont des reproductions tardives et « abâtardies » de prototypes caractéristiques de la céramique rugueuse de l'Eifel des 4^e et 5^e siècles apr. J.-C. (A). Les deux types les mieux représentés sont les pots à lèvre épaissie évasée, pourvue d'une légère gorge à leur revers, et les pots pansus à lèvre en bourrelet replié vers l'extérieur. Tous ont été façonnés dans une argile abondamment dégraissée au quartz, souvent à noyau gris bleuâtre. Un trait caractéristique de la production de Villers-le-Bouillet est sans doute ces fonds de pots à cuire avec des traces de tournage très marquées au niveau de la paroi interne et un épaissement marqué du raccord de la panse au fond.

Le lot est certainement à situer entre le milieu du 5^e et le milieu du 6^e siècle, comme le matériel du four 3 de

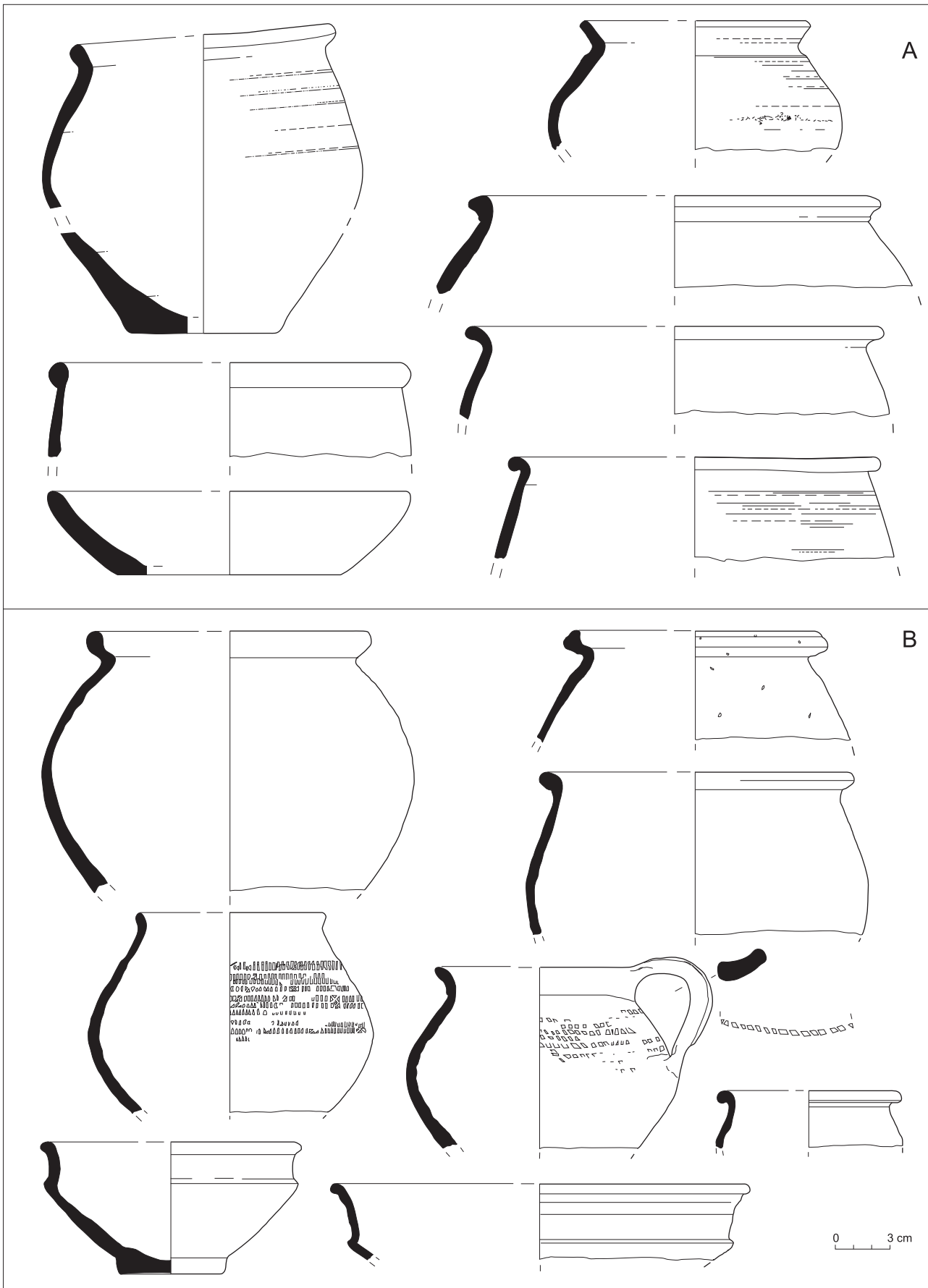
Huy-Batta (Willems, 1994^a), ainsi que celui du four 6 de l'avenue des Ardennes à Huy, daté, lui, du 6^e siècle uniquement (Dandoy, Sondron & Willems, 1995). Deux datations radiocarbone sur charbon de bois accréditent cette interprétation chronologique.

Sur le site, en dehors du four F114, seuls 29 tessons pour un minimum de 4 individus sont apparentés à cet ensemble. Ils sont associés à deux structures en creux situées dans la zone nord-est du site, sans relation topographique évidente avec le four F114.

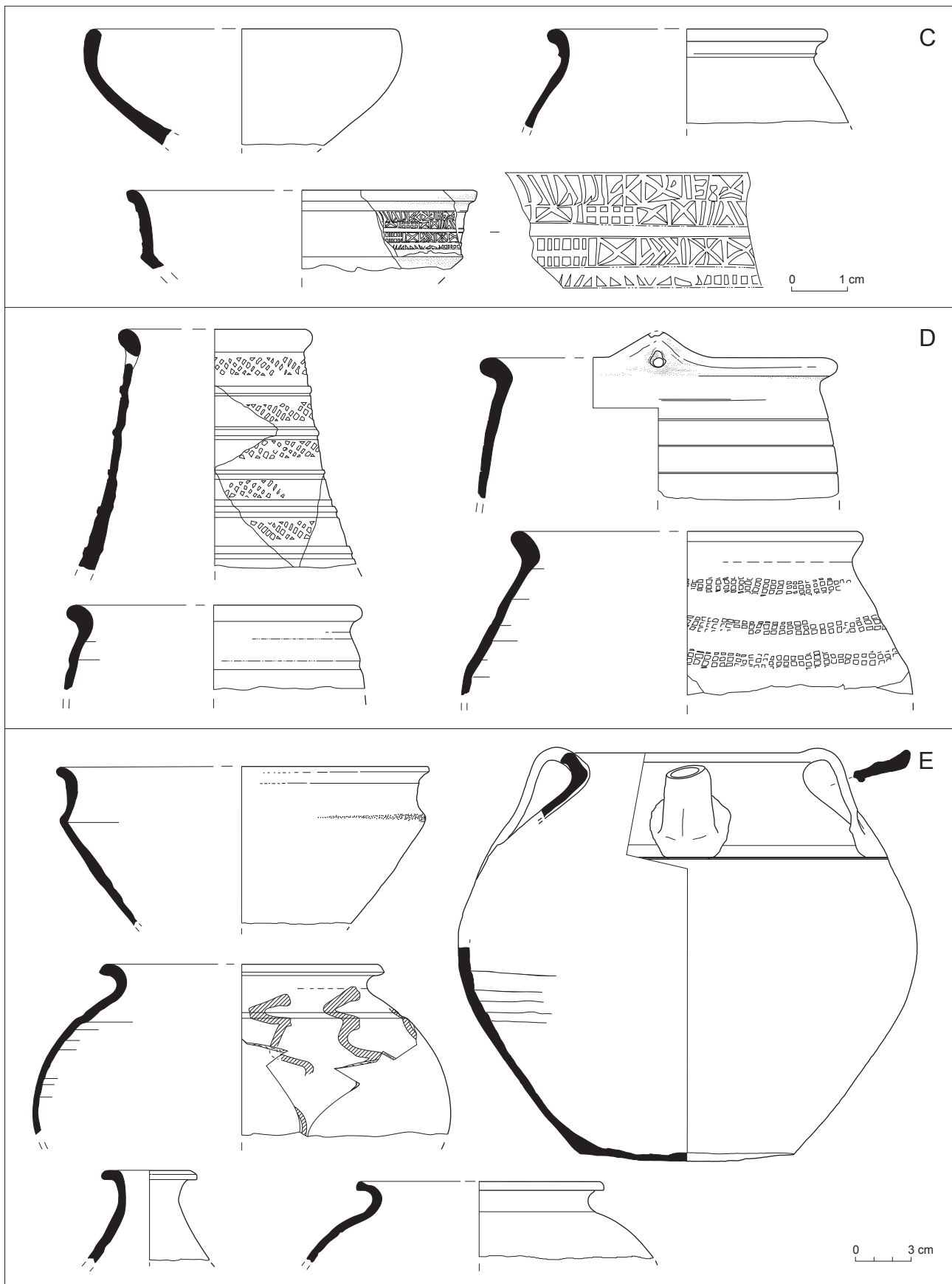
Une implantation pérenne entre le 7^e et le tournant des 10^e et 11^e siècles ?

Pour cette longue période de l'histoire du site, ce sont 2 546 fragments pour un minimum de 277 individus qui ont été reconnus. La quasi-totalité du matériel est d'origine régionale ; seul un fragment de fond pourrait être rhénan. Les comparaisons avec les découvertes faites à Huy, souvent mieux datées, sont dans la plupart des cas très pertinentes.

L'implantation pérenne d'un noyau d'habitat sur le site « A Lohincou » ne semble se produire qu'au 7^e siècle (B et C). Une quinzaine de faits archéologiques sont attribuables à cette période. Leurs assemblages céramologiques présentent de grandes similitudes avec ceux des deux premières phases du site de l'ISI à Huy, situées entre 625 et 700 apr. J.-C. (Van Wersch & de Bernardy de Sigoyer, 2008 ; Van Wersch, 2010-2011, p. 419), ainsi qu'avec le matériel contenu dans un dépotoir attribué au



Sélection de matériel céramique par tranche chronologique : A. Milieu 5^e-milieu 6^e siècle (dessin et infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I) ; B. 7^e siècle (dessin M. Jacobs, CRAN-UCL).



Sélection de matériel céramique par tranche chronologique : C. 7^e siècle ; D. 8^e siècle et première moitié 9^e siècle ; E. Seconde moitié 9^e siècle et 10^e siècle (dessin et infographie F. Giraldo Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I, SPW et M. Jacobs, CRAN-UCL).

7^e siècle à Ohey (Baya) (Van Wersch & Vrielynck, 2006). D'autres découvertes faites à Huy, notamment dans le four de la rue Godelet (Willems, 1994^b), dans ceux de Batta (Willems, 1971), ou encore dans la fosse 5 du parc Struvay (Bit & Docquier, 2001), sont également assimilables aux ensembles du 7^e siècle du site « A Lohincou ».

Pour illustrer cette période d'occupation du site, le lot céramique le plus significatif est celui associé à la structure F56, fouillée en 2002. Il s'agit d'une petite fosse au profil irrégulier et conservée sur 45 cm de profondeur, localisée au nord-ouest de l'emprise de fouilles. Son remplissage incorporait des restes fauniques, une fusaïole en terre cuite, une perle de verre polychrome, quelques ustensiles en métal, au moins deux récipients en verre verdâtre à décor de fils de verre, ainsi qu'un ensemble céramique homogène, pour lequel on dénombre 297 tessons pour un nombre minimum de 40 individus. Plusieurs profils de vases apparaissent complets. Le répertoire morphologique correspond au contenu d'un vaisselier domestique typique, avec 5 écuelles carénées, au moins 3 cruches, 6 pots biconiques et 17 pots ovoïdes, dont 3 à lèvres simple, 3 à gorge interne et 11 à lèvres enroulée. L'ensemble est attribuable à une période comprise entre la fin du 6^e siècle et le 7^e siècle (Van Wersch, 2010-2011, p. 574-575).

L'occupation du site « A Lohincou » au 8^e et au début du 9^e siècle est également attestée par quelques ensembles mobiliers (D), bien que ces derniers apparaissent, sur base de l'étude du matériel céramique, plus clairsemés.

À l'échelle du site, on note une nette prédominance des ensembles céramiques attribuables à la seconde moitié du 9^e et au 10^e siècle (E). Une cinquantaine de faits archéologiques sont formellement associés à cette période. La céramique est bien typée mosane. Elle est apparentée, tant typologiquement que techniquement, avec les plus anciennes productions du groupe des ateliers dits « pré-andennais », notamment avec ceux de Haillot (Vanmechelen & de Longueville, 2007) et de Visé (de Longueville, 2009). La fin de l'occupation du site « A Lohincou » peut donc être située, avec un certain degré de certitude, avant le milieu du 11^e siècle, époque à laquelle se diffusent les productions de la première période des ateliers d'Andenne (Borremans, 1999, p. 15), totalement absentes sur le site. La morphologie des bols, à carène haute bien marquée, ainsi que des pots globulaires, à lèvres simplement éversées, sans épaississement et parfois avec une gorge interne peu profonde, se démarque des productions régionales du 11^e siècle comme celles de Mozet (de Longueville & Plumier, 2007), Wierde (Lauwerijs, 1967) ou Andenelle (Borremans, 1998). Ce constat, couplé à la rareté des céramiques glaçurées mises au jour (16 tessons pour 1 individu minimum), pourrait accréditer l'hypothèse

d'une fin d'occupation durant la seconde moitié du 10^e siècle.

Discussion

Après le Haut-Empire romain, il faut attendre une période comprise entre le milieu du 5^e et le milieu du 6^e siècle pour retrouver des traces tangibles d'une occupation sur le site, sous la forme du four F114, ainsi que de deux structures en creux isolées. La datation de ces quelques vestiges laisse ouverte la question d'un hiatus avec l'implantation principale du Haut Moyen Âge, qui ne se développe vraisemblablement pas avant le 7^e siècle.

L'étude des ensembles mobiliers, malgré ses limites, a révélé des contextes échelonnés du 7^e siècle au tournant des 10^e et 11^e siècles. Le plan de masse des vestiges, qui semble contraint par des limites fixes et régulières au cours du temps (Henrard, 2012, p. 179), de même que la coexistence au sein de l'habitat d'un groupe funéraire, utilisé sur le long terme, sont des arguments en faveur d'une occupation pérenne et continue du site tout au long de cette période.

La définition de la nature de cette occupation se heurte à la difficulté d'en percevoir l'organisation interne et, a fortiori, l'évolution au cours du temps. Il serait probablement illusoire de vouloir restituer précisément le statut personnel et la place dans la gestion du finage de ses occupants durant le Haut Moyen Âge. Toutefois, le toponyme du site offre peut-être un éclairage intéressant en la matière. L'appellation « Lohincou » a fait l'objet d'une étude préliminaire par Marie-Guy Boutier, professeur de linguistique à l'ULg. Ce terme est composé du latin tardif *curtis* qui désigne le centre, la réserve d'un domaine seigneurial. Le déterminant « Lohin », quant à lui, est issu du nom de personne franc « Hlodowin », par ailleurs attesté sous les formes latinisées « Chlodoinus », ou « Lodovinus », et désigne le nom du possesseur de ce domaine. Ce type de composition serait généralement formé à partir du 7^e siècle et traduirait la polarisation du terroir autour de centres seigneuriaux (Devroey, 2006, p. 448), souvent à partir d'anciennes terres fiscales (Pitz, 2002, p. 424). L'appellation « Lohincou » impliquerait donc que les habitants du site étaient, à tout le moins lors de la période de formation du toponyme, inscrits dans une logique de rapport de domination seigneuriale et intégrés, d'une manière ou d'une autre, à un régime d'exploitation domanial.

L'abandon du site – tout comme de leurs défunts – par les occupants de « Lohincou », au tournant des 10^e et 11^e siècles, n'est pas un geste anodin. Il doit répondre à une contrainte forte, qui peut être générée par des facteurs socio-politiques, économiques ou encore agro-pastoraux inextricablement liés. Une approche

régressive de la mise en place des ressorts paroissiaux et juridictionnels, ou encore de la morphologie du finage – notamment la distribution du terroir en « saisons » régissant les pratiques de rotation agricole – apporterait peut-être un éclairage aux raisons de l'abandon du site, surtout si l'on considère que ce dernier empiète sur une importante limite paroissiale et juridictionnelle du Moyen Âge, matérialisée par le chemin actuel dénommé « Entre Deux Hauteurs » (Brose, s.d., p. 28 ; Mahy, 1996, p. 73).

Récemment, Alexis Wilkin a mis en évidence le lien intime entre la concentration progressive du pouvoir économique et politique aux mains de l'évêque de Liège, à partir de la fin du 9^e siècle, et le développement économique et commercial de la cité épiscopale, qui trouve son aboutissement à la charnière des 10^e et 11^e siècles. L'auteur insiste sur le rôle de ce phénomène dans le développement concomitant des campagnes de la Hesbaye liégeoise et souligne son impact dans la recomposition des finages et des structures agraires, notamment via les dotations opérées en faveur des institutions religieuses liégeoises (Wilkin, 2008, p. 512 et 567-570). Dans ce cadre, deux chartes de l'évêque Wazon, datées de 1043 et 1046, mériteraient une relecture critique attentive (Thys, 1872, p. 412-413 ; Paquay, 1935, p. 92-93). Ces dernières détaillent les biens et les revenus transférés par l'évêque de Liège à la collégiale Saint-Barthélemy de Liège, consacrée en 1015, afin de pourvoir aux prébendes de son chapitre. La donation comprend notamment l'église-mère de Villers-le-Bouillet, ainsi que cinq manses fiscales dans la même localité, dont quatre manses serviles et une seigneuriale (*mansus indomnicatus*).

Bibliographie

- BIT R. & DOCQUIER J., 2001. Fouilles d'urgence au parc Struvay à Huy (1981-1984), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXIV, p. 49-122.
- BORREMANS R., 1998. *Découverte d'une production de céramique peinte à Andenne à l'« emplacement A67 » (province de Namur)*, Namur (Études et Documents, Archéologie, 5), p. 119-131.
- BORREMANS R., 1999. La céramique d'Andenne et les problèmes de recherche. In : LÉOTARD J.-M. (dir.), *Méthodes d'analyses de la terre cuite. Journée de réflexion. Ocquier 28 novembre 1998. Liège 3. Actes de la Journée d'Archéologie en Province de Liège*, Liège, p. 13-16.
- BROSE J., s.d. *Histoire de Villers-le-Bouillet*, Huy, Presses coopératives de Huy.
- DANDOY M., SONDRON P. & WILLEMS J., 1995. Un four de potier du 6^e siècle et l'artisanat du bronze à l'embouchure du Hoyoux à Huy, *Vie archéologique*, 44, p. 5-22.
- DE LONGUEVILLE S., 2009. Visé/Visé. Découverte fortuite d'un four de potier médiéval, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 125-128.
- DE LONGUEVILLE S. & PLUMIER J., 2007. Les fours de potiers de Mozet (Gesves, prov. de Namur/Belgique). In : HEEGE A., *Töpferöfen-Pottery kilns-Fours de potiers. Die Erforschung frühmittelalterlicher bis neuzeitlicher Töpferöfen (6.-20. Jh.) in Belgien, den Niederlanden, Deutschland, Österreich und der Schweiz*, Basel (Basler Hefte zur Archäologie, 4), p. 245-262.
- DEVROEY J.-P., 2006. *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (vr^e-ix^e siècles)*, Bruxelles (Académie royale de Belgique, Mémoire de la Classe des Lettres, XL).
- HENRARD D., 2011. Villers-le-Bouillet/Fize-Fontaine : l'occupation du Haut Moyen Âge de « Lohincou ». Troisième campagne de fouilles, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 139-142.
- HENRARD D., 2012. Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : occupation antique et du Haut Moyen Âge « A Lohincou », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 175-179.
- LAUWERIJS E., 1967. Un atelier de potiers du Moyen Âge à Wierde (Namur), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VII, p. 11-19.
- LOICQ S. & MARCHAL J.-P., 2002. Sondages d'évaluation dans le parc industriel de Villers-le-Bouillet. Rapport d'activités, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 41, p. 71-84.
- MAHY G., 1996 (2^e éd.). *Histoire du village et de la paroisse de Fize-Fontaine*, Liège, Éditions du Haret.
- PAQUAY J., 1935. *La collégiale Saint-Barthélémy à Liège. Inventaire analytique des chartes*, Liège (Analecta Ecclesiastica Leodiensia, I).
- PEYTRMANN É., 2003. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du iv^e au xii^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 13).
- PITZ M., 2002. Les toponymes mérovingiens du type Avricourt, *Revue de Linguistique romane*, 66, p. 421-449.
- THYS E., 1872. Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XI, p. 367-426.
- VANMECHELEN R. & DE LONGUEVILLE S., 2007. *Habitat rural et production céramique : l'atelier de potier de Hailot (Belgique) (x-xi^e siècles)*. In : KLÁPŠTE J. & SOMMER P. (éd.), *Arts and Crafts in Medieval Rural Environment, Ruralia VI (22nd-29th September 2005, Dobogoko, Hungary)*, Turnhout, p. 245-262.
- VAN WERSCH L. & DE BERNARDY DE SIGOYER S., 2008. Huy : la céramique mérovingienne du site de l'ISI, rue Saint-Victor, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 115-118.
- VAN WERSCH L. & VRIELYNCK O., 2006. Étude du matériel céramique d'un dépotoir mérovingien en province de Namur (Belgique). In : GUILLAUME J. & PEYTRMANN É. (dir.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation (Actes des XXVI^{es} Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005)*, Nancy (Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XIX), p. 163-169.

- WILKIN A., 2008. *La gestion des avoires de la cathédrale Saint-Lambert de Liège des origines à 1300. Contribution à l'histoire économique et institutionnelle du Pays mosan*, Bruxelles (Académie royale de Belgique, Mémoire de la Classe des Lettres, XLVI).
- WILLEMS J., 1971. Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de « Batta » à Huy. Rapport de fouilles effectuées en 1970, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XI, p. 5-64.
- WILLEMS J., 1994^a. Note au sujet d'un four de potier du haut Moyen Âge fouillé à Huy « Batta » en 1972, *Vie archéologique*, 42, p. 37-42.
- WILLEMS J., 1994^b. Un four de potier mérovingien tardif fouillé à Huy à la rue Godelet en 1981, *Vie archéologique*, 42, p. 49-69.

Sources

- ECH-CHAKROUNI S. & HUS J., 2012. *Réalisation d'études archéomagnétiques des sites archéologiques de Wallonie par le Service Magnétisme environnemental du CPG de l'IRM*, Convention DGO4-SPW – CPG de l'IRM, n° 11/46175, rapport final.
- FRAITURE P. & CRÉMER S., février 2013. *Structure de type « Silo ». Lohincou, rue de l'Avenir à Villers-le-Bouillet. Rapport d'analyse dendrochronologique*, n° de dossier dendro. P513 (n° de dossier IRPA : 2012.11735), Bruxelles, Institut royal du Patrimoine artistique.
- VAN WERSCH L., 2010-2011. *Céramiques et verres mérovingiens dans la vallée mosane. Apports de l'archéologie et de l'archéométrie à l'histoire économique, sociale et culturelle*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Département des Sciences historiques, sous la direction de Patrick Hoffsummer, 2 vol.

TEMPS MODERNES

Liège/Liège : la « Fontaine de la Tradition » de la place du Marché

Guillaume MORA-DIEU, Vincent ANCION
et Bernard RASKIN

Dans le cadre du suivi de la restauration de la seconde plus célèbre fontaine de la place du Marché, une campagne de relevés a été effectuée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) durant l'été 2012, en collaboration avec la Ville de Liège.

Après le démontage de superstructures par les services de la ville, un bref examen des éléments de fondation toujours en place a permis de statuer sur l'évolution de ce monument emblématique mais méconnu du grand public.

Les vestiges les plus anciens sont formés par de larges dalles calcaires et quatre piliers de maçonneries à rattacher au 16^e siècle. Ces dalles forment à l'époque le fond d'un collecteur d'eau courante marquant un embranchement de l'areine de la Cité. Dans le courant du 17^e siècle, cet embranchement est converti en une fontaine pourvue d'un perron de plan carré et de bacs de réception de format polygonal. Le siècle suivant verra la transformation de cette pièce d'eau en la « Fontaine de la Tradition » telle que les badauds de la place du Marché pourront bientôt la revoir.

Liège/Liège : la propriété du « Paradis terrestre », échoppe d'imprimeur et résidence bourgeoise des Temps modernes

Guillaume MORA-DIEU

Dans le cadre du suivi des permis d'urbanisme délivrés dans le centre historique de la ville de Liège, une campagne de relevés et de prélèvements a pris place préalablement à la restauration de deux immeubles de la rue Gérardrie. Sur deux parcelles jointives entre la rue Souverain-Pont et la rue Gérardrie (parc. cad. : Liège, 1^{re} Div., Sect. A, 4^e feuille, n^{os} 181^A et 182^A), d'anciennes habitations en colombage ont retenu l'attention du Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) au cours

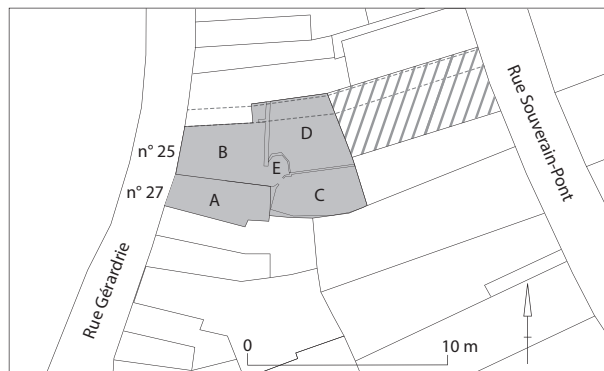
de l'année 2012. Comme d'habitude, pourrait-on dire, l'intervention a permis de dégager les grandes lignes typologiques et chronologiques des édifices construits sur ces parcelles entre le 15^e et le 19^e siècle. Elle a également permis la mise au jour d'une grande variété d'éléments de décorations intérieures (peintures murales en grisaille, plafonds peints, poutres peintes, etc.), ainsi que leur évolution dans le temps, un type de découverte suffisamment rare pour être signalé.

Les premiers examens se sont concentrés sur la maison n^o 27 de la rue Gérardrie (A) et ont principalement consisté en un relevé exhaustif de sa façade avant, le reste du bâtiment étant écarté de l'étude, autant pour des raisons de stabilité et de sécurité que parce qu'il ne présentait plus aucune séquence homogène de construction.

Ladite façade avant se trouve être un exemple peu fréquent de façade-pignon, assez étroite (370 cm), dont la construction est à situer entre 1549 et 1566, suivant les datations dendrochronologiques réalisées par l'IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique).

Divisée en deux travées, la façade s'élevait sur trois registres abondamment pourvus de croix de Saint-André et était percée d'au moins six baies jumelées, de quatre jours chacune. Si le sommet de l'édifice a été amputé de son pignon, les mortaises d'arrimage de la ferme débordante et la séquence de chevillage liée à la ferme de tête sont toujours bien présentes pour confirmer la physiologie ancienne de cette maison. Tous les remplissages étaient originellement pourvus d'un bardage en torchis.

Si on ne sait rien des éventuelles couleurs qui auraient pu orner cette façade lors de sa création, elle porte en tout cas encore les traces des habituels surpeints gris-bleu,



Localisation des parcelles au centre-ville. A. Maison n^o 27 ; B. Bâtiment principal du n^o 25 ; C. Bâtiment de second rang ; D. Cour intérieure ; E. Tourelle d'escalier. En hachuré : ancienne emprise de la propriété ; en pointillé : venelle.

apposés sur les boiseries à partir du 17^e siècle. Pour les éléments extérieurs de la structure en colombage, il y a bien ici une vocation illusionniste : dans l'animation des éléments architecturaux en vogue à l'époque, cette teinte devait donner au bois l'aspect de la pierre calcaire.

Les bâtiments s'élevant sur la parcelle correspondant au n° 25 de la rue Gérardrie sont quant à eux autrement mieux conservés que leur proche voisin dont il vient d'être question.

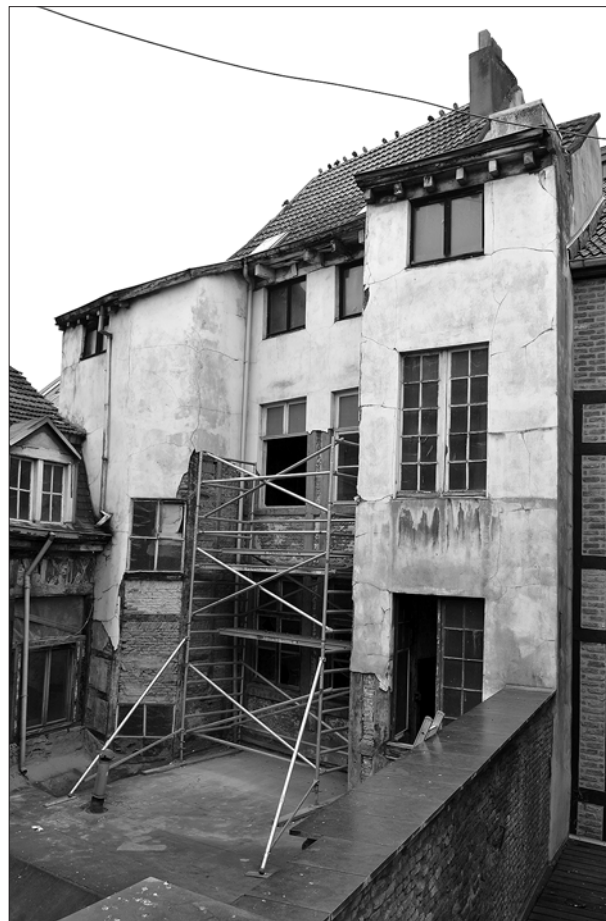
Le bâtiment principal (B), localisé à rue, porte encore sur sa façade entièrement réalisée en pierres calcaires l'enseigne correspondante à la propriété, ainsi que les blasons des propriétaires. Cette façade classée du 17^e siècle, qui sera profondément remaniée lors des siècles suivants, remplaçait du reste une façade plus ancienne en colombage. À l'arrière de cet imposant volume, un autre bâtiment de second rang (C) s'élève. Établi perpendiculairement à la rue, il s'ouvrait jadis sur une petite cour intérieure (D). Une tourelle d'escalier (E) permettait l'articulation entre ces deux édifices, tout en distribuant la circulation verticale à l'intérieur de ceux-ci. La propriété se poursuivait vers le nord-est, mais des remaniements cadastraux l'ont amputée de son prolongement (en hachuré sur le plan) vers la rue Souverain-Pont. Une petite venelle transversale bordait également la parcelle et permettait le passage entre les deux rues (en pointillé sur le plan).

Pour le n° 25, des phases antérieures au bâtiment principal ont évidemment pu être identifiées. Après la destruction de la ville en 1468 et la fin des troubles de succession à la suite de Louis de Bourbon, une maison en colombage est établie sur cette parcelle de Gérardrie, occupant peu ou prou la surface actuelle du bâtiment à rue. Cette édification prit place entre 1478 et 1491, comme en atteste la datation par dendrochronologie du mur mitoyen sud, entre les actuelles maisons n° 25 et n° 27.

Cet édifice, probablement réalisé dans les conditions précaires du lent redressement de la ville après les destructions bourguignonnes, est remplacé par un bâtiment d'un standing nettement supérieur entre 1526 et 1540, fourchette chronologique obtenue via la datation d'un ancien encorbellement englobé dans la façade arrière. À cette époque, un nouvel édifice en colombage est érigé à l'emplacement du premier. Doté d'un premier registre en pierre de taille, percé de baies avec des linteaux en accolade (dont les vestiges ténus sont toujours visibles dans les caves actuelles), il est coiffé de deux étages supplémentaires en colombage. Ces éléments en pans-de-bois se matérialisaient sous la forme d'un encorbellement sur solives, dont les boiseries extérieures étaient peintes en rouge. Il s'agit là d'une première : ce genre d'ornementation souvent suggéré dans l'iconographie ancienne n'ayant jusqu'ici jamais été recoupé par des informations de terrain.

Mieux encore, des vestiges des décors intérieurs de cet édifice sont toujours perceptibles actuellement. Au plafond du premier étage, deux travées d'entrevoûts, réparties de part et d'autre d'une poutre maîtresse, sont animées via des aplats de peintures (successivement bleues et jaunes, toujours détournés d'un trait noir). La poutre, quant à elle, est ornée sur ses trois faces visibles de frises de mauresques réalisées au pochoir sur un fond bleu. Ces derniers motifs sont directement inspirés de ceux figurant dans le recueil de l'ornemaniste Francisque Pellegrin *La Fleur de la science de pourtraicture et patrons de broderie façon arabique et italique*, publié à Paris en 1530. En regard des dates dendrochronologiques obtenues pour cette phase du bâtiment, la rapidité de diffusion de ces motifs est édifiante, en tout cas concernant les couches sociales les plus aisées.

Toujours à cet étage, de minces fragments de papiers imprimés ont été encollés sur le mur mitoyen sud, côté Gérardrie. Nous quittons ici le domaine de la décoration intérieure originelle pour entrer dans celui de l'utilisation professionnelle qui fut faite de ce bâtiment à partir de la fin du 16^e siècle. Car tous ces petits fragments de textes, latins et français, sont en fait les reliquats de spécimens typographiques, disposés à hauteur d'épaule dans une



La façade arrière du bâtiment principal du « Paradis Terrestre » en cours de dégagement.

pièce qui dut être vouée à la composition de recueils imprimés. En effet, entre 1591 et 1715, les précieuses sources historiques nous reflètent l'enseigne du « Paradis Terrestre » comme siège de plusieurs générations d'imprimeurs et de libraires, tous apparentés (Toussaint, 2009, p. 24-29 ; Archives de l'État à Namur, Fonds des Familles, n° 1668).

La façade arrière du bâtiment principal est un exemple rare d'architecture en colombage du début du 18^e siècle, cherchant de manière manifeste à imiter l'architecture en pierre : toutes les arêtes des pièces de bois ont été délicatement ciselées d'un quart de rond et peintes en gris, créant à distance la parfaite illusion d'une architecture alternant pierres calcaires et briques. En fait, seuls les panneautages étaient des structures maçonnées. Cette façade arrière a été assemblée entre 1718 et 1727, comme en attestent les datations dendrochronologiques effectuées par l'IRPA. Une attention manifeste a été portée à sa réalisation car elle se trouvait visible et accessible depuis la rue Souverain-Pont, via la petite artère dont il a été fait mention. Toujours pour cette façade, le seul point de comparaison connu au niveau de la typologie d'assemblage est la maison n° 44 de la rue Puits-en-Sock (en Outremeuse), datée des années 1666-1676.

À l'arrière de la parcelle, le bâtiment de second rang est quant à lui édifié entre 1553 et 1557. Ce bâtiment est un édifice d'apparat à deux niveaux (rez-de-chaussée et « bel étage »), adossé à la limite mitoyenne sud et coiffé à l'origine d'une toiture en appentis dotée d'une faible pente. Les combles en seront mansardés à la fin du 18^e siècle. Cet édifice était pourvu de deux salons intensément décorés : le premier occupait la partie centrale du rez-de-chaussée et le second l'intégralité du « bel étage ».

Les parois de ces deux salons étaient recouvertes de peintures murales figuratives, en grisaille. S'il n'en reste quasiment plus rien au rez, des traces manifestes de ces peintures subsistent au « bel étage ». Ces dernières ont été directement copiées d'après les gravures, très en vogue à l'époque, de Maerten Jacobsz van Heemskerck (Anvers, 1498-1574). Le cycle de gravures dont s'inspirèrent directement les grisailles de Gérardrie illustre l'histoire du roi David dans l'Ancien Testament. Ce cycle, comprenant dix illustrations, est conservé au musée du Louvre et est daté de 1555. Il fut publié à l'origine par Hieronymus Cock en 1556 et ensuite, vers 1601, par Théodore Galle et enfin par Claes Jansz Visscher en 1646.

En Gérardrie, trois scènes, localisées au sud-ouest du « bel étage », sont identifiables. Il s'agit du combat de David contre Goliath (cette première trouvaille sur le site fut correctement identifiée par J.-L. Charlier, archéologue de notre service), de la décapitation de Goliath, et enfin de la présentation de la tête au roi Esäü. Comme pour le bâtiment à rue, en regard des dates dendrochronologiques obtenues ici, la rapidité de diffusion de ces motifs



Le berger David, détail d'une grisaille figurative du « bel étage » du bâtiment arrière (ca 1557).

est extrêmement intéressante, sans parler des choix iconographiques effectués.

À d'autres endroits, sur des espaces insuffisants pour intégrer une narration figurative complète, ce sont des grotesques (*primo sensu*) qui ont été réalisés. Toutefois, la décoration de ces pièces d'apparat ne se limite pas simplement aux murs. Poutres, solives et entrevoûts sont également recouverts d'aplats de peintures successivement bleues et rouges (divisés en bandeau sur les poutres et détournés d'un trait noir sur les solives et les entrevoûts). Les boiseries des fenestragés, au revers de la façade nord, étaient quant à elles peintes en rouge.

Au rez-de-chaussée, cette décoration ornementale des plafonds est plus fournie encore : en plus des éléments déjà cités, on retrouve de petites frises ornementales sur chaque solive, ainsi que sur les flancs de chaque poutre maîtresse.

Les pièces de chauffe de chacun de ces salons se matérialisaient sous la forme d'imposantes cheminées de type Renaissance, pourvues d'un fond d'âtre ogival et d'un imposant manteau supérieur. Il ne subsiste malheureusement de ces dernières que peu de choses, à savoir l'entablement ogival du foyer et les briquettes historiées du fond d'âtre.

Au niveau de sa volumétrie et de sa conception, ce bâtiment en colombage reposait sur un soubassement en pierre de taille et son premier étage était un encorbellement sur poutres.

Au final, pour ce bâtiment d'apparat, le seul point de comparaison connu était la maison n° 21, rue Saint-Hubert. Ce dernier édifice en colombage, construit entre 1515 et 1530, a été démonté en 2007 et partiellement remonté au Centre de la Paix-Dieu, à Amay.

Sur plusieurs points, l'étude archéologique des bâtiments de Gérardrie s'est révélée fructueuse.

Au premier chef, elle accrédite par le biais des données du terrain un modèle plausible de la restructuration du

tissu urbain liégeois, meurtri après les événements de 1468. Ces modalités sont également perceptibles, bien que de manière moins évidente, en d'autres endroits du centre-ville. Ainsi, dans les zones résidentielles réduites en cendres par le sac bourguignon, les premières reconstructions s'opèrent à partir du dernier quart du 15^e siècle. De ce premier rétablissement, les vestiges sont extrêmement rares et seule la « Maison du Léopard » en Féronstrée en présente un faciès complet. On peut supposer que, devant surtout répondre à des impératifs de rapidité, la conception de ces premiers bâtiments fut d'une qualité toute relative. Quoi qu'il en soit de ce jugement de valeur, et mise à part l'exceptionnelle « Maison du Léopard » déjà citée plus haut, aucune façade de cette époque n'est parvenue jusqu'à nous. De fait, dans le cas qui nous occupe, seule la datation du mur mitoyen a permis de se rendre compte de l'implantation d'un bâtiment de la fin du 15^e siècle à cet endroit. De piètres qualités matérielles et/ou esthétiques, cette première vague a fait l'objet de profondes modifications (pour ne pas dire de reconstructions complètes) durant la première moitié du siècle suivant. Cette élévation de standing épouse parfaitement le redressement politique et économique de la cité à cette période. Plus avant dans le temps, à partir de la fin du 16^e siècle, la vogue architecturale de la « Renaissance mosane » va apporter elle aussi son lot de transformations, beaucoup de façades en colombage se voyant démembrées au profit de registres plus austères alternant pierres de taille et briques.

D'un autre point de vue, les thèmes abordés par les décors peints de Gérardrie sont une magnifique illustration de l'évolution des goûts esthétiques dans les intérieurs de la bourgeoisie liégeoise, en totale adéquation avec la vogue italianisante qui va toucher nos contrées à partir du second tiers du 16^e siècle. Pour cette période et pour des couches sociales données, la rapidité de diffusion des images, des thèmes, des idées et des techniques, par le biais de l'imprimerie, va de pair avec une avidité certaine pour la nouveauté. Cette soif d'originalité s'étanche qui plus est dans un contexte laïc, privé et avec une relative rapidité. Ainsi, pour le bâtiment principal, les motifs publiés à Paris en 1530 par Pellegrin enjolivent un édifice construit au maximum dix années plus tard. Pour le bâtiment d'apparat, la fourchette est encore plus resserrée et la première publication à Anvers des dessins de Van Heemskerck en 1556 trouve un écho quasi immédiat dans un décor finalisé peu après 1557. Pour Liège, reste à évaluer si les décors qui enjolivèrent la propriété du « Paradis Terrestre » sortent vraiment de l'ordinaire ou si, plus vraisemblablement, de nombreuses maisons de la grande bourgeoisie possédaient des atours analogues.

Un merci tout spécial à Sylvie Boulvain, Jean-Michel Drisket, Patricia Gillet, Pierre Hounsou-Vê et Philippe Lammerant pour leur contribution à ce chantier.



Tête de faune ou de lion, détail d'une grisaille ornementale du « bel étage » du bâtiment arrière (ca 1557).

Bibliographie

■ PELLEGRIN F., 1530. *La Fleur de la science de pourtraic-ture et patrons de broderie façon arabicque et italique*, Paris, Jacques Nyverd (<http://www.bibliofil.net/product/Arabesques-et-italiques>).

Sources

- Archives de l'État à Namur, Fonds des Familles, n° 1668, de Montpellier, registre de Nicolas Cramme, f. 265-268 v.
- TOUSSAINT E., 2009. *Guillaume Henri Streeel, imprimeur lié-geois (1654-1710)*, Liège, Département des sciences historiques, mémoire de fin d'études inédit.
- VAN HEEMSKERCK M.J., 1555. *Histoire de David*, suite de 10 pièces, Paris, Musée du Louvre, département des Arts gra-phiques, fonds des dessins et miniatures (<http://arts-graphiques.louvre.fr/detail/oeuvres/4/107443-David-defiant-Goliath>).

Verviers/Verviers : Spintay, une artère en bord de Vesdre

Catherine BAUWENS

La revitalisation urbaine du quartier Spintay et le programme de création d'un centre commercial au cœur de Verviers ont créé de nombreuses polémiques et ont fait l'objet de projets successifs. L'avis du Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 /

Département du patrimoine) remis lors de la sollicitation de ce permis unique faisait état de la nécessité d'interventions archéologiques préalables aux travaux projetés tant au niveau du sous-sol qu'au niveau du bâti. C'est dans ce cadre que des investigations archéologiques ont été réalisées dans les maisons de la rue Spintay bordant la Vesdre (côté impair ; Verviers, 1^{re} Div., Sect. A, 6^e feuille, n^{os} 876^c à 912^g).

L'intervention entamée en mai 2011 par le Service de l'archéologie a dû être interrompue en 2012 pour des raisons de sécurité.

Certaines de ces maisons sont toujours occupées et d'autres posent de gros problèmes de stabilité. Actuellement, 22 d'entre elles ont été inventoriées et 13 ont été étudiées. Afin de déterminer l'intérêt de chacune de ces bâtisses, de brèves recherches ont été menées aux archives avant l'intervention. Devant cette quantité de maisons, une méthode systématique a été mise sur pied.

Le projet prévoit des démolitions et des rénovations de pas moins de 40 habitations de ce côté de la rue, offrant l'opportunité d'étudier et d'enregistrer un ensemble de maisons communes appartenant à une artère ancienne et importante de la ville. En effet, cette rue coincée entre la Vesdre et la colline nord escarpée, joint à l'est le pont des Récollets, plusieurs fois reconstruit à l'emplacement du pont dit « Alle Leche », réputé être le premier pont de la cité. L'artère mène par l'ouest à Hodimont et fait donc le lien entre la Principauté de Liège et le Duché de Limbourg.



Vue générale de l'arrière des maisons de la rue Spintay.

À ce stade, l'intervention archéologique a permis de mettre en évidence certains éléments qui caractérisent la rue et ses constructions. Plusieurs venelles parfois sous « arvô » faisant le lien entre la rue et la rivière ont pu être identifiées. Les constructions profitent pour la plupart de la déclivité naturelle importante du terrain ; des pièces et caves sont installées sur deux niveaux inférieurs à celui de la rue, le niveau le plus bas ayant un accès direct à la rivière.

Lors des investigations, les constructions ont été classées suivant trois catégories. Premièrement, de nombreuses bâtisses ont subi d'importantes transformations, agrandissements et rehausses ; ce sont alors souvent les pignons mitoyens élevés en pan-de bois qui conservent les traces de cette diachronie. Deuxièmement, les observations ont révélé que certaines maisons ont été construites en « série » et qu'elles étaient, semble-t-il, divisées dès l'origine en plusieurs logements. Enfin, certaines maisons abritent des éléments à épingle tels que caves imposantes ou éléments de décoration particuliers.

Des investigations ponctuelles et des analyses devraient encore avoir lieu lors du suivi de chantier de démolition et de rénovation. Le traitement des données récoltées devrait permettre d'en savoir plus sur l'évolution de cette partie de la ville et de ses occupants.



TOUTES PÉRIODES

Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres

Philippe GÉMIS

Le premier semestre de l'année 2012 a vu la petite équipe de l'asbl Les Chercheurs de la Wallonie poursuivre les fouilles entreprises sur le site où, d'après un historien local (Jeunehomme, 1912, p. 32), a été construit l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres. Ces recherches sont menées en collaboration avec Catherine Péters, archéologue au Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine).

La prairie, explorée depuis août 2000, est située à 300 m au sud-est de l'aérogare de Liège Airport, à proximité de la rue de Bierset, de l'actuel château et de la ferme de M. Philippe Lucas, propriétaire des lieux (coord. Lambert : 227820 est/148245 nord ; parc. cad. : Grâce-Hollogne, 2^e Div., Sect. C, n^o 314^k).

Cette demi-année a été mise à profit pour continuer l'étude de la zone se situant à l'est du bâtiment qui a été décrit dans les numéros précédents de la *Chronique de l'Archéologie wallonne* (Gémis, 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2007 ; 2008 ; Gémis & Bourdouxhe, 2004 ; 2006 ; 2010 ; 2012 ; 2013).

Un mur, d'une épaisseur de 0,72 m et conservé sur un seul niveau de moellons, a été découvert en 2011. Beaucoup plus épaisse que les murs repérés jusqu'à présent, cette muraille semble appartenir à une phase plus ancienne que le bâtiment fouillé depuis 2000 car elle prend naissance en-dessous de l'angle sud-est d'une pièce de celui-ci. Nous avons réussi à la suivre sur une longueur d'environ 10 m, sur le pourtour de la dépression de terrain voisine de la zone de fouilles.

Un empierrement de rognons de silex et de morceaux de grès d'une superficie d'une quinzaine de mètres carrés avoisine, vers l'est, cette structure. Dans l'état actuel de nos travaux, il est impossible de définir le rôle qu'a joué cette zone de circulation. Nos travaux ultérieurs nous permettront de savoir si nous avons affaire à un chemin d'accès ou au pavage d'une pièce du bâtiment.

Une coupe a été réalisée dans cette zone d'empierrement, sur une bande de terrain où les silex sont absents. Plusieurs couches de comblement, horizontales sur une longueur de 1,50 m puis en fort pendage vers l'est, peuvent nous laisser imaginer la présence d'une cage d'escalier.

Intrigués par la configuration de ce remblai, nous avons fait appel à Robert Fesler, de l'asbl Argephy, afin de réaliser des prospections magnétiques dans ce

secteur, sur une superficie de 68 m². Les mesures de résistivité pôle-pôle étant particulièrement instables, nous n'avons eu d'autre choix que de procéder à des mesures de variation magnétique par magnétomètre à proton. Les relevés effectués ont clairement montré la présence d'une anomalie magnétique orientée nord/sud. Cette zone, moins perméable magnétiquement, aurait fait l'objet, par le passé, d'un creusement.

Dès la réception de notre nouvelle autorisation de fouilles, nous nous attacherons au dégagement de l'empierrement de silex et à percer le mystère de la perturbation magnétique mise en évidence par l'asbl Argephy.

Bibliographie

- GÉMIS P., 2001. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 142-143.
- GÉMIS P., 2002. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 160-161.
- GÉMIS P., 2003. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 128-129.
- GÉMIS P. & BOURDOUXHE C., 2004. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 144-145.
- GÉMIS P. & BOURDOUXHE C., 2006. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 161-162.
- GÉMIS P., 2007. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 132.
- GÉMIS P., 2008. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 123.
- GÉMIS P. & BOURDOUXHE C., 2010. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 132.
- GÉMIS P. & BOURDOUXHE C., 2012. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 158-159.
- GÉMIS P. & BOURDOUXHE C., 2013. Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 178.
- JEUNEHOMME L., 1912. Hollogne-aux-Pierres. *Contribution à son histoire*, Liège.

Sources

- FESLER R., 2012. *Prospections magnétiques à Hollogne (Château)*, rapport inédit de l'asbl Argephy.

Liège/Liège : conservation préventive et curative des vestiges de l'Archéoforum en 2011

Nancy VERSTRAELEN

La conservation et la protection de biens patrimoniaux transitent inévitablement par la détermination des conditions environnementales idéales, et la définition de ce milieu est indissociable d'une réflexion générale alimentée par des recherches spécifiques dans diverses disciplines telles que la géologie, l'hydrogéologie, le climat, la biologie, la chimie... qui contribuent à une connaissance approfondie du bien. Chaque site est unique et nécessite une prise en charge spécifique même si la méthodologie appliquée sera sensiblement identique. L'objectif est d'établir avec précision le mode de fonctionnement du site, l'état de santé des vestiges et les altérage potentiels, naturels ou anthropiques, anciens ou récents, pour évaluer et définir les risques encourus afin d'instaurer une véritable démarche préventive. C'est précisément dans cette optique que les études préalables à l'Archéoforum ont été réalisées au tout début des années 2000. Elles demeurent une source d'informations indispensables et nécessaires pour guider la mise en place d'un programme de conservation en



Sonde automatique du niveau de la nappe phréatique.

adéquation avec la mise en valeur du site, et constituent les fondements de notre démarche.

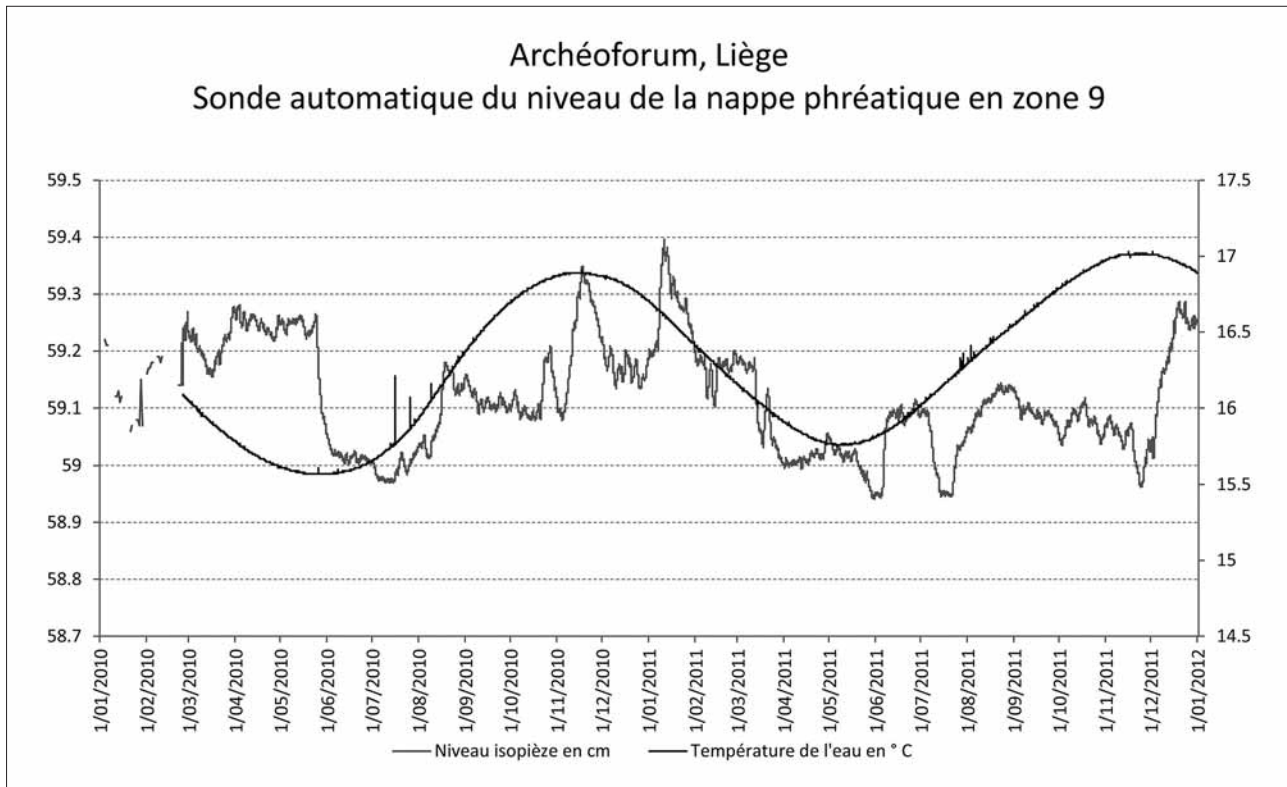
Par l'intermédiaire du monitoring, nous disposons actuellement de plus de dix années de relevés relatifs à l'évolution climatique, hydrogéologique, physico-chimique du site. Ces derniers, issus des différents appareils de mesure, sont analysés et corrélés afin de définir l'évolution générale de l'état des vestiges et l'origine des dégradations. Conformément aux conclusions formulées les années précédentes, le microclimat imposé à la crypte est totalement inadapté et aucune modification des installations techniques n'est réalisée. Dès lors, on observe la persistance, depuis la mise en marche de la climatisation, d'une dynamique climatique annuelle identique et spécifique en fonction des différentes zones investiguées.

Consécutivement à l'analyse des données thermohygrométriques caractérisées par une importante hétérogénéité et à leur mise en parallèle avec l'ensemble des résultats issus du monitoring instauré (analyses chimiques, analyse du contenu en eau des dépôts, mesures issues des fissuromètres et des détecteurs de radon, en association avec l'examen visuel de l'ensemble des structures archéologiques), nous sommes en mesure de définir les conditions environnementales et atmosphériques propices à améliorer la situation actuelle et à stabiliser les dégradations pour garantir la pérennité de l'ensemble des vestiges.

Il apparaît clairement que les zones 17, 19 mais surtout 18 présentent un état de préservation supérieur à l'ensemble des vestiges archéologiques, qu'ils soient maçonnés ou sédimentaires, mais ces observations doivent être nuancées dans la mesure où ils ne sont néanmoins pas exempts de détériorations. Ce dernier point est problématique et délicat à aborder dans la mesure où il résulte de contingences spécifiques peu modulables, voire irréversibles. En effet, l'enveloppe architecturale englobant les réserves et les vestiges accessibles, non initialement conçue pour la conservation de dépôts archéologiques, présente des particularités structurelles en contradiction avec les objectifs finaux de préservation de biens patrimoniaux.

La conception du plafond de la crypte, partiellement isolé et composé de béton, favorise la condensation lorsque la température est basse et que l'humidité relative est élevée. De plus, les éléments chimiques présents dans ce matériau contaminent le condensat, contribuant à une accumulation de sels néfaste au sein des dépôts archéologiques et sédimentaires, défavorable à leur préservation.

Ensuite, les murs emboués, initialement prévus dans le cadre de la construction du parking souterrain, qui descendent jusqu'au *bedrock*, contribuent à modifier et à limiter les échanges avec le contexte hydrogéologique



Graphique illustrant la température et le niveau de la nappe phréatique par l'intermédiaire de la sonde automatique.

naturel de la place Saint-Lambert. Ces aménagements ont des répercussions significatives dont notamment une diminution manifeste du niveau piézométrique, une variabilité supérieure en relation avec le fonctionnement de la climatisation, une augmentation de la température de la nappe phréatique et une minéralisation croissante et anormale de l'aquifère dont les éléments chimiques s'accumulent au niveau de l'interface fragile que constituent les structures archéologiques dégagées et mises en valeur au sein de la crypte.

En regard de ces observations et des précautions qui s'imposent, on peut cependant considérer que la dynamique climatique de certains espaces est propice à une conservation satisfaisante, sous certaines conditions, des dépôts anthropiques et naturels. En effet, les zones 17, 19 et 18 ont comme particularité dynamique d'obtenir des moyennes annuelles hygrométriques proches de 85 % pour les deux premières et de 95 % pour la troisième. Ces paramètres sont en étroite relation avec des équipements climatiques réduits et minimalistes notamment dans le tunnel dit « de la Préhistoire » (zone 19) et dans la « cave romaine » (zone 17), tandis que le prolongement sud de la grande coupe septentrionale localisée en zone 18 n'est équipé d'aucun système de traitement de l'air.

Au sein de ces trois zones, on observe une gradation de l'état de préservation des vestiges. La zone 18 offre des conditions de conservation supérieures aux deux autres en raison d'une hygrométrie supérieure et proche

de la saturation mais aussi d'une réduction des fluctuations quotidiennes, d'un faible gradient thermique annuel et d'un très léger taux de renouvellement de l'air. Il s'agit donc d'une combinaison de facteurs, une hygrométrie élevée ne suffit pas à garantir l'intégrité des vestiges.

Les désordres majeurs décelés sur une grande partie des structures résultent de dysfonctionnements de la climatisation qui génèrent non seulement une inadéquation des paramètres thermo-hygrométriques annuels, mais également des fluctuations quotidiennes significatives et un taux de renouvellement de l'air important consécutivement à la présence humaine et à l'évacuation du radon naturellement présent sur le site. En effet, l'introduction artificielle d'air avec un trop faible contenu en eau a pour effet de créer un front d'évaporation entraînant une migration vers la surface des sels présents dans l'eau de la nappe. En fonction de l'hygrométrie ambiante et du contenu en eau des sédiments, ces derniers passent alternativement de l'état liquide à l'état de cristallisation ce qui engendre un blanchiment, une pulvérulence et ensuite une desquamation des dépôts archéologiques. Ce processus engendre des altérations chimiques, physiques et mécaniques d'autant plus importantes que les fluctuations thermiques et la température ambiante sont élevées. À ces phénomènes s'ajoute un assèchement significatif des dépôts se traduisant notamment par la présence de fissures qui à long terme vont mettre en péril la stabilité des massifs

dont les fondations ont été mises à nu lors de fouilles trop extensives. Les retraits de dessiccation fragilisent les radiers sur lesquels les massifs sont aménagés et les cristallisations salines détruisent peu à peu ces supports en raison des desquamations et de l'effritement des couches.

Quatre zones révèlent des résultats satisfaisants au niveau de la teneur en eau des sédiments entre 15 et 35 cm de profondeur : il s'agit des zones 9 (Vieux Marché), 17 (cave romaine), 19 (tunnel de la Préhistoire) et 18 (prolongement du tunnel de la Préhistoire). Ailleurs, les résultats livrés par la sonde de profil confirment la mise en place d'un important phénomène de « croûtage » ; les dépôts naturels et anthropiques s'assèchent graduellement et irrémédiablement et affichent des dégradations multiples : fissurations, cristallisations salines, indurations, dessiccations, pulvérulence... Le phénomène, loin d'être stable, est en constante évolution.

L'analyse chimique des sels solubles en surface des sédiments confirme l'existence d'un front d'évaporation de l'aquifère au travers des vestiges archéologiques. Les concentrations ioniques y sont multipliées par des facteurs de 10 et de 15 depuis la réalisation des premières analyses. Les éléments chimiques contenus dans les couches sous-jacentes et naturellement présents dans l'eau précipitent à la surface. Ils sont littéralement et de manière permanente aspirés vers le haut en raison des taux hygrométriques insuffisants, des températures estivales élevées et du renouvellement soutenu de l'air qui favorisent les phénomènes d'évaporation.

L'état de conservation des vestiges est catastrophique et ne cesse d'évoluer défavorablement. Le microclimat instauré pour limiter les phénomènes de condensation en l'absence d'une isolation de la dalle est à l'origine des nombreuses détériorations. Il apparaît de plus qu'aucune modification ne peut être apportée aux installations climatiques. Il ne suffit malheureusement pas d'introduire de nouvelles consignes, les équipements sont inappropriés et inaptés à fournir les paramètres nécessaires pour assurer la pérennité des vestiges. S'il est peut-être utopique de penser pouvoir proposer une ambiance microclimatique idéale en regard de la diversité des matériaux à préserver, mais également consécutivement aux aménagements et aux contingences héritées ou naturelles du site, il n'en demeure pas moins que la situation actuelle est hautement problématique. Si l'augmentation graduelle d'une hygrométrie proche de la saturation est nécessaire pour la survie des vestiges, il est évident également que ces paramètres vont générer la réactivation des phénomènes de condensation et des développements biologiques importants.

La mise en conformité de la centrale climatique va engendrer des coûts conséquents autant en interventions directes qu'en maintenance et en dépenses

énergétiques annuelles. Néanmoins, ces interventions sont indispensables car le fonctionnement de celle-ci est en sursis dans la mesure où le prélèvement d'eau est compromis à plus ou moins courte échéance en raison de l'encrassement du forage et/ou de la réalimentation insuffisante de l'aquifère. Il est impératif de revoir le système climatique dans son ensemble afin de proposer des conditions d'ambiance adaptées. L'enjeu est de taille : il en va de la survie des vestiges qui en quelques années ont subi plus de dommages qu'en plusieurs siècles voire plusieurs millénaires.

Liège/Liège : conservation préventive et curative des vestiges des anciens bâtiments claustraux de l'abbaye Saint-Jacques à Liège en 2011

Nancy VERSTRAELEN

Les anciens bâtiments claustraux de l'abbaye Saint-Jacques, aux n^{os} 9 et 10 de la place Émile Dupont, sont singuliers et exceptionnels, non seulement parce qu'ils ont survécu aux diverses agressions subies au cours de l'histoire par la principauté de Liège mais également par la qualité, la diversité et l'état de préservation des vestiges qui s'y succèdent sur plus de sept siècles et ce malgré les nombreuses campagnes de travaux plus ou moins invasifs appliqués aux structures originelles ou plus tardives. Parmi ceux-ci on note le réaligement de la voirie, l'adjonction de niveaux d'occupation, des réorganisations spatiales... qui fragilisent l'ensemble par les surcharges pondérales et interventions associées à ces aménagements ; s'y ajoutent des traumatismes générés par les décapages, consécutifs à l'étude archéologique de cette bâtisse médiévale.

Principes généraux

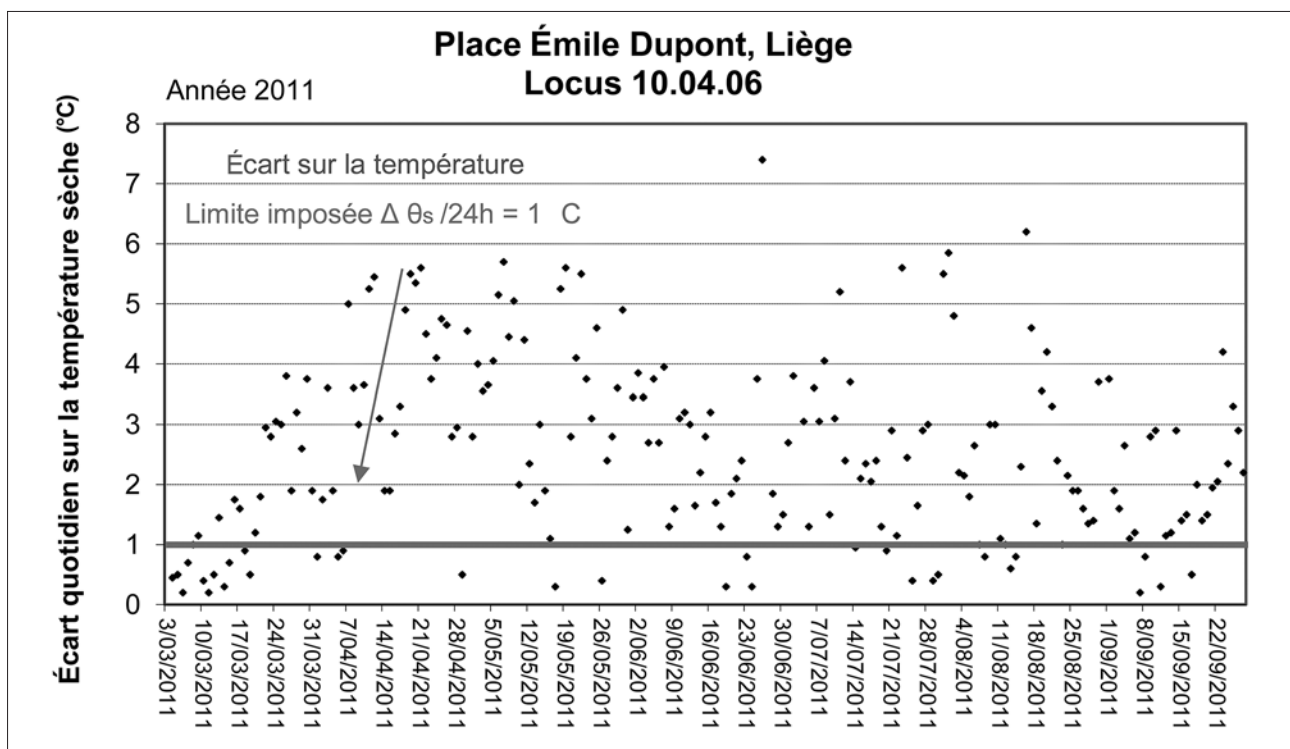
La pérennité d'un bien immobilier transite inévitablement par la mise en place d'un programme de maintenance pour assurer son entretien général « en bon père de famille » afin de minimiser les interventions ultérieures. Si cette gestion permet très souvent de prévenir et limiter les dommages, elle doit nécessairement s'accompagner d'un programme de surveillance spécifique : le monitoring. Ce dernier s'effectue par l'intermédiaire d'appareils de mesures sophistiqués relatifs aux paramètres discriminants en regard de la nature du bien et des vestiges archéologiques qui doivent être protégés.

Les matériaux sont sensibles à des degrés divers au contenu en eau de l'atmosphère, et tant l'inadéquation des paramètres climatiques que les variations brusques de l'hygrométrie ambiante notamment provoquent l'expansion et la contraction des matières entraînant des dommages physico-chimiques et mécaniques souvent irréversibles. Pour éviter ces altérations auxquelles s'ajoutent la problématique des condensations, des cristallisations salines, des développements d'organismes (insectes xylophages notamment) et de micro-organismes vivants (bactéries et moisissures), il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour procurer une stabilité thermique et hydrique à l'environnement climatique des vestiges en définissant les paramètres adéquats en fonction des matériaux (très souvent hétérogènes) à préserver. Dans cette perspective, des thermo-hygromètres à enregistrement autonome sont positionnés sur l'ensemble du site afin de consigner en continu la température et l'humidité relative. Les experts en conservation préventive s'accordent à dire que dans le cadre de la conservation de biens patrimoniaux quels qu'ils soient, les fluctuations quotidiennes ne peuvent excéder 1° C pour la température et 5 % pour l'humidité relative. C'est donc en fonction de ces valeurs cibles que l'analyse des données climatiques est exécutée. Une fourchette climatique est également définie. Elle se fonde sur la nature des matériaux à préserver, leur proportion et/ou leur degré de fragilité. Pour les enduits muraux, en l'absence d'un système climatique permettant d'atteindre une stabilité thermo-hygrométrique

rigoureuse, la température doit se situer entre 7 et 20° C et l'humidité relative entre 55 et 60 % \pm 5 %. Les matériaux en bois nécessitent des conditions globalement similaires.

Analyse de la dynamique climatique

Le chauffage hivernal des bâtisses est indispensable afin de rester dans les plages définies préalablement mais, malheureusement, s'il occasionne des valeurs hygrométriques légèrement plus stables, elles sont très souvent inférieures aux 55 % d'humidité relative conseillés pour la préservation des enduits et des boiseries. La saison estivale se caractérise par une hygrométrie ambiante plus élevée et moins stable en étroite relation avec l'alternance des périodes de pluie et d'ensoleillement. Malgré l'amortissement de ces variations grâce à l'isolation du bâtiment et à l'épaisseur des maçonneries, les fluctuations caractérisant la dynamique climatique extérieure ont un impact sur les valeurs thermo-hygrométriques enregistrées in situ, mais à des degrés divers en fonction d'une multitude de facteurs dont : l'orientation de l'édifice, le temps d'exposition au rayonnement solaire direct, le volume de la pièce, la nature des matériaux de construction, la présence d'aménagements particuliers, l'étagage, l'occultation des baies... De même, les propriétés physiques de l'air ont des répercussions complémentaires et significatives sur le climat des espaces. L'air chaud est plus léger que l'air froid et tend à s'élever :



Histogramme illustrant les écarts quotidiens de la température dans les combles du n° 10.

par conséquent, plus on monte dans les étages, plus la température augmente, et inversement, l'humidité relative diminue.

La mise en parallèle des données thermo-hygrométriques enregistrées dans les différentes pièces du bâtiment mettent en avant des profils relatifs à la température et à l'humidité relative très proches, excepté pour le bief dont le fonctionnement est légèrement différent en raison de la présence d'eau stagnante et de sa situation en sous-sol. Au rez-de-chaussée, la stabilité thermique est généralement satisfaisante avec des valeurs moyennes quotidiennes qui s'orientent autour de 0,30° C sauf pour le locus 10.01.03 où les valeurs sont proches de 0,50° C, tandis que pour les écarts quotidiens relatifs à l'hygrométrie, seuls les locus 10.01.03 et 09.01.10 obtiennent des moyennes inférieures aux plages définies soit inférieures à 5 % HR. Les autres pièces révèlent des moyennes quotidiennes légèrement supérieures aux seuils définis pour l'humidité relative. Au premier étage, la stabilité thermique est également satisfaisante, les moyennes quotidiennes se rapprochent de 0,50° C tandis que pour l'humidité relative, les résultats se situent autour de 5 %. Au deuxième niveau, les variations s'accroissent et se diversifient en fonction de la situation méridionale ou septentrionale. À cet étage, on note la situation singulière du locus 09.03.06 dont les tendances sont défavorables (avec des moyennes quotidiennes supérieures à 1° C et à 5 % d'humidité relative) en relation avec la proximité d'une terrasse recouverte d'un revêtement bitumeux qui génère des variations quotidiennes exacerbées, notamment en période estivale. Pour le troisième niveau, une disparité très nette apparaît entre le n° 9 et le n° 10. Les paramètres enregistrés pour les combles du n° 10, même s'ils sont en dehors des plages retenues aussi bien pour les consignes annuelles que pour les écarts quotidiens, sont généralement plus satisfaisants que ceux enregistrés dans le locus voisin du n° 9 en raison pour ce dernier de son volume restreint et de la présence d'un lanterneau.

La définition de la dynamique climatique de chaque espace est tributaire d'une multitude de paramètres cités plus haut. Les visites ont également un impact, qui dépend des contingences spécifiques de la pièce, du nombre de visiteurs présents, du temps d'exposition, de la température ambiante... Les bouleversements liés à la présence humaine sont moins décelables dans les espaces où les fluctuations thermo-hygrométriques quotidiennes sont élevées, car elles masquent partiellement ces perturbations qui ne sont alors généralement décelables que par l'intermédiaire de la vapeur d'eau rejetée par les occupants et non par les pics de température liés au dégagement calorifique généralement mis en avant.

Au-delà des répercussions générées par l'accessibilité du site, il apparaît néanmoins que d'autres aménagements ou interventions ont des répercussions supérieures et défavorables sur les conditions climatiques de l'édifice : le chauffage hivernal, l'absence d'isolation des combles, l'état général des charpentes, le lanterneau, la qualité médiocre des châssis, la présence d'une terrasse bitumée au deuxième niveau, les décapages liés à l'étude archéologique...

Si le climat des pièces du rez-de-chaussée est globalement « stable » et « satisfaisant », ce n'est pas le cas pour les niveaux supérieurs qui affichent des étendues thermo-hygrométriques et des écarts quotidiens significatifs et inappropriés pour la préservation de biens patrimoniaux. Il importe, actuellement mais également dans le cadre des aménagements du bâtiment et de sa restauration, d'augmenter considérablement l'inertie thermique des étages supérieurs. Des variations rapides de l'humidité relative entraînent des tensions néfastes au sein des matériaux hygroscopiques tels que le bois, dont l'humidité interne tend à s'équilibrer avec le contenu en eau de l'atmosphère. Ces mécanismes mécanosorptifs qui provoquent des distorsions géométriques (expansion et contraction des matières) ont des conséquences dommageables pour la préservation des biens patrimoniaux. Parmi ces dernières, on note des variations dimensionnelles, des déformations, des distorsions, des contraintes internes (fendillement, gauchissement, tuilage, flèche de face, flèche de chant, perte de substance... : Bergeron & Remillard, 2000, p. 153). Ces phénomènes doivent être pris en considération dans le cadre de la gestion de la conservation des bâtiments de la place Émile Dupont, dans la mesure où le bois s'y trouve en grande proportion soit dans le cadre d'une structure homogène soit en association avec d'autres matériaux (enduits, torchis...). Ces derniers cas sont problématiques car les mouvements et les tensions engendrés par les variabilités du climat ambiant ne sont pas identiques pour tous les types de matériau, ce qui génère notamment des détériorations au niveau des décors peints soumis à des tensions importantes et hétérogènes.

Les résultats des fissuromètres positionnés sur le site et ce quel que soit l'étage démontrent la persistance de mouvements mécaniques sur les boiseries en relation avec les paramètres climatiques. Si l'hystérésis décroît au fil des années de même que les propriétés mécaniques du bois et ce, consécutivement aux mouvements répétitifs d'adsorption et de désorption, il apparaît néanmoins que ce phénomène est toujours actif. La stabilité climatique est garante de la préservation des biens patrimoniaux quelle qu'en soit leur nature ; dans le cas contraire, ils subissent continuellement d'énormes contraintes physiques, chimiques et mécaniques.



Décohésion du mortier suite à une accumulation de sels au bas des maçonneries dans les caves du n° 10.

En complément des relevés thermo-hygro-métriques, des mesures complémentaires relatives au radon (gaz radioactif et naturellement présent dans l'atmosphère) sont effectuées à l'aide de dosimètres kodalpha ainsi qu'avec un appareil de mesure électronique dénommé Ramon 2.2. Les résultats de ces investigations démontrent la présence de ce gaz dans les caves des bâtisses médiévales, mais les taux restent inférieurs aux valeurs préconisées par la Commission des Communautés européennes.

Dans le cadre du monitoring, un suivi du contexte hydrogéologique est également mis en place. La surveillance des eaux souterraines est indispensable pour assurer non seulement la préservation du patrimoine bâti dont les fondations en sous-sol sont soumises à des fluctuations d'humidité en relation avec les variations des aquifères (l'eau qui remonte par capillarité au droit des maçonneries et engendre des pathologies dommageables pour la préservation des enduits et des décors muraux), mais également pour garantir la préservation des réserves archéologiques associées. Les battements des nappes sont néfastes pour la conservation des artefacts contenus dans les dépôts anthropiques en raison des variations de leur contenu en eau et des risques liés à la cinétique des mécanismes de sorption, de désorption ainsi qu'à l'accumulation de sels néfastes notamment. Les relevés nous permettent de constater que le niveau de l'eau dans le bief est plus élevé et plus stable que celui de la nappe fluviale mesuré rue des Clarisses et place Saint-Jacques. La mise en relation des niveaux piézométriques enregistrés à proximité de la place Émile Dupont et dans le bief avec la pluviométrie, la hauteur du niveau de l'eau et le débit de la Meuse permet de mettre en avant certaines influences communes et des relations d'interdépendance, mais dans certaines limites car d'autres paramètres doivent être pris en considération tels que les prises d'eau illicites et non répertoriées, l'évaporation potentielle, la structure lithographique...

Conclusion

Le projet d'aménagement doit être entièrement pensé pour assurer la pérennité des vestiges mais également pour garantir leur intégrité. Dans la perspective d'une conservation pérenne, il est nécessaire de prévoir des dispositifs capables de réguler, mesurer et assurer des plages thermiques et hydriques spécifiques, de contrôler les radiations solaires, les vibrations, la pollution humaine ou industrielle, les agents biologiques et tout autre facteur clairement identifié comme potentiellement dommageable. De la précision et de la prise en compte des résultats de ces recherches scientifiques dépendra la survie de cet édifice.

Sans une connaissance approfondie du bien quels qu'en soient sa nature, son mode de fonctionnement, son environnement naturel et les interactions qui régissent et lient les nombreux paramètres, la définition des risques réels et potentiels ne pourra être exhaustive et sa préservation optimale. C'est précisément en ce sens que les études préalables constituent une étape incontournable dans ce processus de connaissance qui, le cas échéant, pourra guider l'aménagement du site et les choix muséographiques en vue de sa présentation au public.

Bibliographie

- BERGERON A. & REMILLARD F., 2000. *L'archéologue et la conservation, vade-mecum québécois*, Centre de conservation du Québec, Québec.

Modave/Strée : évaluation archéologique et fouille préventive dans la zone d'activité économique

Denis HENRARD, Claire GOFFIOL
et Frédéric HANUT

Dans le cadre d'un protocole d'accord avec la SPI+, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine) a mené, entre le 15 juin et le 9 novembre 2012, une intervention préventive au sein de la future zone d'activité économique de Strée (coord. Lambert au centre : 217606 est/131923 nord ; parc. cad. : Modave, 3^e Div. Sect. A, n^{os} 593ⁿ et 593^s).

L'évaluation couvre un terrain de 3,15 ha. L'emprise de l'intervention est découpée en deux zones, réparties de part et d'autre de la voirie nouvellement implantée afin de desservir la zone d'activité économique, et

reliant la route de Strée à la rue Biette. Au nord de la voirie du zoning (zone 02), l'évaluation positive a donné suite à une fouille en décapage extensif, sur une superficie d'environ 2 400 m².

Le site et son environnement

D'un point de vue topographique, le village de Strée occupe une position dominante, sur un plateau élargi par la réunion de deux tiges condruziens. À cet endroit, la voie romaine Tongres-Arlon emprunte utilement la zone d'interfluve entre le bassin versant du Hoyoux et celui du Fond d'Oxhe, affluents directs de la Meuse.

La voie romaine franchit la vallée mosane à hauteur de l'agglomération d'Amay-Ombret (Witvrouw *et al.*, 1993-1995) et entame la traversée du Condroz en dessinant, une fois sur le plateau, un tracé rectilinéaire pointé vers le sud-sud-est (Witvrouw, 1983-1984 ; Corbiau, 2005).

Au lieu-dit « Elmer » à Modave/Outrelouxhe, à 5 km de distance d'Amay, le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz a mis au jour, en bordure orientale de la chaussée romaine, un site interprété comme un relais routier ceint d'un fossé (Witvrouw, 1996-1999).

Un kilomètre plus loin, la voie antique (1) traverse le village actuel de Strée, où la rue Elmer pérennise grosso modo son parcours (Corbiau, 2005, p. 32 ; Breuer, 2008, p. 90). Des fouilles menées en bordure septentrionale du village ont permis de préciser le tracé de la voie romaine, ainsi que d'y révéler les contours d'une petite agglomération routière du Haut-Empire, implantée de part et d'autre de la chaussée (Corbiau, 1980 ; 1985 ; 1986). Cette agglomération est, en l'état de la recherche, caractérisée par au moins trois habitations avec infrastructures maçonnées (deux caves et un hypocauste : 2), deux puits cuvelés (3), ainsi que par des traces de construction en matériaux périssables (4). La limite d'extension de l'agglomération romaine de Strée semble bien circonscrite au nord par la fouille (Corbiau, 1986, p. 58). On ne peut cependant pas exclure sa prolongation vers le sud, en direction du croisement de la rue Elmer avec la rue Biette (Jacques Witvrouw, communication personnelle).

Au sortir du village de Strée, la voie Tongres-Arlon poursuit son parcours rectiligne sur une dizaine de kilomètres, passe à proximité des *tumuli* de Tinlot/Ramelot et Clavier/Terwagne (Witvrouw, 1983-1984, p. 89) avant d'atteindre l'importante agglomération romaine de Vervoz à Clavier (H[er]inckx, 2008).

Mentionnons également la découverte fortuite, en 1967, d'une stèle gallo-romaine à inscription votive enfouie en position renversée sous l'autel de l'église Saint-Nicolas de Strée, située à proximité de la chaussée romaine, à 600 m au sud du site de fouilles. La

dédicante de l'inscription, Superina, adresse la stèle, en l'honneur de la maison impériale, à la déesse Viradecthis, probablement entre la fin du 2^e siècle et le milieu du 3^e siècle apr. J.-C. (Loicq, 1967).

L'emprise de l'intervention occupe la tête de vallon d'un petit ru tributaire du Hoyoux, le Rys à Pont, dont la zone sourcière actuelle est située environ à 200 m à l'ouest du site. La zone 02 est implantée en rupture de pente du versant nord du vallon. Un sol caillouteux schisto-gréseux y affleure sous un faible horizon humifère. La zone 01, pour sa part, est établie en bas de pente du versant sud du vallon. Elle présente un épais dépôt de colluvions mal drainées qui repose directement sur le cailloutis gréseux. Ces colluvions incorporent jusqu'à leur base une charge anthropique hétéroclite, dont les quelques témoins mobiliers datent des périodes historiques, depuis l'époque romaine jusqu'aux Temps modernes. Seule la frange orientale de l'emprise de l'intervention, qui touche le plateau, montre le développement d'un sol limoneux à horizon argileux B_t.

Description des vestiges

Un axe de cheminement ancien

La bordure orientale de l'emprise évaluée a livré, sous l'horizon de labour actuel, une bande d'ornières de circulation (5), d'une trentaine de mètres de largeur, implantées selon une orientation nord-ouest/sud-est. Une coupe transversale réalisée à la pelle mécanique dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille a permis d'observer cet axe de cheminement en stratigraphie. Les ornières s'échelonnent sur toute l'épaisseur d'une couche d'une vingtaine de centimètres, à matrice sédimentaire limono-sableuse jaunâtre, probablement mise en place par ruissellement (Olivier Collette, communication personnelle). Elles apparaissent comblées d'un sédiment sableux à limono-sableux oxydé, à charge anthropique pauvre et peu discriminante d'un point de vue chronologique. Aucun réel aménagement routier n'a pu être observé. La bande de circulation n'apparaît à aucun moment drainée par des fossés de bordure, ni même strictement délimitée en plan. De même, aucune assiette de roulage n'est aménagée. Les ornières se superposent directement à un horizon humifère ancien, développé à partir du niveau limoneux à horizon argileux B_t.

Un décapage mécanique sous ce niveau humifère ancien a permis de mettre au jour un fossé rectiligne, établi dans l'axe du vallon du Rys à Pont, probablement à des fins de drainage. Ce fossé contenait un faible corpus mobilier qui permet d'attribuer son comblement à la fin du Moyen Âge au plus tôt.



Modave/Strée : plan des vestiges sur le fond parcellaire. 1. Voie romaine ; 2. Bâtiments sur cave ou hypocauste ; 3. Puits romains ; 4. Construction en matériaux périssables ; 5. Axe de cheminement ancien ; 6. Emprise de l'évaluation ; 7. Décapage extensif ; 8. Zone perturbée (relevé et infographie F. Giraldo Martin et L. Bruzzese, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

En l'état de la recherche, cet axe de cheminement semble correspondre à une variation latérale ponctuelle de la rue Biette qui, sur la carte de Ferraris (1771-1778), correspond à une voirie menant au hameau des Gottes.

Les traces du Haut-Empire romain

Le décapage extensif opéré en zone 02 a révélé deux sépultures à crémation du Haut-Empire (F06 et F23) à l'extrémité nord de l'emprise de fouilles, c'est-à-dire en limite de rupture de pente du versant exposé au sud du Rys à Pont. Malgré un décapage manuel minutieux, aucune autre sépulture ou structure funéraire complémentaire n'a pu être repérée dans l'emprise de la fouille. L'étude ostéologique des prélèvements de terrain n'a pas encore été entreprise.

D'un point de vue typologique, la sépulture F06 correspond à une sépulture secondaire en fosse, à ossuaire en terre libre ou en contenant souple périssable (Ancel, 2012). La fosse sépulcrale est subcirculaire, d'environ

1 m de diamètre, et conservée sur une profondeur de 15 cm. Les restes osseux calcinés du défunt sont rassemblés, à la base de la fosse, en un amas assez bien circonscrit en pleine terre et coiffés de deux grands fragments du fond d'un *dolium*. Cet ossuaire prend place au sein d'un remplissage exempt de résidus de crémation, si ce n'est sept petits tessons brûlés erratiques d'un gobelet à col tronconique Niederbieber 33 en céramique métallescente dite du nord de la Gaule (Brulet, Vilvorder & Delage, 2010, p. 357-358). Le mobilier secondaire d'accompagnement, entier et en place, est constitué d'une petite assiette en céramique fine fumée de Tirlémont avec ressaut interne à la transition avec le fond, du type B 1/Tongeren 570 (Martens *et al.*, 2004 ; Vanvinckenroye, 1991), d'une jatte en céramique commune claire de la vallée de la Meuse, à lèvres de section cordiforme et portant deux sillons concentriques au sommet de la panse, du type Niederbieber 103/Tongeren 510 (Oelmann, 1914 ; Vanvinckenroye, 1991), ainsi que d'un grand gobelet en céramique fine

fumée de la vallée de la Meuse à lèvre pincée, haut tronconique et à panse décorée de bandes concentriques de guillochis, du type B 11a/Tongeren 484-485. Dans le remplissage de la tombe se trouvaient également quelques tessons erratiques, non brûlés, d'une deuxième jatte à lèvre de section cordiforme Niederbieber 103/Tongeren 510 en céramique commune claire de la vallée de la Meuse.

Sur base du mobilier associé, la constitution du dépôt funéraire de la sépulture F06 peut être attribuée à une fourchette chronologique comprise entre 220-280 apr. J.-C.

La sépulture F23, quant à elle, illustre des gestes funéraires assez composites. La fosse sépulcrale, conservée sur une vingtaine de centimètres de profondeur, a une forme quadrangulaire de 1 m de côté, un fond plan et des parois verticales. Une petite jatte complète du type Niederbieber 104/Stuart 211 (Stuart, 1977), en céramique commune fumée de la vallée de Meuse, est déposée en mobilier secondaire d'accompagnement, sur le fond de la fosse. Les résidus de crémation, incorporant une charge importante de charbons de bois, plusieurs dizaines de petits clous en fer, ainsi que des esquilles osseuses calcinées éparses, sont ensuite déversés dans la fosse. Ultérieurement, une large cuvette à fond plan est soigneusement recréusée au centre de la tombe, au sein des rejets du bûcher. Cette cuvette accueille un ossuaire en terre libre – vierge de rejets de crémation – qui prend la forme d'une concentration assez lâche et clairsemée d'esquilles osseuses calcinées. À proximité de l'ossuaire, on retrouve un fragment de bracelet en verre bleu cobalt à cordons multiples, datable de La Tène finale (Haevernick, 1960).

Deux pièces mobilières de la tombe F23 sont, sous forme d'éléments fragmentaires, à la fois présents en position erratique parmi les rejets de crémation à la base de la fosse sépulcrale, et également disposés à proximité de l'ossuaire au sein de la cuvette aménagée. Il s'agit de tessons provenant respectivement de la partie inférieure d'un grand récipient de stockage en céramique non tournée à dégraissant de calcite, et d'un petit gobelet ovoïde à décor de bandes de guillochis, col court et lèvre éversée en céramique métallescente de Gaule centrale du type Lezoux 307 (Bet & Gras, 1999, p. 28). Le gobelet, après remontage, montre un profil complet mais reste lacunaire. La présence de ces deux pièces fragmentaires, non brûlées et partiellement associées aux dépôts de résidus du bûcher, dénote un geste funéraire intervenant à la suite de la crémation du défunt, mais précédemment à l'aménagement sélectif de la sépulture secondaire (bris intentionnel sur le bûcher ?).

Sur base du mobilier associé, l'ensemble funéraire F23 peut être daté de la première moitié du 3^e siècle apr. J.-C.

Enfin, le fossé F07, conservé sur une profondeur maximale d'une trentaine de centimètres, accuse un profil en long plan et une section globalement en auge. Il apparaît partiellement oblitéré par des phénomènes d'érosion, avant de disparaître complètement dans la pente du terrain pour les mêmes raisons. Son remplissage contenait quelques tessons du Haut-Empire et un fragment de verre à vitre verdâtre. Il pourrait éventuellement avoir joué un rôle directeur dans l'implantation des sépultures F06 et F23.

Les traces du Haut Moyen Âge

En zone 02, la partie centrale du décapage extensif a livré deux fosses, fortement arasées, et isolées archéologiquement. Il s'agit de la fosse F18, oblongue, à fond plan et conservée sur une vingtaine de centimètres de profondeur, et de la fosse ovale F20, également à fond plan et conservée sur une quinzaine de centimètres de profondeur.

Le remplissage de ces deux fosses est de nature détritique. Il incorpore une charge importante de rejets de foyer et fragments lithiques en position de remblai, ainsi que quelques fragments de torchis cuits. La vingtaine de tessons céramiques associés au remplissage de ces deux fosses semblent former un ensemble homogène, attribuable à la fin de la période mérovingienne, probablement au 7^e siècle (Sylvie de Longueville, communication personnelle). Parmi les catégories céramologiques représentées, on retrouve un pot biconique en céramique tournée sombre, à carène assez ronde et registres de décorations à la molette (croix de Saint-André, motifs géométriques abâtardis) sur toute la partie haute du vase, un pot globulaire en céramique tournée claire à lèvre évasée horizontale de section angulaire, ainsi qu'un fond épais et plat en céramique tournée rouge à dégraissant minéral grossier.

Discussion

La fouille menée en 2012 permet de compléter l'image archéologique, encore lacunaire, de la petite agglomération routière romaine de Strée. Il est envisageable que les deux sépultures du 3^e siècle mises au jour participent à un champ funéraire plus étendu qui, dans ce cas, se développerait au nord de l'emprise de fouilles, sur le plateau dominant le versant nord du Rys à Pont, environ 200 m au sud-ouest de l'agglomération. Dans cette hypothèse, cet espace funéraire serait implanté de manière similaire à celui associé à l'agglomération de Vervoz, au lieu-dit « Fecheroux » (H[erinckx], 2008, p. 403-404).

Les deux fosses de la fin de la période mérovingienne livrent, quant à elles, un premier témoignage

archéologique de l'occupation du Haut Moyen Âge de la localité de Strée, dont on sait qu'elle est placée sur la voie médiévale qui, par Ouffet, relie la ville de Huy aux Ardennes (Joris, 1959, p. 224-225). Par ailleurs, la première mention de Strée émane d'un acte daté de 862 par lequel Lothaire II confirme l'appartenance d'une manse de la localité au ressort de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Loicq, 1967, p. 20 ; Van Rey, 1977, p. 198).

Bibliographie

- ANCEL M.-J., 2012. *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et Histoire romaine, 23).
- BET P. & GRAS D., 1999. Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux. In : BRULET R., SYMONDS R.P. & VILVORDER F., *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines. Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve le 18 mars 1995*, Oxford (Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta. Supplementum, 8), p. 13-38.
- BREUER C., 2008. Analyse géographique d'une voie romaine. La section d'Arlon à Tongres, *Bulletin de la Société royale Belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 47.
- BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., 2010. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Turnhout.
- CORBIAU M.-H., 1980. Construction romaine à Strée. In : *Conspectus MCMLXXIX*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 223), p. 54-56.
- CORBIAU M.-H., 1985. Nouvelles découvertes dans l'agglomération routière romaine de Strée, *Archaeologia Belgica*, I-2, p. 71-72.
- CORBIAU M.-H., 1986. L'agglomération routière romaine de Strée (com. de Modave), *Archaeologia Belgica*, II-1, p. 57-58.
- CORBIAU M.-H., 2005. La voie romaine Metz-Arlon-Tongres. Itinéraire, équipement et chronologie. In : WITVROUW J. & GAVA G. (dir.), *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay*. Archéologie et histoire, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXIX, p. 17-44.
- HAEVERNICK T.E., 1960. *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn.
- H[ERINCKX] A.-M., 2008. Clavier, Clavier. In : Brulet R. (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Racine, p. 400-405.
- JORIS A., 1959. *La ville de Huy au Moyen Âge. Des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris.
- LOICQ J., 1967. Une dédicace à Viradecthis découverte à Strée-lez-Huy, *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 47, p. 1-21.
- MARTENS M., DEBRUYNE T., DEGEEST R., MARTENS G., HARTOCH E., LAUWERS V. & VAN DONINCK J., 2004. *Typologie van het Gallo-Romeinse aardewerk van de vicus van Tienen*, Tienen.
- OELMANN F., 1914 [1976]. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Bonn (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1).
- STUART P., 1977. *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Nijmegen (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, 6).
- VAN REY M., 1977. *Die Lütticher Gaue Condruz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchung zur Pfarrorganisation*, Bonn (Rheinisches Archiv, 102).
- VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Hasselt (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 44).
- WITVROUW D. & J., 1996-1999. Un relais routier à Outrelouxhe (Modave), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXIV, p. 27-30.
- WITVROUW J., 1983-1984. La chaussée romaine Tongres-Arlon en Condruz liégeois, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XVIII, p. 87-109.
- WITVROUW J., GAVA G., DARDENNE L. & GAVA S., 1993-1995. Un quartier de l'agglomération gallo-romaine d'Amay-Ombret, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXIII, p. 59-106.

Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2012 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne

Emmanuel DELYE, Yorick LUCON
et Amandine SCHAUS

Nous avons poursuivi, durant l'été 2012, l'exploration de l'intérieur de la fortification. Une nouvelle zone de fouilles (zone 10, d'une superficie supérieure à 100 m²) a été implantée dans le prolongement de la zone 9 fouillée en 2011 (Delye, 2013), à l'arrière du rempart. Le but principal était de poursuivre la fouille du fossé palissadé néolithique (structure 23) découvert en 2011 et d'en préciser la direction.

La puissance du sédiment à cet endroit est très faible (maximum 25 cm) et le sol géologique (calcaire viséen) est vite atteint. C'est dans ce substrat encaissant que des structures en creux ont été repérées. Elles sont de plusieurs types : trous de poteaux, petites carrières, fosse et tronçon de fossé.

Les trous de poteaux (5 au total) ne dessinent pas de plan particulier. Leur fonction est inconnue pour le moment. Seul l'un d'entre eux, de grande taille et situé à proximité immédiate du fossé, semble être en relation avec la palissade néolithique. Deux autres trous de poteaux, contenant dans leurs remplissages des tessons laténiens, pourraient appartenir à une construction du Second Âge du Fer.

Trois creusements plus profonds sont interprétés comme des carrières. Les coupes obtenues dans ces structures montrent clairement que plusieurs blocs calcaires y ont été extraits. Ces carrières sont en relation directe avec la construction des remparts.

Nous avons également mis au jour le prolongement du fossé palissadé néolithique découvert dans la zone 9 en 2011. Malheureusement, le fossé se prolonge hors emprise, sous le rempart, et seul un petit tronçon a pu être fouillé. Cette structure, large de près de 1 m et profonde de 40 cm sous le sommet du rocher, était destinée à accueillir des tronçons de bois placés verticalement. Il s'agit probablement de la clôture périphérique du village du Néolithique moyen de Pont-de-Bonne.

Seule une fosse est présente dans la zone 10. Celle-ci, circulaire en plan, d'un diamètre de 1 m et profonde de 25 cm sous le sommet du rocher, contenait la dépouille en connexion d'une chèvre et une pointe de flèche triangulaire néolithique. L'interprétation de cet ensemble est très hasardeuse. Les sépultures d'ovicaprinés sont rares chez nous pour les périodes reconnues à Pont-de-Bonne. Elles sont par contre assez courantes en contexte protohistorique dans le Midi de la France (Belarte & de Chazelles, 2011). Seule une datation radiométrique nous permettra de trancher mais il est possible, au vu de la fossilisation des os, que cette chèvre soit récente. Mais pourquoi l'avoir ensevelie dans une fosse creusée dans le rocher alors qu'il était plus simple de la recouvrir de sédiment ou de la précipiter en bas des falaises ?

Le matériel archéologique récolté est peu abondant mais varié. Il est constitué de céramique du Néolithique à l'époque actuelle. On peut signaler la présence d'au moins deux fragments de bords de *kurkurnen* (céramique à dégraissant de calcite qui apparaît à La Tène finale et qui perdure jusqu'au 3^e siècle de notre ère). L'industrie lithique est classique pour le Néolithique moyen Michelsberg (grattoir sur éclat, pointes de flèches triangulaires et foliacées, haches polies en roche dure). La faune est également bien conservée et abondante dans le fossé palissadé. Une quantité non négligeable de scories a été mise au jour sur toute la surface de la zone de fouille ainsi que dans certaines structures. Ces scories sont associées à des loupes de fer en forme de cupule, des projections de coulées (gouttes vitrifiées) et deux ou trois ratés de fabrication de fiche en fer. Ce matériel témoigne d'une activité métallurgique sur le site. Il est très probable que cette activité de réduction du fer soit en relation avec la construction du rempart de type *muris gallicus* de La Tène finale. Les clous liant l'ossature du rempart auraient été forgés sur place. Une analyse de ces scories et des divers éléments métalliques devraient débiter prochainement au Centre européen d'archéométrie de l'Université de Liège.

Bibliographie

- BELARTE M.-C. & DE CHAZELLES C.-A., 2011. Les manifestations de pratiques rituelles en contexte domestique en Ibérie et en Gaule méditerranéenne. In : ROURE R. & PERNET L. (dir.), *Des rites et des hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Éditions Errance (Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), p. 165-188.
- DELYE E., 2013. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2011 sur le « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 199-200.



Luxembourg

Statuette représentant le dieu Mercure, objet découvert à l'intérieur d'une habitation gallo-romaine à Arlon (photo R. Gilles, Dir. archéologie).



Carte administrative des communes de la province de Luxembourg visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

Éditorial

L'activité archéologique de l'année 2012 s'est déroulée sur le territoire de 8 communes réparties sur l'ensemble de la province et s'inscrit dans le prolongement de l'année 2011 pour une série de sites ou d'initiatives tournées vers le grand public. L'exploration du site protohistorique découvert lors de travaux de débardage à Érezée/Soy a été poursuivie, de même que le diagnostic du contournement routier du village de Courtil dans la commune de Gouvy/Bovigny. L'exposition « Les Experts à Arlon, autopsie d'un vicus » qui avait été montée une première fois en 2010 au Musée archéologique à Arlon, puis au Grand Curtius à Liège en 2011, a encore attiré plus de 3 000 visiteurs pour sa troisième édition au Musée des Beaux-Arts de Verviers. Un Carnet du Patrimoine (Henrotay & Warzée, 2012) résumant le passé antique d'Arlon a fait l'objet d'une sortie de presse à l'occasion du vernissage.

Un aspect de notre travail passe souvent inaperçu bien qu'il constitue un pan essentiel de notre activité. Le traitement du mobilier archéologique découvert nécessite souvent bien plus de temps que la fouille proprement dite et l'enregistrement des données sur terrain. Les résultats de l'étude de l'abbaye de Clairefontaine à Arlon/Autelbas présentés par les chercheurs de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique sont venus compléter le dossier initié par feu J. De Meulemeester et ensuite poursuivi par D. Herremans dans le cadre d'un doctorat à l'université de Gand. L'équipe du Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a été épaulée en 2012 par plusieurs jeunes archéologues issus du Préhistosite de Ramioul. Outre leur présence sur le terrain, ils ont mené à terme l'étude des ossements de plusieurs lots de faune découverts en contextes

gallo-romains dans les agglomérations de Vertunum et d'Orolaunum (E. Delaunois) mais aussi au tri et classement du très important lot de verrerie mis au jour en 2010 lors des fouilles menées sur le parvis de l'abbaye de Saint-Hubert (J.-F. Donnay et S. Bianchin). Ces 250 000 fragments sont représentatifs de la production verrière du milieu du 17^e siècle de la famille Bonhomme établie à Liège. Cette opération se poursuivra en 2013.

Denis HENROTAY

Bibliographie

- HENROTAY D. & WARZÉE G., 2012. *Arlon la gallo-romaine*, Namur (Carnets du Patrimoine, 98).

Tri des 250 000 fragments de verre découverts à Saint-Hubert en 2010.



PROTOHISTOIRE

Érezée/Soy : marchets protohistoriques « Les Grandes Fosses »

Christelle DRAILY

Durant l'été 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a réalisé trois tranchées de sondages aux alentours des deux marchets fouillés en 2011 (parc. cad. : Érezée, Div. Soy, Sect. C, n° 1140^B). Les coupes stratigraphiques ont été relevées.

Le matériel archéologique s'est révélé nettement plus pauvre que sous les marchets.

Des silex taillés de petites dimensions, fortement patinés en blanc, sont disséminés dans toute la zone fouillée. Ils étaient déjà présents en 2012 sous les marchets. Ces artefacts ne présentent pas de caractéristiques permettant de les attribuer à une culture préhistorique ou protohistorique en particulier.

Quelques tessons protohistoriques ont été découverts dans les sondages. En quantité nettement moindre

que sous les marchets, leur présence est surtout établie en bordure directe de ces derniers. Plus on s'éloigne des tertres, moins il y a de tessons. Des fragments de terre cuite informes sont présents sur toute la surface explorée.

L'étude de la céramique sera réalisée dans le courant de l'année 2013 et devrait permettre une attribution culturelle plus précise de l'occupation de cet espace durant la Protohistoire.

Bibliographie

- DRAILY C. & LAMBOTTE B., 2013. Érezée/Soy : marchets protohistoriques « Les Grandes Fosses », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 216-217.



Localisation des sondages réalisés en 2012 (topographie J.-N. Anslin, Dir. archéologie ; infographie S. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).

ÉPOQUE ROMAINE

Arlon/Arlon : découvertes de bas-reliefs gallo-romains dans les fondations de la tour Jupiter

Denis HENROTAY

Le *castrum* d'Arlon est décidément une source importante pour l'iconographie et l'épigraphie antiques. Les 800 m de son tracé sont jalonnés de tours circulaires dont seulement quatre nous sont connues. Deux d'entre elles ont livré les plus beaux monuments qui ornent les salles du Musée archéologique luxembourgeois. C'est en septembre 2009 que le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a découvert les vestiges d'une quatrième tour de l'enceinte antique. Les autorités communales ont décidé du maintien des vestiges in situ dans un sous-sol aménagé en grande partie grâce à un subside octroyé par le ministre en charge du Patrimoine. Cet espace idéalement situé



Les deux blocs situés à droite du soubassement du rempart et de la tour sont ornés de bas-reliefs.



Portrait d'une défunte, cette face est tournée vers un autre bloc et n'est donc pas immédiatement visible.

directement à l'arrière de l'Hôtel de Ville constitue un nouvel outil muséal qui a été inauguré lors des dernières Journées du Patrimoine. Il porte le nom de tour Jupiter puisqu'une représentation de ce dieu y a été mise au jour en novembre 2010. Cette référence au panthéon romain permet d'identifier clairement le nouveau monument par rapport à la tour Neptune découverte il y a quelques décennies.

Dès 2009, deux grosses pierres alignées à la base du rempart qui jouxte la partie gauche de la tour ont immédiatement été repérées. Il s'agit d'une part de la partie supérieure pyramidale d'un petit monument funéraire. Il rappelle ceux qui ont été découverts à proximité en 1856. Une des faces doit être ornée du patronyme du défunt. Elle est toujours englobée dans la maçonnerie. Le second bloc est celui qui a attiré notre attention. La face visible depuis trois ans est irrégulière. Cependant un léger relief sur la face intégrée dans le mortier de fondation semblait nous indiquer la présence d'un élément sculpté. Fin septembre de cette année, nous avons dégagé ce bloc des quelques centimètres de mortier qui le recouvrait. Il est orné d'une main finement sculptée. Elle fait partie de la représentation principale, celle du défunt. Le mortier dissimulait également un troisième bloc. Un espace large d'à peine quelques centimètres était complètement creux. Ceci nous a permis de distinguer toujours sur le deuxième bloc un personnage nu vu de dos. Doté d'une forte musculature, il est armé d'une lance et anime un large pilastre qui encadre la face principale du monument funéraire. Peut-être s'agit-il d'un satyre comme c'est le cas sur les faces latérales de plusieurs exemplaires de piliers conservés au Musée ? Derrière la fine couche de mortier, deux autres monuments funéraires sont apparus sous la base de la tour cette fois. La troisième pierre est brisée et est ornée d'un portrait féminin représentée sous un baldaquin. Des traces de peinture rouge sont encore présentes sur cet élément. Le buste est tourné vers le personnage nu du bloc précédent. Le portrait de l'époux a disparu de même que la partie inférieure du monument. Ce pilier ne comportait pas de décor sur les faces latérales. La quatrième pierre a été posée à l'envers par les constructeurs de l'enceinte. Il s'agit à nouveau d'un monument funéraire. Le portrait du défunt est orienté vers la troisième pierre et n'est donc pas visible actuellement. Seul un pli du vêtement a pu être aperçu. Sur la face latérale, on distingue encore une fois un homme nu vu de dos.

Les blocs n'ont pas été déplacés. Les observations sont donc partielles. Elles ont été effectuées au moyen d'un appareil photo glissé dans les interstices. La qualité des sculptures et la stabilité de l'édifice en cours de classement comme monument sont autant d'éléments qui incitent à la prudence quant à l'opération éventuelle de récupération des bas-reliefs.

Bibliographie

- HENROTAY D., 2012. Arlon/Arlon : un bas-relief représentant Jupiter Caelus dans les fondations de l'enceinte de l'Antiquité tardive, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 192-194.

Arlon/Arlon : découverte d'habitations gallo-romaines en bordure de Semois

Denis HENROTAY

Depuis 2003, ce sont plus de huit chantiers de fouilles préventives qui ont été menés dans l'agglomération antique d'Arlon préalablement à la revitalisation de friches industrielles et à la construction de logements. Ces opérations sont toutes situées à proximité de la Semois et constituent autant de fenêtres ouvertes dans le sous-sol. Le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a découvert plusieurs ensembles cohérents de bâtiments et de voiries. La présence d'habitats a ainsi été mise en lumière à 200 m au sud de la Semois, ce qui allonge sensiblement le plan du *vicus*. Une route ainsi qu'un carrefour y ont été découverts. Il s'agit de la voie venant de Metz. Les maisons construites en bord de voirie présentent des plans allongés et sont implantées perpendiculairement à la route. Le recours au pan-de-bois était généralisé dans ce quartier d'artisans. Les toitures étaient couvertes soit de tuiles, soit d'ardoises.

Un matériel archéologique varié et abondant a été mis au jour. Il illustre la vie quotidienne et les sources diverses d'approvisionnement pour toute une série d'objets de consommation. De plus, des traces importantes de structures ou de rejets d'activités artisanales ont chaque fois été mises en évidence permettant de mieux cerner l'économie de production. On peut citer la métallurgie du fer, la teinturerie, le foulage, le tournage du bois, la dinanderie, la refonte du verre, la tabletterie ou travail de l'os et la cordonnerie. Chaque site a également fait l'objet d'études complémentaires sur le terrain, le sous-sol imbibé d'eau étant très favorable à la conservation des matières organiques. Les différentes observations prennent d'autant plus de sens que les terrains étudiés sont proches les uns des autres, se complètent et s'égrainent le long de la Semois.

Cette fois, c'est la construction d'un immeuble destiné à abriter l'Onem qui a été à l'origine d'une nouvelle campagne de fouille. Elle s'est déroulée de la fin février au 15 mai 2012. L'endroit est situé en bordure immédiate de la Semois et dans le prolongement de la



Plan général situant les trois bâtiments découverts en bordure de la voirie (infographie S. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).

voie venant de Metz étudiée les années précédentes. Le décapage de la zone destinée à être bâtie a confirmé l'hypothèse du passage de la rivière à cet endroit. Les vestiges de trois maisons ont été mis au jour. Elles sont du même type que celles découvertes sur les autres sites hormis l'absence de cave, ce qui s'explique par la proximité de la nappe phréatique et du cours d'eau. La partie jardin située à l'arrière des maisons n'a pu être observée que sur quelques mètres. Ces nouvelles informations complètent celles faites en 2003 et en 2006. En effet, ce nouveau chantier permet de circonscrire le périmètre d'un îlot complet délimité par plusieurs voiries. De longs foyers sont inclus dans la construction qui allie l'habitat et l'activité artisanale. Certains sont construits en tuiles et en dalles de pierre, un autre est simplement creusé dans le sol. L'intérieur des structures est rempli de charbon de bois qui a été

prélevé pour analyse. L'essentiel du matériel céramique découvert a été mis au jour dans l'espace compris entre deux habitations. Il date des années 180-230. Entre les maisons, les éléments d'une canalisation en bois ont été découverts. Elle était destinée à évacuer les eaux de pluies vers la route et vers un drain aménagé à l'arrière de la parcelle.

La route présente une largeur de plus de 9 m. Elle est constituée d'une couche de pierres posées de chant recouverte par une couche de finition en pierres plus fines. La structure est directement posée sur les couches de tourbe liées à la présence de la Semois. La réalisation d'une coupe au travers de la voirie a permis de révéler la présence de quatre tuyaux de chêne. Ces conduites d'évacuation des eaux ne sont pas contemporaines comme l'indiquent les différents creusements observés sur la coupe. Les tuyaux sont



Sandale miniature.

fabriqués à partir de quartiers de chêne percés à la tarière. Les différents éléments sont reliés entre eux par des joints en fer qui permettaient la parfaite étanchéité. Les creusements dans la route ont été comblés avec des couches sableuses contenant une multitude de fragments d'objets perdus : clous de chaussure, bagues à intaille, fibules, aiguillons de bouvier, résidus d'atelier de bronzier, chaussure d'enfant...

Un élément remarquable est à signaler. Il s'agit d'une statuette en bronze représentant le dieu Mercure, elle a été découverte à l'intérieur d'une des habitations. Le pied droit est manquant et a disparu avec le petit socle sur lequel était montée la figurine. Le dieu Mercure n'est pas coiffé du pétase, ses cheveux sont rassemblés en un chignon et de longues mèches de cheveux lui recouvrent les épaules. Il tient dans sa main droite une bourse et dans l'autre un oiseau qui ressemble à une colombe. L'épaule gauche est couverte par un manteau. Les traits de la statuette sont très fins, il s'agit d'une production de grande qualité.

Bibliographie

- HENROTAY D., 2008. Les recherches préventives dans le vicus d'Arlon en 2007. In : *Journée d'Archéologie romaine 2008. Bruxelles 19-04-2008*, p. 61-62.
- HENROTAY D., 2010. Arlon/Arlon : rue de la Moselle, découverte d'une voirie et d'une construction en bois gallo-romaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 161-162.
- HENROTAY D. & WARZÉE G., 2010. Sept ans de recherches archéologiques dans le vicus d'Arlon. In : *Les experts à Arlon. Autopsie d'un vicus*, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 86 (1-2), p. 15-26.

Arlon/Autelbas : sondage préventif à proximité du cimetière gallo-romain de Weyler

Denis HENROTAY

Au sud de l'agglomération arlonaise, plusieurs tombes gallo-romaines précoces dont celle renfermant le casque d'un cavalier trévière ont été mises au jour le long d'un chemin. Celui-ci reprend l'assiette de la voie antique en provenance de Metz et en direction d'Arlon. À quelques centaines de mètres plus au sud, deux tombes à incinération du troisième quart du 1^{er} siècle ont été découvertes en 1998 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) dans le lotissement voisin du cimetière actuel du village de Weyler. Le projet d'agrandissement du cimetière a fait l'objet de toute notre attention lors de la demande de permis d'urbanisme en 2009. Le terrain a été décapé sur l'ensemble des 2 000 m². Le faible enfouissement de certaines tombes, au nombre d'une trentaine, incite à penser que cette parcelle ne fut jamais labourée comme ses voisines. La typologie de la céramique permet de situer cet ensemble durant les premières décennies de notre ère sous les règnes de Tibère et de Claude.

En 2012, un nouveau lotissement a été autorisé de l'autre côté de la voie antique matérialisée par l'actuelle rue général Beaulieu et en face des terrains explorés ces dernières années. Une longue tranchée ainsi que 15 sondages de diagnostic ont révélé de rares vestiges gallo-romains. Les fragments d'une céramique, une



Plan général localisant les sondages et les deux chantiers précédents (infographie S. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).

fosse peu profonde contenant des cendres et des charbons de bois et une monnaie sont les seuls éléments à mettre en rapport avec le cimetière découvert à cet endroit. Les terrains ont été libérés de toute contrainte archéologique.

Bibliographie

- FAIRON G. & MOREAU-MARÉCHAL J., 1983. La tombe au casque de Weyler (commune d'Autelbas), près d'Arlon, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1-2, p. 3-20.
- HENROTAY D., 2011. Arlon/Autelbas : mise au jour de nouvelles sépultures gallo-romaines à Weyler, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 188-199.
- HENROTAY D. & BOSSICARD D., 1999. Arlon/Autelbas : tombes romaines à Weyler, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 7, p. 127-129.
- LOES F., 1908. Le Luxembourg romain, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 43, p. 81-130.

Habay/Habay-la-Vieille : la zone d'occupation tardive et l'espace clos de la villa de Mageroy

Jean-François BALTUS, François CASTERMAN et Benoît HALBARDIER

Le site de la villa gallo-romaine de Mageroy est situé à Habay-la-Vieille (coord. Lambert : 240000 est/45800 nord ; parc. cad. : Sect. A, 2^e feuille, n^{os} 1027 à 1073) sur le flanc nord de la côte du rhétien. Les recherches y sont menées en continu par l'asbl Arc-Hab (Groupe d'Archéologie de Habay) depuis 1986 et ne sont possibles que grâce aux soutiens de la Direction de l'archéologie (DGO4 / Département du patrimoine), de la province de Luxembourg, de la commune de Habay et du Forem dans un autre registre. Les fouilles ont mis au jour des vestiges datés entre le milieu du 1^{er} et la fin du 4^e siècle de notre ère, ceux d'une villa rurale dont beaucoup d'éléments ont été admirablement conservés.

Après avoir fouillé la partie résidentielle, la moitié sud du bassin et une partie de l'étang situé sous ce dernier ainsi que le bâtiment IV, annexe sud-ouest, et une partie du bâtiment I, au sud-est, nous avons porté notre attention sur les zones de la cour agricole situées dans la partie sud-ouest de la villa, entre le bâtiment IV et l'extrémité sud du mur d'enceinte du domaine.

Durant la campagne 2012, de mai à octobre, deux zones ont été fouillées. La première est localisée au sud-est du bâtiment IV, à proximité de ce dernier.

La seconde regroupe la partie occidentale de l'espace clos III et un espace restreint le long du mur d'enceinte, côté ouest.

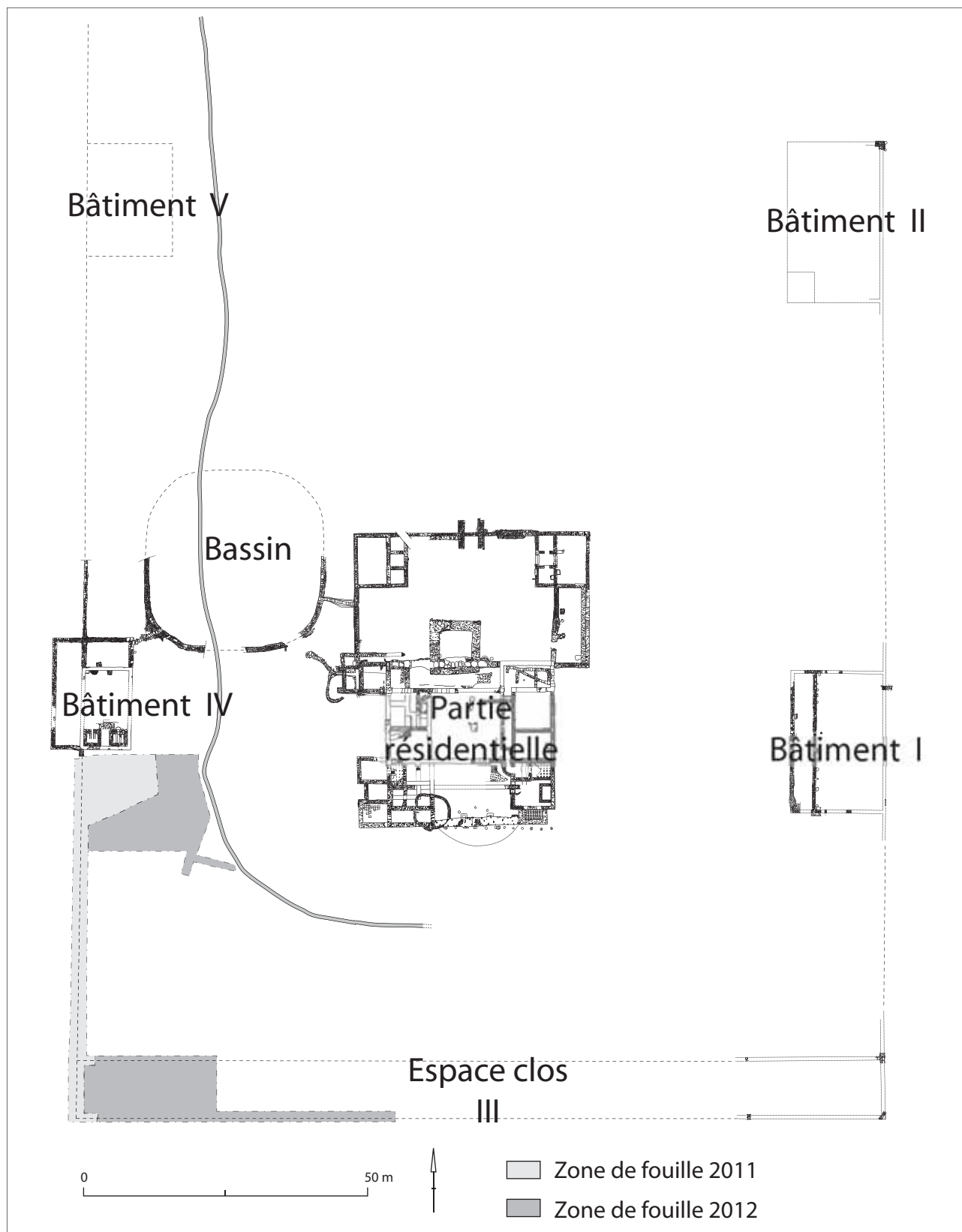
La zone fouillée au sud-est du bâtiment annexe IV

Lors de la campagne 2011, une partie de cette zone avait été fouillée et celle-ci livra des traces d'un bâtiment sur poteaux (A) remontant à la dernière phase de l'occupation du site, dans la seconde moitié du 4^e siècle, et d'un fossé (B) orienté ouest/est situé entre la structure aux poteaux et le bâtiment annexe IV. Ce fossé ancien a été comblé puis réaménagé à l'aide de schistes pour servir de canal d'alimentation à une cuvette également tapissée de plaques de schiste (C). Les recherches s'étaient arrêtées à hauteur d'un drain en schiste (D) postérieur à l'occupation romaine et orienté sud-ouest/nord-est. Il fallait étendre la fouille au sud et à l'est de ce drain afin d'être certain de l'emprise exacte du bâtiment sur poteaux mais aussi pour repérer d'éventuelles autres structures. Ceci fut réalisé durant la campagne 2012.

Après avoir décapé à la pelleuse la couche superficielle sur environ 0,20 m de profondeur, la fouille de la couche d'occupation et de destruction du Bas-Empire (US 2461) a pu débuter, d'abord à l'est du bâtiment sur poteaux. Elle renfermait notamment, dans sa partie inférieure, une lame de silex, de nombreux tessons de céramique dont beaucoup de commune sombre à dégraissant coquillier et de cruches, quelques-uns de sigillée parfois décorée à la molette ou encore de céramique rugueuse. Une étude du mobilier (Baltus *et al.*, 2013) retrouvé dans cette couche, mais dans le secteur mitoyen fouillé en 2011, a été réalisée par Frédéric Hanut (Direction de l'archéologie). L'analyse du matériel récolté en 2012 permettra d'en compléter les résultats.

Cette étude a permis de mettre en évidence une occupation du site allant jusque la fin du 4^e siècle et qui serait de surcroît germanique. Ainsi, un des apports les plus intéressants est l'identification, parmi la vaisselle du Bas-Empire, d'un groupe de poteries non tournées, distinct de la vaisselle de tradition gallo-romaine. Les quelques formes identifiables de ce lot récolté à Mageroy trouvent des comparaisons avec la céramique non tournée découverte lors de la fouille de trois fonds de cabanes alamans aménagés à proximité de l'ancien *castellum* de Groß-Gerau, sur la rive droite du Rhin (Lüdemann, 2006). Cette céramique rappelle celle de la culture germanique des nécropoles à incinérations de l'Elbe.

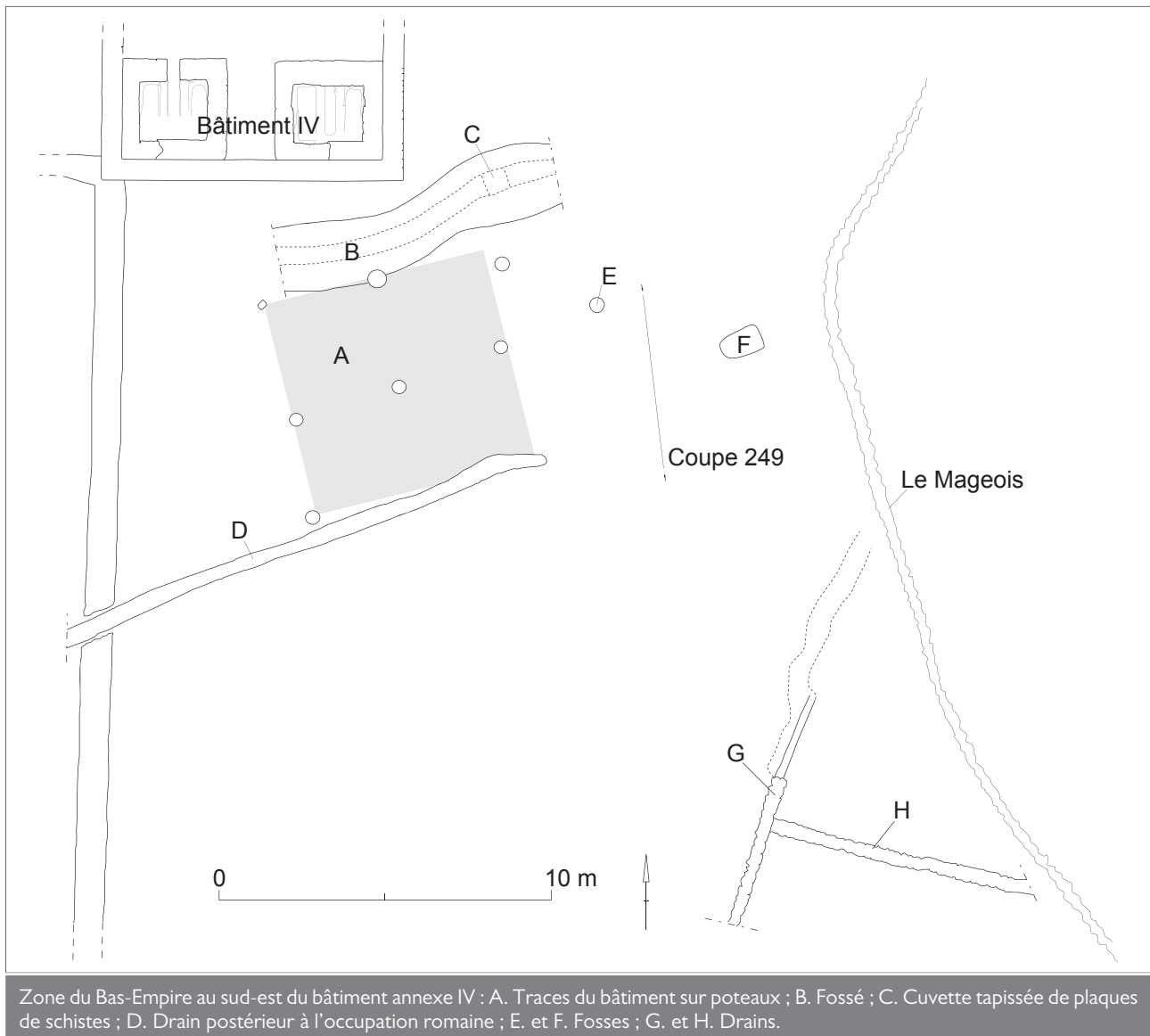
Nous pouvons aussi épinglez la découverte de la moitié supérieure d'une bouilloire en céramique rugueuse sombre de Tongres apparaissant durant la seconde moitié du 3^e siècle et le premier tiers du 4^e siècle (Vilvorder



Plan général de la villa de Mageroy avec les zones fouillées en 2011 et en 2012, © CRAN – Arc-Hab.

et al., 2010). La mise au jour d'une céramique de Tongres dans un établissement trévire est une donnée intéressante car la vaisselle des ateliers tongres (Tirlemont, Tongres, ateliers mosans) a été très peu diffusée au sud du massif de l'Ardenne.

Revenons maintenant à la fouille. Lors des précédentes campagnes, un amas épais de maximum 0,30 m et constitué de quelques grès verts ainsi que de nombreux schistes de gros calibres posés à plat (US 2458) avait été repéré quelques mètres à l'est du bâtiment IV



Zone du Bas-Empire au sud-est du bâtiment annexe IV : A. Traces du bâtiment sur poteaux ; B. Fossé ; C. Cuvette tapissée de plaques de schistes ; D. Drain postérieur à l'occupation romaine ; E. et F. Fosses ; G. et H. Drains.

(Halbardier, Gratia & Casterman, 2012). Il se situe juste sous la couche d'occupation et de destruction du Bas-Empire et s'étend sur environ 90 m². Cet amoncellement de pierres se poursuit au sud-est du bâtiment IV et a été dégagé lors de la campagne 2012. Il s'agit d'un dépôt résultant de destructions tardives du mur d'enceinte et du bâtiment annexe IV voisins. Certains de ces schistes, percés d'un trou, provenaient de la toiture de ce bâtiment.

À 6 m à l'est du bâtiment sur poteaux (A) (à proximité de la coupe 249), à 0,10 m de profondeur sous la couche d'occupation et de destruction du Bas-Empire, un potin gaulois aux animaux affrontés (60-40 av. J.-C.) a été mis au jour. Il s'agit ici d'une découverte isolée et cela n'indique pas forcément une occupation du site dès le 1^{er} siècle av. J.-C.

Dans l'espace localisé à l'est du bâtiment sur poteaux (A), une petite fosse (E) a été mise au jour (0,40 m de diamètre), présentant un gros fragment de schiste

planté le long de son côté nord. Il ne semble pas s'agir d'un trou de poteau. Cette cavité est différente des autres retrouvées dans la zone de par sa taille et la nature de ses remblais. Elle est située sous l'amas de schistes déjà explicité plus haut et est donc antérieure à la dernière phase d'occupation. Une autre fosse (F), plus grande (long. : 1,23 m ; larg. : 0,72 m) et peu profonde, a été repérée 3,30 m à l'est de la première. Elle a fourni très peu d'éléments ; quelques tessons et plusieurs dents y ont été récoltés et sont en cours d'analyse.

De plus, trois sondages de 1 m de profondeur ont été effectués à la pelleuse au sud-est du bâtiment annexe IV afin de vérifier que le sol en place avait bien été atteint, ce qui fut confirmé. Nous avons pu apercevoir la dolomie sur le fond du sondage. Ensuite, les recherches ont été lancées au sud du drain (D) où s'étaient arrêtées nos truelles en 2011. La fouille a montré qu'il n'y avait pas d'autre trace de trou de poteau dans cet espace mais a révélé la présence de deux drains. L'un est orienté

sud-ouest/nord-est (G) et l'autre sud-est/nord-ouest (H). Le premier était constitué de schistes posés de chant et à plat mais aussi de quelques grès verts pour les parois latérales. Sa partie aval qui a été dégagée était très perturbée et de nombreux schistes ont été déplacés, se retrouvant de part et d'autre du canal. Plus en amont, sur son tracé, vient se greffer le second drain, formant quasi un angle droit. Ce dernier drain est bien mieux conservé. Pour tous les deux, leur origine exacte reste encore inconnue et il est encore trop tôt pour avancer une datation quant à leur aménagement.

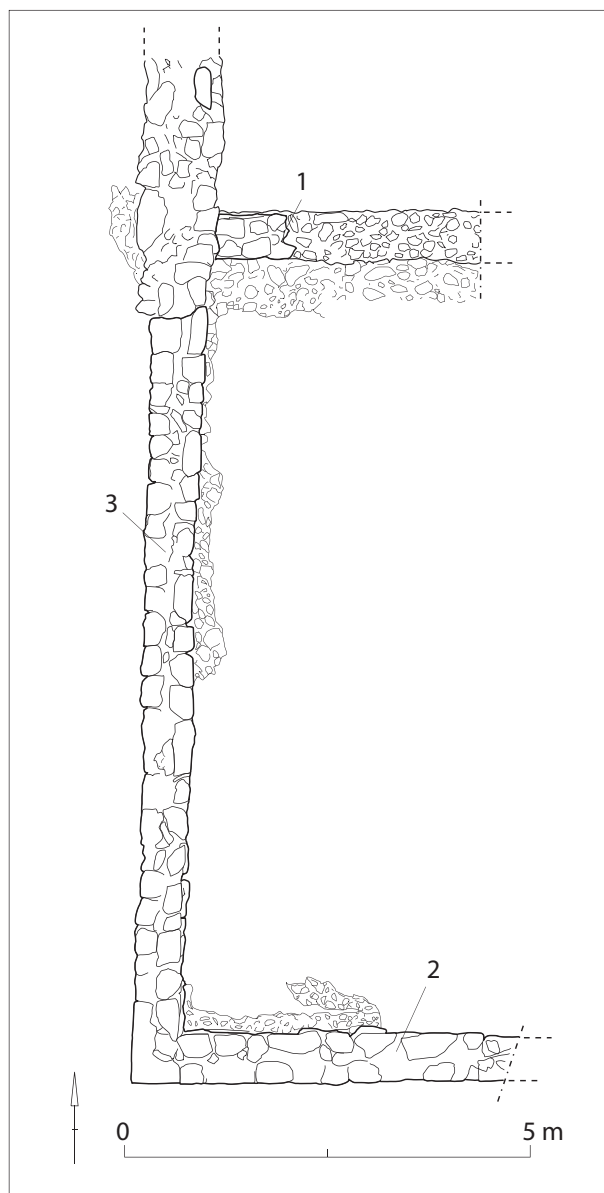
À la suite de ces recherches, nous constatons que l'occupation de la zone sud-est du bâtiment IV, du moins dans le courant du 4^e siècle, se concentrait principalement autour du bâtiment sur poteaux (A) découvert en 2011. En effet, plus on s'éloigne de ce dernier, plus la quantité de matériel récolté et la densité de structures diminuent.

Le mur d'enceinte occidental et l'espace clos III au sud

La cour agricole de la villa est ceinturée sur trois côtés par un mur de clôture de près de 196 m de long à l'ouest, 172 m à l'est et 143,50 m au sud. Ces mesures ont pu être effectuées par le biais de différents sondages réalisés lors de précédentes campagnes, principalement durant les années 1990 mais c'est bien la première fois que l'on procédait à un dégagement extensif. Ce mur d'enceinte date d'une seconde phase de développement de la villa débutant au milieu du 2^e siècle et durant laquelle le bassin et la plupart des annexes de la villa furent créés. Les campagnes 2011 et 2012 ont été l'occasion de dégager une partie de ce mur dans sa partie sud-ouest et d'effectuer plusieurs vérifications le long de son tracé.

La particularité de la clôture est de présenter, dans sa partie méridionale, un mur (1) parallèle et au nord du mur sud (2), à une dizaine de mètres. La surface ainsi définie forme un espace clos (III) de près de 15 ares. Les fondations des murs ouest et sud sont faites d'un blocage de schistes de 0,70 m de hauteur. L'élévation est constituée de gros schistes bien équarris côté intérieur, alors que le parement extérieur est réalisé avec l'aide d'une pierre très tendre, le grès vert, comme cela a été observé en différentes extensions du bâtiment résidentiel réalisées à la même époque. Seuls les deux murs sud (2) et ouest (3) ont conservé l'élévation sur deux ou trois assises. Les murs sont montés à la terre mêlée de petits galets.

La facture du mur nord (1) est différente des autres, avec entre autres des fondations moins hautes et moins larges. Cependant, l'aménagement de la liaison du mur nord (1) avec le mur occidental (3) qui vient recouvrir ses fondations laisse penser qu'ils étaient



Plan de l'extrémité ouest de l'espace clos III situé au sud de la propriété.

contemporains et formaient ainsi, avec les mur sud (2) et est, un espace clos (III) au sud de la villa. Dès lors, la destination d'un tel espace pose questions : lieu de stabulation, verger, terrasse pour retenir les terres ? Et pourquoi cette différence entre les fondations ?

Les recherches se sont poursuivies avec le décapage de l'intérieur de l'enclos sur une longueur de près de 60 m. Aucune trace en négatif (creusement pour plantations, trou de poteau) n'y a été décelée et aucun élément ne permet d'affirmer que cet espace était couvert. Il a été observé qu'un premier niveau formé d'un tapis de petits schistes couvrait en grande partie cet espace : posé sur le sol en place, il devait permettre d'affermir le sol ; le niveau de vie s'est situé à un niveau plus haut sur lequel un matériel céramique important a été mis au jour et où gisaient encore des pierres provenant de la démolition des murs.

Les premiers tests menés par O. Collette (Direction de l'archéologie), ont permis de détecter une certaine teneur en phosphate dans ce niveau qui est plus élevée que dans les autres. Cela ne permet pas, pour l'instant, de conclure à un lieu de stabulation mais fournit des premières indications. Des analyses plus poussées et plus systématiques dans et au dehors de cet espace devraient permettre de préciser l'origine et l'étendue de ces traces.

Enfin, un fossé orienté ouest/est, recoupé par le mur de clôture occidental, a été mis au jour à un peu plus de 2 m au nord de l'espace clos III. Il montre plusieurs phases de comblement successives qu'il faut encore déterminer.

La campagne 2013 se portera entre autres dans l'est de l'espace clos III ; plusieurs sondages transversaux par rapport à ce dernier sont prévus. Espérons qu'ils nous éclaireront davantage sur la fonction de celui-ci.

Bibliographie

- BALTUS J.-F., CASTERMAN F. & HALBARDIER B., 2013. La campagne 2012 à la villa gallo-romaine de Mageroy (Habay-la-Vieille), *Signa*, 2, p. 5-9.
- BALTUS J.-F., CASTERMAN F., HALBARDIER B. & HANUT F., 2013. Les témoins matériels d'une occupation de la villa de Mageroy (Habay-la-Vieille) durant l'Antiquité tardive. Premiers éléments de réponse, *Signa*, 2, p. 10-16.
- HALBARDIER B., GRATIA H. & CASTERMAN F., 2012. Habay/Habay-la-Vieille : fouille dans la cour agricole de la villa de Mageroy, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 194-196.
- LÜDEMANN H., 2006. Drei frühhalamannische Grubenhäuser in Groß-Gerau « Auf Esch », Lkr. Groß-Gerau, *Saalburg Jahrbuch*, 56, p. 127-217.
- VILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A., 2010. La céramique de Tongres, quatre siècles de production d'un caput civitatis. In : *SFECAG, Actes du Congrès de Chelles*, Marseille, p. 241-256.

MOYEN ÂGE

Arlon/Autelbas : consommation et modes de vie à l'abbaye de Clairefontaine d'après les restes biologiques des cuisines (13^e-16^e siècles)

Mona COURT-PICON, Quentin GOFFETTE et Sidonie PREISS

L'abbaye de Clairefontaine, située près d'Arlon, fut fondée au 13^e siècle et détruite à la fin du 18^e siècle. Bien que les bâtiments de l'abbaye aient été largement démantelés après la suppression de la communauté en 1796, les recherches archéologiques entreprises sur le site depuis 1997 ont mis au jour des vestiges souterrains datant pratiquement de toutes les périodes d'occupation du monastère. Les campagnes de fouilles réalisées entre 2004 et 2007 ont notamment révélé un assemblage bien conservé de bâtiments annexes qui faisait partie de l'établissement monastique initial. Ces bâtiments étaient utilisés comme cuisines et zone de réception depuis le milieu du 13^e siècle, jusqu'à ce qu'ils soient réarrangés en quartiers privés au cours du 16^e siècle.

Plusieurs contextes au sein des cuisines ont fait l'objet d'études archéozoologiques et archéobotaniques qui, associées aux données historiques disponibles, permettent d'illustrer certains aspects de la vie quotidienne des utilisateurs de la cuisine. Plus particulièrement, une analyse conjointe des microrestes (pollen, microfossiles non polliniques) et des macrorestes (graines et fruits, ossements) a été entreprise dans le but d'appréhender l'alimentation et les modes de consommation des occupants de l'abbaye à la fin du Moyen Âge.

Les études archéobotaniques se sont à ce jour concentrées sur la structure 4 située dans la partie sud-ouest de la cuisine datant du milieu du 14^e siècle. Cette structure a été identifiée comme un bassin en eau, relié à l'extérieur par un canal voûté débouchant dans une petite rivière, mais dont la fonction précise est inconnue. Le remplissage d'utilisation du bassin remonte aux années 1346-1457 et correspond à la deuxième phase d'occupation de l'abbaye. Le même échantillon sédimentaire a été utilisé pour l'étude du matériel faunique, mais la majorité des vestiges animaux exhumés des cuisines provient de restes collectés à vue lors de la fouille. Ces derniers permettent de compléter les données fournies par l'analyse du remplissage du bassin, puisqu'ils couvrent toutes les phases d'occupation de

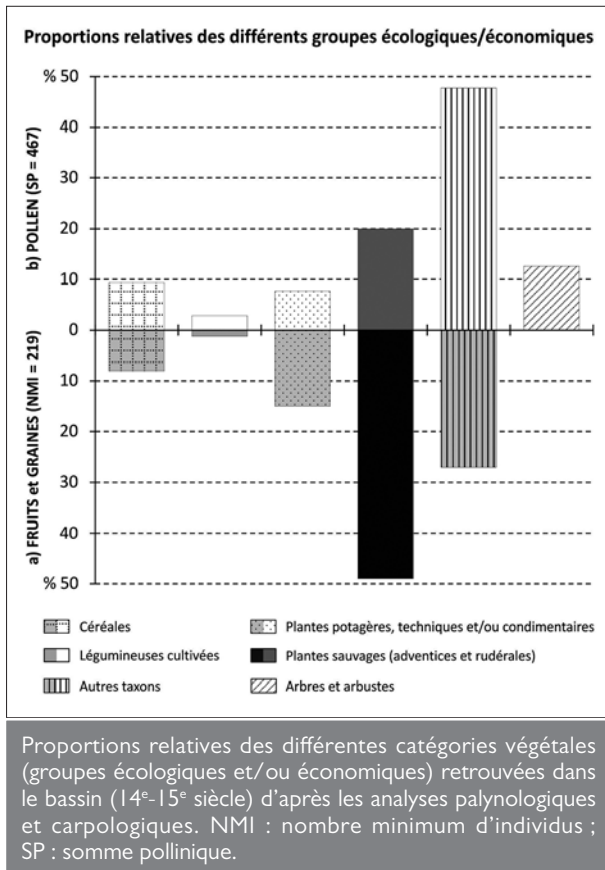
l'abbaye depuis sa fondation jusqu'au réaménagement des cuisines (1247-1551). Au total, 1 380 restes fauniques furent récoltés, dont 1 346 à vue et 34 après tamisage du remplissage sédimentaire du bassin.

La densité des restes carpologiques (graines et fruits) s'élève à 286 restes/L de sédiment. Celle des microrestes palynologiques atteint 3 589 grains/g, tandis que la somme pollinique totale considérée pour le calcul des pourcentages s'élève à 467 grains de pollen comptés (spores et autres microfossiles exclus). Les restes archéobotaniques sont assez mal préservés. En effet, bien que certaines semences soient conservées par imbibition (milieu aquatique en anaérobiose), la majorité des restes est minéralisée (> 52 %), ce qui réduit considérablement les caractères d'identification. Il en est de même pour le matériel sporo-pollinique qui, bien qu'extrait d'un sédiment originel humide et riche en matière organique, présente une concentration faible et un état relativement dégradé. Il en résulte un biais taphonomique réduisant les possibilités d'attributions d'un groupe écologique et/ou économique à chaque taxon.

Les plantes exploitées et consommées

L'étude carpologique a permis l'identification de 24 taxons ; l'analyse pollinique a quant à elle identifié 62 taxons différents, dont 43 plantes vasculaires et 19 microfossiles non polliniques.

Les résultats croisés livrés par la palynologie et la carpologie décrivent un ensemble cohérent avec de nombreux taxons en commun. Les assemblages carpologique et pollinique se caractérisent tous deux par une faible proportion de plantes cultivées (24 % et 19,7 % respectivement), ce qui peut paraître assez peu important compte tenu du contexte de cuisines. Cependant, ces pourcentages sont ici certainement sous-estimés en raison du faible niveau d'identification taxonomique possible, et certains taxons appartenant aux familles de plantes regroupées sous le label « autres taxons » ont ainsi très bien pu être également cultivés. À l'inverse, une grande quantité de plantes sauvages a été identifiée (48 % des carporestes, 20 % de l'assemblage pollinique). Ces dernières, telles que la nielle des blés,



la camomille puante, la centaurée bleuet, la renouée des oiseaux, la petite oseille, le chénopode blanc, la grande ortie ou encore le sureau yèble, sont toutes indicatrices de zones arables et/ou rudérales. La grande proportion de plantes sauvages est principalement due à l'abondance pollinique des armoises et du plantain lancéolé. Concernant la carpologie, elle résulte du taux élevé de restes de pépins de sureau ; la surexpression de ce dernier est sans doute à rattacher à un biais taphonomique, bien qu'un rôle important dans l'alimentation des sœurs ne puisse être exclu. Les taxons rudéraux indiquent des sols enrichis en azote, ce qui n'a rien de surprenant pour l'environnement local de l'abbaye. La majorité des plantes sauvages identifiées comme mauvaises herbes des cultures résultent vraisemblablement du dernier tri manuel du nettoyage des céréales effectué avant la fabrication de la farine ou de préparations culinaires à base de céréales. Parmi les plantes herbacées cultivées, une quantité importante de céréales a été retrouvée (8 % des carporestes et 9,3 % du cortège pollinique qui identifie le blé, l'avoine et l'orge). Ceci est très commun pour les sites médiévaux et s'explique par la consommation préférentielle de nourriture à base de céréales comme le pain (principalement blé) ou les bouillies (avoine). L'orge, dont la farine était parfois ajoutée dans la préparation de certains pains et porridges, était aussi utilisée en brasserie ou encore sous forme de potion contre les maladies

(Weiss Adamson, 2004). Des légumineuses cultivées ont également été consommées, comme les lentilles et sans doute aussi le pois et les fèves.

D'autres taxons reflétant également probablement le régime alimentaire des occupants de l'abbaye aux 14^e et 15^e siècles, comprennent les plantes potagères et condimentaires ; elles sont regroupées avec les plantes techniques, ces dernières pouvant souvent être aussi utilisées en alimentation. Ainsi, le chanvre, dont une graine mais aussi plusieurs grains de pollen ont été retrouvés, est à la fois une plante textile et oléagineuse. Les graines de chanvre peuvent être pressées afin d'obtenir une huile utilisée autant pour l'alimentation que pour l'éclairage. La graine entière se consomme comme légume ou condiment. La production locale de chanvre à Clairefontaine est rapportée dans les livres de comptes de l'abbaye entre le 16^e et le 18^e siècle (Bernard-Lesceux, 2001). Autre plante identifiée à la fois par la carpologie et la palynologie, le pavot est cultivé pour son huile tout autant que pour ses graines qui, ajoutées à certaines préparations culinaires, sont consommées. Cette espèce était une plante horticole très populaire dans l'Europe médiévale et était mentionnée dans chaque liste de plantes alimentaires et médicinales. De même, la moutarde noire et des champs, le navet potager ou la navette d'été, qui n'ont été identifiés que par la carpologie, sont des espèces ayant pu être consommées comme légumes mais sont aussi toutes oléagineuses. Leur huile est comestible et sert également pour l'éclairage des habitations. Les grains de moutarde noire ou blanche peuvent être utilisés broyés, sous forme de poudre ou encore entiers comme épice ou condiment pour assaisonner les plats. Des grains de pollen de la même famille de plantes ont également été retrouvés, mais sans qu'il ne soit possible de les identifier plus précisément ; seul le chou a pu être déterminé à l'espèce, supposant ainsi sa consommation par les sœurs.

La palynologie enregistre également la présence du céleri et de l'anis, utilisés en cuisine comme condiments, mais aussi comme légumes pour le premier et comme dragées pour le second ; ils étaient aussi tous deux largement exploités pour leurs vertus médicinales. Quelques grains de pollen de vigne sont par ailleurs observés, soulignant la consommation de raisins frais et/ou secs, mais aussi sans doute de vin ; les sources historiques mentionnent que l'abbaye possédait plusieurs vignobles depuis sa fondation au 13^e siècle et qu'elle percevait une grande part de ses rentes sous forme de vin, notamment à partir du 14^e siècle (Goffinet, 1877). Enfin, la présence de la réséda des teinturiers est à noter parmi les plantes techniques ; elle était en effet dès le 12^e siècle la plus utilisée pour donner la couleur jaune aux étoffes (Dickson, 1996).

Le groupe des arbres et arbustes est principalement représenté par un apport pollinique local depuis les chênaies présentes sur le domaine de l'abbaye et qui étaient largement exploitées pour le bois d'œuvre, le bois de chauffage, ou encore le charbon. La présence de l'épicéa, espèce exogène, peut quant à elle résulter de l'importation à Clairefontaine de fûts, mais aussi de poix, résines ou goudrons utilisés comme fixateur ou enduits. Ces derniers peuvent également résulter de l'exploitation du pin dont plusieurs grains de pollen ont été notés ; le pin sylvestre se développe naturellement dans les forêts régionales, notamment au sein des chênaies plus ou moins dégradées des environs de l'abbaye. Cependant, on ne peut exclure une importation du bois de bonne qualité d'espèces des zones montagneuses et d'Europe centrale, de même que de pignons en provenance de Méditerranée (pin parasol).

Les espèces animales consommées

De manière assez surprenante, les restes fauniques consommés se sont avérés particulièrement rares au sein du matériel tamisé. Deux os de poule et deux de poissons ont été découverts. Ces derniers concernent deux espèces marines, l'églefin et le hareng. Toutes deux ont été importées depuis la côte, vraisemblablement sous forme de produit de conserve.

En revanche, le matériel récolté à vue est plus riche. Il comprend essentiellement des restes de consommation. Leur forte fragmentation suggère qu'il s'agit de déchets de cuisine ou de table. Le bœuf, le porc et les caprinés étaient les principaux fournisseurs de protéines animales. Le mouton était l'espèce la plus abondante du cheptel. Outre pour la viande, l'espèce était vraisemblablement élevée pour les produits qu'elle fournissait de son vivant, comme la laine, qui constituait une part importante de l'économie monastique (Ervynck, 1997). Ceci est confirmé par l'examen des âges d'abattage qui indique que les caprinés, de même que le bœuf, étaient gardés vivants assez longtemps. Toutefois, en terme de masse de viande fournie, c'est le bœuf qui contribuait majoritairement au régime alimentaire. Si l'importance de la viande de bœuf dans les établissements religieux médiévaux est un fait classique pour la Belgique, celle du porc (30 %) est plus étonnante puisqu'elle y est généralement rare (Ervynck, 1997). Signalons la découverte d'ossements de très jeunes animaux du cheptel, abattus durant les premiers mois suivant leur naissance. La présence de toutes les parties squelettiques de la triade laisse supposer que des carcasses complètes, ou pratiquement complètes, étaient amenées et découpées à la cuisine. Du gibier était consommé, principalement du lièvre mais aussi d'autres espèces nobles, comme le

chevreuil et le cerf. La présence de ce dernier est inhabituelle en contexte monastique, pour cette période (Clavel, 2001 ; Ervynck, 2004). La poule contribuait de manière considérable à l'alimentation avec 20 % des restes consommés. Elle était aussi élevée pour la production d'œufs, quelques fragments de coquilles ont été mis au jour dans les cuisines. L'oie, dont le statut domestique est supposé, était nettement moins abondante. Le pigeon, quant à lui, était rare. La découverte d'ossements identifiés comme appartenant au pigeon domestique dans d'autres contextes de l'abbaye nous invite à considérer ceux des cuisines comme provenant également de cette espèce. Par ailleurs, un os de corvidé, probablement la pie bavarde, constitue l'unique reste d'oiseau sauvage. Sa découverte sur le sol de la cuisine et la mention de ce corvidé dans des recettes médiévales suggère que l'espèce a pu être consommée (voir, par exemple, *Le Ménagier de Paris* [1846]). Les restes de poissons sont rares, ce qui peut être dû à la méthode de collecte (cf. infra). Quelques os de carpe et de brochet ont été récoltés à vue. Ces espèces, qui étaient élevées dans les viviers de l'abbaye au 18^e siècle, ont déjà pu l'être également durant la période qui nous occupe.

Fonction du bassin et statut des consommateurs

Le degré d'altération des restes archéobotaniques et archéozoologiques issus du bassin montre que ce dernier a subi des phases successives d'assèchement et d'immersion ainsi que des dépôts de cendres et de charbons de bois. Les assemblages découverts représentent des dépôts accidentels, la structure ne servait donc vraisemblablement pas de dépotoir de cuisine ou de table.

L'abbaye de Clairefontaine jouissait d'un certain nombre de privilèges réservés à l'élite, comme le droit de pâturage, de pêche ou de chasse. Toutefois, en raison du mauvais état de conservation des vestiges botaniques, il est impossible d'aborder exhaustivement le statut social ou le régime particulier des habitants entre le 14^e et 15^e siècle. Cependant, la présence du céleri et de l'anis apporte quelques indices. En effet, le céleri semble devenir un produit luxueux auprès des élites rurales au cours des 10^e-15^e siècles (Livarda & van der Veen, 2008). L'anis n'a été importé en Europe du nord-ouest que vers la fin du 13^e siècle (Wiethold, 2003) et devait donc être plus cher à cette époque. L'alimentation carnée reflète une consommation de haut statut social. La viande de cerf, de pigeon ou de brochet et de carpes issus d'élevages était consommée. Au sein de la triade, l'importante proportion de porc et la présence sur la table de viande de veaux, de cochons

de lait et d'agneaux en sont également révélatrices. La destination de ces viandes est incertaine, puisqu'elle a pu être servie aux visiteurs de l'abbaye. Toutefois, la règle autorisait la consommation occasionnelle de viande de mammifères. L'origine noble des sœurs a certainement influencé la composition de leurs repas.

Bibliographie

- BERNARD-LESCEUX I., 2001. Les moulins de l'Abbaye Noble de Notre Dame de Clairefontaine. Analyse socio-économique, *Hémécht*, 53, p. 135-205.
- CLAVEL B., 2001. L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XII^e-XVII^e siècles), *Revue archéologique de Picardie*, 19, p. 1-204.
- DICKSON C., 1996. Food, medicinal and other plants from the 15th century drains of Paisley Abbey, Scotland, *Vegetation History and Archaeobotany*, 5, p. 25-31.
- ERVYNCK A., 1997. Following the Rule ? Fish and Meat consumption in Monastic Communities in Flanders (Belgium). In : DE BOE G. & VERHAEGHE F. (dir.), *Environment and Subsistence in Medieval Europe. Papers of the « Medieval Europe Brugge 1997 » Conference*, Zellik, p. 67-81.
- ERVYNCK A., 2004. Orant, pignant, laborant. The diet of the three orders in the feudal society of medieval north-western Europe. In : O' DAY S.J., VAN NEER W. & ERVYNCK A. (dir.), *Behaviour behind bones. The zooarchaeology of ritual, religion, status and identity*, Oxford, p. 215-223.
- GOFFINET H., 1877. *Cartulaire de Clairefontaine*, Arlon, 1877.
- LIVARDA A. & VAN DER VEEN M., 2008. Social access and dispersal of condiments in North-West Europe from the Roman to the medieval period, *Vegetation History and Archaeobotany*, 17, p. 201-209.
- Le Ménagier de Paris [1846]. *Le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un bourgeois parisien*, Paris, J. Pichon (éd.), Imprimerie de Crapelet.
- WEISS ADAMSON M., 2004. *Food in Medieval Times*, Westport (Connecticut, USA), Greenwood Press, 259 p.
- WIETHOLD J., 2003. Kohle, Kümmel und Kornblume : Pflanzenreste des 18. Jahrhunderts aus einer Ziegellatrine im Neuen Markt 14 in der Hansestadt Stralsund, *Archäologische Berichte aus Mecklenburg-Vorpommern*, 10, p. 297-309.

l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine). Six hectares ont été sondés. De nombreux tessons de céramique d'Andenne des 10^e-12^e siècles (identification D. Henrotay), ainsi que des scories, un trou de poteau et une structure de combustion ont été mis au jour. Les fouilles de cette zone située dans la parcelle n° 66^Z auront lieu en 2013, au lieu-dit « Grand Fauvage ».

Marche-en-Famenne/ Marche-en-Famenne : sondages d'évaluation

Christelle DRAILY

Le projet d'agrandissement de l'entreprise Fruytier sur deux parcelles adjacentes aux bâtiments existants, à la sortie de Marche-en-Famenne (parc. cad. : Marche-en-Famenne, Sect. B, n^{os} 66^Z et 66^{D2}), est à l'origine des sondages réalisés en octobre 2012 par le Service de

TEMPS MODERNES

Arlon/Autelbas : étude des restes organiques des latrines de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine (18^e siècle)

Quentin GOFFETTE, Mona COURT-PICON et Sidonie PREISS

L'abbaye cistercienne de Clairefontaine est située en province de Luxembourg, à 5 km au sud-est d'Arlon. Elle fut fondée peu avant 1247 sur volonté de la comtesse Ermesinde de Luxembourg, qui était désireuse d'y établir la future nécropole royale. Strictement réservée aux femmes de noble lignage dans un premier temps, l'abbaye s'ouvrira ensuite à la bourgeoisie. En 1794, Clairefontaine est incendiée lors de la Révolution française, ce qui mènera à la suppression de la communauté en 1796. Des campagnes de fouilles y ont été menées par le Service public de Wallonie de 1997 à 2007, sous la direction de J. De Meulemeester, décédé en 2009.

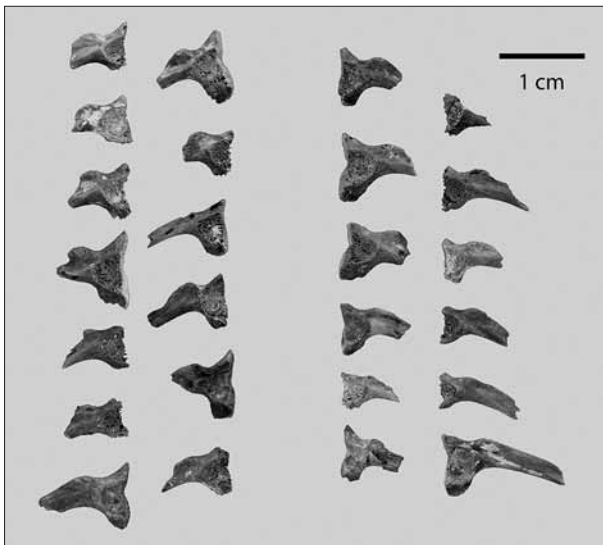
Les latrines maçonnées du 18^e siècle sont situées au nord de l'abbaye, à côté de la Durbach, ruisseau qui a probablement servi à l'évacuation des liquides. Des planches couvraient le fond de la fosse d'aisance dont elles devaient faciliter la vidange. Le mobilier archéologique découvert est daté entre 1730 et 1789. La fouille a permis la récolte d'un riche matériel organique, qui a été complétée par le tamisage d'environ 80 litres de sédiments prélevés dans la structure. Au total, un très grand nombre de restes botaniques (pollen et autres microfossiles non polliniques, graines, fruits, mousses) et fauniques (7 428) fut récolté. Bien daté, ce contexte offre l'opportunité de combiner les résultats de différentes sciences naturelles appliquées à l'archéologie aux données issues de l'analyse partielle des sources historiques, menée par Isabelle Bernard.

L'alimentation à Clairefontaine au 18^e siècle

D'après les restes fauniques récoltés à vue, les animaux de la triade domestique et la volaille sont les principaux contributeurs à l'alimentation carnée. En nombre de restes, c'est le porc qui domine (41 %), suivi par les caprinés (38 %) et le bœuf (21 %), tandis que le poids de restes est similaire pour les trois espèces (33 % des restes récoltés à vue chacun). Des restes de porcelets, d'agneaux et de veaux portant des traces de découpes ont été découverts ; les os de veaux constituent environ 80 % des restes de bœuf provenant des latrines,

ce qui est considérable. La proportion de la triade est moindre dans les latrines qu'ailleurs sur le site, alors que la volaille y est nettement plus fréquente. Au sein de la basse-cour, la poule est nettement dominante, devant l'oie. Le canard, le pigeon et la dinde ont été identifiés ponctuellement. La poule et les oiseaux domestiques constituent donc un apport très important dans l'alimentation. Quelques os de lièvres représentent l'unique indice de la consommation de gibier à poils. Des restes d'oiseaux sauvages appartenant à des merles ou grives, à des geais et à un cygne sont présents. Tous sont supposés avoir été consommés.

L'analyse des restes de tamisage fournit une image bien différente, témoignant de l'importance des petits animaux dont les fragments ne sont pas détectés lors de la fouille. Ainsi, c'est l'écrevisse à pattes rouges qui domine (29 % des restes tamisés). L'exosquelette de ce crustacé a toutefois subi une forte fragmentation, conduisant à une surreprésentation de l'espèce. Mais l'écrevisse a fait l'objet d'un intérêt indéniable, comme l'indiquent les livres de comptes de l'abbaye qui mentionnent l'acquisition de plus de 300 individus au cours de l'année 1743. Leur provenance peut être locale. En effet, l'Eisch et la Durbach, deux cours d'eau présents à proximité du site, ont pu accueillir l'écrevisse qui fréquente les rivières propres, froides et bien oxygénées. En outre, un lot d'ossements de grenouille (18 % des restes tamisés), fréquemment considérée comme une espèce intrusive, mérite ici une attention particulière. Une concentration d'os des pattes arrière et du bassin constituent le relief de la consommation de cuisses de grenouilles. En effet, tous les ilions ont été découpés suivant le même schéma, qui est comparable à celui mis en évidence dans une fosse dépotoir de l'époque moderne du site des Hallettes, en France, où la consommation de cuisses de grenouilles a été mise en évidence (Clavel, 1997). Par ailleurs, les poissons sont bien représentés (25 % des restes tamisés). Outre le cabillaud, le saumon, la carpe et le brochet récoltés à vue, le tamisage a permis d'ajouter le hareng, l'anguille, la loche franche et le chevaine. Les espèces d'eau douce sont largement dominantes et parmi celles-ci, la carpe est majoritaire. À l'instar du brochet, la carpe était élevée dans des étangs et viviers possédés par l'abbaye. Les livres de comptes indiquent qu'en décembre 1742, 120 carpes et 3 brochets ont été extraits de l'un des étangs de Clairefontaine. Harengs et cabillauds ont été importés depuis la côte,



Abbaye de Clairefontaine. Restes de consommation de cuisses de grenouilles provenant des latrines (US 26). Vue générale des ilions (photo É. Dewamme, © IRSNB).

probablement sous la forme de produits de conserve (poissons salés, séchés, fumés, marinés...).

Signalons que quelques animaux intrusifs, arrivés de manière accidentelle sur le site, ont été identifiés. Il s'agit principalement de coquilles de mollusques terrestres et aquatiques, mais aussi l'un ou l'autre os de rongeur et de musaraigne, ainsi qu'un os de serpent.

In fine, la faible proportion des gros animaux révélée par le tamisage peut s'expliquer par le fait que l'on rejetait principalement dans les latrines les reliefs des repas. Les animaux de la triade devaient arriver partiellement désossés à table, au contraire de la volaille et des poissons.

Concernant les données archéobotaniques, les études encore en cours ont déjà identifié un très large spectre taxinomique. La palynologie identifie, entre autres, une quantité importante de céréales (blé, avoine, seigle, orge) qui reflète une consommation préférentielle de nourriture à base de céréales (pain, gruau, bouillies, etc.). Le sarrasin et les légumineuses cultivées, comme les lentilles mais aussi le pois et les fèves, participaient avec les céréales à l'alimentation de base. Les arbres fruitiers sont très bien représentés, avec notamment le noyer, le châtaignier, la vigne et le groseillier à maquereau et une grande variété de Rosacées (poirier/pommier, amandier, prunier, etc.). À noter également la présence de plantes d'origine méditerranéenne dont plusieurs herbes aromatiques (sarricette, thym, origan, etc.). De nombreux restes carpologiques et palynologiques appartenant à la famille des Apiacées (Ombellifères) ont été décomptés. Par exemple le cerfeuil, le fenouil ou encore la coriandre ont pu servir d'aromates, de condiments et, pour les deux dernières espèces, de mets précieux, enrobés de sucre et consommés sous forme de dragées en dessert

(Laurieux, 2002). L'étude carpologique a également mis en évidence un très grand nombre de graines de genévrier commun. La forme d'utilisation de cette essence pose question : assaisonnement et conservation de la viande, fabrication de liqueur ou d'encens etc. L'étude archéobotanique complète, couplant la carpologie et la palynologie, permettra d'apporter des réponses à ces premiers questionnements.

Statut des consommations et des consommateurs

Le matériel faunique découvert dans les abbayes est souvent varié et parfois luxueux, s'avérant bien éloigné de l'ascétisme supposé. La consommation de viande de quadrupède y est monnaie courante, ce qui n'exclut pas l'existence de périodes de jeûnes où la viande terrestre est proscrite. À Clairefontaine, la viande de la triade était couramment consommée, comme l'indiquent par ailleurs les livres de comptes. Une part de cette viande a pu être destinée à d'autres qu'aux sœurs, notamment aux visiteurs venant régulièrement bénéficier de leur hospitalité (Joset, 1935), mais rien ne permet d'exclure la consommation de viande rouge par les religieuses. Cependant, d'autres sources de protéines animales étaient mises à profit, comme le poulet et ses œufs. Sous-estimée par la récolte à vue, la nourriture aquatique n'est pas en reste et témoigne d'une certaine diversité. Les ressources halieutiques ont vraisemblablement tenu une place importante dans les assiettes, notamment lors des périodes d'abstinence alimentaire. La consommation des grenouilles et écrevisses est attestée dans d'autres établissements religieux des Temps modernes en Europe.

Au 18^e siècle, l'abbaye de Clairefontaine n'était plus réservée aux jeunes filles de haute naissance, elle accueillait également des novices de la classe moyenne. Toutefois, certains aliments comme le pigeon, le cygne, le veau ou le lièvre témoignent du raffinement des repas qui y étaient servis. Au 18^e siècle, les sœurs disposaient même de leur chasseur attitré (Joset, 1935). En revanche, la diversité de poissons, généralement indicatrice de richesse gastronomique, est assez faible. Les importations marines concernent ici des produits de conserve et ne sont pas spécialement révélatrices d'un statut social très élevé, bien qu'il ne fût pas donné à tout un chacun d'en consommer. À ce titre, l'étude de la culture matérielle indique que le principal facteur limitant l'achat de produits de luxe par les moniales était avant tout la disponibilité de ces marchandises dans les environs de Clairefontaine. En effet, l'abbaye se trouve en milieu rural, à l'écart des grands centres culturels (Herremans *et al.*, 2013). Enfin, la présence d'espèces dont la consommation est rarement attestée en contexte

archéologique ne doit pas forcément être interprétée comme un témoignage de richesse. Les cuisses de grenouilles ou les écrevisses étaient accessibles facilement dans les environs directs de l'abbaye. Toutefois, bien qu'il soit difficile d'avoir une idée précise du statut de ces aliments, l'écrevisse faisait l'objet d'un intérêt gastronomique certain. Une fois les études finalisées, les résultats archéobotaniques pourront apporter de nouveaux éléments sur le statut prestigieux de certaines espèces et de leurs utilisations.

Bibliographie

- CLAVEL B., 1997. Étude sur l'alimentation carnée d'après les restes osseux retrouvés dans la fosse dépotoir 3162 du site des Hallettes à Compiègne (Oise), *Revue archéologique de Picardie*, 13, p. 271-286.
- HERREMANS D., CAGNO S., VINCKE A., JANSSENS K. & DE CLERCQ W., 2013. All Crystal Clear : 18th-century glass à la façon de Bohème from the cistercian nunnery of Clairefontaine, Belgium, *Journal of Glass Studies*, 55, p. 137-151.
- JOSET C.-J., 1935. *L'abbaye noble de Notre-Dame de Clairefontaine (1216-1796)*, Bruxelles.
- LAURIOUX B., 2002. *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe au XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette Littératures, 299 p.



TOUTES PÉRIODES

Arlon/Arlon : Saint-Donat, mise en valeur de la portion sud-ouest de la fortification d'époque française

Guy FAIRON

Depuis 2011, nous avons entrepris des travaux de mise en valeur de la portion sud-ouest de la fortification édifée au centre de la ville d'Arlon par les Français à la fin du 17^e siècle. Un premier compte-rendu de ces travaux a déjà été publié (Fairon, 2013).

La portion sud-ouest de la butte Saint-Donat est une propriété communale dédiée au jardin du presbytère de l'église Saint-Donat. Ces parcelles cadastrées : Arlon, 1^{re} Div., Sect. A, 1^{re} feuille, n^{os} 549^C et 549^D sont privées ; le public n'y a donc pas accès.

Durant l'année 2012 ces travaux se sont poursuivis. Le mur de soutènement, qui borde l'escalier monumental (1) et qui avait été démonté puis remonté à la fin de l'année 2011, a été enduit d'un mortier de chaux sur l'ensemble de sa face orientale. Après séchage et pose d'un plastique à bulles, la terre du talus a été remplacée contre ce mur.

En vue des travaux à réaliser lors du camp patrimoine de l'été 2012, un échafaudage a été érigé contre la courtine sud à l'emplacement du terre-plein inférieur.

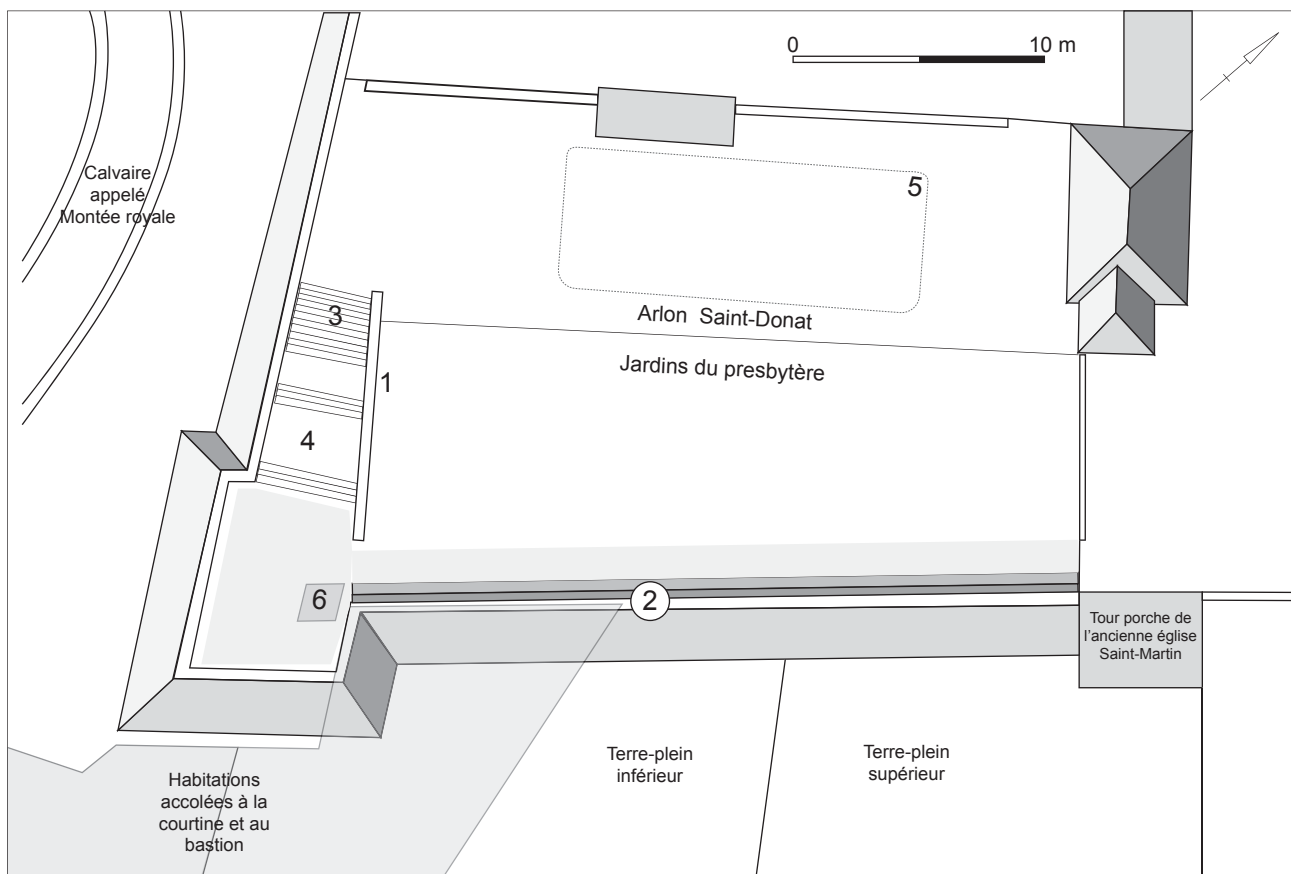
Les différentes interventions sur les courtines sud et ouest

Du 5 au 18 août 2012 a eu lieu un second camp patrimoine SCI (Service Civil International), initié par le Royal Office du Tourisme d'Arlon. Huit jeunes provenant de différents pays sont venus œuvrer pour la mise en valeur du patrimoine arlonais.

Lors de ce camp, différents travaux ont été réalisés.

- Le sommet de la courtine sud a été nettoyé sur une longueur de 17 m depuis l'angle du bastion (2).

Un mur peu élevé d'environ 0,50 m de large, recouvert d'une structure inclinée en briques, se trouve à 0,30 m à l'arrière de la courtine. Ce mur borde un chemin pavé de 1,50 m de large, établi sur le chemin de ronde.



Plan général des jardins du presbytère de Saint-Donat.

Ces structures ont sans doute été établies à la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle, au moment où la sirène d'Arlon a été édifée sur le bastion. En effet, on peut encore voir actuellement le socle en béton et la base en cornières métalliques du pylône qui supportait cette sirène (6).

Dans l'espace qui sépare ce mur moderne et la courtine, la végétation envahissante a été extraite et notamment deux grosses souches d'arbres qui s'appuyaient sur la courtine, ce qui avait pour effet de la déstabiliser. Le dégagement du sommet de la muraille, jusqu'à sa jonction avec le bastion sud-ouest, a fait apparaître des dalles qui servaient de couverture. Sur une distance de 11 m, à partir de l'angle avec le bastion, des bâtiments d'habitation ont été accolés à la courtine. À cet endroit, les dalles de couverture de la muraille servent aussi d'assise aux faîtes des murs des habitations actuelles.

- Certaines portions de la courtine ouest ont été nettoyées, les portions déstabilisées ont été démontées, puis remontées à l'identique au mortier de chaux.

La restauration des marches de l'escalier monumental

Du 24 au 28 septembre 2012, a eu lieu un stage IPW (Institut du Patrimoine wallon) de formation en cours de carrière, initié par la Commune d'Arlon et à destination de quatre ouvriers communaux. Ce stage, dirigé par Jacques de Pierpont, formateur à l'IPW, avait pour but de remettre en place les marches de l'escalier monumental. Ces marches avaient subi de nombreuses déstabilisations et ne permettaient plus d'utiliser l'escalier en toute sécurité. Avec l'architecte de la Ville d'Arlon, Frédéric Gérard, nous avons réalisé préalablement les croquis et levés de la structure afin d'enregistrer l'état avant restauration et de comprendre les multiples désordres.

Au cours de la semaine de stage, la première volée, la plus haute et la plus raide, qui compte en tout onze marches, a été presque entièrement stabilisée (3). La repose de la seconde volée de trois marches a été entamée.



Repose des marches de l'escalier monumental.

Le premier travail a consisté à positionner et à tracer, de part et d'autre sur les parois extérieures des murs bordant l'escalier, les repères pour les nouveaux emplacements des marches.

Après numérotation de chaque dalle, le second travail a consisté à les extraire et à les placer sur chevrons de bois, dans l'ordre initial. Le nettoyage des soubassements a fait apparaître le niveau d'encrochement primitif de cette volée d'escalier. Une quantité importante de terre meuble, humus sombre avec racines, qui s'était insinuée sous les dalles, a été extraite puis évacuée.

Après nettoyage de l'assise, les marches ont été restaurées, dalle après dalle, en commençant par la plus basse. L'ensemble a été maçonné au mortier de chaux.

Le dégagement du second palier

Le bastion ainsi que la partie basse de l'escalier ont été colonisés par la renouée du Japon, plante invasive dont on ne peut se débarrasser qu'en extrayant les racines. Celles-ci ont la particularité de casser comme du verre. Ainsi, lorsque l'on tente d'en retirer une, elle se segmente en laissant en terre la base de nouvelles pousses.

Le second palier (4), colonisé par cette plante, doit être traité pour en extraire les racines. C'est à cette occasion que nous avons pu effectuer une coupe au travers des fondements de l'escalier et que nous avons mis au jour une portion d'un mur d'ancrage en place ainsi que les parois intérieures de la courtine ouest et du mur de soutènement.

La courtine ouest a été construite sur une assise plus large qui, longitudinalement, présente la même pente que le faîte du mur. La paroi interne de cette assise est verticale. Nous avons pu la suivre jusqu'à environ 1 m de profondeur, là où on trouvait encore des racines de la plante invasive.

Le mur de soutènement oriental est aussi construit sur une assise plus large qui présente les mêmes caractéristiques que celle de la courtine.

Un mur d'ancrage a été construit perpendiculairement à l'assise de la courtine et présente une paroi verticale.

Jusqu'à la profondeur de 1,50 m, la terre de remplissage ne présente aucune stratigraphie. Il s'agit d'un comblement de terres rapportées dans lequel on trouve des pierres de petit et moyen calibre, des morceaux d'ardoises et de tomettes en céramique, des fragments d'ossements, reliefs de repas, ainsi que quelques fragments de carreaux de poêle et des tessons de poteries non en place, de différentes époques.

Parmi ces fragments de céramique on observe :

- des éléments d'époque romaine comme un fragment brûlé de sigillée décorée à la molette du 4^e siècle

(quelques fragments de tuiles romaines sont aussi disséminés dans le remplissage) ;

- des éléments d'époque carolingienne de type Autelbas. La pâte est particulièrement reconnaissable et il s'agit, pour la plupart, de tessons du type Autelbas 1 (Fairon, 1994, p. 53) ;
- des tessons médiévaux et des Temps modernes.

Parmi ceux-ci relevons un fragment de cruche en grès gris clair avec des traces de peinture bleu cobalt provenant probablement du Westerwald, comme Seewaldt (1990), Steinzeug n° 404, deuxième moitié du 18^e siècle. Ce fragment est orné d'un motif religieux apparenté au sigle des Jésuites. Le monogramme du Christ se trouve dans un médaillon de 45 mm de diamètre, cerclé d'un bandeau perlé. Les lettres ainsi que la croix sont formées de bâtonnets pattés terminés par un point. Sous le sigle on observe trois clous rayonnants. Ce motif se retrouve notamment sur les monuments funéraires des 18^e et 19^e siècles. Deux petites étoiles à six branches sont disposées de part et d'autre de la croix et quatre étoiles similaires sont disposées autour de la pointe du clou central.

Signalons également une monnaie d'époque romaine recueillie au centre de l'escalier, dans les remblais, à la jonction avec la roche en place.

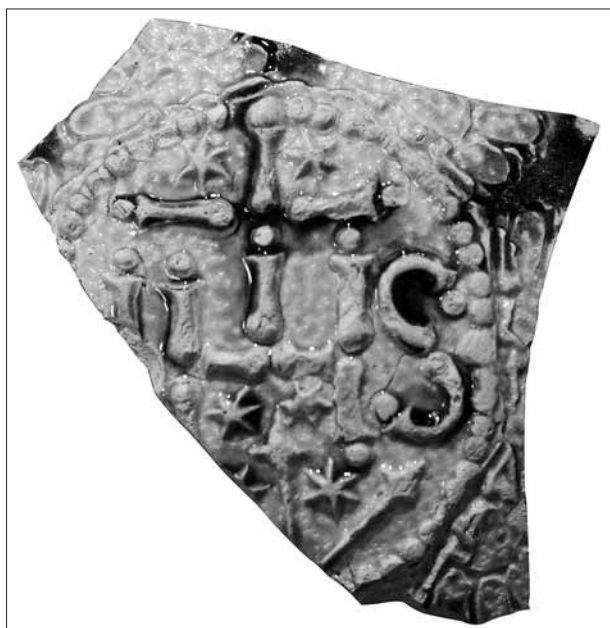
Cette monnaie a été déterminée par D. Colling comme étant un antoninien de Gallien, revers au centaure.

Au droit, buste radié à droite. Légende : GALLIENVVS AVG.

Au revers, centaure passant à droite, tirant à droite. Légende : APOLLINI CONS AVG.

Cette pièce fait partie de l'émission dite du bestiaire de Gallien, frappée à Rome. Elle serait datée de 267-268.

Cette monnaie isolée pourrait avoir été utilisée comme médaille représentant le Christ avec sa couronne d'épines,



Fragment d'une cruche en grès avec monogramme du Christ.

comme le signale F. Reinert (1999), pour celle trouvée dans une tombe de l'église Saint-Nicolas à Luxembourg.

Il n'est pas étonnant que des vestiges de différentes époques soient découverts à cet endroit. La butte Saint-Donat a été occupée depuis fort longtemps et, surtout, les importants travaux de la fin du 19^e siècle, en vue d'établir une distribution d'eau moderne dans la ville, ont établi en sous-sol deux grands réservoirs d'eau de 17,58 m de long sur 7,25 m de large sur 5,65 m de profondeur (5). Ces terrassements ont dû remuer et modifier considérablement le site et la structure du sous-sol. De ce fait, du matériel archéologique a été dispersé sur l'ensemble du périmètre prospecté.

Les futures interventions

Trois zones vont encore faire l'objet de travaux.

- L'accès du parvis de Saint-Donat à l'escalier doit être stabilisé.
- La base de l'escalier monumental et le bastion sud-ouest seront traités. Le sol de ces endroits doit être dégagé pour extraire les racines de renouée asiatique. Après stabilisation, les marches de la dernière volée doivent être remises en place.
- La courtine sud doit être nettoyée et stabilisée sur toute sa hauteur.

Bibliographie

- FAIRON G., 1994. Arlon : les fouilles dans l'officine carolingienne d'Autelbas, *Catalogue du musée d'Autelbas*, Arlon, p. 30-63.
- FAIRON G., 2013. Arlon/Arlon : Saint-Donat, mise en valeur de la portion sud-ouest de la fortification d'époque française, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 229-232.
- REINERT F., 1999. Luxembourg : les cimetières de l'église Saint-Nicolas, de l'église Saint-Jean et du couvent des Franciscains, *Le passé recomposé*, p. 278, n° 82.
- SEEWALDT P., 1990. *Rheinisches Steinzeug : Bestandskatalog des Rheinischen Landesmuseum*, Trier (Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier, 3), 169 p.

Arlon/Autelbas : sondages d'évaluation à Sterpenich

Christelle DRAILY

Des sondages ont été réalisés par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) à l'emplacement des futures éoliennes à Sterpenich (parc. cad. : Arlon, 3^e Div., Sect. G, n^{os} 2193^A, 2227^A et 2282^A) en juin 2012. Aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

Bertrix/Cugnon : découverte d'une annexe du château

Denis HENROTAY

La sécheresse exceptionnelle de 1976 avait révélé l'emplacement d'une ancienne fortification dans des prairies le long de la Semois. Deux campagnes de fouilles menées en 1977 et 1978 par G. Hossey et A. Matthys ont mis au jour une grosse tour de près de 24 m de côté, ainsi qu'une ferme et une basse-cour. Le matériel archéologique associé à ces structures couvrait une longue période. Le matériel céramique le plus ancien du type Andenne remonte aux 13^e-14^e siècles, le plus récent date du 17^e siècle. Un plan de cette époque indique l'emplacement de la tour entourée d'un large fossé accompagné d'un bâtiment de ferme. Un chemin appelé Chemin d'en bas correspond à la voirie actuelle légèrement en surplomb des terres inondables. Le contrôle d'un gué situé à quelques dizaines de mètres en amont est à l'origine de cette implantation.

Lors d'une demande de permis d'urbanisme concernant la construction d'une habitation le long de la rue actuelle et à l'est du château, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a estimé que le potentiel archéologique de la zone était élevé et qu'une opération

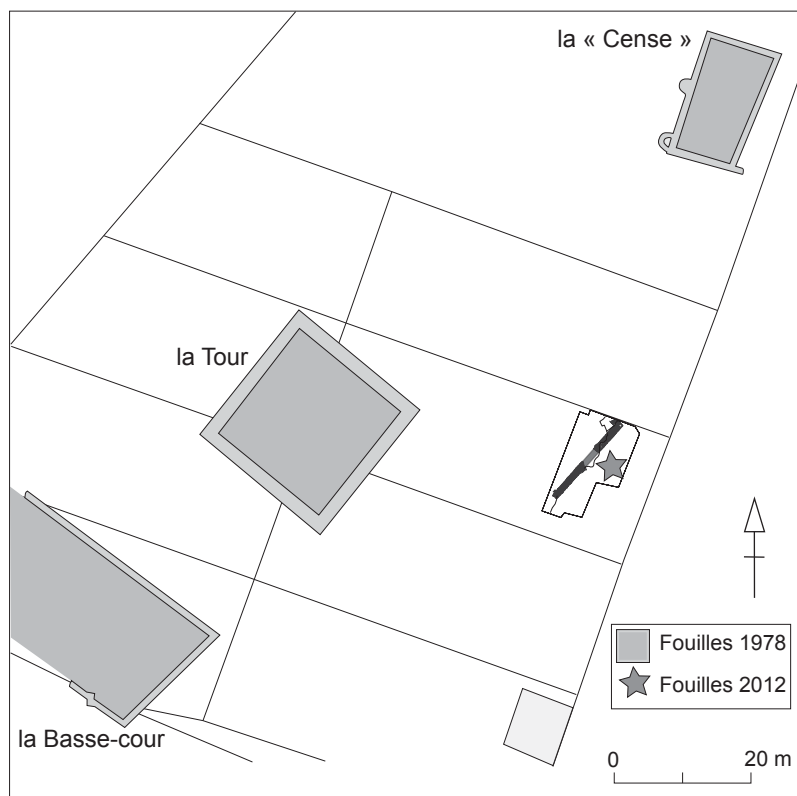


Angle du bâtiment découvert à l'emplacement de la future habitation.

préventive devait être menée. Les travaux de terrassement ont été réalisés en novembre 2012. Ils ont consisté à décaper le niveau de terre végétale à l'emplacement de la future maison. C'est l'angle d'un ancien bâtiment qui est apparu parallèle à la rue actuelle, sa longueur est d'au moins 15 m. Il n'est pas mentionné sur les cadastres anciens du 19^e siècle mais pourrait peut-être correspondre à un bâtiment repris sur la carte de Ferraris (1771-1778) et faire partie de l'ensemble castral. Les murs sont élevés en moellons de schiste liés à l'argile et présentent une largeur de 0,84 m. Le matériel céramique très rare est uniquement constitué de fragments de terre vernissée orange. Dans un futur proche, le raccordement à l'égouttage en direction de la Semois sera l'occasion de recouper l'autre mur gouttereau parallèle à celui découvert.

Bibliographie

- HOSSEY G. & MATTHYS A., 1979. *La forteresse médiévale de Cugnon*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 212), p. 27-29.



Plan de situation localisant le nouveau bâtiment découvert dans l'ensemble castral (infographie M.-N. Rosière, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).

Gouvy/Bovigny : empierrément à Courtil « Obourcy »

Christelle DRAILY, Aurélie THIÉBAUX
et Éric GOEMAERE

Les parcelles nécessaires à la construction de la route contournant le village de Courtil ayant été toutes acquises, les sondages entamés en 2011 ont été poursuivis en 2012, conduits par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine). Ils ont été effectués sur environ 8,5 ha (parc. cad. : Gouvy, 3^e Div., Sect. D, n^{os} 1861^C, 1864, 1866, 1868, 1867, 1949^A, 1950^D, 1929^C, 1922^D et Sect. E, n^{os} 1346^B, 1346^C, 1356^A, 1355^A, 1398^X, 1398^W, 1398^P, 1398^{N2}, 1398^{R2}, 1398^{S2}, 1397^{G2}, 1397^{F2}, 1397^{A2}, 1397^Z, 1397^{D2}, 1397^V, 1397^{C2}, 1757^{V2}, 1757^{S2}, 1757^{T2}, 1757^{Z2}, 1757^{G2}, 517^{K2}, 517^T, 517^{S2}, 517^{W2}, 517^{R2}, 517^{V2}, 1759/03^L, 1759/03^K, 1759/03^P, 1759/03^N, 1759/02^X, 1759/02^Z et 1759/02^S).

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (É.G.) et l'Université de Liège (A.T.) ont collaboré à l'étude du matériel archéologique découvert lors de ces travaux.

Dans la parcelle n^o 1949^A, un empierrément est/ouest de 12 m de long sur maximum 2 m de large a été dégagé. Aucun élément ne permet d'identifier sa fonction. Deux pierres à aiguiser et deux tessons de céramique y ont été mis au jour dont l'un est un grès de Siegburg de la deuxième moitié du 16^e siècle (identification D. Henrotay). Cet empierrément se trouve à une cinquantaine de mètres au sud du mur découvert en 2011 et qui était lui-même accompagné de tessons des 14^e et 16^e siècles. Comme dans le cas de la découverte de 2011, cet empierrément pourrait faire partie du hameau mentionné au lieu-dit « Bourcy » (Draily & Lambotte, 2013).

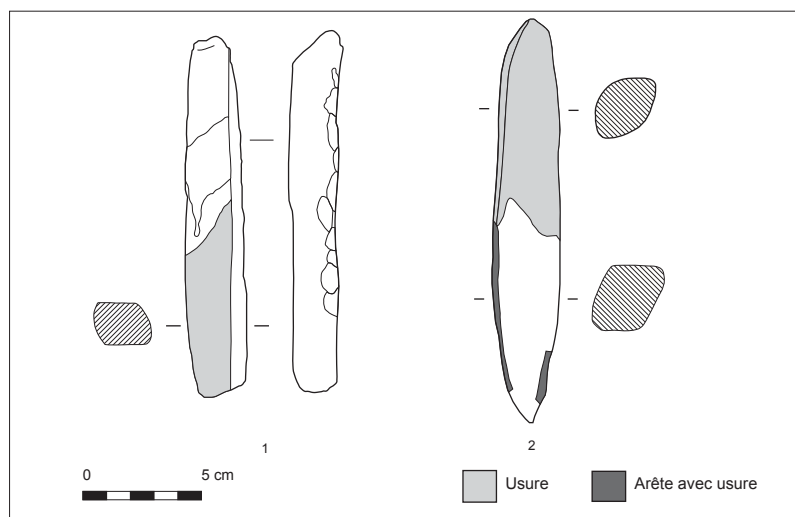
La première pierre à aiguiser (1) est en grès quartzitique moyen de teinte gris bleu. La forme générale est parallélépipédique. Les deux faces principales correspondent aux plans de stratification. Une de ces faces présente une zone d'usure marquée par l'autopolissage de la surface ; les grains de quartz y sont abrasés sans réavivage. La pierre perd donc progressivement sa capacité à aiguiser les métaux. Les faces latérales sont des plans de diaclases, obliques par rapport aux faces de stratification. Deux arêtes ont été retouchées par enlèvement d'éclats afin sans doute de redresser les faces latérales et d'obtenir un parallélépipède à section rectangulaire.

Le second aiguisoir (2) est en grès quartzitique fin de teinte gris bleu. La pierre est oblongue et de forme losangique. Les quatre faces présentent une zone d'usure localisée uniquement sur une extrémité de la pièce. Les arêtes de l'autre extrémité présentent une facette d'usure. La forme de cette pierre est similaire à celle des pierres à faux, type qui n'a, pour l'instant, pas encore été observé en Belgique aux périodes gauloises et romaines. L'origine probable des deux pierres est à trouver dans les grès et quartzites gris bleu du Praguien inférieur (ancien Coblencien Cb1a et Cb1b de la carte géologique Bovigny-Beho, publiée par M. Lohest en 1902). Ces roches affleurent à environ 2 km au nord de Courtil, dans les versants du Glain entre Bovigny au sud et la confluence entre le Glain et le ruisseau Eau de Ronce au nord. Pour être complet, notons que des pierres à faux (« sikèyes ») ont été produites à Cierreux et Rogery (commune de Bovigny) dans la même unité stratigraphique, au moins à partir de 1762 (Goemaere, 2008).

Les sondages de 2012 ont également longé le chemin au sud duquel une nécropole romaine a été en partie fouillée en 1930 (Breuer, 1930 ; Remy, 1983). L'extension exacte de ce cimetière étant inconnue, nous avons espéré le recouper lors de ces travaux mais il n'en fut rien.

Bibliographie

- DRAILY C. & LAMBOTTE B., 2013. Gouvy/Bovigny : base d'un mur à Courtil « Obourcy », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 233-234.
- GOEMAERE É., 2008. Les pierres à faux de Cierreux et Rogery, commune de Gouvy. In : *Ardoise et Coticule en Terre de Salm. Des Pierres & des Hommes. Les exploitations souterraines de la commune de Vielsalm : un patrimoine géologique, historique, culturel et biologique exceptionnel*, Bruxelles, Édition du Service géologique de Belgique (IRSNB) (Géosciences, 2), p. 258-263.
- REMY H., 1983. La nécropole romaine de la Haie de Jardin à Bovigny (Travaux du Service des fouilles – 1930). In : *Miscellanea archaeologica*



Deux pierres à aiguiser, Courtil « Obourcy ».

in honorem H. Roosens, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 255), p. 127-144.

Sources

■ BREUER J., 1930. Bovigny. Découvertes archéologiques, *Rapports du Service des Fouilles de l'État*, 1^{er} sem., p. 17-18.

Marche-en-Famenne/Aye : sondages d'évaluation

Christelle DRAILY et Bernard LAMBOTTE

Suite à l'extension du parc d'activité économique de Aye par la société Idélux (parc. cad. : Marche-en-Famenne, 2^e Div., Sect. A, n° 932^G), une évaluation du potentiel archéologique a été réalisée en mars 2012 par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine). Ces sondages n'ont concerné que le tracé de la voirie. Aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

Saint-Léger/Saint-Léger : découverte de la première église Saint-Léger

Denis HENROTAY et Guido HOSSEY

Le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a été sollicité par le Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger et par les propriétaires d'un ancien bâtiment à rénover dans le cœur du village.

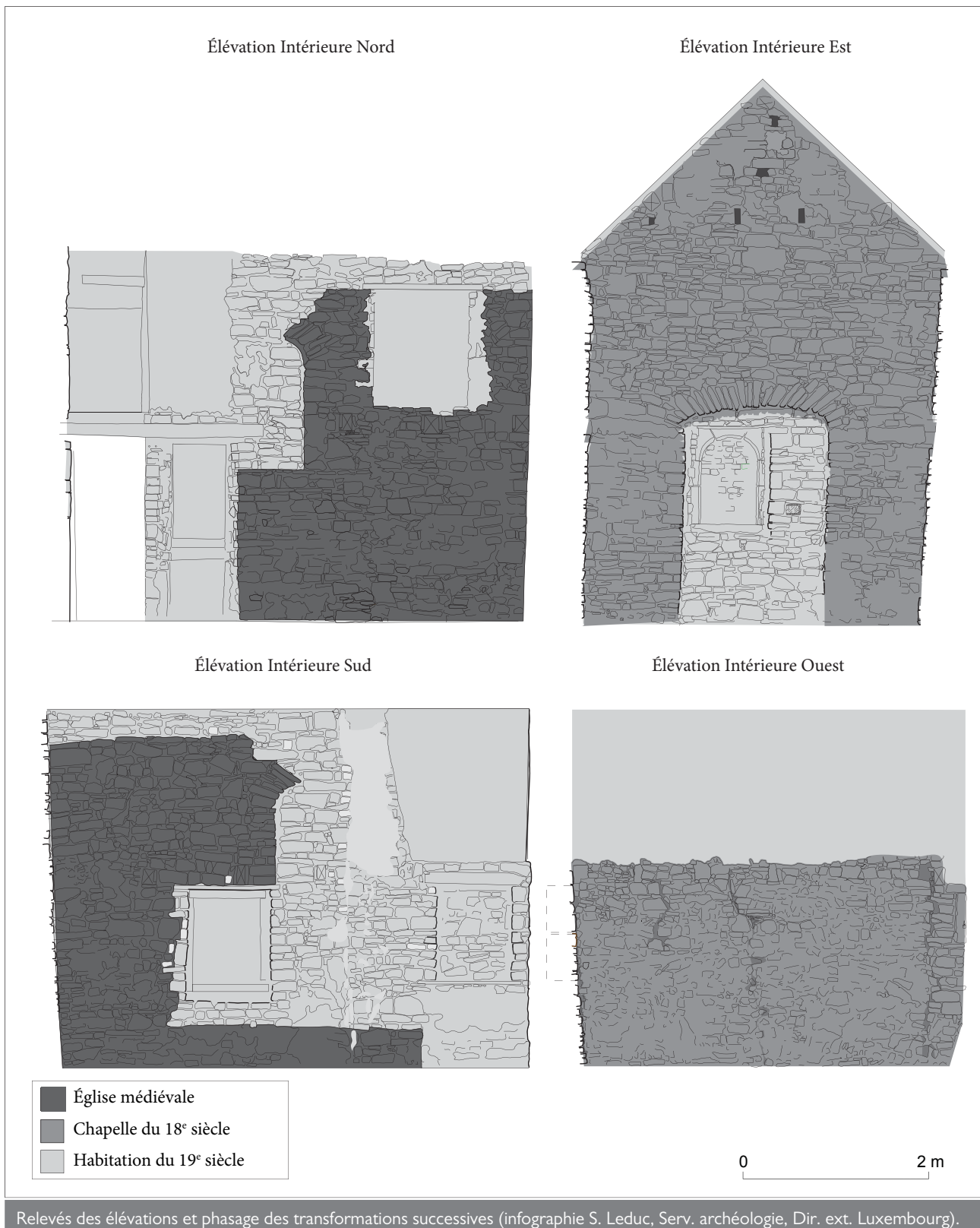
L'édifice est une ancienne habitation traditionnelle située sur la petite place du Chauffour au n° 22 (parc. cad. : Saint-Léger, 1^{re} Div., Sect. A, n° 567) qui forme un plateau au sommet d'une colline dominant la route qui vient de Virton. L'historiographie locale signale la présence à cet emplacement d'une ancienne église remplacée plus tard par une chapelle. La notice historique publiée par É. Tandel (1890) est la suivante : *Le village semble avoir pris son origine sur une colline à droite de la grand'route allant d'Arlon à Virton, et qui s'appelle encore aujourd'hui le Chauffour, à cause sans doute d'un ancien four à chaux qui s'y trouvait. Là s'élevait anciennement l'église qui, détruite plus tard pour être rebâtie sur l'emplacement actuel, fut remplacée par une petite chapelle actuellement convertie en maison. Là aussi était l'ancien cimetière comme en font foi les nombreux*

ossements retrouvés aux abords. L'édifice religieux recyclé en une habitation au début du 19^e siècle est visible sur la carte de Ferraris (1771-1778) sans que sa vocation religieuse soit signalée, contrairement à l'église bâtie à l'emplacement de l'actuelle.

Le propriétaire actuel a vidé l'espace intérieur de tout cloisonnement datant du 19^e siècle, ce qui a permis une rapide intervention d'étude du bâti avant les travaux de rénovation. Cependant, nos observations ont été limitées aux seuls parements intérieurs, puisque tous les enduits extérieurs ont été maintenus selon les souhaits du propriétaire. Une cave tardive creusée sur la moitié de la surface n'a pas apporté d'information quant à l'état de conservation du sous-sol. Trois grandes phases de construction ont été dégagées. La plus ancienne correspond à un édifice religieux dont seuls les deux fragments de murs gouttereaux nord et sud sont conservés. Chacun de ces murs présente dans sa partie supérieure la trace de l'ébrasement d'une fenêtre cintrée. La largeur intérieure est de dimensions modestes : de 3,5 à 4 m. La deuxième étape correspond au raccourcissement du bâtiment avec la construction des pignons est et ouest. La longueur intérieure est de 5 m. Les pignons sont très faiblement chaînés avec les deux murs gouttereaux, de nombreuses fissures en attestent. Le sommet du pignon ouest est tronqué pour ménager la construction d'une croupe logiquement orientée aux vents dominants, tandis que le bas du pignon est accueille le portail d'entrée. Une console en calcaire coquillier est conservée sur la face extérieure du portail et surmonte peut-être une clé complètement enduite. La notice de Tandel (1890) mentionne un millésime 1737 qui pourrait parfaitement être conservé caché sous l'enduit extérieur. Cette chapelle du début du 18^e siècle n'est donc pas orientée selon le schéma classique avec le chœur à l'est. Peut-être faut-il y voir les traces d'une réorganisation totale lors de la transformation de l'église en chapelle ?

La dernière phase décelée correspond à la transformation de la chapelle en logement. Outre le cloisonnement intérieur, de nombreuses modifications ont encore été apportées aux façades comme le percement d'une nouvelle porte et de fenêtres au rez-de-chaussée et, à l'étage, la construction d'une cheminée, l'aménagement d'une croupette en remplacement de la croupe, le léger rehaussement des murs gouttereaux pour obtenir une hauteur de pièce suffisante à l'étage. Le portail de la chapelle est partiellement obturé à cette époque. Une fenêtre est ménagée dans le remplissage, à cette occasion le fenestrage en pierre d'une ancienne baie a été récupéré. Nous n'avons malheureusement pas pu l'observer de l'extérieur.

En conclusion, la présence d'un édifice religieux au sommet du plateau du Chauffour est confirmée. Le cartulaire de l'abbaye d'Orval mentionne une église



à Saint-Léger dès 1222. À cette époque, un tiers de la dîme de Saint-Léger est partagée par Béatrix de Cutry avec l'abbaye d'Orval. Mais l'édifice découvert correspond-il à cette église filiale de celle d'Étalle ? La topographie des lieux légèrement à l'écart de l'habitat et sur une position dominante semble être un indice étayant une grande ancienneté du bâtiment. La présence

d'ossements est également indicatrice d'un cimetière paroissial. La visite décanale de 1628-1629 est éloquent sur la pauvreté extrême de l'église de Saint-Léger : il n'y a ni missel, ni calice, ni voûte, ni pavement, de plus les hosties et le ciboire ne sont pas conservés dans l'église qui est encombrée par les coffres des habitants. Le déplacement du lieu de culte vers le centre du village

doit avoir eu lieu avant la fin du 17^e siècle. La tour de l'église, dédiée à Saint-Léger, a été détruite en 1944 et portait le millésime de 1698, c'est celle représentée sur la carte de Ferraris.

Bibliographie

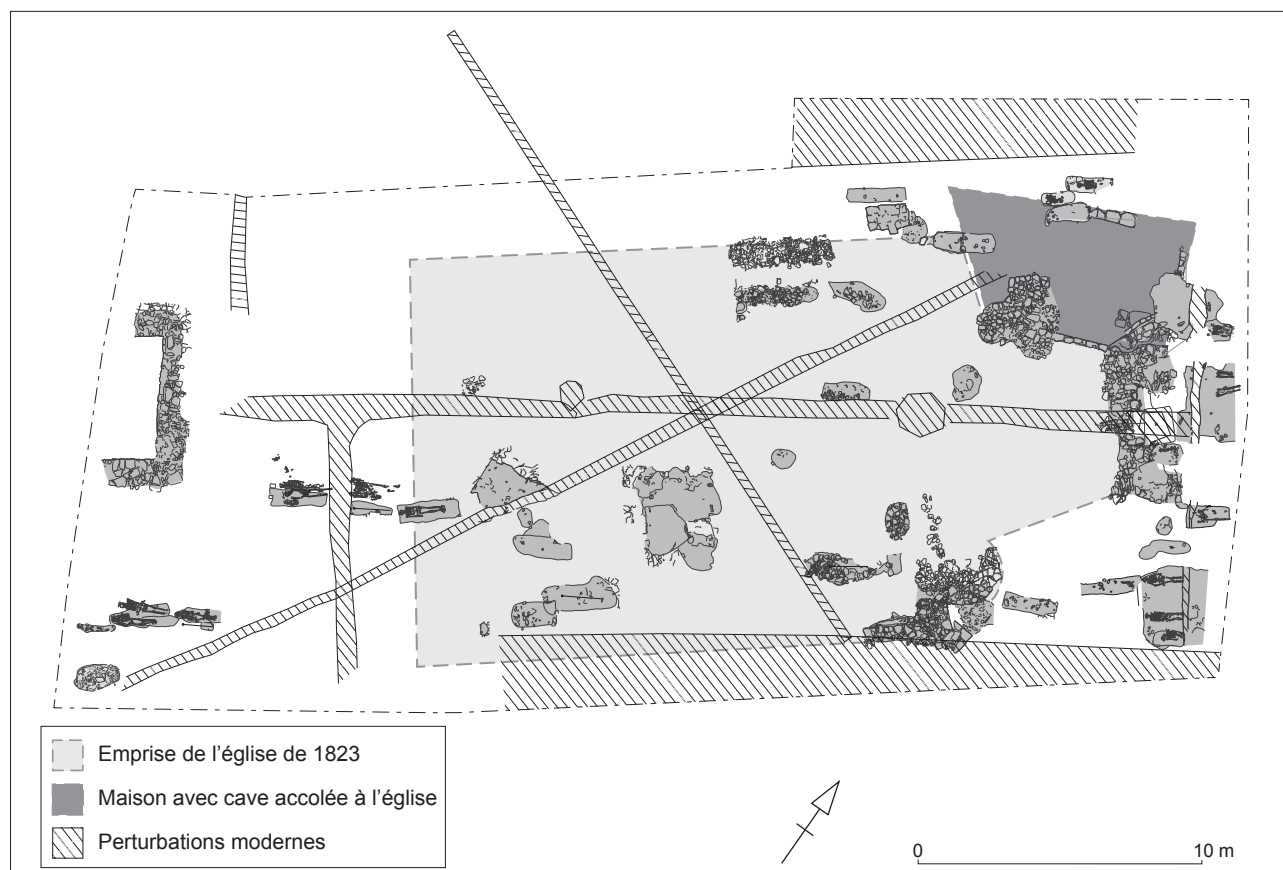
- KAISER J.B., 1928. *Das Archidiakonats Longuyon am Anfange des 17. Jahrhunderts (Visitationsbericht von 1628-1629)*, Colmar.
- TANDEL É., 1890. Les communes luxembourgeoises, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XXIII, p. 304-318.

Virton/Virton : découverte de l'ancienne église Saint-Laurent

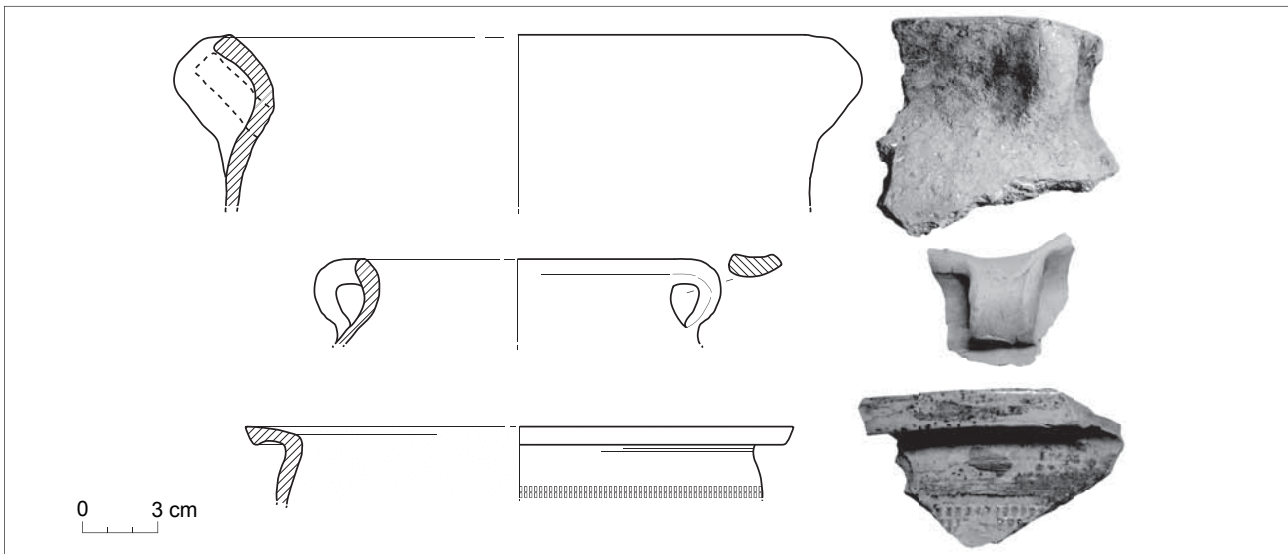
Denis HENROTAY

Une rénovation urbaine a été menée dans le cœur historique de Virton fin de l'année 2012. Jusqu'à présent, cet espace urbain n'avait fait l'objet d'aucune recherche archéologique. Seules quelques observations relatives au bâti avaient été relevées il y a quelques années (Henrotay & Mignot, 1997, p. 86). Un grand nombre de bâtiments actuels reposent sur un niveau de caves

antérieures, figeant ainsi un cadastre remontant à la fin du Moyen Âge. Plusieurs pignons en pierre qui peuvent être datés du 16^e siècle ont également été repérés, ils sont caractéristiques des bâtiments avec façades en pan-de-bois et en léger encorbellement surplombant la rue. Les soubassements du 16^e siècle de la Grand-Poste ont fait l'objet d'un rapide relevé avant leur démolition en 2006 (Henrotay, 2008, p. 184-185). Lors de la nouvelle demande de permis d'urbanisme dans le centre ancien, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Luxembourg (DGO4 / Département du patrimoine) a estimé que le potentiel archéologique de la zone était très élevé et qu'une opération préventive devait être menée. En effet, l'église Saint-Laurent actuelle a été déplacée au début du 19^e siècle pour libérer une large esplanade. Les travaux entamés en octobre 2012 étaient localisés non seulement à l'avant de l'église actuelle sur la place Nestor Outer mais aussi sur l'emprise de la rue Sainte-Catherine, de la rue de la Prison et de la Grand-Place qui jouxte le bas-côté ouest de la nouvelle église. Ils ont consisté à remplacer les anciens pavés en grès local par un revêtement en pavés en ciment. Le réseau d'égouttage a été en partie renouvelé, modifiant encore une fois le sous-sol des voiries. La roche en place est apparue immédiatement sous l'enrochement en béton de toutes les voiries, laissant apparaître une série de vestiges.



Plan général des structures et emprise de l'ancienne église Saint-Laurent (infographie S. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).



Céramiques médiévales découvertes dans le comblement d'une petite cave (infographie S. Leduc, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg).

Un angle d'une cave médiévale a été découvert à l'extrémité est du décapage de la place Nestor Outer. Cette structure conservée a en partie été détruite par une profonde tranchée moderne destinée à l'égouttage et est en partie recouverte par la Grand-Rue actuelle. Plusieurs sépultures en pleine terre sont venues s'installer dans la partie supérieure du comblement. La cave est creusée dans le rocher sur une profondeur de 1 m et présente un fond plat. Le comblement est constitué de terre brune et de nombreuses pierres informes. Quelques éléments céramiques sont à signaler comme la partie supérieure d'un vase à cuire du type *kugeltopf* avec système de suspension. La forme est globulaire et réalisée en argile grossière de couleur brun sombre avec dégraissant coquillier. Une comparaison peut être trouvée avec une céramique mise au jour à Hamipré (Cahen-Delhaye, Gratia & Cahen, 1978, p. 27-29). Un autre vase est muni d'une petite anse et réalisé dans une pâte fine cuite en atmosphère oxydante cette fois. Ce type d'objet fréquemment rencontré dans les contextes luxembourgeois fait l'objet d'une datation large comprise entre les 8^e et 12^e siècles. Un troisième objet est un bol avec lèvre en rebord plat, il est orné d'une glaçure plombifère orangée et d'un décor à la molette formant une bande de rectangles verticaux. Cette céramique peut être rapprochée de la typologie d'Andenne Ia et Ib et datée de la fin du 11^e siècle jusqu'au troisième quart du 12^e siècle.

Le cimetière paroissial n'est plus situé aux abords de l'église Saint-Laurent depuis le 18^e siècle puisqu'il n'est plus visible sur la carte des Pays-Bas autrichiens dressée par le comte de Ferraris (1771-1778). À cette époque, il occupe déjà son emplacement actuel auprès de l'ancien couvent des croisés. Il est attesté à cet endroit avant 1388. La pratique de l'inhumation a perduré

à l'intérieur de l'édifice de culte comme en témoigne la liste des notables qui y seront enterrés jusqu'en 1784. Les tombes anciennes ont été extraites lors de la démolition de l'église, cependant une vingtaine de sépultures ont encore été découvertes sur l'emprise de la place Nestor Outer. Ceci n'est pas étonnant puisque déjà lors de la pose des conduites d'eau de nombreux ossements étaient apparus. Cette fois, les sépultures



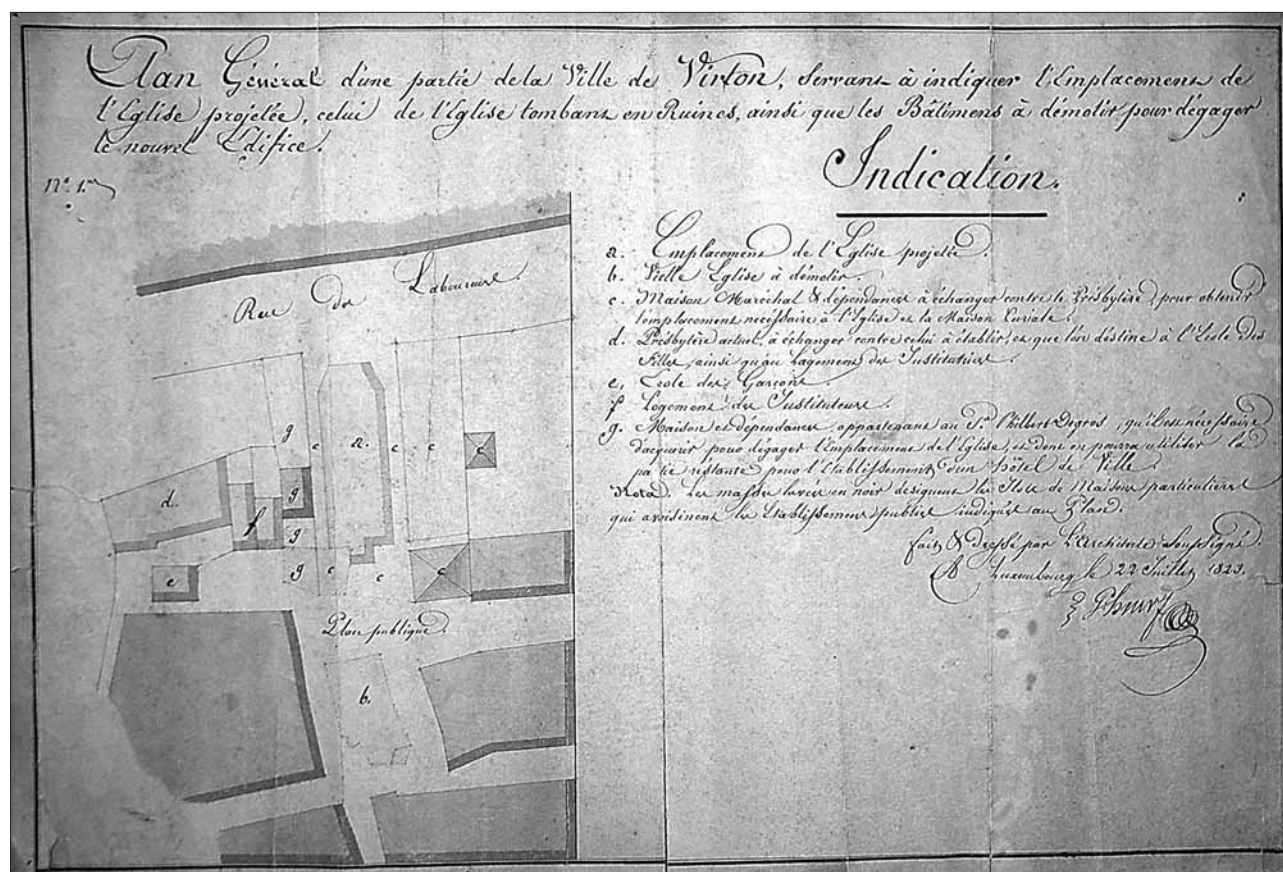
Dégagement d'un squelette inhumé à l'intérieur de l'ancienne église.

ont été fouillées et relevées. Hormis quelques perles de chapelet en os, aucun mobilier n'accompagnait les défunts. L'observation de ces sépultures n'a pas été inutile puisqu'elle a permis d'observer le recouplement de plusieurs inhumations par les rares vestiges de fondation de l'ancienne église et d'établir avec certitude qu'il ne s'agit pas de l'édifice primitif.

L'ancienne église Saint-Laurent a été pratiquement entièrement détruite au début du 19^e siècle mais également lors de la réfection de la place en 1965. L'angle du bas-côté sud avec sa jonction avec le chœur à pans coupés et l'extrémité du chœur sont les seuls éléments retrouvés. Un alignement de plusieurs caveaux entièrement comblés de pierres matérialise l'axe du bas-côté nord. Un document essentiel a pourtant confirmé nos observations effectuées sur le terrain. Il s'agit du plan réalisé en 1823 par l'architecte français Georges Henry et qui est conservé dans les collections du Musée gaumais. Les édifices à détruire (repris sous la lettre c) ou à maintenir autour de l'église à construire sont localisés avec précision. L'ancienne église est reprise sous la lettre b et présente un plan difforme avec un chœur orienté au nord-est vers la Grand-Rue. Le plan mis à l'échelle se superpose parfaitement aux vestiges découverts sur le terrain. Une explication au plan peu conventionnel du chœur a été trouvée lors des fouilles. Les vestiges d'une cave construite en larges moellons bien appareillés sont

accolés contre le flanc nord du chevet, ils correspondent au sous-sol de boutiques. Les textes mentionnent leur présence dès 1574 (Roger, 1932, p. 519). Leurs propriétaires successifs reconstruisirent parfois ces bâtiments, comme Gustin Couzet, bourgeois de Virton, qui érige une nouvelle maison en 1622 (Roger, 1932, p. 521). L'église médiévale qui relevait au 12^e siècle du chapitre de l'église collégiale Sainte-Agathe de Longuyon a été incendiée en 1542 par les troupes du duc d'Orléans. La visite archidiaconale de 1570 indique que les travaux de restauration sont en cours. La forme du chœur à pans coupés mentionné sur le plan de 1823 indique plutôt une reconstruction à situer durant le 17^e siècle. Les recouplements de tombes signalent également une modification du plan de la nef. L'église médiévale a quant à elle entièrement disparu depuis bien longtemps.

L'urbanisation de la première moitié du 19^e siècle a consisté à mettre en évidence le nouveau lieu de culte de style néo-classique mais aussi à intégrer de nouveaux quartiers à la ville qui jusqu'alors était restée enfermée à l'arrière de son enceinte urbaine. Un bâtiment visible sur le plan de 1823 et repris sous la lettre c est détruit pour créer une place qui ouvre la ville ancienne vers son extension contemporaine et son boulevard périphérique qui occupe l'espace en avant des fossés. Les vestiges de ce bâtiment ont été repérés lors des terrassements. Plus tard, lors de la construction de la gare ferroviaire, un



Plan de 1823 localisant l'église à démolir (b) ainsi que la nouvelle à bâtir (a). Original © Collection Musée gaumais – B-Virton.

nouvel axe urbanistique est créé lors du tracé de la rue Bouvier dans le prolongement de la place qui borde le côté nord de la nouvelle église. Il faut encore signaler la découverte de deux citernes dont l'une était enduite de mortier au tuileau, qui devaient être utilisées comme réserve d'eau lors des incendies. L'une était mitoyenne du bâtiment détruit en 1840 et l'autre était implantée juste en face de l'entrée de l'église.

En conclusion, si certains aspects de l'opération ont été décevants, de nombreuses hypothèses ont été écartées comme la présence éventuelle d'un château ou tout simplement d'un réseau de souterrains.

Bibliographie

- CAHEN-DELHAYE A., GRATIA H. & CAHEN D., 1978. *Quelques découvertes récentes en Ardenne. Âge du Fer et époque carolingienne*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 202).
- HENROTAY D., 2008. Virton/Virton : un bâtiment du XVI^e siècle sous l'ancienne Grand-Poste, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 184-185.
- HENROTAY D. & MIGNOT P., 1997. Quand l'archéologie s'intéresse à ce qui se trouve au-dessus du sol ou l'archéologue face à l'architecte, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 19-20, p. 78-89.
- ROGER P., 1932. *Notices historiques sur Virton*, Virton.



Namur

Fouilles du fossé médiéval de la cour de la ferme de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort (photo C. Frébutte, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).



Carte administrative des communes de la province de Namur visées par les notices.

- ▲ Commune dont la localité du même nom est concernée
- △ Commune dont la localité du même nom n'est pas concernée
- Autre localité concernée

Éditorial

À l'instar des années précédentes, l'activité archéologique 2012 en province de Namur comprend des travaux effectués par le monde associatif et des institutions universitaires et les missions du Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine).

En suivant un ordre chronologique, synthétisons tout d'abord la première catégorie. Celle-ci intègre huit interventions de programme, trois expositions et des tâches associées à l'entretien et à la restauration de ruines.

La période paléolithique a été abordée sur deux sites : la grotte Scladina à Andenne/Sclayn (asbl Archéologie andennaise et Service de Préhistoire de l'ULg) et le Trou de l'Abîme à Couvin (ULg, Direction de l'archéologie et CReA-Patrimoine/ULB).

Au niveau méthodologique, la compréhension des occupations de la grotte Scladina a entraîné la systématisation de techniques d'enregistrement couplant photographies et dessins. Cette démarche s'inscrit dans la pluridisciplinarité des recherches car elle résulte d'un consensus entre l'archéologie et la géologie. Dans un laps de temps plus court, elle permet d'assurer un support documentaire étoffé, indispensable à l'appréhension de la dynamique des dépôts sédimentaires et de la position des matériels anthropologiques et archéologiques. Dans cette perspective, la méthode utilisée est une étape vers une photogrammétrie et des modélisations 3D globales du site.

À Couvin, les recherches de terrain se sont clôturées en 2012 et cèdent dorénavant la place aux multiples études de post-fouille. La confrontation des analyses, particulièrement en matière paléoenvironnementale et chronostratigraphique, sera déterminante pour décoder la complexité de la stratigraphie qui intègre des niveaux du Paléolithique moyen aux Temps modernes, voire à l'époque contemporaine.

Avant de tourner la page de la Préhistoire, épinglons la reconnaissance le 12 décembre 2012, par la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la dixième institution muséale en province de Namur : le Musée de la Haute-Meuse préhistorique. Ce pôle qui se situe dans la vieille ferme du Prieuré de Godinne (Yvoir) a accueilli, d'avril à octobre 2012, l'exposition « Réveillons-les ! Défunts et sépultures préhistoriques ». L'asbl Archéologie andennaise a offert l'opportunité de découvrir une autre facette régionale des époques paléolithique et néolithique avec l'exposition « Trésors préhistoriques andennais » ; inauguré en juin 2011, cet événement s'est achevé en décembre 2012.

La Protohistoire a été touchée par les recherches de l'asbl Forges Saint-Roch sur le site fortifié du « Plateau des Cinqes » à Viroinval/Olloy-sur-Viroin. La fouille minutieuse de la porte d'accès occidentale et de ses abords se termine progressivement. Elle a livré un lot d'informations architecturales fondamentales pour des études comparatives et des essais de restitution, ainsi que des données précisant le phasage des occupations laténiennes. De plus, la connaissance de la chronologie générale s'affine grâce à l'étude des 1 211 tessons recueillis sur le site entre 2003 et 2011.

Le Trou de Han à Rochefort/Han-sur-Lesse, site emblématique de la Protohistoire belge, a connu une reprise d'activités archéologiques en 2012. Le Centre de Recherches archéologiques fluviales (CRAF) y a effectué des opérations techniques et logistiques préparatoires aux fouilles des dépôts sensibles, et ce tant en milieu subaquatique que sur les berges.

Deux programmes d'étude sur des contextes d'occupation régionaux motivent la poursuite d'investigations consacrées à l'implantation gallo-romaine de « La Tonne de Bière » à Philippeville/Fagnolle et à la villa du Clavia à Ohey/Évelette.

À « La Tonne de Bière », les recherches du CREA-Patrimoine de l'ULB sont en lien avec l'étude de l'évolution tardo-romaine de l'occupation de la région du Viroin. L'intérêt s'est porté sur les abords de la grande fosse d'extraction du substrat limoneux qui fut réutilisée en mare, puis colmatée par des terres noires riches en mobilier de la seconde moitié du 4^e siècle. L'environnement de cet aménagement est caractérisé par la présence de plus d'une cinquantaine de trous de poteaux.

L'appréhension par le Service de Jeunesse archeolo-J de l'évolution du monde rural en Condroz namurois explique l'ouverture d'un nouveau secteur de fouille sur le site de la villa du Clavia. Cette opération a permis de compléter l'extension de l'installation et de confirmer, grâce aux vestiges exhumés, l'abandon de l'exploitation durant le 3^e siècle.

L'intervention de programme du village médiéval de Haltinne (Gesves), siège d'une seigneurie, s'inscrit dans l'étude ci-dessus mentionnée développée par le Service de Jeunesse archeolo-J. Le principal résultat est la découverte, entre l'ancienne église et la motte castrale, d'un élément structurant, à savoir un chemin contemporain des premiers indices d'occupation du 12^e siècle.

Dans le cadre de ses missions pour élaborer un projet d'accessibilité, de gestion commune et de valorisation des sites médiévaux mosans, propriétés de la Wallonie, la Maison du Patrimoine médiéval mosan a organisé une exposition intitulée « La Meuse, les Hommes » et a veillé à l'entretien des sites fortifiés de Poilvache, Samson, Crèvecoeur et Château-Thierry. De plus, son personnel a suivi avec l'expertise de M. J. de Pierpont l'exécution des travaux de consolidation et de restauration des ruines de la fortification de Crèvecoeur à Bouvignes-sur-Meuse (Dinant).

Enfin, signe de l'emprise chronologique croissante de l'archéologie, l'époque contemporaine a reçu un projet qui lui est uniquement dédié : la fouille d'un ermitage philosophique datant du 19^e siècle, celui d'Edmond Hoffschmidt à Rochefort/Ave-et-Auffe. L'asbl Les Amis de l'Ermite de Resteigne s'est attaché à y dégager les deux bâtiments qui le composent, à commencer par le fournil.

L'activité du Service de l'archéologie inclut bien entendu de nombreuses interventions préventives de terrain dont : huit fouilles en milieu urbain (Dinant, Namur, Philippeville) qui ont touché 770 m² ; quatorze fouilles en milieu rural (à Gesves, Namur/Bouge, Namur/Suarlée, Ohey/Haillet, Ohey/Jallet, Onhaye/Onhaye, Rochefort et Viroinval/Nismes) qui ont traité 5 700 m² ; six opérations de sondages diagnostics couvrant 20 ha (à Andenne/Namèche, Namur/Bouge, Namur/Suarlée et Rochefort) ; huit surveillances de terrassement (à Andenne/Andenelle, Dinant, Gembloux/Ernage, Namur, Namur/Saint-Servais et Rochefort) ; deux prospections géophysiques à Ciney (collégiale Saint-Nicolas) et Namur (place Marché-aux-Légumes), en collaboration avec l'asbl Argephy ; quatre études de bâti (à Dinant, rue Courte Saint-Roch pour laquelle on regrettera l'absence de notice ; Ohey/Jallet, ancienne église Saint-Martin ; Onhaye, ferme de Miavoye ; Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy).

À l'exception de la Préhistoire, toutes les périodes sont concernées par ces investigations. La Protohistoire est attestée par des fosses Hallstatt B-C à Namur/Bouge et sur le plateau du Gerny à Rochefort ; ce dernier lieu a aussi fourni des structures laténiennes (tombes ?). Au Haut-Empire sont attribuées des traces d'occupation dans le jardin de la Maison Legrand à Namur et une tombe à incinération à la rue Saint-Martin à Dinant. Le « Tienne del Baticulle » à Viroinval/Nismes a livré deux sépultures tardo-antiques. La période mérovingienne est évoquée par des fondations d'un possible oratoire à Ohey/Jallet et par un bâtiment et des sépultures également rencontrés sur le site de la rue Saint-Martin

à Dinant. Des témoignages du Bas Moyen Âge et des Temps modernes ont notamment été mis au jour à Ohey/Haillet (habitat groupé et chemin des 10^e-11^e siècles), à Ohey/Jallet (édifice religieux et sépultures), à Rochefort (éléments du 15^e au 18^e siècle d'un ensemble abbatial) et à Namur/Bouge (bivouacs datant du 15^e-16^e siècle au 17^e siècle).

L'incidence archéologique de plusieurs projets de restauration et de valorisation de biens classés a suscité des analyses approfondies. Citons, à titre d'exemple pour souligner la variété des biens concernés, les dossiers relatifs à : des monuments religieux telles la collégiale Saint-Nicolas à Ciney, l'église Saint-Jean-Baptiste à Namur, la chapelle Sainte-Odile de Rochefort/Hamerenne ; des sites fortifiés tels des édifices de la citadelle de Namur, le château comtal de Rochefort ; des monuments civils publics ou privés tels l'ancien Mont-de-piété et la Halle-al'Chair à Namur, la ferme de Robersart à Floreffe, la Maison du Marichaux à Vresse-sur-Semois/Bohan...

Parallèlement, le service a répondu à de multiples tâches administratives, scientifiques et techniques qui vont de l'analyse des demandes de permis d'urbanisme à la conception de marchés de service, de protocoles d'accord de fouille avec les aménageurs... Épinglons les progrès de la couverture de l'Inventaire des sites archéologiques et du zonage, et l'achèvement du reconditionnement des collections archéologiques.

En matière de diffusion, le personnel a contribué aux expositions « Marbres jaspés de Saint-Remy et de la région de Rochefort » (Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy), « Sous nos pieds, quelle histoire ! À la découverte du passé archéologique de La Bruyère » (Rhisnes, Maison de la Mémoire rurale) et « La Meuse, les Hommes » (Bouvignes-sur-Meuse, Maison du Patrimoine médiéval mosan).

Dans une perspective de sensibilisation à l'importance du patrimoine archéologique et à sa gestion intégrée, des visites guidées de chantier et de nombreux exposés ont été proposés au public et différents contacts ont été noués avec des pouvoirs communaux.

Cette démarche est d'autant plus pertinente à l'heure de l'aggravation du pillage du patrimoine archéologique par les utilisateurs de détecteurs de métaux. La destruction partielle d'une tombe gallo-romaine à Viroinval/Nismes est exemplative de ce phénomène. Soulignons que ce d'aucuns nomment pudiquement la « détection de loisir » constitue une pratique strictement illégale et spoliatrice d'un héritage culturel précieux et fragile. En dehors de recherches programmées, conditionnées à une autorisation ministérielle, seuls les sites archéologiques destinés à être détruits

Visite guidée du chantier de l'ancienne église Saint-Martin à Ohey/Jallet.



par des aménagements modernes suscitent des fouilles. Les autres sites connus doivent être épargnés, protégés et non consommés par quelques hobbies douteux. Ils composent en effet une réserve archéologique au sens du décret de la Région wallonne du 10 avril 2003 qui ratifie la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique de La Valette.

L'exercice 2012 nous invite à constater une nouvelle fois qu'aucune solution de fond n'a contrecarré le déficit en personnel du Service de l'archéologie. Pourtant, des défis significatifs se multiplient. Pensons à l'impact des infrastructures d'assainissement des eaux, de vastes projets immobiliers et de la création ou de l'extension de zones d'activité économique... Bien sûr, toute gestion impose des choix prioritaires mais jusqu'où placer le curseur de notre responsabilité morale, faute de moyens ? Cette même carence explique le nombre insuffisant de rapports de fouilles, pourtant essentiels à la sauvegarde et à la transmission des informations recueillies.

Malgré cette situation interpellante, la gestion globale du patrimoine archéologique de la province de Namur a pu être menée en 2012 grâce au dévouement du personnel du Service de l'archéologie et des partenaires du monde associatif et des facultés universitaires. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Terminons en réinsistant sur l'importance sociétale de l'archéologie. La quintessence de cette discipline dépasse en effet le simple aspect matériel. Ses apports scientifiques et l'engouement du public à son égard démontrent qu'elle compose le fil d'Ariane qui nous unit aux humanités passées et à celles en devenir. Son utilité publique est dès lors loin d'être négligeable et constitue un enjeu culturel majeur.

Christian FRÉBUTTE

PRÉHISTOIRE

Andenne/Sclayn : grotte Scladina, mise au point d'une méthode de relevés stratigraphiques combinant photographie, dessin et modélisation 3D

Kévin DI MODICA, Stéphane PIRSON,
Grégory ABRAMS et Dominique BONJEAN

Introduction

À Scladina, la complexité du remplissage sédimentaire (Pirson, 2007) nécessite un enregistrement régulier des coupes stratigraphiques séparant chacune des phases de fouille. L'année 2012 a notamment été consacrée à l'élaboration d'une méthode de relevé rapide, adaptée au rythme continu des travaux de terrain, et générant des documents dont la précision est suffisante pour permettre leur exploitation dans le cadre de l'interprétation géologique globale du remplissage de la cavité.

Le système présenté ici, combinant les techniques photographiques et de dessin, découle de fructueuses discussions entre l'équipe de terrain et le stratigraphe. Il tient compte des objectifs et des impératifs liés aux différentes disciplines impliquées, aux caractéristiques topographiques du gisement ainsi qu'aux ressources humaines et matérielles disponibles.

Le présent article est à concevoir comme une réflexion méthodologique. Il dresse un bilan intermédiaire de la méthode actuellement employée sur le terrain, laquelle est toujours en cours d'élaboration. Toutes les étapes de la chaîne opératoire présentée ci-dessous n'ont pas encore été éprouvées avec la même intensité, et de nouvelles techniques de relevé sont en cours de test afin de tenir compte, tout particulièrement, de l'amélioration constante des systèmes de capture numériques et des ressources logicielles.

Problématique

Les dépôts de Scladina enregistrent actuellement plus de 120 couches pour une épaisseur maximale cumulée d'environ 15 m alors que la cavité en elle-même présente une hauteur moyenne d'à peine 6 m. Ces couches, s'érodant successivement et articulées selon des géométries parfois complexes inhérentes à la dynamique sédimentaire et aux cryoturbations, ne sont pas systématiquement représentées sur toute la surface du gisement et varient latéralement en épaisseur (Pirson, 2007). En conséquence, les observations

stratigraphiques faites à un endroit donné ne sont pas reproductibles à l'ensemble du gisement : la succession des dépôts rencontrée fluctue d'une zone à l'autre.

Dans de telles conditions, la compréhension globale du site ne peut s'opérer à l'aide des seules coupes périphériques ceinturant une large zone de fouille. La multiplication du nombre de relevés s'avère capitale afin de contrôler au mieux l'évolution des géométries dans l'espace et les variations latérales du lithofaciès des dépôts. Tout en tenant compte des possibilités offertes par le terrain et de la subtilité des éléments à enregistrer, on peut considérer que l'enregistrement, tous les mètres, de coupes tant longitudinales que transversales constitue un standard acceptable.

Un tel contrôle est important pour une compréhension optimale de la position du matériel archéologique, combinant répartitions spatiale et stratigraphique, mais aussi pour l'évaluation de son degré de remaniement. L'approche microstratigraphique lors de la fouille (Bonjean, 2009 ; Bonjean *et al.*, 2009), couplée à l'enregistrement fréquent des géométries des dépôts, permet d'interpréter correctement l'origine de la position du matériel archéologique : processus naturels (dynamique sédimentaire et/ou processus taphonomiques) et/ou héritage direct de l'organisation spatiale anthropique de l'espace occupé.

Classiquement, le relevé des coupes stratigraphiques à Scladina s'opère par un dessin à l'échelle 1/20. Cette méthode méticuleuse et laborieuse présente l'avantage d'intégrer, aux éléments aisément reconnaissables et systématiquement enregistrés par les archéologues (limites physiques visibles, principaux blocs), d'autres plus discrets mais nécessaires à la compréhension de l'histoire du remplissage (présence de galets, orientation préférentielle de la fraction grossière, structures sédimentaires, etc.). Par contre, il ne permet pas d'enregistrer complètement l'aspect visuel de la coupe, notamment les teintes des sédiments et l'aspect de la fraction grossière, bien que les descriptions accompagnant le dessin et les trames utilisées restituent partiellement ces informations. Le dessin revêt aussi un caractère subjectif : d'importantes différences peuvent apparaître d'un opérateur à l'autre, selon sa formation, son niveau d'expérience et sa compréhension globale du gisement.

L'enregistrement photographique d'informations stratigraphiques est systématisé à Scladina depuis 2007. Cette technique est privilégiée par les archéologues car elle est rapide et s'intercale aisément entre deux phases de fouille. Elle permet aussi d'enregistrer l'apparence générale de la coupe, facilitant ainsi le dialogue entre les documents archivés et les coupes conservées sur terrain. De plus, les photos d'artefacts dans leur contexte sédimentaire sont d'une aide précieuse lors de l'analyse du matériel archéologique. Par contre, cette méthode de travail présente un certain nombre d'inconvénients tels que des problèmes de parallaxe, de distorsion lenticulaire, de positionnement dans l'espace, de contrôle de l'horizontalité sur de longues distances et d'homogénéité des teintes d'un cliché à l'autre. Elle n'autorise pas non plus l'enregistrement de l'ensemble des limites de couches : seules les plus évidentes apparaissent à la photo. Enfin, certains détails nécessaires au géologue pour la compréhension des dépôts ne figurent pas, ou alors pas aussi clairement que lorsqu'ils sont mis en évidence sur un dessin, comme les relations précises entre matrice et éléments grossiers.

L'expérience a montré que l'enregistrement des éléments nécessaires à la compréhension de la dynamique sédimentaire et à l'interprétation paléoclimatique du gisement est effectué de manière bien plus performante par le géologue en charge de l'étude du site que par l'équipe d'archéologues. Idéalement donc, le suivi stratigraphique devrait être conduit par le géologue lui-même, intervenant sur le terrain au gré des besoins générés par la fouille.

Cette vision se heurte évidemment aux réalités matérielles. La réalisation de dessins de coupe détaillés réclame un investissement conséquent en temps. Idéalement, le stratigraphe devrait être détaché en permanence à Scladina puisqu'on y opère une fouille continue. En l'état actuel des choses, la présence à temps plein d'un géologue en charge du suivi stratigraphique est irréaliste en raison à la fois de contraintes liées à la disponibilité des ressources humaines et des conséquences budgétaires d'un engagement supplémentaire.

Une solution a donc dû être trouvée, qui permette de combiner la rapidité de l'enregistrement et l'intervention du géologue. De nombreuses discussions ont abouti à la mise au point d'une méthode de relevé combinant avantageusement photographies et dessins. L'ensemble de la chaîne opératoire n'est pas menée par un opérateur unique ; une part importante du relevé est effectuée par l'équipe de terrain, afin de soulager le géologue qui peut alors se concentrer sur l'enregistrement des éléments nécessaires à la compréhension du remplissage.

Méthode

La méthode décrite ici constitue un cas de figure idéal. Les circonstances de fouille et/ou la configuration du terrain n'autorisent parfois pas son développement tel quel, et des adaptations doivent alors être réalisées concernant les paramètres de prise de vue.

Dans un premier temps, le nettoyage fin de la coupe est opéré par les fouilleurs. Des ficelles parallèles sont disposées tous les 50 cm afin de matérialiser les axes verticaux et horizontaux en relation avec le carroyage de référence.

La coupe est éclairée à l'aide de plusieurs spots halogènes de 500 W disposés par deux sur des mâts espacés de 1 m, parallèlement à la coupe et éloignés de 2 m de celle-ci. La disposition des spots est effectuée afin de réduire les ombres portées et d'offrir un éclairage homogène sur l'ensemble de la coupe à photographier.

La prise des photos s'effectue à l'aide d'un appareil photo réflex numérique (Canon Eos 600D). La balance des blancs est paramétrée manuellement en fonction de la luminosité ambiante. Le relevé s'effectue en plusieurs clichés pris perpendiculairement à la coupe, l'opérateur étant placé entre deux mâts de spots. La prise de plusieurs photographies permet de réduire les problèmes de parallaxes. Chacune couvre 2,5 m sur 1,5 m, dont seul le centre de 1,5 m sur 1 m sera exploité.

Chaque image est ensuite retouchée individuellement sur ordinateur à l'aide d'un logiciel adapté (Photoshop) afin de corriger la distorsion lenticulaire (correction automatisée en fonction du modèle d'appareil photo, de l'objectif employé et de la focale utilisée), de redresser la coupe et de la mettre à l'échelle 1/1. Les repères horizontaux et verticaux que constitue le carroyage matérialisé sur les coupes sont confrontés à une grille de repères générée par le logiciel jusqu'à obtenir une correspondance la plus exacte possible entre le carroyage figuré sur la photo et cette grille.

Toujours à l'échelle 1/1, les différentes photographies composant le relevé sont ensuite assemblées. Seul le cœur de chaque cliché est pris en compte afin d'éviter au maximum les problèmes de parallaxes et d'éventuelles erreurs dans la correction lenticulaire effectuée par le logiciel. Le document final obtenu par ce procédé est donc une photocomposition à l'échelle 1/1 de la coupe relevée.

Ce document réalisé, il peut ensuite être imprimé à l'échelle 1/10. Un retour sur le terrain est alors programmé afin de surligner, sur la photocomposition, les limites séparant les couches ainsi que les différents détails géologiques nécessaires à la compréhension et à l'interprétation de la coupe. Cette phase du travail s'assimile à un dessin de coupe classique, à l'exception que ce relevé n'est pas effectué sur fond neutre mais bien sur la photographie. Cette dernière étant déjà mise



Repositionnement des principales photos de coupes (ici sans superposition du dessin) de la zone 32 à 39 de B à G dans un SIG 3.

Conclusions et perspectives

Dans le cas de figure de Scladina, le dialogue constructif entre les archéologues en charge du chantier et le géologue responsable de son suivi stratigraphique a permis d'aboutir à une solution au problème de l'enregistrement stratigraphique tenant compte des besoins et des impératifs de plusieurs disciplines.

Cette méthode de travail combine les avantages de l'enregistrement photographique (enregistrement des teintes et de l'aspect de la fraction grossière) et du dessin (mise en évidence des éléments nécessaires à l'interprétation). Les outils informatiques actuels permettent, si pas de supprimer, tout au moins d'atténuer très fortement les problèmes liés à l'enregistrement photographique, lequel vient se positionner comme un élément complémentaire appréciable au dessin classique. En outre, l'intégration de la photographie permet un éclatement de la chaîne opératoire qui autorise le géologue à intervenir ponctuellement, ce qui constitue pour lui un gain de temps considérable. Enfin, cette solution permet un enregistrement rapide, adapté au rythme de la fouille, ce qui est un élément appréciable pour les archéologues en termes de gestion du chantier.

Des améliorations de cette technique de relevé sont actuellement en phase de test. À terme, l'objectif de

cette démarche est de pouvoir remplacer le relevé photographique classique par de la photogrammétrie couplée à l'enregistrement de points topographiques. Cette évolution permettrait d'aboutir à un rendu plus réaliste des coupes en 3D, d'augmenter la résolution graphique et in fine de pouvoir les repositionner précisément dans un modèle SIG 3D de gestion globale et d'archivage dynamique des informations relatives à la fouille de Scladina.

Bibliographie

- BONJEAN D., 2009. De la chasse aux trésors à la microstratigraphie : moyens, méthodes et objectifs de la recherche actuelle sur le Paléolithique ancien en Belgique. In : DI MODICA K. & JUNGELS C. (dir.), *Paléolithique moyen en Wallonie. La collection Louis Éloy*, Bruxelles (Collections du Patrimoine culturel de la Communauté française, 2), p. 215-217.
- BONJEAN D., ABRAMS G., DI MODICA K. & OTTE M., 2009. La microstratigraphie, une clé de lecture des remaniements sédimentaires successifs. Le cas de l'industrie moustérienne 1A de Scladina, *Notae Praehistoricae*, 29, p. 139-147.

Sources

- PIRSON S., 2007. *Contribution à l'étude des dépôts d'entrée de grotte en Belgique au Pléistocène supérieur. Stratigraphie, sédimentologie et paléoenvironnement*, Thèse non publiée de l'Université de Liège, 2 vol., 435 p. et 5 annexes.

Couvin/Couvin : Trou de l'Abîme

Rebecca MILLER, Pierre CATTELAÏN,
Marcel OTTE, Damien FLAS, Stéphane PIRSON
et Michel TOUSSAÏNT

Les nouvelles fouilles entreprises depuis 2009 sur la terrasse du Trou de l'Abîme à Couvin, qui prolongent les travaux menés dans les années 1980 par Marcel Otte et Pierre Cattelain, se sont achevées à la fin de l'été 2012. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Université de Liège, le Service public de Wallonie et le CReA-Patrimoine/ULB ; il est co-dirigé par Marcel Otte (ULg) et Michel Toussaint (SPW) ; l'équipe scientifique comprend également Pierre Cattelain (Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB), Rebecca Miller (ULg), Damien Flas (ULg), Stéphane Pirson (SPW) et John Stewart (Univ. Bournemouth).

La zone fouillée a été ouverte en paliers sur une surface de 4 × 4 m, jusqu'à une profondeur de 3 m sous le niveau zéro. Des profils stratigraphiques allant des Temps modernes au Moustérien ont pu être relevés. Seuls 4 m² ont livré des sédiments comprenant du matériel du Paléolithique moyen.

Depuis la fin de l'été 2012, le projet est entré en phase de post-fouille. L'ensemble de la séquence stratigraphique fait l'objet d'analyses sédimentologiques et micromorphologiques, ainsi que d'une interprétation de la géométrie des dépôts et des processus de mise en place et post-dépositionnels.

Diverses analyses sont en cours pour les couches pléistocènes (III, II). Elles concernent :

- les sédiments des carrés G-H 9-10, qui ont été ramenés à l'Université de Liège pour tamisage à l'eau et à l'eau oxygénée, puis pour tri destiné à récupérer les restes fauniques, la malacofaune et les plus petits fragments lithiques non repérés à la fouille ;
- deux datations de dents de chevaux provenant des deux couches moustériennes (couches II.inf.1 et II.brune, appellations provisoires attribuées sur terrain) ;
- la détermination de la faune pléistocène et de la malacofaune ;
- le matériel lithique des couches moustériennes.

Deux mandibules humaines isolées ont été récupérées dans les couches remaniées situées entre la couche VI (médiévale) et la couche III (première couche pléistocène, stérile). La première a été datée du Néolithique récent (GrA-46579, 4520 ± 45 BP) ; la datation radiocarbone de la deuxième sera réalisée en 2013-2014.

Des analyses des objets métalliques de la couche médiévale (VI) et de la céramique et de la faune des périodes historiques sont également programmées.

Remerciements

Nous remercions vivement les propriétaires, M. et M^{me} Sébastien Nicolas, pour leur autorisation, ainsi que M. et M^{me} Paul Cosse pour l'accès au site. Le projet est soutenu financièrement par des subventions du Service public de Wallonie octroyées au Service de Préhistoire de l'Université de Liège (n^{os} 08/14211, 09/40653, 10/41119 et 11/49997).

PROTOHISTOIRE

**Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Douibes :
la porte occidentale de la fortification
protohistorique du « Plateau
des Cinques », campagne 2012**

Jean-Luc PLEUGER, Eugène WARMENBOL
et Marie-Lucie CARLIER

La fouille de la fortification d'Olloy-sur-Viroin (parc. cad. : Viroinval, 1^{re} Div., Sect. A, n^{os} 585, 584, 577^m, 586^p et 586^l et 8^e Div., Sect. C, n^{os} 919 et 920 ; coord. Lambert : 165675 est/85175 nord) s'est poursuivie pour la neuvième année durant le mois de juillet 2012, sous l'égide des autorités du Service public de Wallonie.

Le « Plateau des Cinques », long éperon calcaire surplombant le Viroin d'une soixantaine de mètres, se trouve tronqué par la présence de deux remparts délimitant un espace occupable d'environ 3 ha. Les deux levées, dont la plus importante, à l'est, atteint 1,8 m de hauteur, sont flanquées chacune d'un fossé extérieur. Elles sont percées toutes deux d'une porte d'accès. À l'intérieur et à l'extérieur de la fortification, de nombreux tertres de pierres dont beaucoup occupent les zones les plus élevées composent une nécropole.

Cette année, la campagne était de nouveau consacrée à la fouille de la porte occidentale (zone 17). La fouille a permis de déceler trois phases d'occupation et une phase d'abandon de l'accès occidental de la fortification.

La phase 1 est constituée d'un fossé à fond plat et parois verticales (A), de deux murs talutés à l'avant et à l'arrière du rempart (B et C) ainsi que d'un passage en roche calcaire (D), à l'époque dans l'axe d'une porte monumentale. Celle-ci est matérialisée par d'importants trous dans lesquels étaient plantés des poteaux circulaires d'un diamètre moyen d'environ 60 cm.

Deux piliers de bois centraux marquent l'emplacement de l'axe de la porte à deux battants donnant accès respectivement à deux couloirs internes portant les superstructures. Ceux-ci sont chacun limités par des murs contrebutés par des poteaux qui soutiennent la charge du rempart.

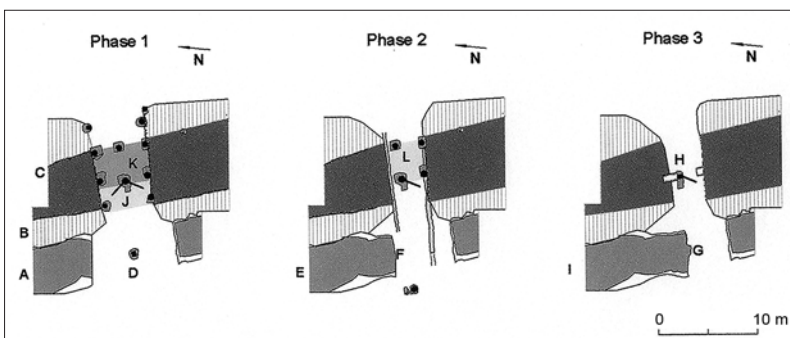
La phase 2 a vu la transformation du fossé plat en fossé en auge par l'apport de terre argileuse (E) et par la retaille du passage calcaire (F) rendant l'accès vers la porte plus étroit. On retrouve également cette terre argileuse contenant des ossements humains (dont un sacrum) dans le comblement des trous des poteaux qui furent arrachés lors de l'aménagement de la phase 2 (faits n^{os} 17019-17020-17021). Cette phase a également connu une recharge importante de pierres calcaires. Recouvrant l'emplacement des poteaux évoqués plus haut, cette prolongation du rempart était retenue par un nouveau parement interne marquant ainsi le réaménagement du couloir d'accès de la porte.

Des restes humains (calottes crâniennes, crânes...) ont été découverts dans la recharge argileuse du fossé en auge. La meule découverte lors de la campagne 2011, posée sur sa tranche et coiffée d'une calotte crânienne, faisait partie de cet ensemble d'objets.

La phase 3 est constituée du passage calcaire retaillé (G), d'une simple poterne (H) d'environ 1 m de largeur et du fossé partiellement comblé en auge ou en V (I), remplissage provoqué par l'écroulement des parties supérieures des anciens parements du rempart. Ce dispositif simplifié est peut-être dû à un changement de fonction ne nécessitant plus un usage aussi défensif des lieux que durant les phases

précédentes. La poterne est constituée d'une porte à un battant flanquée de deux murets massifs d'une largeur de 60 cm environ et pendue à un poteau de section carrée. Cette poterne occupe la position du chemin d'accès actuel, dont le bord nord délimite les anciennes communes de Douibes et d'Olloy-sur-Viroin.

La phase d'abandon total n'est visible que par le reste de l'effondrement des murs qui est venu combler presque totalement le fossé.



Olloy-sur-Viroin, la porte occidentale : les trois phases d'aménagement.



Porte occidentale : vue générale de la face interne (photo S. Pirard, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

Proposition de superstructures pour les phases 1 et 2

Le diamètre très important des poteaux porteurs semble indiquer qu'un ou plusieurs niveaux de planchers en partie couverts d'une toiture constituaient la superstructure de la phase 1. La partie de la superstructure donnant vers l'ouest était sans doute constituée d'un plancher en bois abritant la porte à deux battants et permettant de franchir la galerie (J). La partie centrale du passage appuyait sur deux séries de trois poteaux (faits n^{os} 17020, 17004, 17011 ; 17021, 17005, 17016) et était sans doute couverte (K). Cette hypothèse de l'existence de plusieurs niveaux est confortée par la présence de deux jambes de force découvertes en 2011 qui participaient à la stabilité de l'ensemble.

La phase 2 a vu quant à elle son espace de circulation se réduire et donc les étages supérieurs ont vraisemblablement disparu pour garder uniquement un plancher (L). Ce passage servait alors à la jonction entre les deux tronçons du rempart.

Conclusion

Les recherches effectuées cette année ont permis de préciser l'existence de trois phases dont nous attendons les

datations radiocarbone. Les deux premières semblent liées à un usage défensif, tandis que la dernière aurait pu concerner la nécropole. Le matériel découvert est peu abondant, excepté les ossements animaux et humains retrouvés en quantité essentiellement dans le fossé et les trous de poteaux. La prochaine campagne verra l'achèvement de la fouille de la zone occidentale du site.

Bibliographie

- DELYE E., 2007-2008. Le Murus gallicus de Pont-de-Bonne. Campagnes de fouilles 2005-2006, *Bulletin de l'Association scientifique liégeoise pour la Recherche archéologique*, XXVI, p. 25-29.
- DELYE E., GILSON S.-P. & WATHELET C., 2011. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2009 sur le « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 174-175.
- PLEUGER J.-L. & WARMENBOL E., 2012. Viroinval/Olloy-sur-Viroin : la porte occidentale de la fortification protohistorique. Campagne 2010, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 216-219.
- PLEUGER J.-L. & WARMENBOL E., 2013. Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Dourbes : la porte occidentale de la fortification protohistorique du « Plateau des Cinqs », campagne 2011, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 250-252.

ÉPOQUE ROMAINE

Ohey/Évelette : la villa gallo-romaine du Clavia

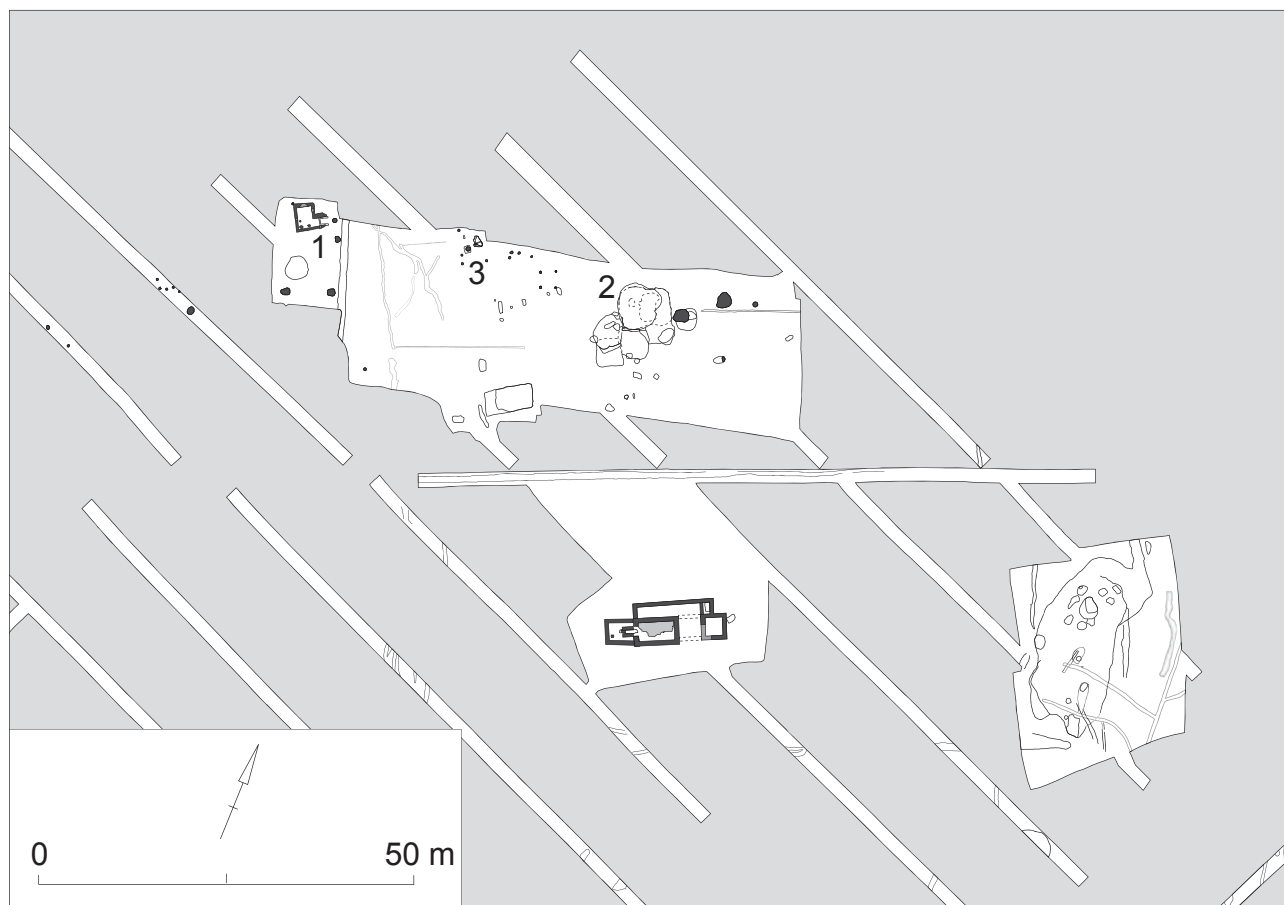
Sophie LEFERT

Le Service de Jeunesse archeolo-J a poursuivi en 2012 ses recherches sur le site de la villa gallo-romaine du Clavia à Évelette. En 2011, une superficie de près de 2 ha avait été évaluée permettant la mise au jour extensive d'un petit complexe de bains en enfilade isolé et d'une probable mare. Une érosion importante du site avait également été diagnostiquée (Lefert, 2013). Un nouveau secteur situé au nord, plus haut sur le versant du tige, a été évalué en 2012. Huit tranchées d'évaluation ont ainsi été prolongées vers le nord précédant l'ouverture en extensif d'une zone d'environ 1 400 m².

Une cave, un puits

À près de 64 m au nord-ouest du petit complexe de bains ont été dégagés une petite cave et un puits (1). La cave d'à peine 2 m sur 2,90 m a subi un arasement

important et n'est plus conservée que sur 1,10 m de profondeur. Son mur septentrional est percé d'un étroit soupirail et deux niches sont aménagées, l'une dans le mur occidental et l'autre dans le mur méridional de l'escalier. Les parements des murs ont souffert des labours et se sont en partie effondrés ou affaissés vers l'intérieur de la cave. Il est ainsi probable que la cave était pourvue d'une troisième niche du côté oriental, niche dont seule est conservée la dalle de fond. On accédait à cette cave depuis l'est par un escalier en bois large de 1,10 m dont seules les traces d'encastrement des poutres latérales étaient encore visibles. La première phase de remblaiement de la cave se compose d'une succession de couches de limon gris et de couches plus jaunes et plus compactes présentant ponctuellement des traces d'incendie (rubéfaction et charbon de bois). Elle a livré quelques fragments de tubulures révélant la présence possible d'un hypocauste à proximité. Le comblement final comprend de



Plan général du site du Clavia : 1. Cave et puits ; 2. Fosses dépotoirs ; 3. Pieux et four piriforme.



Cave.

nombreux blocs de pierres. Le matériel archéologique mis au jour est peu abondant mais permet de situer l'abandon de la cave au 3^e siècle.

À approximativement 3 m au sud de cette cave, un puits a été creusé. D'un diamètre d'un peu plus de 3 m, le creusement présente des parois subverticales. Ce puits a été partiellement dégagé jusqu'à une profondeur de 2 m, aucune trace de cuvelage n'a été décelée. Quelques poteaux ont également été repérés alentour mais aucun plan de bâtiment n'a pu être restitué.

Si l'état d'arasement important ne permet pas de savoir si cette cave était isolée ou non, la présence d'une cave et d'un puits semble bien révéler une zone résidentielle.

Des fosses dépotoirs

À une quarantaine de mètres à l'est de la cave et à près de 32 m au nord des baignoires ont été mises au jour cinq vastes fosses qui se recoupent partiellement (2). La plus ancienne forme une dépression de pas loin de 7 m sur 6 m. Son fond est plane, à une profondeur de 1,10-1,20 m, excepté au centre où un recreusement de 2 m sur 3,75 m porte la profondeur totale de la fosse à 1,60 m. Le remplissage, un limon jaune et compact, est semblable au sol en place et très peu anthropisé ; seul le comblement du recreusement est plus stratifié. Deux autres fosses également faiblement anthropisées mais nettement moins profondes (0,47 m) sont présentes au sud-est, l'une carrée de 3,50 m de côté et l'autre plus irrégulière d'environ 4 m sur 3,50 m. Ces fosses sont recoupées par deux fosses plus récentes de respectivement 6 m sur 5 m, et 4 m sur 4 m. Si la fonction première de ces cinq fosses n'a pu être déterminée (fosses d'extraction ?), les deux plus récentes serviront dans un dernier temps de fosses dépotoirs ; elles ont en effet livré un matériel abondant incluant de rares témoins du Bas-Empire.

D'autres traces négatives

À l'est de ces fosses dépotoirs, deux poteaux pourraient appartenir à un bâtiment en bois dont seule la partie méridionale a été appréhendée dans l'emprise de fouille. Un four isolé est également présent ; il n'est conservé que sous la forme d'une trace ovale de 1,56 m sur 0,90 m fortement rubéfiée.

À mi-distance entre la cave et les baignoires s'installe une fosse subrectangulaire de 6,40 m sur 3,25 m. Cette fosse peu profonde et à fond plat ne présente aucune particularité et ne contient que peu de matériel archéologique ; sa fonction n'a pu être déterminée. Plus au nord, un petit four piriforme et quelques petits pieux, vestiges probables d'enclos, ont été mis au jour (3). Un pieu a livré une monnaie du Bas-Empire. La profondeur conservée de ces pieux atteint 0,40 m et permet de supposer une conservation fort différentielle des vestiges de la villa. La zone résidentielle s'est sans doute installée sur un secteur plus élevé et a donc subi un arasement plus important tandis que d'autres vestiges (pieux et fosses dépotoirs) situés en contrebas du logis ont été mieux préservés.

En 2013, des tranchées d'évaluation seront effectuées vers le nord et l'ouest afin de vérifier la présence d'autres structures.

Bibliographie

- LEFERT S., 2013. Ohey/Évelette : la villa du Clavia, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 253-254.

Philippeville/Fagnolle : le site
de « La Tonne de Bière ».
Campagne de fouille 2012

Nicolas PARIDAENS, Pierre CATTELAÏN,
Stéphane GENVIER et Fanny MARTIN

Depuis 2009, le CReA-Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles et le Cedarc/Musée du Malgré-Tout de Treignes mènent des fouilles au lieu-dit « La Tonne de Bière » à Fagnolle. Ce chantier, organisé dans le cadre d'un projet de recherches consacré à l'occupation du sol de la région du Viroin à l'époque romaine, sert également de cadre de stage aux étudiants en archéologie de l'ULB. Le matériel et la documentation de fouille sont déposés au Musée du Malgré-Tout à Treignes.

Le site archéologique est situé sur l'extrémité nord du plateau calcaire de la Calestienne, au sud-est du village de Fagnolle (coord. Lambert 72 : 165370 est/87900 nord ; Lambert 2008 : 665370 est/587900 nord). La fouille 2012

s'est limitée à une parcelle appartenant à H. Vandebroek (parc. cad. : Philippeville, 11^e Div., Fagnolle, Sect. B, n° 383). Les campagnes de fouille précédentes ont abouti à la découverte d'une grande fosse d'extraction de limon dont le contour sinueux dessine un cercle d'environ 26 m de diamètre (Paridaens *et al.*, 2011) ; le comblement supérieur de cette structure correspond à un horizon de « terres noires », interprété comme une aire de jardinage (Devos & Paridaens, 2012). L'abondant matériel archéologique qui en est issu constitue un ensemble homogène daté de la seconde moitié du 4^e siècle de notre ère.

Quatre tranchées supplémentaires ont été ouvertes (T20 à T24), disposées en U autour des sondages de 2010 et 2011. Elles ont permis de préciser le contour de la grande fosse (F01) au niveau de son angle sud-ouest. Seize trous de poteaux sont venus compléter les 41 déjà mis au jour. Une seconde structure de combustion a également été découverte à proximité de la première. Ces différents éléments indiquent que l'extension de cette zone se prolonge vers le sud-ouest. À l'heure actuelle, la nature de cet ensemble, présentant de fortes similitudes avec « l'ensemble P » de Champion et les mares de Vezin-Namèche, nous échappe. Il pourrait être lié aux activités d'extraction de limon, comme c'est probablement le cas à Vezin. Le matériel archéologique issu des « terres noires » illustre quant à lui un niveau de vie aisé du 4^e siècle (Paridaens *et al.*, 2011), probablement à mettre en relation avec une villa toute proche mais qui reste encore à découvrir.

Bibliographie

- DEVOS Y. & PARIDAENS N., 2012. Swimming in the Pool ? Une étude micromorphologique des « terres noires rurales » du site tardo-romain de « La Tonne de Bière » à Fagnolle (Philippeville, prov. Nam.), *Signa*, 1, p. 33-38.
- PARIDAENS N., MARTIN F., DEVOS Y., GENVIER S., CATTELAÏN P., LETOR A. & WARMENBOL E., 2011. Le site tardo-romain de « La Tonne de Bière » à Fagnolle (Philippeville, prov. Namur). Rapport des campagnes 2009-2011, *Archéo-Situla*, 31, p. 120-159.

Viroinval/Nismes : tombes tardo-antiques au « Tienne del Baticulle »

Pierre CATTELAÏN et Olivier VRIELYNCK

Le site funéraire du « Tienne del Baticulle » a été découvert en mars 2012. À l'aide d'un détecteur à métaux, un couple de prospecteurs a mis au jour un récipient en alliage cuivreux datant du 5^e siècle apr. J.-C. Un fragment de peigne (10) et des ossements humains étant

ensuite apparus, les découvreurs ont cessé de creuser et ont remblayé le trou réalisé, profond de 50 à 60 cm. Le couple a présenté sa découverte le lendemain au Centre d'Études et de Documentation archéologiques (Cedarc, Treignes), qui a aussitôt prévenu les autorités wallonnes compétentes. Du 9 au 17 juillet 2012, le Cedarc, en collaboration avec le Service public de Wallonie, a entrepris la fouille de la structure perturbée et une évaluation archéologique de ses abords immédiats. La surface décapée couvrait 120 m².

Le site se situe à l'extrémité est d'un affleurement rocheux sis entre le « Tienne du Lion » et le « Tienne Breumont », à l'ouest du village de Nismes. Le paysage y est vallonné et caractérisé par la présence de nombreux affleurements calcaires. Le terrain est en pente, tourné vers le nord-est. La structure perturbée s'avéra être une sépulture creusée dans la roche, composée de schistes sédimentaires. Une deuxième tombe se trouvait à environ 1 m au nord de la première. Les deux tombes avaient la même orientation, sud-ouest/nord-est.

La première tombe est une sépulture de femme datée du deuxième ou du troisième quart du 5^e siècle apr. J.-C. Bien que le terrain soit en pente, le fond de la sépulture est globalement horizontal. La profondeur de la tombe est donc plus importante du côté de la tête. Le squelette, assez gracile, est disposé sur le dos, tête au sud-ouest. Les os sont globalement en place, excepté les carpes, torses et phalanges qui sont dispersés aux alentours de leur position d'origine, quand ils n'ont pas disparu. La mandibule a également bougé et se trouve à droite du crâne. La défunte possède deux bracelets simples ouverts, en argent au bras gauche (3), en alliage cuivreux au bras droit (2). Trois petits anneaux en fil d'argent aux extrémités torsadées ont été mis au jour sous le crâne, vers l'arrière de celui-ci. Il s'agit probablement d'ornements de coiffure. Deux petites tiges articulées dans le même métal leur sont associées. Un tout petit anneau en argent (1 cm de diamètre) d'usage indéterminé a été découvert près du genou droit (11). Six récipients se trouvent aux pieds et à la droite de la défunte : une bouteille en céramique commune à surface noire (8), un bol en sigillée tardive orné d'un décor imprimé à la molette (type Chenet 320 ; 6), un bassin en alliage cuivreux à bord perlé et pied cylindrique soudé (9), une coupelle en alliage cuivreux (7), une bouteille en verre à haut col (5) et un gobelet conique (cornet) en verre à fond étroit (4). La petite bouteille en verre, les deux céramiques et la coupelle en alliage cuivreux sont intactes. Le cornet en verre est complet mais très fragmenté. Enfin, une petite monnaie en argent provient de la bouche (1).

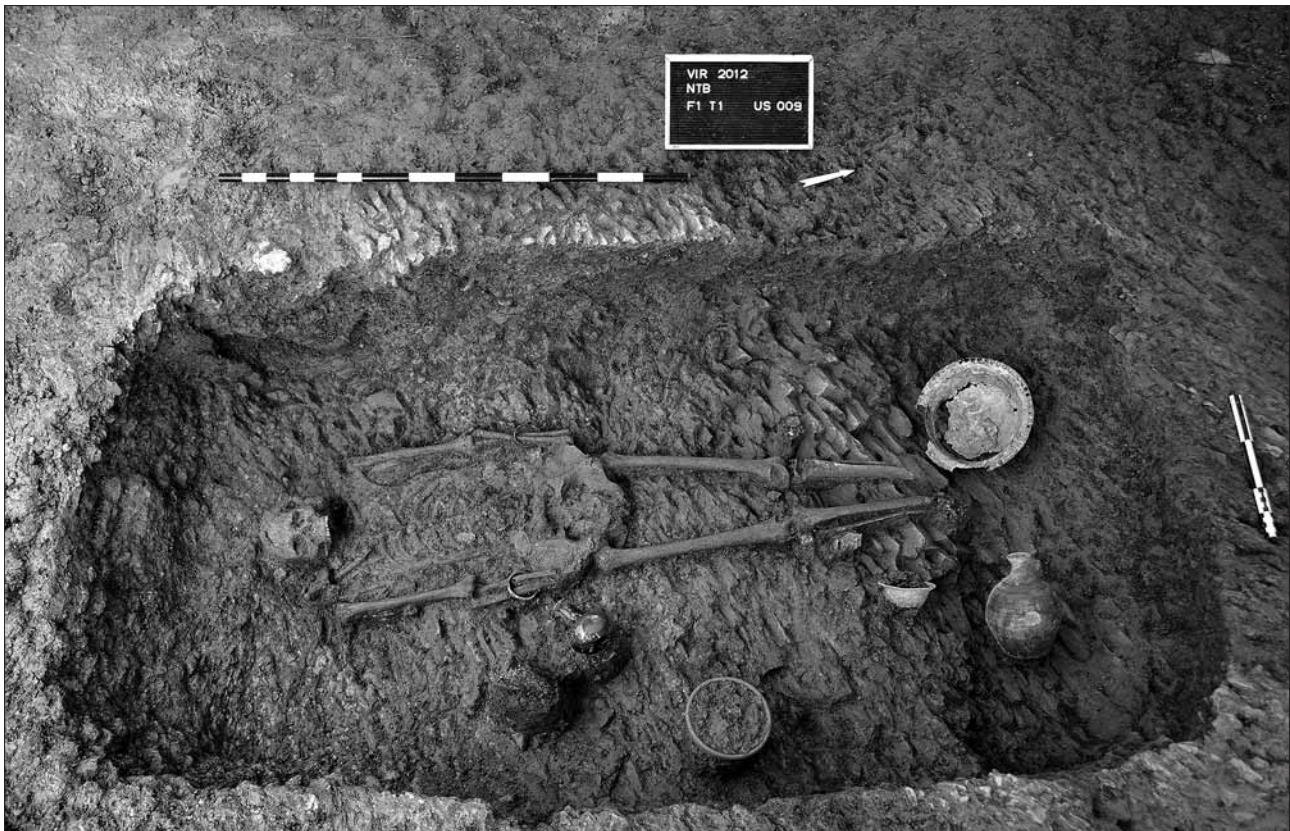
Le bois n'est pas conservé mais l'existence d'un contenant peut être déduite par la présence d'une trentaine de clous de deux formats différents, retrouvés à différentes

hauteurs du remplissage de la tombe. De plus la position des os du squelette montre que ce dernier s'est décomposé en espace libre. Les récipients sont intacts ou presque, et sont inclinés vers la défunte. Ils sont tous plus haut que le fond de la fosse, ce qui permet de supposer qu'ils étaient posés à l'origine sur une surface horizontale depuis disparue (plancher). Leur inclinaison indique qu'ils ont dû basculer lors de l'affaissement de ce plancher, ce qui implique qu'ils étaient également en espace vide. Toutes ces observations démontrent que la défunte reposait dans un cercueil cloué placé dans une petite chambre. Les récipients déposés en offrande se trouvaient au sein de la chambre, mais hors du cercueil. Par ailleurs, la roche en place était taillée un peu plus profondément sur toute la largeur de la fosse au niveau de la tête et des pieds, ce qui indique que la chambre était posée sur deux poutres en bois disposées transversalement. La fosse a été en partie comblée avec de la terre très riche en tessons de céramique, ardoises et petits blocs de pierre différents du substrat. S'y trouvait également une épingle en argent qui ne faisait probablement pas partie du dépôt funéraire.

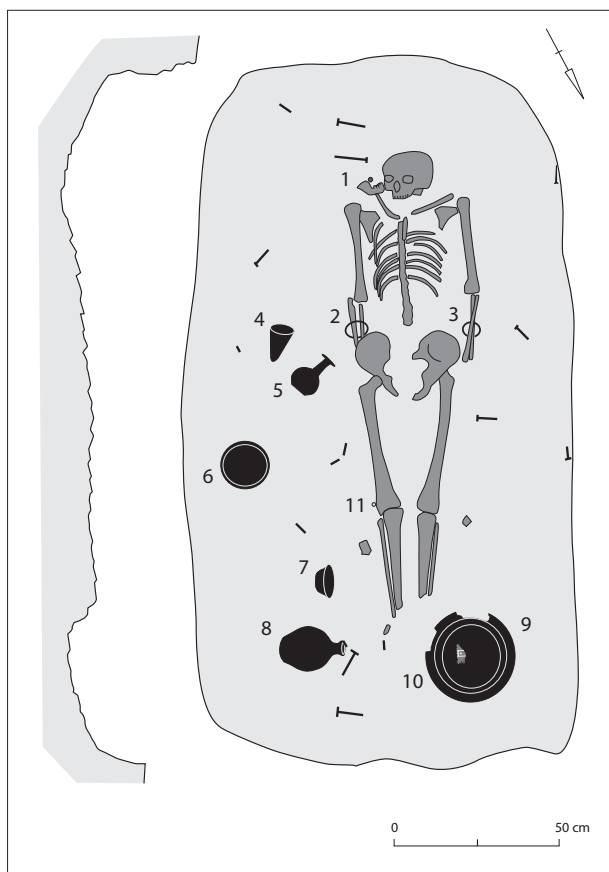
La deuxième tombe est également taillée dans le schiste, mais elle a été en grande partie érodée et détruite par les labours. Lors de la fouille, il ne restait que le quart sud-ouest de la sépulture, conservé sur 3 ou 4 cm. Du squelette ne subsistaient qu'une vertèbre, quelques

côtes gauche et l'avant-bras gauche. Bien que le crâne ait disparu, ces quelques os attestent que la tête se trouvait du même côté de la fosse que dans la tombe 1. La présence de clous montre que le corps était également dans un cercueil. À la gauche du défunt se trouve un dépôt funéraire composé d'au moins six récipients et d'une offrande alimentaire. Les récipients comportent deux verres et quatre céramiques dont seuls les fonds sont conservés (une céramique commune à surface blanche, une céramique commune à surface rouge et deux sigillées tardives). Les verres étaient couchés sur le fond de la tombe et écrasés sur eux-mêmes. L'un est un petit gobelet à fond légèrement ombiliqué et à bord coupé net (non retravaillé), dont il ne reste que la moitié. L'autre est une fiole à col haut, presque complète. Un premier examen de l'offrande alimentaire a été effectué par Fabienne Pigière (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Celle-ci a identifié des os de porcelet et de poulet, soit les espèces animales habituellement rencontrées dans les tombes de cette époque.

Le site est intéressant à plusieurs points de vue. Les études anthropologique et archéozoologique sont possibles grâce à la bonne conservation des restes osseux. La présence de terres rapportées dans le remplissage de la tombe 1 est originale, et pourrait suggérer que la tombe se trouvait à l'origine sous un petit tertre dont le volume correspondrait à celui des terres rapportées, plus celui



Vue de la tombe 1 en cours de fouille.



Relevé de la tombe 1 : 1. Monnaie ; 2. Bracelet en alliage cuivreux ; 3. Bracelet en argent ; 4. Cornet en verre ; 5. Bouteille en verre ; 6. Bol en terre sigillée ; 7. Coupelle en alliage cuivreux ; 8. Bouteille en céramique commune ; 9. Bassin en alliage cuivreux ; 10. Peigne en os ; 11. Petit anneau en argent.

de la chambre. Enfin, les trois anneaux en argent trouvés dans la tombe 1 au niveau de la tête remettent en cause l'interprétation comme boucles d'oreilles des mêmes objets trouvés par exemple à Vieuxville (prov. de Liège), Cortrat (France, département du Loiret) et Herten (Allemagne, Bade-Wurtemberg), où ils sont en général par paires. Le mobilier archéologique est actuellement en cours de restauration.

MOYEN ÂGE

Ohey/Hailot : habitat(s) et chemin
des 10^e-11^e siècles, rue de l'Église n° 10 B

Raphaël VANMECHELEN et Marie VERBEEK

Le village de Hailot, en Condroz namurois, a fait l'objet d'un vaste programme de recherches, initié et coordonné par le Service de Jeunesse archeolo-J de 1997 à 2011, en collaboration avec d'autres partenaires (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur, DGO4 / Département du patrimoine et asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie). Les interventions archéologiques de terrain, égrenées au fil de ces quinze campagnes successives, ont concerné tant le centre que les abords immédiats de l'agglomération actuelle. Les constats archéologiques, augmentés de données issues des fonds d'archives ou d'approches interdisciplinaires, permettent aujourd'hui d'en aborder l'histoire dans une perspective extensive et diachronique, depuis l'installation d'une première communauté mérovingienne au 7^e siècle et jusqu'à la

désertion progressive du centre ancien dans le cadre de l'exode rural (Vanmechelen & Chantinne, 2009).

La superficie restreinte des derniers terrains disponibles, ajoutée aux difficultés logistiques d'accès à ces parcelles généralement privées, avaient amené à clôturer les recherches programmées. Seule l'archéologie préventive était encore à même de compléter l'expertise, par la mise en œuvre de nouvelles interventions, sur des surfaces soumises à l'aménagement. Aussi convenait-il de redoubler de vigilance, en application de la législation en matière de permis d'urbanisme notamment.

Nouvelle opération préventive et localisation

Une première opportunité s'est présentée au printemps 2012. Les clauses archéologiques assorties à l'autorisation de lotissement d'un nouveau terrain à bâtir,



Intervention préventive, rue de l'Église n° 10 B : localisation et plan général. 1. Opération préventive (2012) : chemin et habitats (10^e-11^e siècles) ; 2. Ancienne église Notre-Dame de l'Assomption et cimetière paroissial ; 3. Presbytère (infographie F. Cornélusse, Dir. archéologie, et M. Verbeek, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).



Vue générale de l'emprise principale des recherches.

gagné au détriment de deux parcelles existantes, rue de l'Église, entraînaient évaluation, puis intervention préventive. Au-delà d'une relative méconnaissance du contexte archéologique de ce secteur de l'agglomération, la localisation du site, aux limites du centre ancien et non loin d'un atelier de potier médiéval, en justifiait pleinement l'organisation.

La parcelle concernée (parc. cad. : Ohey, 2^e Div., Sect. C, n^o 194^f) prend place au nord de la rue de l'Église (n^o 10 B), sur son tronçon oriental, face à l'extension récente du cimetière communal, soit à quelque 60 m de distance du chevet de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption (Vanmechelen, Danese & Yernaux, 2009, p. 213-216). L'occupation ancienne de ce secteur oriental du village reste mal connue, faute d'intervention archéologique. Vers le sud-ouest, les recherches programmées menées dans le verger du presbytère en avaient reconnu l'ancienneté (Vanmechelen, Chantinne & Loicq, 2009, p. 208-209 ; Vanmechelen, Chantinne & Lefert, 2010, p. 208-209), tandis que les évaluations réalisées sur la parcelle contiguë, au sud, avaient enregistré les éléments d'un habitat rural à la continuité avérée du 10^e au 16^e siècle (Vanmechelen, Danese & Defgnée, 2008, p. 212-213). Enfin, vers le nord-ouest, les décapages extensifs effectués en 2009 en contrebas de l'église actuelle, le long du tronçon septentrional de la même rue de l'Église, avaient dressé le plan

de plusieurs habitats périphériques médiévaux, établis là du 10^e au 14^e siècle (Vanmechelen *et al.*, 2011, p. 264-266). Les présomptions de rencontrer dans ce secteur les indices d'occupations anciennes étaient donc fortes, malgré la superficie restreinte du terrain disponible, et ont été à l'origine de la prescription archéologique.

Les interventions de terrain ont été entreprises par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine), en collaboration avec la Direction de l'archéologie (DGO4 / Département du patrimoine), du 29/03/2012 au 10/04/2012 – soit une durée totale de huit jours seulement.

Dans un premier temps, quatre tranchées d'évaluation ont été ouvertes, disposées obliquement en fonction des contraintes du terrain (végétation, abris de jardin). En raison de la densité des faits archéologiques, particulièrement concentrés sur la portion méridionale de la parcelle, il a été décidé de procéder dans un second temps au décapage et à l'examen archéologique exhaustif de la zone constructible, menacée à court terme. Sondages et décapage portent ainsi l'emprise totale des recherches à 236 m². Septante-deux faits archéologiques y ont été enregistrés, en plus de quelques traces à l'origine anthropique moins sûre. Fosses et trous de poteaux pour l'essentiel, ils relèvent principalement d'habitats médiévaux précoces.

Habitat groupé et chemin des 10^e-11^e siècles

Relativement nombreux, les trous de poteaux présentent des diamètres, profondeurs ou natures de remplissage variables. Certains sont plus larges et plus soignés mais moins profonds et correspondent vraisemblablement à des bâtiments plus importants ; d'autres, plus étroits et de caractéristiques moins homogènes, appartiendraient davantage à des constructions ou aménagements annexes. Les pierres de calage y sont fréquentes.

Trois concentrations de supports, au sein desquels se distinguent de nets alignements, autorisent à envisager l'existence de trois constructions distinctes au moins. La superficie restreinte de l'emprise, ajoutée à la superposition manifeste de plusieurs phases de construction, ne permet pas d'assurer totalement la restitution de leurs plans. Leur répartition suffit néanmoins à reconnaître d'abord deux bâtiments d'une certaine importance vers le sud, disposés parallèlement et à moins de 5 m de distance, dans l'emprise principale des recherches. Leur axe médian semble chaque fois souligné d'un alignement plus marqué de poteaux, supports faitiers de constructions à deux nefs. Le bâtiment oriental, moins arasé, comporte un nombre accru de poteaux, résultant sans doute de la superposition de deux constructions – un grand bâtiment et un bâtiment secondaire – dont la chronologie relative ne peut cependant être déterminée.



Fosse ovale, liée à l'habitat du 10^e siècle.

Le troisième bâtiment n'a été reconnu que dans les limites d'une tranchée d'évaluation, en direction du nord.

Quelques fosses, réparties à proximité immédiate des trois constructions, sont incontestablement liées à leur occupation. La plus remarquable d'entre elles occupe l'angle du bâtiment oriental. Profondément creusée dans le substrat schisteux, elle adopte un plan ovale, approfondi d'une cuvette en son centre. Son remplissage de limon argileux est stratifié et a livré un matériel céramique caractéristique, dont une écuelle carénée en pâte claire et au décor peint ; fragments de charbon de bois et agglomérats de torchis brûlé en tapissent le fond, rejetés sans doute depuis un bâtiment proche. De tels creusements ont été constatés au sein d'autres bâtiments de même époque : interprétés comme celliers, ils leur assignent une fonction – totale ou partielle – d'habitat. Cinq fosses moins régulières ont été reconnues en évaluation vers le nord, à quelque distance des bâtiments. Leur datation reste incertaine, faute de matériel archéologique ; leur association à l'habitat est cependant vraisemblable, par exemple en vue de l'extraction de limon.

L'espace compris entre les deux bâtiments en bois de l'emprise principale est traversé par une dépression longitudinale, orientée du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Entaillée dans le substrat au nord, elle remonte progressivement vers le sud, où l'érosion l'a finalement emportée. Son flanc occidental est mieux conservé : rectiligne et régulier, il est constitué du limon schisteux entamé en biais, sur une profondeur de 15 cm. La largeur moyenne de la structure est de 3,60 m, pour une longueur conservée de 6 m. Là où il est présent, le fond est plan et relativement régulier, recouvert d'un empierrement discontinu de petits blocs de grès et de poudingue. Cet empierrement scelle un trou de poteau plus ancien. Un sédiment homogène de limon gris, couché à même l'empierrement, comble la dépression en fin de période. Les caractéristiques générales de cet aménagement – à savoir son tracé, sa largeur, sa localisation entre deux bâtiments et l'existence d'un empierrement – invitent à y reconnaître une voie de circulation. Une trace d'ornière, imprimée sur le substrat à quelque distance vers le sud, renforce l'hypothèse d'un chemin et en prolonge le tracé. Son orientation et son intégration au réseau voyer de l'agglomération lui attribueraient davantage un statut de chemin secondaire ou de desserte agricole, reliant le tronçon oriental de la rue de l'Église aux basses prairies de la vallée du Lilot, et non de voie de liaison importante.

La chronologie de ces diverses structures repose essentiellement sur leur matériel céramique, numériquement restreint mais généralement homogène. De la sorte, le matériel associé aux fosses et trous de poteaux amène à dater l'implantation et l'occupation des

constructions en bois durant le 10^e siècle, voire jusqu'à l'An Mil. L'aménagement du chemin, scellant un trou de poteau au moins, pourrait s'avérer légèrement plus tardif ou n'intervenir qu'en cours d'occupation. Rien n'empêche cependant d'envisager dès l'origine un passage à cet endroit, sans qu'en soit matérialisé l'usage. La céramique incorporée à son remplissage en date manifestement le comblement dans le courant du 11^e siècle déjà. Une profonde fosse, située en limite immédiate du chemin, lui serait contemporaine : son mobilier est en effet caractéristique du faciès pré-andennais.

Ainsi, les éléments en présence se rattachent-ils clairement au grand habitat groupé fondé dans le courant du 10^e siècle, particulièrement déterminant pour les origines du village de Haillot (Vanmechelen & Longueville, 2007 ; Vanmechelen & Chantinne, 2009, p. 133-139, 169). Plusieurs unités – de composition probablement familiale – en ont été identifiées par l'archéologie, en divers points de l'agglomération. Toutes comportent systématiquement bâtiment d'habitation, constructions annexes, fosses, foyers domestiques et parfois clôtures. Deux ateliers de potiers leur sont vraisemblablement associés dès l'origine. Les éléments récemment révélés au n° 10 B de la rue de l'Église leur sont comparables. Leur organisation interne ne peut être déterminée dans les limites de l'emprise. Deux alternatives s'offrent, en fonction du rôle du chemin : une unité d'habitation unique, organisée autour d'une desserte privée ; ou deux habitats distincts, séparés par une voirie vicinale. Quoi qu'il en soit, ces nouvelles structures d'habitat prennent place aux marges orientales de l'établissement, dont elles complètent le plan, repoussant d'autant ses limites. L'importance du bourg en ressort une fois encore grandie, avec pour corollaires les questions relatives à son statut, à l'initiative et aux motivations à l'origine de son regroupement.

Témoignages d'occupations postérieures

Les indices d'occupation postérieure de ce secteur sont particulièrement ténus et ne permettent pas de soutenir la pérennité de l'habitat au-delà du 11^e siècle.

Le comblement supérieur du chemin est parcouru longitudinalement d'une étroite trace continue, au remplissage plus sombre. Ornière probable, elle attesterait d'une circulation prolongée jusqu'au 14^e siècle au moins. Tout près, un fragment de céramique de même époque était incorporé au remplissage d'un trou de poteau, à titre probablement intrusif.

Les traces de deux piquets en bois de petit diamètre, à base appointée, paraissent souligner une clôture ou une délimitation parcellaire, orientée d'ouest en est, au travers de l'habitat médiéval. Leur comblement a livré un fragment de céramique glaçurée du 16^e ou 17^e siècle.

Enfin, dans l'angle méridional de la parcelle, une petite fosse irrégulière et de faible profondeur comportait charbon de bois et mortier de chaux, indices de son appartenance aux Temps modernes.

Bibliographie

- VANMECHELEN R. & CHANTINNE F., 2009. L'archéologie au cœur du village : Haillot (Ohey), des origines mérovingiennes à l'exode rural (VII^e-XIX^e siècles). In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du I^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. 1. Les sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 123-174.
- VANMECHELEN R., CHANTINNE F. & LEFERT S., 2010. Ohey/Haillot : le presbytère et le complexe agricole proche du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 208-211.
- VANMECHELEN R., CHANTINNE F. & LOICQ S., 2009. Ohey/Haillot : château et presbytère, au cœur du village, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 207-211.
- VANMECHELEN R., CHANTINNE F., SOSNOWSKA P. & LEFERT S., 2011. Ohey/Haillot : rue de l'Église, presbytère, cimetière paroissial et dépendances du château. L'archéologie au cœur du village, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 263-269.
- VANMECHELEN R., DANESE V. & DEFENÉE A., 2008. Ohey/Haillot : cimetière mérovingien et habitat rural médiéval, rue des Écoles, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 209-213.
- VANMECHELEN R., DANESE V. & YERNAUX G., 2009. Ohey/Haillot : du cimetière mérovingien à l'église paroissiale à Matagne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 212-216.
- VANMECHELEN R. & DE LONGUEVILLE S., 2007. Habitat rural et production céramique : l'atelier de potier de Haillot, Belgique (10^e-11^e siècles). In : KLÁPŠTE J. & SOMMER P. (dir.), *Arts and Crafts in Medieval Rural Environment, Ruralia, VI (22nd-29th September 2005, Szentendre – Dobogókő, Hungary)*, Turnhout, 2007, p. 339-353.

TEMPS MODERNES

Dinant/Dinant : (re)découverte
d'une arche de pont rive droite

Pascal SAINT-AMAND et Marie VERBEEK

En 2012, la mise en chantier des travaux d'assainissement des eaux usées dans le centre-ville de Dinant a nécessité fouilles, suivis et prospections archéologiques des zones menacées par les tranchées de pose de collecteurs et stations de pompage. Dans ce cadre, le Service du Patrimoine de la Ville de Dinant a procédé à l'examen prospectif de ce qui paraissait être un petit local technique établi au moment de la construction du pont Charles de Gaulle actuel, le long de la Meuse, en rive droite, sous la rue Sax, entre la collégiale Notre-Dame et le pont actuel.

Accessible en contrebas de la voirie depuis la placette Balbour, l'espace intérieur, protégé par une porte métallique, renferme les vestiges d'une arche de pont en pierre. Directement au nord de la porte d'accès, l'intrados et le flanc d'une imposante voûte constituée de blocs de calcaire de grand appareil liés au mortier de chaux recouvrent une surface d'environ 15 m². La hauteur utile conservée sous l'intrados ne dépasse guère 1 m. Le front sud de l'arche a pu être observé au niveau de la porte d'accès au local ; au nord en revanche, un bouchage empêche d'observer le parement opposé et de déterminer la largeur du tablier. Au sud de la porte d'accès au local technique, le flanc nord d'une seconde voûte imposante est également visible, mais à nouveau, un mur de bouchage construit au nu du parement en complique la lecture. Cette seconde voûte, bien que de dimensions similaires à la première est mise en œuvre différemment (parement moins soigné...).

Dans l'axe de la porte d'accès, entre ces deux voûtes, un espace longitudinal de 1,5 m est recouvert d'un berceau surbaissé postérieur orienté est/ouest et constitué de petits blocs de calcaire liés au mortier de chaux. Ce petit passage semble se poursuivre entre les deux arches, vers la ville à l'est, mais à nouveau, un bouchage maçonné l'obture. Le dédoublement des voûtes pourrait avoir une raison technique, mais aussi chronologique : il pourrait s'agir de deux phases successives. On ignore encore tout de la première pile et de la culée du pont, sur lesquelles repose la voûte, de même que de l'imbrication de ces éléments dans le tissu urbain à proximité immédiate.

Cette découverte repose les nombreuses questions liées au pont de Dinant.

Si le développement à l'époque romaine d'une agglomération sur le site (idéalement positionné au

croisement entre la Meuse et la voie Bavay-Tongres) est désormais certain, on ignore tout du type de franchissement qui était mis en œuvre à Dinant durant l'Antiquité et le Haut Moyen Âge. Par contre, on sait (Saint-Amand 2013 ; Coleau, 2012) qu'en 1080 un pont est construit – peut-être pas ex nihilo – et qu'une tour d'octroi y est mentionnée dès 1255. En 1573, une crue violente détruit une grande partie du pont et on ne trouve trace de reconstruction qu'en 1683 ; la Meuse se traverserait donc en bac entre ces deux dates. Le nouveau pont du 17^e siècle restera ensuite en fonction jusque 1870, quand est construit un pont aux écoinçons et tablier métalliques. Au début des années 1990, lors de la mise en chômage du fleuve, se profilaient d'ailleurs encore, à quelques mètres au sud du pont actuel, les restes de quelques radiers de piles qui pourraient appartenir à cette structure. Malheureusement, les récentes campagnes de dragage et d'approfondissement du lit de la Meuse, en particulier celle de 2002, ont arasé en grande partie ces vestiges – et ceux des ponts antérieurs. Le pont métallique sera détruit en 1914, reconstruit en 1925 et à nouveau mis à mal en 1940. Le pont actuel sur la Meuse est une construction de 1953.

Il est – dans l'état actuel de la recherche – difficile d'associer les vestiges observés, non datés encore, à une de ces phases de construction. La nature de la construction et sa localisation suggèrent d'attribuer cette première arche au pont reconstruit au 17^e siècle, mais ceci doit être vérifié.

Nul doute que l'apport principal de cette jolie découverte est de ressortir le dossier du pont de Dinant et d'encourager à s'y pencher à neuf, au regard des récentes avancées au niveau de la compréhension de la topographie urbaine ; l'examen approfondi de ces vestiges, de même que la fouille archéologique préventive prévue avant aménagement d'une station de pompage sur la placette Balbour toute proche, viendront on l'espère compléter ces données.

Bibliographie

- COLEAU M., 2012. Sautes d'Humeur d'un fleuve fugueur en terre dinantaise (1309-2011). In : La Meuse, les hommes, *Les Cahiers de la MPMM*, 5, p. 83-107.
- COSTA M., 2007. Étude archéologique du vieux pont des Arches à Liège, *Archaeologia Mediaevalis. Chronique*, 30, p. 30-32.
- SAINT-AMAND P., 2013. Batellerie, flottage du bois et passages d'eau à Dinant et Bouvignes, du Moyen Âge au XIX^e siècle. Petite chronique mosane. In : Les hommes, la Meuse, *Les Cahiers de la MPMM*, 6, p. 83-94.

Namur/Namur : citadelle. Découverte fortuite au ravin de la Foliette, route des Canons

Pierre-Hugues TILMANT

Au cours d'opérations de terrassement sur un terrain privé, des ossements humains en connexion anatomique (os longs des membres inférieurs) ont été découverts le 20 février 2012. L'entreprise en charge des travaux ayant fait appel à la police, le parquet et le DVI (Disaster Victim Identification Team) sont descendus sur place. La découverte à quelques mètres d'ossements animaux mêlés à de la céramique a amené ces organismes à contacter le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine). L'avis de celui-ci a été sollicité afin de proposer une datation pour la sépulture mise au jour.

La tombe perturbée par les terrassements a été dégagée par le DVI et les ossements emportés par celui-ci. Un fragment métallique a été découvert contre la face interne du fémur gauche. Par son aspect, il provient vraisemblablement d'un projectile de type bombe de mortier tel que ceux utilisés au cours des sièges de Namur aux 17^e et 18^e siècles. La céramique recueillie à proximité, accompagnée d'ossements animaux, date également de cette période (analyse de Sophie Challe, Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine). Cet ensemble provient vraisemblablement d'une structure détritique non localisée. Celle-ci serait liée à l'un des bâtiments qui s'élevaient dans le ravin de la Foliette et qui apparaissent sur les plans anciens, notamment du 18^e siècle. L'absence de tout cimetière au ravin de la Foliette et l'ensemble du contexte de la découverte suggèrent que la sépulture serait celle d'un individu tué au cours de l'un des sièges de Namur, à la fin du 17^e siècle ou dans le courant du 18^e siècle. Les attaques menées pendant les sièges pouvaient être fort meurtrières, comme en témoigne la relation de la prise de Namur en 1692, rédigée par Sébastien Le Prestre de Vauban. Il est vraisemblable qu'au cours de ces assauts, les dépouilles de toutes les victimes n'ont pas toujours pu être évacuées et inhumées dans un cimetière. Certaines d'entre elles ont certainement dû être enterrées sur place dans les délais les plus brefs pour éviter tout risque d'épidémie. La sépulture mise au jour relève vraisemblablement d'un tel cas de figure.

Bibliographie

■ BRAGARD P., 2008. *Vauban et Namur, le temps d'un siège (mai-juin 1692). Journal de ce qui s'est passé de plus considérable à la prise de Namur, assiégée par le roi en personne, le 25 mai, et rendu à l'obéissance de Sa Majesté le 29 juin 1692, par Sébastien Le Prestre de Vauban*, Namur.

- JACQUET-LADRIER F. & P. (coord.), 1992. *Assiégeants et assiégés au cœur de l'Europe. Namur 1688-1697*, Bruxelles.
- RORIVE J.-P., 1998. *La guerre de siège sous Louis XIV en Europe et à Huy*, Bruxelles.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Rochefort/Ave-et-Auffe : l'ermitage philosophique d'Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861) à Auffe. Le fournil

Bruno MARÉE

Edmond d'Hoffschmidt et son ermitage

Né à Namur le 24 octobre 1777 d'une famille noble originaire de Westphalie et qui possédait la seigneurie de Resteigne depuis cinq générations, Edmond d'Hoffschmidt fut officier dans les armées napoléoniennes entre 1806 et 1809 et participa, en 1807, à la campagne de Poméranie, dans le sud de la Prusse. Ses biographes situent, à cette époque et dans ces circonstances, le récit des amours contrariés de ce jeune officier (Maquet-Tombu, 1967), un épisode qui pourrait être à l'origine de son retrait temporaire de la société des hommes et de son inclination profonde à vivre en ermite-philosophe. Entre 1815 et 1830, il séjourne en permanence dans son ermitage relativement confortable du Bois Niau avec, délibérément, la volonté sincère d'un renoncement au monde et même à la vie. Sur le linteau de la porte d'entrée de son logis, il inscrira la mention *Ci-gît Edmond*. C'est pourtant là qu'il lit, qu'il médite, qu'il pratique la chasse et la botanique, et... qu'il deviendra le père d'une fille, Léocadie, née le 9 avril 1825, de Victoire Suray, sa jeune servante de 23 ans, originaire de Belvaux. Jusqu'à la fin de sa vie, Victoire sera la gouvernante d'Edmond d'Hoffschmidt et Léocadie bénéficiera d'une éducation dans diverses institutions d'enseignement à Givet, Liège, Paris et Lille. En 1830, à la mort de son père, Jean Godefroid Adolphe (1747-1830), l'Ermite revient au château de Resteigne sans pour autant délaisser son ermitage qu'il entretient soigneusement et vers lequel il reviendra régulièrement. À côté de la gestion de son patrimoine et de ses importants domaines, il s'intéressera aussi à la vie politique de sa commune et se consacrera à la recherche du bien-être des habitants du village de Resteigne dont il sera bourgmestre à partir de 1847 et jusqu'à la fin de sa vie, en 1861.

Le site

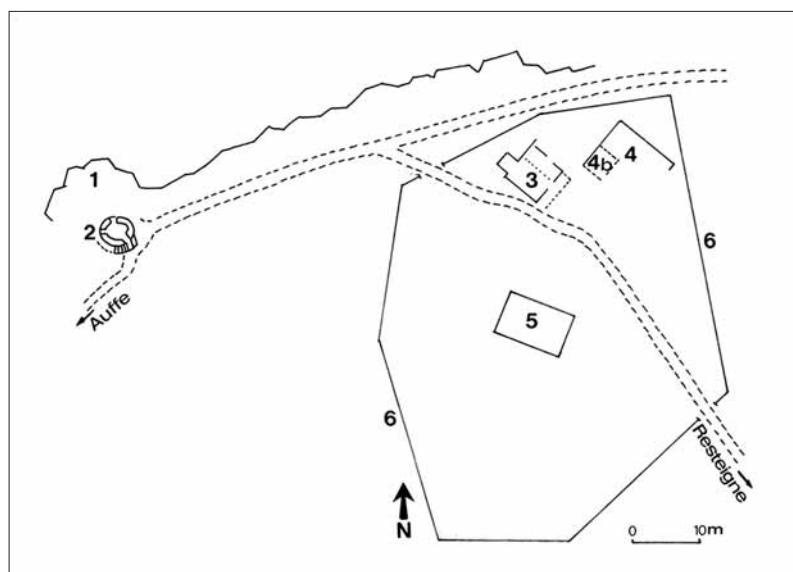
Le site se situe à l'altitude moyenne de 280 m (parc. cad. fouillée : Rochefort, 7^e Div., Sect. Ave-et-Auffe, n° 586^a ; coord.

Lambert relevées sur la pierre de seuil du fournil de l'ermitage : 207362 est/88563 nord).

À la limite sud de la commune de Rochefort, le Bois Niau s'étend sur un promontoire calcaire dominant la vallée de la Lesse à Tellin/Resteigne (province de Luxembourg) et la vallée du Ri d'Ave, avec le hameau de Auffe. Cette localisation entre deux communes et deux provinces a connu quelques remaniements historiques. La situation administrative actuelle du site de l'ermitage résulte des dernières modifications territoriales engendrées par la fusion des communes de 1977 et de l'acquisition par la ville de Rochefort, en 1993, des parcelles cadastrales concernées, anciennement propriétés de la Ville d'Arlon.

Associé à un phénomène géologique particulier désigné sous l'appellation de « klippe », le tienne calcaire du Bois Niau présente un spectaculaire abrupt rocheux de plus de 1 000 m de long et d'une hauteur pouvant dépasser les 10 m. Cette « falaise » marque la limite nord du plateau de Niau, imposant massif calcaire isolé reposant sur les schistes (frasniens) du versant sud du synclinal de Belvaux.

C'est à l'extrémité nord-ouest de ce plateau qu'au début du 19^e siècle, Edmond d'Hoffschmidt a fait ériger un ensemble de bâtiments destinés à accueillir sa retraite plus ou moins solitaire. Entourés par une imposante palissade en bois (6) dont il ne subsiste rien, mais qui



Plan général du site. 1. Rocher et textes gravés ; 2. Tour « d'observation » ; 3. Fournil ; 4. Serre ; 4b. Abri de chasse (construit vers 1920) ; 5. Logis ; 6. Palissade.

formait un grand polygone irrégulier à 7 côtés englobant une superficie de 27 a 40 ca pour un périmètre de 198,80 m, trois bâtiments ont été édifiés : le logis (5) dont on possède plusieurs représentations anciennes de la façade, une vaste serre (4) qui témoigne de l'intérêt du propriétaire des lieux pour le jardinage, et un fournil (3), le plus petit bâtiment des trois, et dont les vestiges apparents, avant travaux, se limitaient à très peu de choses.

À signaler aussi, l'existence de nombreux autres éléments archéologiques et matériels encore observables aujourd'hui dans la région et liés à la vie d'Edmond d'Hoffschmidt : les vestiges d'une « tour d'observation » (2), de nombreuses citations et pensées philosophiques soigneusement gravées sur les rochers supportant la tour (1), un imposant monolithe calcaire finement sculpté en forme de pupitre, isolé en forêt et désigné sous l'appellation d'« Autel de la Nature », les vestiges de l'aménagement d'une source baptisée « Source des Rêveries », le château familial des d'Hoffschmidt à Resteigne ou, dans le cimetière de Resteigne, la sépulture et la pierre tombale d'Edmond d'Hoffschmidt qui porte l'épithaphe *Il était l'ami des pauvres*.

Les premières fouilles

Les documents historiques à notre disposition, les cartes et plans levés sur le site, les nombreuses représentations iconographiques de la façade du logis et les études entreprises et publiées par les historiens et biographes d'Edmond d'Hoffschmidt, nous offrent une importante documentation sur les aménagements consentis par l'Ermitte pour sa résidence du Bois Niau. Toutefois, sur le terrain, les ruines de ces bâtiments étonnent par leur degré d'arasement, malgré l'époque relativement récente de leur abandon et malgré la qualité des matériaux utilisés. L'élévation des murs apparents avant travaux ne dépasse jamais quelques dizaines de centimètres, le tout étant difficilement repérable entre les broussailles, les ronces et sous le taillis forestier qui couvre l'ensemble du massif calcaire. En outre, l'édification, au début du 20^e siècle, d'un abri de chasse (4b) en pierres récupérées dans les constructions initiales a évidemment perturbé l'ensemble des ruines. Enfin, du fournil il ne subsiste qu'un unique tronçon de mur apparent et, à l'extrémité sud de celui-ci, un monticule de remblais d'environ 3 m de diamètre pour 1 m de hauteur en son centre. C'est ce



Vue générale du fournil. À l'avant-plan, le réduit inférieur du four à pain accolé au mur nord-ouest.

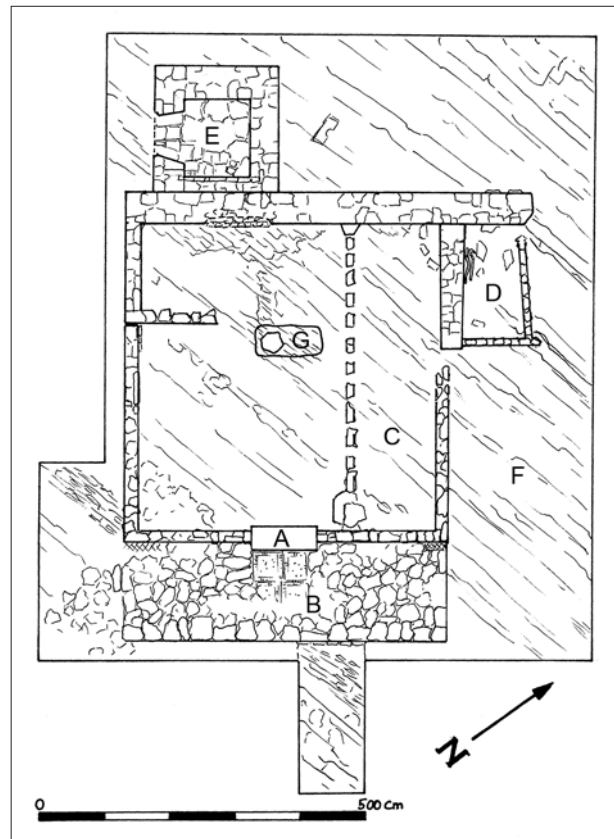
dernier bâtiment qui, suite au projet de mise en valeur du site de l'ermitage initié par la CLDR (Commission locale de Développement rural) de Rochefort, a fait l'objet des premiers travaux de fouilles entrepris par l'asbl Les Amis de l'Ermitage de Resteigne en collaboration avec le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) et sous la supervision scientifique de Christian Frébutte que nous remercions chaleureusement ici.

La première phase des travaux avait pour objectif de repérer et de remettre au jour la base de l'ensemble des murs constituant le fournil, afin de pouvoir en déterminer exactement l'implantation, la superficie, la fonction précise, l'orientation des ouvertures, la nature des matériaux de construction... et de pouvoir en dresser un plan détaillé. L'emprise totale à dégager, imposée par les dimensions du bâtiment et des structures rencontrées, et tenant compte d'un espace suffisant en périphérie, forme ainsi un quadrilatère de plus de 70 m². Toute cette surface a fait l'objet d'un décapage manuel avec mise sur plan et levée de niveau de tous les éléments importants de la structure du bâti. L'ensemble des éléments mobiliers a été récolté, nettoyé, répertorié, décrit dans les notes journalières d'évolution des travaux et, pour les pièces principales, localisé sur plan. Un relevé photographique systématique de la progression du dégagement et des éléments observés rassemble plusieurs centaines d'images numériques précieusement conservées pour l'exploitation et la présentation des résultats. Le décapage a été réalisé jusqu'au niveau de la roche en place, soigneusement nettoyée, pour toutes les zones ne présentant pas une structure bâtie. Enfin, deux sondages ont été effectués jusqu'au niveau de la roche en périphérie de la surface dégagée, l'un de 2 m² et l'autre de 3 m², afin d'obtenir des profils permettant de mieux visualiser la stratigraphie au pourtour du bâtiment.

Le bâtiment

Le fournil de l'ermitage présente un plan général de forme plus ou moins carrée (530 × 495 cm extramuros). Sa façade est orientée au sud-est et la porte d'entrée, marquée par une imposante pierre de seuil (A ; 100 × 40 cm), se situe exactement dans le prolongement de l'axe du chemin d'accès au site en venant de Resteigne. Cette localisation particulière pourrait laisser supposer qu'il s'agirait là du premier des trois bâtiments édifiés sur le site à l'initiative de l'Ermitage. Quelques pierres de taille de réemploi et des pierres brutes, plus ou moins plates, forment une terrasse dallée (B) nettement délimitée sur toute la longueur de la façade du fournil et pour une largeur de 150 cm.

Les fondations et la base des murs de façade et, partiellement, des pignons, sont constituées de pierres



Plan schématique du fournil. A. Seuil ; B. Terrasse dallée ; C. Pièce rectangulaire ; D. Appentis ; E. Four à pain ; F. Dépotoir ; G. Aménagement rectangulaire.

calcaires d'une très faible élévation sur lesquelles étaient montés des murs de briques. Deux petites fenêtres s'ouvriraient en façade, de part et d'autre de la porte. Un toit de chaume couvrait probablement l'ensemble. La pièce du fournil était curieusement recoupée par un mur de refend de faible épaisseur délimitant, au nord-est, une étroite pièce rectangulaire (C). Cette pièce était également directement accessible en venant de l'extérieur par une seconde porte localisée au centre du mur nord-est. Ce dernier présente très nettement deux factures très différentes, et donc deux phases de construction : la partie est correspond à la description reprise ci-dessus ; la partie nord est un mur irrégulier de moellons calcaires dont la largeur varie entre 45 et 30 cm. Les deux tronçons de ce mur ne sont pas parfaitement alignés. À l'extérieur, les bases sommaires d'un appentis (D), dont la fonction n'a pas été clairement définie, et les traces d'un pavage rudimentaire ont été mises au jour.

Le mur nord-ouest témoigne d'une tout autre nature et d'une tout autre qualité. C'est un mur épais (50 cm) constitué de gros blocs calcaires plus ou moins équarris et maçonnés à la chaux. C'est le seul élément qui était encore observable en surface avant le début des fouilles. Côté nord, sa longueur dépasse de près de 1 m les dimensions du fournil. À l'intérieur, ce mur était couvert d'un enduit à la chaux de quelques centimètres

d'épaisseur. Le parement intérieur est interrompu sur une largeur de plus de 1 m correspondant à l'emplacement ancien d'une large taque en fonte transférée, lors du démontage du bâtiment, au château de Resteigne (Jodogne, 2008). À l'extérieur, contre la moitié ouest de cet épais mur de pierres, a été adossé le four à pain (E), d'une emprise au sol de 190 cm × 190 cm extra-muros et couvert d'un toit d'ardoises à deux pans. Le four proprement dit – gueule, voûte et sole – a complètement disparu, mais le linteau métallique soutenant la petite voussure de briques de la gueule du four a été retrouvé. En outre, l'originalité de ce petit four à pain réside dans la présence d'un niveau inférieur à la sole : un minuscule réduit (environ 1 m²) au sol soigneusement pavé, accessible de l'extérieur par une petite porte située au sud-ouest. Ce petit réduit présentait un plafond en briques voûté et une hauteur maximale de 50 cm, sur les bords, et d'environ 70 cm, au centre.

Enfin, l'ensemble des observations des éléments bâtis du fournil permet de distinguer au moins trois phases successives dans l'édification du bâtiment. Ces différentes phases de l'édification du fournil de l'ermitage font encore l'objet d'analyses et seront décrites ultérieurement dans d'autres articles plus détaillés.

À signaler encore, dans l'état actuel des recherches, l'interprétation à faire d'un certain nombre d'aménagements observés dans la roche en place (en cours d'étude). Parmi ceux-ci, on remarquera la présence d'un rectangle d'environ 50 × 100 cm pour une profondeur moyenne de 5 cm, localisé au centre du bâtiment (G).

Le matériel récolté

Très abondant (plusieurs dizaines de kilos de céramique, par exemple), très fragmenté (rares sont les tessons dépassant la taille de 7 à 8 cm), dispersé sur l'ensemble du site, principalement à l'extérieur du bâtiment, et avec une concentration particulière de la céramique dans une zone de dimension très réduite (environ 3 m²) qui pourrait être assimilée à un « dépotoir » (F), au nord-est du fournil, le matériel récolté est principalement constitué de matériaux de construction (briques, pavés de terre cuite, fragments d'enduit à la chaux, verre plat, ardoises, pièces de plomb d'étanchéisation de la toiture, clous, charnières...) et de céramique de « jardinage » (terre blanche, ocre, rouge, ...), mais aussi de poterie de cuisine typique du milieu rural au début du 19^e siècle. Une vaisselle beaucoup plus fine et souvent décorée (tasses et soucoupes en faïence, assiettes, ...) est également présente sous la forme de minuscules fragments ne permettant aucune reconstitution complète. Fragments de pipes en terre cuite, verre noir de bouteille et d'autres petits éléments en fer ou en fonte complètent ce matériel en cours d'étude.

Conclusions (partielles et provisoires)

La fouille des structures bâties du fournil de l'ermitage apporte de nombreuses informations nouvelles sur les aménagements réalisés à l'initiative d'Edmond d'Hoffschmidt dans le Bois Niau, sur les fonctions du bâtiment et le soin apporté à son édification. Elle contribue à mieux définir le niveau de confort et les activités des occupants du site au début du 19^e siècle mais elle offre aussi un témoignage concret et émouvant de la vie quotidienne de l'ermite et de son entourage. Elle révèle enfin les différentes phases successives de la construction dont l'interprétation devra encore être détaillée. Un plan très précis du fournil peut aujourd'hui être dressé. En outre, la rapidité avec laquelle ce bâtiment a été détruit et nivelé ne peut s'expliquer par une simple dégradation naturelle de la construction soumise aux aléas du temps. Le site a fait l'objet d'une destruction systématique, volontaire et programmée, qui trouve sa motivation probable dans la récupération du mobilier encore utilisable et des matériaux de construction, mais peut-être aussi, pour certains contemporains de cette destruction, dans le souci plus ou moins conscient de faire disparaître les traces matérielles de la vie d'Edmond d'Hoffschmidt, cet original, philosophe et libre-penseur.

Bibliographie

- JODOGNE P., 2006. *Edmond d'Hoffschmidt de Resteigne : Correspondance (1808-1861)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique (Anciens Auteurs belges, nouvelle série, 13), 789 p.
- JODOGNE P., 2008. *Le procès de l'ermitage (1896-1902). Documents et témoignages*, Tellin (Cahiers de l'Ermitage, 3), 64 p.
- MAQUET-TOMBU J., 1967. *L'Ermitage de Resteigne, Edmond d'Hoffschmidt*, Cercle culturel et historique de Rochefort, Gembloux (Monographie, 16), 85 p. (= *Parcs nationaux*, XX, 1965 ; XXI, 1966 ; XXII, 1967).

TOUTES PÉRIODES

Dinant/Dinant : suivi des travaux
d'assainissement des eaux
rue Saint-Martin

Marie VERBEEK, Olivier VRIELYNCK,
Frédéric HANUT et Carole HARDY

Dans le cadre du suivi archéologique des travaux d'assainissement des eaux usées à Dinant, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) a procédé à une fouille préventive rue Saint-Martin, du 28 novembre au 17 décembre 2012. La zone explorée couvrait la surface des terrassements prévus, soit environ 40 m². Cette opération très rapide a permis de mettre au jour une séquence stratigraphique exceptionnelle.

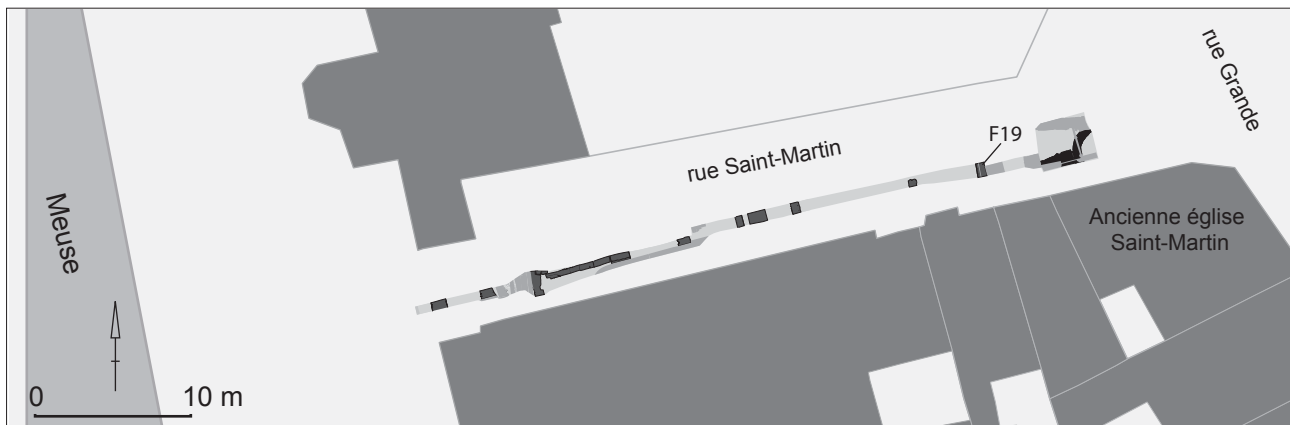
La rue Saint-Martin, actuellement localisée en plein centre urbain près de l'hôtel de ville, est ainsi nommée du fait de sa proximité avec l'église du même nom, église citée dans les documents historiques dès le 12^e siècle, désaffectée depuis la Révolution française, progressivement incorporée au bâti et détruite depuis lors. Jusqu'aux travaux de reconstruction après l'incendie de la ville en 1914, la rue était plus étroite que celle que l'on emprunte actuellement. On peut encore en deviner les dimensions à l'observation de la porte de ville à laquelle elle aboutit côté Meuse (la porte Saint-Martin), aujourd'hui encore conservée dans son aspect des Temps modernes. À l'exception de son extrémité occidentale, la tranchée explorée se trouve donc sous une zone bâtie jusqu'au début du 20^e siècle. Côté ouest, un élargissement ancien de la rue dessine un petit espace public visible sur le cadastre primitif. Ce dégagement correspond peut-être à une partie de l'ancien cimetière

de l'église Saint-Martin. C'est à cet endroit qu'en raison de l'absence de constructions postérieures, les structures les plus anciennes ont été mises au jour.

Si aucun plan ne nous est parvenu de l'ancienne église Saint-Martin, d'autres vestiges ont été découverts anciennement à son emplacement, c'est-à-dire à l'angle entre la rue Saint-Martin et la rue Grande : six tombes à incinération gallo-romaines ont en effet été mises au jour en 1922 lors de la reconstruction de l'îlot bâti.

Une tombe à incinération multiple

La plus ancienne structure découverte est une tombe à incinération romaine (A : F38), creusée à travers un horizon de surface signalant une présence au Haut-Empire. Le fond de la tombe se trouvait à 2,4 m sous le niveau actuel de la rue. Un seul côté de la fosse était visible, les autres étant oblitérés par des structures postérieures. La tombe contenait cinq récipients en céramique à l'origine complets, les tessons brûlés et dispersés de trois autres récipients probablement utilisés lors de la cérémonie funéraire, une monnaie et des perles en verre. Les céramiques étaient partiellement détruites par une tombe et un mur postérieurs. Plusieurs plaques de schiste, retrouvées notamment sous les récipients, mais aussi dans le remplissage de la tombe, semblent indiquer un aménagement de la fosse. Parmi les récipients, deux vases contenaient les restes osseux calcinés de deux défunts, probablement une femme et un immature. La composition de



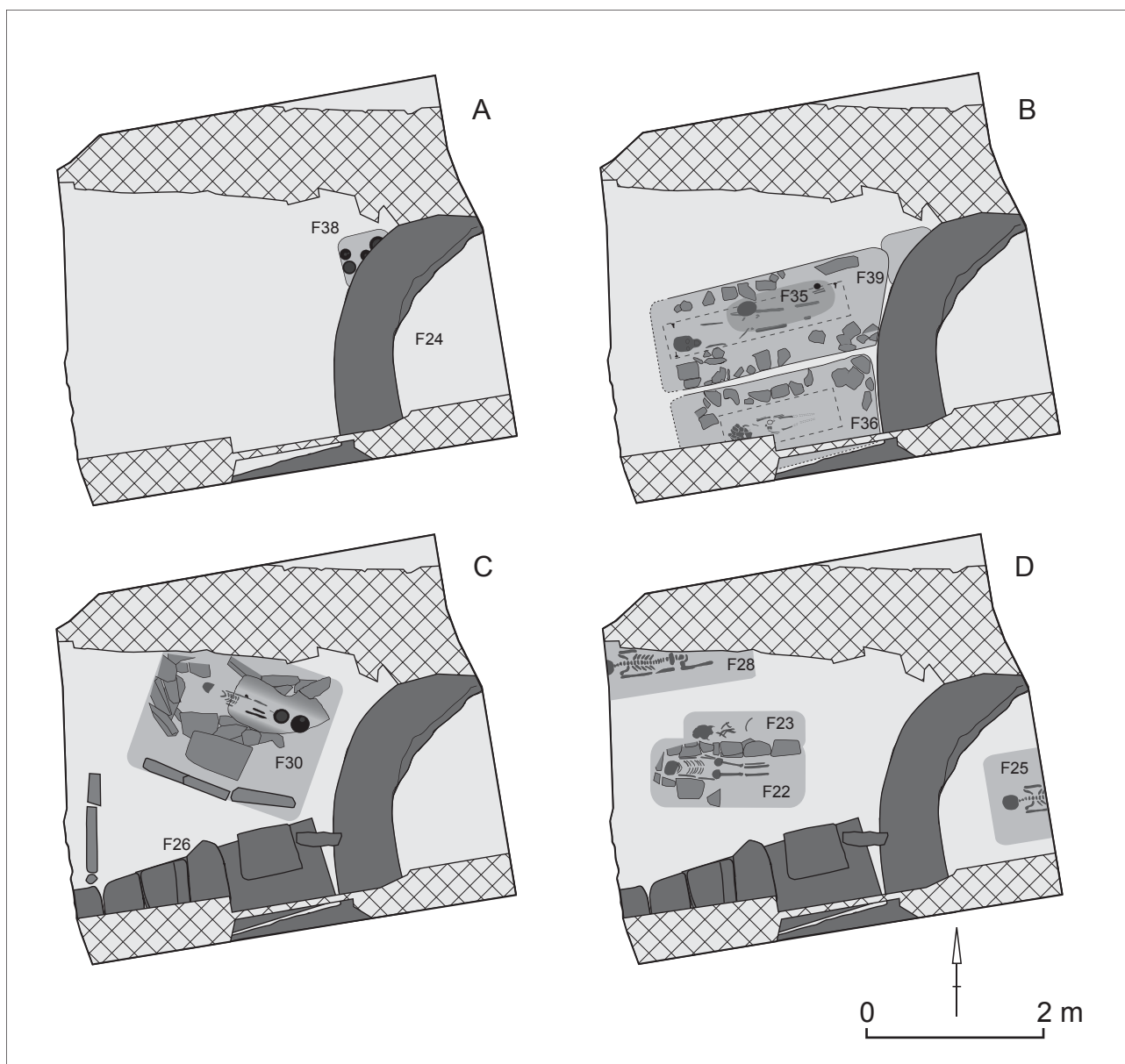
Plan de la tranchée d'égouttage. L'élargissement à son extrémité est correspond à une chambre de visite (relevés C. Dupont, C. Vilain, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur, et C. Hardy).

l'assemblage céramique est proche de celle des sépultures flaviennes des nécropoles de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La constitution du dépôt se situe entre les années 80/90 et 110/120 apr. J.-C.

Cette tombe s'ajoute aux six sépultures découvertes en 1922. Elle est un témoignage précieux pour l'étude de l'occupation romaine à Dinant. On connaît en effet très mal l'agglomération romaine de Dinant dont les défunts seraient issus. La ville est installée au croisement de la voie Bavai-Trèves et de la Meuse, situation sans doute à l'origine de son développement. Les premières structures démontrant l'existence d'une agglomération secondaire de type *vicus* n'ont été fouillées qu'en 2010 sur la place Patenier, quelque 500 m au nord de la rue Saint-Martin.

Un bâtiment à abside tardo-antique

À la fin du 5^e siècle est construit un bâtiment en dur, à l'emplacement même de la tombe du Haut-Empire qu'il recoupe. Le souvenir de celle-ci devait avoir été perdu. La fondation et le début de l'élévation d'un mur dessinent le plan d'une abside semi-circulaire se prolongeant par un mur rectiligne orienté est/ouest, observé sur 1 m de long (A : F24). La maçonnerie, en blocs calcaires, est constituée de deux parements et d'un blocage interne, le tout lié à l'aide d'un mortier sableux jaune pâle. Les niveaux associés au bâtiment (construction et utilisation) renferment des céramiques datant du milieu au troisième quart du 5^e siècle apr. J.-C., principalement des récipients en sigillée tardive d'Argonne.



Plan de phases (A. Romain ; B et C. Mérovingien ; D. Moyen Âge) des vestiges présents à l'extrémité est de la tranchée (relevés C. Dupont, C. Vilain, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur, et C. Hardy).



Céramique décorée à la molette chrétienne contemporaine de la première phase d'utilisation du bâtiment à abside (3^e quart du 5^e siècle) (photo R. Gilles, Dir. archéologie).

Cet édifice, qui se développe vers le sud, pourrait se prolonger sous l'église Saint-Martin dans son dernier état. Étant donné son emplacement, il serait tentant d'y voir un édifice religieux primitif, phase ancienne de l'église Saint-Martin dont la titulature renvoie aux débuts de la christianisation dans nos régions. Toutefois l'orientation vers le nord de l'abside ne plaide pas en la faveur de cette hypothèse. Peut-être faut-il s'orienter vers une fonction funéraire, qui serait à l'origine du lieu de culte chrétien ?

Quatre tombes mérovingiennes

Alors que le bâtiment est encore utilisé ou à tout le moins visible, plusieurs défunts sont inhumés le long de sa façade externe. Quatre sépultures sont mérovingiennes. Elles sont orientées est/ouest, soit parallèlement au mur droit du bâtiment. Les deux plus anciennes se situent dans l'angle entre le mur de l'abside et son retour rectiligne. Leurs limites de fosse sont parfaitement contiguës aux maçonneries.

Une première tombe (B : F36), sise contre le mur rectiligne, est celle d'un enfant inhumé dans un cercueil ou un coffrage et muni d'un bracelet en bronze. Accolée à elle, une fosse rectangulaire contenait le corps d'un adulte inhumé dans un cercueil dont plusieurs clous ont été retrouvés (B : F39). Aucun mobilier funéraire n'accompagnait le défunt. Dans ces deux tombes des blocs de pierre remplissaient l'espace entre le cercueil et les bords de fosse. Une troisième tombe (B : F35), d'enfant, se superpose à la tombe F39, alors qu'on ignore le laps de temps qui les sépare. Leur orientation est similaire et leurs fosses se confondent. L'enfant était inhumé avec un petit gobelet en verre apode, campaniforme, caractéristique du 6^e siècle. Par-dessus la tombe F35, et suivant une orientation légèrement différente que celle des trois premières inhumations, une tombe d'enfant (C : F30) se distingue par son mobilier funéraire relativement

riche (une bouteille et une coupelle en céramique, des forces et un petit couteau en fer, une fusaiolle en os) et par l'aménagement de sa fosse en caveau. La céramique date de la fin du 6^e siècle ou du 7^e siècle.

Renforcement du bâtiment

Construite au-dessus de la tombe F36, une fondation très solide est adossée au mur est/ouest du bâtiment, le renforçant sérieusement (C : F26). Dans le fond de la tranchée de fondation sont posées d'énormes dalles calcaires (par ex. 1,63 × 0,76 × 0,73 m) vraisemblablement de récupération. Par-dessus, d'autres blocs liés au mortier sableux pulvérulent blanchâtre dessinent une fondation très massive, large de 75 cm. Ce renforcement a été observé sur une distance de 2,2 m. La présence de cette transformation, datée en *terminus post quem* du 6^e siècle, corrobore l'hypothèse selon laquelle l'édifice est encore en place – et utilisé – à cette date.

Ces tombes et le bâtiment qui leur est associé ajoutent un point au plan encore très clairsemé des structures mérovingiennes attestées à Dinant et relancent la question de l'organisation paroissiale primitive de la ville.

Le cimetière médiéval

Aux inhumations mérovingiennes succède une série de tombes sans mobilier dont l'orientation, toujours globalement est/ouest, s'infléchit légèrement vers le sud. Quatre tombes, deux d'enfants et deux d'adultes, ont été fouillées entièrement ou en partie. Une des tombes les mieux conservées est celle d'un enfant d'environ 5 ans inhumé dans un caveau en pierres sèches au fond tapissé de mortier jaune (D : F22). Cette tombe recoupe la deuxième tombe d'enfant observée, dont les os semblent avoir été rassemblés lors du recoupement. Le fond de cette sépulture comporte un lit de mortier blanc (D : F23). L'une des deux tombes d'adulte (D : F25) est installée dans les remblais du bâtiment du Bas-Empire et en scelle l'abandon.

Les couches de cimetière noires et très chargées organiquement, dans lesquelles de nombreux ossements humains dispersés ont été retrouvés, se succèdent jusqu'aux fondations de la voirie. Un mur de clôture (F19) referme vraisemblablement le cimetière côté ouest. Les différents documents iconographiques dont nous disposons pour Dinant à partir du 16^e siècle ne représentent jamais ce cimetière.

Vestiges d'habitat et couvent des ursulines

À l'ouest du cimetière, la tranchée pratiquée a permis de mettre au jour une série de murs appartenant aux

parcelles situées entre l'église Saint-Martin et la Meuse. Ce sont surtout les constructions les plus récentes qui ont pu être observées. La rue Saint-Martin dessine un diverticule qui descend vers la Meuse sans doute de longue date puisqu'on y retrouve une des principales portes sur le fleuve. On ignore où se trouve exactement le rempart médiéval du bord de l'eau, sans doute en partie en intérieur d'îlot actuel. La configuration du rempart réédifié aux 15^e et 16^e siècles est plus connue. Il est construit à hauteur de l'alignement actuel des façades vers le fleuve. Son installation dégageait, peut-être entre les deux remparts, un espace où a été installée la rue Sous-Meuse, ancienne voie de communication parallèle au fleuve. De petites maisons adossées au nouveau mur de rempart la longent. Une portion de pavement du revêtement de cette ruelle a été mise au jour. Un second espace de circulation parallèle à la Meuse a été détecté quelque 10 m plus haut, lui aussi aménagé de petits pavés. Il est difficile, dans les limites de l'emprise, de déterminer s'il s'agit d'un espace public ou d'une servitude privée, voire d'une cour intérieure limitée par un mur qui serait situé hors d'emprise.

Il est délicat également de restituer l'agencement des maisons antérieures au 17^e siècle. De l'enchevêtrement de murs ressortent pour les occupations médiévales et post-médiévales deux murs entourant une pièce dallée abandonnée après incendie. Un épais remblai de charbon de bois et de torchis brûlé atteste de cet événement, de même que des traces rubéfiées sur les parois et le sol.

Au 17^e siècle, le couvent des sœurs ursulines est installé dans l'îlot urbain qui lui est progressivement entièrement dévolu. L'église Saint-Martin sera d'ailleurs englobée dans le périmètre du couvent, tout en gardant des droits spécifiques. Plusieurs murs du couvent ont été mis au jour. Ils appartiennent à l'aile nord d'un complexe où plusieurs bâtiments sont disposés autour d'une cour centrale. Lors de la Révolution française, alors que les biens de l'église sont sécularisés, le couvent échoit à la Ville de Dinant qui y installe armée, police et tribunaux. De 1815 à 1868, une école y emménage. La physionomie actuelle de la rue est due aux reconstructions postérieures à l'incendie de la guerre 1914-1918.

Bibliographie

- DEBAILLE E., 1922. Découverte d'antiques pilotis et de sépultures belgo-romaines à Dinant, *Annales de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXXVII, p. 63-65.
- VERBEEK M., 2012. Dinant/Dinant : Forum, place du Marché, place des Fontaines, intervention préventive sur la place Patenier, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 241-246.
- VRIELYNCK O., VERBEEK M., HANUT F. & HARDY C., 2013. Suivi des travaux d'assainissement des eaux à Dinant, Rue Saint-Martin : cimetière du Haut-Empire et bâtiment tardo-antique, *Signa*, 2, p. 180-187.

Gesves/Haltinne : circulation et gestion de l'eau aux abords du « Vivier Trainé »

Marie VERBEEK, Sophie LEFERT, Lyse UNGER, Marie-Noëlle WALLEMACQ, Frédéric CHANTINNE et Raphaël VANMECHELEN

Jeunesse archeolo-J poursuit ses investigations dans le village de Haltinne. Les recherches menées en 2012 ont complété l'étude extensive de la surface comprise (parc. cad. : Gesves, 4^e Div., Sect. B, n° 34^E) entre l'église paroissiale Saint-Martin, aujourd'hui esseulée, et la motte du « Vivier Trainé », premier noyau castral présumé de l'ancien village. Les recherches ont ainsi permis de compléter le plan et d'affiner la compréhension des structures médiévales reconnues précédemment dans ce secteur (Verbeek *et al.*, 2013). Un chemin creux y a notamment été mis en évidence à l'est des concentrations de poteaux du premier établissement.

Identifié sur une section d'une longueur totale de 11 m, le chemin est orienté du nord-ouest au sud-est. Seuls son flanc occidental et une part de sa surface de roulage ont pu être étudiés dans les limites de l'emprise. Son profil associe en effet un glacis à forte déclivité d'une part, et l'amorce d'une assiette inférieure horizontale d'autre part. Le replat inférieur est lui-même creusé d'une série de traces longitudinales assez régulières, qui témoignent du passage de roues de charrettes. Plusieurs de ces ornières conservent également la trace de stagnation d'eau. Leur mobilier archéologique comporte notamment quelques fragments de fers à cheval.

Les surfaces de l'assiette de la route et du talus sont recouvertes d'un cailloutis quelquefois discontinu, qui a vocation à la fois de renforcer la surface de roulage et de garantir la stabilité de ses flancs.

Un diverticule empierré se raccorde à cette route encaissée, au travers de son talus latéral, de manière à desservir l'habitat voisin. Le cailloutis qui l'aménage est tout aussi dense, compact et damé.

Un premier remblai, de faible épaisseur, englobe la surface de cailloutis du chemin principal ; son matériel archéologique ne remonte pas au-delà du 12^e siècle. La voie semble donc en service jusqu'à cette époque, qui correspond par ailleurs aux premiers indices d'occupation reconnus sur l'ensemble du site, sous forme d'un habitat groupé en matériaux légers (bâtiments construits sur poteaux). Sans doute la rue encaissée est-elle liée à ce premier établissement. Se pose également la question de sa liaison au château à motte voisin : c'est en effet au début du 12^e siècle qu'apparaît la première mention de la seigneurie de Haltinne dans la documentation écrite. Au nord, la route se dirige vers le chœur de l'église, quarte-chapelle à la collation de l'abbaye de



Le chemin creux se dirigeant vers le sud-est (photo S. Lefert).

Stavelot, tandis que la paroisse est citée pour la première fois en 1130 (Sosnowska *et al.*, 2009).

Le chemin pourrait donc avoir assuré la jonction entre église et motte, au travers d'un habitat groupé assez lâche, établi simultanément au pied de la motte, à la manière d'une basse-cour peut-être. Alors que le lien sémantique et historique entre ces éléments n'est encore que pressenti, la relation stratigraphique entre ces différents pôles de la topographie locale n'est pas encore établie : elle échappe en partie à l'emprise des recherches et les modifications de relief postérieures (élargissement des douves et arasement de la zone d'habitat) l'ont de surcroît très sévèrement oblitérée.

Ce chemin creux serait assez rapidement abandonné, remblayé de limons stériles. Un second axe, établi parallèlement et à quelque distance vers l'ouest, en prend peut-être le relais, scellant les trous de poteaux de l'occupation primitive.

Deux canalisations sont ensuite creusées très profondément au sein des remblais du chemin principal. Quoique leur datation précise reste difficile à établir précisément, elles sont vraisemblablement contemporaines de la Cense de Leschy, ferme des Temps modernes héritière de l'établissement du 12^e siècle, dont elles côtoient les maçonneries. L'une, au conduit de bois, longe la façade de l'exploitation, l'autre, au conduit aménagé en pierre, lui est perpendiculaire. Sans doute sont-elles destinées à assurer le drainage et le trop-plein des eaux

qui stagnent en quantité sur ce petit plateau, en contrebas des anciennes douves.

Bibliographie

- SOSNOWSKA P., VANMECHELEN R., VERBEEK M. & CHANTINNE F., 2009. Haltinne (Gesves) : un centre villageois en désertion. In : VANMECHELEN R. (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du 1^{er} au 19^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-j. 1. Les Sites, De la Meuse à l'Ardenne*, 41, p. 189-193.
- VERBEEK M., LEFERT S., UNGER L., WALLEMACQ M.-N., VANMECHELEN R. & CHANTINNE F., 2013. Gesves/Haltinne : première installation villageoise et problématiques liées à la basse-cour, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 264-267.

Namur/Bouge : occupation de Hallstatt et bivouacs des Temps modernes

Michel SIEBRAND et Olivier COLLETTE

Situé au nord-est de Namur, à moins de 2 km du centre-ville, le cœur historique de Bouge garde un certain caractère rural. On y compte encore quelques fermes en activité entourées d'une grande couronne de prairies et de champs. Toutefois, en raison de la proximité de la capitale wallonne, l'urbanisation et la pression



Bouge : localisation des zones fouillées et des principales structures découvertes : a. Fosse protohistorique ; b. Concentration des foyers ; c. Mare médiévale (infographie S. Pirard, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

immobilière s'accroît d'année en année. C'est donc dans ce contexte qu'entre juillet et novembre 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) a fouillé une vaste prairie destinée à être lotie par la société Mategi s.a. D'une superficie de près de 3,5 ha, elle se trouvait le long de la rue de la Poteresse (parc. cad. : Namur, 12^e Div., Bouge, Sect. C, n^{os} 19^{e2}, 60^{A2} et 60^{D3}), à moins de 200 m du village, au nord-ouest de celui-ci.

La probabilité que cet endroit recelait des vestiges archéologiques était grande. En effet, les sources historiques mentionnent l'installation à Bouge, entre le 15^e siècle et 1945, de plusieurs camps militaires et le passage de quelques personnages illustres comme Charles Quint, Don Juan d'Autriche (qui mourut en 1578 dans une ferme située à moins de 150 m du futur lotissement) ou Vauban. Ces campements fréquents s'expliquent aisément par la position géographique et stratégique qu'occupe le village vis-à-vis de Namur et

de la confluence de la Sambre et de la Meuse (Larosse, 1984 ; Jacquet-Ladrier, 1992 ; Ancienne ferme, 1998 ; Bragard *et al.*, 2004 ; Bragard, 2008).

L'emprise de la zone sondée et fouillée se limita à près de 5 000 m² concentrés dans la partie orientale de la prairie. En effet, la partie occidentale avait été détruite par une carrière de sable qui avait été comblée dans les années 1970, lors de la construction de l'autoroute Bruxelles-Namur.

Malgré cette contrainte, les résultats se sont révélés extrêmement positifs. Ainsi, du point de vue pédologique, les observations confirment que le site est implanté en bordure du bas-plateau limoneux namurois. Son relief forme un replat assez étendu aux alentours de la cote 174. Une légère pente s'amorce vers l'ouest et atteint la cote 163 au point le plus bas. Le substrat pédologique y est varié en raison d'une forte érosion. On y rencontre ainsi du sable, du sable argileux, du limon caillouteux, des épandages de graviers...



Lot de céramiques des 15^e-16^e siècles (photo R. Gilles, Dir. archéologie).

Localement des zones plus imperméables retiennent les eaux de surface qui peuvent donner naissance à des mares.

Du point de vue archéologique, les plus anciennes traces anthropiques remontent à la période de transition entre l'Âge du Bronze et le premier Âge du Fer (9^e-8^e siècles av. J.-C.). Elles sont matérialisées par une fosse (a ; diamètre : 2 m ; profondeur : 1,20 m) dont on ignore la fonction première, un foyer et quelques tessons piégés dans des dépressions naturelles argileuses peu profondes. Ces traces se répartissaient sur l'ensemble de l'emprise fouillée sans connexion attestée.

Il faut attendre apparemment le 12^e siècle apr. J.-C. pour connaître une seconde occupation. Un petit foyer et une mare (c), d'une vingtaine de mètres de long, ont été découverts dans la partie orientale de l'emprise. D'une assez faible profondeur, la mare semble comblée vers le 14^e siècle.

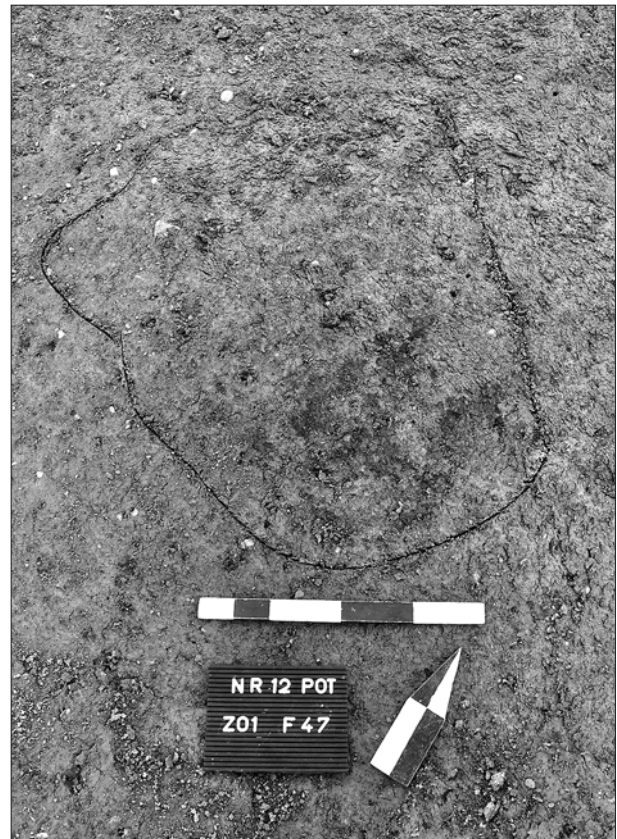
Le site connaît ensuite à la fin du 15^e siècle-début 16^e siècle l'installation d'un bivouac ou d'un campement militaire matérialisé, dans l'emprise fouillée, par une vingtaine de foyers (b). Les dimensions de ceux-ci étaient d'environ 1 m² pour une profondeur de 0,10 à 0,20 m. Chaque foyer portait des traces de rubéfaction uniquement sur l'une des parois et le fond. À noter que la céramique récoltée, en assez bon état de conservation, comportait des formes peu variées, comme standardisées. Son étrange abondance supposerait que le lieu ait été rapidement abandonné. À l'est de la concentration des foyers, la fouille a mis au jour un fossé à fond plat. Celui-ci a été observé sur une longueur d'une trentaine de mètres, une largeur d'environ 3 m et une profondeur maximale de 1 m. Sa fonction n'a pu être définie avec précision mais il pourrait s'agir simplement d'une limite

du campement. D'un point de vue historique, il est tentant de faire correspondre ces découvertes au passage, à Bouge, des troupes bourguignonnes lors du siège de Namur en 1488.

Une troisième occupation daterait de la seconde moitié du 16^e-début 17^e siècle. Elle est également matérialisée par une demi-douzaine de foyers plus éparpillés mais de facture similaire à celle des foyers de la période précédente. Du point de vue historique, ils pourraient correspondre aux passages de troupes accompagnant Charles Quint en 1555 ou Don Juan d'Autriche en 1578.

Enfin une troisième série de foyers, datés du 17^e siècle, eux aussi répartis sur toute la zone étudiée, pourrait être liée à la présence des troupes françaises ou alliées de passage à Bouge lors des sièges de 1692 et 1695.

Une grande proportion de foyers ne purent être datés par manque de matériel archéologique, c'est pourquoi le Service de l'archéologie a fait appel à l'équipe du professeur J. Hus, du Centre de Physique du Globe de l'IRM, pour effectuer une série de prélèvements en vue d'une datation archéo-magnétique. Les résultats per-



Foyer du 17^e siècle.

mettront peut-être d'affiner le phasage chronologique précité.

La fouille a également mis au jour, au sud-est de la mare, un squelette dont on ignore encore l'époque d'inhumation, mais des indices démontrent qu'elle serait postérieure au 15^e siècle. Le mode d'enfouissement, la disposition des bras, de la tête et des membres inférieurs tendent à prouver que le défunt a été inhumé rapidement dans une fosse plutôt que dans une tombe creusée avec soin.

Au terme de cette opération préventive, il en résulte que la fouille du lotissement à Bouge a révélé l'existence de plusieurs occupations insoupçonnées dont principalement des bivouacs ou campements militaires. Ces découvertes inédites à ce jour en Wallonie doivent être mises en relation avec celles réalisées à Frameries (cf. notice supra) et suscitent bon nombre de nouvelles questions dans ce domaine de la recherche archéologique encore peu développé. En effet, si l'organisation militaire des bivouacs et campements en cours de siège est assez bien documentée par les sources historiques et iconographiques, il n'en est pas de même pour l'archéologie. Ces découvertes suscitent de nombreuses questions : choix préférentiel du site, identification et organisation concrète d'un campement militaire, identification des corps de troupes, mode de vie, durée d'occupation, matériel militaire abandonné... Tant de questions qui pourront peut-être recevoir une réponse en multipliant les comparaisons et les découvertes de ce type de structure.

En collaboration avec Steve Pirard et Christian Frébutte (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur, DGO4 / Département du patrimoine), Sophie Challe (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine), Jozef Hus et Souad Ech-Chakrouni (Centre de Physique du Globe de l'IRM. Section 7 : Magnétisme environnemental).

Bibliographie

- Ancienne ferme, 1998. Ancienne ferme dite « de Don Juan ». In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5^e), p. 100-101.
- BRAGARD P., 2008. *Vauban et Namur, le temps d'un siège (mai-juin 1692). Journal de ce qui s'est passé de plus considérable à la prise de Namur, assiégée par le roi en personne, le 25 mai, et rendu à l'obéissance de Sa Majesté le 29 juin 1692, par Sébastien Le Prestre de Vauban*, Namur, Les Amis de la Citadelle.
- BRAGARD P., BRUCH V., CHAINIAUX J., FRANÇOIS D. & MARCHAL J., 2004. *Namur en état de siège. De Jules César au général Hodges*, Namur, Les Amis de la Citadelle.
- JACQUET-LADRIER F. & P. (dir.), 1992. *Assiégeants et assiégés au cœur de l'Europe. Namur 1688-1697*, Bruxelles.
- LAROSSE L., 1984. Le village de Bouge aux temps passés, *Le gueur wallon*, 60^e année, p. 1-60.

Namur/Namur : sondages dans l'église Saint-Jacques

Michel SIEBRAND

Située dans la rue du même nom (parc. cad. : Namur, 1^{re} Div., Sect. C, n° 77^w), l'église Saint-Jacques, désacralisée depuis plusieurs années, fait l'objet d'un projet de réaffectation en surface commerciale. C'est à ce titre qu'entre le 16 avril et le 2 mai 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) a réalisé, à la demande du maître d'œuvre, deux sondages afin de vérifier la possibilité d'installer un nouveau chauffage sous le carrelage actuel.

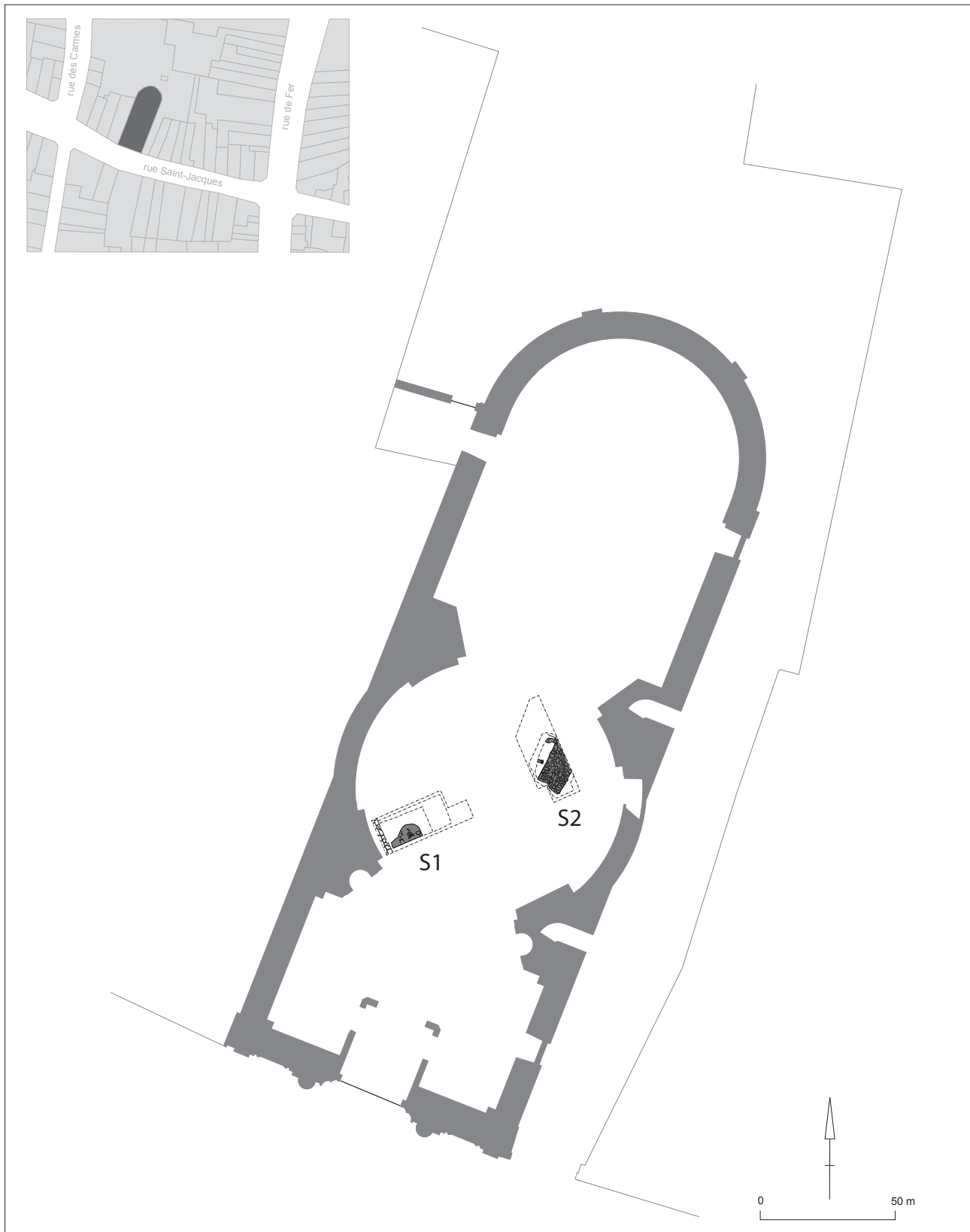
De style classique, l'église a été construite en 1756-1757 et a longtemps fait partie de l'ancien hôpital Saint-Jacques aujourd'hui converti en Institut technique. Elle possède un plan adapté à l'étroitesse du bâti environnant : une courte nef avec façade à rue, une rotonde prolongeant la nef et un chœur profond terminé par une abside semi-circulaire (del Marmol, 1883-1884 ; Rousseau, [1966] ; Institut, 1998).

Les deux sondages (S1 et S2) ont été implantés dans la rotonde, couvrant au total une surface d'environ 15 m². S1 était perpendiculaire au pilastre sud-ouest et S2 se trouvait au pied de l'autel dédié à Saint-Jacques, devant le pilastre nord-est.

Malgré l'exiguïté des sondages, les résultats se sont révélés positifs. Ainsi, le sol en place fut retrouvé à une profondeur de 1,20 m dans le sondage S1. Il était recouvert d'une couche de terre humifère contenant de nombreux tessons gallo-romains datés de la fin du 1^{er} siècle au 3^e siècle apr. J.-C. Des tessons de la même période ont été également retrouvés dans le sondage S2 mais mêlés à des couches postérieures. Leur présence permet de suspecter l'existence d'une occupation gallo-romaine dans les environs tout proches, voire à l'emplacement de l'église (Verbeek & Vanmechelen, 2006 ; Verbeek, 2007).

Dans le sondage S1, la couche gallo-romaine a été recoupée par une fosse contenant plusieurs crânes et ossements humains en position secondaire et mêlés à de la chaux. Large de 1,20 m et profonde de 0,80 m, seule l'extrémité nord-ouest de la fosse fut mise au jour sur une longueur de 0,50 m. Cette fosse commune ne put être datée avec précision mais elle contenait de la céramique des 13^e-14^e siècles et était scellée par un remblai qui daterait tout au plus au début du 15^e siècle.

Dans le sondage S2, un mur en pierre calcaire, lié au mortier gris, fut retrouvé à 0,80 m de profondeur. Large de 1 m, il avait une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest et était parallèle aux murs gouttereaux de l'église. Dégagé sur une longueur de 1,50 m, il possédait une élévation de 0,30 m. Son ressaut de fondation occidentale a été



Localisation de l'église Saint-Jacques et implantation des sondages S1 et S2 (infographie S. Pirard, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

observé sur 0,20 m d'épaisseur, soit deux assises. Il servait d'appui à une maçonnerie de mauvaise facture mise au jour dans l'angle nord-ouest du sondage. À l'heure actuelle, nous ne pouvons trancher quant à la datation de ce mur mais des indices semblent le faire remonter aux

13^e-14^e siècles. Il doit être probablement mis en relation avec la fosse commune du sondage S1. Son identification n'est pas aisée mais il n'est pas impossible d'y voir les fondations d'un mur délimitant un cimetière ou un bâtiment ecclésiastique abritant des sépultures. D'autant



Sondage S1 : fosse commune, en cours de fouille.

plus que les membres inférieurs d'un squelette ont été dégagés perpendiculairement à sa face occidentale, à 1 m de profondeur.

Une phase d'occupation plus récente, postérieure au 15^e siècle, fut également observée dans les deux sondages ; elle était matérialisée par une épaisse couche de briques pilées antérieure aux fondations de l'actuelle église Saint-Jacques. Cette couche servait de préparation au niveau de sol en briques (24 × 12 × 5,5 cm) de l'église du 18^e siècle. Elle semble avoir été recoupée par les fondations du pilastre sud-ouest faiblement fondé (0,80 m).

Enfin, la dernière phase d'occupation visible dans les sondages correspond au niveau de circulation actuel constitué de grandes dalles calcaires posées durant le 20^e siècle, suite à l'aménagement d'une grande et large gaine de chauffage en brique.

Au terme de cette opération, on peut donc affirmer que l'église Saint-Jacques a été construite sur une zone occupée dès l'époque gallo-romaine puis aux 13^e et 14^e siècles, période durant laquelle l'endroit connut très vraisemblablement une vocation funéraire.

En collaboration avec Steve Pirard (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur, DGO4 / Département du patrimoine), Frédéric Hanut et Sophie Challe (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine).

Bibliographie

- DEL MARMOL E., 1883-1884. L'église Saint-Jacques, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 16, p. 103-118.
- Institut, 1998. Institut et église St-Jacques. In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5^e), p. 608-609.
- ROUSSEAU F., [1966]. *Dans le vieux Namur, autour de Saint-Jacques*, Namur, p. 21-23.
- VERBEEK M., 2007. Namur/Namur : fosses gallo-romaines et structures de fond de parcelles post-médiévales sous la venelle



Sondage S2 : mur médiéval et squelette.

de la Grande Forge, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 220-222.

■ VERBEEK M. & VANMECHELEN R., 2006. Petite opération préventive à Namur, venelle de la Grande Forge : structures de fond de parcelles d'une maison de la rue de Fer (Nr.), *Archaeologia Mediaevalis*, 29, Gand, p. 112-113.

Namur/Namur : suivi archéologique à l'académie des Beaux-Arts, ancien Mont-de-Piété

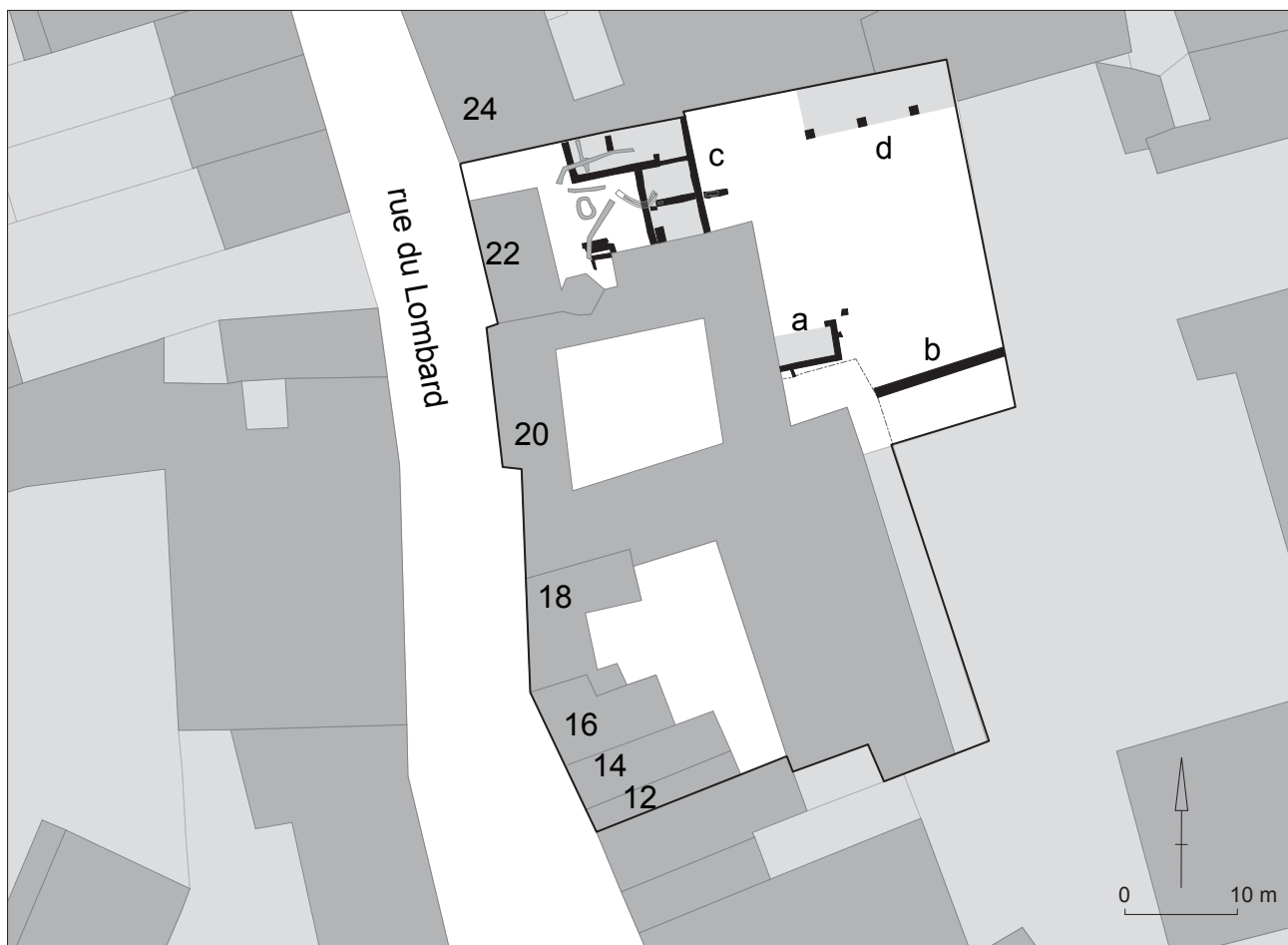
Michel SIEBRAND

L'académie des Beaux-Arts de Namur occupe plusieurs maisons situées aux n^{os} 12 à 22 de la rue du Lombard (parc. cad. : Namur, 1^{re} Div., Sect. C, n^{os} 557^x, 557^y, 558^l, 558^m, 564^d et 565^f). La majorité de ces maisons, datées des 15^e-17^e siècles, composait l'ancien Mont-de-Piété fondé en 1627 par W. Cobergher, architecte-ingénieur de la cour de Louis XIII et superintendant des Monts (Institut, 1998). En raison de la vétusté de nombreux

locaux et du manque de place, les autorités communales actuelles ont décidé de restaurer les bâtiments anciens, de construire de nouvelles classes et d'aménager un jardin d'agrément à l'arrière du n^o 20. C'est donc dans ce cadre qu'en novembre 2011 et mars 2012, le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) a effectué un suivi des terrassements préalables au chantier de construction et de restauration.

Respectant les contraintes du chantier (sécurité, niveaux et emprise), les investigations archéologiques se sont bornées au relevé des structures mises au jour lors de la découverte mécanique sur environ 700 m². Cette démarche a bien entendu limité les observations, les interprétations et les hypothèses chronologiques. Malgré cela, les résultats se sont avérés intéressants.

Ainsi, les fondations d'une petite annexe en brique (a) et celles d'un long mur en pierre calcaire (b) ont été dégagées au sud-est de la galerie dite « toscane » de la cour intérieure du n^o 20. D'une superficie d'une quarantaine de mètres carrés, l'annexe avait été greffée contre la façade orientale de la galerie ; des traces de pentes de toit et de murs jointifs étaient encore visibles dans l'élévation de la façade. Situé un peu plus au sud-est et orienté



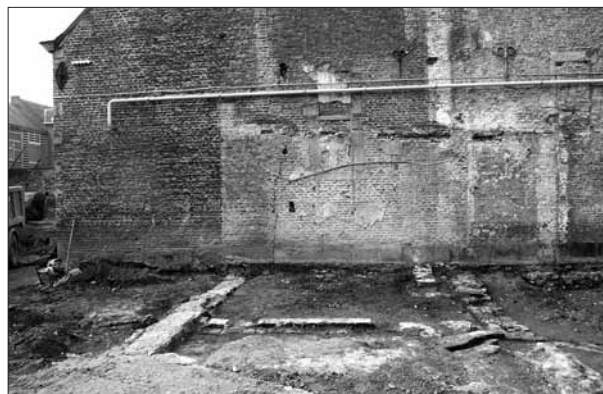
Implantation de l'académie des Beaux-Arts et localisation des structures dégagées : a. Annexe en brique ; b. Mur en pierre ; c. Bâtiment en brique ; d. Hangar du 19^e siècle (infographie S. Pirard, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

nord-est/sud-ouest, le mur en pierre, large de 0,70 m, fut dégagé sur une longueur d'une dizaine de mètres. La construction de ces deux structures n'a pu être datée avec précision mais elles sont manifestement postérieures à l'aile toscane (première moitié du 17^e siècle). Elles figurent bien sur le plan de Larcher d'Aubencourt de 1747. Le mur en pierre semble avoir disparu sur les plans de Debarsy et Leroy de 1841. Quant à l'annexe, elle est encore représentée sur le plan de Rolin de 1863 et pourrait avoir été démolie durant la seconde moitié du 20^e siècle, préalablement à l'aménagement du parking de l'académie. La fonction de ces deux structures n'est pas attestée, il semble cependant que le mur ait délimité une servitude reliant le complexe du Mont-de-Piété aux maisons de la rue des Tanneries.

Les fondations d'un second bâtiment en brique (c) ont été dégagées entre l'aile nord du n° 20 et une ancienne maison de maître située à l'emplacement de l'actuel n° 24. Des traces de pentes de toit et de murs jointifs du bâtiment étaient également visibles dans l'élévation de la façade de l'aile nord. Son rez-de-chaussée d'origine, au plan en « L », devait compter trois pièces et une superficie d'environ 120 m². L'époque de sa construction reste imprécise mais est postérieure à celle de l'aile nord du n° 20, datée du début du 17^e siècle. Il figure sur les plans de 1747 et 1841. Sa fonction n'a pas encore été définie mais la disposition et la superficie des pièces pourraient correspondre à une écurie et une carrosserie. Il apparaît aussi qu'à l'origine ce bâtiment ne faisait pas partie du complexe du Mont-de-Piété mais qu'il était lié au n° 22, maison en brique et pierre bleue des 15^e-16^e siècles. L'accès au bâtiment se faisait depuis la rue du Lombard par un porche en anse de panier encore conservé aujourd'hui entre le n° 22 et le n° 24. Durant la seconde moitié du 19^e siècle, le rez subit des transformations et fut réduit à deux pièces pour permettre un accès à l'arrière du complexe du Mont-de-Piété le long du mur mitoyen nord (Chevigné, 1992). La bâtisse pourrait avoir été démolie à la même époque que la petite annexe située à l'est de la galerie toscane. Elle fut



Vue vers le nord-ouest de l'annexe située contre l'aile toscane du n° 20.



Vue vers le sud-ouest du bâtiment situé contre l'aile nord du n° 20.

remplacée par deux garages en béton, détruits quant à eux en 2012 à l'entame des travaux. Notons que les terrassements mirent aussi au jour un puits et plusieurs canalisations en brique situés entre le bâtiment (c) et l'arrière du n° 22.

Enfin, dans l'angle nord-est de la parcelle, à l'emplacement des nouvelles classes, les travaux ont mis au jour les bases de trois piliers en brique de 0,80 × 0,90 m (d). Alignés selon un axe ouest/est, ils étaient distants de 4 m les uns des autres, à 4 m du mur mitoyen nord. La facture des briques, le matériel archéologique associé, la position stratigraphique et son absence sur les plans de 1747 et de 1841 suggèrent que le bâtiment date de la seconde moitié du 19^e siècle. Sa fonction reste encore inconnue mais ses dimensions minimales (12 m de long et au moins 4 m de large) pourraient correspondre à un entrepôt ou magasin cité dans les sources écrites (Chevigné, 1992).

Bien que peu spectaculaires, les découvertes archéologiques faites à l'académie des Beaux-Arts ont permis de compléter les données concernant l'évolution de l'environnement urbanistique de l'ancien Mont-de-Piété.

En collaboration avec Steve Pirard (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur, DGO4 / Département du patrimoine) et Sophie Challe (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine).

Bibliographie

- COURTOY F., 1927. Le Mont de Piété de Namur, *Namurcum*, IV, p. 55-60.
- Institut, 1998. Institut et église St-Jacques. In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5^e), p. 608-609.

Sources

- CHEVIGNÉ A., 1992. *Le Mont-de-Piété de Namur. Expression d'une architecture au service du XVII^e siècle*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence, inédit.

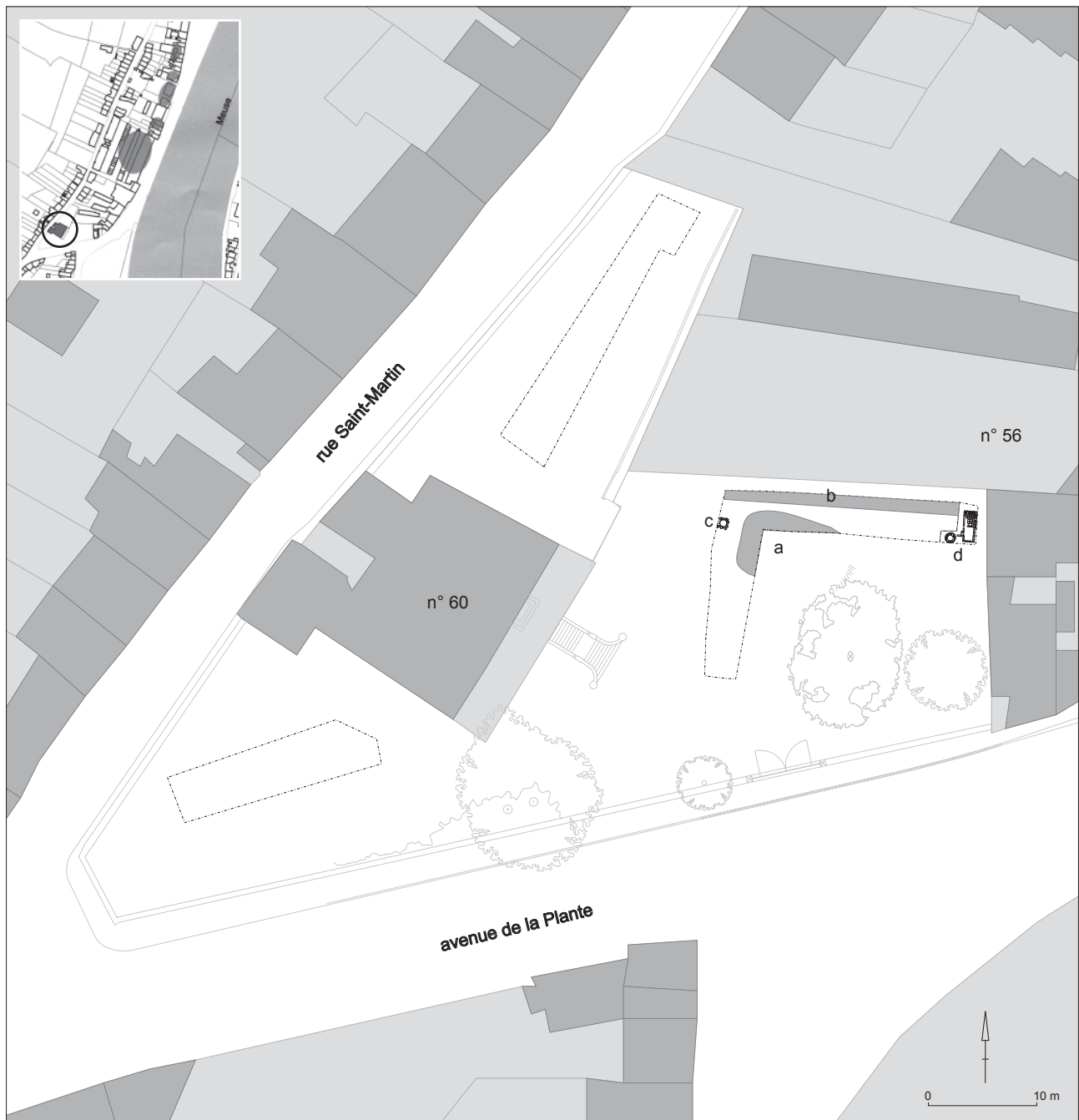
Namur/Namur : traces d'occupations gallo-romaines, médiévales et modernes à la maison Legrand à La Plante

Michel SIEBRAND et Olivier COLLETTE

Située au n° 60 de l'avenue de la Plante (parc. cad. : Namur, 1^{re} Div., Sect. E, n^{os} 67^C, 68^C et 68^K) et à l'abandon depuis plusieurs années, la maison Legrand, villa de style néoclassique mosan du 19^e siècle, fait l'objet depuis plusieurs années d'un projet de réaffectation

immobilière de grande envergure. Ce dernier a incité le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du patrimoine) à intervenir préventivement, en janvier 2012, dans les jardins entourant la demeure.

Le principal intérêt des sondages était de vérifier l'extension éventuelle de l'habitat romain et du cimetière gallo-romain et mérovingien de La Plante (2^e-7^e siècles apr. J.-C.), découvert à quelques centaines de mètres plus au nord, mais aussi de localiser l'Ermitage Saint-Martin, disparu depuis le 17^e siècle et qui devait se situer, selon la tradition, non loin du cimetière précité,



Namur, maison Legrand : localisation des sondages et des structures : a. Amas de tuiles gallo-romaines ; b. Structure fossoyée ; c. Puits factice ; d. Chaufferie de la serre et puits factice (infographie S. Pirard, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).



Vue de la maison et des fondations de la serre, vers le sud-ouest.

au sommet d'une butte dont la rue Saint-Martin garde le profil (Limelette, 1861-1862 ; Dasnoy, 1988 ; Van Ossel, 1988, p. 277-294 ; Plumier, 2008).

Trois grandes tranchées, profondes d'environ 1,70 m et totalisant plus de 330 m², ont été ainsi implantées au nord-est, à l'est et au sud-ouest de la maison. Leur emprise était limitée en raison des consignes de sécurité dictées par la Soficom s.a., propriétaire du bien, et par la présence de nombreux arbres remarquables.

Malgré l'exiguïté des sondages, plusieurs observations ont pu être faites. Ainsi, du point de vue géomorphologique, le site de la maison Legrand est implanté au pied d'un versant gréseux de la rive gauche de la Meuse, dans la partie concave de la plaine mosane, à environ 1,2 km en amont de la confluence avec la Sambre. Les dépôts sédimentaires correspondent principalement à des dépôts de pente s'étageant sur plusieurs mètres d'épaisseur. La plupart des éléments observés sont d'origine colluviale. On y rencontre des accumulations assez grossières de cailloux gréseux, parfois des blocs éboulés entiers, qui sont surmontés de débris plus fins, progressivement mélangés à une matrice argilo-limo-neuse. Bien qu'aucune alluvion n'ait été observée dans ce secteur, il n'est pas exclu que des crues aient atteint les parties basses du terrain, la Meuse actuelle se situant à moins de 140 m à l'est de celui-ci.

Du point de vue archéologique, seule la tranchée orientale a livré quelques données. Un amas de tuiles gallo-romaines (a) a été mis au jour sur une superficie de moins de 10 m², au centre de la tranchée, aux environs de la cote 83,96/84,17. Ces tuiles très fragmentées et mélangées à de la céramique des 2^e-3^e siècles apr. J.-C. (sigillée d'Argonne, engobée de Cologne, métallescente de Trèves, mortiers mosans...) confirment l'existence d'un habitat dans les proches environs, sans plus de précision. Le taux de fragmentation très important des tuiles et de la céramique pourrait être le résultat

de colluvionnements intenses qui se sont succédé à cet endroit. Mis à part cet amas de tuiles, aucune autre structure d'époque gallo-romaine (murs, sols construits, sépultures...) n'a été identifiée. Nous ignorons donc toujours si les parcelles de la maison Legrand se trouvaient dans l'emprise de l'antique cimetière de La Plante et si les tuiles découvertes avaient un rapport avec les traces d'habitat retrouvées plus au nord.

La fouille paraît avoir recoupé, aux alentours de la cote 84,65, un niveau de circulation remontant aux époques médiévale et moderne. Ce niveau recouvrait une structure fossoyée (b) qui était orientée dans le sens de la pente du terrain et parallèle aux parcelles voisines situées au nord du parc. Cette structure a été creusée au sein d'une accumulation de cailloux gréseux mélangés à des amas argileux jaunâtres. Son profil montre des bords peu inclinés et un fond relativement large. Le remplissage central est constitué de cailloux sans matrice. Son interprétation n'est pas encore claire mais il ne s'agissait manifestement pas d'une goulotte d'érosion. En effet, le caractère abrupt du versant, les matériaux en présence et les sols très perméables n'étaient pas favorables à la formation de chenaux d'érosion. L'aspect anthropique de ce fossé laisse supposer, malgré l'absence de matériel archéologique, qu'il s'agissait d'une ancienne limite de terrain dont le creusement et le comblement se situeraient, sans plus de précision, entre l'époque gallo-romaine et l'aménagement du niveau de circulation médiéval et moderne.

Enfin, la fouille a mis au jour les fondations d'une grande serre qui s'appuyait contre le mur mitoyen avec le jardin du n° 56 de la rue de la Plante (parc. cad. : Namur, 1^{re} Div., Sect. E, n° 66^H). Cette construction, datée de la fin du 19^e siècle, connut deux phases d'aménagement et possédait un système de chaufferie indépendante qui avait été aménagé à son extrémité orientale (d). Semi-enterrée sur 1 m de profondeur, la chaufferie mesurait 2,90 m de long pour 1,20 m de large. Elle était recouverte d'un couvercle en métal. Deux puits factices (c et d), de 1 m de diamètre, ont été également découverts, témoins des aménagements « théâtraux » du parc de cette ancienne riche demeure.

En collaboration avec Steve Pirard (Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur, DGO4 / Département du patrimoine), Frédéric Hanut et Sophie Challe (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine).

Bibliographie

- DASNOY A., 1988. Les origines romaines et mérovingiennes. In : *Namur. Le site, les hommes. De l'époque romaine au XVIII^e siècle*, Bruxelles, p. 29-32.
- LIMELETTE A., 1861-1862. Fouilles pratiquées dans un cimetière franc à La Plante, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 7, p. 176-185.

- PLUMIER J., 2008. Namur. In : BRULET R. (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, p. 551-557.
- VAN OSSEL P., 1988. Les cimetières romains du Haut-Empire de Namur. II. Les cimetières périphériques de la rive gauche de la Meuse, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 65, 2^e livraison, p. 249-294.

Ohey/Jallet : archéologie du bâti et fouilles sur le site de l'ancienne chapelle Saint-Martin

Pierre-Hugues TILMANT

Dans le cadre de la législation en matière de logements sociaux, la commune d'Ohey a décidé de transformer comme tels l'ancienne école de Jallet (1860-2001 ; parc. cad. : Ohey, 5^e Div., Sect. B, n^{os} 61^e et 61^l). Le bâtiment est connu depuis longtemps pour avoir été précédemment une chapelle dédiée à saint Martin. Indépendamment des sources historiques, la fonction religieuse et cimetériale du site n'était plus avérée que par une statue de saint Martin conservée dans une niche externe et deux monuments funéraires insérés dans le mur périphérique de l'une des parcelles et datés de 1624 et 1712. La titulature laissait présager une origine fort ancienne et justifiait une intervention tant au niveau du sous-sol que des élévations.

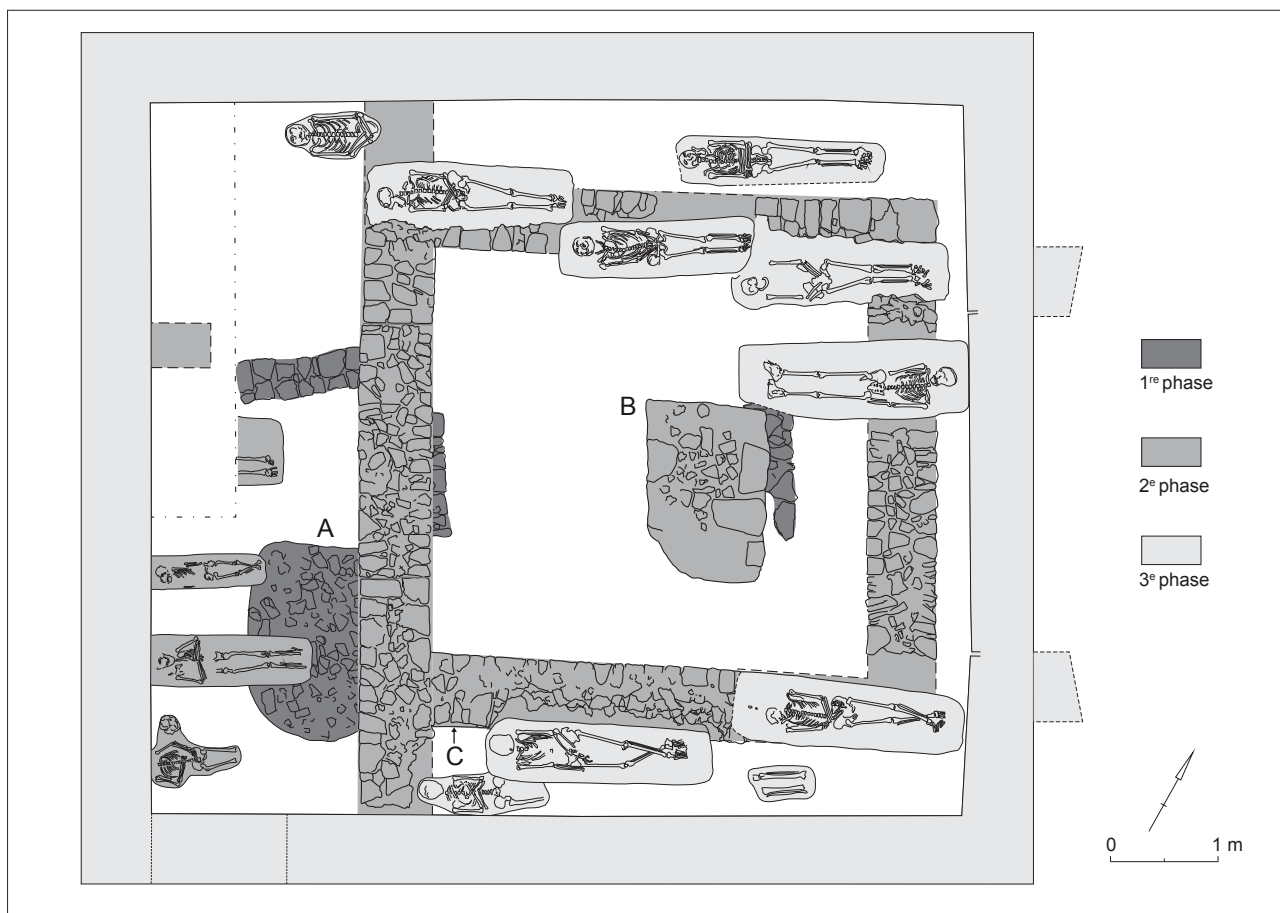
Plusieurs phases de construction ont été mises au jour. De la plus ancienne subsistent une fosse (A) et trois maçonneries similaires (des solins selon toute vraisemblance) dont la disposition ne permet pas de reconstituer un plan. Néanmoins, l'hypothèse la plus plausible consiste à y voir les traces d'un premier bâtiment religieux, de type chapelle ou oratoire. À ces vestiges semble pouvoir être associée une couche ayant fourni du matériel céramique de la fin du 7^e siècle. Aucune sépulture en relation avec cette première phase n'a été découverte.



Vue générale du côté sud-est de l'ancienne école. La chapelle occupait le rez-de-chaussée côté gauche.

À la deuxième phase appartiennent le chœur et le début d'un édifice mononef globalement orienté nord-est/sud-ouest et que l'on peut vraisemblablement identifier comme étant l'église citée en 1251. Au nord-est, le chœur à chevet plat était large d'environ 3,70 m et profond de 4,10 m. Il était délimité par des murs épais de 0,65 m à 0,70 m. Une couche de sable compact de teinte jaune orangé y a partiellement été mise au jour ; elle a très probablement servi de lit de pose à un dallage dont rien ne subsiste. À proximité du mur nord-est, les restes déstructurés d'une maçonnerie forment certainement la base de l'autel (B). Le chœur s'ouvrait au sud-ouest sur la nef par une baie de 2,40 m de large. D'après les résultats des sondages creusés à l'intérieur des cours nord-ouest et sud-est des parcelles précitées, la nef aurait eu une largeur d'environ 6,60 m. Sa longueur devait être comprise entre 8 m et 12 m, la plus grande partie étant actuellement recouverte par la cage d'escalier et ses annexes construites en 1897. Sa façade sud-ouest se trouverait ainsi dans la parcelle voisine (n^o 67^s). Rien ne subsiste de son niveau de sol. Il semble que l'entrée, d'une largeur apparente d'environ 1,60 m, ait été située côté sud-est, d'après la découverte d'un seuil. L'église présentait une technique de construction particulière. À certains endroits précis (angles nord et est de la nef, angle nord et sud du chœur, angle est de la base supposée de l'autel), des blocs de poudingue de grandes dimensions ont été employés à la base des maçonneries. Ces blocs dénotent par rapport aux moellons calcaires ou de grès, de dimensions courantes, employés pour les fondations.

Cinq sépultures sont probablement liées à l'édifice que l'on suppose être l'église mentionnée en 1251. Elles se présentent toutes en décubitus dorsal, tête au sud-ouest, et sont celles d'individus immatures. Elles se situent dans la nef, à proximité de l'entrée du chœur. Toutes ont été recoupées à des degrés divers par la construction des fondations du mur sud-ouest de la future chapelle (troisième phase). Contre l'une des extrémités du mur sud-est du chœur, deux enduits ont été mis au jour, côté externe, sur de courtes distances (C). L'un est de couleur gris clair avec des nuances ocre, le second est de teinte ocre moyen. Ils témoignent vraisemblablement de l'existence d'une sépulture privilégiée de type caveau, presque totalement détruite au cours de la troisième phase. Le contexte historique permet de supposer la destruction de l'église dans le dernier tiers du 13^e siècle (Guerre dite de la Vache). Ceci expliquerait que l'édifice ne soit plus mentionné, en tout cas dans l'état actuel des recherches, après 1251.



Plan général des vestiges mis au jour dans l'emprise de la chapelle avec les trois premières phases d'occupation. Le chœur détruit en 1860 se situait au nord-est (infographie C. Vilain, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

Dans une troisième phase, il semble qu'une chapelle se soit substituée à l'église vers 1650 en en reprenant l'emplacement. Elle restera en fonction jusqu'à son abandon en 1823. Les fouilles et le décapage des murs complétés par les premières recherches en archives ont permis d'en appréhender le plan. L'édifice s'est en partie implanté sur l'église en se décalant d'environ 5 m vers le nord-est. Englobant le chœur de l'édifice précédent, une mononef de dimensions réduites (6,60 m × 7,60 m) fut construite ; son entrée se superposait apparemment à l'ancien accès. Son niveau de sol a totalement disparu. Une ouverture en plein cintre de 3,50 m de large et 4,50/5 m de haut débouchait sur le chœur. De part et d'autre de cette entrée ont été observés deux petits orifices. Ils présentent en plan une forme trapézoïdale et se terminent vers le nord-est par une fine ouverture qui pourrait avoir fait office de fente de lumière. Ils sont en effet situés trop haut pour avoir servi de niches. Du chœur lui-même ne subsistent plus que les départs des murs nord-ouest et sud-est conservés sur une longueur de 0,30 m à 0,50 m. On ignore donc si cette partie de la chapelle se terminait par un chevet plat ou une abside.

La nef de la chapelle a servi de lieu d'inhumation. Neuf sépultures d'adultes y ont été mises au jour, présentant les mêmes caractéristiques d'inhumation que

les précédentes. On notera que deux des défunts ont été enterrés les jambes croisées. Des variations dans la position des avant-bras ont également été observées (croisées au niveau du bas-ventre, de la poitrine ou ramenés parallèlement l'un à l'autre, à angle droit avec les bras). Plusieurs tombes ont recoupé les fondations du chœur de l'édifice religieux antérieur. Une dixième sépulture présente pour sa part la tête au nord-est ; le défunt était donc certainement un ecclésiastique. Il était le seul à avoir été inhumé avec des chaussures, témoignant sans doute ainsi de son statut social. Plusieurs épingles de linceul ont été retrouvées, ainsi que des clous attestant de l'usage de cercueils dans certains cas. Quelques pièces de monnaie ont également été découvertes. Elles ont été frappées sous le règne de princes-évêques de Liège entre le milieu du 17^e et le milieu du 18^e siècle.

L'existence d'un cimetière autour de la chapelle était attestée par la carte de Ferraris (1771-1778) et les archives. Il n'a pu faire l'objet que d'un examen partiel compte tenu des délais impartis. Deux tranchées ont été creusées à l'emplacement de l'ancienne cour de l'école, au sud-est de la chapelle. Seules trois sépultures y ont été repérées. Une troisième tranchée pratiquée dans l'emprise de l'extension des bâtiments construite côté nord-est en 1897 a livré pour sa part huit tombes. Toutes



Vue générale vers le nord-est des vestiges des deuxième et troisième phases mis au jour dans l'emprise de la chapelle.

sont orientées tête au sud-ouest, en décubitus dorsal. Au nord-ouest des bâtiments, un seul sondage a pu être creusé. Il n'a révélé la présence d'aucune sépulture. Par ailleurs, deux croix funéraires en calcaire furent retrouvées, insérées dans un des murs du logement de l'école aménagée en 1860. Elles proviennent manifestement de l'ancien cimetière. L'une d'entre elles est datée de 1691.

Dès 1823, la chapelle est abandonnée. Elle le restera jusqu'en 1860. À cette date, les travaux de transformation du bâtiment en école vont faire disparaître presque toute trace de l'édifice religieux (quatrième phase). Le sol de la nef transformée en salle de classe est remplacé par un dallage industriel. Il est vraisemblable que les baies et l'entrée aient été modifiées. On condamne les deux petites fentes de lumière de la nef et l'ouverture en plein cintre du chœur. Ce dernier est abattu et à son emplacement est creusée une cave

destinée à l'instituteur. Une extension construite au rez-de-chaussée reçoit la partie logement et la cage d'escalier menant à un étage pourvu de deux chambres. La sacristie attestée par les textes est elle aussi intégralement détruite. Aucune trace n'en a été retrouvée dans l'emprise des fouilles. Il est possible que la toiture surmontant la nef ait été conservée jusqu'en 1897. C'est alors qu'un agrandissement des locaux est effectué.

Cette cinquième phase consiste notamment à construire une extension basse côté nord-est, contre la cage d'escalier. Elle abritera un fournil et un réduit à charbon. Au-dessus de la salle de classe sont construits un local communal et deux chambres supplémentaires. Ces pièces seront accessibles par un escalier construit au sud-ouest. Des modifications mineures seront apportées au 20^e siècle. L'école restera en fonction jusqu'en 2001. Désaffectée alors, elle recevra d'autres fonctions jusqu'au projet de transformation en logements sociaux.

Dans l'ensemble, les fouilles menées sur le site de l'ancienne chapelle Saint-Martin ont permis de préciser ses origines et de compléter le corpus des édifices religieux mononefs de la région. Les parallèles les plus éloquents sont jusqu'à présent la chapelle Saint-Médard à Jannée (Ciney/Pessoux) et la chapelle Saint-Nicolas à Jamagne (Marchin/Marchin).

Merci à Jean-Louis Javaux et à Jean-Nicolas Lethé pour leurs observations sur terrain et leurs recherches.

Bibliographie

- ALEXANDRE-BIDON D. & TREFFORT C. (dir.), 1993. *À Réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon.
- BALACE S. & DE POORTER A. (dir.), 2010. *Entre Paradis et Enfer. Mourir au Moyen Âge, 600-1600*, Bruxelles.
- GENICOT L.-F., 1970. Le témoignage des églises romanes. In : *Trésors d'art dans l'ancien doyenné de Havelange*, Flostoy, p. 31-41.
- Jallet, 1975. Jallet. R. du Centre. In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5^e)*, p. 335 et 337.
- JAVAUX J.-L., 1976. Les églises romanes du concile de Ciney. In : *Ciney, une collégiale, un pays*, catalogue d'exposition, Ciney, p. 73-90.
- JAVAUX J.-L. & BUCHET J. (†), 1998. *L'architecture romane en province de Namur. Inventaire raisonné*, Namur.



L'une des croix funéraires mises au jour dans l'un des murs de l'école.

- PLUMIER J., 1996. La chapelle Saint-Hilaire. In : PLUMIER J. (dir.), *Cinq années d'archéologie en province de Namur. 1990-1995*, Namur (Études et Documents, Fouilles, 3), p. 95-98.
- PLUMIER J., 1997. Namur. L'ancienne chapelle Saint-Hilaire. In : CORBIAU M.-H. (coord.), *Le Patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, p. 484-486.

Sources

- JAVAUX J.-L., 2012. *Jallet (Ohey), ancienne chapelle Saint-Martin*. Notes issues de recherches en archives.

Philippeville/Philippeville : intervention dans les sous-sols de l'ancienne halle

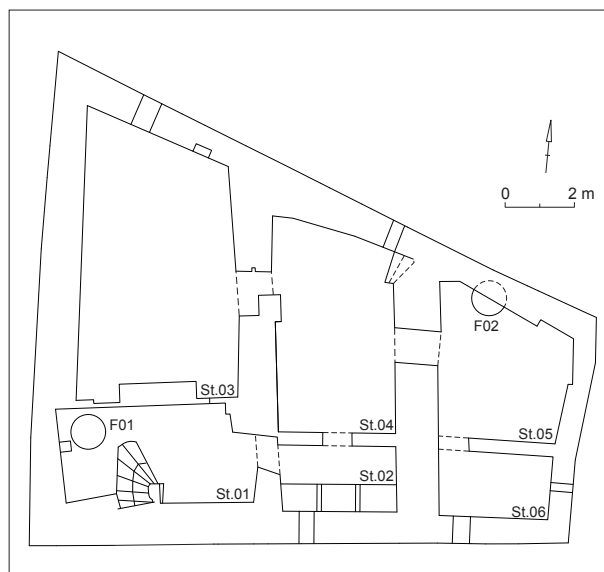
Pierre-Hugues TILMANT

L'ancienne halle de Philippeville, implantée à l'angle des rues de la Balance et de France, fait l'objet d'un projet de restauration et de mise en valeur depuis octobre 2009. Elle occupe un bâtiment de style classique datant du dernier quart du 18^e siècle (Cortembos, 1982). La façade donnant sur la place d'Armes présente trois travées séparées par des

colonnes toscanes. Côté rue de France, cinq arcades en plein cintre reposent sur des bases en ressaut. Le rez-de-chaussée se compose d'une halle rectangulaire complétée au nord par des salles annexes. Cette disposition se répète à l'étage. Le sous-sol comporte six pièces situées sous les annexes.

L'intervention archéologique ne concernait que les parties du sous-sol devant faire l'objet d'un terrassement en vue de la pose d'une chape. Il s'agissait plus précisément d'examiner et de fouiller au moins partiellement un puits (Z01.F01) et un aménagement particulier (Z01.F02) découverts au cours des travaux préliminaires de l'entreprise. Localisé dans la pièce St.01, le puits Z01.F01, d'un diamètre de près de 1 m, était encore en eau sur une profondeur d'environ 10 m. Il était constitué d'un cuvelage en briques recouvert d'une dalle rectangulaire en calcaire de 1 m × 0,92 m et de 0,17 m d'épaisseur. Celle-ci était pourvue au centre d'une cavité carrée condamnée par un bloc équipé d'un anneau. Le cuvelage présentait du côté ouest une cavité quadrangulaire se poursuivant jusqu'au niveau du sol de la pièce, où elle n'était plus délimitée que par une maçonnerie très mal conservée. C'est à cette dernière que semble avoir abouti une tuyauterie disparue mais dont les crochets de fixation contre le mur ouest étaient encore en place. Ce dispositif permettait certainement de pomper l'eau depuis le rez-de-chaussée.

L'aménagement Z01.F02, dans la pièce St.05, était partiellement intégré dans l'épaisseur du mur nord. Celui-ci adopte, sur une longueur de 1 m et à partir d'une hauteur de 0,50 m, la forme d'une niche hémisphérique. Au sommet de celle-ci et communiquant avec la rue de la Balance se trouvait une ouverture (sopirail ?). Des eaux de pluie pouvant s'infiltrer par



Plan général des caves (DAO C. Vilain, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur, d'après document du cabinet d'architectes Wautier et Vanden Eynde sprl, D. Coster & B. Moray).



Le puisard Z01.F02.

cette dernière, le fond de la niche avait été équipé d'une grille permettant leur évacuation vers l'aménagement Z01.F02. À celui-ci aboutissaient aussi, par le biais d'une seconde grille et d'une rigole disposées au pied du mur, les eaux pouvant s'infiltrer dans la pièce St.05 dallée. Le substrat composé d'argile et qui a été observé directement sous le dallage pouvait en effet favoriser l'infiltration d'eau dans les sous-sols. L'aménagement Z01.F02 peut donc être considéré comme un puisard ; d'un diamètre interne de 0,90 m à 1 m, il présentait un cuvelage en moellons liés au mortier de chaux. Après démontage partiel des dalles, il s'est avéré être comblé. La fouille, limitée à 0,60 m de profondeur compte tenu des délais, n'a pas livré de matériel susceptible de fournir une datation.

Rien ne prouve que les puits et puisard Z01.F01 et Z01.F02 datent comme le bâtiment actuel du dernier quart du 18^e siècle. Les sous-sols ont en effet fait l'objet de plusieurs réaménagements, dont la destruction d'escaliers. Des blocs de réemploi témoignent de modifications apportées aux maçonneries. On sait par les archives qu'une halle est déjà citée en 1588 (Berckmans, 1979). Certains plans et élévations conservés laissent supposer qu'elle aurait été remplacée par un nouvel édifice au 17^e siècle, lui-même déclaré en ruine en 1782 et

reconstruit sous la forme aujourd'hui visible. Les puits et puisard mis au jour pourraient donc appartenir à l'un de ces bâtiments.

Bibliographie

- BERCKMANS O., 1979. Mariembourg et Philippeville, villes neuves et fortes de la Renaissance. Seconde partie. Philippeville, *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 8, p. 109-138.
- CORTEMBOS T., 1982. Philippeville. Ancienne halle. In : *Province de Namur. Arrondissement de Philippeville*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, 9^e), p. 362.

Rochefort/Han-sur-Lesse : reprise de la recherche subaquatique à la sortie de la grotte

Cécile ANSIEAU, Christophe DELAERE
et Marc JASINSKI

En 2012, les investigations du Centre de Recherches archéologiques fluviales (CRAF) au Trou de Han ont de nouveau été orientées vers le fond de la Lesse. En concertation avec la Direction de l'archéologie (DGO4 / Département du Patrimoine), l'autorisation de fouilles portait sur le plan d'eau extérieur qui n'avait pas encore fait l'objet de recherches systématiques, laissant de la sorte l'intérieur de la grotte comme réserve archéologique. Les différents travaux se sont déroulés durant plusieurs week-ends de l'année ainsi que lors d'un stage continu d'une dizaine de jours en août.

Après un premier nettoyage du lit de la rivière encombré de nombreux câbles électriques devenus inutiles, de déchets de toutes sortes et de gros blocs entravant la bonne conduite du futur chantier, une tranchée a été délimitée perpendiculairement au cours d'eau jusque en dessous du massif rocheux qui le surplombe en partie. Cette dernière est matérialisée par deux cordages en matière synthétique de teinte orange. Placés parallèlement à une distance de 4 m et lestés par des rails en fer perforés, ils reposent sur le lit de la rivière dont la profondeur varie entre 0,50 m et 5 m.

Le positionnement de la tranchée a nécessité un important travail de topographie par le biais de la trilatération (méthode de topographie subaquatique mise au point par M. Jasinski pour opérer par mauvaise visibilité), vu les dénivellations importantes entre les extrémités de celle-ci ; le relevé des profils amont et aval a été réalisé avant dégagement.

Pour des raisons de facilité de repérage et en fonction de la topographie de l'endroit, la tranchée a été divisée en 4 secteurs (A à D) eux-mêmes subdivisés en 4 carrés de 2 m de côté (1 à 4 pour chaque secteur). Un cadre métallique correspondant à ces dimensions a d'ailleurs été fabriqué et installé en secteur A (-0,50 m de profondeur) afin d'orienter les plongeurs et les aider tant aux observations qu'aux relevés.

La méthode utilisée pour les premiers dégagements a été la fouille par paliers de 0,20 à 0,30 m au moyen du *water dredge* (engin de dégagement par injection d'eau), suivie du plan avec la position du matériel issu du dévasage.

Vu le peu de temps imparti pour la campagne de fouille elle-même, seules les couches superficielles du dépôt ont été examinées. Ainsi, au niveau du carré A4, une épaisseur de 0,60 m de sédiment a été décapée tandis que plus ou moins 0,80 m de sédiment a été enlevé dans les carrés B3 et B4 mettant au jour trois pieux affaissés mais proches de leur emplacement d'origine. Dans le secteur C (C1, C2, C3 et C4), le sédiment a été enlevé au moyen de l'*airlift* (engin de dévasage par injection d'air comprimé) alors que bon nombre de gros blocs provenant de la voûte ont dû être évacués.

Le mobilier prélevé lors de ces opérations est principalement issu de rejet de crue ; présent dans le sédiment superficiel, il se retrouve, donc, hors contexte.

Plusieurs entrevues avec les géologues spécialistes de la grotte de Han ont permis de mieux appréhender le contexte environnemental du site ainsi que son évolution. Les observations des différents sédiments aux différents endroits explorés ont été soumises à leur avis.

Un nettoyage de la zone située en limite nord des surplombs a révélé des éléments en bois travaillé appartenant vraisemblablement à une épave de petite embarcation. Seuls les fragments visibles et fragilisés par le courant ont été prélevés et immergés dans de l'eau de pluie constamment renouvelée en attendant un relevé précis des pièces et un éventuel traitement de conservation. Le reste de l'embarcation sera étudié in situ.

Le relief varié qui compose le niveau supérieur de la tranchée a amené les archéologues à se poser plusieurs questions relatives à l'utilisation de la berge en rive gauche pour accéder à la grotte. La découverte du groupe de trois pieux couchés a été mise en relation avec d'autres pieux mis en évidence lors de campagnes précédentes mais situés un peu plus en amont dans la grotte ; ces derniers avaient été associés à un ancien débarcadère.

La réflexion actuelle se dirige davantage vers un ancien aménagement de la rive gauche aujourd'hui immergée. Celui-ci serait antérieur au rehaussement du niveau du plan d'eau, au moment de l'exploitation touristique intensive de la grotte de Han-sur-Lesse. En effet, une retenue d'eau a été construite en aval afin de



Travail au *water dredge* dans le carré A (photo V. Fassotte).

créer un plan d'eau permettant aux visiteurs de sortir de la grotte en bateau. La construction de ce barrage a permis une montée de l'eau de plus d'un mètre par rapport à son cours naturel.

Reportée sur plan, la position de tous les poteaux en bois repérés, associée à la profondeur à laquelle ils reposent, pourrait bien correspondre à un aménagement de berge autrefois émergé. Ces observations capitales alimentent la problématique d'une part et orientent la stratégie de fouille du chantier subaquatique d'autre part. Le site présente donc deux aspects distincts : du côté de la berge gauche, on serait en présence des vestiges d'un ancien chemin d'accès à la grotte (la rive droite ne permettant pas d'y pénétrer) et donc dans le prolongement d'un site en plein air à l'origine, alors que dès que s'amorce la descente, les plongeurs se retrouvent au niveau de l'ancien cours de la Lesse avec un apport sédimentaire d'une nature totalement différente.

Les interventions terrestres et subaquatiques menées en 2012 peuvent être qualifiées essentiellement d'opérations techniques et logistiques telles que nettoyage du site (câbles électriques, déchets divers, déplacement de blocs), remise en marche du matériel de fouilles (*water dredge* et *airlift*), dégagement des couches superficielles (débris végétaux propres aux dernières crues hivernales) et formation des plongeurs aux méthodes et techniques de fouilles subaquatiques. Les opérations de terrain visaient essentiellement à préparer les campagnes de fouilles jusqu'en 2014.

L'objectif de préparer la zone de fouilles pour les campagnes futures a été pleinement rempli, toutes les opérations se sont arrêtées lorsque les plongeurs ont atteint les premières couches archéologiques sensibles. Celles-ci seront décapées lors des opérations de 2013 et à partir de ce moment, le contexte stratigraphique sera dûment étudié. En effet, les observations précises du fond de cette tranchée ont permis de revisiter la problématique relative à l'aménagement de la rive gauche dont la fouille devra être menée d'une manière différente que celle de l'ancien lit encore encombré des résidus de la voûte. Les dépôts sont de nature totalement différente et la vigilance sera de mise de par la présence probable d'une stratigraphie encore en place à cet endroit alors que dans l'ancien lit, les dépôts sédimentaires sont directement en relation avec la dynamique de la rivière.

Dans l'attente des prochaines interventions, la tranchée de fouille a été consolidée au niveau des parois et les blocs ont été stabilisés. Le site sera, par ailleurs, « protégé » par une couche de sédiment épaisse qui sera déposée lors de l'hiver 2012-2013.

Outre la fouille de la tranchée, certains objectifs de 2013 seront de collationner un maximum d'informations sur les fouilles et travaux anciens tant

subaquatiques que terrestres afin d'en réaliser une synthèse, de positionner les découvertes dans un contexte plus général et, enfin, appliquer les protocoles de conservation préventive propres au patrimoine subaquatique.

Rochefort/Rochefort : interventions archéologiques 2011-2012 à l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy

Christian FRÉBUTTE, Pierre-Hugues TILMANT et Sophie CHALLE

L'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, primitivement placée sous le patronage du Secours de Notre-Dame, a été fondée en 1230 par Gilles de Walcourt, seigneur de Rochefort. Elle s'étend le long du Biran, un affluent de la Lomme, à 1,7 km au nord de Rochefort.

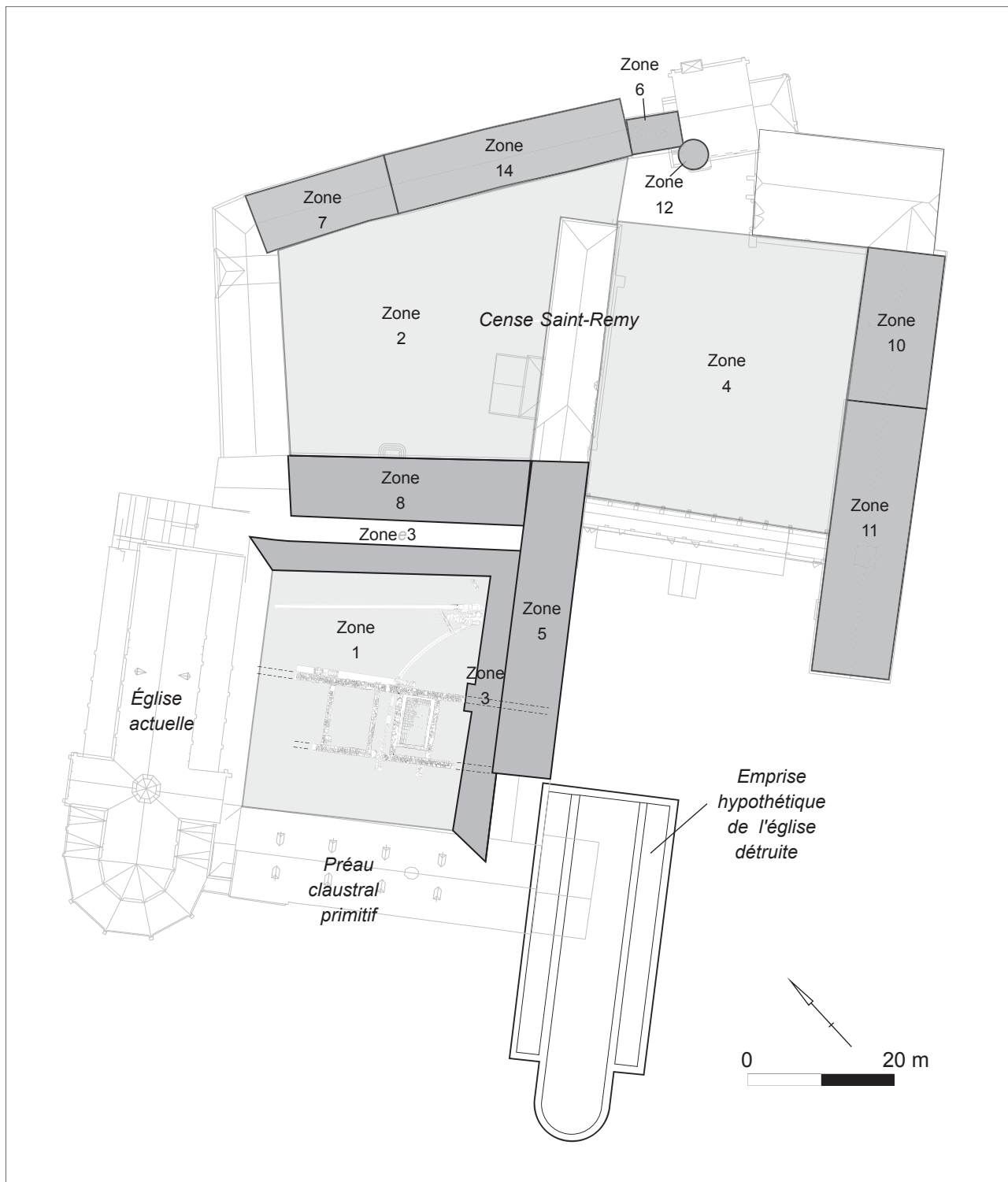
Durant l'hiver 2010, le préau claustral actuel (zone 1) de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy de Rochefort faisait l'objet d'une fouille dans le cadre d'un réaménagement paysager. Celle-ci permit d'exhumer l'aile médiévale du cloître dédiée aux Sœurs converses – une communauté féminine ayant occupé le site depuis au moins 1230 jusqu'en 1464 – et l'aile des Frères convers érigée durant le 16^e siècle (Frébutte *et al.*, 2012).

En 2011 et 2012, d'autres opérations du Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (DGO4 / Département du Patrimoine) ont été entreprises sur le site dans le cadre d'une archéologie globale qui intègre l'étude des vestiges enfouis et du bâti ancien. Leur présentation ci-dessous suit la numérotation des zones archéologiques qui définissent des bâtiments ou des espaces à ciel ouvert.

Zone 2 : la cour de la ferme

En novembre 2011 et en septembre 2012, le suivi de la pose d'un conduit d'égouttage et la fouille précédant le renouvellement partiel de l'assiette pavée de la partie septentrionale de la cour de la ferme a permis de localiser un fossé orienté nord-ouest/sud-est. Le creusement de cette structure traverse le limon et s'interrompt au contact avec le substrat schisteux ; sa couche de fond vaseuse a livré quelques tessons du 14^e siècle, un élément de vannerie et des éléments organiques. Le comblement définitif du fossé est attribuable au début des Temps modernes. À la fin du 16^e siècle, quelques piquets traverseront l'ensemble de ces couches.

En l'état des recherches, il est envisageable que ce fossé médiéval définisse l'extension septentrionale



Plan de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, avec la localisation des zones archéologiques mentionnées dans le texte : zone 1. Préau du cloître actuel avec localisation des vestiges exhumés en 2010 ; zone 2. Cour de la ferme ; zone 3. Galeries du cloître ; zone 4. Cour d'Honneur ; zone 5. Quartier de l'Abbé ; zone 6. Porterie ; zone 7. Bâtiment agricole de 1539 ; zone 8. Quartier des Hôtes ou des Étrangers ; zone 10. Moulin de 1755 ; zone 11. Bâtiment de 1752 ; zone 12. Tourelle d'escalier de 1668 ; zone 14. Bâtiment agricole de 1480 (infographie SPW d'après les levés du géomètre J.-L. Perdaens).



Vue du fossé délimitant le bord nord-est de la Cense Saint-Remy, dans la zone 2.

du site abbatial. Cette limite sera repoussée quelques mètres plus au nord avec la construction, dès la fin du 15^e siècle et au 16^e siècle, des étables et des granges des zones archéologiques 7 et 14 (cf. infra).

Zones 3 et 5 : les galeries du cloître et le Quartier de l'Abbé

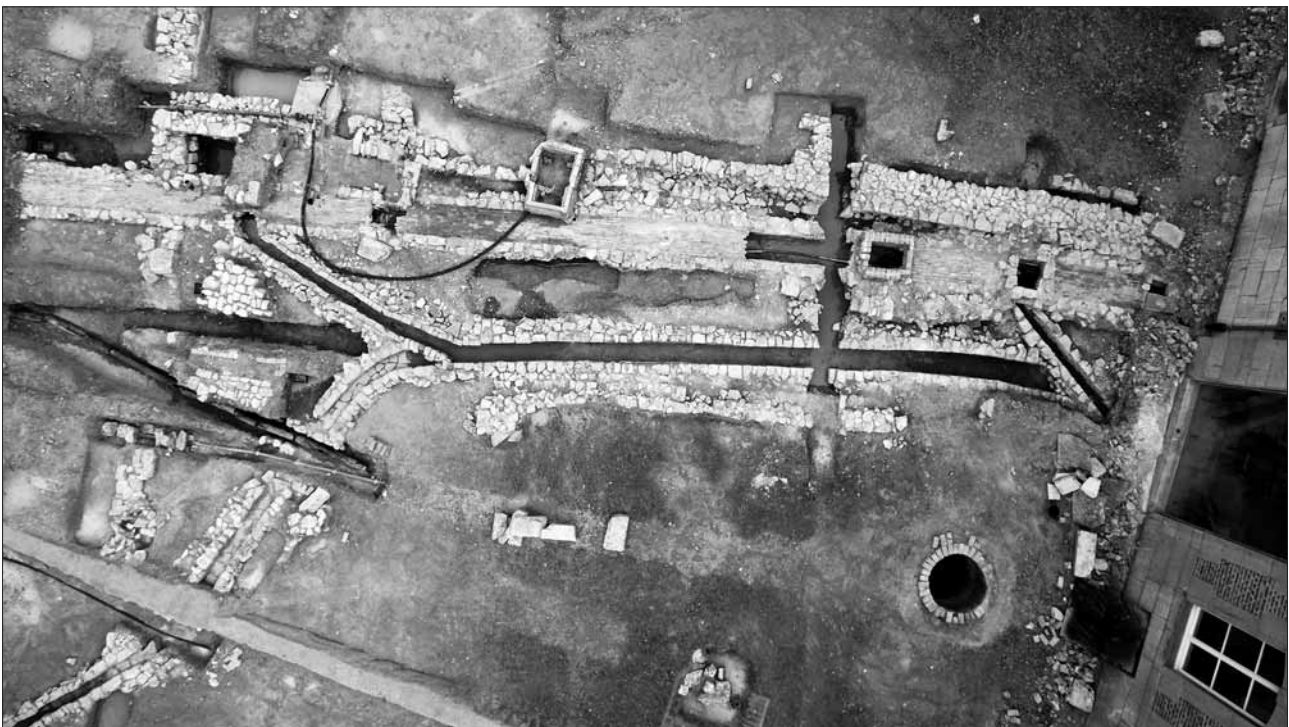
En février et mars 2011, une intervention archéologique a été menée dans les galeries est et nord du cloître, préalablement à des terrassements visant le remplacement du plancher par un carrelage. Par manque de temps et de personnel, seules trois tranchées exploratoires ont été effectuées le long des façades du Quartier de l'Abbé

(zone 5) et de celui des Hôtes (zone 8). La galerie sud n'a pu être sondée. Quant à la galerie ouest, celle-ci n'offrait pas de potentiel archéologique puisque son sous-sol est constitué de caves.

Outre les fondations des deux quartiers, traditionnellement attribués à l'abbatiale d'Hugues-Bernard de La Croix (1695-1726), et plusieurs latrines du 19^e siècle, les vestiges mis au jour comportent deux chenaux en pierre situés au niveau de l'ancien passage charretier de l'aile de l'Abbé, millésimé 1705 ; un troisième aqueduc a été observé sous le mur sud-est de cet accès. Ces installations participaient au transport de l'eau probablement depuis l'étang de Tridaine, dénommé aussi étang du Moulin,

vers plusieurs points du noyau abbatial dont le cloître. Les tronçons découverts sont à mettre en rapport avec ceux localisés en 2010. La chronologie de ces chemins de l'eau désigne le *terminus ante quem* de 1705 pour l'un et les 18^e et 19^e siècles pour les deux autres.

Un sondage a révélé que les fondations et qu'un niveau de sol pavé de l'aile primitive des Frères convers se prolongeaient dans le sous-sol de la galerie orientale. Cette importante découverte a été complétée par une étude du bâti de l'extrémité sud-est du Quartier de l'Abbé ; un examen dendrochronologique de la charpente par le laboratoire Dendronet a complété l'approche. Ces travaux ont permis de démontrer que la zone conservait encore en élévation des maçonneries de l'aile des Frères



Vue zénithale des vestiges dégagés dans la Cour d'Honneur (zone 4).

convers laquelle aurait été terminée vers 1527, et non 1557 comme signalé ailleurs (Frébutte *et al.*, 2012). Par conséquent, la construction intégrale ex nihilo de ce quartier sous Hugues-Bernard de La Croix est à rejeter, une édification partielle en 1705 associée à une rénovation au goût du jour d'un ou de plusieurs bâtis anciens étant plus plausible.

Zone 4 : la Cour d'Honneur

Sous les abbatiats de George de Ghequier (1750-1754) et d'Henri de Villegia (1754-1763), l'espace de la Cense Saint-Remy qui sépare la porterie (zone 6) de l'église abbatiale est restructuré et monumentalisé. Le terrain est nivelé et devient une vaste cour que bordent à l'est, sur près de 60 m, deux nouvelles et imposantes bâtisses mitoyennes qui constituent le Quartier du Haut : la première (zone 11), érigée en 1752, aurait notamment abrité des communs et une activité brassicole (Volluer, 2012) ; la seconde (zone 10) accueille un moulin et est édifiée en 1755. Ces transformations entraînent la démolition de deux ou trois bâtiments visibles sur un dessin exécuté par Remacle Leloup entre 1740 et 1743. À la fin du 19^e siècle, la cour est partagée en deux moitiés par la « galerie des arcades » qui préserve l'intimité des moines. Ces deux parties subiront de multiples modifications paysagères jusqu'à aujourd'hui.

Entre les 1^{er} avril et 14 juillet 2011, la moitié septentrionale de l'ancienne cour, qui correspond aujourd'hui à la Cour d'Honneur, a été fouillée jusqu'au substrat schisteux, et ce préalablement à un réaménagement des lieux. La superficie concernée s'élève à quelque 1 300 m².

La première constatation de cette intervention est que l'ensemble des travaux et des chantiers des Temps modernes et de l'époque contemporaine ont profondément perturbé les contextes stratigraphiques de la zone.

Plusieurs réseaux hydrauliques y ont été dégagés ; ces systèmes acheminaient l'eau potable vers le Quartier de l'Abbé, le Quartier des Hôtes et la partie agricole. Leurs multiples remaniements trahissent les tâtonnements consécutifs à la modification des lieux.

D'époque incertaine, les plus anciens correspondent à des chenaux en pierre. Après 1749 – datation livrée par un prélèvement dendrochronologique (laboratoire Dendronet) – ceux-ci cèdent la place à des canalisations en bois qui sont, semble-t-il, rapidement abandonnées au profit de nouveaux canaux en pierre. À partir de 1755, un aqueduc, ultérieurement voûté de briques, collecte non seulement les eaux de cette dernière installation, mais également celles du nouveau moulin.

Les fondations de quatre murs s'ajoutent à la liste des vestiges exhumés. Certaines appartiendraient à des massifs destinés à clôturer l'espace, d'autres à des bâtiments dont l'emprise au sol demeure inconnue, compte

tenu du degré élevé d'arasement des lieux. Même si elle n'est pas exclue, l'association de maçonneries avec l'un des trois bâtiments détruits demeure hasardeuse. La datation des fondations est tout aussi incertaine : dans l'état actuel de l'étude, leur *terminus ante quem* est fixé entre 1740 et 1743 grâce à la représentation de Leloup.

La plupart des assemblages céramiques sont hétérogènes car ils sont constitués par des mélanges de tessons datant du 14^e au 18^e, voire au 19^e siècle. Parmi le matériel très fragmenté ont été identifiés quelques cruches en grès, dont certaines sont décorées au bleu de cobalt, ainsi que des bols et assiettes en faïence et en porcelaine. Si le répertoire typologique des vaisselles rencontrées est assez large, une sous-représentativité des vaisselles de cuisson a toutefois pu être relevée.

Zone 6 : la porterie

Dans son état actuel, la porterie comporte au rez-de-chaussée un passage charretier et un passage piéton et au premier étage une grande pièce surmontée par les combles.

La mention nécrologique de l'abbé Jacques de Gand (1524-1539) attribue à ce dignitaire la construction de cet édifice, ce que confirment l'examen récent du bâti et l'analyse dendrochronologique de la charpente et de solives, effectuée en 2012 (laboratoire Dendronet) : les arbres mis en œuvre ont été abattus en 1537 et 1538. Le bâtiment a subi plusieurs transformations, principalement au 17^e siècle notamment par l'adjonction en 1668 d'une tour (zone 12), et durant l'époque contemporaine.

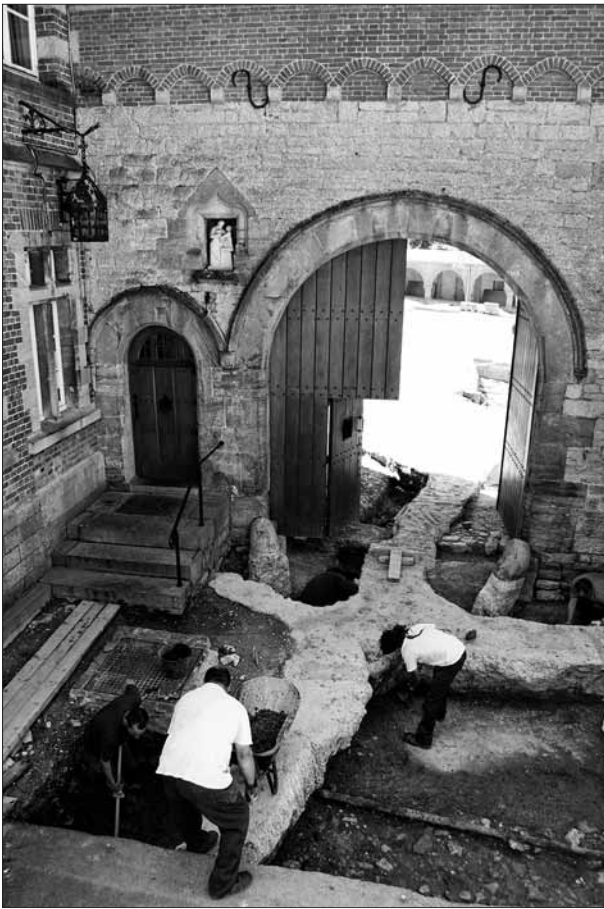
Le renouvellement de diverses canalisations et du niveau de circulation dans le passage charretier a entraîné une fouille du 1^{er} juin au 31 juillet 2012. Cet accès est large de 3,30 m, long de 4,40 m et haut de 4 m.

Les fondations des murs

Les fouilles ont permis de déterminer que les fondations de l'édifice s'appuyaient sur le substrat schisteux, sans creusement de tranchée préliminaire. Signe d'un remaniement, la fondation du pied-droit sud du passage comporte un bloc calcaire dont le type de taille et la dimension de la ciselure périphérique s'apparentent à celles des moellons du soubassement du bâtiment élevé en 1752 (zone 11) et qui fait partie du Quartier du Haut.

Les niveaux de circulation

L'implantation de diverses canalisations contemporaines a entraîné le bouleversement d'une grande partie des niveaux anciens du passage charretier. Cinq niveaux de sol ont toutefois été discernés. Ils ont fait l'objet de



Fouille dans l'axe du passage charretier de la porterie (zone 6).

plusieurs réaménagements et certains d'entre eux ne sont présents qu'à l'extérieur du passage de la porterie, là où le niveau de schiste en place est le plus bas. La puissance stratigraphique entre l'assiette actuelle et la première phase atteint 1,10 m. Seule une chronologie relative a pu être établie entre les phases de circulation, en raison de l'extrême pauvreté du matériel archéologique recueilli.

Le plus ancien niveau, dont subsistent des surfaces distinctes séparées par des aménagements contemporains (cotes altimétriques : 184.45 à 184.52), a été implanté sur le substrat schisteux. Il présente un pendage du sud-est vers le nord-ouest et se compose d'un agglomérat très dense de petits et moyens blocs calcaires liés à la terre.

Cet horizon est recouvert par de grandes dalles en calcaire brutes, de dimensions irrégulières et dont la surface sommitale est émoussée (cotes altimétriques : 184.28 à 184.53). De petits blocs de calcaire ou de marbre (ces derniers sont minoritaires) servent de calage.

Une couche de remblais est ultérieurement déposée sur ces dalles afin d'installer des pavés (cotes altimétriques : 184.60 à 185). Ces derniers, de dimensions variables, sont majoritairement en calcaire ; quelques-uns sont en grès ou en marbre rouge. Le pendage est

identique à celui des niveaux précédents. La présence d'une bordure surélevée est envisageable. Un seuil de la porterie a été dégagé dans ce contexte ; il se composait à l'origine d'un ou de plusieurs blocs calcaires dont ne subsistent que deux tronçons très mal conservés.

Les remblais postérieurs comportent une couche caractérisée par de nombreux débris de marbre rouge. Au-dessus de celle-ci prennent place deux niveaux de sol superposés fort similaires. Le plus bas (cotes altimétriques : 184.92 à 185.02) se compose principalement d'un agglomérat de petits blocs calcaires liés à la terre et densément serrés. Le plus haut (cotes altimétriques : 184.72 à 185.04) présente la même composition à laquelle s'ajoutent des débris de briques et de petits blocs de marbre rouge.

L'ensemble est colmaté par des remblais surmontés par le stabilisé du chemin pavé contemporain.

Signalons qu'un alignement de trois blocs calcaires a été observé à la limite septentrionale de l'emprise de fouilles, à l'extérieur de la porterie. Il reposait sur une couche de remblais qui a livré une pièce de monnaie datant de 1701. Malheureusement, cette couche n'a pu être mise en relation avec la stratigraphie du passage charretier.

Zones 7 et 14 : deux bâtiments agricoles

Le côté nord-est de la basse-cour ou Cense Saint-Remy, qui constitue encore aujourd'hui avec la porterie une limite du site abbatial, comprend deux bâtiments mitoyens. Ces constructions ont accueilli des fonctions de stabulation et de fenil.

Le 29 décembre 2010, un violent incendie a ravagé une bonne partie de la charpente de l'édifice occidental (zone 7). L'événement a conduit à un projet de réaffectation global qui induisait une campagne d'archéologie du bâti. Cette étude a débuté en 2011 et 2012 avec le relevé des charpentes et des analyses dendrochronologiques effectuées par le laboratoire Dendronet. La



Façades méridionales des bâtiments agricoles de 1480 (zone 14) à droite et de 1539 (zone 7) à gauche.



Détail d'un pan-de-bois dégagé dans le bâtiment agricole de 1480 (zone 14).

datation traditionnelle au 17^e siècle des deux constructions a ainsi été rejetée.

La plus ancienne (zone 14 ; dim. : 8 × 32 m) est disposée juste à l'ouest de la porterie. À l'origine, ses parois étaient constituées d'une structure en pan-de-bois qui s'appuyait sur le soubassement en pierre encore visible aujourd'hui et dont des éléments intérieurs ont été découverts, noyés dans des massifs de briques. L'examen dendrochronologique de pièces de charpente et de ces pans-de-bois place l'édification en 1480. Ultérieurement (peut-être au 17^e siècle ?), le bâtiment est repris en sous-œuvre, le colombage du long côté méridional étant remplacé par des briques.

Le second bâtiment (zone 7 ; dim. : 8 × 20 m) prolonge le précédent vers le Biran. Ses pignons sont constitués de pierres calcaires et ses longs côtés d'un appareillage en briques sur un soubassement en moellons calcaires. L'édifice est achevé en 1539. Cette datation se base sur la détermination dendrochronologique de la charpente et est confortée par les caractéristiques communes avec la porterie de 1538, tels le module des briques et le type de frise couronnant la façade méridionale.

Conclusion

Entre 2010 et 2012, les travaux archéologiques menés sur l'ex-abbaye du Secours de Notre-Dame ont engrangé des résultats essentiels pour la connaissance du monastère sous l'Ancien Régime tant dans le complexe régulier que dans la Cense Saint-Remy.

Les premiers acquis sont d'ordre patrimonial. Ils comportent la découverte de vestiges d'édifices détruits, de

tronçons de réseaux hydrauliques, de niveaux d'occupation, mais également de bâtiments des 15^e et 16^e siècles encore en élévation. La communauté religieuse actuelle a d'ailleurs adopté une conservation intégrée de cet héritage multiséculaire au sein des aménagements contemporains. En outre, l'asbl Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy finance les campagnes d'analyses dendrochronologiques.

Puisque l'archéologie ne se limite pas au dégagement de données matérielles, les apports scientifiques des investigations archéologiques contribuent progressivement à esquisser l'évolution de l'organisation monastique et à aborder par petites touches le quotidien des générations qui s'y sont succédé. Ainsi, la période qui suit le départ des moniales en 1464 est-elle mieux documentée : les moines cisterciens qui les remplacent alors stimulent un redéploiement économique marqué par de nombreuses acquisitions foncières, telle la Seigneurie de Baré-Falen vers laquelle s'ouvre la porterie de 1538, ainsi que par des constructions agricoles significatives de cet essor. Certains abbatiats sont particulièrement dynamiques au niveau architectural : l'abbé Jacques de Gand (1524-1539), par exemple, est responsable de l'édification d'au moins un bâtiment agricole, de la porterie et de l'aile des Frères convers ; il est vraisemblable que les trois autres ailes sont dues à son initiative.

Pour qu'elle gagne en pertinence, l'interprétation élargie des résultats archéologiques nécessite les regards croisés et enrichissants d'une approche multidisciplinaire associant des spécialistes des sciences naturelles aux historiens, archéologues, historiens d'art, géographes... Cette perspective est la condition sine qua

non pour une reconstitution plus approfondie du puzzle que constituent l'abbaye et son domaine.

Avec les collaborations techniques de Claude Dupont, Fabien Cornélusse, Claudy Vilain et Olivier Gilgean.

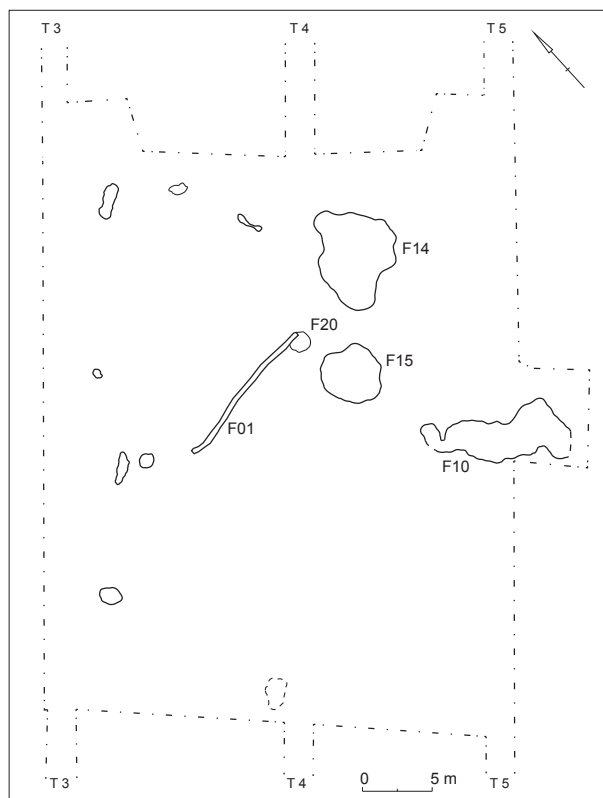
Bibliographie

- DOPERÉ F., 2012. Les techniques d'extraction dans la carrière de Saint-Remy à Rochefort : comment faisaient-ils ? In : TOUSSAINT J. (dir.), *Marbres jaspés de Saint-Remy et de la région de Rochefort*, Namur, p. 99-149.
- FOURNEAU A., 2006. *L'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort. Histoire d'une communauté cistercienne en terre de Famenne*, Rochefort, 2^e éd.
- FRÉBUTTE C., à paraître. Prémices archéologiques pour l'histoire de l'abbaye Secours de Notre-Dame de Rochefort. In : TOUSSAINT J. (dir.), *Actes du colloque « Autour des marbres jaspés »*, 34 p.
- FRÉBUTTE C., TILMANT P.-H., CHALLE S. & FOSSION A., 2012. Rochefort/Rochefort : dégagement d'une aile de l'ancien cloître de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 255-260.
- VAN ITERSOM A., 1983. *L'antique porche de l'abbaye Saint-Remy à Rochefort*, Rochefort, 5^e éd.
- VOLLUER P., 2012. *La brasserie de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort. Cinq-cent cinquante ans d'histoire*, Court-Saint-Étienne.

Rochefort/Rochefort : découvertes protohistoriques et romaines à la carrière de la Boverie

Pierre-Hugues TILMANT et Frédéric HANUT

Dans le cadre de son projet de réaménagement d'une zone de la carrière dite de la Boverie, la société Lhoist Industrie s.a. prévoyait depuis 2010 le décapage partiel de l'une des parcelles concernées. Celle-ci se situe à environ 300 m au sud-ouest de l'entrée de la carrière, un site archéologique se trouvait à proximité. Celui-ci, composé d'une centaine de marchets, avait fait l'objet d'une campagne de fouilles partielle en 1977. Une dizaine de ces structures étaient alors menacées de destruction par l'extension de la carrière ; seules trois d'entre elles avaient pu être examinées et datées de la période entre 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C. grâce au matériel céramique (Cahen-Delhay, 1977 ; Pirnay, Lausberg & Cahen-Delhay, 1978). La proximité de la parcelle visée par le projet de réaménagement avec les marchets justifiait une intervention archéologique. Cette dernière, interrompue à plusieurs reprises en raison des conditions climatiques, s'est déroulée entre la mi-décembre 2011 et la mi-avril 2012.



Rochefort, la Boverie : plan général de l'une des superficies ayant fait l'objet d'un décapage extensif (DAO S. Pirard et C. Vilain, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur).

Neuf tranchées d'évaluation ont été pratiquées (longueur moyenne : 310 m ; largeur : 1,80 m ; distance entre tranchées : 13 à 15 m). Seules quatre d'entre elles ont livré des vestiges (plusieurs fosses, un alignement de blocs et six traces d'incinérations dont l'origine est vraisemblablement funéraire). À hauteur de ces découvertes, des tranchées complémentaires parallèles ou perpendiculaires ont été réalisées et complétées par des décapages extensifs afin de cerner l'emprise des vestiges tout en respectant les délais convenus avec l'aménageur.

Les fosses mises au jour, au nombre d'une quinzaine, sont pour la plupart de plan irrégulier et fortement érodées. De dimensions fort variables (longueur : de 0,60 m à 10 m ; largeur : de 0,30 m à 6 m ; profondeur : de 0,10 m à 2,80 m), elles présentent le plus souvent des parois obliques. La majorité des fonds sont inégaux. Deux fosses se distinguent par leurs dimensions et leur forme : F14 et F15. La première présentait au décapage un contour irrégulier (longueur maximale : 6,50 m ; largeur maximale : 6 m ; profondeur : 2,35 m à 2,80 m) et une surface de comblement homogène composée d'un limon brun moyen compact. Compte tenu de sa taille et des délais, elle fut coupée en quadrants et seuls deux d'entre eux purent être fouillés. Il s'est avéré en coupe que la fosse F14 se compose plutôt de deux creusements distincts, jumelés, aux parois presque verticales et aux fonds en cuvette. La fosse F15 présente une forme en

plan presque circulaire de 4,50 m de diamètre et un profil en « V » (profondeur : 2,50 m). Le comblement des fosses est homogène et est constitué d'un limon de teinte gris-brun moyen, plus ou moins compact. Le matériel recueilli est peu nombreux et se compose le plus souvent de nodules d'argile rubéfiée et de tessons. La période chronologique révélée par ces derniers, provenant essentiellement des fosses F10 et F14, se situe à la charnière Bronze final – Premier Âge du Fer (Hallstatt B2/B3 – Hallstatt C : 950-650 av. J.-C.) ; on dénombre un total de 215 tessons pour un poids de 2,337 kg. Ce mobilier est illustré par de la céramique fine (bol profond à paroi évasée et lèvre rentrante, avec paroi externe lissée, écuelles à lèvre aplatie saillante) et grossière (jarre à ouverture évasée et bandeau appliqué avec décor digité, pots à haut col et écuelle à lèvre épaissie saillante). Une seule fosse a livré du matériel attribuable au 2^e siècle apr. J.-C. Quelques fragments d'ossements, des concrétions ferrugineuses et des charbons de bois en faible quantité ont également été mis au jour.

L'alignement de blocs F01, long de 11,40 m et large de 20 à 37 cm, n'est plus conservé que sur 10 cm de haut au maximum. D'orientation est/ouest, il repose

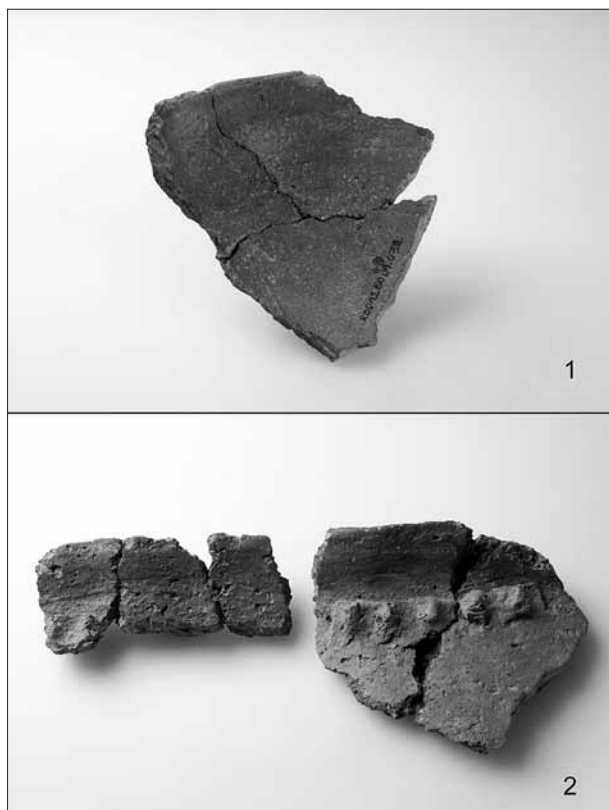


Bol fragmentaire à col mouluré et petit pied annulaire provenant d'une fosse (tombe à incinération ?) (photo R. Gilles, Dir. archéologie).

à son extrémité orientale sur le comblement de la fosse F20 et présente une légère sinuosité. Il se compose essentiellement de petits blocs calcaires liés à la terre entre lesquels quelques ossements ont été mis au jour. Aucune autre structure de ce genre n'a été découverte sur le site.

À une soixantaine de mètres au sud-ouest de l'ensemble principal des fosses mises au jour ont été découvertes six structures apparemment funéraires (tombe à incinération ?). Elles se présentent sous la forme de fosses globalement circulaires de 0,40 m à 0,50 m de diamètre. Elles ont été détectées au décapage par l'observation d'esquilles d'os calciné incluses dans un comblement limoneux de teinte brun à gris moyen. L'une d'entre elles contenait encore une partie d'un récipient qui pourrait avoir servi de vase ossuaire. Il s'agit d'un bol au col mouluré présentant une carène arrondie et une lèvre épaissie en baguette, sur pied annulaire (haut. : 10,5 cm ; diam. ouverture : 19 cm). Il peut être attribué à la période de La Tène finale (D1-D2 : 150-30 av. J.-C.). Ce vase est une variante du bol caréné, très répandu parmi les formes basses de la céramique indigène de la fin du Second Âge du Fer (Colin, 1998, p. 49, fig. 16, n° 7). On le retrouve dans plusieurs ensembles funéraires de La Tène finale en Ardennes françaises comme les tombes I.100, I.101, I.104, I.105, I.120 de la nécropole « La Croizette » et la sépulture I.5 de la nécropole « La Noue Maroy » d'Acy-Romance datées de La Tène D1, entre 120/110 et 70/60 av. J.-C. (Lambot, Friboulet & Méniel, 1994). Citons encore le bol de la crémation J.28 (90-30 av. J.-C.) du petit cimetière de Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais ; Jacques & Rossignol, 1998, p. 30, fig. 4, n° 2). Une forme apparentée est également attestée dans la nécropole de Tontelange, dans le Luxembourg belge (Bonenfant, 1961, p. 18, fig. 8, n° 52). Aucun vase n'était conservé dans les cinq autres fosses.

Dans l'épaisseur de la terre arable ainsi que sur le fond des tranchées d'évaluation ont été recueillis



Deux vases issus d'une fosse (F10) datée du Bronze final (Hallstatt B2/B3) ou des débuts du Premier Âge du Fer (Hallstatt C) : 1. Bol profond à paroi évasée et lèvre rentrante en céramique fine (diam. ouverture : 20 cm) ; 2. Fragments d'une jarre de stockage aux parois épaissies (1,25 cm) et bandeau appliqué à la base du col, rehaussé d'impressions glissées au doigt (diam. ouverture : 40 cm environ) (photos R. Gilles, Dir. archéologie).

plusieurs dizaines de kilos de concrétions ferrugineuses. Leur important volume suscitait des interrogations quant à la possibilité d'une exploitation anthropique, d'autant plus que des zones d'oxydes de fer sont localisées à quelques centaines de mètres à peine du site. Par ailleurs, la carte de Ferraris (1771-1778) mentionne sur le plateau du Gerny tout proche des « Trous au Mines de Plomb ». Toutefois, le site de la Boverie n'avait livré aucune trace d'une exploitation humaine. Des échantillons ont été prélevés et examinés par Éric Pirard (ULg), Éric Goemaere (IRSNB) et Olivier Collette (Direction de l'archéologie, DGO4 / Département du patrimoine). D'après les premières analyses, ces concrétions résultent de minéralisations naturelles de goethite comportant sporadiquement des inclusions d'hématite. Elles ne présentent aucune trace de transformation anthropique. L'hypothèse de l'utilisation des concrétions dans un but métallurgique sur le site de la Boverie est donc infirmée.

Bibliographie

- BONENFANT P.-P., 1961. *Sépultures trévières à Tontelange*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 57).
- CAHEN-DELHAYE A., 1977. Rochefort : « marchets » de la Boverie, *Archéologie*, 2, p. 113-114.
- CAHEN-DELHAYE A., 1990. Les marchets de l'entre-Sambre-et-Meuse. In : *Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, p. 111-112.
- CAHEN-DELHAYE A., CATTELAÏN P. & CHAUVVAUX P., 1993. Viroinval/Olloy-sur-Viroin : marchet funéraire de la « Terre de David », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 1, p. 104.
- COLIN A., 1998. *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Paris (Documents d'Archéologie Française, 71).
- DE LOË A., 1895. Contribution à l'étude des marchets, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 21, p. 47-78.
- DENAYER J., PACYNA D. & BOULVAIN F., 2011. *Le minerai de fer en Wallonie. Cartographie, histoire et géologie. L'aventure de la plus grande richesse de la Wallonie*, Namur, Service public de Wallonie.
- JACQUES A. & ROSSIGNOL P., 1998. La céramique de la fin de La Tène et du début de la romanisation en Artois. In : TUFFREAU-LIBRE M. & JACQUES A., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, Berck-sur-Mer (Nord-Ouest Archéologie, 9), p. 25-41.
- LAMBOT B., FRIBOULET M. & MÉNIEL P., 1994. *Le site proto-historique d'Acy-Romance (Ardennes) – II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*, Reims (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 8).
- MARIËN M.-E., 1961. *Les vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme des origines aux Mérovingiens*, Bruxelles (Ardenne et Gaume, Monographie, 4), p. 27-28.
- MARIËN M.-E., 1964. *La nécropole à tombelles de Saint-Vincent*, Bruxelles (Monographies d'Archéologie nationale des Musées royaux d'Art et d'Histoire, 3).
- PIRNAY L., LAUSBERG J. & P. & CAHEN-DELHAYE A., 1978. Sauvetage d'un « marchet » à Rochefort. In : *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 206), p. 44-47.

Sources

- COLLETTE O., 2011. *Province de Namur – Commune de Rochefort. Boverie – Évaluation archéologique. Contribution géomorphologique*, rapport inédit, Namur.
- HANUT F., 2013. *Rochefort/Rochefort, Carrière de la Boverie – fouilles P.-H. Tilmant : rapport d'expertise céramologique*, rapport inédit, Namur.

Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Dourbes : la céramique découverte lors des campagnes de fouille 2004-2011 sur le « Plateau des Cinques »

Jean-Luc PLEUGER et Fanny MARTIN

L'étude du mobilier recueilli sur le site du « Plateau des Cinques » à Olloy-sur-Viroin et Dourbes s'insère dans un projet de recherche plus vaste qui concerne la culture matérielle et l'occupation du sol entre la fin de l'Âge du Fer et l'époque augustéenne, sur le territoire approximatif de la (future) Cité des Tongres. Ce travail fait l'objet d'une thèse en cours menée par Fanny Martin et dirigée par Eugène Warmenbol, dans le cadre d'un mandat d'assistant au Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles.

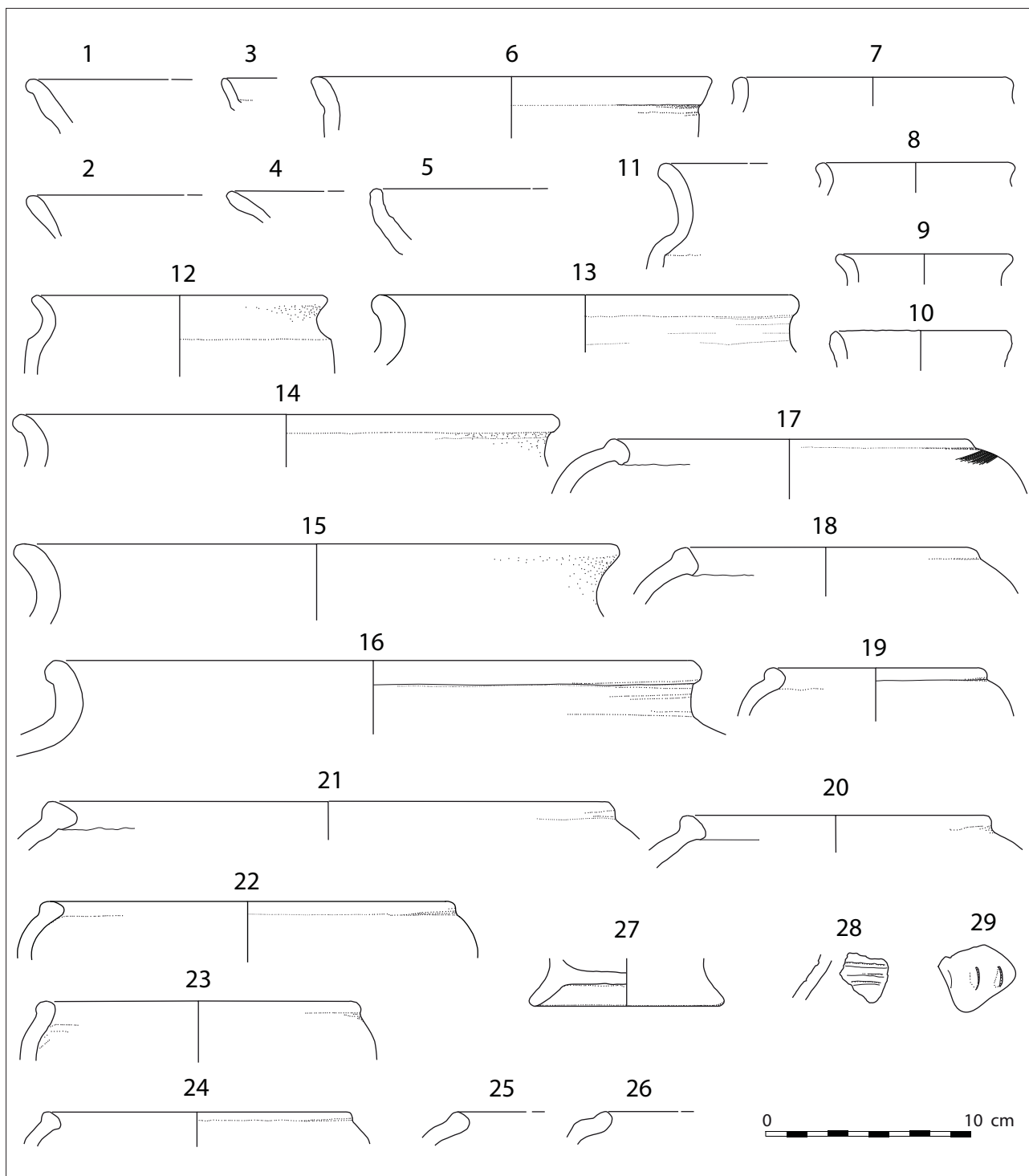
Ce qui figure ici est une brève présentation du mobilier céramique, une étude plus complète ayant été publiée récemment (Martin, 2013). L'assemblage complet de la céramique découverte durant les campagnes de fouille 2004-2011 est constitué de 1 211 fragments pour un nombre minimal de 72 individus. Les pâtes à inclusions de calcite sont largement majoritaires sur les formes identifiées (86 %). Si la cuisson de tous les récipients s'est achevée en mode réducteur, et que la surface est toujours sombre (noire, grise ou brune), certaines formes ont subi une phase de cuisson oxydante ayant donné à la pâte une couleur rouge ou brun rougeâtre.

Typologie

Les formes représentées à Olloy-sur-Viroin sont peu diversifiées, et la majorité d'entre elles sont représentées par un nombre limité d'individus sauf les grands

pots à col concave et les pots à bord rentrant en pâte à inclusions de calcite, totalisant 61 % de l'assemblage. À part quelques fragments de *terra nigra*, les formes ne sont pas tournées et présentent des traces de façonnage au colombin. Trois types de décors fréquents au Second Âge du Fer et pendant La Tène D sont attestés : des traits lissés parallèles, des impressions digitées au niveau de l'épaule et des décors bossés (n^{os} 28-29). Les quelques bords de formes ouvertes sont difficiles à attribuer à un type ou une période (n^{os} 1-6). Un bord oblique avec

départ de carène (n^o 3) façonné dans une pâte grise et fine et vraisemblablement tourné pourrait s'apparenter à une assiette à paroi simple en *terra nigra* de type Deru A1 ou une coupe à rebord vertical Deru C8, dont la datation peut s'étaler sur les 1^{er} et 2^e siècles de notre ère (Deru, 1996). Un bord de bol (n^o 5) trouve des parallèles dès l'Âge du Bronze et durant tout l'Âge du Fer. Un bord d'écuelle à col droit et lèvre oblique séparés par un sillon (n^o 6) pourrait appartenir à différents types de récipients à situer vers La Tène moyenne



Formes les mieux conservées de l'assemblage céramique d'Olloy-sur-Viroin.

et La Tène finale. Il est connu, par exemple, à Spiennes « Camp-à-Cayaux » (Mariën, 1961, p. 124, fig. 52 : 9) et à Péronnes-lez-Binche (Faider-Feytmans, 1947, p. 92, pl. IV). Certaines des petites formes fermées (n^{os} 7-10) pourraient appartenir à de la *terra nigra*.

Le fragment de récipient à haut col (n^o 11) peut être rapproché des pots à haut col concave présents dans certains assemblages de La Tène finale et du tout début de la période gallo-romaine, comme Ittre « Mont-à-Henry » (Martin, Fourny & Van Assche, 2012, p. 65, fig. 2 : 2 et 4), Aiseau-Presles « La Taille Marie » (Vokaer, 2012, p. 110, fig. 6 : 8-9), Marilles (Mercenier, 1963, p. 58 : 7-8) ou Aalter « Langevoorde » (De Clercq *et al.*, 2005, p. 130, fig. 4). Il pourrait également appartenir à un type d'écuelle carénée souvent présente dans les assemblages de La Tène moyenne ou finale, comme au « Trou de Han » à Han-sur-Lesse (Warmenbol & Leclercq, 2007, p. 185, fig. 1 : 1-2). Le bord à col plus court (n^o 12) est attribuable à une forme datée de La Tène finale dont on trouve notamment des parallèles à Aalter « Langevoorde » (De Clercq *et al.*, 2005, p. 130, fig. 4).

De grands récipients à col concave constituaient une part importante de l'assemblage (15 individus, 20 %) (n^{os} 13-16). La plupart d'entre eux ont été façonnés dans une argile dégraissée à la calcite et ont subi une cuisson partiellement oxydante. Il s'agit vraisemblablement de pots à provisions ou de pots à cuire de grandes dimensions. Le même type, dégraissé à la calcite et associé à des *kurkurnen*, est connu dans l'assemblage du « Trou Del'Leuve » à Sinsin (Warmenbol, 1984, pl. 8 : 1-3). Un grand récipient à col concave a été découvert à la fortification de Pont-de-Bonne, à Modave/Vierset-Barse, qui connaît une période d'occupation à La Tène D comme Olloy-sur-Viroin (Doyen, Loumaye & Warmenbol, 1983, p. 12, fig. 11). La grotte de la « Roche Albéric » à Couvin a également livré au moins une forme identique dégraissée à la calcite (Robertz, 2007, p. 56 : 33). En territoire ménapien, les grands pots à col concave sont connus durant la fin du Second Âge du Fer et la période gallo-romaine, notamment à Aalter « Langevoorde » (type P3) (De Clercq, 2009, p. 436, fig. 13 : 19) ou à Velzeke, associés à un fragment de *kurkurn* (De Mulder, Braeckman & Rogge, 1996, p. 72, fig. 3 : 1-3).

Le pot à bord rentrant et lèvre épaissie en bourrelet est le type le mieux représenté au sein de l'assemblage (29 individus, 40 % ; n^{os} 17-26). La forme diffère légèrement des pots à bord rentrant ou *kurkurnen* de l'extrême fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine. On trouve des récipients très comparables à Héléicine « Chapeauveau », associés à des écuelles, dans une structure datée de La Tène III (Goffioul *et al.*, 2000, p. 38, fig. 5 : 1-2). Un exemplaire comparable

est connu à Bovenistier (Destexhe, 1982, p. 219, pl. V : 50), dont au moins une partie de l'assemblage appartient à la même période. À Wange « Damekot », un pot similaire a été découvert en association avec des écuelles à bord en S et des écuelles carénées dans un fossé daté de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. notre ère. (Opsteyn & Lodewijckx, 2001, p. 220, fig. 4 : 6). Au « Trou de l'Ambre » à Éprave, dans un ensemble de grands pots ovoïdes façonnés dans une pâte à inclusions de calcite, on trouve des exemplaires à lèvre en bourrelet proches de ceux d'Olloy-sur-Viroin (Mariën, 1970, p. 70-71, fig. 23-24).

Notons encore la présence d'un pied creux façonné dans une pâte à dégraissant calcite (n^o 27) : ce type de fond est connu sur des vases de La Tène ancienne comme les gobelets tulipiformes de la « Roche Albéric » à Couvin ou les gobelets et vases carénés de Leval-Trahegnies et du « Mont Eribus » à Mons (Robertz, 2007, p. 53 : 15-16 ; Mariën, 1961, p. 19, fig. 6 : 10-11 et p. 70, fig. 33 : 4).

Répartition spatiale et chronologie

Des vestiges du Néolithique moyen, de l'Âge du Bronze ancien, du Second Âge du Fer et des traces sporadiques de l'époque gallo-romaine sont attestés sur le « Plateau des Cinques ». Une série de datations radiocarbone confirment ces périodes d'occupation, mais la datation de chaque structure est problématique en raison de l'absence de stratification des niveaux de surface et de la présence de mobilier résiduel dans le comblement des structures. Toutefois, il ne fait aucun doute que l'occupation principale et les aménagements défensifs du site se situent à la fin du Second Âge du Fer, dans le courant des 2^e et 1^{er} siècles av. notre ère, d'après le type de rempart, le mobilier (par exemple un fragment de bracelet en verre de type Haevernick 7a) et un faisceau de plusieurs datations ¹⁴C s'étalant entre 210 BC et 1 AD (Warmenbol & Pleuger, 2011). L'examen de la céramique confirme largement ces données, surtout par la datation à La Tène D des deux formes principalement retrouvées sur le site. Toutefois, cette chronologie pourrait être précisée, car un premier examen de leur distribution spatiale révèle que les deux formes sont localisées dans des secteurs différents et ne sont peut-être pas contemporaines. La couche de surface d'un secteur de fouille situé à l'ouest du rempart oriental a livré presque exclusivement des récipients à col concave. Les pots à bord rentrants sont, quant à eux, distribués sur tout le site. On notera encore que les quelques formes mal identifiées qui pourraient être attribuées à des périodes d'occupation plus anciennes sont associées à des pots à bord rentrant et peuvent être considérées, dans la plupart des cas, comme résiduelles. Quelques

tessons de *terra nigra* s'ajoutent à un peu de matériel découvert anciennement (céramique, monnaies : Doyen & Warmenbol, 1981) qui témoigne d'une présence sporadique sur le site à l'époque gallo-romaine, sans que l'on puisse considérer pour autant que cette dernière résulte d'une continuité de l'occupation depuis la fin de La Tène.

Bibliographie

- DE CLERCQ W., ERVYNCK A., LENTACKER A., MORTIER S., TENCY H. & VAN STRYDONCK M., 2005. De Protohistorische periode uit de opgravingen te Aalter, industrieterrein Langevoorde. Profane en rituele aspecten uit de late IJzertijd, *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, 13, p. 125-134.
- DE MULDER G., BRAECKMAN K. & ROGGE M., 1996. Een kuil uit de late ijzertijd te Velzeke (O.-VI.), *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, 4, p. 71-73.
- DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation. Chronologie. Phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89).
- DESTEXHE G., 1982. Un habitat de La Tène III à Bovenistier, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 25, p. 211-237.
- DOYEN J.-M., LOUMAYE G. & WARMENBOL E., 1983. Matériel de l'âge du Fer découvert au « vieux château » de Pont-de-Bonne, *Bulletin du Club archéologique Amphora*, 33, p. 2-17.
- DOYEN J.-M. & WARMENBOL E., 1981. La fortification protohistorique d'Olloy-sur-Viroin, *Amphora*, XI.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1947. La nécropole de Péronnes-lez-Binche, *L'Antiquité classique*, 16, p. 79-104.
- GOFFIOUL C., PREUD'HOMME D., FOCK H. & BOSQUET D., 2000. Traces d'occupations protohistoriques sur le tracé oriental du T.G.V., à Héléchine (prov. de Brabant) et à Voroux-Goreux (prov. de Liège) : le cas des grandes fosses d'extraction, *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, 8, p. 35-43.
- MARIËN M.-E., 1961. *La période de La Tène en Belgique. Le Groupe de la Haine*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographies d'Archéologie nationale, 2).
- MARIËN M.-E., 1970. *Le Trou de l'Ambre au bois de Wérimont à Éprave*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographies d'Archéologie nationale, 4).
- MARTIN F., 2013. Olloy-sur-Viroin « Plateau des Cinkes » : la céramique découverte lors des campagnes de fouille 2004-2011 (prov. de Namur, Belgique), *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, 21, p. 161-166.
- MARTIN F., FOURNY M. & VAN ASSCHE M., 2012. Ittre « Mont-à-Henry » (Brabant) : un mobilier de la fin de l'âge du Fer... ou du début de l'époque gallo-romaine ?, *Signa*, 1, p. 63-69.
- MERCENIER J. & L., 1963. Marilles. Découverte d'un fond de cabane de l'extrême finale de La Tène III au « Haut Tiège », *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 4, p. 54-62.
- OPSTEYN L. & LODEWIJCKX M., 2001. *Wange-Damekot revisited. New perspectives in Roman habitation history*, Leuven (Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae, 1), p. 217-230.
- VOKAER A., 2012. Étude du mobilier céramique provenant des fouilles de l'O.R.A. à Aiseau-Presles (1983), *Signa*, 1, p. 98-110.
- WARMENBOL E., 1984. Essai d'interprétation des vestiges d'époque romaine (I^{er} et II^e s.) trouvés au Trou del Leuve à Sinsin (Namur, Belgique), *Amphora*, 37.
- WARMENBOL E. & LECLERCQ W., 2007. Céramique de La Tène moyenne du Trou de Han à Han-sur-Lesse (province de Namur), *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, 15, p. 183-187.
- WARMENBOL E. & PLEUGER J.-L., 2011. Viroinval/Olloy-sur-Viroin : la porte occidentale de la fortification protohistorique du « Plateau des Cinkes », campagne 2009, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 221-224.

Sources

- DE CLERCQ W., 2009. *Lokale gemeenschappen in het Imperium Romanum. Transformaties in de rurale bewoningsstructuur en de materiële cultuur in de landschappen van het noordelijk deel van de civitas Menapiorum (Provincie Gallia-Belgica, ca. 100 v. Chr. – 400 n. Chr.)*, onuitgegeven Doctoraatsverhandeling, Universiteit Gent, Gent.
- ROBERTZ A., 2007. *La grotte de la « Roche Albéric » à Couvin. Étude du matériel céramique*, mémoire de licence inédit, Université libre de Bruxelles, Bruxelles.

Les renvois sont présentés selon les communes, fixées par l'A.R. du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, ensuite selon les localités concernées.

Aiseau-Presles		Frameries	
-/Presles	79, 83	-/Frameries	130
Andenne		Gesves	
-/Sclayn	247	-/Haltinne	273
Antoing		Gouvy	
-/Bruyelle	111	-/Bovigny	234
-/Calonne	111	Grâce-Hollogne	
-/Fontenoy	71, 106	-/Grâce-Hollogne	198
Arlon		Grez-Doiceau	
-/Arlon	214, 215, 230	-/Grez-Doiceau	47, 49
-/Autelbas	217, 223, 227, 232	Habay	
Ath		-/Habay-la-Vieille	218
-/Ath	114	Le Rœulx	
-/Meslin-l'Évêque	85	-/Le Rœulx	64, 65
Baelen		Lessines	
-/Baelen	160	-/Lessines	132
Belœil		Leuze-en-Hainaut	
-/Aubechies	59	-/Leuze-en-Hainaut	74, 86
-/Stambruges	61	Liège	
-/Thumaide	118	-/Jupille-sur-Meuse	163
Bernissart		-/Liège	178, 180, 182, 184, 192, 199, 201
-/Bernissart	73	Marche-en-Famenne	
Bertrix		-/Aye	235
-/Cugnon	233	-/Marche-en-Famenne	226
Binche		Modave	
-/Waudrez	85	-/Modave	151
Boussu		-/Strée	204
-/Boussu	119, 120	-/Vierset-Barse	208
Braine-l'Alleud		Mons	
-/Braine-l'Alleud	33, 44	-/Havré	133
Braine-le-Comte		-/Mons	66, 135, 136
-/Braine-le-Comte	109	-/Saint-Symphorien	98
Brunehaut		-/Spiennes	66, 67
-/Hollain	63	Namur	
Chaumont-Gistoux		-/Bouge	274
-/Dion-Valmont	11	-/Namur	265, 277, 280, 282
Chièvres		Neupré	
-/Chièvres	124	-/Rotheux-Rimière	151
Couvin		Nivelles	
-/Couvin	251	-/Nivelles	14
Dinant		Ohey	
-/Dinant	264, 270	-/Évelette	255
Dour		-/Haillot	260
-/Élouges	127	-/Jallet	284
Écaussinnes		Ottignies-Louvain-la-Neuve	
-/Écaussinnes-d'Enghien	128	-/Louvain-la-Neuve	51
Engis		Oupeye	
-/Hermalle-sous-Huy	177	-/Hermalle-sous-Argenteau	153, 156
Érezée			
-/Soy	213		

Philippeville	
-/Fagnolle.....	256
-/Philippeville.....	287
Pont-à-Celles	
-/Luttre.....	89
Quaregnon	
-/Quaregnon	99
Quévy	
-/Givry.....	77
-/Quévy-le-Grand.....	102
Quiévrain	
-/Quiévrain.....	136
Rebecq	
-/Rebecq.....	15
Rochefort	
-/Ave-et-Auffe.....	266
-/Han-sur-Lesse.....	288
-/Rochefort.....	290, 296
Rumes	
-/Taintignies.....	91
Saint-Ghislain	
-/Sirault.....	91, 96
Saint-Léger	
-/Saint-Léger	235
Soignies	
-/Soignies.....	109, 110, 137
Tournai	
-/Tournai	138, 140, 143
Verviers	
-/Verviers.....	196
Villers-la-Ville	
-/Villers-la-Ville	19, 26
Villers-le-Bouillet	
-/Villers-le-Bouillet	164, 185
Viroinval	
-/Dourbes	252, 298
-/Nismes	257
-/Olloy-sur-Viroin	252, 298
Virton	
-/Virton.....	237
Walhain	
-/Walhain-Saint-Paul.....	52
Wanze	
-/Wanze	170
Waterloo	
-/Waterloo.....	35
Wavre	
-/Limal	41
-/Wavre.....	53

ABRAMS Grégory, Archéologie andennaise.....	247
ANCION Vincent, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	192
ANSIEAU Cécile, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	91, 133, 136, 288
AUTHOM Nicolas, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	77, 85, 109, 110, 128
BALTUS Jean-François, Arc-Hab	218
BAUWENS Catherine, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	196
BAVAY Gérard, Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Soignies	109
BAYOT Willy, Pro Geminiaco	89
BEST Dana, Bedford Museum and Historical Society (États-Unis)	52
BIT Richard, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	177
BLOCKMANS Sabine, Département de Géologie, Université de Namur.....	47
BOLLE Caroline, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	180, 182
BONJEAN Dominique, Archéologie andennaise.....	247
BOSQUET Dominique, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon	15, 35, 44, 49, 51, 53
BRICTEUX Didier, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	177
BRULET Raymond, UCL.....	138
CARLIER Marie-Lucie, Forges-Saint-Roch	252
CASTERMAN François, Arc-Hab.....	218
CATTELAÏN Pierre, Cedarc – Musée du Malgré-Tout.....	251, 256, 257
CEREZO-ROMAN Jessica, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	15
CHALE Sophie, Dir. archéologie.....	15, 290
CHANTINNE Frédéric, Dir. archéologie	14, 273
CHARLIER Jean-Luc, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	178
CLAVEL Philippe, Pro Geminiaco	89
COLLET Hélène, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1.....	64, 65, 66, 67
COLLETTE Olivier, Dir. archéologie.....	160, 274, 282
COLLIN Jean-Philippe, Société de Recherche préhistorique en Hainaut.....	67
CONSTANTIN Claude, CNRS (France).....	59
COQUELET Catherine, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	163
COURT-PICON Mona, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.....	223, 227
DANESE Véronique, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.....	74, 86
DARCHAMBEAU Antoine, CReA-Patrimoine, ULB.....	79
DE BERNARDY DE SIGOYER Sophie, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	160, 170
DECART Valérie, Gy Seray Boussu.....	119
DELAERE Christophe, Centre de Recherches archéologiques fluviales	288
DELCOURT-VLAEMINCK Marianne, Société tournaïenne de Géologie, Préhistoire et Archéologie / Musée d'Archéologie de Tournai.....	63, 91
DE LONGUEVILLE Sylvie, Dir. archéologie.....	185
DELYE Emmanuel, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	208
DEMANET Jean-Claude, Pro Geminiaco	89
DENIS Marceline, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	99, 127, 130, 135, 136, 137
DERAMAIX Isabelle, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	114, 140, 143
DÉSERT Robert, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz.....	177
DE WAELE Éric.....	19, 26
DI MODICA Kévin, Archéologie andennaise	247
DOSOGNE Michèle, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	132
DOUMONT Philippe.....	64, 65, 66
DRAÏLY Christelle, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg	213, 226, 232, 234, 235
DUFRASNES Jean	73, 96
ECH-CHAKROUNI Souad, Centre de Physique du Globe	99
FAIRON Guy, Royal Office du Tourisme Arlon.....	230
FIEVEZ Sandrine	15, 51
FLAS Damien, Service de Préhistoire, ULg.....	251
FOCK Heike, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1.....	160

FOSION Alain, Cabinet numismatique François Cajot.....	35
FOURMEAUX Christian, Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie	91
FRÉBUTTE Christian, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur	243, 290
FUNCKEN Luc, SPW, DGO1, Direction de la Géotechnique.....	47, 67
GAVA Gianni, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz.....	177
GEERAERTS Raoul, Centre de Physique du Globe	99
GÉMIS Philippe, Les Chercheurs de la Wallonie.....	198
GENVIER Stéphane, Cedarc – Musée du Malgré-Tout.....	79, 256
GODEFROID Aubrée, Association wallonne d'Études mégalithiques.....	153
GOEMAERE Éric, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	91, 234
GOFFETTE Quentin, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	223, 227
GOFFIOUL Claire, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	153, 170, 204
GUILLAUME Alain, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	77
GUSTIN Michèle, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	163
HALBARDIER Benoît, Arc-Hab	218
HANUT Frédéric, Dir. archéologie	71, 74, 86, 111, 164, 170, 185, 204, 270, 296
HARDY Carole, Préhistosite de Ramioul.....	270
HELLER Frédéric, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon.....	15, 19, 33
HENRARD Denis, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	160, 164, 170, 185, 204
HENRICH Peter, Deutsche Limeskommission (Allemagne).....	91
HENROTAY Denis, Serv. archéologie, Dir. ext. Luxembourg.....	211, 214, 215, 217, 233, 235, 237
HOSSEY Guido	235
HUS Jozef, Centre de Physique du Globe.....	99
INGELS Dolores, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	118, 124, 143
JACQUES Claude.....	79
JASINSKI Marc, Centre de Recherches archéologiques fluviales	288
LAMBOTTE Bernard, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	235
LEBLOIS Éric.....	85, 96
LECOMTE Aurélie, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie	102, 110
LEFERT Sophie, Service de Jeunesse archeolo-J.....	255, 273
LÉOTARD Jean-Marc, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	149, 170, 180, 182
LOZET Stéphanie.....	15, 51
LUCON Yorick, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	208
LURQUIN Éric, Pro Geminiaco	89
MARCHAL Jean-Claude, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz.....	177
MARCHAL Jean-Philippe, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1.....	153, 170
MARÉE Bruno, Les Amis de l'Ermitte de Resteigne.....	266
MARTIN Fanny, CReA-Patrimoine, ULB.....	256, 298
MIGNOT Philippe, Dir. archéologie	14
MILLER Rebecca, Service de Préhistoire, ULg.....	151, 251
MORA-DIEU Guillaume, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	184, 192
NEURAY Brigitte, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1.....	153
ORBAN Rosine, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.....	119
OTTE Marcel, Service de Préhistoire, ULg.....	151, 251
PARIDAENS Nicolas, CReA-Patrimoine, ULB	79, 256
PÉTERS Catherine, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	170
PIGIÈRE Fabienne, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	163
PIRSON Stéphane, Dir. archéologie	247, 251
PLEUGER Elisa, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.....	44, 53
PLEUGER Jean-Luc, Forges-Saint-Roch.....	252, 298
POLET Caroline, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.....	119
POLIS Raymond, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz.....	151
PREISS Sidonie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.....	223, 227
RAEPSAET Georges, ULB.....	83

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, ULB.....	83
RANS Jean	119
RASKIN Bernard, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	192
ROSART Amandyne, Société de Recherche préhistorique en Hainaut.....	64, 65, 66
ROSSEZ Caroline, Gy Seray Boussu.....	120
SAINT-AMAND Pascal, Service du Patrimoine, Ville de Dinant.....	264
SCHAUS Amandine	208
SIEBRAND Michel, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur.....	274, 277, 280, 282
SOLEIL Philippe, Société tounaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie	63
SOLLAS Xavier, Pro Geminiaco	89
SORNASSE Caroline, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.....	71, 98, 106, 111
SOUMOY Martine, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	57
STEWART John, Bournemouth University (Royaume-Uni).....	151
THÉRY Marie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	119
THIÉBAUX Aurélie, ULg	91, 234
TILLEUX Caroline, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	119
TILMANT Pierre-Hugues, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur	265, 284, 287, 290, 296
TOUSSAINT Michel, Dir. archéologie.....	153, 251
UNGER Lyse, Service de Jeunesse archeolo-J	273
VAN ASSCHE Michel, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.....	61
VANDENBRANDEN Chloé.....	15
VAN DER SLOOT Pierre, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	153
VAN DRIESSCHE Aude, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon	11
VAN HOVE Marie-Laure, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon.....	15, 44, 53
VANMECHELEN Raphaël, Dir. archéologie.....	260, 273
VAN NIEUWENHOVE Benjamin, Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie.....	15
VERBEEK Marie, Serv. archéologie, Dir. ext. Namur.....	260, 264, 270, 273
VERGAUTS Pascal, Pro Geminiaco.....	89
VERSLYPE Laurent, CRAN-UCL.....	52
VERSTRAELEN Nancy, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1	67, 153, 156, 199, 201
VRIELYNCK Olivier, Dir. archéologie.....	47, 257, 270
WALLEMACQ Marie-Noëlle, Service de Jeunesse archeolo-J.....	273
WARMENBOL Eugène, CReA-Patrimoine, ULB.....	252
WILLEMS Didier, Serv. archéologie, Dir. ext. Brabant wallon.....	9, 11, 15, 41
WITVROUW Jacques, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz	151, 177
WOODBURY Michel, Serv. archéologie, Dir. ext. Hainaut 1	66
YERNAUX Geneviève, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège 1.....	35, 106, 153
YOUNG Bailey K., Eastern Illinois University (États-Unis)	52

- 6 **Avant-propos**
Jean PLUMIER
- 9 **Brabant wallon**
Éditorial
Didier WILLEMS
- Époque romaine**
- 11 Chaumont-Gistoux/Dion-Valmont : renaissance d'une cave romaine
à la rue de Brocsous, à Dion-le-Mont
Didier WILLEMS et Aude VAN DRIESSCHE
- Moyen Âge**
- 14 Nivelles/Nivelles : collégiale Sainte-Gertrude
Frédéric CHANTINNE et Philippe MIGNOT
- 15 Rebecq/Rebecq : fouilles sur la Grand-Place à l'emplacement de l'église Saint-Géry
Dominique BOSQUET, Marie-Laure VAN HOVE, Benjamin VAN NIEUWENHOVE, Jessica CEREZO-ROMAN,
Sophie CHALLE, Sandrine FIEVEZ, Stéphanie LOZET, Chloé VANDENBRANDEN, Frédéric HELLER
et Didier WILLEMS
- 19 Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : un barrage de terre cistercien
Éric DE WAELE et Frédéric HELLER
- 26 Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : à propos de l'abbaye primitive, 1146-1147
Éric DE WAELE
- Temps modernes**
- 33 Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : puits de minières au Parc de l'Alliance
Frédéric HELLER
- Époque contemporaine**
- 35 Waterloo/Waterloo : découverte d'un squelette de soldat sur le site de la bataille
Dominique BOSQUET, Geneviève YERNAUX et Alain FOSSION
- 41 Wavre/Limal : un caveau familial sous le parvis de l'église Saint-Martin
Didier WILLEMS
- Toutes périodes**
- 44 Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : évaluation préventive à l'emplacement
du nouveau mémorial
Dominique BOSQUET et Marie-Laure VAN HOVE
- 44 Braine-l'Alleud/Braine-l'Alleud : intervention archéologique sur le site du « Paradis »
Dominique BOSQUET, Elisa PLEUGER et Marie-Laure VAN HOVE
- 47 Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : effondrement d'une carrière souterraine
Olivier VRIELYNCK, Sabine BLOCKMANS et Luc FUNCKEN
- 49 Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : évaluation préventive à Gastuche
Dominique BOSQUET
- 51 Ottignies-Louvain-la-Neuve/Louvain-la-Neuve : évaluation rue de Rodeuhaie
Dominique BOSQUET, Sandrine FIEVEZ et Stéphanie LOZET
- 52 Walhain/Walhain-Saint-Paul : les fouilles 2012 dans la haute cour du château
Laurent VERSLYPE, Bailey K. YOUNG et Dana BEST
- 53 Wavre/Wavre : évaluation préventive à proximité de la villa gallo-romaine de l'Hosté
Dominique BOSQUET, Elisa PLEUGER et Marie-Laure VAN HOVE

Hainaut

- 57 **Éditorial**
Martine SOUMOY
- Préhistoire**
- 59 Belœil/Aubechies : le site rubané de « Coron-Maton »
Claude CONSTANTIN
- 61 Belœil/Stambruges : Grandglise, le « Mont-des-Chèvres », site du Paléolithique moyen à instruments bifaciaux
Michel VAN ASSCHE
- 63 Brunehaut/Hollain : poignards en silex exogène
Marianne DELCOURT-VLAEMINCK et Philippe SOLEIL
- 64 Le Rœulx/Le Rœulx : découverte d'une hache polie en silex de Spiennes au lieu-dit « Bois de la Noire Haine »
Hélène COLLET, Philippe DOUMONT et Amandyne ROSART
- 65 Le Rœulx/Le Rœulx : découverte d'une hache taillée en silex de Spiennes à Gottignies
Hélène COLLET, Philippe DOUMONT et Amandyne ROSART
- 66 Mons/Mons : découverte d'une hache polie de grandes dimensions en silex à Obourg
Hélène COLLET, Philippe DOUMONT et Amandyne ROSART
- 66 Mons/Spiennes : complément d'intervention préalable à la construction d'un bâtiment d'accueil des visiteurs au lieu-dit « Petit-Spiennes »
Hélène COLLET et Michel WOODBURY
- 67 Mons/Spiennes : conservation préventive des minières néolithiques en 2011
Nancy VERSTRAELEN, Hélène COLLET, Jean-Philippe COLLIN et Luc FUNCKEN
- Protohistoire**
- 71 Antoing/Fontenoy : une succession d'occupations protohistoriques
Caroline SORNASSE et Frédéric HANUT
- 73 Bernissart/Bernissart : un second tranchet de l'Âge du Bronze découvert à Harchies
Jean DUFRASNES
- 74 Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut : les vestiges protohistoriques sur le site de la ZAE de Leuze Europe
Véronique DANESE et Frédéric HANUT
- 77 Quévy/Givry : occupation protohistorique le long de la chaussée de Brunehaut
Nicolas AUTHOM et Alain GUILLAUME
- Époque romaine**
- 79 Aiseau-Presles/Presles : seconde campagne de fouilles (2012) sur le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie »
Nicolas PARIDAENS, Antoine DARCHAMBEAU, Stéphane GENVIER et Claude JACQUES
- 83 Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie »
Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER et Georges RAEPSAET
- 85 Ath/Meslin-l'Évêque : sigle de tuilier découvert lors de prospections sur le site de la villa
Éric LEBLOIS
- 85 Binche/Waudrez : surveillance archéologique sur le tracé de la chaussée romaine
Nicolas AUTHOM
- 86 Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut : quelques vestiges gallo-romains découverts sur le site de la ZAE de Leuze Europe
Véronique DANESE et Frédéric HANUT
- 89 Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2012 de Pro Geminiaco au vicus des Bons-Villers à Liberchies
Jean-Claude DEMANET, Éric LURQUIN, Willy BAYOT, Xavier SOLLAS, Philippe CLAVEL et Pascal VERGAUTS

- 91 Rumes/Taintignies : intaille originale
Marianne DELCOURT-VLAEMINCK et Christian FOURMEAUX
- 91 Saint-Ghislain/Sirault : les polissoirs romains découverts en 1998, indices d'une forge spécialisée ?
Aurélie THIÉBAUX, Cécile ANSIEAU, Peter HENRICH et Éric GOEMAERE
- 96 Saint-Ghislain/Sirault : vestiges gallo-romains sur la « Couture des Anglés »
Jean DUFRASNES et Éric LEBLOIS
- Moyen Âge**
- 98 Mons/Saint-Symphorien : découverte fortuite d'un caveau funéraire
Caroline SORNASSE
- 99 Quaregnon/Quaregnon : datation archéomagnétique d'une structure de combustion de la Grand'Place
Souad ECH-CHAKROUNI, Jozef HUS, Marceline DENIS et Raoul GEERAERTS
- 102 Quévy/Quévy-le-Grand : un site médiéval à la rue du Culot, château et activité artisanale. Campagne de fouilles 2012
Aurélie LECOMTE
- Temps modernes**
- 106 Antoing/Fontenoy : vestiges de la bataille de Fontenoy (11 mai 1745)
Caroline SORNASSE et Geneviève YERNAUX
- Époque contemporaine**
- 109 Braine-le-Comte/Braine-le-Comte : découverte d'un ossuaire
Nicolas AUTHOM et Gérard BAVAY
- 109 Soignies/Soignies : la Grande Carrière P.J. Wincqz, restauration et réaffectation d'un site industriel
Nicolas AUTHOM
- 110 Soignies/Soignies : réfection de la place du Millénaire
Nicolas AUTHOM et Aurélie LECOMTE
- Toutes périodes**
- 111 Antoing/Bruyelle et Calonne : ouverture d'une carrière, rive gauche de l'Escaut. Vestiges protohistoriques, gallo-romains et contemporains
Caroline SORNASSE et Frédéric HANUT
- 114 Ath/Ath : travaux de dépollution dans la cour de l'Institut technique libre
Isabelle DERAMAIX
- 118 Belœil/Thumaide : trois sites archéologiques découverts lors de l'implantation d'éoliennes
Dolores INGELS
- 119 Boussu/Boussu : le cimetière paroissial (7^e-19^e siècle). Seconds résultats de l'étude anthropologique
Caroline POLET, Rosine ORBAN, Jean RANS, Marie THÉRY, Caroline TILLEUX et Valérie DECART
- 120 Boussu/Boussu : site du château renaissant, suivi du terrassement partiel des douves et premières recherches archéologiques relatives à l'orangerie
Caroline ROSSEZ
- 124 Chièvres/Chièvres : évaluation archéologique au pied de l'église Saint-Martin
Dolores INGELS
- 127 Dour/Élouges : découvertes d'époque romaine et vestiges d'exploitations houillères, rue des 34
Marceline DENIS

- 128 Écaussinnes/Écaussinnes-d'Enghien : diagnostic et fouille préventive au domaine de Bel Air
Nicolas AUTHOM
- 130 Frameries/Frameries : vestiges de campements militaires (fin 16^e-début 17^e et 18^e siècle)
Marceline DENIS
- 132 Lessines/Lessines : suivi des terrassements dans la cour de la ferme de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
Michèle DOSOGNE
- 133 Mons/Havré : intervention sur les berges de la Haine
Cécile ANSIEAU
- 135 Mons/Mons : îlot de l'ancienne caserne Léopold. Habitat, rempart et casernes du 13^e au 19^e siècle
Marceline DENIS
- 136 Mons/Mons : réaménagement de la place du Marché aux Herbes et d'une partie de la rue de la Coupe
Cécile ANSIEAU et Marceline DENIS
- 136 Quiévrain/Quiévrain : découvertes de bois assemblés et de matériel métallique dans la rivière La Grande Honnelle
Marceline DENIS
- 137 Soignies/Soignies : chapelle du Vieux Cimetière
Marceline DENIS
- 138 Tournai/Tournai : évaluation archéologique sur le site de l'Hôtel des Anciens Prêtres
Raymond BRULET
- 140 Tournai/Tournai : suivi de terrassements à la rue As Pois
Isabelle DERAMAIX
- 143 Tournai/Tournai : vestiges de la porte de Marvis à la rue Saint-Brice
Isabelle DERAMAIX et Dolores INGELS

Liège

- 149 **Éditorial**
Jean-Marc LÉOTARD

Préhistoire

- 151 Modave/Modave : Trou Al'Wesse, fouilles 2012
Rebecca MILLER, Marcel OTTE et John STEWART
- 151 Neupré/Rotheux-Rimière : hache en silex
Jacques WITVROUW et Raymond POLIS

Protohistoire

- 153 Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : le champ d'urnes du Bronze final, dernière campagne de prévention et fouille en laboratoire
Jean-Philippe MARCHAL, Aubrée GODEFROID, Claire GOFFIOL, Brigitte NEURAY, Michel TOUSSAINT, Pierre VAN DER SLOOT, Nancy VERSTRAELEN et Geneviève YERNAUX
- 156 Oupeye/Hermalle-sous-Argenteau : conservation de dépôts funéraires provenant d'un champ d'urnes
Nancy VERSTRAELEN

Époque romaine

- 160 Baelen/Baelen : artisanat paléométallurgique à « Horren »
Heike FOCK, Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER, Denis HENRARD et Olivier COLLETTE
- 163 Liège/Jupille-sur-Meuse : étude archéozoologique du site Jupille-Fabrique d'église
Fabienne PIGÈRE
- 163 Liège/Jupille-sur-Meuse : voirie et bâtiment d'époque romaine, rue Pokiétonov
Catherine COQUELET et Michèle GUSTIN

- 164 Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : la composante romaine du site « A Lohincou »
Denis HENRARD et Frédéric HANUT
- 170 Wanze/Wanze : découverte d'une vaste occupation gallo-romaine
Claire GOFFIOL, Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER, Frédéric HANUT, Denis HENRARD, Jean-Marc LÉOTARD,
Jean-Philippe MARCHAL et Catherine PÉTERS
- Moyen Âge**
- 177 Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2012 sur le site carolingien
du « Thier d'Olne »
Jacques WITVROUW, Gianni GAVA, Robert DÉSSERT, Richard BIT, Jean-Claude MARCHAL
et Didier BRICTEUX
- 178 Liège/Liège : anciens hôtels de Sélys et de Méan, découverte d'une épée
Jean-Luc CHARLIER
- 180 Liège/Liège : découverte d'une maison médiévale au n° 58 de la rue Mont Saint-Martin
Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD
- 182 Liège/Liège : premiers résultats de l'évaluation archéologique du palais épiscopal
Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD
- 184 Liège/Liège : suivi archéologique sur le flanc sud du Publémont
Guillaume MORA-DIEU
- 185 Villers-le-Bouillet/Villers-le-Bouillet : première approche de la périodisation
de l'occupation du Haut Moyen Âge « A Lohincou »
Denis HENRARD, Sylvie DE LONGUEVILLE et Frédéric HANUT
- Temps modernes**
- 192 Liège/Liège : la « Fontaine de la Tradition » de la place du Marché
Guillaume MORA-DIEU, Vincent ANCIEN et Bernard RASKIN
- 192 Liège/Liège : la propriété du « Paradis terrestre », échoppe d'imprimeur et résidence
bourgeoise des Temps modernes
Guillaume MORA-DIEU
- 196 Verviers/Verviers : Spintay, une artère en bord de Vesdre
Catherine BAUWENS
- Toutes périodes**
- 198 Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres
Philippe GÉMIS
- 199 Liège/Liège : conservation préventive et curative des vestiges de l'Archéoforum en 2011
Nancy VERSTRAELEN
- 201 Liège/Liège : conservation préventive et curative des vestiges des anciens bâtiments
claustraux de l'abbaye Saint-Jacques à Liège en 2011
Nancy VERSTRAELEN
- 204 Modave/Strée : évaluation archéologique et fouille préventive dans la zone
d'activité économique
Denis HENRARD, Claire GOFFIOL et Frédéric HANUT
- 208 Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2012 sur le site du « Rocher
du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne
Emmanuel DELYE, Yorick LUCON et Amandine SCHAUS
- Luxembourg**
- 211 **Éditorial**
Denis HENROTAY
- Protohistoire**
- 213 Érezée/Soy : marchets protohistoriques « Les Grandes Fosses »
Christelle DRAILY

Époque romaine

- 214 Arlon/Arlon : découvertes de bas-reliefs gallo-romains dans les fondations de la tour Jupiter
Denis HENROTAY
- 215 Arlon/Arlon : découverte d'habitations gallo-romaines en bordure de Semois
Denis HENROTAY
- 217 Arlon/Autelbas : sondage préventif à proximité du cimetière gallo-romain de Weyler
Denis HENROTAY
- 218 Habay/Habay-la-Vieille : la zone d'occupation tardive et l'espace clos de la villa de Mageroy
Jean-François BALTUS, François CASTERMAN et Benoît HALBARDIER

Moyen Âge

- 223 Arlon/Autelbas : consommation et modes de vie à l'abbaye de Clairefontaine d'après les restes biologiques des cuisines (13^e-16^e siècles)
Mona COURT-PICON, Quentin GOFFETTE et Sidonie PREISS
- 226 Marche-en-Famenne/Marche-en-Famenne : sondages d'évaluation
Christelle DRAILY

Temps modernes

- 227 Arlon/Autelbas : étude des restes organiques des latrines de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine (18^e siècle)
Quentin GOFFETTE, Mona COURT-PICON et Sidonie PREISS

Toutes périodes

- 230 Arlon/Arlon : Saint-Donat, mise en valeur de la portion sud-ouest de la fortification d'époque française
Guy FAIRON
- 232 Arlon/Autelbas : sondages d'évaluation à Sterpenich
Christelle DRAILY
- 233 Bertrix/Cugnon : découverte d'une annexe du château
Denis HENROTAY
- 234 Gouvvy/Bovigny : empierrement à Courtil « Obourcy »
Christelle DRAILY, Aurélie THIÉBAUX et Éric GOEMAERE
- 235 Marche-en-Famenne/Aye : sondages d'évaluation
Christelle DRAILY et Bernard LAMBOTTE
- 235 Saint-Léger/Saint-Léger : découverte de la première église Saint-Léger
Denis HENROTAY et Guido HOSSEY
- 237 Virton/Virton : découverte de l'ancienne église Saint-Laurent
Denis HENROTAY

Namur

- 243 **Éditorial**
Christian FRÉBUTTE

Préhistoire

- 247 Andenne/Sclayn : grotte Scladina, mise au point d'une méthode de relevés stratigraphiques combinant photographie, dessin et modélisation 3D
Kévin DI MODICA, Stéphane PIRSON, Grégory ABRAMS et Dominique BONJEAN
- 251 Couvin/Couvin : Trou de l'Abîme
Rebecca MILLER, Pierre CATTELAÏN, Marcel OTTE, Damien FLAS, Stéphane PIRSON et Michel TOUSSAINT

Protohistoire

- 252 Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Dourbes : la porte occidentale de la fortification protohistorique du « Plateau des Cinques », campagne 2012
Jean-Luc PLEUGER, Eugène WARMENBOL et Marie-Lucie CARLIER

Époque romaine

- 255 Ohey/Évelette : la villa gallo-romaine du Clavia
Sophie LEFERT
- 256 Philippeville/Fagnolle : le site de « La Tonne de Bière ». Campagne de fouille 2012
Nicolas PARIDAENS, Pierre CATELAIN, Stéphane GENVIER et Fanny MARTIN
- 257 Viroinval/Nismes : tombes tardo-antiques au « Tienne del Baticulle »
Pierre CATELAIN et Olivier VRIELYNCK

Moyen Âge

- 260 Ohey/Hailot : habitat(s) et chemin des 10^e-11^e siècles, rue de l'Église n° 10 B
Raphaël VANMECHELEN et Marie VERBEEK

Temps modernes

- 264 Dinant/Dinant : (re)découverte d'une arche de pont rive droite
Pascal SAINT-AMAND et Marie VERBEEK
- 265 Namur/Namur : citadelle. Découverte fortuite au ravin de la Foliette, route des Canons
Pierre-Hugues TILMANT

Époque contemporaine

- 266 Rochefort/Ave-et-Auffe : l'ermitage philosophique d'Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861) à Auffe. Le fournil
Bruno MARÉE

Toutes périodes

- 270 Dinant/Dinant : suivi des travaux d'assainissement des eaux rue Saint-Martin
Marie VERBEEK, Olivier VRIELYNCK, Frédéric HANUT et Carole HARDY
- 273 Gesves/Haltinne : circulation et gestion de l'eau aux abords du « Vivier Trainee »
Marie VERBEEK, Sophie LEFERT, Lyse UNGER, Marie-Noëlle WALLEMACQ, Frédéric CHANTINNE et Raphaël VANMECHELEN
- 274 Namur/Bouge : occupation de Hallstatt et bivouacs des Temps modernes
Michel SIEBRAND et Olivier COLLETTE
- 277 Namur/Namur : sondages dans l'église Saint-Jacques
Michel SIEBRAND
- 280 Namur/Namur : suivi archéologique à l'académie des Beaux-Arts, ancien Mont-de-Piété
Michel SIEBRAND
- 282 Namur/Namur : traces d'occupations gallo-romaines, médiévales et modernes à la maison Legrand à La Plante
Michel SIEBRAND et Olivier COLLETTE
- 284 Ohey/Jallet : archéologie du bâti et fouilles sur le site de l'ancienne chapelle Saint-Martin
Pierre-Hugues TILMANT
- 287 Philippeville/Philippeville : intervention dans les sous-sols de l'ancienne halle
Pierre-Hugues TILMANT
- 288 Rochefort/Han-sur-Lesse : reprise de la recherche subaquatique à la sortie de la grotte
Cécile ANSIEAU, Christophe DELAERE et Marc JASINSKI
- 290 Rochefort/Rochefort : interventions archéologiques 2011-2012 à l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy
Christian FRÉBUTTE, Pierre-Hugues TILMANT et Sophie CHALLE

296	Rochefort/Rochefort : découvertes protohistoriques et romaines à la carrière de la Boverie Pierre-Hugues TILMANT et Frédéric HANUT
298	Viroinval/Olloy-sur-Viroin et Dourbes : la céramique découverte lors des campagnes de fouille 2004-2011 sur le « Plateau des Cinques » Jean-Luc PLEUGER et Fanny MARTIN
303	Index des communes et des localités
305	Index des auteurs

Prix : 12 €

ISBN 978-2-930711-07-2



La Chronique de l'Archéologie wallonne est une revue du Département du patrimoine de la DGO4 du Service public de Wallonie, dont la coordination rédactionnelle est assurée par la Direction de l'archéologie. Les travaux archéologiques que mènent en Wallonie les différents partenaires sont ainsi publiés annuellement.

Un index des volumes parus se trouve sur le site internet
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw

Le volume 21 présente les activités archéologiques menées en Wallonie en 2012.